00102484

00102484

Digitized with financial assistance from

H T Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018

LE COMTE DE FERSEN

ET

LA COUR DE FRANCE.

EXTRAITS DES PAPIERS

DU GRAND MARÉCHAL DE SUÈDE, COMTE

JEAN AXEL DE FERSEN

PUBLIÉS PAR SON PETIT-NEVEU

LE BARON R. M. DE KLINCKOWSTRÖM

COLONEL SUÉDOIS.

102484

TOME SECOND

ORMATION D'UN CONGRÈS ARMÉ DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES. — COALITION CONTRE LA FRANCE. — DIFFÉRENTS PROJETS DE DÉLIVRER LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE. — LES DEUX PREMIÈRES CAMPAGNES DES PUISSANCES COALISÉES CONTRE LA FRANCE.

PP H 17

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1878

Gcd
944.042
Fe/Com
108484

LE COMTE DE FERSEN

ET

LA COUR DE FRANCE

CX.

EXTRAITS

DU JOURNAL DU COMTE JEAN AXEL DE FERSEN
POUR LES ANNÉES 1792, 1793 ET 1794.

1792.

JANVIER. *Le 1er. Dimanche.* — Pris des renseignements sur la nouvelle du baron d'Oxenstjerna de la lettre de l'empereur à l'électeur de Trèves. Metternich montre au baron la lettre que l'empereur lui écrit : il dit qu'il a écrit à l'électeur de Trèves qu'il le protégera, à condition qu'il n'y ait point chez lui de rassemblements armés et qu'il se conduise comme il se conduit dans les Pays-Bas ; que c'est la condition *sine qua non*, et que dans ce cas il donnera des ordres au maréchal Lacy. — On mande de Coblence que la joie y a été grande par la manière dont les princes avaient dit cette nouvelle, mais qu'on y a été fort abattu quand on a su le vrai. L'électeur de Cologne a donné ordre à tous les Français réfugiés à Andernach d'en sortir. Il a demandé à l'archiduchesse à être protégé par des troupes de l'empereur. Elle lui a répondu qu'elle n'avait aucun ordre pour cela. Un aide de camp de M. de Jaucourt est venu le matin chez le baron de Breteuil lui porter une lettre du baron de Viomesnil, qui lui mande que M. de Calonne a dit beaucoup de bien de lui, qu'il désire sincèrement se réconcilier avec lui et travailler avec lui. Il y avait une de Mme de Calonne au baron, qui lui dit la même chose,

se félicite sur ce rapprochement, et lui parle de la ferme résolu de Calonne de se retirer dès que tout serait fini. Je n'en crois ri Cet aide de camp était porteur d'ordres à tous les Français rassemb à Ath de se porter sur les frontières de Trèves. Nouvelle folie.

Le 2. Lundi. — Écrit à la reine.

Le 5. Jeudi. — Le comte de Laval arrive de Coblence ; dit q l'insubordination est à son comble ; que la petite noblesse se révo contre celle de la cour.

Le 8. Dimanche. — Mémoire de la reine (1) à l'empereur : déte table, fait par Barnave, Lameth et Duport ; veut effrayer l'em reur, lui prouver que son intérêt est de ne pas faire la guerre, n de maintenir la constitution, de peur que les Français ne propag leur doctrine et ne débauchent ses soldats. On voit cependant qu ont peur. — Lettre de la reine (2) à l'empereur, la reine d'Espag et moi. M. Signeul, qui retourne à Paris, me porte des dépêches, qu'il faut pour aller à Paris. Mémoires et lettres au roi et à la re bien faits. »

Le 11. Mercredi. — Lettre de Crawford ; il a vu la reine (3) causé avec elle. On veut envoyer l'évêque d'Autun à Londres p négocier ; le petit Custine à Brunswick ; on veut tout gagner par l'argent.

Le 14. Samedi. — L'abbé de Limon, revenu de Paris, dit que esprits y sont étonnamment changés, qu'ils désirent un changem et qu'on vienne à leur secours ; c'est-à-dire, ils veulent la consti tion, mais de grands changements. Ils craignent la banqueroute les vengeances. Peu de cocardes à Paris, encore moins dans les p vinces ; point de gardes nationaux à Valenciennes. Au Louvre lui a dit avec douleur et tristesse : « Vous nous quittez, vous n laissez ici seuls. » — Il a répondu : « Mes amis, mais c'est p revenir. — Oui, mais avec les Allemands, pour nous égor tous. »

Le 18. Mercredi. — M. de la Galissonnière a dit que deux ou t cents bourgeois de Paris allaient par bandes de dix à douze à K où était leur rendez-vous, et de là chez les princes ; que deux étr

(1) Marie-Antoinette.
(2) Id.
(3) Id.

nus chez lui, lui demander le chemin ; qu'ils ont chacun 25 louis.

Le 20. Vendredi. — Le prince de Condé reçut une lettre de l'empereur de quitter Ettenheim, de disperser les rassemblements qui y ont et la légion Mirabeau. Tous les Français ici disent qu'il y a de bonnes nouvelles de Vienne, que l'empereur s'explique fortement, s'il dit : « Les Français veulent la guerre, ils l'auront ; mais ils en feront les dépenses. » — M. de Nesle confia à Breiin, la première fois qu'il le vit, une lettre où on lui mandé qu'il y avait un complot départ pour le roi, arrangé la nuit du 12 au 13, que cela a été découvert, et que Pétion avait fait doubler les postes au Château aux chemins.

Il lui a confié le moyen de fuite de M. Brabançon toujours par bois ; il lui a parlé du parti des princes et du roi, tout cela à la première vue : quelle confiance et quelle indiscrétion!

Il y avait un complot entre les patriotes ici et ceux réfugiés à Lille, pour faire une révolte le 10 février ; c'est ce qui a donné lieu à arrestations des individus ; on a arrêté chez un imprimeur la planche la proclamation ; il a donné tous les noms. Il y a deux femmes arrêtées, dont une très-jolie fille de boutique de vingt-deux ans.

Le 21. Lundi. — La reine (1) a consenti que j'aille à Paris.

Le 23. Samedi. — M. de Limon vint me voir; c'est celui qui avait fait, l'hiver de 1790 à 1791, ce *conclusum* de la diète de Ratisbonne qui fit tant de bruit, et que M. de Montmorin n'osa pas désavouer de peur qu'il ne se trouvât vrai ; il avait fait aussi la lettre du roi d'Angleterre à ses ministres, qui fut désavouée ensuite, de même que la prétendue lettre de lord Leeds, qu'on faisait quitter à cause de ce désaveu. — J'ai vu la comtesse Proli. Son fils, qui fait le cosmopolite, est dans tous les tripotages. Elle me dit qu'il travaille contre Brissot, pour empêcher que la guerre ne se fasse contre l'empereur et que le traité subsiste ; que déjà il était parvenu à faire suspendre les délibérations ; que Lauraguais travaille pour le marquis de la Queille et les princes à pousser à la guerre. Elle me demande si ce n'était pas l'intérêt du roi qu'elle se fît? Je dis *oui*. Elle me dit que LL. AA. RR. ici savaient et approuvaient que son fils travaille dans ce sens, et qu'en cas de guerre avec la France ce pays-ci était perdu.

(1) Marie-Antoinette.

Le 24. Mardi. — Madame la princesse de Tarente est arrivée. Nouvelles qu'il y a eu à Paris du mouvement pour la cherté du sucre, qui coûtait 3 livres 5 sous. On a pillé l'hôtel des Américains, dit-on, plusieurs autres boutiques d'épicier. On a vendu le sucre sur la place à 24 sous. Mon voyage à Paris fixé au 3 février.

Le 29. Dimanche. — Lettre de la reine, qui me prie de différer mon voyage jusqu'à ce que le décret sur les passe-ports soit rendu et la tranquillité un peu rétablie à Paris. On y parlait beaucoup du départ du roi; les papiers l'indiquaient par Calais. Voilà le fruit de l'indiscrétion française; ceux qui en ont imaginé le projet l'ont dit à tout le monde, et les espions l'ont mandé.

Février. *Le 1er. Mercredi.* — Dîné chez La Marck. Beaucoup parlé de Mirabeau et de toutes ses intrigues avec Lafayette: La Marck est un intrigant. Le prince de Nassau écrit au comte d'Artois qu'il était fort content de l'empereur, qu'il agirait. Le comte d'Artois écrit cela au prince de Condé; le prince de Condé envoie la lettre originale pour être lue par tous les gentilshommes qui sont avec lui.

Le 3. Vendredi. — Lettre de la reine qu'il est [illegible]de, à cause des passe-ports individuels, de venir, et qu'il [illegible]noncer. Ce est mal pour moi et les affaires. On a feint de soupçonner le départ du roi, on a excité du bruit dans Paris, le tout pour empêcher la nouvelle garde du roi de prendre ses fonctions, ce qui est fixé au 10, on a fait les passe-ports pour empêcher le départ, s'il devait avoir lieu; le moyen n'est pas mauvais.

Le 6. Lundi. — J'ai pris mon parti d'aller à Paris, sur une lettre de la reine qui me mande que le décret sur les passe-ports ne sera pas sanctionné, et des Français qui ont très-bien passé écrivent pour en prévenir.

Le 9. Jeudi. — Simolin arrivé à onze heures sans aucun obstacle, dîné avec lui chez le baron de Breteuil. Il va à Vienne de la part de la reine, pour instruire l'empereur de leur position, de l'état de la France et de leur désir positif d'être secourus. Il les a vus secrètement; la reine lui a dit: « *Dites à l'empereur que la nation a tant « besoin du roi et de son fils pour qu'ils aient rien à craindre, c'est « qu'il est intéressant de sauver; quant à moi, je ne crains rien, « j'aime mieux courir tous les dangers possibles que de vivre plus « longtemps dans l'état d'avilissement et de malheur où je suis.* »

Simolin a été touché aux larmes de sa conversation. Il m'a parlé de ...tres charmantes de la reine (1) à l'empereur, à l'impératrice et ... prince de Kaunitz. M. de Mercy, qu'il a vu, lui a tenu le même ...gage que de coutume. Simolin lui a reproché la conduite que ...mpereur avait tenue, si différente de celle indiquée dans ses déclu...ions de Padoue, et qu'il avait trompé les puissances : il a été forcé ...u convenir. Les ordres de l'impératrice à Simolin, au mois de ...llet, étaient de faire la déclaration de Padoue, de toujours se ral...r au parti le plus vigoureux qui serait proposé, sans attendre de ...uvelles instructions, et de partir sur-le-champ si les autres minis...s partaient.

Le 10. *Vendredi.* — J'ai fait tous mes arrangements pour partir.

Le 11. *Samedi.* — Je suis parti à neuf heures et demie en chaise ... courier avec Reutersvaerd sans domestique. Nous avions un passe...rt de courrier pour le Portugal, sous des noms supposés. Les lettres ... le mémoire du roi [de Suède] au roi de France, adressés à la reine ... Port... que j'avais mis sous l'enveloppe de l'ambassadeur de ...nède à ... avec un faux chiffre, en contrefaisant la signature du ...i, et une ..., contrefaite, à Bergstedt, le chargé d'affaires, si...née Franc... cacheté des armes de Suède faites ici. J'avais ...ssi, pour ma sureté, une lettre de créance comme ministre de la ...ine de Portugal.

A huit heures nous étions à Tournay, où nous couchions.

Le 12. *Dimanche.* — Parti à trois heures et demie du matin. Reu...rsvaerd fut voir le soir M. d'Aponcourt, commandant, pour avoir ...s portes. Il le prit pour un courrier suédois et lui dit qu'il n'arri...erait de 15 jours à Paris, et serait arrêté partout. A Orchies on ne ...ous dit rien ; nous déjeunâmes à Bouchain, dînâmes à Bonavis, et ...ouchâmes à Gournai ; notre chariot cassa à Péronne, nous y fûmes ...uatre heures. Arrivé à Gournai à une heure et demie du matin. Je ...e tenais très-caché ; j'avais une perruque. Partout on fut très-poli ... surtout à Péronne, même les gardes nationaux.

Le 13. *Lundi.* — Très-beau et doux. Parti à neuf heures et demie. ...rrêté deux heures à Louvres pour dîner ; arrivé sans accident à Pa...is à cinq heures et demie du soir, sans qu'on nous dise rien. Laissé

(1) Marie-Antoinette.

descendre mon officier à l'hôtel des Princes, rue de Richelieu. Pr[is] un fiacre pour aller chez Gog. (1) rue Pelletier. Le fiacre ne savait pas la rue. Craint de ne pas la trouver. Un autre fiacre nous l'indiqua. Gog. n'y était pas. Attendu dans la rue jusqu'à six heures et demie. Pas venu. Cela m'inquiétait. Voulu aller joindre Reuterswaerd. Il n'avait pas trouvé place à l'hôtel des Princes ; on ne savait où il était allé. Retourné chez Gog., pas rentré. Pris le parti d'attendre dans la rue. Enfin à sept heures arrivé. Ma lettre n'était arrivée que le même jour à midi, et on n'avait pu le joindre avant. Allé chez la reine, passé par mon chemin ordinaire, peur des gardes nationaux ; pas vu le roi.

Le 14. Mardi. — Très-beau et doux. Vu le roi à six heures du soir ; il ne veut pas partir, et il ne peut pas, à cause de l'extrême surveillance ; mais, dans le vrai, il s'en fait un scrupule, ayant si souvent promis de rester, car c'est un honnête homme. Il a cependant consenti, lorsque les armées seraient arrivées, à aller avec des contrebandiers, toujours par les bois, et se faire rencontrer (?) par un détachement de troupes légères. Il veut que le congrès ne s'occupe d'abord, que de ses réclamations, et, si on les accordait, insister alors pour qu'il sorte de Paris dans un lieu fixé pour la ratification. Si on refuse, il consent que les puissances agissent, et se soumet à tous les dangers. Il croit ne rien risquer, car les rebelles en ont besoin pour obtenir une capitulation. — Il (le roi) portait le cordon rouge. Il voit qu'il n'y a de ressource que la force ; mais, par une suite de sa faiblesse, il croit impossible de reprendre toute son autorité. Je lui prouvais le contraire, dis que c'était par la force, et que les puissances le désirent ainsi. Il en convint. Cependant, à moins d'être toujours encouragé, je ne suis pas sûr qu'il ne soit tenté de négocier avec les rebelles. Ensuite il me dit : « *Ah çà, nous sommes entre nous, et* « *nous pouvons parler. Je sais qu'on me taxe de faiblesse et d'irréso-* « *lution, mais personne ne s'est jamais trouvé dans ma position. Je* « *sais que j'ai manqué le moment, c'était le 14 juillet; il fallait alors* « *s'en aller, et je le voulais, mais comment faire quand Monsieur lui-* « *même me priait de ne pas partir, et que le maréchal de Broglie, qui* « *commandait, me répondait : « Oui, nous pouvons aller à Metz, mais* « *que ferons-nous quand nous y serons? » — J'ai manqué le mo-*

(1) Coguelat.

« ment, et depuis je ne l'ai pas retrouvé. J'ai été abandonné de tout le monde. » — Il me pria de prévenir les puissances qu'elles ne devaient pas être étonnées de tout ce qu'il serait obligé de faire; qu'il y était obligé et que c'était l'effet de la contrainte. « *Il faut*, » — dit-il, — « *qu'on me mette tout à fait de côté, et qu'on* « *me laisse faire.* » Il désira aussi qu'on expliquât aux puissances qu'il n'avait sanctionné le décret sur le séquestre des biens des émigrés que pour les conserver; sans cela, ils auraient été pillés et brûlés, mais qu'il ne consentirait pas à ce qu'on les vendît comme biens nationaux. Il a aussi voulu par là faire passer son *veto* sur les passe-ports.

La reine me dit qu'elle voyait Alex. Lameth et Duport, qu'ils lui disaient sans cesse qu'il n'y avait de remède que des troupes étrangères, sans cela tout était perdu; que ceci ne pouvait durer; qu'eux avaient été plus loin qu'ils ne voulaient, et que c'étaient les sottises des aristocrates qui avaient fait leur succès, et la conduite de la cour qui les aurait arrêtés si elle s'était jointe à eux. Ils parlent des aristocrates, mais elle croit que c'est l'effet de la *haine* contre l'Assemblée actuelle, où ils ne sont rien et n'ont aucune influence, et la *peur*, voyant que tout ceci doit changer, et voulant se faire d'avance un mérite. Malgré cela, elle les croit mauvais, ne s'y fie pas, mais s'en sert; cela est utile. Tous les ministres sont des traîtres qui trahissent le roi. M. Cahier de Gerville surtout est le plus mauvais et menace sans cesse de quitter le conseil et de dénoncer ses confrères. Bertrand est bon, mais seul il ne peut rien. Narbonne et Lessart feront tout pour se conserver, et rien pour le roi. Cahier de Gerville était un petit avocat à 700 francs par an. Mlle Rocherette était maîtresse de Gouvion et lui disait tout. Elle n'avait que des soupçons. Interrogée le lendemain du départ, elle a dit des horreurs sur la reine; ayant été demandée si elle n'a pas entendu passer par cette porte et si elle n'a pas eu peur, en ne venant pas avertir, — elle a dit qu'elle y entendait passer si souvent, quand le roi était couché, que cela ne lui paraissait pas nouveau. Depuis quelque temps, la garde était souvent triplée; ce jour du 20 juin, elle l'était de l'après-dîner. M. de Valori, à qui on avait dit le matin qu'il serait envoyé en courrier avec ses deux camarades, l'avait dit à mademoiselle sa maîtresse, qui l'était aussi de M. ..... un curagé. En passant le grand Carrousel, la reine envoya M. de ..... qui l'accompagnait, et qui ne savait pas où était le

petit Carrousel, le demander à la sentinelle de la garde à cheval. A Châlons, ils furent reconnus : un homme en avertit le maire, qui prit le parti de lui dire que s'il en était sûr il n'avait qu'à le publier, mais qu'il serait responsable des suites. Les gardes du corps, bons à rien. En revenant, M. de Dampierre, qui était venu les voir, donnait le bras à une des femmes du Dauphin pour monter en voiture. Elle l'avertit de s'en aller, qu'on lui en voulait. Il lui dit que non. Il monte à cheval, et à cinquante pas on le tira dans la plaine comme un lapin ; quand il fut tombé de cheval, on le massacra, et ils revinrent à la voiture, les mains ensanglantées, et portant la tête. La reine donna un morceau de bœuf à la mode, que j'avais mis dans la voiture, à un homme; une voix cria : « *N'en mange pas, ne vois-tu pas qu'on veut t'empoisonner?* » — Elle (1) en mangea sur-le-champ et en fit manger à M. le Dauphin. Latour-Maubourg et Barnave fort bien ; Pétion indécent. Le premier ne voulut jamais monter en voiture du roi ; il dit qu'il devait être assuré de lui, mais qu'il serait intéressant de gagner les deux autres. Pétion dit qu'il savait tout, qu'ils avaient pris une voiture de remise, près du Château menée par un Suédois nommé ..... (il feignit de ne pas savoir mon nom) et s'adresse à la reine pour le savoir. Elle répondit : « *Je ne suis pas dans l'usage de savoir le nom des cochers de remise.* » Mlle Rocherette se présenta toute parée, elle comptait être femme de chambre ; elle avait plusieurs fois avant le départ cherché le portefeuille de la reine. Ils furent depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir, depuis Meaux aux Tuileries, sans oser baisser ni stores ni jalousies. Pendant les six semaines, toujours des officiers dans la chambre attenante. Ils voulaient coucher dans la chambre de la reine. Tout ce qu'elle put obtenir fut qu'ils resteraient entre les deux portes ; deux ou trois fois, ils sont venus dans la nuit voir si elle était dans son lit. Une fois qu'elle ne pouvait dormir et qu'elle alluma sa lanterne, l'officier entra et s'établit en conversation. Un camp devant les fenêtres, qui faisait un sabbat infernal. Toute la nuit, les officiers dans la chambre se relevaient toutes les deux heures.

Le 21. *Mardi.* — A six heures, je sortis; je trouvai Reutersvaerd avec qui je fis tous les arrangements pour le départ à minuit. J'accompagnai Gog. pour aller prendre congé du roi et de la reine. La

(1) La reine.

reine me mandait que la réponse au mauvais mémoire qu'elle avait envoyé à l'empereur, fait par Barnave, Duport et Lameth, venait d'arriver et était détestable. Je pris le thé et soupai avec eux. A minuit, je les quittai. Frantz me fit sortir par la grande porte. Nous ne trouvâmes pas Reutersvaerd, ce qui m'inquiéta. Au bout d'un quart d'heure, il vint; nous nous rendîmes à son auberge, où son hôte, quoique démocrate et protestant, l'avait comblé d'amitiés, comme tout le monde.

A une heure nous montâmes en voiture. La voiture était légère, à trois chevaux.

Le 22. Mercredi. — Nous passâmes Sculis à trois heures et demie sans inconvénient. A Pons, quoique les gardes nationales fussent déjà sur pied, on ne nous dit rien. Nous déjeunâmes à huit heures et demie à Gournai; il y neigea pendant une heure assez fort; ensuite beau et froid. Nous fûmes cependant fort retardés par le glissant. Nous arrivâmes à Bon-Avis à sept heures du soir; nous soupâmes mal et couchâmes dans une chambre de charretier tout habillés.

Le 23. Jeudi. — Beau, très-froid. Partis à cinq heures et demie, chemins affreux jusqu'à Cambrai, restés là une heure et demie : les postillons ne voulaient pas mener à cause des chemins, et le maître de poste me dit que, dans les temps présents, il ne pouvait les forcer. Enfin il y en eut un qui, en faveur de la légèreté de la voiture, se décida. Nous passâmes fort bien Bouchain, mais à un petit village de dix maisons, à une demi-lieue avant Marchiennes, je fus éveillé par la voiture qui s'arrête, et un monsieur qui demande à Reutersvaerd son certificat. Je fis semblant de dormir; après l'avoir lu pendant cinq minutes, il dit que cela ne valait, qu'il y avait *de par le roi*, et pas *de par la loi*, ce qui voulait dire que la loi était avant le roi; que d'ailleurs il n'y avait pas de signalement, et qu'il n'était pas bon. Reutersvaerd se fâcha et dit : « *Mais c'est le passe-port du ministre, « il doit bien savoir comment il les faut, et notre ministre ne nous au- « rait pas donné un passe-port, s'il n'avait été en règle.* » — Le monsieur dit : « *Il n'est pas conforme au modèle que nous avons; il ne « vaut rien.* » — Alors le postillon, qui vit la plaque de courrier, dit : « *Monsieur, mais est-ce que vous ne voyez pas que ces messieurs sont « courriers? Vous n'avez pas le droit de les arrêter.* » « *Sûrement,* » — dit Reutersvaerd, — « *et courriers suédois; cela est dans le passe-port, et voilà celui de notre ministre.* » Cet imbécile n'avait pas encore

découvert cela, et, comme il vit que Reutersvaerd devenait poli, il devint insolent. Après une seconde lecture, il nous laissa passer. Il nous dit que nous ne devions pas être surpris d'être encore arrêtés à Marchiennes ; effectivement nous le fûmes à la seule porte qu'il y a en entrant, par une sentinelle en veste grise. L'officier, en vieil habit brun ; après lui avoir dit que nous étions des courriers et montré les passe-ports, il nous laissa passer. Nous fûmes encore arrêtés avant Orchies à une barrière nationale, établie pour la recherche de l'argent. On fut poli et ne nous visita pas. A Orchies, qui est un gros endroit, on ne nous dit rien. Le postillon nous avertit que nous pouvions jeter nos cocardes. A une lieue d'Orchies nous fûmes hors de France, on ne nous visita pas, et nous étions trop heureux d'en être dehors. A quatre heures nous étions à Tournai, nous y dînâmes bien et dans la même chambre où nous avions couché en allant. Quelle différence! A cinq heures et demie nous partîmes. Le soir et la nuit furent excessivement froids ; les roues criaient comme en Suède. Nous arrivâmes à Bruxelles à trois heures du matin. Ma joie fut grande d'avoir si bien réussi et de me trouver chez moi.

Le 27. Lundi. — Le baron de Breteuil me prévint que M. de Mercy s'est plaint du mécontentement que la reine témoigne de l'empereur, qu'il m'en croit la cause ; a donné à entendre qu'il l'avait découvert. Ce ne pourrait être que par mes lettres, et je ne crois pas qu'ils aient pu les déchiffrer, le chiffre de Suède est trop difficile, et mes lettres pour Paris, écrites en blanc, ne seraient pas parvenues, si elles avaient été lues. Mais c'est un soupçon à cause du parti pris par le roi de France de s'adresser lui-même aux puissances. M. de Mercy a fait sentir que j'étais très-suspect et très-incommode, il l'a souvent prié de ne pas me redire ce qu'il lui confiait. Cela ne me fait pas de peine et me prouve qu'ils ne m'ont pas cru aussi clairvoyant. Je fus chez le comte de Mercy, il me parla des affaires, de l'incommodité dont étaient les princes, qu'il fallait les écarter, qu'ils seraient mieux dans le Midi. Je fus de son avis, excepté pour les écarter tout à fait, mais qu'ils pourraient être utiles en seconde ligne et en dirigeant leur conduite.

Mars. *Le 2. Vendredi.* — Au cercle à la cour, depuis longtemps l'archiduchesse ne me parle plus des affaires. Nouvelles de Pétersbourg, pas très-bonnes. L'impératrice, trop prévenue pour les princes, croit aux calomnies contre le baron de Breteuil, ne fait pas assez

le cas de la lettre de la reine ; je crains aussi que Bombelles ne voie trop en noir. Berlin toujours bon. Je crois qu'il faut consentir à tout pour faire arriver les troupes ; c'est le principal.

Le 5. Lundi. — Dîné chez M. de Breteuil. Thugut et Browne se sont lâchés contre l'empereur en mécontentement de ce qu'il ne voulait pas agir. Le premier l'a dit au baron, en ajoutant qu'il en était sûr. Il a aussi douté qu'il voulût rétablir les choses en France comme elles étaient, et a dit que, pour s'en assurer, il fallait demander à M. de Mercy s'il entendait rendre au roi le maniement des finances, comme avant la révolution. Il croit, et je suis de son avis, que l'empereur veut éviter d'agir, mais que, s'il y est forcé, il veut être assez fort, avec la Prusse, pour exclure les cours du Nord et donner à la France un gouvernement mixte qui la mette dans sa dépendance et lui ôte toute sa force et son influence en Europe. C'est pour cela qu'il a consenti aux 50,000 hommes posés par la Prusse, afin de présenter aux cours du Nord cette force comme suffisante, les empêcher par là d'en envoyer, et, s'il n'y peut parvenir, au moins avoir une grande supériorité et décider de tout. Mais avec l'influence de l'impératrice, la bonne volonté de la Prusse et l'ambition du duc de Brunswick, ce plan sera aisé à déjouer, et il faudra alors mettre en avant les princes, leur faire faire des réclamations, concertées avec le roi, auxquelles les puissances auront l'air de céder. Il a conseillé au baron de ne s'engager vis-à-vis de Mercy au remboursement d'argent que lorsque le roi serait rétabli dans la plénitude de son autorité.

Le 6. Mardi. — Dépêche de Caraman à Berlin, bonne, et de Bombelles pas autant ; mais il est d'un caractère inquiet, cela se voit, et il y a trop de choses contre Esterhazy dans ses lettres. L'impératrice, qui n'a jamais eu de relations qu'avec les princes, est trop prévenue pour eux. Il faut du temps pour la désabuser. — M. de Calonne a été à Cologne sans voir le maréchal de Castries. Il a fort désapprouvé, vis-à-vis de quelqu'un avec qui il a causé, le système du baron de Breteuil que le roi doit être le maître de sa confiance vis-à-vis des princes.

Le 8. Jeudi. — L'évêque vint à sept heures et demie me dire que l'empereur était mort subitement ; qu'on avait interrompu le spectacle et que l'acteur l'avait annoncé ; qu'il y avait eu deux ou trois applaudissements. Je sus effectivement qu'un courrier était arrivé.

L'archiduchesse l'ignorait ; elle envoya même, au sortir de table, M. de Metternich pour voir s'il y avait des lettres pour elle. Elle fit venir le soir tous les généraux et leur parla fort bien et avec bonne contenance. — M. de Mercy avait été à deux heures chez le baron de Breteuil ; il parla de la réponse de l'empereur. Le baron la désapprouva, la trouva trop longue, etc., etc., mais il ajouta que sans doute M. de Mercy savait qu'il paraîtrait bientôt une autre déclaration commune, qui serait meilleure. M. de Mercy répliqua : « *Comment, monsieur, une déclaration ! ce ne sont plus des déclarations qu'il faut ; l'empereur l'a senti, et a enfin changé de système.* » Puis, se levant avec vivacité et portant la main à son épée : « *C'est de cela qu'il faut ; l'empereur y est décidé, et bientôt vous en aurez.* »

Le vicomte de Vérac, qui vint me voir le soir, me dit que dans les rues on se disait : « *L'empereur est mort, eh bien, c'est bon* ». Lui, l'évêque et beaucoup de gens croyaient que cela allait tout changer et tout retarder, occasionner des longueurs. Je ne fus pas de cet avis, je le leur prouvais, et je sens que le baron de Breteuil avait été de mon avis. Je pris alors mon parti d'écrire à la reine mon opinion là-dessus, que je lui envoyai le lendemain par la poste.

Le 9. Vendredi. — Dans toutes les sociétés hier au soir la mort de l'empereur avait fait peu d'effet et n'avait pas dérangé les parties. Les généraux ne témoignaient pas même là-dessus le moindre chagrin, mais presque le contraire. Thugut dit au baron qu'il en était bien aise. Dans la ville (1) cela ne faisait aucune sensation ; les officiers en étaient même contents. On avait répandu des billets pour exciter le peuple à la révolte, en disant que c'était le moment, qu'il fallait en profiter et séduire les soldats. Les portes de la ville furent fermées depuis onze heures du matin, mais rien ne paraissait en ville. Les uns disent qu'il est mort d'une fluxion de poitrine ; d'autres, et c'est le chancelier Crumpipen et M. de Metternich, qu'il a eu le 24 une attaque de colique, qu'il a été saigné trois fois, et que le 2 à midi l'attaque est revenue, et qu'il est mort dans des vomissements affreux. On veut dire par là qu'il est mort empoisonné. Tant mieux ; cela prouvera la nécessité d'exterminer les monstres en France. L'objet de M. de Crumpipen, en accréditant cette nouvelle, est au

(1) Bruxelles.

contraire de prouver le danger qu'il y a de se mêler des affaires de France.

Le 10. *Samedi.* — Les soldats sont contents de la mort de l'empereur. Une sentinelle, qui vit du mouvement le lundi soir, demanda ce que c'était; on le lui dit. Réponse : « *Oh! oh! er ist dodt, no so vivat Franciscus der Soldaten Vater!* »

Le 13. *Mardi.* — M. de Narbonne, renvoyé du ministère par le roi, à cause de sa conduite indigne vis-à-vis de M. Bertrand, ministre de la marine, qu'il a voulu perdre de toutes les manières possibles, et à cause des lettres qu'il s'est fait écrire par les maréchaux Rochambeau et Luckner et Lafayette pour conserver le ministère. Le chevalier de Grave, jeune démocrate de 28 à 30 ans, lui succède. M. Bertrand a demandé sa démission et l'a eue. M. de Lessart a été arrêté, avec ses papiers, par ordre de l'Assemblée, et mis en état d'accusation. C'est un triomphe des jacobins. On dit que M. Cahier de Gerville s'en va; ce serait fort heureux. Ce sont MM. Duport, Barnave et Alex. Lameth qui auront désiré le renvoi de M. de Narbonne; ils en sont mécontents, et on dit qu'il les avait trompés.

Le 14. *Mercredi.* — Duplicité de l'empereur qui a fait croire que tout ce qu'il a voulu faire, et les ordres donnés au maréchal Bender ont été retardés par la reine et le baron de Breteuil. Le prince de Nassau se conduit à merveille.

Le 18. *Dimanche.* — Lettre de Crawford qui m'inquiète d'autant plus que le chevalier de Coigny avait mandé le projet des jacobins de mettre la reine dans un couvent ou la mener à Orléans pour être confrontée avec M. de Lessart, et qu'il y a quelques jours, le 10 mars, M. Vergniaux avait dit dans l'Assemblée : « *Il faut que la « terreur entre à présent dans ce palais d'où elle est sortie tant de « fois; que tous ceux qui y sont tremblent; il n'y a qu'une seule per- « sonne inviolable.* »

Le 22. *Jeudi.* — Lettre de Mme de Lamballe au baron de Breteuil, qui mande que l'on veut dénoncer la reine dans l'affaire de M. de Lessart et la séparer ainsi du roi pour la mettre dans un couvent. Cela se rapporte à ma lettre de Crawford. Je crois au projet, mais je doute de l'exécution. L'abbé de Saint-Albin dit qu'on croyait que la reine s'en irait; je ne crois pas qu'elle se sépare jamais du roi, et où irait-elle? cela serait difficile, à cause de Coblence.

Le 23. *Vendredi.* — Trouvé Goguelat chez moi en rentrant. Il

avait passé par Calais, Douvres et Ostende. Il était parti depuis huit jours. Leur (1) situation fait horreur. J'en fais le détail dans ma dépêche au roi du 24, avec les événements qui ont préparé le tout. On a entendu des députés dire : « *Lessart s'en tirera; mais la reine ne s'en tirera pas.* » Deux autres, sur la terrasse des Feuillants, disaient, en parlant du départ du roi : « *Ces b..... là ne partiront pas, vous le verrez.* » Iriarti a demandé un congé et ira à Madrid, chargé de la même commission que Simolin à Vienne. Goguelat n'avait qu'une petite autorisation qui disait :

« Je vous prie, mon neveu, d'avoir confiance à tout ce que le pro-
« teur vous dira de notre part. — MARIE-ANTOINETTE. »

« Je me joins à votre tante et pense absolument comme elle. — LOUIS. »

Nous fûmes voir le baron de Breteuil. Il m'eut l'air de ne pas trop approuver la démarche. Il n'en dit cependant rien.

Le 24. *Samedi.* — Goguelat vu Mercy ; il lui donna de bons conseils pour Vienne, qu'il fallait surtout appuyer sur les petits détails. Il dit qu'il n'y avait de ressource que la force et qu'il faudrait s'y décider. La reine avait écrit à M. de Mercy au sujet de la réponse de l'empereur à ce mauvais mémoire une lettre assez forte, qu'il ne nous a pas montrée ; pour l'avoir, Gog. devait demander de la part de la reine à la copier ; mais, craignant qu'il ne la refuse sous prétexte qu'il ne l'avait plus, il en discuta quelques points et se la fit montrer, alors il la demanda, et Mercy la lui promit au retour.

Le 25. *Dimanche.* — Goguelat parti à une heure. Il vit Espienne qui revient de Coblence fort mécontent de tout ce qu'il a vu, et disant qu'il se croit plus utile chez lui, s'il y a quelque chose à faire ; qu'il est sûr de rassembler 500 hommes. Il dit beaucoup de bien du comte d'Artois et de ses intentions. Il a trouvé M. de Jaucourt sage et modéré. M. de Calonne est regardé par tout le monde comme un fat et un étourdi; il a trouvé le comte d'Artois disposé à la patience, et sentant que tout cela ne pouvait être si prompt ; mais les autres Français ne sont pas dans les mêmes dispositions. — Dîné chez moi avec le baron de Thugut; il pense à merveille; il me dit qu'il y a 15,000 hommes dans le Milanais, pour la sûreté du roi de Sardaigne, si on agit. Il désapprouve la réponse de l'empereur qui a causé

(1) La famille royale de France.

le renvoi de Lessart ; il en voulait une insignifiante, et l'envoi sur-le-champ des 50,000 hommes, et faire alors une réponse ferme. Il a raison. Il blâme de Mercy et ceux qui ont fait la réponse, et voudrait qu'on agisse avec force au plus tôt et que le roi pût partir.

Lettres de Suède : l'impératrice voit mal les affaires de France et Esterhazy est bien coupable ; c'est chez lui manque de réflexion et de jugement et non d'attachement, mais cela fait bien du mal.

Le 27. Mardi. — Simolin a reçu ordre de revenir de Vienne à Pétersbourg. Bombelles se plaint toujours : il a mal saisi l'esprit de sa commission, il se voit toujours ambassadeur, et non voyageur, et a des prétentions. L'impératrice très-prévenue pour les princes.

AVRIL. *Le 3. Mardi.* — Le duc d'Uzès à la tête de 150 gentilshommes français vint me voir, pour avoir des nouvelles [de l'assassinat du roi de Suède]. Lettre de la reine.

Le 12. Jeudi. — Reçu des lettres de Suède du 23 et du 27. Le bulletin mauvais. Dans l'enveloppe de Brégart était un papier où il est dit que le roi (1) est mort le 29 vers midi ; j'en fus atterré. Le baron de Hopp, ministre de Hollande, dit la même chose. Je voulais espérer que non, mais je ne le pouvais ; les détails sur son état étaient trop mauvais ; je fus très-tourmenté.

Le 17. Mardi. — Dîné chez Breteuil. Thugut lui a dit que le roi de Hongrie avait écrit ici, était las de ce qui se passe en France, et décidé à agir et à y mettre fin ; qu'il ferait marcher les troupes, qu'il fallait amuser les Français pendant deux mois, qu'elles puissent arriver, et que, s'ils attaquent ou non, il était décidé à les attaquer.

Le 25. Mercredi. — Un ingénieur nommé Obredi, qui a été envoyé reconnaître le pays, les Français et la disposition des habitants, rapporte que M. de Rochambeau est campé depuis lundi sous Maubeuge, vis-à-vis de Mons, dans une très-belle position et retranchée ; que les dispositions sont telles que rien n'empêche les Français d'entrer et d'arriver jusqu'à Bruxelles ; qu'il n'y a aucune précaution prise pour les arrêter ; que les troupes sont placées tellement qu'elles seraient coupées et ne pourraient jamais se réunir ; qu'il n'y a absolument rien de fait, que cela fait horreur, et qu'il n'y a pas un ins-

(1) De Suède.

tant à perdre. Lorsqu'il en rendit compte à l'archiduchesse, elle se mit à pleurer, disant qu'elle était perdue. Il a trouvé les habitants vers les frontières très-mal disposés ; en un mot il a trouvé leur position très-dangereuse, leur inertie et leur apathie a été extrême. Ils n'ont rien fait. La jalousie du général Browne contre le maréchal Bender est extrême, et gâtera tout. Ce premier n'a jamais été reconnaître le pays. Un homme fidèle de Namur, qui a été patriote, a demandé depuis deux mois, par le baron de Breteuil, d'être appelé ici pour donner des éclaircissements importants pour le gouvernement. M. de Metternich l'a oublié et il n'a pas encore été entendu ni appelé. Quand on parle d'affaires importantes à l'archiduchesse, elle pleure ; le duc Albert bavarde ; Mercy dit qu'il n'a rien à faire, mais qu'il en parlera à Metternich, qui les oublie ; cela fait horreur. S'ils en souffraient seuls, il n'y aurait pas de mal. Bender voulait former un cordon, depuis Ostende à Luxembourg : belle platitude! — On va faire camper et prendre une position. Le général Ferrari, homme de mérite, est indigné ; il n'est pas employé ; il a indiqué plusieurs positions importantes à garder, auxquelles on n'avait pas pensé.

Le 26. *Jeudi.* — Dîné à la cour, l'archiduchesse ne me parla pas. Le camp de Rochambeau n'est rempli que de 100 pièces de canon et 1,200 hommes. Il a écrit de Valenciennes au général Beaulieu à Mons, par un aide de camp accompagné de deux trompettes ; sa lettre est datée l'an IV de la Liberté : il déplore les maux de la guerre et demande que, pour épargner du sang, on ne fasse de part et d'autre aucune hostilité avant que la *guerre franche* (?) commence, qu'il n'est pas autorisé à faire cette proposition, mais qu'il espère que le général en fera part au gouverneur général, et que, s'ils n'ont pas assez de confiance en lui, il enverra un courrier à Paris prendre les ordres du roi. Il parle toujours en son nom. L'aide de camp arriva à Mons au moment de la parade ; on la lui laissa voir, et on le renvoya après. Les troupes se mettront en mouvement le 29, et seront campés du 5 au 8.

M. de Breuil est arrivé ici comme chargé des affaires de France, mais sans avoir déployé son caractère ; de sorte qu'étant de ce pays, on ne peut le renvoyer sans lui faire son procès, et on ne peut même l'attaquer sur ses dépêches en chiffre, car il les fait signer par M. de la Gravière, qui attend le ministre qui doit le remplacer. Ce Breuil

est un gueux qui a été dans la révolution du Brabant et qui est du pays.

Le 30. *Lundi.* — Reçu le matin nouvelle qu'il y a eu une affaire près de Tournay, où les Français ont été repoussés. Voici la relation : on fut toute la journée fort inquiet sur Mons. A deux heures, je rencontrai M. de Metternich ; il me dit qu'on venait d'apprendre qu'il y avait eu une affaire entre les avant-postes à Mons ; il ajouta qu'il avait eu les plus vives inquiétudes que les troupes n'eussent pas le temps de se rassembler avant l'attaque des Français ; qu'à présent il était tranquille sur ce point. *D'ailleurs*, ajouta-t-il, *ce n'est pas ma faute, car depuis trois semaines j'en ai averti et je n'ai cessé de presser là-dessus; ils n'ont jamais voulu rien faire.* — En rentrant de la promenade à huit heures du soir, j'appris que les Français avaient été repoussés et bien battus à Mons. Voici ce que le comte de Metternich m'écrivait là-dessus et la relation de Beaulieu. Il m'envoyait aussi l'adresse des Belges. Lui et le comte de Mercy avaient été dans les plus grandes inquiétudes depuis l'arrivée du premier courrier ; que tout le pays était fort mal disposé et notamment la ville de Bruxelles ; que, s'ils avaient été battus, on aurait vu ici les horreurs d'Avignon ; qu'on avait trouvé dans la partie du rivage des uniformes nationaux et des cocardes ; qu'il y avait même eu des gens qui en avaient porté. La joie ne fut pas très-grande dans la ville ; on cria quelques vivats à l'archiduchesse, qui alla se promener au parc. On dit que M. de Biron, qui commandait les troupes, avait disparu au commencement de l'action ; on donne des éloges à la manière dont les compagnies françaises qui y étaient se sont conduites.

Mai. *Le* 10. *Jeudi.* — Les princes ont écrit à l'archiduchesse pour lui offrir tous les Français qui sont à leurs ordres, et qu'ils avaient de même écrit à Vienne. Elle a répondu qu'elle ne pouvait rien décider avant d'avoir des ordres du roi ; c'est d'après l'avis de M. de Mercy, qui a dit au baron de Breteuil qu'ils étaient décidés à ne pas se servir des Français et à ne les admettre à rien. Il a dit au baron Thugut que tout ce qu'il craignait était que le baron de Breteuil fût mêlé dans tout cela, et qu'il fallait l'en exclure. Il lui a dit de dire à Vienne, où il va, que, quoiqu'il fût décidé à se retirer, il resterait à cause de la circonstance si intéressante et où il pourrait être utile, qu'il continuerait à traiter les affaires et qu'il désirait être chargé de faire la paix, mais à condition qu'il eût plein pouvoir de la faire

comme il voudrait. Dans ses propos on voit toujours le désir de négocier et de faire un accommodement, qui ne serait que mauvais, car il est lié par La Borde avec les constitutionnels Barnave, Lameth et Duport, etc., et n'a pas dit au baron de Breteuil l'offre des princes. J'ai conseillé au baron de Breteuil de lui répéter la même offre et de lui répéter l'avantage de l'accepter, et le danger de le refuser dans un moment où ils n'ont pas assez de troupes et où les émigrés pourraient servir à débaucher des troupes françaises, et, s'il refuse, le prier de se rappeler l'offre qu'il lui en a faite.

Le 13. *Dimanche.* — Limon venu chez moi me dire que les pairs et les parlements étaient convoqués du 25 au 30 à Coblence. C'est apparemment pour faire la constitution. Il se plaignit de ce que le baron de Breteuil ne le traitait pas assez bien, et ne faisait pas assez de cas de lui ; qu'il se confiait à des jeunes gens qui réalisaient tout, et qu'il pourrait l'employer lui utilement. Le baron de Breteuil a tort : le Limon est un gueux, mais il faut le ménager et s'en servir, sans y avoir confiance.

Le 19. *Samedi.* — 82 hommes du régiment de Saxe rentrés en France ; c'est un grand malheur ; mieux vaudrait qu'ils ne fussent pas sortis. Le baron de Breteuil vu l'archiduchesse et Mercy. Pour les émigrés, ils n'en veulent pas dans leurs armées. Mercy dit que cela ferait croire que les puissances partagent leurs opinions et veulent tout rétablir sur l'ancien pied, et que tous les partis se réuniraient contre eux. Le baron dit que dans ce cas il était sûr que la Prusse ne les repoussera pas. L'archiduchesse choquée de cela.

Le 21. *Lundi.* — Lettres de Russie et de Berlin que tout marche ; que le duc de Brunswick sera à Coblence le 9 juillet ; que le 13 tous les émigrés seront cantonnés dans les environs de Philippsbourg ; qu'on mande aux princes de se tenir tranquilles jusque-là ; que Caraman doit voir le duc de Brunswick à Halberstadt ; que les rois de Hongrie et de Prusse ont demandé aux princes d'Allemagne d'être prêts au mois de juillet. — Un courrier de Londres passe par Berlin et Vienne ; il porte l'assurance de la neutralité parfaite du roi d'Angleterre et qu'il verra avec plaisir ce que les puissances feront pour le roi de France. L'impératrice morte. Dépêche de Russie à moi assez bonne, mais rien de positif.

Le 26. *Samedi.* — Strücker arrivé ; parti mercredi matin. Il dit que le désordre est à son comble à Valenciennes. Rochambeau aurait

été massacré comme Dillon, s'il ne s'était tenu caché à l'abbaye Saint-Sauve trois jours ; on a été le chercher trois fois. Lundi Luckner voulut lever le camp ; le soldat refuse en jurant contre ce ... d'étranger qui voulait les mener à la boucherie, mais qu'ils le pendraient, et qu'ils voulaient savoir pourquoi et où ils iraient. Royal-Suédois refuse d'aller en garnison à Douai ; trois soldats rencontrèrent le duc de Chartres, ils l'ont arrêté, lui ont dit des sottises ; que, si on les faisait partir, ils le massacreraient ; que c'était lui qui machinait tout cela ; qu'il était un gueux, que sa place était à Coblence avec les autres princes, mais qu'il s'était si mal conduit qu'il n'osait y aller.

Juin. *Le* 1er. *Vendredi.* — Vicomte de Caraman de retour, porte assurances positives du roi de Prusse qu'il n'abandonnera pas le roi de France ; qu'il n'écoutera aucune négociation ; qu'il veut que le roi soit libre et fasse la Constitution qu'il veut ; qu'il paiera aux princes la solde des troupes qui passeront. L'impératrice (1) lui mande qu'elle envoie 15,000, dont 3 de cavalerie, qui débarqueront à Wismar et traverseront l'Allemagne. Caraman l'a vu (2) avec le duc de Brunswick à Magdebourg, tous deux fort bien. Les troupes toutes arrivées le 4 août, les Prussiens sur la Moselle et la Meuse, les émigrés sur Philippsbourg, les Autrichiens dans le Brisgau. 15,000 hommes aux ordres de Clairfait agiront de ce côté-ci ; le reste, aux ordres du duc Albert, pour garder le pays. Tout avancera pour masquer les plans, et le duc marche avec 36,000 hommes d'élite droit sur Paris.

Le 7. *Jeudi.* — Bergstedt arrivé à 9 heures du soir, passé fort bien à Valenciennes. Il dit que les jacobins sont tranquilles depuis le renvoi de la garde du roi ; c'est pour être maîtres de sa personne et l'emmener avec eux ; ils y réussiront, car ceux qui veulent l'empêcher n'ont point de chef, et, comme ce sont les chefs de bataillon qui commandent toute la garde nationale pendant deux mois, il ne peut y en avoir. Servan brouillé avec Dumouriez, qui voulait dominer ; il a voulu quitter, car on demandait compte des 6 millions pour les dépenses secrètes. Les jacobins, qui le soupçonnent, l'auraient chassé, mais ils ne savent par qui le remplacer. Luckner trouve l'armée trop mauvaise pour attaquer ; Dumouriez insiste et veut y aller, pour

(1) De Russie.
(2) Le roi de Prusse.

l'y décider ou commander. C'est Mme de Staël qui a écrit les lettres des généraux à Narbonne, et qui a fait renvoyer Lessart. Tous les constitutionnels, amis de Narbonne, n'ont pas été à l'Assemblée pour le défendre, et comme cela les jacobins ont réussi à le mettre en accusation. C'est une intrigue de Mme de Staël. Elle porte toujours du poison pour en prendre, s'il arrive quelque chose à Narbonne. Elle a été, déguisée en homme, à Arras le voir ; elle a versé en revenant; cela a fait histoire. Elle a été absente du mardi au dimanche.

Le 10. *Dimanche.* — Lettre de la reine de France. Ordres à Luckner d'attaquer, etc.

Le 12. *Mardi.* — Luckner est campé avec 20,000 hommes; vers Tournay il y a 16,000 hommes. L'attaque sur les Français a manqué parce que la colonne du centre a attaqué trop tôt et que les deux autres, à cause des mauvais chemins et du terrain gâté par la pluie, n'ont pu arriver ni la cavalerie agir. Sans cela la retraite leur aurait été coupée. Les Autrichiens y ont perdu plus de 800 paires de souliers. Ils voulaient entamer une affaire générale avec Lafayette et s'emparer de Maubeuge ; les Français qui y étaient ont été fort maltraités : à peine leur a-t-on permis de voir, et on disait qu'il y avait des hussards postés derrière la ligne pour les forcer à se retirer, s'ils s'étaient trop avancés.

Le 16. *Samedi.* — Déchiffré la lettre de Paris; Mercy me parla fort là-dessus, disant qu'on ne pouvait plus négocier avec aucun parti, tous également scélérats et ne voulant que s'emparer du pouvoir; qu'il n'y avait plus que les baïonnettes ; que ce serait folie de vouloir de haute lutte rétablir tout sur l'ancien pied; qu'il fallait commencer par créer une autorité, la rendre au roi, lui donner le droit de paix, de guerre, d'alliances ; mettre l'armée et les grâces dans ses mains ; rétablir la noblesse dans tous ses droits et prérogatives honorifiques ; rétablir un peu le clergé sans lui rendre ses biens, et préparer les choses pour que le roi pût ensuite peu à peu reprendre la même autorité qu'il avait, et que dans dix ou quinze ans il l'aurait ; qu'il avait toujours prévu que l'Angleterre et l'Espagne iraient mal; que le roi de Prusse donnait à la première réquisition 7 à 8,000 hommes de Westphalie, que 7,000 arrivaient du Brisgau et qu'avec cela il n'y avait rien à craindre ici. Il ne croit pas que le roi et la reine courent des dangers personnels, mais qu'ils pourraient bien être emmenés dans l'intérieur. Qu'il écrira à Vienne pour pré-

venir sur l'envoi de ce constitutionnel et de ce qu'il faut dire, selon le désir de la reine, et qu'il lui fera une réponse dans le même sens. En tout, il parla fort bien. — Tous les ministres, excepté Dumouriez, renvoyés, on croit, pour avoir proposé le rassemblement des 20,000 hommes. Je crois que Dumouriez ne tardera pas à être chassé à son tour.

Le 24. *Dimanche.* — Cosmopolite du 21. Affreuse relation de l'attentat du 21 au château des Tuileries ; horrible ! elle est ci-jointe, les suites font frémir.

JUILLET. *Le* 4. *Mercredi.* — Le baron de Breteuil croit que Mercy savait par les constitutionnels, avec lesquels il est toujours en relation, le voyage de Lafayette à Paris, et qu'il l'approuvait. M. de Toulongeon est allé à Vienne négocier pour qu'on prenne les troupes de son commandement de Franche-Comté à la solde de l'empereur. Les princes l'ont désapprouvé ; cependant il va son train en disant que cela lui paraît avantageux.

Le 8. *Dimanche.* — Lasserez arrivé avec une lettre de la reine pour moi et Mercy. Elle veut qu'on agisse et parle au plutôt. Cela ne se peut, avant l'arrivée des forces, car il ne faut parler qu'en agissant.

Le 9. *Lundi.* — Vu Mercy. Il est de mon avis qu'il faut être prêt à agir lorsqu'on parlera. La reine lui demande que dans le manifeste on rende Paris responsable du roi et de sa famille ; elle demande s'il ne serait pas bon de sortir de Paris. Il répond « oui », si on est sûr d'un parti pour protéger la sortie, et aller alors à Compiègne, et appeler les départements d'Amiens et de Soissons. Il me parla bien sur le manifeste, qu'il faut y laisser de l'espoir à tous pour sauver le roi, excepté les factieux ; pas parler de la constitution ; qu'il faut lui faire la guerre sans le dire, et l'anéantir. Il se plaignit des entours du baron de Breteuil qui empêchent de lui rien confier ; que le roi ne doit pas tout de suite reprendre son autorité, cela est impossible, mais peu à peu ; qu'on le calomnie, accuse de froid pour les intérêts de la reine ; que sa correspondance fait foi du contraire, mais qu'il n'ose se livrer aux Français, qui tous, même les aristocrates, ne valent rien ; — qu'il a toujours écrit à Vienne, mais qu'il ne peut en venir à bout. Il dit cela avec humeur et impatience ; qu'il a instruit l'archiduc Charles de tout, et de la lettre de la reine pour en parler à l'empereur. Il était indigné de la conduite de l'Espagne, qui

se couvre, disait-il, de boue. Je lui parlai de réclamer les Suisses ; il me dit que l'empereur y avait un homme pour cela et qu'il avait invité le roi de Prusse à se joindre à lui et user de son influence. Léonard arrivé de Paris, portant une lettre de la reine pour moi.

Le 10. *Mardi.* — Renvoyé Lasserez avec une lettre à la reine. Gazette universelle du 7, discours horrible de M. Danton au conseil général de la commune de Paris ; cela fait horreur. Lettre de la reine par la poste.

Le 12. *Jeudi.* — Le duc de Brunswick se conduit bien. Les princes ont des prétentions ridicules, il n'y cède pas. M. de Lambert y est fort utile, et les contient un peu. Calonne est toujours fou ; il n'était pas content des cantonnements désignés et avait engagé M. Schonfelt de les faire changer. Son expression était : « *Nous avons enfariné Schonfelt.* » Schonfelt s'est perdu pour avoir voulu s'en mêler, et le duc de Brunswick disait : « *S'ils croient m'enfariner aussi ils se trompent.* » — Le maréchal de Broglie se plaignait de ne pas trouver assez de place dans les cantonnements. Le duc lui répondit : « *A la bataille de Berghen, vous aviez plus de monde, et vous n'occupiez pas tant de terrain.* » — Le roi de Prusse a déclaré qu'à l'entrevue avec les princes il ne voulait traiter qu'avec le maréchal de Castries, qu'il ne fallait amener que lui, et qu'il ne voulait pas voir Calonne.

Le 13. *Vendredi* — Prince de Nassau arrivé. Les princes [ont] fait un mémoire bête et insolent pour le roi, envoyé à toutes les cours ; que le roi (1), par faiblesse, se laisse aller aux constitutionnels pour demander une trêve et négocier, et qu'il ne faut pas l'écouter ; communiqué au baron, pour qu'il leur réponde. Le baron assure du contraire ; il en écrivit à M. de Schoulenbourg et au duc de Brunswick, qui lui avait écrit pour lui demander si cela était vrai. Il avait assisté à un conseil des princes, où on avait parlé. Calonne a dit que sûrement le baron (2) ne répondrait pas à ce mémoire, pour faire entendre qu'il est de cet avis. Nassau se plaint de lui et de Esterhazy qui est, dit-il, plus occupé de rester à Pétersbourg et de plaire à l'impératrice, que des affaires du roi et de la reine. M. de Menou arrivé de Paris ; il a été au Château le 20, mais seulement dans

(1) Louis XVI.
(2) De Breteuil.

l'escalier ; il conte qu'ayant voulu entrer par la porte de la cour de Marsan, deux grenadiers nationaux, qui y étaient au lieu des Suisses, lui avaient refusé l'entrée ; qu'un moment après dix sans-culottes, sortant d'un cabaret et armés de piques, ou de bâtons avec des couteaux au bout, se sont présentés ; on les a laissés passer ; il a passé avec eux, mais les grenadiers, l'ayant reconnu, l'ont voulu faire sortir. Alors il leur a montré un bâton où il y avait un marteau et une petite hache, en guise de pommeau en ajoutant : *J'en suis aussi !* et alors ils l'ont laissé passer.

Le 14. *Samedi.* — J'ai reçu de Paris une brochure : *le Cri de la douleur ou journée du* 20 *juin ;* c'est de Mercier, très-bien fait et digne d'être gardé.

Le 22. *Dimanche.* — Vicomte de Caraman revenu très-content ; major au service de Prusse, et doit suivre le roi ou le duc de Brunswick, comme il voudra ; traité comme ministre de France. *Exposé succinct* des raisons du roi de Prusse pour la guerre ; fort bien, excepté une phrase autrichienne « *pour rétablir un pouvoir loyal* », etc. : ils ont senti que cela ne valait rien. Projet de manifeste montré à Caraman, par Schoulembourg ; bon, mais trop long. Il y était question du rassemblement d'états généraux ; Caraman l'a désapprouvé, Schoulembourg en convint, mais que c'était l'idée de l'impératrice apportée par Nassau ; promis cependant de le changer. Caraman fait sentir qu'il fallait que cela fût très-court, et fort insister sur la liberté du roi qu'on voulait, sur la responsabilité de Paris ou telle autre ville où le roi serait ; promettre sûreté et protection à tous les citoyens paisibles, tous ceux en armes traités comme rebelles au roi. Schoulembourg a senti cela et Bischoffswerder encore mieux. Ils ont avoué que les Autrichiens leur avaient dit que Lafayette et les constitutionnels négocient avec eux, mais qu'ils avaient tout rejeté. — Ce sont les Prussiens qui ont exclu Mercy et La Marck des conférences. Turpin passé avec tous les plans de la frontière et ménagé des intelligences avec ceux qui restent. Fort embarrassé des princes. Monsieur et le comte d'Artois restent avec le roi de Prusse. On voulait abandonner la prise de l'Alsace à Condé et les émigrés, car on croyait que Hohenlohe ou Clairfait ne pourrait pas la contenir. J'ai conseillé de le faire aller en Espagne, pour savoir au juste ce qu'elle veut faire et si elle veut se faire donner des armes pour les catholiques et les mécontents, les armer et se former un corps utile qui

empêcherait l'enlèvement du roi, si l'Espagne refuse se porter du côté de la Savoie et y rassembler les mécontents qui n'ont pas de chefs. — Saint-Foix écrit au baron (1) que les jacobins ont baissé et que l'occasion est bonne pour le duc de Brunswick de négocier une trêve, une convention nationale et un congrès, que c'est le seul moyen de chasser l'Assemblée, de faire des changements dans la constitution et rétablir ; que jamais on n'y parviendra par la force, etc., etc. Les Autrichiens ont désarmé sans peine une vingtaine de villages en France.

Le 23. *Lundi.* — Reçu quatre lettres de Paris. Leur (2) situation est alarmante ; ils demandent la publication du manifeste et l'entrée des armées. Ils croient qu'ils seront emmenés. La reine n'a pas voulu céder à la proposition des constitutionnels avec Lafayette et Luckner d'aller à Compiègne, pour ne pas tomber dans leurs mains et fournir aux puissances, peu bien voulantes, un prétexte pour négocier.

Le 24. *Mardi.* — Lettre de Schoulembourg bien. Mande qu'on n'entendra à aucune négociation. Il a composé un ministère : affaires étrangères, Bombelles ; guerre, la Galissonnière ; marine, du Moutiers ; garde des sceaux, Barentin ; Paris, La Porte ; finances, l'évêque de Pamiers et un conseil composé de Damecourt, Latour . . . . . et un négociant Fouache, du Havre.

Le 26. *Jeudi.* — Lettre de Limon ; il est content de la proclamation ; on a en partie adopté la sienne ; il croit que Calonne quittera les princes. Mercy me dit que dans le manifeste on rendait Paris responsable de la famille royale, que le duc de Brunswick marche le 30, que les émigrés seront divisés en trois corps, ce qu'il désapprouve, parce que, — dit-il, — cela a l'air d'une trop grande connivence avec eux et d'agir pour eux. Il voulait toujours qu'on les mît tout à fait de côté et que les puissances agissent pour elles-mêmes, sans égard à eux ; c'était le projet de Vienne. Je lui dis que je croyais cette manière des trois corps préférable, car on serait le maître de les contenir et les annuler, que si on les avait laissés, comme il voulait, tous ensemble et qu'on leur eût abandonné l'Alsace pour y opérer. Quatre cents fédérés de Marseille ont passé à

(1) De Breteuil.

(2) Le roi de France et la reine Marie-Antoinette.

Lyon ; la municipalité les a invités au spectacle, où ils ont chanté des chansons horribles contre la reine ; des citoyens honnêtes leur ont imposé silence, et ces citoyens ont été le lendemain accusés par la municipalité.

Le 28. *Vendredi.* — Vu M. Crawford ; je lui lus la déclaration du duc de Brunswick, qui est fort bien ; c'est celle de Limon, excepté le préambule, qui est supprimé (1).

Le 29. *Dimanche.* — Vu le baron de Breteuil. Limon lui avait écrit ; je lui expliquai comment la chose (2) s'était passée ; il en fut content ; dit que Limon méritait beaucoup. La Marck lui dit qu'il avait été fortement question de l'échange de la Bavière, mais que la facilité avec laquelle la Prusse y avait consenti avait fait craindre qu'il n'y eût quelque chose là-dessous, et lui a fait abandonner pour le moment ce projet.

Le 31. *Mardi.* — Limon vint me voir ; traite avec distinction. Le préambule de son projet de déclaration pas accepté, à cause de la contre-déclaration faite à Vienne et l'exposé succinct de Berlin. Il le fait imprimer séparément. Les princes demandent à l'empereur que la déclaration, avant d'être décidée, soit communiquée à Calonne, et, quoique les deux souverains et leurs ministres eussent déclaré ni vouloir voir ni traiter avec Calonne, l'empereur promit. Cependant la déclaration fut signée et puis communiquée à Calonne, par le chevalier de Rolle ; personne ne l'a vue. Il (3) obtint la permission de venir à Mayence et fit faire des représentations par Rolle, qu'il fallait faire cette pièce par quelqu'un qui connût la France ; on lui répondit que tout cela était rempli, car c'était M. de Limon. Il fit alors demander à Limon, par le prince de Nassau et Lambert, de voir son travail ; il y consentit à condition que ces deux y seraient. L'entrevue fut chez le prince de Nassau et dura deux heures ; Calonne finit par approuver tout. Schoulembourg, en offrant à Limon de faire la déclaration, lui dit que, s'il ne le voulait, on la ferait faire par un autre,

---

(1) Avec la composition de la déclaration du duc de Brunswick.

(2) Le comte de Fersen écrit le même jour en chiffre à M. Silfverstolpe : « *Bruxelles*, 29 *juillet* 1792. *C'est moi qui ai fait faire la déclaration du duc de Brunswick par M. de Limon, celui qui était autrefois attaché au duc d'Orléans, et elle a été adoptée avec de très-légers changements.* »

(3) Calonne.

car on ne voulait pas de la prose de Calonne, et qu'il devait le faire savoir au comte d'Artois. Limon refusa de faire passer cette communication. Les princes invitèrent Limon à Bingen; il y fut. Ils lui firent de grands éloges. Le comte d'Artois lui dit qu'il avait fait sentir à Calonne qu'il ne pouvait rester, et qu'il était impossible de rien faire de lui contre la volonté générale, et qu'il s'était décidé à aller en Italie. Le comte d'Artois pria Limon de rester avec lui; Limon refusa.

Le comte d'Artois : *Mais vous êtes bien resté avec Breteuil.*

Limon : *Non pas avec lui, mais à Bruxelles.*

Le comte d'Artois : *Mais vous l'avez vu.*

Limon : *Le plus que j'ai pu, mais pas tant que j'aurais voulu, car il était fort occupé.*

Le comte d'Artois : *Croyez-vous qu'il soit ministre?*

Limon : *Je crois impossible qu'il ne le soit pas, c'est le dernier du choix du roi, il a ensuite eu les pleins pouvoirs; c'est le seul homme d'État qu'il y ait. Je l'ai toujours pensé, et si je ne l'avais pas cru tel, ce que Monsieur me dit au mois de juillet* 1789, *en me demandant si je voudrais travailler avec lui et me le nommant comme le seul en état de sauver la France, m'en aurait donné cette idée.*

Le comte d'Artois : *Oui, c'est vrai, mais il m'a manqué; s'il avait des pleins pouvoirs, je devais par ma naissance en avoir, et il aurait dû se concerter avec moi. Il m'a manqué.*

Limon : *Cela est impossible.*

Le comte d'Artois : *N'importe, s'il est ministre je l'appuierai de tout mon crédit, et quel que soit le ministère, même mauvais, je le seconderai.*

L'empereur et le roi de Prusse ont grande aversion pour les émigrés. Mercy pas de crédit; Limon déjà connu favorablement à Berlin par sa correspondance avec Heymann, qui montrait ses lettres. Schoulembourg dit qu'il fallait faire agir les troupes sur-le-champ, car l'officier et le soldat commençaient à murmurer sur les fatigues et les dépenses pour les affaires de France.

Aout. *Le* 3. *Vendredi.* — Il y a eu, le 30, à l'arrivée des Marseillais une rixe très-forte avec la garde nationale; ceux qui sont au Château revenaient de dîner aux Champs-Élysées, ils ont été insultés par la populace, les Marseillais s'y sont joints, la garde nationale a tiré le sabre et bataillé, trois gardes de Saint-Thomas tués, plusieurs bles-

sés. M. du ..... (1) officier, a été massacré rue Saint-Florentin ; le maire est arrivé et a tout calmé. Santerre et Merlin étaient avec les Marseillais. La garde nationale demande justice, ou se la fera. A Lille, des prêtres, ayant lu la déclaration du duc de Brunswick, ont proposé d'empoisonner le vin et de le laisser dans les caves.

Le 4. Samedi. — Vu le baron de Breteuil. Le duc de Brunswick lui mande que l'armée est partie le 30 de Coblence, arrivera le 5 août à Trèves, y restera pour avoir du pain et fourrages et sera sur la frontière le 15 ou 16 ; que les Français sont en trois corps : 9,000 avec les princes et le roi de Prusse, 6,000 au prince de Condé avec les Autrichiens du Brisgau, et 4,000 avec le duc de Bourbon et Clairfait ; Toensin dit que des 9,000 hommes les princes ne pourront guère agir qu'avec 2 ou 3,000, le reste peu ou point équipé ; — que Lambert excède le duc de Brunswick, en entrant chez lui pour des bêtises deux ou trois fois par jour. — Caraman mande que le roi de Prusse désire que les Russes arrivent ; Nassau envoyé un courrier pour cela. Caraman croit que c'est pour les laisser en France et éviter ainsi tout soupçon de conquêtes. Les princes ont obtenu 100,000 écus du roi de Prusse et de l'empereur, chacun en disant que cela suffirait, et les deux souverains se sont promis de ne plus leur en donner. Cependant, quatre jours après, Calonne a fait demander au roi de Prusse 800,000 livres par Nassau ; le roi promit, Schoulembourg refuse à cause de l'engagement avec l'empereur. Le roi retire sa parole, Nassau lui a alors demandé cet argent en emprunt pour lui-même. Le roi a accordé, Schoulembourg fâché a demandé à Nassau sur quoi il hypothèque le payement. — Sur ses prétentions sur la maison d'Orange. Schoulembourg très-piqué, et l'arrangement de cette affaire, qu'on était intentionné de faire agréable pour lui, n'aura probablement pas lieu. Simolin dit que Vaudreuil a fait tout ce qu'il a pu pour noircir Bombelles à Vienne et le baron de Breteuil. Calonne travaille de même à Saint-Pétersbourg. L'impératrice très-prévenue contre Bombelles et le baron de Breteuil et entièrement pour les princes. Simolin l'a, — dit-il, — un peu désabusée.

Le 7. Mardi. — Dîner Sullivan. Demande de la Mun. (2). de Paris

(1) Le nom illisible.
(2) Municipalité.

pour la déchéance du roi. Très-inquiétant. Madame Sullivan, qui s'en afflige tous les jours, qui ne cesse de s'en occuper et qui en est même malade d'inquiétude, me proposa d'envoyer en Angleterre, de faire demander au roi une démarche pour leur sauver la vie ; de faire dire qu'il (1) ne souffrirait pas qu'on attentât à leurs jours et qu'alors il en tirerait une vengeance éclatante ; qu'on pouvait leur montrer que cela ne nuirait pas à leur système de neutralité, puisque ce n'était que dans le cas où on attentât à la vie du roi et de la reine, et que d'ailleurs ils n'étaient engagés à rien ; car, si on les massacrait, l'Angleterre était encore la maîtresse de ne rien faire. Je trouvai l'idée bonne, mais mille obstacles ; l'embarras pour Pitt qu'une telle démarche fût discutée au parlement, et la question de savoir à quel point une nation a le droit de détrôner et juger son roi ; le peu de temps qu'il y avait, la mauvaise volonté des Anglais. Elle répondit qu'en admettant tout cela il fallait du moins le tenter, qu'il s'agissait de les sauver, qu'on ne devait pas regretter les peines qu'on prendrait, et que, quand même cela ne ferait rien, on aurait du moins la satisfaction d'avoir tout tenté. Je n'eus rien à répliquer et me décidai d'y engager le baron de Breteuil. Elle parla avec Simolin qui fut de son avis et qui crut que cela réussirait ; elle engagea Crawford à y aller ; il y consentit, et espérait pour le mieux. Le soir, j'en parlai au baron de Breteuil ; il y fut tout à fait contraire par les mêmes raisons que moi le matin, et il ajouta la crainte de la mauvaise volonté de Pitt, qui pourrait trahir le tout et, en instruisant les factieux de la démarche, exposer le roi. Cela était exagéré, et je le prouvai au baron. Cependant il persista dans son refus, en ajoutant qu'en politique une démarche inutile est toujours nuisible. Je lui alléguai les mêmes raisons que madame Sullivan le matin, et le priai d'y réfléchir la nuit, et que je viendrais le matin savoir ses résolutions. En attendant je convins avec Crawford que, s'il persistait, nous enverrions un homme avec des lettres au duc de Dorset pour tâcher de faire faire la démarche.

Le 8. Mercredi. — Je fus à 8 heures chez le baron de Breteuil ; il était entièrement revenu à mon idée et sa lettre à Pitt était déjà faite ; il voulait l'envoyer par un courrier. Je lui représentai qu'il fallait envoyer quelqu'un pour parler, afin de marquer l'intérêt qu'on

(1) Le roi d'Angleterre.

y met ; il désira que Crawford y allât. Je fus lui parler, il y consentit ; mais observa qu'un Français, comme l'évêque de Pamiers, homme de confiance du baron, ferait plus d'effet, car on pourrait dire, à lui Crawford, que c'était une idée à lui ; et que, comme Anglais, il aurait dû la détourner. Je représentai cela au baron, et il fut décidé que l'évêque irait. A deux heures, Crawford et moi fûmes chez le baron ; je lui demandai d'écrire aussi à lord Granville, ministre des affaires étrangères, et à lord Camerford pour se charger de mener l'évêque. Il fut convenu qu'on éviterait avec soin de parler de rien que de ce seul objet, en prouvant que cela ne nuisait en rien à la neutralité. Crawford et moi donnâmes des lettres pour le duc de Dorset ; le soir tout fût prêt.

Le 10. *Vendredi*.— Les nouvelles de Paris sont fort rassurantes; mais sur quoi peut-on compter avec des scélérats et des lâches? Le Château est toujours menacé, le roi et la reine ne dorment plus qu'alternativement, il y en a toujours un des deux levé.

Le 13. *Lundi*. — Nouvelles terribles de Paris. Le jeudi matin le Château assailli, le roi et la reine sauvés dans l'Assemblée ; à une heure, on se battait encore dans les cours et le Carrousel. Le sang ruisselait, beaucoup de tués et de pendus, le Château forcé partout, huit pièces de canon braquées contre et tiraient. Romainvilliers tué, Daffy aussi ; une fumée épaisse faisait croire qu'on avait mis le feu au Château. Mon Dieu, quelle horreur! — Mercy chez le baron de. Breteuil propose d'envoyer un homme à Lafayette lui proposer d'après cela de joindre son armée avec celle des Autrichiens : ce serait une bêtise ; car, si c'est un secours pour eux, il est trop tardif, et, si c'est pour négocier avec les constitutionnels, cela ne vaut rien et ne les sauvera pas à l'avenir. Mercy dit le soir qu'on avait entouré l'Assemblée de canons et que cette démarche en avait imposé aux factieux ; que la déchéance était prononcée ou que le roi avait abdiqué de lui-même. La tentative sur Landau manquée.

Le 15. *Mercredi*. — Nouvelles de Paris : la famille royale à l'hôtel de Noailles, gardée à vue, ne pouvant voir personne. Parlé au baron de Breteuil pour engager le roi de Prusse à tenter Lafayette et les généraux pour passer avec leurs armées et dissoudre leurs armées pour livrer les places, etc., etc.; faire parler à Dillon pour rendre Valenciennes ; que le roi de Prusse et l'empereur réclament les Suisses ; donner à Bouillé des pleins pouvoirs pour cela ; écrire fortement

au comte d'Aranda; il a dit à la Vauguyon qu'il agirait lorsque le moment serait venu, et qu'on serait content de lui; il a avoué que quatre millions avaient été promis et seraient donnés quand l'affaire serait engagée. Sur la demande de l'époque où il la croirait engagée, il a dit que ce serait lorsque le premier coup de canon serait tiré; mais il oublie qu'il nous faut les quatre millions pour le tirer et que c'est comme cela qu'ils avaient été promis.

Le 16. *Jeudi.* — Dîner Crawford avec lord Elgin, nouveau ministre d'Angleterre ici. Le duc de Levis est ici; il devait y dîner, mais n'osa pas se faire voir, il est tout à fait aristocrate; il a vu le baron de Breteuil et Crawford; il leur a dit que tout ce qu'il avait fait était dans l'intention du bien et pour servir le roi, que c'était d'accord avec Monsieur, qu'il a encore ses lettres; que c'était pour faciliter à Monsieur de voir Mirabeau, et, quand il n'a plus voulu le voir, pour lui rapporter ce que pensaient ou faisaient Mirabeau et les autres; qu'à présent, il avait écrit plusieurs fois pour demander à se faire tuer comme soldat ou comme on voudrait, mais qu'il n'avait pas reçu de réponse; qu'il venait de faire encore une tentative, et, si elle ne réussissait pas mieux, il retournerait à Paris pour tâcher d'y servir le roi.

Le 17. *Vendredi.* — Nouvelles de Paris : le roi et sa famille enfermés dans la tour du Temple; mesdames de Lamballe et Tourzel renfermées avec eux. C. Lameth arrêté à Rouen, allant au Havre pour passer en Angleterre avec sa femme; il a demandé pour toute grâce de ne pas être renvoyé à Paris, car il y serait massacré. Le Duport, qu'on avait cru bon jusqu'à présent, hésite à le renvoyer ou à le garder en prison.

Le 19. *Dimanche.* — Le baron de Breteuil vint le matin. Son courrier revenu de Luxembourg. Le vicomte lui mande le nouveau projet de la régence pour Monsieur; on voit que c'est M. de Moustier, et Castries, et Lambert, etc., etc., qui ont tripoté cela; ils en ont même parlé au roi de Prusse et au duc de Brunswick, mais ils n'ont rien dit à M. de Schoulembourg et au prince de Reuss, qui y sont contraires.

Le roi de Prusse en a écrit à Vienne pour le proposer, à condition que Calonne soit écarté et que le baron de Breteuil soit à la tête. Lambert écrit une lettre très-forte au baron pour l'engager à être de cet avis; elle est même insolente et menaçante. Vicomte de Caraman écrit que le roi et le duc désirent qu'il vienne les voir, que

les princes doivent l'y inviter. Le baron avait envie de ne pas aller; mais comme le roi de Prusse est un homme facile et qu'il se livre au dernier qui lui parle, qu'on pourrait lui donner des préventions contre le baron et son intraitabilité, il vaut peut-être mieux qu'il y aille un moment et revienne ensuite ici. Tout cela est une intrigue du diable. Le baron a fait écrire à Vienne par M. de Metternich pour empêcher cette idée de régence.

Le 21. *Mardi.* — L'évêque de Pamiers arrivé, content du duc Dorset; Pitt bien parlé, plus intéressé aux affaires de France qu'il ne veut paraître. L'évêque prit sur lui de dire que c'est par ordres exprès du roi (1) que le baron a fait la démarche. L'évêque a insisté pour une expression plus prononcée à la fin de la dépêche à lord Gower, il n'a pu l'obtenir. Il croit qu'ils auraient tous envie de se prononcer davantage, mais qu'ils ne l'osent à cause de la nation, qui est fortement travaillée par les propagandistes de tous les pays, dont Londres abonde. Pitt a assuré que jamais les factieux ne seraient reçus en Angleterre; il a dit qu'ils y avaient beaucoup d'argent. Lettre de Dorset à moi, fort bien. Lafayette, Alex. Lameth, Latour-Maubourg, baron de Perzy, avec treize autres et leurs domestiques, en tout quarante chevaux, et beaucoup d'or, arrêtés à Rochefort; relation très-exacte dans le journal de Mons du 22.

Le 23. *Jeudi.* — Mesdames de Lamballe et de Tourzel et cinq femmes de la reine mises à la Force. Lafayette est à Namur. La Marck parle au baron pour qu'il engage le duc de Brunswick, qui l'a déjà refusé une fois, de dire qu'il sera bien aise de le voir, afin que le comte de Mercy, qui est bien aise de l'avoir avec lui toujours, puisse le mener; car, disait La Mark, il y aura à faire là pour plus d'une politique. Sur ce que La Mark disait qu'il y aurait des choses de l'ancienne constitution à conserver, le baron de Breteuil lui a déclaré qu'il n'avait d'autre projet et qu'il ne pouvait en concevoir un autre que celui de rétablir les choses comme elles étaient auparavant.

Le 27. *Lundi.* — Le duc Albert a voulu garder Lafayette, mais relâcher tous les autres; on s'y est opposé. Le baron de Breteuil a parlé à l'archiduchesse sur l'inaction du duc, que cela lui faisait honte et qu'il pouvait acquérir de la gloire en tentant quelque chose

(1) Louis XVI.

contre les places devant lui ; qu'il y avait grande probabilité de succès, etc., etc. Elle a eu l'air de le sentir, en mettant cependant en avant les craintes sur la tranquillité de ce pays-ci ; elle a cependant pris note de tout. Nouvelles que La Porte a été exécuté le 25 ; mort avec courage, protestant de son innocence. Le jeune Brancas arrêté.

Le 29. Mercredi. — Le col. Crawford, qui était établi à Versailles, arrivé ici, sans passer à Paris. Dit que passé Senlis et même près de Paris, ils sont indignés de ce qui s'y passe. Ils ne savent rien de la marche des Prussiens ni de leur entrée en France ; même à Valenciennes, le 26, on ne savait pas la prise de Longwy, et Dillon lui assurait que les Prussiens ne feraient rien. Il a vu la statue de Louis XV renversée à Valenciennes. Dillon lui a assuré qu'il venait tous les jours beaucoup de déserteurs autrichiens et le matin, pendant qu'il y était, il en a vu arriver dix ; cela fait frémir. Une lettre à M. de Neville mande que le projet des jacobins est la loi agraire, et que la convention nationale s'en occupera.

Le 30. Jeudi. — Nouvelles de Paris : la princesse de Tarente, qui avait déjà été à l'Abbaye, qui avait eu deux fois des gardes chez elles, vient d'être menée à la Force. On cherche partout M. de Poix. Le maréchal de Mouchy doit être arrêté. M. de Nicolaï mande que la reine n'est pas bien. M. d'Affry absous ; il a dit qu'il n'avait pas donné aux Suisses l'ordre de tirer sur le peuple, quoique la reine le lui eût plusieurs fois demandé, et que la preuve était le peu de cartouches qu'il a données, car ils n'en avaient que six : quelle infamie de sa part ! — Lafayette et compagnie partis pour Luxembourg à la demande du roi de Prusse. Lafayette a fait demander à l'archiduchesse de la venir voir, ayant des choses de la dernière importance à lui communiquer ; elle a refusé et lui a envoyé un homme pour savoir ce qu'il voulait, en lui faisant dire qu'il pouvait y avoir confiance entière ; cet homme revenu ; rien ne transpire ; on ne sait pas même qui il était.

SEPTEMBRE. *Le 2. Dimanche.* — M. de Rivarol vint me voir le soir. Il parla beaucoup, fort bien, mais dit peu de choses. Il me dit que son frère, qui était aux Tuileries le 10, lui mandait que le roi avait placé lui-même tous les postes : les Suisses du côté de la Comédie, 4,000 gardes nationaux à l'autre bout du Château ; que la reine l'avait accompagné, avait encouragé tout le monde, avait pris un pistolet du duc de Choiseul et l'avait donné au roi. Ils remontèrent au Château. Les

brigands arrivés tirèrent cinq coups de fusil et crièrent qu'on se rendît. Cinq canonniers passèrent de leur côté et tournèrent leurs canons contre le Château ; le reste fut fidèle. Alors on engagea le roi à se réfugier dans l'Assemblée. Les Suisses et les gardes nationales tirèrent, et tout le monde s'enfuit. Alors on vint dire aux Suisses qu'ils avaient tort de défendre le Château, puisque *l'oiseau était déniché* et que le roi n'y était plus. Ils dirent que c'était un piége qu'on leur tendait et qu'ils savaient bien qu'il y était. On dit la même chose aux gardes nationales qui abandonnèrent les Suisses et furent entourer l'Assemblée. M. de Rivarol fit alors la réflexion que le roi avait eu tort d'abandonner le Château et de se mettre sous le glaive des décrets jacobins de l'Assemblée ; que s'il était resté, la canaille aurait toujours été repoussée et les constitutionnels auraient eu le dessus, ce qui valait mieux, puisque du moins la vie de LL. MM. était assurée. Il a raison, mais pour juger il faut bien connaître toutes les circonstances.

Le 5. *Mercredi.* — Nouvelles de Paris, affreuses. On disait madame de Tarente sauvée. On disait que le peuple jugeait et faisait exécuter sur-le-champ ; Verdun pris le 1er, à sept heures du soir, après un bombardement de quatre heures ; le commandant s'est brûlé la cervelle. La garnison renvoyée en France, désarmée. Il faudrait du moins garder les officiers. Stenay occupé par le général Clairfait. Le prince de Hohenlohe répond de prendre Thionville ; M. de Wimpffen, qui y commandait, paraissait d'intelligence avec les princes pour rendre la place à leur approche. Les bourgeois le voulaient aussi, mais les soldats s'y sont opposés, et, soit qu'ils l'aient soupçonné ou non, ils ont destitué Wimpffen et nommé commandant Marquet, ancien sergent aux gardes-françaises.

Le 6. *Jeudi.* — Détails affreux de Paris. Manuel a dit au roi, quand on l'a forcé de voir le cadavre de madame de Lamballe : *Regarde! il peut y avoir une contre-révolution, mais du moins tu n'en jouiras pas; voilà le sort qui t'attend.* — Tous ces détails me firent craindre pour le roi et la reine ; je me décidai à lui envoyer un courrier et à lui écrire la lettre datée du 7 ; je croyais qu'il était nécessaire d'adopter une autre marche ; je n'avais jamais craint autant.

Le 7. *Vendredi.* — Vu le ministre de Prusse, le baron de Reck ; parle bien sur les affaires de France. Il croit le roi perdu. Il a engagé le duc Albert à agir, mais il a trouvé peu de bonne volonté et

beaucoup de lenteur et d'indécision. Il paraît dire assez librement ce qu'il pense et désapprouva tout haut de ce qu'on s'occupait de Thionville et de ce qu'on n'exterminait pas tous les jacobins des villes où on passait, et qu'on avait trop de clémence. Il ajouta que tant de gens se mêlaient de conseiller. Nouvelles de Paris ; tout est calme à présent, mais je ne le suis pas. J'écrivis aussi au duc de Dorset.

Le 10. *Lundi.* — Lettre du baron de Breteuil, de Verdun, le 8. Il est arrivé le 6 au soir ; il a vu le roi (1) le 7, très-content de lui et du duc de Brunswick, très-bien tous deux pour le roi (2). Grand désir d'arriver à Paris. On proposera à Monsieur de garder son titre et de se mettre à la tête des affaires avec le baron seul. Le baron se montrera une machine ; il appellera pour cela quelques personnes ; on ne sait pas encore si Monsieur y consentira. Calonne va à Naples ; il a tout dilapidé, il s'est payé de toutes ses avances, et il y a deux jours qu'il est venu présenter une note aux princes pour leur dire qu'il n'y avait plus rien, pas même de quoi payer les troupes. On a été obligé de leur envoyer 20,000 livres. Monsieur dit assez haut qu'il en est mécontent. Le comte d'Artois est obligé d'avouer qu'il a été dupe de son bon cœur. Le duc de Brunswick espère que le duc Albert agira à présent. — Rien de nouveau de Paris, tout y est calme. Le duc de la Rochefoucauld massacré près de la Roche-Guyon.

Le 12. *Mercredi.* — Thionville pas encore pris ; elle fait un feu d'enfer ; il paraît qu'on se repent de l'avoir attaqué ; cela retarde tout. On dit aussi que le duc de Brunswick est mécontent du peu d'activité des Autrichiens. Nouvelles de Paris : les prisonniers d'Orléans, au nombre de 53, amenés à Versailles, par 2,000 gardes nationales et 10 pièces de canon et massacrés en arrivant sur la place d'armes.

Le 15. *Samedi.* — M. de Mercy venu me voir. Voulu l'engager à parler à milord Elgin, avec qui j'en étais convenu, pour lui demander de représenter à M. Pitt combien il serait honteux pour l'Angleterre que, pouvant sauver la famille royale de France sans armer un seul vaisseau, et pouvant faire plus avec un seul mot, que

(1) De Prusse.
(2) De France.

toutes les armées, ils ne voulussent pas le dire; qu'on lui demandait de promettre sûreté, asile, protection et même des récompenses à tous ceux qui contribueraient à sauver leurs jours, à les livrer ou les laisser prendre. M. de Mercy ne voulut pas s'avancer autant, ni même que l'archiduchesse le fît : 1° parce qu'il n'avait pas d'ordres, et qu'il fallait qu'il pût pour cela promettre que l'empereur, le roi de Prusse et le roi de France pardonneraient; 2° parce qu'il craignait que l'Angleterre ne se prévalût de cette demande pour se mêler de cette affaire et vouloir y jouer un rôle principal; 3° parce que les ministres de Vienne et de Naples avaient pris sur eux de faire une démarche pour le même objet et que M. Pitt y avait répondu très-froidement, qu'il voulait parler le soir chez Crawford à lord Elgin, mais historiquement, en lui représentant combien l'honneur et l'avantage de l'Angleterre devaient l'engager à cette conduite, et qu'il allait écrire à M. de....., ministre de l'empereur, une lettre très-forte sur ce sujet, qu'il ferait en sorte qu'elle fût lue et ferait plus d'effet que ce qu'il dirait à lord Elgin. L'évêque vint me lire son plan, en voici le résumé; il me paraît bon. L'évêque me dit qu'au moment du départ de la cavalerie de Thionville, l'infanterie émigrée s'est révoltée, disant qu'elle voulait aller aussi ou qu'elle s'en irait. Le maréchal de Castries, qui voulait les calmer, a été insulté, et, pour les apaiser, le comte d'Artois a promis de rester avec eux, et il est parti furtivement ensuite. — Le vicomte de Noailles a dit que tout était arrangé avec Lafayette pour enlever le roi et le mener à la frontière; que M. de Mercy le savait et était d'accord. Qu'ensuite il (1) a changé, que c'était un pauvre homme et un gueux; il paraissait repentant.

Le 17. Lundi. — M. Dumouriez, sachant le général Clairfait à Grandpré, est parti avec 6,000 hommes, a tourné le bois de la Croix, pour l'attaquer. Clairfait a détaché quatre bataillons à attaquer les Français à Bouc-aux-Bois, les a culbutés, leur a pris du canon et les a chassés. Le prince Charles de Ligne a été tué; ils ont perdu 5 tués et 11 blessés, dont 4 officiers; on dit que les Français ont beaucoup perdu. — Lord Elgin expédia le matin un courrier à Londres et rendit compte d'une manière très-forte de sa conversation samedi soir avec le comte de Mercy; il offrit d'aller à Paris, si le ministère le

(1) Lafayette.

désirait. Lord Elgin a reçu une lettre particulière de lord Granville, où il lui marque les inquiétudes du ministère sur la famille royale de France et leur désir de contribuer, par tous les moyens, à leur sûreté.

Le 18. *Mardi.* — Nouvelles de Paris : le duc d'Orléans changé de nom, pris celui de *l'Égalité,* et le Palais-Royal *Palais de la Révolution.* Grand massacre à Lyon et Besançon; on a arrêté tous les parents des émigrés.

Calonne ne part plus. L'infanterie émigrée très-mécontente de ce que les princes ont fait marcher tous les soldats émigrés et ont laissé devant Thionville les compagnies des gentilshommes. Le comte d'Artois leur a promis qu'on les ferait marcher aussi, et il est parti ensuite. Plusieurs gentilshommes ont dit qu'ils étaient dégagés de leurs serments, puisque les princes les abandonnaient et étaient honteux de les mener avec eux, et ils sont partis. La majorité les a blâmés et a senti la nécessité d'obéir. Le comte d'Erbach arrivé à Thionville avec un renfort de 10,000 hommes.

Le 19. *Mercredi.* — Les Français ont abandonné les gorges de Clermontoir ; on n'a pu atteindre l'avant-garde, qui a été battue ; elle a perdu ses équipages, 4 pièces de canon et sa caisse. Le duc de Brunswick se proposait de suivre les Français dans les plaines de Champagne et de s'emparer de Châlons.

Le 20. *Jeudi.* — On parla beaucoup de la vie frugale du roi de Prusse : cinq gros plats, point de dessert, point de café, voilà son dîner. Il a ordinairement 30 couverts. Il est toujours à cheval ; il répondit au baron de Breteuil qui faisait l'éloge de cette frugalité : *C'est avec cette économie que je puis entretenir mon armée.*

On dit que M. de Cobenzl et Spielman viennent à Luxembourg et que le duc Albert perd son commandement et sera remplacé par un autre officier général. Les nouvelles de Paris disent que la nouvelle défaite de Dumouriez y a produit la stupeur. Dieu veuille que cela continue! Le compte que Dumouriez en rend est extraordinaire, et fait pour les effrayer ; il dit que 1,500 hommes en ont battu 10,000.

Le 22. *Samedi.* — M. de Mercy a dit à Simolin qu'il ne venait plus de troupes russes ; la cour de Vienne, qui a toujours désiré que l'impératrice ne fournisse que de l'argent, l'y aura sans doute engagée.

Le 24. Lundi. — Nouvelles de Paris du 21 : *Paris a été fort tranquille hier et paraît devoir être de même aujourd'hui. La Convention nationale, au nombre de 217, s'est assemblée aux Tuileries. Les nouvelles de la chronique font peu de sensation, mais celles de l'Angleterre beaucoup ; elles assureront probablement les jours de la famille royale. Le vœu des sections sur cet objet se prononce de plus en plus ; en attendant, chacun* (1) *se porte assez bien.*

Sur une demande du comte de Stadion, ministre de l'empereur, et de M. de Castelcicala, ministre de Naples, à M. Pitt, d'une démarche de l'Angleterre, pour assurer les jours du roi, en déclarant que ceux qui pourraient commettre un tel crime n'auraient point d'asile en Angleterre, M. Pitt leur a répondu que le roi (2) s'était décidé à la faire ; mais, comme il n'avait aucun moyen de la faire parvenir authentiquement à Paris et que le roi avait défendu toute communication avec M. Chauvelin et l'abbé Noël, il avait pris le parti de remettre cette déclaration à tous les ministres étrangers, en leur demandant de la faire parvenir s'ils avaient des moyens pour cela ; il a donné des assurances du désir du roi de contribuer de tous les moyens à la conservation de la famille royale ; cette déclaration ne suffit pas, il aurait fallu ajouter celle d'une part active. — Simolin croit qu'il est vrai que l'impératrice n'envoie pas de troupes, mais donne de l'argent ; quoiqu'il n'en ait pas de nouvelles officielles, il fut d'accord avec moi pour désapprouver cette démarche.

Mercy a dit à Simolin qu'il ne savait pas l'objet de la venue de ces trois envoyés de Vienne : Thugut vient ici, Spielman va à l'armée. M. de Mercy dit le soir chez Mme de Sulivan que dans cette affaire la politique n'avait rien à faire, qu'elle devait se taire et qu'il n'y avait que le canon et la baïonnette qui pussent la terminer ; que si on n'exterminait pas les jacobins et on ne faisait pas un exemple de tout ce qui s'est passé en France, tous les pays étaient perdus et seraient plus tôt ou plus tard bouleversés.

Le 25. Mardi. — Dîné chez le comte de Mercy. Il me dit qu'il fallait beaucoup de sévérité et qu'il n'y avait que ce moyen, qu'il fallait mettre le feu aux quatre coins de Paris. — Le duc Albert a marché avec son armée ; il était le 24 sous Lille ; il donne une pro-

(1) Probablement, la famille royale.
(2) D'Angleterre.

clamation, voyez le n° 142 du journal de la guerre. M. Dorset fait circuler un écrit, où il dit qu'il faut renvoyer le roi, et le laisser aller, car un roi chassé est couvert de mépris et ne peut jamais reprendre ses droits; mais s'il est assassiné, il inspire la pitié et l'intérêt. Cela serait bon si on pouvait savoir par où il sortira et venir le prendre, et si on ne l'assassine pas à la barrière. J'avais compté aller à l'armée joindre le baron de Breteuil; j'aurais été bien aise d'être témoin des opérations et à portée de donner des conseils et pousser à ce qu'on doit faire.

Le 27. *Jeudi.* — Le baron de Breteuil mande à sa fille (1) que les émigrés ont quitté Thionville sans aucun ordre, et mécontents de ce que le comte d'Artois leur a promis, en partant, de revenir les joindre ou de les faire venir et de ce qu'il leur a manqué de parole; que le maréchal de Broglie allait passer à Verdun; qu'il partage le mécontentement des émigrés et l'a par conséquent argmenté; qu'on ne sait où vont les émigrés. On assure que c'est l'abbé de Calonne, après le départ de son frère, qui a fomenté cette insurrection. — Le corps du duc de Bourbon de 4,000 hommes n'ayant pu joindre Clairfait, qui était à quinze jours de marche d'eux, ce général leur a dit de joindre le duc Albert; il les a refusés, sous prétexte qu'il fallait le consentement du duc de Brunswick; quand il l'a eu, il a demandé celui de l'empereur, le tout pour ne les pas avoir. En attendant, il se plaint de ce qu'on lui a ordonné de faire le siége de Lille et qu'il n'a pas assez de monde, et les émigrés sont restés sur les frontières sans canons. Le duc Albert leur a refusé ceux pris sur les Français, que le duc de Bourbon offrait de rendre après la campagne exposés à être écrasés par les Français. Les munitionnaires autrichiens leur ont même dit qu'ils ne pouvaient leur fournir des vivres, à moins qu'ils ne se rapprochent de Namur ; ils y ont été, et le duc Albert leur a refusé d'entrer dans la ville, mais accordé de rester dans les environs. Cela fait horreur, et cette conduite envers eux est indigne. Le comte de Mercy la partage et ne veut pas qu'on les emploie; ce corps se conduit bien, mais celui des princes indignement. Ils ont fait des horreurs, pillé et ravagé tout dans le pays de Trèves, même à Trèves, où il n'y a sorte de choses qu'ils n'aient faite.

Le 28. *Vendredi.* — Un officier civil autrichien mande au comte

(1) Madame de Matignon.

de Metternich, par estafette du 25, qu'un courrier prussien a dit que Dumouriez était enveloppé, qu'il avait demandé à capituler et à se retirer avec ses troupes, en abandonnant ses canons, ses bagages et ses tentes ; que le duc avait demandé toutes les armes sans distinction.

Le 29. Samedi. — Lorsque le courrier de lord Elgin arriva à Londres avec le résultat de la conversation que M. de Mercy avait eue avec lui au sujet des démarches à faire pour la sûreté de la famille royale, lord Granville écrivit à MM. de Stadion et de Castelcicala pour leur demander de faire la démarche officielle. Il avait aussi écrit à M. del Campo, ambassadeur d'Espagne, mais il était à sa campagne. Il envoya ordre en même temps à lord Oakland, ambassadeur à la Haye, de demander à la Hollande une déclaration et d'engager le ministre de l'empereur à faire de son côté une démarche officielle pour le même objet. Celui-ci, qui est un jeune homme, le comte Louis Staremberg, hésita, et ce ne fut que lorsqu'il lui eut dit que tout était déjà convenu avec le grand pensionnaire qu'il s'y décida. L'Angleterre est très-bien disposée à présent ; elle sent le danger qu'il y a pour tous les pays, si on ne parvient à étouffer le mal français.

Octobre. *Le 1er. Lundi.* — Plusieurs lettres arrivées des émigrés et du vicomte de Caraman du 24, à sa femme, mandent que Dumouriez est dans un poste inattaquable, que le temps est affreux, que les armées manquent de tout. On démolit les maisons pour se chauffer. Il a fallu prendre le grain dans les granges. Ce qui se fait prouve qu'il y a peu d'ordre, qu'une grande partie a été perdue et des villages entiers consumés, ce qui fait grand tort aux moissons. Ce pays n'offre plus que le spectacle de la dévastation et d'un désert. Le tableau qu'en fait le vicomte de Caraman et de la misère des habitants est affreux ; il raconte avoir vu, dans un village tout en feu, un vieillard avec sa femme assis devant leur maison toute en feu, contemplant dans un morne silence la destruction de tout ce qu'ils possédaient ; leur chien était couché près d'eux, poussant des hurlements affreux. — La lettre de Vauban à sa femme fait un tableau affreux de la misère des émigrés ; ils sont depuis dix jours à bivouac, sans tentes, sans équipages, affligés de la dyssenterie, sans secours et sans moyens de la soulager ; manquant absolument de vivres : il avait mangé sa dernière livre de pain et ne savait plus où en trouver.

Ces deux lettres ont l'air de douter du succès de l'entreprise et disent : *Dieu seul sait comment cela finira.* Le vicomte parle d'une canonnade qui a duré quatre heures par cent pièces de canon de part et d'autre ; l'artillerie française dans les retranchements était servie à merveille et a tué beaucoup de monde.

Les lettres de Paris du 27 arrivèrent ; c'était le commandant de Valenciennes qui les avait arrêtées. Elles ne parlent pas de la position de Dumouriez, mais le journal du soir dit que le duc d'Orléans a déposé à la Convention une lettre de Heyman qui propose, de la part du roi de Prusse, un accommodement ; on a décidé qu'on n'y entendrait que lorsque les armées auraient évacué le territoire français. Si cela est vrai, c'est une grande gaucherie qui a été faite ; ce n'est ni de cette manière ni avec le duc d'Orléans qu'il faut négocier.

Le 2. Mardi. — Un courrier autrichien, officier, parti le 28 au soir de l'armée, dit que la suspension avait duré quatre jours ; qu'au bout de ce temps Dumouriez n'avait pas parlé de capituler ; qu'on ignorait quel parti prendrait le duc de Brunswick ; que la position de Dumouriez est inattaquable, que les vivres sont très-difficiles ; qu'à son départ, l'ordre était donné de renvoyer tous les équipages, et qu'on croyait que le duc attaquerait de tous les côtés en même temps ; qu'il avait en effet entendu une forte canonnade le 30. — Le baron de Reck paraît fort inquiet ; il croit qu'on fera un mouvement sur Reims et que l'armée est très-mal et ne peut plus tenir dans sa position. Il fut de mon avis qu'on a eu tort d'accorder la suspension, et que Dumouriez en a profité pour se retrancher. — On apprend par la Hollande que le Grand-Seigneur a refusé de recevoir Simonville et ordonné de le chasser de ses États, en disant qu'il ne veut pas d'envoyé régicide.

Le 3. Mercredi. — Lettre du baron de Breteuil du 28 mande, du 25 au soir, qu'il attendait à tout moment des nouvelles de la capitulation. Bressac mande que Heyman a été dîner avec Dumouriez, Kellerman, etc., etc., qu'il a dit qu'ils étaient dans une telle disette de vivres qu'il était impossible qu'ils ne capitulassent pas. Cela confirme la nouvelle de Paris de la lettre de Heyman au duc d'Orléans, et je crains que le duc de Brunswick ne se soit laissé aller à négocier et à accorder pour cet effet la suspension ; ce serait une terrible faute, mais malheureusement il n'y a personne près de lui pour le bien guider dans cette partie, et il aurait eu tort de ne pas suivre son

premier plan de battre et puis de négocier. Le duc de Levis mande que tout le pays est contre eux ; que les paysans massacrent tout ce qui s'écarte, que des déserteurs leur ont dit que Dumouriez manquait absolument de vivres. L'avant-garde des Français est aux Islettes dans un poste très-fort. — Le prince de Hohenlohe avec les Autrichiens est devant eux. Le reste des rebelles est posté à Valmy et retranché sur des hauteurs très-fortes. Le général Clairfait, qui fait l'avant-garde, est à la vue des retranchements. Hohenlohe (Prussien) est avec l'avant-garde prussienne sur la route de Châlons. On bombarde Lille, le feu prend sans cesse dans la ville, cependant elle ne capitule point. On m'assure que lundi ou mardi le duc (1) veut lever le siége, parce qu'il n'a ni assez de monde ni assez de munitions. Cela serait affreux! pourquoi n'ont-ils pas attaqué Valenciennes?

Le 4. *Jeudi.* — Le soir, à minuit, courrier de lord Elgin apporta la nouvelle que le 1er octobre l'armée prussienne et autrichienne s'était retirée sur Grand-Pré et, on disait, de là à Verdun. C'est un officier ; il dit que l'armée est abîmée par les fatigues, le manque de tout et les maladies ; que, ne voyant arriver aucun de leurs convois, la peur d'être entouré commençait à se répandre ; que les Français faisaient bonne contenance ; qu'ils ne cessaient de faire des batteries ; qu'on avait tiré beaucoup sur eux sans qu'ils eussent répondu ni cessé de travailler ; que les sentinelles s'étaient moquées des Prussiens lorsqu'ils sont partis. Que les habitants sont détestables, qu'ils n'amènent rien au camp, qu'ils tirent sur tout ce qui se présente et qu'ils ne donnent rien, même en payant, aux voyageurs. Le courrier a été obligé de suivre l'armée jusqu'à Grand-Pré, de peur d'être enlevé. Il accuse le duc de Brunswick de timidité et dit qu'il aurait pu, le 23, attaquer et enlever Dumouriez. On a en Angleterre la même opinion du caractère du duc de Brunswick, et on dit qu'il aime à négocier.

Le 5. *Vendredi.* — Reçu une lettre du baron de Breteuil. Il mande à sa fille que le duc de Brunswick veut faire le siége de Thionville et Metz. Cette retraite est horrible par ses suites, et tout me semble fini pour cette année, à moins que l'armée ne soit encore en état d'agir

(1) Albert.

et qu'on puisse suivre un autre plan, ce dont je doute. Il faudra voir le duc de Choiseul, arrivé ; il est parfait pour le roi et la reine.

Le 6. Samedi. — Lord Elgin croit être sûr que c'est le cabinet de Vienne qui a influé sur la retraite du duc de Brunswick et sur le parti de prendre des quartiers d'hiver ; qu'il l'a toujours désiré, et qu'il veut dégoûter le roi de Prusse de l'entreprise et l'engager à l'abandonner pour laisser l'empereur seul le maître. Ce ne sont pas les dispositions personnelles de l'empereur, mais bien de son cabinet. Il faudra voir l'objet de la mission de Spielman, et, si le projet d'un congrès à Verdun se réalise, quel sera son objet.

Le 7. Dimanche. — Je fus chez le comte de Metternich. Madame me dit que les Français de Landau, commandés par Custine, étaient en possession de Spire ; qu'ils avaient défait un corps de 2,000 Mayençais et 300 Autrichiens ; qu'ils emmenaient tout ce qu'ils pouvaient des magasins et brûlaient le reste ; que Mayence était menacée, que tout le monde qu'on avait fait avertir, tous les Français de partir, que les bourgeois avaient signifié au commandant que, s'il n'ouvrait les portes aux Français, ils l'y forceraient ; que le landgrave de Darmstadt devait s'y porter avec 4,000 hommes, mais qu'il craignait pour sa propre tranquillité ; que les émigrés étaient cause de cela, car en quittant Thionville ils avaient forcé d'y envoyer le comte d'Erbach, et que les magasins s'étaient trouvés dégarnis ; que Heidelberg, où les Autrichiens avaient des magasins encore plus considérables, était menacé et qu'il y avait tout à craindre des mauvaises dispositions de l'électeur de Bavière, qui recevait les Français partout ; qu'il avait laissé les blessés et les malades des Autrichiens six heures à la porte de Mannheim. Elle ajouta que c'était le moment d'envoyer en Bavière 50,000 hommes pour le châtier, s'emparer de l'Électorat, le joindre à la maison d'Autriche, et qu'on pourrait donner au roi de Prusse Berghen et Juliers qu'il désirait. Cela me prouve qu'il en est question, et c'est sans doute l'objet de l'arrivée de Spielman ; celui de réunir l'Alsace, la Lorraine et les Pays-Bas français aux autrichiens et de donner le tout à un archiduc pourrait bien aussi exister.

Le 11. Jeudi. — Le duc de Choiseul parti. Il m'avait donné des détails sur ce qui s'est passé à Paris et à l'affaire de Varennes. Par ce qu'il me dit de Paris, il paraît qu'après l'affaire du 20 juin, les constitutionnels avaient prévu leur chute et l'impossibilité de lutter contre les jacobins, et qu'ils avaient résolu de faire sortir le roi de

Paris de gré ou de force, en rassemblant et faisant filer les troupes sur la route, et mener le roi à Compiègne. Lafayette et Luckner avaient préparé l'esprit de leurs armées et firent faire des adresses. Dans le temps Lafayette vint à Paris essayer son influence, mais, quoique la garde nationale le reçût très-bien, il ne put jamais en rassembler 400 pour aller chasser et mettre le feu aux jacobins. Le roi répugnait à cette idée de départ et la reine encore plus, quoiqu'elle eût dit au duc de Choiseul et autres qu'elle n'avait aucun avis, et que c'était au roi à se décider. Lafayette partit pour maintenir son armée dans les mêmes dispositions et toujours dans l'espoir de faire partir le roi pour Compiègne. Arriva la fédération; il y avait un parti pour Pétion, un autre pour Lafayette. Luckner était resté à Paris, et, comme c'était une bête, les constitutionnels ne le quittaient pas, pour l'empêcher de tomber entre les mains des jacobins. Le ministère était bon. . . . ministre de la guerre ne voulut jamais faire partir les gardes suisses. Tous intriguaient, et les jacobins déjouaient sans cesse leurs intrigues. Les individus qui devaient composer l'armée sous Paris étaient arrivés et y restaient sans aucun ordre, sans aucune discipline. Lafayette imagina de faire faire une revue et de profiter de ce rassemblement pour tomber sur les jacobins. Tout était arrangé pour cela. Pétion, qui s'en douta, fit défendre la revue. Luckner fut au comité militaire et fut retourné par eux. Il dit et fit cent bêtises, compromit Lafayette, etc., etc. Enfin les jacobins firent la scène du 10 août, et tout fut perdu. Cet événement avait été prévu. Tout le monde avait pressé le roi de partir, il ne le voulut pas. — M. de Sainte-Croix s'est bien conduit; il a prédit tout ce qui est arrivé. Il lut la veille un mémoire où tout était détaillé, et où il y avait des éclaircissements sur leurs projets; il y en eut un qu'il ne lut pas, c'était celui d'enfermer la reine dans une cage de fer et de l'exposer ainsi à la vue du peuple. La cage était même déjà faite. Deux jours avant, les ministres voulaient que le roi partît avec des relais pour Compiègne. Il aurait monté en voiture le matin, en se promenant au Pont tournant, aurait passé le pont à Poissy, qu'on aurait rompu; les gardes suisses, 6 à 700 gentilshommes à pied ou à cheval, auraient couvert la marche, et, pour ôter à cette démarche l'air de fuite, il aurait écrit, en montant en voiture, à huit heures du matin, un billet pour dire qu'en vertu de la constitution, il allait à Compiègne. Mais le roi se refusa à tout. Dans la journée du 9 on fut instruit

des mouvements ; les rassemblements augmentaient vers le soir ; on doubla la garde du Château, elle était bonne : tous les Suisses, au nombre de mille, y étaient. M. Mandat, commandant général de la garde nationale, y était; M. Rœderer s'y rendit. 250 à 300 gentilshommes étaient dans le Château; personne ne se coucha. Il arrivait sans cesse des rapports. M. Mandat obtint de la municipalité l'ordre de repousser la force par la force. A minuit arriva M. Pétion ; il fut très-mal reçu par la garde nationale, on mit sa voiture dans un coin de la cour et ils résolurent de le garder pour lui faire donner des ordres de défense. Il assura le roi que tout se calmerait. En descendant, il aperçut des dispositions de la garde et ne fit rien pour sortir, mais il se promena dans les cours et dans le jardin jusqu'à trois heures du matin, pour voir les forts et les faibles, et causait avec Rœderer, qui, sous l'apparence de dévouement, trahissait le roi. La municipalité, inquiète de ne pas voir revenir Pétion, témoigna à l'Assemblée ses craintes qu'il ne fût arrêté au Château. Il fut mandé à la barre pour rendre compte du fait et nia qu'il eût été empêché de sortir. Il partit et envoya tout de suite des renforts au Château de tout ce qu'il y avait de plus mauvais, gardes nationales et piques. Ils furent mêlés avec ceux des cours, mais prirent poste principalement dans le jardin le long des terrasses. Les Suisses bordaient les escaliers ; il y en avait dans toutes les cours avec des gardes nationales.

A trois heures du matin, on entendait de temps en temps un coup de fusil ; un canonnier en lâcha même un dans la cour royale, sous prétexte de maladresse, mais il y a lieu de croire que c'étaient des signaux. A six heures le roi alla faire la visite des postes du jardin et des cours. Il fut insulté dans le jardin et courut même des risques ; il fut couché en joue, menacé des piques et serré de près par deux hommes avec des pistolets. Un garde national, qui avait accompagné le roi, revint tout pâle et tremblant. A sept heures M. Mandat reçut ordre de venir à la municipalité, sous prétexte de concerter les moyens de défense, mais en effet pour retirer l'ordre de repousser la force par la force et pour désorganiser la garde nationale en lui enlevant son commandant. Mandat n'obéit pas ; on lui envoya un second ordre : Rœderer lui conseilla d'obéir. Il fut massacré en y arrivant. Dès lors personne ne commandait plus. On organisa les gentilshommes ; M. de Viomesnil, maréchal Mailly, Pont-Labbé et d'Ervilly commandaient. Les gardes nationales en prirent ombrage. Le roi et la reine leur

parlèrent avec bonté et force, ils furent convaincus, s'unirent avec les gentilshommes et furent placés avec eux dans les appartements. On avait déjà parlé au roi de se rendre à l'Assemblée. Les ministres l'avaient averti que c'était le projet. Tous et surtout M. de Sainte-Croix l'en dissuadaient, il y était déterminé et la reine dit au baron de Viomesnil et à M. de Clermont-Gallerand : *Si vous me voyez aller à l'Assemblée, je vous permets de me clouer à ce mur.*

A huit heures arriva M. Rœderer à la tête du département. Il demanda à parler seul au roi, il passa avec lui, la reine et les ministres dans son cabinet. M. Roederer lui demanda d'aller à l'Assemblée, comme le seul parti à prendre. La reine s'y opposa fortement. M. Rœderer lui demanda alors si elle se chargeait de la responsabilité des événements, du massacre qu'il pourrait y avoir, de celui du roi, de ses enfants et de tous les gentilshommes? que plus de 20,000 hommes marchaient contre le Château, etc., etc. La reine ne dit plus rien, et le roi se décida à aller. M. Rœderer demanda qu'il y allât seul avec sa famille, de crainte qu'il ne fût exposé si on le voyait avec tant de monde. Il ordonna donc à tout le monde de rester et sortit par les appartements, le grand escalier, la grille du milieu et le jardin, en montant l'escalier de la terrasse vis-à-vis l'Assemblée. Il y eut foule ; on criait : *Point de femmes !* et mille sottises. Le département fut obligé de pérorer, et on laissa passer. Il n'y avait avec le roi que la reine, les enfants, madame de Tourzel, madame Élisabeth, M. de Brige. En traversant les appartements, les gentilshommes et les gardes nationales pleuraient et voulaient l'arrêter ; il les consolait en disant qu'il allait revenir. Dès qu'il fut parti le découragement se mit parmi tout le monde ; une demi-heure après le Château fut attaqué ; les canonniers ouvrirent la porte royale ; la canaille entra, mais une décharge des Suisses et gardes nationales la balaya. Ils s'emparèrent de deux canons et empêchèrent la canaille de revenir. Pendant ce temps tout ce qui était dans le Château de gardes nationales et gentilshommes se sauva comme il put, et les Suisses, enveloppés de toutes parts, furent tous pris ou massacrés.

Par les détails que le duc de Choiseul me donna, je vis clairement qu'il avait eu raison de quitter le poste du pont du Sommevesle avec son détachement, car les campagnes étaient en mouvement à cause de quelques villages de M. d'Elbœuf qui avaient refusé de payer ; on devait les y contraindre par la force, et ils avaient cru que les hus-

sards étaient destinés à cela. Le tocsin avait sonné et les paysans s'étaient rassemblés. Beaucoup venaient voir les hussards ; l'inquiétude commençait même à gagner à Châlons. Ils eurent raison de ne pas repasser par Sainte-Menehould, où ils avaient déjà été mal reçus. Malgré tout cela et le retard de cinq heures que le roi eut de Paris à Châlons et son étourderie de parler et de se faire voir à Sainte-Menehould, où le maître de poste le reconnut, le roi aurait passé Varennes, si les hussards avaient été à cheval hors de la ville, et si le roi eût trouvé un homme pour lui dire où était le relai, car tout était tranquille dans la ville, et le maître de poste entra dans la ville pendant que le roi était arrêté pour demander où était le relai ; mais les hussards étaient dans les écuries ou en ville à boire, les chevaux n'étaient pas sellés et le jeune Bouillé était couché. Il fut éveillé par le palefrenier du duc de Choiseul, qui lui dit qu'il y avait du mouvement, qu'une voiture était arrêtée et qu'on disait que c'était le roi. Il alla seller son cheval, et quand le duc de Choiseul arriva avec son détachement, une demi-heure après que le roi fut arrêté, il ne trouva aux casernes que les chevaux non sellés et les gardes d'écuries ; pas un officier et pas un hussard. Il en rassembla le plus qu'il put : les officiers municipaux vinrent lui signifier de se rendre à la municipalité ; pour toute réponse il fit marcher son détachement et se porta devant la maison où était le roi. Il y avait alors 3 à 400 personnes, mal armées. Il monta, et trouva tout le monde dans la même chambre. Les trois gardes du corps dormant, le chapeau sur la tête. Monsieur Sauce promettait au roi de partir au jour, car les chemins étaient trop mauvais. Pendant ce temps il faisait venir du monde, le tocsin sonnait dans les villages, etc., etc. Le roi parla au peuple à merveille, leur disant qu'il ne voulait pas les quitter, qu'il s'était éloigné de Paris où il n'était pas libre, qu'il venait au milieu d'eux, que tous pouvaient le suivre, qu'il irait avec eux. Cela les calmait, mais Sauce sous main faisait répandre que, s'ils laissaient aller le roi, ils seraient tous massacrés. On prouva au roi qu'avec les hussards il pourrait passer, que M. de Bouillé était sûrement en marche, qu'ils le rencontreraient ; mais le conseil était difficile à suivre, car tous devaient s'en aller à cheval, et on ne pouvait répondre des coups de fusil. Le roi préféra de rester et attendre M. de Bouillé, car on ne parlait pas de le faire retourner à Paris. Des gens de Verdun voulaient que le roi y vînt, disant qu'il y serait bien. On parla à

Sauce, on lui démontra le mérite qu'il aurait d'avoir sauvé le roi, et, de l'autre côté, qu'il ne pouvait échapper à la vengeance, car M. de Bouillé ne manquerait pas d'arriver avec une armée. Sauce parut ébranlé, et la municipalité aussi. C'est dans ces entrefaites qu'arrivèrent les deux aides de camp de Lafayette, Ramœuf (1) et Baillon, avec le décret de l'Assemblée. Alors tout changea de face, et il fut résolu de ramener le roi ; il parla seul à Baillon, pour l'engager à ne pas presser son départ : celui-ci le promit, mais au contraire il excita le peuple, en disant qu'il n'y avait pas un moment à perdre, que, si Bouillé arrivait après le départ, il ne ferait rien à la ville, etc., etc. Le roi, sous mille prétextes de maladie ou fatigue, voulait retarder ; le peuple criait qu'il partît, qu'il fallait le mettre en voiture de force, etc., etc., et à huit heures du matin on l'emmena sans qu'on eût entendu parler de Bouillé. Il paraît que la faute est 1° la nonchalance ou ignorance du jeune Bouillé à Varennes ; 2° que le père, au lieu d'être au centre de l'expédition, était à un bout, dans la crainte apparemment que cela ne manquât, et pour pouvoir se sauver ; 3° le retard de cinq heures sur la route de Châlons, et 4° l'imprudence du roi de se faire voir à Sainte-Menehould.

Le 13. *Samedi.* — Lettre du baron (2) à sa fille, qui mande qu'il revient ; je lui expédiai à midi un courrier pour l'engager à rester et attendre M. de Mercy. A une heure j'appris qu'il était décidé qu'on évacuerait Verdun et qu'on se retirerait hors de France.

Dumouriez campé devant Verdun, les Prussiens de l'autre côté de la Meuse, Clairfait marche sur Stenay, suivi de près par les rebelles. — Présenté le baron d'Hamilton chez Metternich ; il paraissait fort triste de cette nouvelle, mais l'armée est hors d'état d'agir, il n'y a pas d'autre parti à prendre. M. de Metternich, à la nouvelle de la marche rétrograde, n'en avait pas été surpris et avait eu l'air de l'avoir attendue et conseillée. — Les propos de l'archiduchesse marquent le désir du gouvernement ici de dégoûter l'empereur des affaires de France, en lui présentant la perte de ce pays comme certaine. On veut aussi exciter la jalousie des deux souverains pour les dégoûter tous deux. Le comte de Mercy dit toujours que toute l'Europe est perdue, si on ne prend des mesures vigoureuses et si toutes les puis-

(1) Dans les journaux de ce temps, cet aide de camp est appelé *Robœuf*.
(2) De Breteuil.

sances ne s'en mêlent; qu'il ne faut plus négocier, mais se battre. Comme il change souvent de langage, on n'ose y croire. — Le duc de Levis revenu de l'armée de Clairfait; il a fait sa campagne avec les chasseurs. Il paraît que c'est Clairfait qui a empêché de se battre le 20. La disposition du prince de Hohenlohe (Autrichien) à la gauche, était devant les Islettes, poste très-fort, où était Dumouriez lui-même. Le duc de Brunswick était devant le reste de l'armée rebelle, commandée par Kellermann; elle était postée sur une hauteur, mais sans batteries. A la droite devait être Clairfait. L'attaque devait commencer le 20, à une heure après midi : celle du prince de Hohenlohe était fausse, celle du duc de Brunswick la vraie, et Clairfait devait prendre les rebelles en flanc. Il était posté à Grand-Pré. Le duc lui envoya ordre de se mettre en marche le 19, à minuit, pour arriver derrière les Prussiens et à la faveur de la canonnade et de la fumée se porter sur le flanc, sans être vu des rebelles. Mais Clairfait, au lieu de marcher à minuit, ne marcha qu'à cinq heures du matin et n'arriva qu'à six heures du soir, lorsque la canonnade finit. On ne conçoit pas la raison, car son camp fut détendu à minuit et les troupes restèrent sous les armes jusqu'à cinq heures par une pluie et un froid terribles. — Le 22 il aurait encore été possible d'attaquer les rebelles, ils avaient pris une position en arrière; les armées étaient en présence, tout le monde s'y attendait. Le soldat, qui avait déjà manqué de pain et qui mangeait des pommes de terre à moitié cuites, témoignait la plus grande ardeur et demandait à attaquer en disant : *Il y a là du pain à prendre*, lorsque tout à coup il y eut ordre de camper et de ne plus tirer. La suspension d'armes commença et tout fut perdu; on voyait les rebelles construire leurs batteries, mais on disait : *C'est pour occuper les soldats; c'est indiscipline, on ne peut pas les en empêcher*, etc., etc.

Le 14. *Dimanche.* — Lord Elgin me dit qu'on disait à l'armée qu'il y avait une amnistie pour les émigrés, qu'on avait demandé sur cela plusieurs choses à Dumouriez, qui avait répondu qu'il n'était pas autorisé à prononcer là-dessus. Lord Elgin craignait qu'on ne voulût trop négocier; je le crains aussi, et que c'est ce qui a tout perdu. A sa retraite plusieurs émigrés ont déchiré leurs uniformes de rage, ont pris des habits de paysans et sont rentrés en France. La conduite du duc de Brunswick est bien extraordinaire, et je ne suis pas entièrement rassuré sur les bonnes intentions de l'Angleterre. Il y a

eu de Londres une correspondance bien suivie avec le duc. Le temps nous éclaircira tout cela. Plusieurs personnes croient que c'est l'Angleterre qui l'a poussé à négocier et à ne pas se battre, pour avoir six mois de retard et arranger en France un gouvernement qui lui convienne, qu'on établira l'année prochaine à main armée. D'après tout ce qu'on me dit de la disposition du ministère et de l'intérêt qu'ils ont de réprimer le danger de l'exemple, j'ai de la peine à y croire.

Le 18. *Jeudi.* — Lettre du baron de Breteuil. Quantité d'émigrés qui arrivent. M. de Puisigneux, les trois Durfort, etc., etc., de retour. Tous s'accordent à dire qu'il était aisé d'attaquer Dumouriez, mais que le duc de Brunswick ne l'a pas voulu ; que les Autrichiens l'ont demandé ; que tous les généraux prussiens étaient du même avis. Cette conduite est fort extraordinaire. Les soupçons sur la correspondance avec l'Angleterre s'accréditent ; on soupçonne lord Elgin d'être un homme profondément faux. Un propos du baron de Reck, qui dit qu'il serait fort heureux que l'Angleterre se bornât à rester neutre, les accrédite encore. Le temps seul peut développer tout cela. On dit que le pays où les armées ont passé est un désert horrible ; tout est brûlé ou pillé, les chemins sont jonchés de chevaux et de soldats tués ou morts, surtout de Verdun à Longwy. Plusieurs émigrés se sont cassé la tête de désespoir. — Reuterswœrd dit que les troupes prussiennes déjà arrivées à Luxembourg y sont sans tentes, sans équipages, on bivouaque sur les glaces ; que cela a l'air d'une déroute complète. Les rues sont comblées de monde, de voitures et de fuyards de France ; tout le monde est mécontent du duc de Brunswick.

Le 22. *Lundi.* — Les lettres de France, en retard depuis le 2, arrivées. Les dernières gazettes sont du 18. La famille royale est réunie, et le procès du roi est différé de quatre mois. Lors de la séparation, le roi avait été mis dans la grosse tour du milieu, et la chambre était grillée et éclairée par le haut. Le maréchal ferrant de M. de Nicolaï, garde national, avait été témoin de la séparation qui a été, dit-il, affreuse. La reine et les autres ont aussi été séparés plusieurs jours.

Le roi de Prusse veut que le duc de Brunsvick ait le commandement de l'armée de l'empire, mais l'empire veut qu'il entre alors à son service et qu'il soit à ses ordres. On mande que le comte d'Artois a été fort content du baron de Breteuil, et qu'il dit qu'il lui a donné de fort bons conseils.

Le 25. *Jeudi.* — Nouvelle de la prise de Mayence par Custine avec 30,000 rebelles ; après trente heures de bombardement elle a capitulé : les troupes sont sorties avec armes et bagages. On dit que les Français marchent sur Francfort. Longwy est rendu par capitulation, on y rétablit les magasins et l'artillerie qui y ont été pris. Le baron (1) ajoute : *Cette étonnante conduite jette un grand blâme sur le duc de Brunswick, c'est un homme dans la boue.* Sa lettre est du 21.

Le 29. *Lundi.* — La Convention nationale a donné un décret qui condamne tous les émigrés, même ceux qui rentreraient, à la mort, et le maître de poste à Calais a envoyé une barque à Douvres avertir qu'il y avait ordre de les massacrer en arrivant.

NOVEMBRE. *Le* 1er. *Jeudi.* — Il paraît que le duc de Brunswick est un homme au-dessous de sa besogne, qui a été effrayé de trouver un peu de résistance, tandis qu'il n'en attendait aucune ; qui a voulu négocier, et qui a été trompé par Dumouriez qui a profité de ce temps pour se retrancher. Le prince de Nassau, ayant demandé à parler à .... officier général, il vint avec sa suite aux avant-postes et les deux généraux se parlèrent à une distance. Le Français ..... parla d'un ton très-positif ; s'étant avancé ensuite tout près du prince de Nassau, comme si son cheval malgré lui le portait en avant, il lui dit tout bas : *Mordieu ! agissez donc, nous attendons demain un convoi de Châlons, si vous pouvez le prendre nous sommes perdus ;* puis, en se retirant : *Monsieur, si vous n'aviez pas autre chose à me dire, il ne valait pas la peine de me faire demander.* Le prince de Nassau en rendit compte ; on hésita, et on arriva une heure trop tard pour enlever le convoi. — Le 20, pendant la canonnade et au moment que l'armée prussienne marcha cent cinquante pas en bataille pour attaquer, il y avait déjà du mouvement dans les Français pour se retirer ; au bout d'une heure une partie des rebelles, ennuyés de la canonnade, se mettait en colonne sans ordre pour aller de même attaquer les Prussiens, on ne put jamais faire monter à cheval la cavalerie, ils donnaient pendant ce temps de l'avoine à leurs chevaux : et le duc de Brunswick citait cela au maréchal de Castries comme une preuve de leur bonté et combien ils étaient redoutables. Un aide de camp de M. de Valence, envoyé pour un échange, demanda à voir le comte

(1) De Breteuil.

d'Artois, en disant que c'était pour lui faire savoir que le roi se portait bien, que sa situation intéressait autant dans leur armée que dans celle des émigrés, et que, si on avait attaqué le 20, toute la cavalerie et une grande partie de l'infanterie passait; car, ajouta-t-il, il y avait alors beaucoup de gens égarés. Un autre gueux, envoyé à Verdun, dit au duc de Brunswick qu'ils ne s'étaient jamais flattés de résister à un aussi grand général et à d'aussi bonnes troupes; que la famille royale était fort contente, qu'on ferait leur procès, qu'on les jugerait, mais que le peuple leur ferait grâce, et qu'on leur donnerait un traitement pour vivre où ils voudraient.

Le roi de Prusse a été au désespoir, mais il a assuré le baron (1) qu'il n'y avait rien de perdu, qu'on allait réclamer toutes les puissances d'y prendre part, qu'on ferait tous les préparatifs pour commencer avec plus de vigueur au printemps. Le duc de Brunswick dit au baron que, si ce n'était une lâcheté, il se casserait la tête; il soutenait qu'il était impossible de les attaquer. Presque tous les généraux prussiens contraires à cette expédition, surtout Kalkreuth. La Corbière, commandant à Verdun, disait avant le 20 que, si le duc de Brunswick ne se retirait au plus tôt, il perdrait le roi, ses fils et toute l'armée prussienne, et qu'on serait fort de sauver les deux tiers.

Talon, qui est à Londres, a écrit au baron une lettre où il offre ses services, en disant qu'il peut être *utile, mais fort utile* au roi, et qu'il consent à parler, si on lui envoie un homme qu'il connaît et dont il soit sûr. On lui a écrit de venir sous un autre nom, qu'il sera en sûreté chez le baron et très-inconnu. Le roi de Prusse veut donner 25,000 francs aux princes pour leurs personnes par mois, et que l'empereur en donne autant. Il veut proposer à l'Espagne, Naples et la Russie de partager cette dépense et celle pour les émigrés

Le 7. Mercredi. — Le baron de Breteuil vint chez moi me dire que les Autrichiens avaient été battus devant Mons par 80,000 Français avec 150 pièces de canon, que la retraite était décidée, que le gouverneur allait partir et l'archiduchesse, pour se retirer à Ruremonde, et que Metternich lui avait conseillé de s'en aller; que leurs troupes avaient beaucoup souffert, et le baron me dit qu'il par-

(1) De Breteuil.

tait pour Ruremonde dans trois heures. A neuf heures la nouvelle fut publique, et la consternation et la peur générale. On aurait cru que les Français étaient aux portes de la ville, on ne voyait que des gens courant pour chercher les moyens de s'en aller. Tous ces malheureux émigrés sans argent, sans ressources, étaient au désespoir ; on ne trouvait pas un seul fiacre, tous étaient retenus pour aller à Anvers ou ailleurs, et toute la journée on ne voyait que des partants et des équipages arriver de l'armée. Depuis deux jours il y avait ordre de ne pas donner de chevaux de poste sans permission ; tout cela alarmait. Je fus dire la nouvelle à Crawford et les engager à faire leurs paquets. Je fis faire les miens, et nous nous arrangeâmes pour aller ensemble et Simolin par Anvers à Bréda. Je fus chez Mercy lui demander si on avait eu soin des diamants de Joséphine (?). Il eut le front de me dire qu'il ne savait pas qu'il y en eût, qu'il avait bien reçu une boîte, mais qu'il en avait remis la clef à l'archiduchesse à son arrivée, tandis que c'était moi qui lui avais écrit la lettre dans le temps et envoyé la boîte. Je tâchai de lui donner du courage en lui prouvant que rien n'était perdu, qu'il fallait rassembler toutes les forces éparses dans le pays, prendre une bonne position entre Mons et Bruxelles, y attendre les Français et les attaquer. Par ce moyen on les éloignait de chez eux et de leurs moyens, et on les battrait facilement. Il me dit qu'il en avait déjà souvent écrit, qu'il allait le faire encore, mais qu'avec un homme comme le duc Albert il n'y avait rien à espérer, et il ne fallait songer qu'à s'en aller, car probablement les Français seraient à Bruxelles dans huit jours, ou peut-être demain. On avait déjà fait partir les archives, et dans la matinée on vida toutes les caisses. L'effroi, l'étonnement et la crainte étaient peints sur tous les visages. Je rencontrai Maldeghem, il me dit qu'on s'était battu beaucoup, que les Autrichiens avaient attaqué plusieurs fois et avaient été repoussés, qu'ils avaient beaucoup perdu. Toute la route de Mons était couverte d'équipages et de chariots de blessés ; toutes les places aussi, excepté la place Royale. Nous devions dîner chez l'ambassadeur de Naples, il nous fit déprier. Il partait sans cesse des équipages et des voitures de la cour. Nous avions fixé notre départ au lendemain, mais M. de Mercy, qui vint le soir chez Mme de Sullivan et qu'elle consulta, nous conseilla de ne pas nous presser, que nous avions encore trois ou quatre jours, qu'il n'allait pas à Ruremonde, qui était un endroit vilain et mal-

sain, mais qu'il s'établissait à Dusseldorf, et nous pria d'y venir. Le soir, nous nous décidâmes à y aller et à différer notre départ.

Le 8. *Jeudi.* — Milord Elgin reçut de M. de Metternich l'avertissement que le gouvernement partait pour Ruremonde et l'invitation de s'y rendre ; j'écrivis au comte de Mercy pour savoir s'il ne serait pas plus prudent de partir au plus tôt : il nous assura le soir que rien ne pressait et que nous avions encore deux ou trois jours ; mais quand il fut parti, la Marck vint nous dire que l'archiduchesse était déjà partie, que Metternich partait dans la nuit et Mercy avec lui, que le gouvernement était presque tout parti, que le conseil de Brabant était dissous, qu'on allait ouvrir toutes les prisons, qu'il n'y avait plus de gouvernement, qu'il allait partir à minuit et qu'il nous conseillait d'en faire autant, car probablement les troupes qui avaient été placées le long du chemin pour protéger le départ se retireraient, peut-être même la garnison de Bruxelles, dans la nuit, et que, l'armée allant peut-être sur Namur, nous nous trouverions dans l'embarras. Crawford voulait partir dans la nuit ; je tâchai de les rassurer, d'attendre au lendemain, en pestant contre M. de Mercy et son égoïsme de ne pas avertir des gens avec qui il vivait journellement et de les exposer. Milord Elgin venait sans cesse nous conter qu'il y avait des complots dans la ville, mais que l'éclat était différé, et mille bêtises de ce genre, car tout était tranquille. Il fut décidé que nous partirions le lendemain. Le chevalier Durfort, qui était parti pour Anvers, revint le soir comme beaucoup d'autres ; car la canaille pillait les voitures. Le duc de Bourbon arriva le soir avec son corps de 3,000 émigrés à la Cambre ; il avait quitté la position devant Namur lorsque le commandant de Charleroi lui eut mandé qu'il avait eu ordre d'évacuer la place ; n'en ayant, lui, reçu aucun et n'ayant pu obtenir de passeports à Bruxelles pour deux courriers qu'il avait envoyés en chercher chez le duc Albert, il était arrivé ; on ordonna de leur donner des vivres et des logements dans les villages : c'était une raison de plus pour rester la nuit.

Le 9. *Vendredi.* — Simolin, qui s'était chargé des chevaux de louage, n'en avait pu trouver ; j'en achetai quatre pour notre fourgon et j'en trouvai huit pour les voitures, j'avais les miens. Ils payèrent 22 louis d'or quatre chevaux jusqu'à Maëstrich. — Un soldat suédois du régiment de Bender vint m'avertir le matin à six heures que la garnison avait ordre de faire ses équipages au plus vite et de

sortir par la porte de Louvain; cela m'effraya un moment, mais après plusieurs questions [j'appris que] l'ordre n'était que pour les équipages d'être prêts. — La nouvelle de l'insurrection d'Anvers fut publique; je craignis le danger de l'exemple, et déjà on disait qu'une voiture que milord Elgin envoyait à Anvers, et qui fut versée dans le canal par la maladresse du conducteur, y avait été jetée par des capons; ils aidèrent au contraire à la relever, et tout était calme dans le bas de la ville. Au moment où nous étions prêts à partir on commençait à dire que l'insurrection s'était manifestée à Liége, et sur toute la route, qu'on pillait et tuait tout le monde. Charbonnier, valet de chambre de Crawford et démocrate puant, nous le dit; son hôtesse le croyait et nous conjurait de ne pas partir. Cela fit hésiter Crawford; on était tenté de rester, on me conjurait de me déguiser et de partir seul ou avec Simolin. Je n'eus pas de peine à leur prouver l'absurdité de tous ces bruits: nous aurions déjà vu beaucoup de revenants, si cela avait été; les équipages de la cour partaient encore à tout moment, enfin le corps du duc de Bourbon, qui avait marché dans la nuit sur Louvain; l'ordre aux équipages de la garnison de sortir par cette porte, enfin le ridicule de rester lorsque tout était prêt et attelé, et la, possibilité de retourner au premier avis certain que nous aurions. Il fut décidé qu'on monterait en voiture. On voulut m'engager à brûler le portefeuille qui contenait les papiers de la reine, mais je n'en fis rien, je le plaçai avec les miens dans la voiture de Simolin; j'avais résolu la veille de les remettre à lord Elgin pour être envoyés en Angleterre, mais l'insurrection d'Anvers me fit changer d'avis, ou plutôt Mme de Sullivan ne les lui fit pas donner dans la nuit, lorsqu'il les envoya chercher par son courrier. — Enfin à midi nous partîmes : Simolin et moi dans sa voiture, nos valets de chambre dans la mienne, les deux femmes et Crawford dans une autre, les femmes de chambre dans une troisième, un fourgon et deux cabriolets et mes chevaux de selle. Crawford resta avec milord Elgin, qui devait nous suivre; je montai à cheval, et, malgré tout ce que j'avais dit, je n'étais pas à l'abri des craintes d'un mouvement soit dans Bruxelles, soit sur la route; mais tout fut tranquille, et tout le monde avait l'air consterné et craintif. Nous trouvâmes tout le long du chemin des troupes et des voitures, je m'informai aux barrières, aux diligences et aux postillons de retour. Tous m'assurèrent de la tranquillité à Liége et sur la route; mais un spectacle déchi-

rant, c'était celui de ces malheureux émigrés; des jeunes gens et des vieillards du corps de Bourbon étaient restés en arrière, pouvant à peine se traîner avec leur fusil et leur sac; d'autres voyageurs à pied et en charrettes, portant le peu qu'ils avaient pu emporter. Il y avait même des femmes comme il faut, avec leurs femmes de chambre ou sans elles, allant à pied, les unes portant leur enfant sur le bras, d'autres un petit paquet. J'aurais voulu avoir en ce moment cent voitures pour recueillir tous ces malheureux; cela faisait horreur et pitié. Je rencontrai un officier d'uhlans, avec son équipage; il me dit qu'il venait de Mons, qu'il en était parti la veille au matin comme les Français y entraient, qu'il avait même entendu les cris *Vive la nation!* que les Autrichiens tenaient alors encore le faubourg, que l'armée était postée entre Braine-le-Comte et Castiau, que le duc Albert avec le quartier général était à Hall, que les troupes avaient fait des prodiges de valeur, qu'ils n'étaient que 15,000 contre 80,000 avec 150 pièces de canon, dont trente de 24 et 36, qu'on les avait attaqués sans les reconnaître, qu'on n'avait su qu'ils avaient du gros canon que lorsqu'on eut vu en un moment les redoutes rasées, que leurs troupes manœuvraient fort bien, qu'il y avait beaucoup d'Allemands, car ils ont crié aux Autrichiens : *Vous n'avez pas affaire à des Français, mais à des Allemands qui savent se battre!* — Que les régiments de Bender et de Cobourg dragons sont presque anéantis : ce dernier a chargé six fois, et il n'y a presque pas un officier qui ne soit tué ou blessé; qu'ils ont abandonné toute l'artillerie dans les redoutes, que les munitions ont manqué aux Autrichiens, qu'on en faisait venir en poste de Braine-le-Comte, tandis que les Français faisaient un feu terrible. Cet officier paraissait blâmer beaucoup les opérations du duc Albert; il me disait que tous les officiers avaient été d'avis de porter toutes les forces aux avant-postes et d'attaquer les Français dès qu'ils paraîtraient. Le duc ne le voulut pas, sous prétexte de les laisser reposer à Mons. Ce fut en vain qu'on lui représenta que, le temps étant beau, ils se reposeraient aussi bien aux avant-postes. Il vantait beaucoup Beaulieu; il dit que les Autrichiens ont perdu 3,000, les Français 4 à 5,000. Quand je fus assuré que la route était sûre et tranquille, je montai en voiture avec ces deux dames; nous traversâmes Louvain, où il y avait beaucoup d'équipages et de monde dans les rues, mais tout y était tranquille. Nous nous rafraîchîmes hors de la ville.

Le 10. *Samedi.* — A neuf heures, nous partîmes ; tout le monde allait à Tongres et Maëstrich. Je proposai de passer par Liége, qui était fort tranquille ; on ne voulut pas. Nous arrivâmes à Tongres et, comme j'avais envoyé devant, nous fûmes logés par le magistrat chez un d'eux fort bien. Je couchai à terre avec Simolin sur la paille. Nous ne fûmes guère plus gais que la veille et nous trouvâmes la même quantité de voitures : c'était une procession.

Le 11. *Dimanche.* — Nous partîmes à dix heures, et nous rencontrâmes en route le comte de Metternich ; il nous dit qu'il était parti de Bruxelles la nuit du jeudi au vendredi ; que M. de Mercy n'était pas prêt et était resté ; que la ville était fort bien et lui avait envoyé une députation pour le prier de rester, qu'il n'avait rien à craindre et que tous le garderaient ; que tout le monde semblait craindre l'arrivée des Français. Il nous invita de venir à Ruremonde, qu'à Mons ils n'avaient que 15,000 hommes. Il fut de mon avis quand je lui dis que le duc aurait dû rassembler toutes les forces, prendre une position entre Mons et Bruxelles et y attaquer les Français à leur arrivée. Je lui dis qu'il en était encore temps. Il me dit qu'il en avait déjà écrit plusieurs lettres et que le duc Albert rassemblait en ce moment toutes ses forces. A une heure nous arrivâmes à Maëstrich ; pas de logement à trouver ; nous descendîmes pour dîner chez un traiteur, il donna deux chambres ; Simolin et moi fûmes logés à côté, tous les deux dans une chambre basse. Je fus voir le baron (1) ; je le trouvai à table avec vingt personnes toutes connues et de sa société. Tout le monde y était, et depuis deux jours il était arrivé plus de 9,000 âmes ; plusieurs avaient couché dans la rue. Le prince de Hesse, qui est frère du landgrave et gouverneur, avait envoyé demander des ordres relativement à cette grande affluence de monde qui était embarrassante.

Le 14. *Mercredi.* — Dîné chez le prince de Hesse avec Mme de Brionne, Breteuil, prince Camille de Rohan, Dangevilliers, archevêque de Reims, etc., etc. Brionne nous dit que la princesse de Vaudemont a été fort maltraitée à Anvers, tirée par les cheveux, etc., etc., pillée ; on dit qu'elle avait commencé par donner de l'argent à la canaille, qui en voulut encore plus ; qu'alors ses gens

(1) De Breteuil.

ont tiré le sabre pour les chasser, et alors le train a commencé. Mme de Marsan a été obligée de s'enfuir déguisée. L'insurrection a été apaisée dans la journée du 9 par la garnison de concert avec les bourgeois. La réponse des états généraux était arrivée. Les Français ne sont point renvoyés, mais le prince de Hesse témoigna à table le désir que, pour leur propre bien et pour la sûreté de la place, ils se répandent davantage et ne restent pas tous en ville. Comme nous nous étions décidés à partir le lendemain pour Aix-la-Chapelle, j'envoyai un homme à la Vaupallière pour prendre des logements. La peur prit au gouvernement des Pays-Bas de s'établir à Ruremonde, de crainte d'y être enlevé, et le comte de Metternich alla à Dusseldorf, le reste resta à Maëstrich. Le duc Albert quitta l'armée qui était campée sur les hauteurs de Louvain, il vint joindre l'archiduchesse; l'archiduc Charles et tous partirent pour Bonne. Le duc prétexta une maladie. Clairfait et Beaulieu refusèrent le commandement, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il put les décider à accepter. Il avait déjà voulu quitter à Hall, mais le baron de Seckendorf l'en empêcha et lui dit des choses fort dures et très-fortes.

Le 15. *Jeudi.* — Comme l'archiduchesse n'allait pas à Ruremonde, lord Elgin prit son parti et retourna à Londres. Son valet de chambre était arrivé le matin et lui dit que le 14, à trois heures du matin, les Français avaient pris possession de Bruxelles; que le 13 les Français, au nombre de 15,000 hommes et 43 pièces de canon, se présentèrent à la porte d'Anderleck; la garnison, au nombre de 3,000, commandée par le général Diesback, sortit et les repoussa au pont qui est sur la chaussée. Ils envoyèrent alors un parlementaire qui refusa de traiter avec le général, et demanda à voir les magistrats; il fut introduit à l'hôtel de ville, et la capitulation fut signée. Les Autrichiens se retirèrent sur le parc, où ils restèrent jusqu'au 14, à trois heures du matin, qu'ils sortirent par la porte de Louvain. Ce valet de chambre disait que tout était fort tranquille en ville, que les Autrichiens étaient fort mécontents du duc Albert, qu'ils en parlaient tout haut, qu'ils avaient peur d'être tournés et enveloppés.

Le 17. *Samedi.* — Point de lettres de Bruxelles. Les papiers disaient qu'on y a établi aux jésuites le club jacobin; c'est l'abbé d'Espagnac qui préside. A Mons, Dumouriez a établi un gouvernement semblable à celui de France, le peuple y est souverain; à Bruxelles ce sera sans doute de même, l'arbre de la liberté est érigé, on a

fait danser les capucins, etc., etc., mais il n'y a eu ni désordre ni pillage.

Le 25. *Dimanche.* — Les princes français arrivèrent le soir. Les ducs d'Aremberg et d'Ursel sont nommés de la nouvelle assemblée à Bruxelles; on ne sait encore s'ils accepteront.

Le 26. *Lundi.* — Les princes doivent partir à huit heures du matin. J'y fus; ils avaient été arrêtés par un homme du pays de Limbourg à qui il était dû 80,000 livres pour fournitures de troupes. Tout le monde leur avait conseillé de ne pas passer ici, à cause de cela; mais le comte d'Artois, pour voir M. de Polastron qui y est, l'avait désiré, et l'évêque d'Arras avait obtenu du bourgmestre l'assurance qu'il n'arriverait rien; mais il y a ici, depuis les troubles, deux autorités : celle des magistrats de la ville sur la ville et celle du grand-majeur, établie par l'électeur palatin, qui fut appelé pour faire cesser les troubles et qui a la grande main sur les étrangers. Ces deux pouvoirs sont sans cesse en dispute, et le créancier s'était adressé au grand-majeur pour faire opposition au départ des princes. Ils étaient fort embarrassés d'autant qu'ils n'avaient pas un sol pour payer et pas un pour s'en aller individuellement, ayant laissé tout leur argent dans la voiture. L'évêque d'Arras fut consulter le bourgmestre : il convoqua ses trois échevins; les princes donnèrent au comte français d'Escars un pouvoir pour comparaître. Enfin, sous prétexte d'ordres donnés aux princes d'aller à Dusseldorf, où le créancier pourrait encore se pourvoir, l'opposition fut levée à une heure et ils partirent, quoique la position fût on ne peut plus fâcheuse; on voyait sur tous les visages l'empreinte de la légèreté française, cela faisait peine. Leur position est affreuse, sans ressources, obligés d'éviter tous les endroits libres, où ils peuvent être arrêtés; ils vont s'établir dans le comté de la Marck.

DÉCEMBRE. *Le* 3. *Lundi.* — Le comte de Mercy nous dit que Clairfait ne se retirait que faute de vivres, sans cela il aurait pu tenir, qu'il tiendrait encore quelque temps à Henri-la-Chapelle et qu'ensuite il passerait le Rhin à Cologne. Il dit que le duc Albert a tout perdu, qu'il voulait absolument retourner à l'armée et qu'on a eu mille peines à l'en empêcher; qu'il ne commanderait qu'en Autriche : on met toute l'armée sur pied de guerre; qu'à son entrevue, près de Luxembourg, avec le duc de Brunswick, qu'il ne vit qu'une fois, il ne lui avait pas parlé du tout de sa campagne, qu'il n'y avait été question

que du retour du prince de Hohenlohe et du comte d'Erback pour occuper le pays de Luxembourg, sur quoi le comte de Mercy avait insisté positivement en disant qu'il fallait concentrer toutes leurs forces pour la défense des Pays-Bas, car les Français porteraient toutes leurs forces contre eux, et les Pays-Bas seront peut-être perdus. Le duc fut très-poli et humble, et dit : *O mon Dieu! mais dans ce cas nous volerions à votre secours.* Il avait déjà consenti à cette demande, mais le comte de Mercy lui fit une autre demande, et Clairfait aussi : c'était de laisser 5 à 6,000 hommes entre Luxembourg et Trèves pour couvrir l'empire de ce côté et protéger Luxembourg. Il fit mille difficultés et se quittèrent sans rien décider. — Le roi de Prusse assure le comte de Mercy de sa ferme résolution de suivre cette affaire et que l'empereur trouverait toujours en lui un allié fidèle et loyal qui remplirait religieusement tous ses engagements. — Clairfait n'a aucune relation ni aucun concert avec Beaulieu et Hohenlohe ; au moment du départ du duc Albert il n'y en avait pas, et depuis il n'a pu y en avoir. Chacun agit pour soi. Beaulieu communique avec Hohenlohe et a sa retraite assurée sur lui : il a 16,000 hommes, Clairfait aussi.

Le 13. *Jeudi.* — En sortant à deux heures, j'appris que toute l'armée autrichienne passait, qu'elle s'était toute retirée d'Aix-la-Chapelle et qu'elle campait à Stetrick ; à quatre heures tout avait déjà passé et nous n'avions plus rien entre nous et les Français. Les portes de la ville étaient fermées et on ne laissait passer personne, lord Kerry ne put pas même entrer. Nous étions fort embarrassés sur quel parti prendre. Le soir nous craignions que les Français ne suivissent de près les Autrichiens ; il y avait des inconvénients pour Simolin et moi de nous trouver avec les Français. La route de Furth n'était pas sûre, car les généraux nous disaient que les Français étaient avancés de Ruremonde à deux heures de la ville, et le général Dalvick, qui venait d'arriver pour commander en ville, nous l'assurait. La Marck avait une peur de chien, il voyait déjà les Français et il était décidé à partir le même soir. Je ne voulais pas abandonner les dames. Enfin Simolin et moi nous nous décidâmes à partir le soir, et Crawford le lendemain matin, par la route de Cologne. A dix heures nous partîmes, à une heure après minuit nous arrivâmes à Bergheim. En passant l'armée autrichienne, tout le monde était couché dans les bois ; il n'y avait pas seulement une sentinelle. A trois heures nous repartîmes, car nous n'y

trouvâmes pas de places, et à six heures nous arrivâmes à Kœnigsdorff ; la nuit fut froide et noire, il neigea le matin et tout était blanc. Nous restâmres dans un mauvais cabaret sans coucher.

Le 14. *Vendredi.* — Pluie et vent. La Marck et moi allâmes à un quart de lieue, à un couvent de bénédictines, chercher du logement pour les dames. Toutes les religieuses étaient parties de peur, il n'en restait qu'une, la marquise de Coppens, qui nous offrit toute la maison ; il y avait déjà des soldats, mais la maison était démeublée. Nous redescendîmes à l'auberge ; Simolin partit pour Cologne et nous remontâmes au couvent. On venait de demander du logement pour le baron de Pinzenstein, général d'artillerie. Nous gardâmes le réfectoire pour les dames et nous les fîmes avertir à Bergheim. Il y avait au couvent le major de Ruremonde, M. Petit, avec sa femme, qui fut très-obligeante et nous aida à rassembler ce qu'il fallait. Nous fîmes un dîner détestable avec la religieuse. Pendant le dîner arriva le général d'artillerie ; il entra chez lui ; ensuite entrèrent trois officiers des uhlans, dont un était le comte de Schafgotsche de Vienne. A quatre heures Mme Petit partit et emmena avec elle sa cousine la religieuse. La Marck et moi restâmes seuls dans le réfectoire, je fus très-triste : l'idée d'une maison toute abandonnée et démeublée, l'incertitude si elles arriveraient, si Crawford n'avait pas changé de plan, tout cela m'attristait. Enfin à sept heures on vint m'avertir qu'elles arrivaient, et un quart d'heure après elles y étaient ; elles couchèrent dans le réfectoire, nous dans les voitures.

Le 15. *Samedi.* — A onze heures nous partîmes ; à trois heures nous étions à Cologne. Je logeai avec Simolin à la cour de Cologne, les dames sur le Domhof. Lettre de Paris que M. Blaire m'envoya, qui me fit de la peine.

Le 17. *Lundi.* — Nous partîmes à dix heures et arrivâmes à deux heures à Opluden ; nous y fûmes mal logés.

Le 18. *Mardi.* — Nous partîmes à onze heures et nous n'arrivâmes à Dusseldorf qu'à six heures du soir.

Le 23. *Dimanche.* — Causé avec le baron de Breteuil. Le roi de Prusse lui a dit qu'il connaissait tous les propos démocrates qui se tenaient dans son armée et contre lui ; qu'on en tenait de pareils dans les antichambres de son oncle qui n'y faisait pas attention, et que lui en faisait de même. Il a renvoyé le général Corbière, celui qui commandait à Verdun, pour des propos. Il a fait mettre en prison et

renvoyé pour la même raison le général de l'artillerie. Bischoffswerder voulait depuis longtemps le faire retourner à Berlin ; il le bourrait toutes les fois, et ne veut y retourner qu'après avoir chassé les Français de l'autre côté du Rhin.

1793. JANVIER. *Le 2 Mercredi.* — Le roi a été à la barre le 26. De a Sèze lu sa justification, qui est forte de choses. Le roi a ajouté avec sensibilité que ce qui le touchait le plus était d'être accusé d'avoir voulu répandre le sang de son peuple, lui qui depuis son règne n'avait cherché que leur bonheur. Le roi s'est retiré, et on a ajourné la discussion à tous les jours jusqu'à ce qu'elle soit décidée.

Le 12. Samedi. — M. Murrai passé pour aller joindre le roi de Prusse et rester avec lui. Il dit que Pitt est bien décidé à se déclarer ; qu'on travaille à sauver la famille royale, qu'on veut gagner Dumouriez, car il s'est donné avec Danton, Sainte-Foix, Robespierre et Marat au parti d'Orléans. Ils veulent exterminer la famille royale et placer celle d'Orléans, et, s'ils ne peuvent placer le père, du moins le fils. Roland et Le Brun sont contraires à cela.

Le 27. Dimanche. — Reçu le soir, à dix heures et demie, de l'archevêque de Tours les tristes détails de la mort du roi. Quoique j'y fusse préparé, la certitude d'un si affreux attentat renouvela toutes mes douleurs. Les souvenirs les plus déchirants se présentaient à mon imagination. J'expédiai le soir une estafette au régent (1), pour l'en instruire, et cette expédition me coûta beaucoup.

Le 30. Mercredi. — Testament de Louis XVI superbe. Nicolaï s'offre pour défenseur de la reine, il mande la mort de la petite *Madame ;* il a écrit à la reine pour s'offrir et a envoyé sa lettre au président de la Convention.

Le 31. Jeudi. — Les lettres ne parlent pas du procès de la reine ; elle était encore au Temple. La Marck propose à Mercy de faire une démarche très-simple et uniquement pour réclamer sa tante. Combattu cette idée. La démarche n'est point utile et ne peut la sauver, car rien ne fait sur ces scélérats, mais elle peut être nuisible en faisant agiter la question de son procès et en le précipitant peut-être, pour éviter, comme on a dit à la réclamation de l'Espagne en faveur du roi, que d'autres puissances ne fassent des démarches pareilles ; il faudrait

(1) Prince-régent de Suède pendant la minorité du roi Gustave IV Adolphe.

mieux connaître la disposition des esprits à Paris pour décider positivement là-dessus. Mais une démarche qui ne peut être utile ne me paraît pas devoir être faite, si on peut croire qu'elle pût être nuisible. Crawford, Simolin, la Marck et moi consultâmes ensemble toute la soirée là-dessus.

Février. *Le* 1er. *Vendredi.* — Pelun est à Londres en relation avec Stadion et le ministère. Il avait proposé de gagner l'évêque d'Autun et par lui Dumouriez qui ont des relations de voleries et d'agiotage, et Pelun a fait donner à l'évêque d'Autun par son banquier pour l'agiotage un homme nommé Jaubert, dévoué à lui, qui est allé résider auprès de Dumouriez pour faire les affaires d'argent. Il voulait qu'on convînt avec Dumouriez de laisser prendre les d'Orléans, qu'on aurait gardés comme otages pour le roi. Saint-Foix, Talon, Danton, Espagnac, Dumouriez, tout cela est de la clique d'Orléans.

Le 3. *Dimanche.* — On a mandé à M. Quidor, qui est ici, qu'on voulait déclarer le Dauphin bâtard, raser la reine et l'enfermer à la Salpêtrière. On n'ose y penser à force d'horreur, mais tout est possible. Le jeune Bouillé a dit que le prince de Galles avait eu un plan avec le duc de Choiseul et d'autres pour enlever le roi. Cela me fit naître l'idée pour ce qui reste de la famille, mais il n'y a que des Anglais qui le puissent, et j'y vois encore mille difficultés. Cependant je m'attache à cette idée.

La déclaration de Monsieur pour la régence était arrivée ; l'archevêque de Tours me la porta le soir. Elle est bien écrite ; mais il n'aurait dû prendre ce titre que vu les circonstances, au lieu de spécifier jusqu'à la majorité, et aurait pu passer sous silence tous les engagements. Cette pièce sera imprimée ici et à Cologne ; les imprimeurs ne l'ont pas osé ; on a essayé à Francfort. Le cardinal de Montmorency, qui est chargé de la notifier aux Français, voulait les assembler tous dans une cour, et la leur lire ; on lui a représenté que, les Français n'étant pas ici de droit mais de fait, puisque il y a ordre de les renvoyer, cela serait imprudent. Il voulait aussi faire prêter un serment ; tous les évêques s'y sont opposés ; jamais, même au sacre, on n'en prête individuellement ; tout Français naît sujet. Il y a déjà des partis entre les Français. Les uns approuvent la régence de Monsieur, d'autres rappellent les droits de la reine, et il est fort à craindre que cette division d'opinion n'ait des suites un jour. Les princes vont faire mille bêtises déjà. On dit qu'ils vont désigner un

chancelier, mais à la mort de Maupeou; Barentin l'a été par lettres du feu roi, et Barentin réclamera.

Le 6. *Mercredi.* — La mort du roi n'a pas fait grand effet sur les émigrés; ils se consolent avec la régence de Monsieur. Quelques-uns ont même été au spectacle et au concert.

Le 13. *Mercredi.* — Nouvelles de Cologne que la France a déclaré la guerre le 1er février à l'Angleterre et à la Hollande; qu'elle va faire un manifeste et appel aux peuples. Décrété 800 millions d'assignats, 20 millions pour acheter des grains à l'étranger; qu'on ira chercher des bois en Corse pour construire sur-le-champ des vaisseaux à Toulon. Protection spéciale pour tous les Anglais et leurs biens. Si cela n'était sérieux, cela ne serait que risible.

Le 16. *Vendredi.* — Des lettres de Paris à la Haye mandent que la reine est fort maigrie et changée, mais se porte bien; que le Dauphin est charmant, que ses gardes ne le quittent que pleurant. Kalkreuth a dit que le secrétaire de M. Pache, arrivé avec lui à Mayence, et plus enragé que tout ce qui a jamais été vu, a dit que le duc d'Orléans avait demandé à être bourreau pour exécuter le roi, qu'il avait dit que, si on le chassait de France, il demandait à être plutôt guillotiné, car il ne serait reçu dans aucun pays.

Le 21. *Jeudi.* — Dumouriez demande une entrevue avec lord Aukland; après en avoir reçu l'agrément de la cour, milord consent, fixe le jour et le lieu. C'est alors qu'arrive la déclaration de guerre, dont Dumouriez a été fort choqué et qui lui a fait écrire cette lettre remplie de fiel à la Convention. Je suis fâché que l'entrevue n'ait pas eu lieu, car je crois qu'elle avait bien plus en vue les affaires particulières de Dumouriez que celles de la république, et qu'on l'aurait peut-être engagé à rendre un grand service en livrant l'armée et les enfants d'Orléans et terminant ainsi la guerre dans les Pays-Bas. Trois aubergistes, Grenier, Boyer et..... ont été exportés d'Angleterre; on a trouvé que depuis longtemps ils étaient en correspondance avec le duc d'Orléans et qu'il soutenait même leurs hôtels pour que les étrangers y fussent bien et à un prix raisonnable.

Le 26. *Mardi.* — Des nouvelles de Breteuil du 17 mandent qu'on y sait que la reine et sa famille se portent bien. On dit que Dumouriez a dit, en partant de Paris, que dans six semaines il y reviendrait et y trouverait un roi, apparemment le duc d'Orléans, dont on veut faire un consul avec un pouvoir illimité.

MARS. *Le* 1er. *Lundi.* — Le duc de Brunsvick a toujours une grande influence et cela fait craindre peu d'activité de ce côté. Il ne veut pas changer sa manière de faire la guerre. Le roi est très-entreprenant, ardent et désireux de faire, mais trop faible contre les raisonnements du duc ; on espère pouvoir l'engager à appeler Mollendorf et qu'alors le duc quittera, ou que du moins le roi aura alors la force pour agir selon ses dispositions. Le plan actuel est de faire passer le Rhin au vieux Wurmser avec les Autrichiens à Oppenheim, de tomber sur Spire et Worms, chasser les Français de devant Manheim, où ils ont des batteries, et, lorsque la communication avec Landau sera ainsi coupée, d'attaquer Mayence de tous les côtés. Le roi de Prusse aura 50,000 hommes de ses troupes, 6,000 Saxons, 10,000 de Hesse-Cassel et 6,000 de Darmstadt ; en tout 72,000 hommes. Toute la cavalerie prussienne est remontée et l'armée est dans le plus bel état possible. En Hollande il y aura aux ordres du duc de York 50,000 hommes, c'est-à-dire 7,000 Anglais, 12,000 Hanovriens, 6,000 Hessois à la solde d'Angleterre, et 25,000 hommes, que les Hollandais mettront en campagne, sans compter les garnisons. Cette armée ne sera prête qu'au commencement d'avril ; il n'y a à présent que 2,000 Anglais et les garnisons des places. Le prince de Cobourg n'a en tout avec Beaulieu que 55,000 hommes, dont il a détaché 5,000 hommes pour renforcer le prince Ferdinand, qui n'a que..... hommes. Les Hanovriens ne sont pas encore arrivés, par une méprise : l'ordre était arrivé d'envoyer le contingent de 4,000 hommes et de compléter les régiments désignés en tirant des autres, tout de suite. Après vint l'ordre de faire marcher 12,000 hommes : alors la régence fit faire halte au contingent déjà en marche et fit revenir les soldats qui avaient été tirés des autres régiments ; c'était une erreur. Des ordres sont partis pour hâter leur arrivée.

Le 7. *Jeudi.* — Nicolaï mande de Paris, du 26, qu'une section a délibéré sur le Temple et a dit que Louis Capet était né pour être un mauvais sujet, qu'il fallait en faire un bon, et l'enlever à deux femmes incorrigibles. On parle de pétitions pour juger la reine. Il paraît sûr que le parti d'Orléans travaille fort ; on croit même qu'ils profitent des mouvements au sujet de la misère et du manque, ou qu'ils les excitent, pour prouver la nécessité d'un souverain et faire nommer le duc d'Orléans.

Le 10. *Dimanche.* — Le baron de Breteuil arriva le soir. Il était

fort content personnellement de Pitt et des ministres anglais, mais pas content pour les affaires. Il dit que Pitt est un pauvre homme pour toutes les affaires extérieures, qu'il n'entend pas du tout, et couvre sa médiocrité par le silence; qu'il entend parfaitement celles du dedans, et surtout l'intrigue pour conserver sa place et sa popularité. Il croit que les ministres ne travaillent qu'à la ruine totale de la France et ne sont pas fort intéressés à la conservation de la famille royale. Les constitutionnels ont proposé au baron (1) d'obtenir un décret pour faire exporter la reine et sa famille et demandent pour cela six millions payables lorsque la famille sera sur terre étrangère. Le baron en parla à Pitt, pour obtenir les six millions, qui y trouva des difficultés telles que celle de traiter avec ces gens-là, et qu'ils s'en vanteraient; il promit cependant d'en parler au roi. Quelque temps après, un nommé Toustaing, premier aide de camp et homme de confiance de Dumouriez, qui avait été obligé de se sauver à cause d'un décret de prise de corps sur l'affaire de Tulon et Sainte-Foix, où il était compromis, vint voir le baron et lui fit pour Dumouriez les propositions ci-jointes, qu'il écrivit de sa propre main chez le baron, qui les porta à Pitt. Il y fit la même objection que pour les six millions et promit de même d'y penser. Le baron partit trois semaines après, sans avoir reçu de réponse. Il lui écrivit la veille un billet sur ces objets sans réponse; ce ne fut qu'en arrivant ici qu'il trouva la lettre de M. Pitt, avec le papier de Toustaing qu'il lui renvoyait. Cette conduite est extraordinaire; le baron l'attribue au peu d'envie qu'ils ont pour le rétablissement de la France et la conservation de la famille royale. Il se confirme dans ses soupçons par un traité qui a été signé par des députés des îles françaises et le ministère anglais, pour prendre les îles sous sa protection, où il est dit dans un article que l'Angleterre ne gardera les îles qu'autant qu'il y aurait sur le trône de France une autre famille que celle des Bourbons. Le baron a représenté aux députés, qui lui en ont parlé, combien cet article était mauvais et pouvait refroidir sur le sort et la conservation de la reine et du jeune roi; il croit aussi que cela est; moi, je ne le crois pas, car ils sont même sans cela les maîtres de tout faire et de tout garder. C'est plutôt méfiance en ce que promettent les Français et crainte de leur légèreté.

(1) De Breteuil.

Le 20. *Mercredi.* — D'après mon conseil, le baron (1) s'était décidé à envoyer le vicomte de Caraman à Wesel, pour communiquer avec le comte de Mercy sur les propositions de Dumouriez et le refus de l'Angleterre. Il fut aussi étonné de l'un qu'il approuva l'autre; il saisit l'affaire avec chaleur, dit qu'il en écrirait à Vienne, appuierait la chose, et qu'on donnerait jusqu'à 3 ou 4 millions; mais que, vu les circonstances qui étaient changées, il fallait demander que Dumouriez se laissât prendre avec les deux fils du duc d'Orléans et qu'il livrât une ou deux grandes places; qu'on lui donnerait de l'argent, amnistie pour lui et ceux qu'il indiquerait et l'assurance de quelque grande place au service du roi. Il fut à merveille sur les affaires de France : il dit qu'il fallait rétablir la royauté, la monarchie, les trois ordres, sans cela la France serait un ver rongeur qui inquiéterait sans cesse toute l'Europe. On suppose que d'avoir été déclaré citoyen français et d'avoir tout perdu lui a donné ces bonnes dispositions. Il ne sait pas encore où sera le congrès.

Les Français, en abandonnant le siége de Wilhelmstadt et les bords de Mordyck, y ont laissé cent et quelques pièces de canon qu'ils ont enclouées, et ont brûlé leurs batteries.

Les dons patriotiques vont à merveille à Vienne : trois petits villages qui font commerce en quincailleries ont donné 200,000 florins. Les députés sont venus demander à l'empereur à qui il fallait remettre leur don : il leur a répondu que c'était à lui; ils l'ont prié d'attendre et ont été chercher cette somme, qu'ils ont jetée en or à ses pieds. Les mêmes ont présenté à l'impératrice, qui est grosse, une pièce de toile pour ses couches; l'impératrice les a remerciés. Ils lui ont dit qu'ils lui en donneraient davantage, si elle en avait besoin, que cela se faisait chez eux, et ils l'ont priée d'examiner la toile. En l'ouvrant elle a trouvé entre les bandes pour 80,000 florins en billets de banque.

Le 30. *Samedi.* — Dumouriez a été fort bien partout, et tous ceux qui ont eu affaire à lui en sont fort contents. Il a écrit une lettre en date du 12 mars et qui se trouve dans la gazette de Bruxelles, qui est la dernière qui a été imprimée; cette lettre est très-forte contre l'Assemblée, et Dumouriez paraît par là vouloir rompre avec l'As-

(1) De Breteuil.

semblée. On n'en a pas fait rapport à la Convention, du moins cela n'est dans aucun papier de Paris. Il paraît certain que Dumouriez a fait des propositions au prince de Cobourg ; MM. Marck et Fischer ont été à son camp et sont restés longtemps avec lui ; à leur retour Fischer est parti sur-le-champ pour Vienne. — On dit que les troupes de ligne ne veulent plus se battre et qu'elles font des propositions pour passer.

Le 31. *Dimanche.* — Reçu une lettre de la duchesse de Polignac qui me mande qu'elle a reçu des nouvelles de la reine par un médecin ; c'est sûrement la Caze.

AVRIL. *Le* 5. *Vendredi.* — Un exprès envoyé par le vicomte de Caraman au baron de Breteuil a apporté l'arrangement fait par Dumouriez avec le prince de Cobourg. J'en envoyai une estafette en porter la nouvelle en Suède. La joie fut très-vive. J'en eus d'autant plus, que je ne craignais plus rien pour la reine. Je demandai à Taube (1) de me dire si je devais me régler encore selon les instructions que j'avais, au cas que le roi (2) fût en liberté, ou bien en attendre d'autres, et dans ce cas de me les faire envoyer au plus tôt, car ceci pouvait aller très-vite. Comme il connaît mieux la position, je croyais qu'il valait mieux laisser cela à sa décision que de rien demander. — Le soir le maréchal de Broglie reçut la nouvelle que Dumouriez marchait seul sur Paris avec 50,000 hommes qui avaient tous la cocarde blanche, et que le prince de Cobourg restait sur la frontière, tout prêt à l'appuyer, si cela était nécessaire.

Le 7. *Dimanche.* — Je proposai au baron (3) d'envoyer quelqu'un qui pût voir la reine au moment de sa délivrance, pour l'instruire de sa position et lui donner des conseils sur ce qu'elle aurait à faire en opposition avec ceux que M. de Mercy ne manquerait pas de lui envoyer par écrit. Il goûta mon idée, et l'évêque de Pamiers devait partir le lendemain ; il devait se rapprocher de l'armée française et tâcher par Sainte-Foix de voir Dumouriez.

Le 8. *Lundi.* — J'étais occupé à écrire le matin à la reine la note ci-jointe, lorsque l'évêque de Pamiers entra chez moi et me dit que l'armée de Dumouriez s'était révoltée contre lui, qu'il était passé

(1) Ministre des affaires étrangères en Suède.
(2) Louis XVII.
(3) De Breteuil.

à Mons avec tout son état-major, presque tous les officiers du génie et d'artillerie et beaucoup de troupes de ligne, et que le reste le suivait : c'était Dampierre qui avait débauché les gardes nationales ; que Dumouriez, lorsqu'il s'était aperçu qu'on tramait quelque chose, avait voulu livrer l'artillerie et la caisse, mais qu'il en avait été empêché et n'avait pu que se sauver tout seul ; qu'il avait même été fusillé par un de ses détachements. Dans le premier moment cette nouvelle me frappa ; mes craintes pour la reine renaquirent, car sans cela la nouvelle aurait été bonne : leur armée était désorganisée, et Dumouriez, qui aurait été une puissance ayant 50,000 hommes à ses ordres, n'était plus rien. La consternation parmi les Français était aussi grande que leur joie l'avait été : ils croyaient tout perdu.

Le 10. *Mercredi.* — Je vis chez moi le soir M. de Limon, qui était revenu de Vienne. Il n'est pas vrai qu'il en ait été renvoyé, comme l'on avait dit ; il y a été au contraire très-bien reçu et bien traité, on lui a même parlé d'affaires. Il me rendit compte de ses conversations, et me lut un mémoire qu'on lui avait demandé sur les opérations de la campagne.

Je fus très-content du tout. Il leur a dit franchement la vérité. Son plan était d'avoir deux armées : une faible du côté de Cologne et la principale devait percer par Luxembourg, marcher sur les places frontières et forcer ainsi les Français à se retirer ou les couper et détruire leur armée ; il insistait sur beaucoup d'artillerie. Son plan était bien fait, bien raisonné, la partie des subsistances était bien faite et il l'avait bien discutée. Cependant celui de Jarry vaut mieux. Il prétend que c'est ce mémoire qui a décidé la marche des troupes et de l'artillerie. Il mit dans tout cela l'importance qui ne le quitte jamais.

Le maréchal de Castries passa pour aller à Bruxelles. Il venait et disait qu'il allait pour des affaires pécuniaires, mais c'était sans doute pour se rapprocher des événements et de Dumouriez et traiter de la régence. Limon, qui avait vu Monsieur, assurait que, d'après ce qu'il lui avait dit, il avait lieu de croire que Monsieur la résignerait à la reine dès qu'elle serait en liberté.

Un M. de la Jarre, qui avait souvent été envoyé en courrier par les princes, et qui passa, assura au baron (1) que c'était l'intention

(1) De Breteuil.

de Monsieur. J'en parlai à Limon, qui était de cet avis et ne l'avait pas caché à Vienne au duc de Polignac, lequel ne paraissait pas penser de même, et à Hamm aux entours de Monsieur. Je dis à Limon combien il serait important d'avoir quelqu'un qui pût engager Monsieur à écrire et envoyer une lettre qui pourrait être remise à la reine au moment de sa délivrance, ou du moins que Monsieur fît cette démarche dans le moment même où il en aurait la nouvelle; mais que, s'il ne le faisait de son propre mouvement et sans consulter personne, il en serait détourné par son conseil, et que cette renonciation était importante pour éviter les intrigues du dedans et empêcher la désunion parmi les puissances. Limon sentit mon raisonnement et m'offrit d'être cet homme et d'engager Monsieur à cette démarche, s'il pouvait être le premier à lui porter la nouvelle de la délivrance de la reine, afin d'empêcher que l'affaire ne fût délibérée au conseil et qu'on ne fît des démarches vis-à-vis des puissances. Le baron (1) l'approuva, et nous convînmes de tâcher par Metternich qu'il en serait le premier instruit. Il me dit que le maréchal de Castries avait à Hamm l'existence d'un premier ministre. Il y avait eu à Anvers une conférence de tous les généraux et les ministres des puissances coalisées ; on en ignorait le résultat.

Le 17. *Mercredi.* — Dumouriez arriva à deux heures ; je fus le voir avec Simolin à la poste. Nous perçâmes une foule de monde et le trouvâmes dans une salle basse, les fenêtres étaient assiégées de monde. Il était seul avec trois aides de camp. Il reconnut Simolin ; je me nommai, il me fit un compliment, disant qu'il aurait dû me reconnaître à ma belle figure. Je le remerciai des politesses qu'il avait faites à Berlin ; il me répondit que, s'il n'avait pu en faire toujours, ce n'avait pas été sa faute mais celle des circonstances. Je lui dis que j'étais bien aise de le voir *ici;* il me répondit qu'il en avait depuis longtemps le projet. Il nous dit que Sainte-Foix n'avait rien à craindre, que la peur était à Paris et qu'on n'oserait rien lui faire. Je lui dis : *Expliquez-moi, monsieur, ce qui vient de se passer pour M. le duc d'Orléans. — Je ne puis vous en donner aucune explication, monsieur le comte, car je n'ai jamais eu de relations avec monsieur le duc d'Orléans, que j'ai toujours méprisé et que j'ai regardé comme un*

(1) De Breteuil.

scélérat. Je sais cependant qu'on l'a beaucoup dit; mais, comme ce bruit est la seule tache dont on puisse noircir ma conduite, je vais donner une proclamation qui prouvera que je n'ai jamais eu de rapports avec lui. Je lui demandai des détails sur les circonstances de sa fuite. Il me les donna telles qu'elles sont dans sa proclamation, et ajouta que son aide de camp Batiste, qui était là, avait eu un cheval tué sous lui. Il me dit beaucoup de bien du duc de Chartres, qui, disait-il, ne ressemblait en rien à son père. Il m'assura que Biron et Custine se conduiraient bien, qu'il se rapprochait de Mayence pour avoir des intelligences avec lui; qu'il irait peut-être à Vienne, qu'il avait un projet en tête. Il se plaignit de la lenteur des Autrichiens, qu'il fallait plus d'activité contre ces gens-là et qu'on en viendrait facilement à bout; qu'il n'y avait plus d'armée, que toutes les troupes de ligne passeraient dès qu'elles pourraient; qu'ils avaient placé les gardes nationales en première ligne, l'infanterie de ligne en seconde, et la cavalerie, dont ils se méfient encore plus, à quatorze lieues en arrière. Il se plaignit beaucoup de Dampierre, qui l'avait trahi, et en qui il avait eu confiance, étant, disait-il, un homme de qualité et fait pour bien penser; que son projet était de s'emparer et livrer Lille, Condé, Valenciennes et Maubeuge avec les commissaires qui y étaient pour servir d'otages; que ce projet avait manqué par l'imbécillité de ceux qu'il en avait chargés; qu'on avait déjà proposé de changer les quatre commissaires arrêtés contre la famille royale; que son opinion avait été qu'il fallait tout accorder pour avoir la famille royale et qu'il ne fallait ensuite rien tenir à ces gueux-là; que, même en reconnaissant la république, on pouvait ensuite continuer la guerre et voir qui serait plus fort, d'elle ou des puissances; qu'on avait envoyé un courrier à Vienne pour cela. En tout, je trouvai en lui un vrai Français : vain, confiant et étourdi, ayant de l'esprit et peu de jugement. Tout son plan a manqué par un excès de confiance dans ses forces et son influence sur l'armée. Il n'avait pas assez préparé la chose. Je le trouvai fort inquiet et ému au moindre bruit que faisait la foule qui était à la porte et aux fenêtres; il avait l'air de craindre quelque mésaventure. Son laquais vint se plaindre d'avoir été insulté par un émigré, il le renvoya et nous dit : *Si ces messieurs poussent la chose trop loin, je leur montrerai que je sais encore me faire respecter.* — Son laquais avait tort : il avait dit que son maître était toujours bon

patriote. Les émigrés étaient fort irrités et plusieurs voulaient l'assommer. Je le quittai dans la crainte que quelques têtes chaudes ne fissent une scène.

En montant en voiture, il fut insulté de paroles. — Il me dit, pour justifier les différentes proclamations qu'il avait faites, qu'il fallait parler à ces gens-là leur langage, et qu'on ne passait pas de l'état d'anarchie où ils étaient au despotisme sans passer par différentes gradations. Une voiture, cassée nous avait obligés de passer la journée à Aix-la-Chapelle.

Le 20. *Samedi.* — Il y a eu des propositions pour échanger la famille royale contre les quatre commissaires pris par Dumouriez, mais on demande de plus une suspension d'armes illimitée et la reconnaissance de la république. Le prince de Cobourg a fait demander une explication sur l'énoncé vague d'une suspension illimitée, et que la famille royale fût emmenée aux frontières, que les commissaires le seraient aussi et qu'alors on traiterait. On attend la réponse à ces propositions. Metternich a dit à Facius, consul de Russie, qu'il espérait que bientôt la famille royale serait ici.

Le 28. *Dimanche.* — L'archiduc fit son entrée (1), il était dans un phaéton arrangé en char, traîné par plus de trois cents personnes; un amour était sur le siége. Il fut reçu avec des démonstrations véritables d'amour. Il y eut cercle; tous les appartements étaient dévastés, et dans le salon toutes les glaces et les tables d'un côté étaient brisées, la cheminée aussi; les tapisseries enlevées. A la comédie, on lui fit un joli compliment. Il y eut illumination, bal et souper à la maison du roi sur la grande place; c'est une maison indigne. Ce qu'il y avait de vraiment remarquable c'est l'ordre et la tranquillité qui régnaient dans la foule du monde qu'il y avait partout.

Mai. *Le* 3. *Jeudi.* — Le comte de Mercy a eu ordre de venir joindre le prince de Cobourg pour diriger sa conduite politique, qu'on craint depuis sa proclamation du 5 avril. C'est sur la nouvelle de la défection de Dumouriez et la persuasion où l'on était que les affaires iraient plus vite, qu'on avait donné ordre au comte de Mercy de ne plus aller à Londres, et la conduite du prince de Cobourg a fait confirmer cet ordre. La déclaration dont Dumouriez nous avait parlé

(1) A Bruxelles.

à Aix-la-Chapelle contre le duc d'Orléans parut; elle est plate et ne prouve rien.

Le 3. *Vendredi.* — Crawford revint de Tournay; il avait été témoin de la petite affaire que les Anglais avaient eue le 1er. Il dit que les Français se sont battus avec une valeur extraordinaire; qu'ils avancent bien, que leurs canonniers tiraient quoiqu'ils fussent entourés par les dragons autrichiens; qu'un canonnier eut un poing coupé par un dragon dans le moment qu'il allait mettre la grappe de raisin dans le canon. Il a vu les prisonniers : l'officier était très-insolent et répondit mal au duc d'York, qui dit tout; il paraît que ces messieurs n'ont pas encore la honte de leurs crimes. Les dragons autrichiens et les habitants étaient fâchés de ce qu'on avait fait des prisonniers *et,* disaient-ils, *ils nous massacrent quand ils nous prennent, pourquoi les ménager ?* Le duc d'York pense que le roi et la monarchie devaient être rétablis en entier, et la reine régente, qu'on le lui doit pour son caractère et tout ce qu'elle a souffert. Les Anglais sont 6 à 7,000 hommes; ils ont deux escadrons autrichiens avec eux, jusqu'à ce que leur cavalerie soit arrivée. Les Hollandais sont 10,000 hommes.

Le 11. *Samedi.* — Le comte de Mercy a été fort content de mylord Auckland à la Haye. Ils sont convenus d'agir franchement, autant que le pourront deux hommes qui ne le sont point naturellement; mais ils ont été d'accord que la régence devait appartenir à la reine, qu'il fallait, à tel prix que ce fût, écraser la république et les nouveaux principes, et qu'ils travailleraient tous les deux à engager leurs cours à redoubler d'efforts. Les royalistes augmentent tous les jours et Gaston a des succès. Il paraît certain que Nantes est pris. Ce Gaston était major d'infanterie et lieutenant-colonel constitutionnel; il voulut émigrer et fut refusé à Coblence; Darzon de même. La conduite imbécile des princes leur a toujours fait refuser à tort égal les gens utiles et accepter les inutiles.

Le 14. *Mardi.* — Les papiers de Paris du 7 et 8 rendent compte de la nouvelle que M. de Limon avait reçue la veille. Il est dit que les commissaires ont rendu compte des succès des *rebelles* et demandé des secours prompts, mais ils n'entrent dans aucun détail. Il paraît que l'Angleterre a envoyé à Gaston des secours en armes et munitions. Il faudrait aussi un peu d'argent et 4 à 5,000 hommes, qui garderaient un port quelconque et pourraient donner un coup de collier.

Ce léger secours ferait grand effet et assurerait ses succès par l'opinion, car s'il a un revers, la moitié de son monde l'abandonnera, et s'il est soutenu, il ira à Paris et fera, lui seul, la contre-révolution, même avant que les armées alliées soient entrées en France; mais il ne faut pas souffrir que des émigrés en corps ou individuellement y aillent; l'envie et la jalousie gâteraient tout.

Le 20. Lundi. — M. de Mercy a dit à Crawford qu'il irait une fois par semaine voir le prince de Cobourg; qu'il avait les pleins pouvoirs les plus étendus pour les affaires de France, qu'il était décidé d'agir avec la plus grande confiance vis-à-vis de l'Angleterre et à les instruire de tout. Que quant aux négociations, il pense qu'il n'en faut entamer aucune avec les Français et n'écouter aucune proposition, car elles ne mènent à rien, et il est décidé à ne recevoir personne, à moins qu'il n'en vienne chargés de commissions ostensibles et publiques. Il croit qu'il ne faut employer absolument que la force, et qu'il faut secourir Gaston et même lui envoyer quelques troupes, mais pas d'émigrés.

Il pria Crawford de bien dire cela. Il soupçonne toujours les intentions de l'impératrice et qu'elle n'a voulu et ne veut encore que bien engager l'empereur et les autres à ne rien faire. Il est vrai qu'elle a clairement prouvé que son affaire principale était la Pologne, car, celle-là finie, elle donne 12,000 hommes. Mercy croit qu'elle n'a reconnu la régence de Monsieur que dans l'espoir d'embarrasser les autres puissances. M. le comte d'Artois s'est embarqué à Réval pour Londres; son arrivée ne fera pas plaisir. Je ne serais pas étonné que l'impératrice lui ait confié le commandement des 12,000 hommes et qu'il voudra les mener en France, se joindre à Gaston; l'Angleterre ne le permettra pas. Monsieur a fait dire en Angleterre qu'il n'avait pris le titre de régent que parce qu'il croyait que cela était avantageux pour donner aux Français un point de ralliement, mais qu'il était décidé à remettre la régence à la reine et qu'il n'était pas du tout offensé du refus des puissances de le reconnaître.

Le 22. Mercredi. — La Caze a été au Temple : il a trouvé la reine très-peu changée, Mme Élisabeth tellement méconnaissable qu'il ne l'a reconnue que lorsque la reine l'a nommée *ma sœur;* elle était dans la chambre, en bonnet de nuit, vêtue d'un habit d'indienne très-commune. La petite *Madame*, avait tout le corps couvert d'ulcères et était menacée d'une dissolution de sang. Sa jeunesse et beaucoup

de soins pourront la tirer d'affaire. On mandait de Paris que le jeune roi avait été malade et que la Commune avait refusé le médecin que la reine avait demandé, sous prétexte qu'il était aristocrate, et en avait envoyé un à sa façon. — On disait Angers pris par Gaston, et que le chevalier de Coigny et M. de Choisy étaient à la tête de ces différentes colonnes. Je ne serais pas éloigné de croire à une coalition entre l'empereur, l'Angleterre et la France, quand les affaires seront rétablies, contre la Russie et la Prusse, dont on paraît mécontent à cause de l'affaire de Pologne et de leur peu d'activité.

JUIN. *Le* 11. *Mardi.* — Le comte Diedrikstein mande de l'armée que le siége de Valenciennes devait commencer le soir ; que par des gazettes de France on apprenait que Gaston avait eu un nouveau succès, qu'il était devant Niort, où il y avait quatre commissaires de la Convention ; qu'à Lyon il y avait eu un combat et que les jacobins avaient eu le dessous ; qu'en Auvergne le chevalier de Rolat était à la tête d'un parti royaliste, qu'il avait proclamé le roi ; qu'il s'emparait des villes au nom du roi et tuait tous les jacobins et les volontaires nationaux.

Le 16. *Lundi.* — La reine se baigne ; Louis XVII a une rupture, la Commune lui a envoyé un médecin.

Le 22. *Samedi.* — Dumouriez est arrivé, le 17 à Londres, sous le nom d'un marchand. Dès qu'on a su son arrivée, une foule s'est rassemblée devant sa maison et a crié *A la lanterne!* Il a été obligé de déloger, a eu ordre du gouvernement de partir. C'est aussi sûrement le gouvernement qui a fait crier *A la lanterne.* Pelun a écrit à la Marck que le ministère anglais a fait écrire à Gaston par le baron de Giliers, qui intrigue à Londres, pour lui demander quel était le genre de secours qu'il pouvait désirer.

Le 28. *Vendredi.* — Mercy dit que la reine a été très-malade, qu'elle va bien à présent et qu'elle a été extrêmement soignée dans sa maladie.

JUILLET. *Le* 1er. *Lundi.* — Il paraît certain que c'est M. de Mercy qui a envoyé Dumouriez en Angleterre, et qu'il était convenu avec lui qu'il engagerait le gouvernement anglais à l'envoyer en Bretagne joindre Gaston avec les émigrés qui sont à Leuze, car il a dit à Mme Sullivan qu'il avait conseillé à Dumouriez d'aller à Londres et qu'il avait eu un projet sur lui ; qu'on ne pouvait pas souffrir Dumouriez ici, mais que les Anglais auraient bien dû lui

donner un asile ou le transporter à . . . . . pour en être débarrassés.

Le baron l'a poussé vivement sur les projets relativement à la constitution, il n'a jamais voulu s'expliquer ; il paraît que Vienne a déjà négocié avec la Suisse, mais qu'ils n'ont pas réussi, et c'est pour cela qu'il est venu chercher des éclaircissements et des moyens chez le baron. Il a tout dit à M. de Mercy, mais il l'a averti qu'il n'aurait des troupes suisses qu'en les payant, et que pour faciliter l'affaire il fallait prendre les Suisses qui avaient été au service de France, avec la promesse de les rendre à la France quand le roi serait libre, et qu'alors le roi paierait tous les frais qui auraient été faits pour les Suisses. M. de Mercy eut l'air de goûter cette idée. Le baron croit qu'en traitant avec les Suisses, Vienne a le double projet de les ôter à la France, du moins pendant les six premiers mois, et d'avoir ensuite l'air de les lui donner, et c'est ce qu'il voudrait éviter.

Le 3. Mercredi. — M. de Mercy a presque avoué au baron (1) qu'il y aura un congrès ou plutôt de simples conférences pour régler les opérations de la campagne ultérieure, car il n'y a encore aucun plan de fait. La rapidité des succès depuis le mois de mars a empêché, disait-il, d'en faire. Le baron lui dit : *Mais si, par un hasard possible, le roi et la reine étaient libres, que feriez-vous? les recevriez-vous?* »

Après y avoir un peu réfléchi, le comte de Mercy lui répondit : *Mais c'est un thème.* Il lui soutint ensuite que si on proposait de les livrer hors du royaume, il faudrait pour leur sûreté le refuser. Le baron croit que c'est pour ne pas avoir une puissance avec laquelle il faudrait traiter et ne pas être gênés dans les arrangements qu'ils ont l'intention de faire, mais ils ne le seraient guère même par la présence du roi de France.

Le 7. Dimanche. — Je reçus une lettre de Deux-Ponts, du 2 juillet. Elle est très-curieuse et prouve bien la faiblesse de ce bon roi de Prusse ; il est dans une mauvaise position par ses entours. M. de Mercy est assuré que le baron de Giliers a été chargé d'écrire à Gaston. Il paraît que les princes avaient indiqué un homme que le gouvernement anglais pourrait charger d'instructions pour Gaston, et que, cet homme en ayant en effet reçu pour les porter, les princes les ont

(1) De Breteuil.

changées et en ont substitué d'autres à la place, qu'on a trouvées sur cet homme, qui avait été soupçonné et arrêté; le gouvernement anglais en est fort irrité. On dit aussi que les princes ont intrigué auprès de Gaston pour qu'il reconnaisse la régence de Monsieur, ce qu'il ne fera pas; ceux des Français émigrés ou autres qui le voudraient sont en fort petit nombre, et, si la famille royale au Temple périt, la France sera divisée entre ceux qui auront quelque puissance pour s'en emparer, car tout le monde est d'accord pour la régence de la reine. Crawford me mande qu'en Angleterre il n'y a qu'une voix là-dessus, et que l'on est décidé à soutenir fortement Gaston.

Le 10. *Mercredi.* — Une femme venue de Paris dit qu'on commence à être bien pour la famille royale, que la reine se promène et qu'on l'applaudit quand on peut la voir, qu'on crie même *Vive le Dauphin!*

Le 12. *Vendredi.* — Mauvaises nouvelles de France : Gaston repoussé devant Nantes, son armée battue; Saumur repris sans résistance. Le Dauphin séparé de la reine par la . . . . et mis dans une autre chambre du Temple; cela me paraît fort mauvais : quelle peine affreuse pour la reine; malheureuse princesse!

Le 13. *Samedi.* — Les mauvaises nouvelles confirmées, la séparation du roi et de la reine est inconcevable; une seule chose console et donne un peu d'espoir, c'est qu'il semble qu'on parle un peu plus respectueusement de la famille royale. Des lettres de Paris disent qu'il est question de transporter la famille royale à Saint-Cloud, et que Wimpffen est à neuf lieues de Paris; mais cela est apocryphe.

Le 20. *Samedi.* — Goguelat, qui était venu passer quelques jours ici, partit. Je lui donnai un cheval. Il me dit qu'il était fort mécontent des airs que le duc de Choiseul se donnait sur le roi et la reine, que la reine en avait toujours été fort ennuyée et ne lui avait jamais donné ni les bagues ni le portrait dont il se vante.

Le 25. *Jeudi.* — Nouvelle de la prise de Mayence le matin, à onze heures; elle fut rendue le 22 matin, par capitulation. Lord Elgin arrivé la veille; les détails qu'il donne des opérations du duc de Brunswick font horreur : il a adopté une défensive désastreuse et mal choisie. L'affaire du 18 devant Landau a été très-sérieuse; les Français, avec 60,000 hommes, ont attaqué Wurmser qui n'en avait que 25,000. Les avant-postes ont soutenu tout le choc, et se sont battus comme des lions, surtout les Serviens et les Croates; mais ils ont

été obligés de se replier, les Français ayant percé avec une colonne par les montagnes et les bois qui couvraient la droite, et qu'on avait cru impassables. Les Français sont restés maîtres du terrain qu'occupaient les avant-postes autrichiens, et coupaient la communication avec Kaiserslautern, où est le duc de Brunswick avec son armée. Les émigrés se sont fort distingués ; ils occupaient le village de..... et ont repoussé deux fois les Français. Le duc de Brunswick a eu si peur, qu'avant l'attaque il a rappelé à lui deux bataillons prussiens qui étaient avec Wurmser. Il avait déjà fait partir les bagages, et lord Elgin est persuadé que sans la reddition de Mayence il se serait retiré, aurait peut-être repassé le Rhin et nous aurait donné le second tome de la dernière campagne.

Wurmser est très-mécontent des opérations militaires. Il voudrait agir et ne cesse de le demander, mais en vain. Ses troupes sont remplies d'ardeur, et servent à merveille ; on les emploie toujours aux avant-postes.

Le 27. *Samedi.* — D'après la lettre de Crawford du 16 nous nous décidâmes, le baron de Breteuil et moi, de lui envoyer le chevalier de Vaugiraud, capitaine de vaisseau, qui était major de l'escadre de M. de Grasse, et qui peut remplir la mission qu'on désire auprès de Gaston. Il vint me voir, et je le trouvai très-raisonnable et pas Français.

Le 31. *Mercredi.* — Je partis avec Reutersvaerd à cinq heures du matin et arrivai à Raismes à quatre heures. Je m'étais arrêté une heure à Condé pour m'habiller et manger un morceau. Condé, n'a pas souffert du tout ; l'inondation est très-considérable, beaucoup de bourgeois, qui étaient mauvais et qui avaient servi, ont été arrêtés et emmenés. Les autres sont contents de retrouver la tranquillité. Trois bataillons sont destinés pour y être en garnison ; ils campent hors de la ville et n'y entreront qu'en deux jours à cause des casernes qui ne sont pas encore nettoyées. Je ne pus me défendre d'un sentiment triste en voyant cette ville occupée par les Autrichiens. Le démembrement de la France m'affecta, je ne puis m'y faire. Les environs de Condé ne sont pas extrêmement dévastés, excepté le village du Cocq, dont toutes les maisons sont ou brûlées ou démolies ; en approchant de Raismes on voit plus de dévastation, et tout près du village les maisons sont absolument ruinées. Le baron de Bartenstein, homme de quarante-cinq à cinquante ans, intendant de l'ar-

mée, était logé à Raismes dans le château. Il donnait un grand dîner à l'archiduc et au prince de Cobourg. Le comte de Mercy, que j'avais prévenu de mon arrivée, y était aussi. Je rencontrai, en me promenant, le prince de Lambesc et le général Clairfait, et, quand tous furent partis le comte de Mercy vint me prendre et me présenta à M. et Mme de Bartenstein. Je soupai avec eux et la duchesse d'Aremberg mère, qui était arrivée en même temps que moi; elle était accompagnée du comte de Crokenbourg. Notre souper fut assez gai. Le baron de Bartenstein est assez aimable, sa femme est sèche et pincée, et M. de Crokenbourg est un brise-raison assez drôle à rencontrer.

Aout. *Le* 1er. *Jeudi.* — Je partis de Raismes à six heures. J'y avais mes chevaux de selle. Je fus à Aubry, où était l'archiduc; je l'accompagnai chez le prince de Cobourg; à Hérin, M. de Wahrendorff me présenta à lui. Je le trouvai prévenant, peu parlant et froid; il a l'air d'un homme de cinquante ans. Nous partîmes à sept heures, la suite était très-nombreuse. Nous passâmes l'inondation à Fri sur une des digues qui ont été faites; c'est un ouvrage superbe et d'une grande solidité. Il y en a trois de ces digues, nous ne pûmes voir les deux autres. Je causai beaucoup en route avec le prince de Hohenlohe; il me parut très-persuadé de la nécessité de toujours attaquer, n'importe dans quel nombre ils sont. Il me parla longtemps de sa campagne de Champagne, où il a contenu lui seul l'armée française et sauvé la prussienne. Il me dit que ce fut lui qui conseilla d'évacuer Verdun, à cause de l'état où étaient les Prussiens; qu'il dit au duc de Brunswick : *Si vous voulez vous battre, il le faut faire d'abord, et je suis tout prêt; si vous ne voulez pas, il faut abandonner Verdun.*

A huit heures, nous arrivâmes à la Briguette; les troupes anglaises, autrichiennes, hanovriennes étaient arrivées et se formaient pour la haie où devaient passer les Français. C'était un spectacle unique que ce rassemblement des plus belles troupes de l'Europe, et c'était une réunion rare. Les troupes anglaises avaient le poste le plus près de la ville. La formation fut assez longue, et il me parut que cela n'avait pas été très-bien ordonné. A neuf heures, au moment où la garnison devait sortir, on vint avertir le duc d'York que les commissaires prétendaient sortir à la tête de la garnison. Le duc d'York leur fit dire qu'il n'en connaissait point, que s'ils voulaient sortir il fallait qu'ils fussent en uniforme, ou avec la canaille qui

suivait, et qu'il n'y avait pas de place pour eux. Le maréchal de Cobourg fut de son avis, mais le comte de Mercy me parut n'en pas être. Cependant le duc d'York insista et envoya M. de Saint-Léger le leur dire. On aurait désiré que le peuple de Valenciennes les eût arrêtés, et on avait donné pour cela toutes sortes de facilités; on avait même dit la veille que cela était, mais on s'était trompé.

A neuf heures on annonça l'arrivée de la garnison; elle fut précédée par une troupe de canaille de toutes espèces, femmes, enfants, etc., etc. Les troupes avec leurs chariots découverts défilèrent jusqu'à une heure et demie; elles mirent bas les armes dans un grand carré; leur contenance était très-simple, ni insolente, ni abattue; ils avaient l'air de miliciens, point de tenue, point d'uniformité, très-déguenillés, même les troupes de ligne; il n'y en avait que deux détachements de Dillon et Royal-Comtois. Tout le reste était gardes nationales, les uns en casques, d'autres en chapeaux, d'autres en bonnets de grenadier; on ne distinguait les officiers qu'aux épaulettes; cela faisait un contraste frappant avec les troupes qui bordaient la haie, et on était au désespoir de penser que c'était avec telles gens qu'elles avaient à se battre. Les soldats le disaient eux-mêmes. Ce qu'il y avait de mieux était l'artillerie : c'étaient de beaux hommes, bien habillés, mais mal tenus. J'estimai entre 5 et 6,000 hommes le nombre de ceux qui défilèrent. Les voitures étaient chargées d'effets et de malades et blessés. Je ne remarquai aucun chagrin; en posant les armes plusieurs disaient même : *Tant mieux, voilà qui est fini.* Beaucoup de femmes suivaient sur des chariots et des voitures.

En deux heures nous entrâmes en ville. Faute d'ordre, la foule fut très-grande sur les ponts et dans les portes. La municipalité vint à la porte, avec un drapeau aux armes de l'empire, remettre les clefs au duc d'York. On cria *Vive le roi! vive l'empereur! vivent les Anglais!* etc., etc.; il y en eut pour tout le monde, mais surtout pour le prince de Lambesc; j'étais à côté de lui, on le reconnut et on le fêta partout. Nous parcourûmes toute la ville et vîmes partout les effets du bombardement : il n'y avait pas de maison qui ne fût endommagée; tous les carreaux de vitres étaient cassés, mais le quartier de Saint-Gery et celui entre la porte de Mons, de Cardon et Tournay étaient entièrement détruits. Les rues aboutissantes aux vieilles casernes faisaient horreur à voir; ce n'étaient que des monceaux de décombres; la

porte de Mons était toute écrasée et comblée et les remparts abîmés. On y pouvait à peine passer. La citadelle n'avait pas souffert. Les soldats avaient campé sur les remparts entre la porte Tournay et la citadelle, et je suis persuadé que, si on avait établi plus tôt des batteries de ce côté, la ville se serait rendue plus tôt. J'eus du plaisir à revoir la citadelle, et le vieux chevalier d'Éole qu'on y avait laissé, mais qui n'y commandait pas. Les habitants témoignaient une joie véritable, ils ne sentaient en ce moment que le bonheur de vivre et celui d'être délivrés de cette horde de soldats indisciplinés; les mécontents se cachaient. A trois heures et demie nous arrivâmes à Étreux, chez le duc d'York; nous y dînâmes. En partant d'Étreux je m'égarai et fus jusqu'à Jalain; cela me fit arriver si tard à Valenciennes que je n'eus que le temps de traverser la ville. J'arrivai à Raismes très-fatigué, et mon cheval aussi, à huit heures du soir.

Le 2. Vendredi. — Je sortis à six heures du matin et fus à Hérin, chez le prince de Cobourg. Jamais je n'ai vu d'homme plus tranquille et qui ait l'air moins occupé; il a partout l'air d'un simple spectateur, et en le voyant on doit le croire ou fort au-dessus de sa besogne ou s'en reposant sur d'autres, et c'est aussi ce qu'il fait. Il a le mérite de se laisser guider; c'en est un quand le choix est bon; autrefois c'était Mack qui faisait tout. Depuis son départ le prince de Cobourg s'est livré au prince de Hohenlohe, et il ne pouvait mieux choisir. La contenance du prince de Cobourg est très-simple et sa conversation très-embarrassée. L'archiduc arriva à sept heures et nous partîmes pour le *Te Deum*, qui se chantait à l'armée d'observation. Elle est commandée par le général Clairfait et campée sur deux lignes sur les hauteurs devant Denain : la première ligne coupe la chaussée de Cambrai; la seconde y appuie la gauche. Les deux lignes étaient en bataille, et je n'ai rien vu de plus beau que la première, composée de 12 bataillons, presque tous grenadiers, et d'une cavalerie superbe. Les hussards de l'empereur, de 3,600 chevaux, qui étaient arrivés de Koschim depuis huit jours, avaient l'air de sortir de leurs quartiers, et toutes les autres troupes avaient l'air de sortir de leurs garnisons, même celles du siége, que j'avais vues le veille, surtout les Autrichiens. Les Anglais et les Hanovriens n'avaient pas la même apparence de fraîcheur. L'armée d'observation était de 35,000 Autrichiens. Le *Te Deum* fut chanté en avant des deux lignes, dans une tente; il y eut trois décharges de canon et d'un feu rou-

lant qui ressemblait au tonnerre et qui était extrêmement imposant.

Le *Te Deum* fini, je rentrai à Valenciennes par la porte de Tournay, car celle de Notre-Dame était fermée. Je parcourus les rues; les désastres de cette malheureuse ville faisaient horreur. J'éprouvai un sentiment de tristesse en voyant la place Verte, la maison du comte d'Esterhazy et l'église Saint-Nicolas entièrement détruites; la maison du chevalier de Raincourt dans la rue de Mons l'était aussi.

Je regrettai de ne pas avoir le temps de parcourir à mon aise toute la ville; mais j'étais pressé pour retourner à Hérin dîner chez le prince de Cobourg. Tous les généraux y étaient et ce rassemblement de militaires de différentes nations formait un spectacle assez rare. Le dîner fut dans l'église; il était très-militaire, mais très-bon. Nous reçûmes la nouvelle que le général Wurmser a repoussé les Français le 27 jusqu'à Wissembourg; ils se sont peu battus. Le duc d'York avait aussi reçu la confirmation des succès de Gaston; le 18 il a pris aux républicains quinze à dix-huit pièces de canon. Le comte de Mercy me dit que l'armée ne tarderait pas à se mettre en mouvement, mais que le plan n'était pas encore arrêté; ce que le prince de Hohenlohe m'avait dit la veille me l'avait déjà fait penser.

A quatre heures et demie je retournai à Raismes; je vis le baron de Bartenstein, qui me dit qu'il venait de recevoir des nouvelles de Chimay où on lui mandait que les troupes françaises marchaient sur Péronne. A six heures je partis de Raismes. Je vis dans le village un détachement de chasseurs croates : ils sont habillés comme les soldats autrichiens, ils ont la culotte hongroise, sont armés de sabres, d'une longue pique avec un fer large et tranchant des deux côtés; il y a dans le bâton un crochet qu'on hausse et baisse à volonté pour appuyer la carabine et tirer plus juste. Leurs carabines sont à deux coups et très-lourdes; deux d'entre eux, auxquels on a le plus de confiance; ont des carabines à vent; ils ont deux crosses, chaque crosse porte quatre-vingts coups, les quarante premiers portent à trois cents pas, les quarante autres moins loin; toutes les balles sont déjà placées et il n'y a qu'un ressort à toucher pour la faire tomber en place. Cette arme est extrêmement lourde; elle n'est pas très-bonne, elle exige un grand soin; mais dans des attaques de postes ou redoutes elle est très-utile.

Le 3. *Samedi.* — Je partis à neuf heures d'Enghien et arrivai à une heure à Bruxelles; j'étais bien aise de m'y retrouver.

Le 7. Mardi. — M. de Septeuil était arrivé. Les douze cent mille francs qu'il avait placés pour le roi en Angleterre ont été retirés et rendus au roi le 5 ou 6 août.

Le 8. Jeudi. — M. de Ferraris était arrivé. Il fut voir le baron (1). Il parle à merveille et pense de même sur les affaires de France et la nécessité de hâter les opérations. La cour de Vienne a pris pour principe de ne se pas expliquer clairement sur le parti qu'elle veut protéger, soit les royalistes, les constitutionnels ou les républicains ; c'est pour les tenir tous en suspens, et n'en point avoir contre soi. Le baron combat cette idée et dit que de même ils n'en ont aucun pour eux, mais au contraire, puisque chacun craint de ne pas être soutenu ; il veut que Ferraris les engage à se prononcer clairement, car il est appelé à Vienne, et il paraît que c'est par le baron de Thugut et pour être ministre de la guerre. Il confirme que le plan actuel est de pousser en avant le plus possible et de donner la main aux mouvements qui se font en France.

Le 9. Vendredi. — M. de Mercy avait été le matin chez le baron (2), et avait fort bien parlé sur la nécessité de pousser les opérations avec vigueur et de ne pas s'en tenir au premier plan, qui était de s'étendre le long de la frontière, mais de marcher en avant et de donner la main aux mouvements de l'intérieur. Il convint que le baron avait eu raison lorsqu'il le demandait, et que lui, Mercy, n'avait jamais cru que ces mouvements prendraient autant de consistance. Il ajouta que depuis la dispersion du camp de César et la sommation qui a été faite à Cambray, il était d'avis qu'il fallait sur-le-champ l'attaquer, et ne pas retourner sur Maubeuge ; il n'y a encore rien de décidé à cet égard.

Le 11. Dimanche. — Comme j'avais causé avec la Marck sur les moyens de sauver la reine et que nous avions trouvé qu'il n'y en avait que de pousser sur-le-champ un gros corps de cavalerie sur Paris, ce qui était d'autant plus facile qu'il n'y avait plus d'armée devant et que toutes les granges étaient remplies de vivres, je fus chez le comte de Mercy et je le trouvai de glace sur cette idée. Il y voyait de l'impossibilité, et le second tome de la Champagne, si on le

(1) De Breteuil.
(2) Id.

tentait. Il croyait la famille royale perdue sans qu'on puisse rien faire pour elle; il ne croyait pas que les factieux voulussent traiter, mais qu'ils se porteront aux derniers excès pour lier tellement toute la France à leurs forfaits qu'il n'y aurait plus pour les individus d'autre parti à prendre que celui de vaincre ou de mourir, et finit par me dire qu'il n'y avait rien à faire. Je le quittai et pressai La Marck de lui parler; il l'engagea, en effet, à écrire au maréchal de Cobourg et me promit de me montrer la lettre le lendemain. — Je fus à la comédie, pour éviter tout ce qui pouvait avoir l'air d'affectation; j'y trouvai tous les Français qui y sont d'ordinaire, même des femmes; quelle nation, grands dieux!

Le 12. *Lundi.* — La Marck vint me voir. Il me montra la lettre au prince de Cobourg qu'il avait faite pour le comte de Mercy, elle était très-pressante et très-bien faite; il propose de marcher sur Paris et prouve combien il serait impolitique de retourner à Maubeuge et le Quesnoy au lieu d'attaquer Cambrai; M. de Mercy n'exige rien, mais ces propositions sont très-pressantes, et si le prince de Cobourg ne s'y rend pas, il est responsable de tous les malheurs. La Marck a eu de la peine à décider le comte de Mercy à cette démarche; il craignait que l'Angleterre n'en fût pas contente et ne les accusât de changer sans cesse de plans; Crawford le rassura sur le désir très-prononcé du ministère anglais de sauver la famille. Le comte de Mercy le pria d'écrire en Angleterre et de détailler les raisons de ce nouveau plan, et il promit au comte de la Marck d'envoyer la lettre hier au soir par estafette.

Le baron de Breteuil reçut une lettre de M. de Vaugiraud; il lui mande que milord Aukland lui a écrit que, n'étant pas dans le ministère, il ne pouvait rien faire pour lui que de l'adresser au sous-secrétaire d'État, qui lui dit qu'il fallait attendre le retour des ministres. M. Dundas, qui ne parle pas français, ne lui a fait que des compliments, et je crois qu'on ne s'en servira pas; il me paraît même douteux qu'ils aient envie d'avoir des relations avec Gaston. Des lettres du petit d'Ervilly feraient croire qu'ils ont l'envie de prendre ou de détruire Brest; ils lui ont demandé et à beaucoup d'autres des renseignements sur ce port, et on croit que c'est à cause de ces détails et beaucoup d'autres que les constitutionnels ont donnés, qu'ils sont si bien traités. M de Carency prétend savoir, par des commis avec lesquels il s'est lié, que la destination de la flotte de Howe n'est pas

de chercher celle de la république, mais de prendre Cherbourg, Saint-Malo et Dunkerque. — C'est par les soins de Bombelles que Semonville et Noël ont été arrêtés par l'empereur sur les frontières des Grisons et du Milanais; ils ont été transférés à Milan; les femmes sont revenues en Suisse. Des lettres de Paris du 6 ne disent rien sur la reine; une de la duchesse de Maillé à sa fille dit d'une manière très-enveloppée qu'elle court de grands dangers.

Le 14. *Mercredi.* — Les papiers du 10 ne parlaient de la reine que pour détruire des faux bruits qui s'étaient répandus et assurer qu'elle était à la Conciergerie. Des lettres de Menin disent qu'on y avait eu la nouvelle que la Convention avait fait à la reine la proposition d'écrire à l'empereur pour qu'il retire ses troupes, et qu'à ce prix elle et sa famille seraient mises en liberté; mais qu'elle avait répondu que la même promesse faite au feu roi relativement aux troupes prussiennes n'avait pas garanti ses jours, et que d'ailleurs elle ne pouvait traiter avec des assassins. Tout cela me paraît faux.

Le 15. *Jeudi.* — Le duc d'York a répondu à milord. . . . . qui lui avait envoyé un courrier pour le prévenir de la lettre de M. de Mercy au prince de Cobourg, que depuis qu'il avait quitté le prince de Cobourg il n'en avait pas eu de nouvelles et qu'il était déjà à Orchies en marche pour Dunkerque, qu'il chassait devant lui tout ce qui se présentait, qu'il désarmait le pays, et qu'il espérait bientôt avoir fini son expédition de Dunkerque. Le comte de Mercy a communiqué au baron de Breteuil la réponse du prince de Cobourg. Il a cru qu'on lui demandait de marcher avec toute son armée sur Paris, et il trouve la chose impossible; mais il laisse entrevoir la possibilité d'une expédition partielle de cavalerie : c'est ce qu'on lui demandait, et ce que le comte de Mercy va appuyer fortement, en lui prouvant que dans la pénurie d'argent où ils sont c'est un moyen d'en lever par contribution, soit en espèces, soit en vivres de toute espèce. Mercy a aussi dit au baron (1) que tout allait fort mal dans ce pays, qu'on y était déjà aussi révolutionnaire que jamais, et qu'il était impossible que Metternich y restât encore deux mois; il ne croyait pas qu'on y nommât Ferraris, qui, selon lui, n'y était pas propre, mais bien M. de Chotech, et sur l'observation de Breteuil qu'il avait des

(1) De Breteuil.

principes démocratiques, Mercy lui dit qu'il ne fallait que l'envoyer ici pour les faire bientôt changer. Il dit que Thugut avait une grande connaissance de la politique, et de l'esprit ; mais qu'il avait été trop longtemps subalterne, et qu'il était trop accoutumé à faire sa cour à ceux qui étaient au-dessus de lui, et par conséquent aux Colloredos qui ont en ce moment la confiance de l'empereur. — M. de Mercy lui dit, sous le sceau du secret, que c'était le duc d'York qui se refusait à l'expédition sur Paris ; que le prince de Cobourg ne le lui mandait pas, mais qu'il savait qu'il avait demandé au duc d'York de retarder de quinze jours son expédition de Dunkerque et de rester avec lui, parce qu'il avait un autre projet à exécuter ; mais que le duc d'York avait refusé d'attendre et insisté pour marcher. Ce doit être une fausseté, d'après la lettre du duc d'York, et il est impossible que ce prince s'y soit opposé, surtout si on lui a offert le commandement de cette expédition. Le baron (1) en est convenu et croit que c'est une finesse pour jeter le blâme sur lui ; en tout le baron a été fort content de la chaleur et de l'intérêt avec lesquels Mercy lui a parlé et lui a promis d'écrire.

Le 15. *Jeudi.* — La Marck me dit que Clairfait avait écrit à Mercy pour lui dire qu'il avait déjà proposé, avant l'arrivée de sa lettre, la même opération au prince de Cobourg, qui l'avait refusée ; qu'il s'était alors adressé au duc d'York, qui avait embrassé cette idée avec chaleur et avait envoyé sir James Murray en parler au prince de Cobourg, qui s'y était constamment refusé, et qu'alors le duc d'York était parti pour son expédition de Dunkerque. Comment cela s'arrange-t-il avec ce que Mercy a dit au baron sur ce prince ? Serait-ce pour excuser le prince de Cobourg que Mercy a inventé ce petit mensonge ?

Le 16. *Vendredi.* — La réponse du prince de Cobourg au comte de Mercy est pitoyable ; elle roule toujours sur l'idée d'aller avec l'armée à Paris, et sur l'impossibilité d'une pareille entreprise. Il ne considère dans sa lettre rien que la partie militaire et encore mécaniquement, car il est clair que l'opération proposée était la meilleure de toutes à faire, n'y aurait-il eu que l'avantage d'enlever toutes les subsistances de la Picardie, les chevaux, les chariots, etc., etc., pour les avoir et

(1) De Breteuil.

empêcher les autres de les prendre ; mais non, l'armée a déjà marché sur le Quesnoy et le quartier général de Cobourg est à..... ; il envoie 10,000 hommes du côté de Trèves, on ne sait pourquoi ; on croit que Knobelsdorff y va. Cette opération latéralement rétrograde décide de la campagne, elle finira par la prise de quelques places, on n'aura gagné que deux ou trois lieues de pays, et au lieu de faire l'année prochaine une campagne si on avait bien opéré, on sera forcé d'en faire une active. Le prince de Cobourg se couvre de honte, il donne la mesure de son génie et de celui de son bras droit, le prince de Hohenlohe, qui n'est qu'un routinier militaire, et tout le monde regrette plus que jamais le départ de M. de Mack ; c'était le seul qui fût en état de mener la chose.

Le 19. *Lundi.* — A la sollicitation de la Marck, le comte de Mercy s'est décidé à envoyer quelqu'un à Paris, pour savoir ce qui s'y passe et voir si on peut négocier, pour de l'argent et l'espoir du pardon, la déportation de la reine ; il a jeté les yeux sur Novère, le maître de ballet, qui consent à y aller, et sur M. Ribbes, un financier qui a toujours ménagé tous les partis pour son intérêt particulier, ayant toujours bien pensé. Je fus en parler au baron de Breteuil, à qui M. de Mercy avait communiqué le projet ; je l'y trouvai assez opposé par la crainte que cette démarche, au lieu de calmer leur scélératesse, ne fît que l'augmenter, à raison de l'intérêt qu'ils verraient qu'on y prend. J'avais toujours été de cet avis, tant que la reine était au Temple avec son fils, sans être menacée ; mais à présent qu'elle l'est, qu'on l'a séparée de son fils, et surtout depuis le refus du prince de Cobourg de marcher, je crois qu'il n'y a que cette démarche à faire, et qu'elle ne peut présenter que des avantages sans dangers. Le baron s'y détermina, et je l'engageai à faire venir Ribbes et à lui proposer ce voyage. Cela lui est d'autant plus facile que c'était cet homme que Talon mena chez le baron à Londres, et qui devait alors être chargé de réaliser l'offre que fit Talon de faire déporter toute la famille royale pour six millions. Ce Ribbes s'est ensuite rapproché du baron, en lui disant qu'il ne se laissait employer par ces gens-là que pour lui être utile et au roi. — Je démontrai ensuite à la Marck, que je fus voir, que pour réussir il fallait isoler la reine de toute question politique, en faire simplement un objet d'intérêt pour la maison d'Autriche, leur prouver combien peu ce nouveau crime leur serait utile, et combien au contraire il appellerait la vengeance sur leurs têtes, et sur-

tout bien leur dire que rien ne pouvait plus arrêter la marche des puissances alliées. Il fut de mon avis et le baron aussi. Je conseillai de ne pas faire cette démarche sans en faire part à l'Angleterre et à la Prusse. Le prince de Cobourg ou plutôt ses entours, ayant craint la responsabilité où le mettait son refus, ont voulu s'acquitter en faisant aussi une proposition. Le prince, en conséquence, écrit une lettre la plus plate au comte de Mercy, où il lui propose une proclamation où on menacerait des plus terribles représailles sur les commissaires et les prisonniers qu'ils ont. Le comte de Mercy, qui a senti cette finesse, a répondu par une lettre très-bien faite par la Marck, où il lui dit que la démarche qu'il lui propose se trouve renfermée dans la demande qu'il lui a déjà faite et en aurait été une conséquence ; mais qu'une menace isolée ne produirait que de nouveaux malheurs. — Le prince de Cobourg propose aussi l'offre d'échanger la reine contre les quatre commissaires.

Le 21. *Mercredi.* — Le baron de Breteuil vit M. Ribbes : il consent à se charger de la commission ; mais comme il ne peut aller lui-même à Paris, il se rendra à l'extrême frontière, y fera venir son frère, le chargera de parler à Danton et, s'il est nécessaire, de lui demander un rendez-vous même près de Paris, où Ribbes se rendra. Il ne demande pas un sol pour cela ; il a même eu l'esprit, voyant que Pelem en était informé, et ne sachant jusqu'à quel point on peut compter sur lui, de lui proposer de le mettre pour quelque chose dans la somme qu'il faudra donner aux scélérats, ce que Pelem a accepté. Ce Ribbes a prêté au feu roi 600,000 livres. Il a dit au baron que la Marck lui avait déjà parlé, il y a quelques jours, mais qu'il avait refusé de se charger de rien, sans l'ordre du baron, et c'est sans doute d'après cela qu'on s'est décidé à lui en parler.

Le 22. *Jeudi.* — Le baron de Breteuil a vu la Marck ; ils ont été parfaitement d'accord sur le genre de commission à donner à M. Ribbes, mais ils ne l'ont pas été sur d'autres points politiques. Le baron a cru voir, par les réponses de la Marck, que l'empereur pourrait bien ne se pas contenter des Pays-Bas français, mais avoir des vues même sur la Picardie. Le baron a d'ailleurs une idée, qui est que l'Autriche devait se prononcer et faire prononcer les autres puissances sur leurs vues relativement au gouvernement français, si c'est un roi, une constitution ou une république qu'ils veulent établir ; il appuya son opinion de tout ce qu'il y a de bon à dire là-dessus, et

ajouta que par ce silence on éloignait encore le peuple, à qui on fait croire que les puissances ne veulent faire que des conquêtes, et qui veut rester Français et craint de passer sous la domination autrichienne. La Marck ne croyait pas à ce sentiment français, et croyait qu'il n'y avait que le sentiment du malaise et du mécontentement qui agisse sur le peuple. Il dit aussi que c'était à l'Angleterre à donner l'impulsion, puisqu'il était vrai que l'Autriche la recevait d'elle et que, l'Angleterre ne se prononçant pas, c'était qu'elle ne le voulait pas. Le baron réfuta cela en disant que de tout temps ce langage avait été tenu par la cour de Vienne, quoiqu'il n'eût jamais été vrai, et encore moins dans cette occasion, où le ministère anglais, à cause de son gouvernement, ne peut pas se prononcer le premier, mais le ferait après, sous prétexte de se conformer aux vœux des autres, et pour éviter les difficultés que ferait naître une marche différente de celle des autres puissances. Quant à l'idée de ne rien prononcer sur la royauté que la maison d'Autriche, disait La Marck, est décidée à rétablir, il y trouvait l'avantage de diminuer la résistance en laissant de l'espoir à tous. Il m'en parla, espérant que je serais peut-être de son avis : je ne le fus pas, et je lui dis que j'avais partagé cette opinion un moment, car c'était une affaire d'opinion, mais que, si elle avait pu être juste il y a six mois ou un an, elle ne l'était plus : au lieu de produire des partisans, cette incertitude avait inspiré à tous les partis une telle méfiance et une telle crainte qu'aucun ne voulait agir pour les puissances, dans la crainte de travailler peut-être pour une des deux autres. Sur les deux autres points, je fus entièrement de l'avis du baron : j'admis que la lassitude et le sentiment de malaise produiraient leur effet, mais qu'il serait plus lent, qu'il ne serait jamais que passif, et qu'on pourrait l'accélérer et le rendre actif et utile en éclairant et rassurant les peuples, et qu'il n'avait jamais d'inconvénient, puisqu'on serait toujours maître de garder ce qu'on voudrait par untraité définitif; mais qu'il ne devait pas être indifférent à la maison d'Autriche de raccourcir la guerre de six mois. La Marck me parut ébranlé et ne me répondit que faiblement.

Le 25. *Dimanche.* — Les gazettes de France du 20 disent que l'accusateur du tribunal révolutionnaire a demandé les pièces contre la reine, et qu'on a décrété de les lui remettre ; cela me fait frémir, je suis bien sûr qu'il n'y en a pas, mais on en aura fait.

On assure que c'est le duc d'York qui a refusé de marcher en

avant vers Paris ; voici le fait. Le duc d'York était à Orchies lorsque le prince de Cobourg reçut la lettre de M. de Mercy. Il envoya sur-le-champ au duc d'York, et, sans lui rien communiquer de ce projet, il le pria seulement de suspendre sa marche et de rester quinze jours à Orchies. Le duc lui répondit que, s'il lui en faisait la réquisition, il s'y soumettrait ; que, sans cela, il continuerait sa marche et suivrait le premier plan convenu. Le comte d'Artois, sur ce qu'il avait supposé ou qu'on lui avait mandé que le duc d'York allait marcher avec un corps vers Paris, était parti de Hamm pour aller trouver le duc d'York, et arriva à Dusseldorf à six heures du matin ; il entra en ville à pied et se rendit chez le conseiller Morberg, d'où on envoya au nom du conseiller chez différents Français pour savoir la vérité de cette nouvelle. Tous assurèrent qu'elle était fausse. Alors le comte d'Artois retourna avec le chevalier de Puységur à la barrière attendre M. de Rollet et le duc de Castries, qui étaient allés prendre des informations extérieures. Ils rejoignirent le prince à neuf heures, et tous prirent la route de Hamm, sans avoir même vu le maréchal de Broglie, M. de Mirau ou l'évêque d'Arras, qui en sont fort choqués. Tous les Français des environs formaient déjà des plans pour rentrer en France : les uns en allant rejoindre Gaston, d'autres avec la flotte russe, d'autres enfin avec le comte d'Artois, qui, à ce qu'on dit, en avait déjà fait avertir plusieurs, ce qui a fort mécontenté les autres. C'est d'Aubiez qui mande ce détail au baron de Breteuil. Monsieur l'a aussi mandé à Mme de Balbi, en ajoutant que le tout a été fait par l'avis du maréchal de Castries ; qu'on lui avait proposé, à lui Monsieur, de partir aussi, mais qu'il avait dit qu'il attendrait des nouvelles de son frère pour se mettre en route.

Il y avait dans la gazette de Hambourg des détails sur le transport de la reine à la Conciergerie qui n'ont été dans aucune autre gazette ; ils font horreur. O'Connell, celui qui avait servi dans le régiment Royal-Suédois, qui était tant protégé par le comte d'Artois et les Polignac, et qui était resté ensuite dans la révolution, s'étant fait faire maréchal de camp hors de rang et avant tout le monde, a donné les détails suivants (1).

Le 29. Jeudi. — Ribbes avait vu M. de Mercy ; il avait trouvé les instructions proposées par lui et dans le sens qui avait été convenu,

(1) Malheureusement tous ces détails manquent dans le journal.

bonnes, mais il fit des difficultés sur l'argent à promettre et croyait que des grâces, sûreté, protection et pardon suffiraient. Il se rendit cependant, ou en eut l'air, aux objections qui lui furent faites ; mais il refusa absolument de laisser faire l'ouverture et de parler au nom de l'empereur. Il avait la crainte que ces scélérats n'en profitassent pour publier la démarche, et il craignait que, n'ayant point été concertée avec les autres puissances, elles n'en prissent ombrage, et qu'elle n'embrouillât la coalition, qui l'était déjà assez sans la compliquer encore davantage par cette nouvelle démarche. Il voulait donc que M. Ribbes parlât à Danton comme de la part des spéculateurs éclairés et intéressés dans les affaires politiques de l'Europe, pour découvrir ce qu'on pourrait en attendre. Cela était un misérable moyen, et ce changement de M. de Mercy me surprit et m'affligea. La Marck lui-même, sans le dire, semblait le désapprouver. J'en fus d'autant plus peiné que je croyais entrevoir dans la seconde objection de M. de Mercy le doute jusqu'à quel point les puissances et même l'Autriche désireraient la liberté de la reine ; car, comme on devait poser pour base d'écarter toute idée politique et demander la reine comme simple individu, tante de son neveu, cette demande ne pouvait influer sur les opérations politiques ni embrouiller la coalition. M. de Mercy avait aussi ajouté : *Il faut que je le dise à regret, mais la reine serait sur l'échafaud que cette dernière atrocité ne pourrait plus arrêter les puissances ni changer leur marche.* — Le baron de Breteuil fut extrêmement irrité contre M. de Mercy et devait avoir une conversation avec lui ; je l'exhortai à la modération, à se plier aux circonstances, et tâcher d'en tirer le meilleur parti possible, en faisant la démarche comme il l'entendrait.

Le 30. *Vendredi.* — Le baron de Breteuil avait vu M. de Mercy, qui, malgré tout ce que le baron lui disait, n'a pas voulu se désister de son idée. Le baron s'est fâché et a dit que, de cette manière, Ribbes ne pouvait partir et que sa mission devenait inutile. M. de Mercy voulait qu'il allât sonder Danton, que pendant ce temps il enverrait un courrier à Vienne demander les autorisations nécessaires et que, au retour de Ribbes, il aurait la réponse et pourrait alors traiter plus positivement. Ribbes vint chez moi très-mécontent, surtout, à ce qu'il me parut, de ne pas avoir l'importance d'un négociateur chargé de pleins pouvoirs ; il s'était déjà cru un personnage important et regrettait de ne plus l'être. En cela je le trouvai très-

Français; je l'engageai à se charger de la commission dans le sens que M. de Mercy le désirait, et j'y déterminai aussi le baron en lui disant qu'il devait autoriser Ribbes à y donner une plus grande latitude et nommant les personnes qui l'envoyaient. Le baron indiqua à M. de Mercy les diamants pris à Semonville et l'argent comme pouvant être employés à cet usage; M. de Mercy fut du même avis et assura qu'on ne comptait pas le garder. Il assura aussi le baron de la manière la plus positive qu'il n'y avait encore rien de réglé entre les puissances sur les indemnités qu'elles voulaient prendre à la France, qu'on en avait déjà parlé, mais qu'on n'était encore convenu de rien. Le baron avait de la peine à le croire, mais moi je le crois, et la difficulté de s'entendre, jointe à la crainte de se brouiller, retarde sans doute cet accord si nécessaire. La Marck a dit à Ribbes, en parlant de l'état de la France à venir : *Quand on lui aura pris les provinces les plus belles, cette puissance ne sera plus rien.* Malgré cela, j'ai peine à croire que les vues de conquête puissent s'étendre plus loin qu'à celles des conquêtes de Louis XIV. M. de Bressac, depuis son retour en Suisse, s'était efforcé de détruire dans l'esprit de la reine de Naples les impressions défavorables qu'on lui avait données sur le feu roi, la reine et le baron de Breteuil; il y est parvenu, et je vis une lettre très-bien faite qu'elle lui écrivait à ce sujet : elle parle avec justesse des différentes puissances de l'Europe et de leur conduite, qu'elle blâme; elle représente l'empereur Léopold comme un homme faible, mais qui désirait sincèrement d'aider sa sœur et son beau-frère, qui détestait les princes et les émigrés, mais qui s'est trouvé entraîné à les voir en Italie et à Pillnitz; il avait fait le vœu de ne pas faire de conquêtes et l'aurait tenu. Elle parle du jeune François comme d'un jeune homme mené par ses entours, et de Thugut comme d'un ministre plus économe qu'éclairé. Elle le prie de lui indiquer ce qu'elle pourrait faire pour sa sœur, qu'elle le fera, et finit par désirer que, si elle est assez heureuse pour être libre avec son fils, on lui conseille de ne se pas charger de régence, mais d'en laisser le pénible fardeau à Monsieur, et de se borner à être bonne mère et à faire du bien, car la régence ne lui ferait que des ennemis. La lettre est très-bien faite.

Septembre. *Le* 3. *Mardi.* — Vaugiraud a écrit au baron de Breteuil. Il est employé et va passer en Bretagne; il est très-content de la manière dont M. Pitt l'a traité : il n'a pas voulu lui donner de *cutter*

du roi, pour ne pas trop paraître dans cette affaire, mais il lui donne un corsaire de même force. On a eu bien de la peine à en trouver ; aucun ne voulait s'en charger, ils trouvaient la chose trop périlleuse. Enfin on en a trouvé un de Jersey de 16 canons. Vaugiraud est chargé d'aller trouver Gaston, d'établir des relations avec lui et de lui offrir de la part du gouvernement anglais toute l'assistance qu'il pourra désirer en armes, munitions, habits et argent, dès qu'on aura un port ou un autre moyen sûr pour les faire passer, puisqu'on suppose que ce rassemblement a pour but le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité : voilà ses expressions. J'ai été fâché de n'y pas trouver le roi et la monarchie, mais peut-être est-ce une faute de Vaugiraud. Il emmène avec lui six personnes ; d'Ervilly et le baron de la Rochefoucauld sont du nombre.

Ribbes part enfin demain ; la Marck l'a engagé à demander à Danton un homme de sa confiance qui reviendrait ici avec lui, avec lequel on traiterait et auquel on donnerait toutes les sûretés nécessaires. Le baron de Breteuil voit dans cette demande le projet d'avoir un homme auprès de Danton avec lequel M. de Mercy traiterait ensuite à son insu. Je crois cette manière de voir trop soupçonneuse dans cette occasion, et je vois l'arrivée de cet homme comme un moyen plus sûr de traiter. Il est d'ailleurs facile, en faisant rester cet homme en France près de la frontière, de conserver Ribbes comme intermédiaire, et cela pare à tout.

Le 11. *Mercredi.* — L'abbé de Montesquiou vint me voir, il arrivait d'Angleterre. Il me dit que M. de Mercy doit avoir à la reine quinze cent mille francs que lui, l'abbé, a fait sortir.

Le 13. *Vendredi.* — Les nouvelles de Paris arrivées la veille, et qui sont dans le petit journal de la guerre, sont très-mauvaises pour la reine. On y voit l'intention de commencer son procès. Ribbes est revenu ; il a pris le parti d'écrire à Danton d'une manière inintelligible pour tout autre que pour lui, et il lui a envoyé la lettre. Je crains qu'elle n'arrive trop tard. Quels reproches M. de Mercy n'aura-t-il pas alors à se faire, lui qui a fait perdre huit jours par son séjour à la campagne, et quatre autres depuis son retour, par toutes les difficultés qu'il a faites ! Cela fait horreur à penser. Dieu la conserve et me donne la satisfaction de la revoir un jour !

Le 26. *Jeudi.* — On mande de Paris que la reine avait subi un interrogatoire au tribunal révolutionnaire ; qu'on lui a demandé si

elle était la veuve de Louis Capet ; — qu'elle a répondu : *Vous savez que je suis la veuve de votre roi.* Sur une seconde question, elle répondit : *Vous pouvez être mes bourreaux, mes assassins, mais jamais vous ne serez mes juges;* qu'alors il lui prit une attaque de nerfs qui obligea de la ramener chez elle.

Octobre. *Le* 5. *Samedi.* — On avait pris Drouet, commissaire de la Convention à Maubeuge, qui avait essayé de s'échapper la nuit avec une escorte de cent dragons. Cela fait honneur à l'activité des postes autrichiens. On croit que c'est le maître de poste de Sainte-Menehould ; j'en doute, je crois que c'est son frère. Il doit être transféré ici.

Le 6. *Dimanche.* — Drouet arriva à onze heures. Je fus avec le colonel Hervey le voir dans sa prison, à Sainte-Élisabeth. C'est un homme de six pieds, de trente-trois ou trente-quatre ans, qui serait assez bien de figure, s'il n'était pas si grand scélérat. Il avait les fers aux pieds et à la main. Nous lui demandâmes s'il était le maître de poste de Sainte-Menehould qui avait arrêté le roi à Varennes ; il nous dit que c'était lui qui avait été à Varennes, mais que ce n'était pas lui qui avait arrêté le roi. Nous lui demandâmes s'il était sorti de Maubeuge, de peur d'être pris. Il dit que non, mais pour remplir une commission dont il était chargé. Il ne voulut jamais ouvrir sa redingote, pour ne pas faire voir sa chaîne, qui prenait du pied droit à la main gauche. La vue de cet infâme scélérat me mit en colère, et l'effort que je fis pour ne lui rien dire, à cause de l'abbé de Limon et du comte Fitz-James, qui étaient avec nous, me fit mal.

Un autre officier, pris avec lui, a dit que la reine ne courait aucun danger, qu'elle était fort bien traitée, et qu'elle avait tout ce qu'elle voulait. Les scélérats, comme ils mentent ! — Un Anglais, arrivé en Suisse, dit avoir payé 25 louis pour entrer dans la prison de la reine ; il y a porté une cruche d'eau. C'est dans un souterrain où il n'y a qu'un mauvais lit, une table et une chaise. Il a trouvé la reine assise, le visage appuyé et couvert de ses mains, la tête enveloppée de deux mouchoirs, et extrêmement mal habillée ; elle ne l'a pas même regardé, et il ne lui a rien dit ; cela était convenu. Quel détail horrible ! Je vais m'assurer de la vérité.

Le 9. *Mercredi.* — Drouet a été hier chez le comte de Metternich, où il a été questionné. Il a commencé par déclarer qu'il répondrait à tout, mais que, s'il connaissait un côté faible de Maubeuge et qui pût en faciliter la prise, il ne le dirait pas. Voici le résultat de ses

réponses sur la reine : que sa vie ne tient à rien; que si les puissances ont des succès et marchent sur Paris sa mort est certaine, et même sans cela il n'en répond pas; que le jeune roi n'a rien à craindre; qu'il y a cependant des gens assez féroces pour vouloir l'immoler; mais, si cela arrive, ce sera contre l'avis du grand nombre; que la reine répondra de sa vie, à lui Drouet, qu'on ne l'échangerait cependant pas contre lui, mais que, si on l'avait proposé dans le temps, on aurait donné la reine et sa famille pour les quatre commissaires livrés par Dumouriez, que cela était décidé; que la reine n'était point maltraitée; qu'il avait été commissaire auprès d'elle à la Conciergerie; que, lorsqu'elle y est entrée, elle n'avait pour lit qu'un misérable grabat; que, l'ayant trouvée enrhumée et lui en ayant demandé la cause, elle avait dit que c'était l'humidité de la prison, qui était une chambre basse; qu'alors il lui avait fait préparer une chambre haute et l'y avait installée ; qu'il lui avait fait donner du linge et tout ce qu'elle demanda ; qu'il lui avait fait apporter un bon lit et deux matelas et avait eu pour elle tous les soins et les égards possibles ; qu'on pouvait s'en informer, et que sans doute la reine ne se plaindrait pas de lui. Les raisons de sa translation et les mauvais traitements qu'on a l'air de lui faire ne sont faits que pour en imposer aux puissances, mais que dans le fond elle n'était pas maltraitée, qu'elle avait tout ce qu'elle voulait et qu'il n'était point vrai qu'on eût mis le jeune roi au pain noir.

Sur l'arrestation du roi, il dit : que c'est le maître de poste de Châlons qui est venu lui dire; que M. de Ramœuf y était arrivé une heure après le roi, tellement fatigué qu'il ne pouvait continuer; qu'il lui avait dit que le roi et sa famille étaient dans cette voiture et qu'il devait aller avertir à Sainte-Menehould, de courir après et de les arrêter; qu'il était parti et était arrivé trois quarts d'heure avant le roi à Varennes ; que, se doutant qu'il y aurait des hussards, il était descendu à son auberge accoutumée, où il en avait effectivement trouvé; qu'un garde du corps était arrivé un moment après pour les avertir; qu'il avait été alors avertir ses connaissances et avait barricadé le pont. Il ne donna aucun autre détail sur l'arrestation, qui fut faite par la municipalité, et à laquelle il n'eut aucune part, ayant évité avec soin de se trouver devant le roi et ne lui ayant jamais manqué de respect. Que lui n'avait pas accompagné le roi et ne lui avait manqué de respect en rien ; qu'il était arrivé à Paris un

jour avant le roi. Sur la mort du roi, il dit qu'il avait voté *pour*, parce qu'il la croyait nécessaire, comme celle de Jésus-Christ; que d'ailleurs ce qui y avait décidé était qu'on l'accusait d'être la cause de l'entrée des armées en Champagne, puisque tout se faisait en son nom et pour lui. C'est un homme sans éducation, mais on croit qu'il écrit mieux, car il dit plusieurs fois qu'il répondrait mieux par écrit aux questions qu'on lui faisait. Il dit que tout ce qu'il a fait, il le ferait encore. Il dit que Barrère est l'homme principal, que c'est lui qui est chargé de toutes les choses secrètes et des commissions les plus dangereuses; qu'il a du courage et de l'esprit.

Le 14. *Lundi.* — Il n'y avait pas un mot de vrai des nouvelles que le comte de Metternich nous avait dit la veille. Ce voyageur est un nommé Aubré, avocat de cette ville, qui fait le commerce. Il arrive de Paris avec des effets et n'a pas dit un mot de tout cela. C'est une espèce de jacobin, que cet Aubré. Il a dit, au contraire, que la reine n'était pas maltraitée, comme on l'avait dit; que sa chambre était aussi bonne qu'elle pouvait être dans une prison; que son lit était de fer avec des rideaux d'indienne, de bons matelas et les couvertures nécessaires, le tout très-propre; que son dîner était celui d'une bonne bourgeoise en convalescence; que, lorsqu'on avait ôté le geôlier de la Conciergerie, on lui avait aussi ôté la femme qui la servait et qui était très-respectueuse avec elle; qu'après cela la reine n'avait voulu personne pour la servir; il a ajouté qu'il aurait pu sauver la reine pour 200,000 francs qu'on lui avait proposés, mais qu'elle l'avait refusé. Cela fit naître au baron de Breteuil l'idée de parler à cet Aubré, de lui proposer deux millions pour cela, s'il réussit. J'approuvai l'idée, mais à condition qu'il nous dirait les moyens, afin d'être sûr qu'il ne regarde pas la délivrance de la reine comme un billet à la loterie et qu'il n'expose pas ses jours pour gagner les deux millions, sans une grande probabilité de succès.

Le 20. *Dimanche.* — Grandmaison vint me dire qu'Ackerman, un banquier, recevait une lettre de son correspondant à Paris, qui lui mandait que le jugement de la reine avait été prononcé la veille, qu'il devait être exécuté sur-le-champ, mais que des circonstances l'avaient retardé; que le peuple, c'est-à-dire le peuple payé, commençait à murmurer, et que c'était *ce matin que Marie-Antoinette doit paraître à la fenêtre nationale!* Quoique j'y fusse préparé et que depuis la translation de la Conciergerie je m'y attendisse, cette certitude

m'accabla ; je n'eus pas la force de rien sentir. Je sortis pour parler de ce malheur avec mes amis et Mme de Fitz-James et le baron de Breteuil, que je ne trouvai pas ; je pleurai avec eux, surtout Mme de Fitz-James. La gazette du 17 en parle ; c'est le 16, à onze heures et demie, que ce crime exécrable a été commis, et la vengeance divine n'a point éclaté sur ces monstres !

Le 21. *Lundi.* — Je ne pouvais penser qu'à ma perte ; il était affreux de n'avoir aucun détail positif, qu'elle ait été seule dans ses derniers moments, sans consolation, sans personne à qui parler, à qui donner ses dernières volontés. Cela fait horreur. Les monstres d'enfer! Non, sans la vengeance, jamais mon cœur ne sera content.

Le 23. *Mercredi.* — Un nommé Rougeville, qui se disait lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis, ayant été attaché à la maison de Monsieur, était arrivé avec 200 louis dans sa poche et des imprimés fort bons, dont il a dit être l'auteur. Il dit avoir été celui qui a voulu sauver la reine et être chargé de sa part de dire à l'empereur que, s'il lui arrivait des papiers ou des lettres signées d'elle, il ait à n'y pas croire. On s'est assuré de cet homme, et il paraît que c'est ou un carmagnol qui a voulu simplement émigrer, ou un espion, car il ne peut nommer personne qui répond pour lui. — Il y eut le soir un office au château pour la feue reine.

Le 25. *Vendredi.* — Il est arrivé un courrier de Vienne portant à Londres le projet d'une proclamation. On l'a envoyé par un courrier de lord Elgin, et le courrier de Vienne doit y retourner ; d'abord l'empereur n'attendait que son retour pour partir, mais on craint que le rapport qu'on lui fera sur le mauvais état des opérations dans ce pays et sur cette frontière ne l'empêche d'y venir ; sa présence y serait cependant bien nécessaire, car il faut une autre marche aux opérations militaires. Il est affreux de songer qu'avec des succès aussi brillants et aussi rapides que ceux depuis le 1er mars au 15 avril, et avec des moyens aussi grands et les meilleures troupes, on n'ait gagné pendant sept mois que deux lieues de terrain en France et qu'on soit maintenant sur une défensive désavantageuse, et à la veille de craindre une grande invasion dans le pays, dont une partie reste toujours exposée aux brigandages des Français. On assure que le roi de Prusse veut retirer ses troupes ; qu'il a dit que ses finances, que l'état de son pays et le bonheur de son peuple ne lui permettaient plus de continuer à prendre à cette affaire une part aussi active ;

qu'il laisserait son contingent de 12,000 hommes et qu'il espérait que les autres puissances de l'Europe en feront autant. Ce serait une trahison manifeste, mais digne de la perfidie du cabinet de Berlin et de la faiblesse du roi. C'est l'impératrice de Russie qui en est la cause ; malgré le génie qu'on lui accorde, elle n'a pas vu en grand homme l'affaire de France ; elle ne l'a pas envisagée sous le point de vue d'un danger commun, et par conséquent d'un intérêt général ; elle n'a songé qu'à en tirer parti pour ses vues particulières sur la Pologne, auxquelles elle a associé le roi de Prusse, en ne donnant à la malheureuse famille de Bourbon et à la restauration de la France que des démonstrations, et qui tendaient plus à embrouiller les affaires par l'appui direct qu'elle s'obstinait à vouloir donner aux princes, malgré la volonté bien énoncée du feu roi de France, et en opposition avec les vues des autres puissances. Sa conduite vis-à-vis de la feue reine a été indigne ; elle n'a jamais répondu à la lettre qu'elle lui écrivit au mois de novembre 1791.

Le 26. Samedi. — Les Français ont évacué tout le pays et se sont retirés chez eux. Le prince de Cobourg a fait un mouvement en avant ; son armée est à Solesmes. Il voulait par ce mouvement obliger les Français à se retirer de la Flandre, mais leur retraite a été indépendante de ce mouvement. Clairfait demande à faire le siége de Landrecies, on doute que le maréchal y consente, et il persiste encore à se tenir sur la défensive. Le prince de Hohenlohe n'a parlé que des quartiers d'hiver. Les intrigues à cette armée sont extrêmes ; tout se mène par là, et le bien du service y est sacrifié. On croit que le prince de Hohenlohe ne cherche par ses conseils qu'à perdre le prince de Cobourg, et à se faire donner ensuite le commandement de l'armée ; il voudrait aussi écarter Clairfait, qui est son ancien, et qui paraît, par tout ce qu'il a proposé et ce qu'il a fait, être le meilleur de tous pour cette besogne. Il a de l'intelligence, de l'activité et de l'audace ; il serait fort bien secondé par Beaulieu, qui a déjà donné des preuves de son talent. En tout il faut un changement, car avec la manière actuelle d'opérer on finira par tout perdre, après avoir épuisé les plus grands moyens. Toute l'armée regrette M. Mack et dit des horreurs de Cobourg et de Hohenlohe. Dans le vrai, ils ont perdu cette campagne. Hélas ! ce que je leur reproche le plus, c'est d'avoir perdu cette infortunée reine, en marchant sur Cambray et Péronne ; en menaçant Paris, elle était sauvée.

Dans une conversation que le baron de Breteuil a eue avec M. de Mercy, où il le pressait de reconnaître la régence de Monsieur, puisque la reine n'était plus, cet ambassadeur lui répondit que la régence de la reine n'avait jamais été que douteuse, que ce n'était pas cette raison qui avait fait refuser de la reconnaître, mais parce qu'en la reconnaissant on reconnaissait Louis XVII et qu'on l'exposerait à être sacrifié; qu'il y aurait à la vérité toujours un roi, puisque les princes étaient dehors, mais que cela ne leur était pas indifférent, et qu'ils ne voulaient pas que la couronne passât ainsi à une autre branche. Le baron lui cita alors la conduite des Anglais à Toulon; il la désapprouva fort, en disant qu'il ne comprenait pas comment ils avaient pu s'y laisser aller; il taxa le général Wurmser de vieux radoteur, parce qu'il suit la même marche en Alsace, au grand contentement des habitants; il n'y eut jamais moyen de le tirer de là. Il parla beaucoup de son attachement pour l'infortunée reine et de sa douleur sur son sort, mais toujours fondés sur son respect pour la mémoire de Marie-Thérèse, car il a toujours affecté de n'être attaché à la reine qu'à cause de sa mère, tandis qu'il aurait dû l'être par toutes les bontés et la confiance que cette trop malheureuse princesse lui avait témoignées.

Le 27. Dimanche. — Je dînai chez la Marck avec l'abbé de Montesquiou et le frère de Hack de Deux-Ponts, qui était lieutenant-colonel de Chamborant et qui l'est à présent dans Berchiny. Il nous dit des choses superbes sur la bonté, la discipline et le courage des troupes autrichiennes; il nous conta qu'à l'affaire de la forêt de Mormal 60 pionniers, après avoir épuisé toutes leurs cartouches, se jetèrent dans une redoute où les grenadiers français les attaquèrent; ils s'y défendirent avec leurs haches, en tuèrent une quarantaine et les arrêtèrent jusqu'à ce que le secours leur arrivât. Il y a mille exemples de ce genre; cela fait mal à entendre, quand on pense que les généraux savent si peu combien on peut faire avec de telles gens, et qu'ils n'ont pas entrepris davantage. Il avait été dans les premières affaires de la guerre, à Bossu et à Gliseul, où Gouvion fut tué; par tout ce qu'il me conta de l'état de cette armée, de la disposition des officiers et des troupes, et de ce qu'il avait fait pour passer avec tout le régiment de Chamborant qui était déjà en marche, et fut arrêté par des détachements qui avaient été envoyés en avant pour cela d'après l'avertissement qui avait été donné par quelques officiers, je vis clai-

rement qu'on aurait pu profiter de cet esprit, si on avait voulu, pour faire passer beaucoup de monde.

Nous causâmes longuement avec l'abbé de Montesquiou sur tous les événements, et ils furent obligés de convenir avec moi que, depuis le 6 octobre 1789, tout ce qui est arrivé était inévitable avec une nation comme la française, légère, indiscrète, immenable, remplie de vanité et de prétentions, et dans une position de choses et de personnes où les amis faisaient autant de mal que les ennemis.

Le 28. *Lundi.* — Il paraît que la pluralité de l'armée voudrait Clairfait pour commandant ; il a déjà déclaré que, si on le lui offrait, il le refuserait; qu'il restait parce qu'il le croyait de son devoir, mais que sa santé ne lui permettait pas de se charger de cette besogne. Dans toute l'armée, on croit Fischer gagné par les jacobins français ; il ne serait même pas extraordinaire que Lucchesini le fût. La conduite des Prussiens et leur lenteur dans cette campagne est trop extraordinaire ; combien n'ont-ils pas traîné le siége de Mayence, et, depuis, combien n'ont-ils pas perdu de temps? car l'opération combinée qu'on vient de faire sur les lignes de Wissembourg pouvait se faire il y a longtemps. Le duc de Brunswick, pendant toute la campagne, a toujours su, par de belles manœuvres, chasser les Français des positions qui pouvaient l'inquiéter, mais ce n'est que lorsqu'il prévoit que toutes les opérations sont finies et qu'il ne faut plus songer qu'aux quartiers d'hiver qu'il se prête à faire l'opération sur les lignes. Cette conduite ne prouve-t-elle pas le désir de traîner la guerre en longueur pour donner le temps aux Français de se former, ou pour affaiblir les autres puissances et profiter, pendant l'intervalle, des circonstances qui pourront naître, comme ils ont fait pour la conquête de la Pologne, qui sera un sujet de guerre interminable, du moins pour la Russie? Les souverains ne font pas assez d'attention aux sous-ordres, qui peuvent être gagnés. Quand on arriva devant Maubeuge, le corps du génie et d'artillerie proposa de prendre la place, c'est-à-dire le camp retranché de Voussi le lendemain, avec perte de 2 à 3,000 hommes, ou bien d'y sacrifier cinq à six jours, et qu'on l'aurait alors avec la plus grande facilité, en perdant peut-être 8 à 900 hommes. Ces deux corps assuraient du succès. Le prince de Cobourg a préféré d'y perdre entre 3 et 4,000 hommes, sans prendre la place.

Le 2 NOVEMBRE. *Samedi.* — M. de Mercy avait désiré qu'on écrivît

sur la mort de la reine, pour échauffer les esprits ; il parut plusieurs petites brochures de MM. Murray, de Froissard, de Malouet, etc., etc. Il y en a d'assez bonnes, mais faibles. On en distribua même aux soldats dans toutes les langues. Il parut aussi une déclaration de l'Angleterre, où, après avoir déduit les raisons qui ont déterminé à la guerre, le roi promet sûreté et protection à tous ceux qui suivront l'exemple de Toulon *en se déclarant pour un gouvernement monarchique. Elle appelle tous les Français à coopérer avec elle, et les invite à se rallier à l'étendard d'une monarchie héréditaire, non pas pour décider dans ce moment de troubles, de calamités et de dangers publics sur toutes les modifications dont cette forme de gouvernement pourra dans la suite être susceptible, mais pour y rétablir l'ordre, la paix,* etc., etc. La déclaration est assez bien faite et elle a le mérite d'être la première qui se prononce sur la monarchie. Cependant les Français n'en sont pas contents, ils ne la trouvent pas assez forte. Il semble même que M. de Mercy n'en soit pas content, mais ce serait par la raison inverse. Il a dit au baron de Breteuil qu'on n'y avait pas même parlé de la reine, ce qui est faux ; ce qui ferait soupçonner qu'on n'en est pas content, c'est qu'on l'a gardée quatre jours sans la faire imprimer, et qu'à la fin M. Bruce, frère de milord Elgin, l'a reprise et l'a fait imprimer.

Le 6. Mercredi. — Le sort de Madame Élisabeth paraît décidé, et ces deux malheureux enfants les voilà abandonnés à ces infâmes scélérats ! Madame est surtout à plaindre ; elle est sensible et a assez de raison pour sentir toute l'horreur de sa situation ; ils sont capables de tout envers elle. Quant au roi, ils feront tout pour gâter son bon naturel et son existence sera peut-être un malheur pour la France, si jamais il en est roi. Quelle horreur, et comment la justice divine ne venge-t-elle pas de pareils attentats ?

Le 17. Dimanche. — On dit que le fiacre qui avait mené l'infortunée reine du Temple à la Conciergerie avait été tout rempli de sang ; que le cocher n'avait pas su qui il menait, mais qu'il s'en était douté, ayant attendu fort longtemps ; qu'arrivé à la Conciergerie, on était resté assez longtemps sans descendre, que les hommes étaient sortis les premiers et la femme après ; qu'elle s'était appuyée sur son bras, et qu'il avait trouvé son fiacre tout rempli de sang ; mais tout cela n'est pas bien authentique.

Le 18. Lundi. — Je fus voir, le matin, M. de Rougeville. Je

trouvai un homme un peu fou, très-entiché de lui, de ce qu'il a fait, se donnant une grande importance, mais pensant bien et nullement espion. Daubiez le connaît, et il le connaît aussi. Mme de Maillé l'a reconnu l'autre jour de sa fenêtre dans la place pour être un M. de Rougeville, qui passait sa vie dans les antichambres de la reine et qui la suivait partout. Il est ici à l'hôtel de Saxe-Teschen, gardé par deux officiers qui l'accompagnent quand il sort. Voici en substance ce qu'il m'a dit sur sa dernière aventure de la Conciergerie. Il connaissait madame de Tilleul, une Américaine, assez riche et bien pensante, et ils formèrent le projet de sauver la reine; alors il fit connaissance avec Fontaine, un honnête homme, marchand de bois, et par son moyen avec Michonis, un limonadier. Il les trouva tous deux très-disposés. Michonis était porté de cœur pour la reine et refusa l'argent qu'il lui offrit, mais il en donna aux deux autres administrateurs. Un jour il accompagna Michonis dans la prison; la reine se leva et dit : *Ah! c'est vous, monsieur Michonis*, et en voyant M. de Rougeville elle fut extrêmement saisie, au point de tomber dans son fauteuil, ce qui surprit les gendarmes. Il lui fit signe de se rassurer, et lui dit de prendre les œillets où était le billet; elle n'osa, et il les laissa tomber sans pouvoir lui parler. Michonis sortit pour affaires dans la prison, et lui aussi. La reine alors fit dire à Michonis de revenir, elle l'occupa avec les gendarmes et pendant ce temps elle dit à Rougeville qu'il s'exposait trop; il lui dit de prendre courage, qu'on la secourrait, qu'il lui apporterait de l'argent pour gagner les gendarmes. Elle lui dit : *Si je suis faible et abattue, ceci* (en mettant la main sur son cœur) *ne l'est pas.* Elle lui demanda si elle serait bientôt jugée : il la rassura. Elle lui dit : *Regardez-moi, regardez mon lit et dites à mes parents et à mes amis, si vous pouvez vous sauver, l'état où vous m'avez vue.* Alors ils sortirent. Le concierge et la concierge étaient gagnés. Le plan était que Michonis, qui avait conduit la reine du Temple à la Conciergerie, irait la nuit à dix heures la prendre, par ordre de la municipalité, comme pour la mener au Temple, et la ferait évader. Ainsi, et déchargeant le livre du concierge, afin qu'il ne lui arrivât rien, ils y allèrent effectivement; les deux gendarmes, moyennant cinquante louis, ne dirent rien, mais le dernier s'y opposa. Michonis lui dit qu'il avait ordre de la municipalité, mais il (1) dit

(1) Le gendarme.

que, si on ne ramenait Madame, il appellerait la garde. Le coup fut manqué; et Rougeville se sauva.

Voici les particularités sur la reine : sa chambre était la troisième porte en entrant à droite, vis-à-vis celle de Custine; elle était au rez-de-chaussée, la fenêtre donnait sur la cour, qui était remplie toute la journée de prisonniers qui regardaient par la fenêtre et insultaient la reine. La chambre était petite, humide et fétide, il n'y avait ni poêle ni cheminée ; il y avait trois lits : un pour la reine, l'autre, à côté du sien, pour la femme qui la servait; le troisième pour les deux gendarmes qui ne sortaient jamais de la chambre, pas même lorsque la reine avait des besoins ou des soins naturels à se donner. Le lit de la reine était, comme celui des autres, de bois; une paillasse, un matelas et une couverture de laine, sale et trouée, qui servait depuis longtemps aux prisonniers ; les draps étaient de toile grosse et grise comme ceux des autres, et il n'y avait pas de rideaux, mais un vieux paravent. La reine était vêtue d'un caraco noir ; ses cheveux, coupés sur le front et derrière, étaient tout gris ; elle était tellement maigrie qu'on avait de la peine à la reconnaître et si faible qu'à peine pouvait-elle se tenir sur ses jambes. Elle avait aux doigts trois anneaux, mais pas de bagues. La femme qui la servait était une espèce de poissarde dont elle se plaignait fort. Les gendarmes dirent à Michonis que Madame ne mangeait pas et que de cette manière elle ne pouvait pas vivre; ils dirent que son manger était fort mauvais, et apportèrent un poulet maigre et presque gâté, en disant : *Voilà un poulet dont Madame n'a pas mangé et qu'on lui sert depuis quatre jours.* Les gendarmes se plaignirent de leur lit, quoiqu'il fût pareil à celui de la reine. La reine couchait toujours tout habillée en noir, attendant à tout moment d'être massacrée ou d'être menée au supplice, et voulant y aller en deuil. Rougeville dit que Michonis en pleurait de douleur; il lui a confirmé les pertes de sang que la reine faisait, et que, lorsqu'il a fallu aller au Temple chercher le caraco noir et les linges nécessaires pour la reine, il n'a pu y aller qu'après une délibération du conseil. Voilà les tristes détails qu'il me donna.

Le 22. *Vendredi.* — Goguelat arrivé; je fus bien aise de voir quelqu'un aussi attaché à la malheureuse princesse que je ne puis trop regretter. Il me dit que les Autrichiens et les Anglais envoient des officiers dans la Vendée; il a été consulté par le prince de Co-

bourg sur les officiers des régiments de Saxe-Berchiny et Royal-Allemand à y envoyer ; il en a donné la liste. Le prince lui a dit d'en causer ici avec le comte de Mercy. Je sens ensuite que le prince de Cobourg s'était décidé à cela, à la demande de l'Angleterre et sur l'autorisation du comte de Mercy ; qu'il y envoie en outre des armes, du canon, des artilleurs et des hussards. Le duc d'York y envoie aussi des officiers. Les Anglais y envoient 17,000 hommes effectifs, mais ils veulent que la chose soit secrète, et pour cela ils ont l'air de faire des difficultés même aux Français qu'ils sont dans l'intention d'y faire passer.

Le 26. *Mardi.* — Les Autrichiens envoient aux royalistes 20 pièces de canon avec des canonniers et tout l'attirail (ce sont en partie des pièces françaises), et 700 hussards. Ils envoient en outre des armes, des munitions et des vivres pour se joindre aux 17,000 Anglais qui y passent. Ce corps aura en tout 80 pièces de canon. Tout cela est déjà en marche pour s'embarquer à Ostende, et les Anglais doivent partir incessamment. Si les royalistes peuvent seulement se soutenir jusqu'au moment de leur arrivée, il n'est pas douteux qu'avec ce renfort ils n'aient de grands succès. La seule chose à craindre, c'est l'arrivée des émigrés et les prétentions qu'ils y apporteront ; mais, pour prévenir l'inconvénient des tracasseries, il faut en faire un choix ; il faut laisser subsister et maintenir le conseil qui jusqu'à présent a réglé leurs opérations, avec la liberté d'y admettre qui ils voudront, et avoir la fermeté de renvoyer d'abord tout esprit turbulent ou ambitieux qui pourrait ou voudrait les troubler ; il faut que lord Moira ait assez de fermeté pour cela.

Le 30. *Samedi.* — Nous reçûmes la nouvelle que les Prussiens, après leur tentative manquée sur Bitsch, se sont retirés à Carlsberg et Hombourg, derrière Deux-Ponts ; que les Français sont entrés dans cette ville, où ils ont commis les plus grandes horreurs, ainsi que dans les environs. Les lettres de Francfort et de l'armée, qui en parlent, accusent le duc de Brunswick de l'avoir fait exprès, les uns disent par jalousie contre Wurmser, d'autres par trahison, étant gagné par la Convention. On dit que sa conduite est trop claire pour n'être pas soupçonnée : il fit pendant six semaines des préparatifs pour surprendre Bitsch et l'attaqua ensuite avec 1,500 hommes, et il vient d'abandonner aux Français des positions très-fortes ; il expose Trèves et l'empire aux incursions des Français. Ils ont déjà été dans

les environs de cette ville, où ils ont chassé un poste de 500 Autrichiens. On travaille à présent tant qu'on peut à forcer les Prussiens d'avancer. L'Angleterre et l'Autriche en sont extrêmement mécontentes et voient clairement que la politique de Berlin n'a été que de les mettre en avant pour faire, pendant ce temps, son opération avec l'impératrice en Pologne, de ne faire que de faibles efforts pendant que l'Autriche et l'Angleterre en faisaient de considérables et d'affaiblir ainsi ces deux puissances. Quelle misérable politique dans un moment aussi important pour tous les souverains et qui doit décider de leur sort! L'impératrice a suivi la même politique, qui ne lui fait pas honneur et sera une tache à sa mémoire.

Le 4 DÉCEMBRE. *Mercredi.* — MM. de Richelieu et Olivier de Vérac devaient aller dans la Vendée, mais ils ont été arrêtés par le prince de Cobourg, qui voulait les employer à autre chose, et voici à quoi. Dans différents temps, des troupes de paysans de Flandre et d'Artois, au nombre de 3 à 400, ont émigré et ont passé chez les Autrichiens : c'était surtout pendant le siége de Maubeuge. Ils ont dit qu'ils étaient même députés par les autres pour offrir leurs secours aux Autrichiens, et que, si on voulait leur fournir du secours et les soutenir, 15 à 18,000 étaient tout prêts à se déclarer. Des prêtres déguisés ont été les intermédiaires. Un comte de Cunchy d'Arras, qui est à Tournay, fomentait tout cela, et on goûta fort cette idée d'une nouvelle Vendée. M. de Mercy l'approuvait, et on donne à ceux qui ont passé une paye, du pain et de la viande, et ils travaillent. On voulait incorporer le rassemblement projeté dans les troupes, mais M. Froissard proposa et on convint de les laisser ensemble, commandés par des gens de leur pays. Comme M. de Cunchy est un vrai Français exalté, confiant, étourdi et emporté, le prince de Cobourg fit choix de M. de Richelieu pour mettre à la tête, mais à l'insu de M. de Cunchy et prit M. de Vérac avec lui. Au commencement de novembre, six cents de ces paysans se sont retirés dans les bois, pour se soustraire à la réquisition. Le département, effrayé, les a engagés à revenir, en les assurant qu'ils seraient exempts. Déjà deux fois on avait pris des arrangements, et le moment pour eux de se rassembler était fixé. Toujours les Autrichiens l'ont différé, et, d'après ce que M. de Richelieu vient d'apprendre ici, il croit que l'on abandonne cette idée, que les Autrichiens ne se soucient plus de ce rassemblement, et vient en conséquence de demander pour lui et Vérac au prince

de Cobourg de pouvoir passer avec les autres en Bretagne. C'est de Vérac que je tiens tout cela. Si cela est la conduite des Autrichiens, elle est incompréhensible et ne peut s'expliquer que par leur bêtise, leur apathie ou la crainte qu'un rassemblement de ce genre ne puisse déranger leurs projets de conquêtes. Dans une proposition de M. de Cunchy on parle de former deux corps : l'un Royal-Artois, l'autre Royal-Flandre ; Cobourg répond qu'il ne peut accepter les dénominations « *Royal,* » que cela n'était pas encore décidé et qu'il ne fallait pas, par une dénomination, choquer les idées et les préventions, et sacrifier le grand objet pour une chose en elle-même aussi indifférente. Cela est-il convenable dans le temps où les Anglais proclament Louis XVII à Toulon, où ils vont soutenir les royalistes de la Vendée et qu'ils déclarent par une proclamation qu'ils veulent rétablir le roi et la monarchie? Mais les Autrichiens prennent possession ici au nom de l'empire et en Alsace au nom des alliés ; quelle incohérence de conduite, et quel manque total de plan et de suite!

Le 16. *Lundi.* — Je fus à dix heures faire ma cour au duc d'York. C'était l'heure à laquelle il devait partir, les chevaux étaient déjà mis ; mais, par un effet de l'indécision anglaise, il fut alors se promener, il traîna et barguigna et ne partit qu'à cinq heures du soir, quoique les chevaux fussent arrêtés sur la route et qu'il était attendu à Gand, où il avait fait faire à dîner. Il y va établir son quartier général, et ne retourne plus à Tournay, à moins d'opérations militaires.

J'ai rencontré le prince de Ligne chez le baron de Breteuil ; il est très-mécontent de ne pas être employé et blâme par conséquent tout ce qui se fait ; en cela il peut avoir raison. Il nous dit que l'empereur Joseph était extrêmement changeant : tantôt bien, tantôt mal pour quelqu'un, mais qu'il devenait toujours bon quand on lui tenait tête. Le baron de Breteuil nous dit qu'en Champagne Spielman était arrivé, parce qu'on croyait être le 10 octobre à Paris, qu'il était revêtu de pleins pouvoirs illimités, et que c'était sur cet homme qu'auraient roulé les intérêts de l'Europe ; qu'il l'avait trouvé au dessous du médiocre.

Plusieurs lettres de Français embarqués avec le comte Moira écrivent de Guernesey, le 9 au soir, que les royalistes répondaient aux signaux et qu'on allait appareiller.

Le 31. *Mardi.* — La Prusse fait de grandes difficultés, et veut re-

tirer ses troupes et ne laisser qu'un contingent, si on ne lui accorde un subside de 12 millions, car elle veut envisager ses acquisitions en Pologne comme une chose absolument étrangère à cette guerre. Elle a déclaré qu'elle ne voulait pas de conquêtes ; mais elle sait bien que ni l'Angleterre ni l'Autriche ne peuvent lui payer 12 millions, et il faudra bien alors la payer en possessions dont l'Autriche fera les frais, par des sacrifices dans la haute Silésie, quitte à elle à se dédommager sur la France de ce que la Prusse lui coûtera. Le roi de Prusse demande une réponse prompte pour avoir le temps de faire marcher des troupes et de recruter celles qui sont déjà ici. On assure que le partage de la Gallicie autrichienne est déjà arrangé entre la Prusse et la Russie. On voit avec peine, par toutes ces intrigues, combien les souverains voient mal les affaires de France, et combien peu ils sentent le danger qui les menace tous, si ce foyer n'est étouffé. La position des alliés n'est pas très-brillante à la fin de cette année, en comparaison de la manière dont elle avait commencé. Il est vrai que l'année dernière les frontières de la France étaient intactes, que les Pays-Bas étaient conquis et que les armées françaises étaient aux portes de Rotterdam, sur le Rhin, et jusqu'à Francfort, dont ils étaient maîtres. Cette année les alliés sont maîtres de Condé, Valenciennes, Quesnoy ; les Anglais sont à Guernesey, n'attendant que le moment de faire une descente en France pour se joindre aux royalistes. En Alsace, les armées combinées sont maîtresses de tout ce pays jusqu'à Hagenau ; Fort-Louis est pris et Landau doit tomber. Toulon était au pouvoir des Anglais, et, s'il n'y est plus, du moins la marine républicaine est détruite et les carmagnols chassés de la Méditerranée. Les Espagnols, quoique forcés de se retirer, sont restés en possession de Bellegarde. Voilà la position des premiers jours de décembre. Mais quand on envisage l'ennemi qu'on a à combattre, les généraux, le manque de toutes les choses nécessaires à la guerre, et celui des vivres qui se fait sentir en France, les trahisons, le mécontentement et les mouvements séditieux qui s'y manifestent de toutes parts, et le nombre et la bonté des armées alliées, on devait croire que les armées des plus grandes puissances de l'Europe auraient dû avoir des succès plus marqués ; mais ce manque de succès ne doit être attribué qu'au peu d'accord et aux intrigues du cabinet de Berlin, au défaut d'un plan général et à l'inactivité et l'inhabileté du prince de Cobourg, et surtout du prince de Hohenlohe qui, depuis le

départ de Mack, est son factotum. La fin de l'année est encore moins heureuse : les royalistes ont des revers, Toulon est évacué, le siége de Landau est levé et les armées prussiennes et autrichiennes peut-être forcées de repasser le Rhin. C'est la nouvelle que nous reçûmes le jour de l'an. Ainsi donc, après huit mois de campagne avec les forces autrichiennes, prussiennes, anglaises, espagnoles, sardes, italiennes et de l'empire, le territoire français ne se trouve entamé sur deux points que de trois ou quatre lieues, et les quartiers d'hiver ne sont point établis en France, tandis qu'en suivant un bon plan, dans le genre de celui de Jarry, il aurait été possible de les établir sur la Somme.

CXI.

DE M. DE CARISIEN, ENVOYÉ DE S. M. LE ROI DE SUÈDE A BERLIN, AU COMTE DE FERSEN (1).

A Berlin, ce 2 de janvier 1792.

Monsieur le comte,

Ayant reçu avant-hier par estafette la lettre très-intéressante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, monsieur le comte, en date du 26 décembre, je n'ai pas balancé un instant à m'acquitter de la commission qu'elle renferme, persuadé, comme j'ai lieu de l'être, par les instructions précédentes reçues du roi, que ma conduite en cette occasion est conforme à ses vues, et ne saurait par conséquent être désapprouvée par S. M. Je viens d'avoir une conversation confidentielle avec le comte de Schoulembourg, dans laquelle j'ai informé ce ministre des différentes notions que vous m'avez communiquées et surtout de l'arrivée prochaine du chevalier de Bressac avec des lettres de S. M. T. C. J'ai fait valoir de mon mieux les preuves non équi-

(1) Lettre originale en chiffre, déchiffrée ; le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le* 11 *janv.* 1792, *rép. le* 19.

voques qu'on allait recevoir ici de l'état de contrainte dans lequel ce prince continuait de se trouver et de son désir secret de voir les autres puissances s'intéresser ouvertement en sa faveur par des mesures vigoureuses et efficaces. Les réponses que j'ai reçues ont été tellement . . . . . que j'ai pu les prévoir. On m'a témoigné beaucoup de surprise d'une nouvelle qui contrastait singulièrement avec d'autres preuves quasi irréfragables qu'on croyait avoir ici, et surtout à Vienne, que le roi de France se regardait obligé par son propre intérêt à soutenir de bonne foi l'ordre présent des choses dans son royaume, que la reine partageait cette conviction, et que l'un et l'autre désiraient sincèrement que les puissances étrangères voulussent s'abstenir de toute démarche capable d'entretenir les vues des émigrants et les troubles intérieurs qui déchirent la France. Le comte de Schoulembourg ne me cachait pas qu'il lui restait encore des doutes sur la véritable façon de penser de S. M. T. C., et qu'il suspendrait son jugement à cet égard jusqu'à ce qu'il aurait vu les termes mêmes de la lettre dont M. de Bressac serait le porteur. Il observait, d'ailleurs, qu'on connaissait assez le caractère du roi de France pour savoir qu'il n'agissait pas par lui-même, et que ses résolutions pouvaient varier selon les vues des différentes personnes qui s'emparaient tour à tour de son esprit. Il n'en pouvait résulter que beaucoup d'embarras pour les cours qui s'intéressaient en faveur de ce prince, puisqu'on ne pouvait faire aucun fond sur sa persévérance dans une conduite uniforme. Ce ministre me répétait, au reste, son ancien raisonnement sur la nécessité qu'une politique naturelle imposerait, dans tous les cas possibles, au roi de Prusse de ne point se mêler des affaires de France, sans que la cour de Vienne ne fût de la partie. Il était absolument nécessaire, disait-il, que l'empereur se mît en avant, en sa qualité de parent et d'allié de la maison royale de France, ainsi que dans celle de chef de l'empire. Depuis peu il avait paru que la conduite inconsidérée tenue en dernier lieu par l'Assemblée nationale avait engagé l'empereur à proposer aux autres puissances d'arrêter la fureur des démagogues français par une déclaration plus prononcée ; il fallait voir auparavant quelle impression aurait fait à Vienne les dernières nouvelles du parti pris à Paris d'agir offensivement contre les princes qui protégent les rassemblements des émigrés. M. de Schoulembourg croyait que l'exécution de ces menaces pourrait plus que toute autre chose entraîner la

France dans une guerre ouverte avec les autres puissances. Comme ce ministre a senti avec moi l'importance du secret des lettres particulières que le roi et la reine de France viennent d'écrire aux souverains ci-dessus nommés, et que nous ignorons si les princes, frères de S. M. T. C., sont de la confidence, nous sommes convenus de ne parler de cette affaire ni au baron de Rolle ni aux ministres d'Espagne et de Russie. Lorsque M. de Bressac arrivera, il verra lui-même jusqu'où il voudra pousser ses confidences ; je ne lui conseillerai pas en tout cas d'en faire au comte de Nesselrode, qui est regardé ici comme peu discret et incapable de garder un secret.

Je suis bien aise de pouvoir vous informer, monsieur le comte, qu'à force de représentations nous avons enfin obtenu, il y a quelques jours, qu'on envoyât un courrier à Vienne pour proposer à l'empereur de déclarer, en commun avec le roi de Prusse, à la cour de France, que le passage des frontières allemandes par les troupes françaises serait regardé comme une hostilité contre l'empire germanique. Des instructions ont été envoyées en même temps au comte de Goltz qui l'autorisent à tenir à Paris un langage dans le même sens, en attendant qu'il lui soit enjoint de faire la déclaration formelle. Il ne faut cependant pas se cacher que cette demande n'est dictée au fond que par le désir de conserver la paix, et par la crainte d'être compromis et d'être entraîné malgré soi dans la querelle. Le roi de Prusse a donné part de sa résolution à l'électeur de Trèves, dans une réponse à la lettre de ce prince, dont le baron de Rolle avait été le porteur. Je suppose cependant que dans cette même réponse le roi aura dissuadé toute permission d'attroupement armé et aura conseillé à l'électeur de se borner à accorder simplement aux émigrés français un asile qui ne saurait être regardé que comme très-innocent.

Je viens de recevoir également par estafette la depêche du 27 ..... avec l'extrait des instructions dont M. de Ségur a été muni, en se rendant ici. Je tâcherai d'en faire l'usage que les circonstances pourront m'indiquer comme le plus convenable aux vues du roi. Cet usage me paraît cependant demander de la circonspection, puisqu'en m'y prenant imprudemment je pourrais me faire le plus grand tort en même temps que je gâterais l'affaire et nuirais au but même que je me proposerais. En confiant aux ministres du cabinet le plan de corruption qu'on a recommandé à M. de Ségur, je ferais une démarche

très-hasardée, et d'ailleurs assez inutile, puisque aucun d'eux n'aurait le courage de heurter de front ni le favori ni la maîtresse du roi. Les comtes de ..... et de Schoulembourg tiennent l'un et l'autre à leur place. Le premier est craintif, il ne demande pas mieux que la tranquillité, et il aime mieux laisser aller les choses que de s'opposer au torrent des abus. M. de Schoulembourg est à la vérité d'un caractère plus ferme, mais sa retraite précédente lui a trop pesé pour qu'il ne soit pas dégoûté d'une résistance qui pourrait l'éloigner de nouveau du ministère ; il est ambitieux à l'excès, et pour se conserver à la tête des affaires il n'y a pas de ménagement qu'il n'ait pour M. de Bischoffswerder ; je doute cependant qu'il puisse aimer au fond de son cœur un homme qui bride son crédit et blesse son amour-propre ; mais, pour aller plus sûrement son chemin, il préfère de louvoyer encore et d'attendre du temps les moyens d'écarter son rival. Je verrai si en ébruitant les projets de corruption de M. de Ségur, sans qu'on sache que cela vient de moi, je puis peut-être, par la publicité, arrêter ceux qui seraient tentés de conclure le marché, si tant y est qu'il existe un frein à l'avidité. Il n'est que trop certain qu'indépendamment des moyens illicites M. de Ségur trouvera ici de grands avantages locaux dans sa négociation, autant que l'objet de celle-ci n'est que d'empêcher une participation vigoureuse de cette cour aux affaires de France. Les généraux, la maîtresse du roi et la grande partie des hommes en place s'empresseront d'y contribuer, guidés par des impulsions différentes, mais qui tendent au même but. M. de Bischoffswerder paraît, à l'heure qu'il est, tout à fait voué à l'Autriche ; aussi longtemps que l'empereur persiste dans ses ménagements, il ne conseillera pas au roi de Prusse de tenir une conduite différente ; il est, en général, bien plus facile d'arrêter une cour faible et de faire naître des entraves à ses résolutions, que de la pousser à une démarche vigoureuse.

M. de Ségur n'est point encore arrivé ici, mais on l'attend au plus tôt.

Vous aurez déjà vu, monsieur le comte, par ce que j'ai dit ci-dessus, que je sens parfaitement combien il est important que le roi et la reine de France ne soient pas compromis, et je me garderai assurément de faire à M. de Heymann des confidences qui pourraient être dangereuses, vu son caractère, sur lequel vous avez eu la bonté de me prévenir.

De Carisien.

reçu le 8 Janv: par Gog: oct/ janvier

je ne vous ecris qu'un mot ~~[illegible]~~ la personne qui vous porte celle-cy, vous dira ~~not~~ et fera connoitre notre position telle qu'elle, est j'y ai entiere confiance, et il la merite par son attachement, et sa raison il porte un memoire absurde mais que je suis obligée d'envoyer il est essentiel, que l'emp: soit bien persuadé qu'il n'y a pas la un mot, qui soit de nous n'y de notre maniere de voir les choses, mais qu'il me fasse pourtant une reponce, comme si il croyoit que c'est la ma maniere de voir, et que je puisse montrer; car ils sont si mefiant icy qu'ils exigeront la reponce

le porteur de tous ces papiers
ne sait pas, par qui ils me sont
venus, et il ne faut pas lui
en parler. le memoire est bien
mal faite et on voit que les
gens on peure mais pour notre
sureté personnelle il faut
encore les menager, et surtout
leur inspirer confiance par
notre conduite icy. on vous
expliquera tout cela, ainsi que
les raisons pourquoi souvent je
ne peu pas vous avertire d'avance
de ce qu'on va faire. mon
homme n'est pas encore revenu
je voudrois pourtant bien avoir
des nouvelles d'ou vous etes,
~~que~~ que veut dire cette declaration
subite de l'emp: pourquoi ce

silence profond de vienne, et
muet de bruxelles envers moi, je
n'y perds, mais ce que je sais bien
c'est que si c'est prudence ou politique
qui fait qu'on ne me dit rien on
a bien tort, et ont n'a pas beaucoup
puisque personne ne croira que je
sois dans cette ignorance, et il seroit
pourtant nécessaire que je puisse
mes propos et ma conduite d'après
ce qui se passe, c'est ce que je charge
la personne de dire à m.r de mercy
je vais finir [illegible]

CXII *a*.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 4 janvier 1792.

Je ne vous écris qu'un mot . . . . . la personne qui vous porte celle-ci vous dira et fera connaître notre position telle qu'elle est. J'y ai entière confiance et il la mérite par son attachement et sa raison. Il porte un mémoire absurde, mais que je suis obligée d'envoyer. Il est essentiel que l'Emp. soit bien persuadé qu'il n'y a pas là un mot qui soit de nous, ni de notre manière de voir les choses ; mais qu'il me fasse pourtant une réponse, comme s'il croyait que c'est là ma manière de voir, et que je puisse montrer ; car ils sont si méfiants ici qu'ils exigeront la réponse. Le porteur de tous ces papiers ne sait pas par qui ils me sont venus et il ne faut pas lui en parler. Le mémoire est bien mal fait, et on voit que les gueux ont peur ; mais pour notre sûreté personnelle il faut encore les ménager, et surtout leur inspirer confiance par notre conduite ici. On vous expliquera tout cela, ainsi que les raisons pourquoi souvent je ne peux pas vous avertir d'avance de ce qu'on va faire. Mon homme n'est pas encore revenu ; je voudrais pourtant bien avoir des nouvelles d'où vous êtes. Que veut dire cette déclaration subite de l'Emp.? pourquoi ce silence profond de Vienne et même de Brux. envers moi? Je m'y perds, mais ce que je sais bien, c'est que, si c'est prudence ou politique qui fait qu'on ne me dit rien, on a bien tort et on m'expose beaucoup, puisque personne ne croira que je sois dans cette ignorance, et il serait pourtant nécessaire que je pus se régler mes propos et ma conduite d'après ce qui se passe : c'est ce que je charge la personne de dire à M. de Mercy. Je vais finir. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(1) Billet autographe non signé. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 8 janv. par Gog.*

CXII *b*.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE A LA REINE D'ESPAGNE (1).

Ce 4 janvier 1792.

Madame ma sœur et cousine,

J'aurais bien désiré pouvoir écrire à V. M. en même temps que le roi a écrit au roi d'Espagne, mais les moments m'ont manqué, et il faut être si circonspect dans toutes nos démarches, qu'il m'a fallu attendre une occasion sûre pour envoyer celle-ci à M. le baron de Breteuil, que vous savez déjà avoir toute notre confiance. Je m'adresse avec d'autant plus de plaisir à vous, Madame, pour me réunir à la lettre que le roi a écrite, que la noblesse de votre caractère, le double lien du sang qui vous unit à nous, ne me laisse aucun doute de l'intérêt que vous prenez à tout ce qui nous regarde. Veuillez donc bien entretenir le roi d'Espagne dans la bienveillance pour nos intérêts. La lettre qu'il a reçue du roi lui explique nos véritables sentiments et nous ne pouvons pas en avoir d'autres. Il est inutile de dire à V. M. combien le plus grand secret est nécessaire, sa prudence et notre position le font assez connaître. Quant à moi, Madame, je serai charmée de vous avoir obligation, et d'ajouter ce sentiment à celui d'attachement et d'amitié que j'ai voué à V. M. depuis longtemps et pour la vie.

Signé,

MARIE-ANTOINETTE.

---

(1) D'après une copie dans les papiers du comte de Fersen.

CXIII.

DU COMTE DE FERSEN AU COMTE D'ESTERHAZY (1).

Bruxelles, ce 9 janvier 1792.

Personne n'est plus convaincu que moi de la conduite indigne de l'empereur, on l'est de même aux Tuileries. Quant à l'union avec les princes, il n'y a que l'extrême indiscrétion de leur conseil qui empêche de leur rien confier dans une affaire où le secret est si nécessaire, et il est impossible, car les princes ont accoutumé la noblesse à être instruite de tout, et il y a parmi eux un grand nombre d'espions. La conduite du roi et toutes ses démarches sont aisément expliquées par la prison où il est, et la nécessité de faire tout ce qu'on exige de lui, tant pour sa sûreté et celle de sa famille, qui, sans cette marche, serait exposée à des périls certains, que pour se ménager les moyens, en gagnant ainsi la confiance, d'agir quand l'occasion s'en présentera ; mais dans un moment où il n'est encore assuré d'aucun secours efficace, qu'il n'y a ni plan ni réunion de puissances, quel point d'appui aurait-il? Mon ami, ce que vous pourriez faire de mieux en ce moment serait de quitter Pétersbourg le plus tôt possible et de trouver un prétexte vis-à-vis des princes pour retourner à Tournai ; croyez-en ma tendre amitié pour vous. Je vous en expliquerai les raisons à votre passage ici, et vous verrez que je n'avais pas tort. Je ne puis vous en dire davantage; notre ami approuvera même cette marche.

(1) Lettre toute en chiffre ; copiée d'après la minute du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, au C. d'Esterhazy.*

CXIV.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Bruxelles, ce 6 janvier 1792.

Un aide de camp de M. de Jaucourt a porté à Ath l'ordre au rassemblement qui y était de se porter sur les frontières de l'électorat de Trèves. Vous sentirez aisément combien cette opération a d'inconvénients et combien elle est désavantageuse : 1° elle augmente les embarras des électeurs et vous force à une levée de boucliers qu'il est intéressant de retarder jusqu'au moment où il y aura quelque chose de préparé au dehors ; 2° c'est un moyen de moins pour compromettre l'empereur, et 3° c'est donner à l'Assemblée la facilité de présenter ce départ comme l'effet des menaces du roi. Elle exigera peut-être des électeurs la même conduite ; ils n'auront plus la facilité de répondre qu'ils se conforment chez eux à ce qui se pratique dans les Pays-Bas, et d'après la connaissance que j'ai des intentions de l'empereur, je ne serais pas étonné qu'il appuyât cette demande. Je sais qu'il est décidé à ne fournir, pour le soutien des électeurs et princes de l'Empire, que le contingent auquel il est obligé comme co-État ; il craint la guerre, il craint de se mêler de vos affaires, et, n'ayant plus chez lui de rassemblement, il pourrait exiger qu'il n'en existât pas chez les autres. Le baron de Breteuil a écrit au maréchal de Castries pour empêcher le départ des rassemblements ; j'en ai écrit de même au baron d'Oxenstjerna.

La réponse du roi a l'office de l'empereur me paraît un peu trop forte ; ne pensez-vous pas qu'il faudrait toujours se tenir en mesure de faire la guerre, mais reculer le moment de la commencer jusqu'à celui où il y aurait un concert établi, et où il y aurait une force quelconque qui vous servirait d'appui? Ne pensez-vous pas qu'il eût été préférable de dire que si, à l'époque fixe, l'électeur de Trèves n'a pas

(1) Lettre probablement expédiée en chiffre. La minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 6 *janv.* 1792, *par le S. à la Reine.*

dissipé les rassemblements, le roi attend de l'amitié de l'empereur qu'il interposera ses bons offices pour l'y obliger? Je crois qu'il serait intéressant d'accorder à l'électeur de Trèves une seconde époque, jusqu'au 1er ou 15 février, si cela se peut; ce délai nous donnerait le temps de recevoir des réponses. Le roi ne pourrait-il pas faire valoir le désir qu'il a de conserver la paix, et d'éviter une guerre toujours ruineuse, et surtout dans un moment où les finances exigent une aussi grande attention?

CXV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON D'EHRENSVAERD, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE SUÈDE A MADRID (1).

Bruxelles, ce 12 janvier 1792.

Monsieur le baron,

J'ai l'honneur de remercier N. N. des passeports qu'il a bien voulu m'envoyer, et je ferai mon profit des éclaircissements et des précautions que vous m'indiquez.

Notre maître s'étant décidé à adopter l'idée d'un congrès armé, et devant en faire la proposition, de concert avec l'impératrice de Russie, à toutes les cours, cette démarche, jointe à la lettre du roi de France, doit décider la cour d'Espagne à entrer dans les mêmes vues.

Le roi de France et la reine semblent craindre qu'en cas de guerre ou d'attaque du côté du nord, les factieux ne prennent le prétexte du peu de sûreté qu'il y aurait à Paris pour la famille royale et pour l'Assemblée nationale, pour les amener dans l'intérieur du royaume, vers les provinces méridionales. On dit même, et cela paraît positif, que M. de Lafayette a signé avec les protestants de ces provinces

---

(1) D'après le brouillon de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, à Ehrensvaerd, 12 janv. par la poste.*

un traité dont on ignore la teneur. Pour déjouer ce projet, qui existe en effet, le roi de France désirerait que le roi d'Espagne et celui de Sardaigne portassent sur les frontières des forces qui leur en imposassent, et le baron de Breteuil en écrit à M. de la Vauguyon; je crois qu'il serait intéressant que N. N. lui en parlât, se fit montrer les demandes du baron de Breteuil et les appuyât. Je sais que le roi d'Espagne a déjà sur la frontière un cordon de troupes considérable; mais ne vaudrait-il pas mieux le diminuer, en former une partie en corps d'armée et donner des ordres à un plus grand nombre de troupes de se tenir prêtes à marcher?

N. N. pourra rassurer le comte de Florida Blanca sur les tentatives des princes ; ils n'en feront point de partielles, et encore moins depuis que le roi de France s'est adressé aux cours de Stockholm et de Pétersbourg pour régler leur conduite d'après ce qui aurait été concerté avec celle de Madrid. N. N. fera de cet éclaircissement l'usage que sa prudence lui dictera, pour ne pas choquer le ministère espagnol. Je pense absolument comme N. N. sur le projet de s'emparer de Perpignan ; ces opérations, qui manquent toujours, ne font que répandre le découragement dans le parti du roi de France, et sacrifier inutilement des gens qui, dans un grand ensemble, pourraient lui être fort utiles. J'espère que dorénavant les princes ne feront plus de pareilles folies.

Tous les officiers autrichiens ont ordre de rejoindre leurs corps, et le maréchal Bender avoue avoir reçu des ordres pour la protection de l'électorat de Trèves.

Le roi de Prusse a fait demander ministériellement à l'empereur de s'expliquer sur le degré de protection qu'il voulait accorder aux électeurs et princes de l'Empire, en ajoutant que, l'Empire paraissant menacé d'une attaque du côté de la France, il ne comptait pas, dans ce cas, rester spectateur oisif. S. M. I. a répondu qu'elle avait donné des ordres au maréchal Bender de secourir l'électeur de Trèves, au cas qu'il fût attaqué.

Les Pays-Bas sont toujours dans une grande fermentation. Les rebelles espèrent être soutenus par leurs camarades français, et le gouvernement autrichien prend peu de précautions pour arrêter et prévenir le mal. Dans l'électorat de Trèves, les états se révoltent contre l'électeur pour en faire chasser tous les Français, et il y a des groupes, dans les rues de Coblence et dans les cafés, qui parlent fort

haut. L'aveuglement des souverains, dans cette occasion, est extrême ; ils ne veulent pas sentir le danger qui les menace tous.

CXVI.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Petit château du nouveau Haga, ce 13 janvier 1792.

M. le comte de Fersen. J'ai reçu votre lettre du 25. Je vous envoie des extraits des lettres (2) du baron d'Ehrensvaerd, qui vous feront connaître que la cour de Madrid est fort éclairée sur le compte de l'empereur. Cependant il semble que ce prince revient sur ses démarches et prend un ton plus imposant. C'est l'effet des représentations de l'impératrice de Russie et des miennes. La paix qui vient d'être signée entre la Russie et la Porte va laisser les mains libres à l'impératrice d'agir en faveur de la France. Elle paraît persister, avec une grande énergie, dans ses sentiments, et les injures des folliculaires français n'attiédiront pas ces sentiments. J'ai écrit au roi de Prusse pour le prévenir sur la mission du comte de Ségur et j'écris à Carisien en conséquence. Je ne manquerai pas de faire de même à Pétersbourg, et j'attends le courrier que vous m'avez annoncé. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte et digne garde, étant

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

Au comte de Fersen.

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le* 30, *rép. le* 5 *févr.*

(2) Voir les annexes nos 1, 2, 3 et 4, ci-après.

CXVII.

ANNEXE N° 1

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE, ÉCRITE LE 13 JANVIER 1792 PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Dépêche de l'envoyé de S. M. le roi de Suède à la cour de Madrid, le baron d'Ehrensvaerd, au roi Gustave III, datée le 8 *décembre* 1791.

J'ai eu une conférence avec Florida Blanca dans laquelle je lui ai expliqué les objets du tenu des ordres de V. M. du 4 novembre. Il était d'accord sur tout ce que V. M. me fait l'honneur de me mander de l'empereur. Je lui ai insinué la marche à tenir pour engager l'impératrice à persister dans les sentiments qu'elle a jusqu'ici déclarés, et par son moyen obliger l'empereur finalement d'y concourir. Florica Blanca était prêt à entrer dans l'union projetée pour le soutien du roi de France, et était parfaitement d'accord sur la garantie des possessions françaises en Europe, de même que sur l'énoncé en faveur des princes d'Allemagne sur leurs droits en Alsace; mais il y a de la peine à lui faire abandonner son idée de réunir le Danemark dans cette alliance, d'autant plus que le ministre de Russie, plutôt pour dire quelque chose que muni d'aucun ordre de sa cour, avait marqué à Florida Blanca l'intérêt que le Danemark y fût compris; et si Florida Blanca, par M. de Coral, revient sur cette même idée, s'appuyant sur ce que le ministre de Russie ici avait avancé, je puis assurer en toute soumission à V. M. que le ministre de Russie m'a avoué que sa cour ne lui avait rien mandé de cet objet, et je lui ai observé que le Danemark, n'ayant point été compris dans le traité d'alliance, ni même été informé amicalement par la cour de Pétersbourg que cette alliance se traitait, il me paraissait que cela lui traçait sa marche ici.

Florida Blanca voulait encore que Monsieur se déclarât régent ou lieutenant général du royaume; mais ce point peut toujours, d'une manière ou d'autre, dans le courant de la négociation, être arrangé,

surtout le consentement de Monsieur y devant préalablement concourir.

A l'égard du pavillon national, j'ai eu l'honneur de mander à V. M., dans son temps, que le roi de France avait communiqué à cette cour que les couleurs du pavillon français avaient été changées, et qu'en conséquence le roi d'Espagne avait donné ordre de reconnaître le nouveau dans ses ports. Florida Blanca dit que, la communication ayant été faite au nom du roi et reconnue par S. M. Catholique, on aurait de la peine actuellement d'y revenir, d'autant plus que l'Espagne, peu avant, avait changé les couleurs de son pavillon, mais que cela n'empêcherait pas de prendre une mesure équivalente, quand on viendrait aux détails dans cette négociation.

Florida Blanca me dit qu'il me livrerait pour samedi prochain, qui est le jour ordinaire des conférences des ministres, et hors duquel il donne bien peu d'instants au corps diplomatique, une note dans laquelle il expliquera ses idées, et conformément auxquelles il donnera ordres rapidement à M. de Galvez de poursuivre la négociation.

Je ne pourrai donc, avant d'avoir vu ce papier, donner un compte exact à V. M. comment Florida Blanca s'est identifié les idées que V. M. m'a prescrites, et selon lesquelles V. M. désire que cette négociation soit conduite.

A l'égard de ce que V. M. me fait l'honneur de me dire sur le plan d'opération qu'il faudrait adopter, je dois en toute soumission prévenir V. M. que l'on a ici une nouvelle que le plan de V. M. était de passer la chaîne des forteresses, en les laissant sur le flanc gauche, faire la descente près du Havre-de-Grâce et marcher droit sur Paris. Ce plan réunit l'avantage de pouvoir d'abord dissiper les factieux, en les chassant de Paris, foyer de leur enthousiasme, et de ménager la France, en rendant la guerre d'aussi peu de durée que possible. Il est naturel que l'Assemblée fera tous les efforts imaginables pour avoir une flotte. L'Angleterre, qui ne voit point de bon œil l'accroissement de la marine des couronnes du Nord, supportera encore moins qu'une expédition puisse s'effectuer si près de ses côtes. Le ministère, qui aura dans cette occasion la nation de son côté, peut saisir ce moment pour se venger de la Suède et de la Russie, tant à cause de la neutralité armée comme pour détruire une marine que l'Angleterre doit toujours craindre et que, dans la Baltique, l'Angle-

terre ne peut jamais entamer. J'ose donc croire, Sire, qu'une attaque par mer devenant très-difficile, il faut calculer être une affaire de durée l'entreprise de réduire la France, surtout depuis qu'il paraît que les enragés se sont rendus maîtres de l'Assemblée. Et si ainsi l'attaque principale se détermine naturellement par terre, de quelque longueur que paraît le chemin, quelque difficulté qu'il y aura de former les magasins pour le passage, V. M. obtient de ne pas être gênée dans le transport des troupes suédoises et russes, que la cavalerie arrive en bon état et que l'Allemagne servira à recruter les armées, Si l'expédition va au delà d'une campagne, que V. M. peut toujours avoir un corps en Poméranie sous prétexte de réserve, mais principalement pour brider les Danois, et en même temps pour renforcer l'armée, en cas de besoin; et enfin que toutes les démarches que V. M. fera pour obtenir le passage des troupes, près des princes en Allemagne, serviront ou véritablement pour ce but, ou pour cacher l'expédition maritime, si elle se peut effectuer. J'ose supplier V. M., en toute soumission, de me rendre la justice de croire que je ne me persuade pas de rien trouver, comme pouvant échapper à la haute pénétration de V. M., mais le zèle qui m'anime pour le service de V. M., me fait désirer que mes idées imparfaites puissent servir à en trouver de bonnes et utiles.

On avait pensé ici à envoyer quatre régiments en Amérique, mais je crois que cet envoi a été remis.

CXVIII.

ANNEXE N° 2

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE, ÉCRITE LE 13 JANVIER 1792 PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Mémoire du ministre d'État de S. M. Catholique, le comte de Florida Blanca, à l'envoyé de S. M. le roi de Suède à la cour de Madrid.

Les plans qu'on a donnés ou formés jusqu'à présent ont été étendus dans l'idée d'agir de concert avec l'empereur et les souverains qu'il avait invités de s'unir pour le rétablissement de l'autorité royale de S. M. T. C. et pour obtenir sa liberté. Mais les circonstances ayant varié par la manière actuelle de penser de S. M. I. et de son allié, il faut par conséquent que les plans changent, pour le moins dans la forme, pendant que pour le fond ils sont, ou doivent être, toujours constants.

D'exiger de l'Assemblée la liberté de S. M. T. C. par des offices ministériels, en retirant les ambassadeurs et les ministres et en interrompant toute communication et commerce, comme il a été proposé; de préparer ou former un congrès dans lequel on réglerait et garantirait le rétablissement de l'autorité royale, ne sont plus, dans l'état actuel des choses, des moyens à adopter, puisque le roi de France lui-même dit et cherche à persuader aux autres cours qu'il est libre, et que l'empereur de même que le roi de Prusse ont affecté de croire à cette liberté, et ont fait de quelque manière des compliments à ce monarque pour ce qu'ils appellent sa satisfaction, et hors de cela la quantité d'émigrés français et les partis formés dans les provinces de ce royaume contre ceux qui ont fait la révolution, ne se trouvent pas en état d'attendre plus longtemps, leur manquant jusqu'au nécessaire pour vivre; et par conséquent cette affaire ne donne pas temps pour former le concert qui sera indispensable entre les puissances du Nord et celles du Midi, afin qu'ils pussent combiner et exécuter la manière de chacun pour agir et d'aplanir et expliquer les difficul-

tés qui peuvent exister dans de pareilles circonstances : il paraît actuellement qu'il convient de se fixer au plan suivant :

1° Donner des secours pécuniaires aux princes français et aux émigrants pour les retenir ; pour qu'ils puissent subsister au moins le temps qu'ils doivent avoir pour fortifier leur parti et se préparer à entrer en France, sans risquer d'être insultés.

2° Les puissances du Nord, particulièrement la Russie et la Suède, les aideront avec des troupes, autant qu'il sera possible, et les autres puissances avec les subsides pécuniaires, des armes et des munitions, et des autres provisions pour la guerre.

3° Les puissances limitrophes renforceront les troupes du cordon, exigeant au moins sûreté de l'empereur, pour qu'ils puissent faire, en menaçant, une diversion, pouvant en même temps par ce moyen tenir en respect les mécontents des Pays-Bas.

4° Publier des manifestes très-courts et faciles à comprendre par le peuple, dans lesquels on protesterait de ne rien entreprendre contre la nation et ses droits, seulement contre les tyrans et usurpateurs de l'autorité et les destructeurs de la monarchie.

5° Assurer dans ces manifestes de l'indivisibilité du royaume de France, tel qu'il se trouve, et ne demander son délabrement, ni en le modifiant ni en substance.

Les cours de Madrid, Turin et Naples seront sans le moindre doute d'accord, sur les points expliqués. Celle de Madrid ne s'avancera pas, pour le moment, d'offrir des secours de troupes hors celles du cordon, ni d'agir avec elles offensivement contre la France sur le juste et très-fondé soupçon qu'elle tient que, malgré la neutralité que l'Angleterre a offerte, elle cherchera à rompre avec l'Espagne, sur un des prétextes multipliés qu'elle a et pense de se les rendre utiles dans les disputes non terminées dans les affaires de l'Amérique. Ajoutant à cela que les intentions de la nation française pourront faire croire que les intentions de l'Espagne sont de ne réintégrer du royaume . . . . . ce qui l'indisposerait pour la bonne cause. Le roi de Sardaigne a des motifs d'agrandissement et même l'empereur pourra les prétexter pour se réduire à ne faire qu'une menace, en formant un cordon de quelque force, ou à donner quelque secours en argent. On sondera le roi de Prusse pour voir ce qu'il compte faire, et on croit qu'il ne laissera pas que d'entrer en quelque chose.

En suivant ce plan, il n'est pas besoin de lui donner plus d'apparence, ni de déclarer Monsieur régent, ni le roi incapable, ni autre chose qui puisse choquer les idées de la reine, ou celles en général de la nation française. Il suffit, comme il vient d'être dit, de supposer que le roi n'est point en liberté et qu'il ne s'agit que de châtier ceux qui troublent la tranquillité des empires et les usurpateurs du pouvoir royal.

CXIX.

ANNEXE N° 3

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE, ÉCRITE LE 13 JANVIER 1792 PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Observations de l'envoyé de S. M. le roi de Suède à la cour de Madrid, le baron d'Ehrensvaerd, sur le mémoire précédent du comte de Florida Blanca, datées le 12 *décembre* 1791.

Pour être en état de rendre compte au roi des intentions de la cour d'Espagne relativement aux mesures à prendre ci-après, en faveur du roi de France et du rétablissement de l'autorité royale, l'envoyé de Suède a eu l'honneur de demander à Son Excellence M. le comte de Florida Blanca, premier secrétaire d'État de S. M. C., des éclaircissements sur quelques points dans le nouveau plan proposé, que S. E. vient de lui remettre.

Il paraît, par le préambule, que la cour d'Espagne se fonde sur les réponses données par l'empereur et le roi de Prusse à la lettre du roi de France, et les déclarations de ce prince sur la libre acceptation de la constitution, pour ne plus trouver comme moyens à adopter de retirer les ambassadeurs de Paris, ni de former un congrès, ni d'interrompre les communications commerciales avec les Français.

S. M. C. ayant, postérieurement à la réponse qu'a donnée l'empereur, renouvelé la déclaration de ne pouvoir reconnaître, dans les

communications faites par le roi d'Espagne, l'état de liberté de ce prince, mais s'appuyant en quelque sorte en ce moment sur les lettres du roi de France, il est essentiel d'écarter toute erreur sur un point aussi essentiel, l'envoyé de Suède étant persuadé d'après les conversations qu'il a eu l'honneur d'avoir avec S. E. M. le comte de Florida Blanca, qui surtout n'est point revenu sur un point qui fait la base des démarches à faire en faveur de S. M. T. C. et de l'autorité royale.

Il est annoncé dans le nouveau plan que l'état dans lequel se trouvent réduits les princes et les émigrés jusqu'à manquer des moyens de subsister est la cause que le temps est insuffisant pour former un concert entre les cours du Nord et celles du Midi ; mais que le plus pressé est de retenir les princes à ne point entreprendre avec la seule noblesse française une démarche qu'on paraît appréhender, qui serait l'unique ressource du courage quand toutes les autres leur auraient manqué, et de fournir aux princes des secours pécuniaires, jusqu'à ce qu'ils pourraient entrer en France avec moindre risque d'être insultés.

S. M. Suédoise désirera certainement, pour éviter une perte de temps ultérieure, de pouvoir expliquer le vrai sens par rapport au premier paragraphe, qui ne paraît annoncer la résolution de soutenir les princes que jusqu'à ce qu'ils pourront faire leur paix avec l'Assemblée. Si l'intention est d'attendre jusqu'à ce que les princes auront un parti assez grand dans le royaume pour pouvoir se mettre à la tête, il paraît que, malgré la désunion qui règne, les esprits ne sont point encore revenus au point de sentir, aussi vivement qu'il est nécessaire, toute l'incohérence de la nouvelle forme de gouvernement. Ainsi les princes doivent attendre jusqu'à ce qu'ils soient à peu près lassés de l'Assemblée, et alors il y a temps à se concerter avec les couronnes du Nord ; ou les princes et la noblesse doivent se soumettre à la constitution, et alors les armées étrangères sont inutiles.

Il est essentiel de savoir si l'intention est de faire subsister les princes jusqu'à ce qu'ils retournent en France avec probabilité de sûreté personnelle, ou de les aider jusqu'à ce que le roi de France soit remis en liberté ou que les factieux aient perdu le pouvoir usurpé. Si ce sentiment est celui de S. M. C. et qu'il est à prévoir que l'Assemblée nationale ne se dessaisira pas de bon gré de la puissance, ni ne se laissera intimider par des menaces, il devient nécessaire pour que S. M. Suédoise puisse prendre à temps les mesures indispensables,

tant pour les troupes que pour l'équipement des vaisseaux à leur transport, que S. M. C. veuille donner les pleins pouvoirs à son ministre à Stockholm d'entrer en négociation sur l'emploi de ces troupes, afin qu'elles soient prêtes à marcher aussitôt qu'il sera nécessaire.

Le troisième point du nouveau plan est de beaucoup de conséquence, sachant que l'empereur fait marcher des troupes sur la frontière de France. L'empereur s'y déterminera probablement si l'impératrice appuie, comme il est à présumer, cette demande de S. M. C.; et il sera utile qu'il soit convenu que ces troupes se rendront sur la frontière à un temps déterminé.

Le quatrième point, dans lequel il est projeté de déclarer dans les manifestes l'*intégrité* du royaume de France, acquerrait une plus grande force aux yeux des peuples, s'ils étaient instruits que les mêmes puissances qui se sont armées pour le rétablissement de l'autorité royale auront garanti, par une convention formelle, l'intégrité du royaume, et que d'autres y avaient accédé.

S. M. C. ne croyant point utile que Monsieur prenne le titre de régent ou lieutenant général du royaume, qui n'avait été projeté que pour trouver un point de réunion à des négociations transversales, qui consumaient inutilement le temps, il serait donc naturel que S. M. C., chef de la maison de Bourbon (le roi de France ne jouissant pas de sa liberté), et intéressée à la succession du trône, s'unisse avec le roi de Suède et l'impératrice de Russie, comme les deux souverains qui ont ouvertement témoigné le plus grand intérêt en faveur du roi de France, sa famille et le rétablissement de l'autorité royale.

Les démarches que la cour d'Espagne promet de faire près de l'empereur et du roi de Prusse, de même que le concours des cours de Naples et de Turin et celui des cantons helvétiques, donneront à ces puissances réunies un poids respectable pour but qu'on se propose.

Le baron d'Ehrensvaerd osera ajouter qu'au delà de ce que les sentiments généreux inspireront, il est même de l'intérêt de l'Espagne de faire un vigoureux effort pour le rétablissement de l'autorité royale en France ; car il est très-problématique que le gouvernement démocratique, s'il peut se consolider, et qui ne reconnaîtra point l'union entre la maison de Bourbon, conservera l'amitié avec l'Espagne, mais recherchera plutôt l'Angleterre, comme un pays plus conforme en sentiments religieux et politiques, et si l'Espagne tient actuellement à

des motifs d'ancienne haine envers l'Angleterre, il n'est point impossible que l'Angleterre ne profite des avantages dans un temps futur, des divisions avec l'Espagne. Si l'anarchie en France, au contraire, continue, et que les haines et les vengeances montent à leur comble, la France reproduira en grand les trahisons désastreuses d'Avignon, et l'Espagne sera encore forcée, comme puissance voisine, d'intervenir pour sauver le démembrement de la France.

Ce n'est que dans le seul cas de la France monarchique que l'Espagne peut s'assurer de son amitié, et c'est au rétablissement de cet état que S. M. Suédoise a voué tous ses efforts.

Signé : C.-A. EHRENSVAERD.

Madrid, ce 12 décembre 1791.

CXX.

ANNEXE N° 4

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE, ÉCRITE LE 13 JANVIER 1792 PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN.

Extrait d'une dépêche de l'envoyé de S. M. le roi de Suède à la cour de Madrid, le baron d'Ehrensvaerd, au roi Gustave III, datée du 12 *décembre* 1791.

Les contradictions et une nullité de moyens, dont est composé le nouveau plan que Florida Blanca vient de me remettre et dont j'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de V. M. la traduction, feront juger à V. M. que le roi d'Espagne est prêt à suivre l'exemple des cours qui ont reconnu le nouveau gouvernement en France. Les expressions verbales du comte de Florida Blanca sont pourtant très-éloignées de ce sentiment; mais pour que V. M. puisse juger avec plus de certitude des dispositions de cette cour, j'ai demandé, par écrit, des éclaircissements, dont j'ai l'honneur de joindre en soumis-

sion la copie. J'ai fait mon possible pour obtenir que le ministre de Russie, dans le compte qu'il rend à l'impératrice de ce plan, cherche d'en modifier l'impression défavorable; et, sur les observations que nous lui avons faites, Florida Blanca a prié qu'on n'attache point de l'importance à l'énoncé de ce plan ; mais j'ai cependant préféré obtenir une explication par écrit.

Le comte de Florida Blanca pria le ministre de Russie et moi, séparément, à une conférence particulière, et il nous a remis, sous le plus grand secret, un papier écrit en espagnol de sa main, sur une accession au traité d'alliance qui vient d'être conclu entre la Suède et la Russie ; cette note, que j'aurais l'honneur de ci-joindre, est mot pour mot du même contenu que celle qui a été donnée au ministre de Russie, hors l'offre de subsides qui ne s'y trouve point. Je répondis que j'étais sûr que ce projet serait agréable à V. M., et que V. M. m'avait donné ordre de lui dire que, quand ce traité serait ratifié, je recevrais des ordres sur la manière de le communiquer.

Florida Blanca a convenu de munir M. de Coral de pleins pouvoirs pour traiter de l'alliance en faveur de la France, et de la marche à tenir tant à Pétersbourg qu'à Vienne, en conformité des ordres de V. M. du 4 novembre. Je lui ai également communiqué les sentiments de V. M. à l'égard du Danemark, et j'espère qu'il ne reviendra plus à les mettre en question. Je lui ai aussi donné à entendre de la manière qu'il convient en ce qui regardait M. de Galvez.

Florida Blanca dit : On sait que la Suède a fait un traité d'alliance avec l'impératrice, mais on en ignore les articles. Il conviendra d'informer l'Espagne du contenu de ce traité, et de l'inviter d'y accéder, à quoi il n'y aura pas de difficulté, du moment que ce n'est qu'une alliance défensive; et en ce cas on pourrait régler les secours que ces puissances doivent se donner, dans le cas qu'une d'elles soit attaquée, et on pourra combiner, par une convention particulière avec la Suède, d'autres idées et des subsides, autant que le peut permettre la situation des finances de l'Espagne. Ce point pourra se traiter séparément, ou avec les affaires qui concernent la France, comme on le trouvera le mieux.

CXXI.

DU ROI DE PRUSSE AU BARON DE BRETEUIL, DU 14 JANVIER 1792 (1).

Monsieur le baron de Breteuil. Le courrier que vous avez adressé au comte de Schoulembourg vient de me faire parvenir la lettre secrète de S. M. T. C. du 3 décembre, et la vôtre du 3 de ce mois. Les sentiments de vif intérêt pour la situation de ce monarque et de la reine, son épouse, que j'ai manifestés en plusieurs occasions, et dont je crois avoir donné des preuves non douteuses, sont invariablement les mêmes, et je désire beaucoup pouvoir lui être utile; c'est ce que je viens de lui témoigner d'une manière expressive dans la réponse ci-jointe, que je vous prie de lui faire parvenir avec les précautions que vous jugerez vous-même être nécessaires. Ma façon de penser à son égard me rend très-disposé à entrer dans ses vues, relativement à l'établissement d'un congrès armé, et je me suis empressé en conséquence de faire sonder à cet égard S. M. l'empereur, auquel la même idée a été proposée, de même qu'à l'impératrice de Russie et aux rois d'Espagne et de Suède. Quoique je ne puisse me dissimuler les lenteurs et les difficultés qu'une mesure de ce genre ne peut manquer d'éprouver, j'aime cependant à en prévoir des effets heureux pour S. M. T. C., et j'aurais même souhaité de pouvoir entrer, dans la lettre que je lui adresse, en quelques détails sur la manière de l'établir, s'il n'était essentiel d'entendre avant toute chose à ce sujet le sentiment des autres souverains qui doivent y concourir, et nommément l'empereur.

Mais une considération que le soin de mon peuple m'a obligé de présenter au roi, votre maître, et de soumettre à son équité, c'est celle des dépenses très-considérables que le rassemblement des forces nécessaires pour appuyer le congrès ne peut manquer de m'occasionner, et d'un juste dédommagement à cet égard, que, malgré ma bonne volonté et mon désir personnel de rendre service à S. M. T. C.,

(1) D'après une copie dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Reçu le 23 janv. par Belzance.*

le bien de mon État et de mes sujets ne me permet pas de passer sous silence.

Je verrai avec plaisir que vous vouliez bien à cet égard, comme pour ce qui concerne le bien du congrès et la manière de l'établir, vous expliquer envers mon ministère, que j'autoriserai à communiquer avec vous pour tout ce qui sera relatif à cet important objet.

L'envoi d'une personne de confiance à Berlin de votre part me sera très-agréable; soyez, au reste, parfaitement sûr du secret de ma part et de ceux auxquels je le confierai; j'ai donné les mêmes assurances à S. M. T. C., en lui témoignant toutefois que je ne saurais répondre de même des autres cours qui doivent y concourir.

Il m'est agréable, Monsieur, de trouver une occasion aussi intéressante pour vous donner des assurances de mon estime et de la justice que je me plais à rendre à vos lumières et à vos talents. Je suis très-sensible aux sentiments que vous me témoignez, et je vous prie de me croire sincèrement

Votre très-affectionné,

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Berlin, ce 14 janvier 1792.

CXXII.

DU ROI DE PRUSSE A SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE, DU 14 JANVIER 1792 (1).

Monsieur mon frère. Je viens de recevoir la lettre que V. M. m'a écrite le 3 décembre, et que le baron de Breteuil m'a fait parvenir. Je reconnais avec une vive sensibilité la confiance qu'elle m'y témoigne, et je la prie d'être bien persuadée que M. de Moûtier n'a fait que lui exprimer mes véritables sentiments, en lui parlant de l'intérêt sincère que je prends à sa situation et à celle de la reine, son auguste épouse, et du désir qui m'anime de pouvoir leur être utile, pour amener un état de choses plus conforme à leurs vœux.

---

(1) D'après une copie dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Reçu le 23 janv. par Belzunce.*

Par une suite de ces dispositions, je suis très-porté à entrer dans les vues de V. M. par rapport à l'établissement d'un congrès armé, et je vais en conséquence faire sonder incessamment S. M. l'empereur à cet égard, avec lequel j'ai suivi jusqu'à présent un concert confidentiel sur les affaires de France, et auquel V. M. me marque avoir fait la même proposition. Malgré les lenteurs et les difficultés que l'arrangement d'un tel congrès armé éprouvera nécessairement, j'aime à croire que ses effets, et l'impression qui en résultera, répondront à l'attente de V. M. Mais, avec toute la bonne volonté dont je me sens animé pour ses intérêts, je ne saurais en même temps me refuser à la considération des dépenses très-considérables auxquelles cette mesure doit donner lieu, et, père de mon peuple, je dirai avec franchise à un roi qui a donné de si fortes preuves des mêmes sentiments, qu'une juste indemnisation de ces frais me paraît indispensable pour concilier les services que je souhaite de rendre à V. M. avec mes soins pour le bonheur de l'État que je gouverne.

Je me ferai, au reste, un plaisir de faire communiquer par mon ministre, le comte Schoulembourg, avec le baron de Breteuil, que V. M. honore de sa confiance, et qui le mérite à si juste titre, sur tout ce qui sera relatif à cet important objet ; mais je serai charmé en même temps de pouvoir recevoir des nouvelles directes de V. M. aussi souvent qu'elle jugera pouvoir m'en donner avec sûreté ; et quant au secret qu'elle me demande, et dont je sens parfaitement la grande nécessité, je lui réponds qu'il sera religieusement et strictement observé par moi-même, et par ceux auxquels la chose devra être confiée de ma part, mais elle sentira sans peine que je ne puis de même répondre du secret aux autres cours qui doivent y concourir.

Je termine cette lettre en réitérant à V. M. les vœux ardents et sincères que je forme pour elle et sa famille royale, et l'assurance des sentiments invariables de considération et d'attachement avec lesquels je suis,

Monsieur mon frère

de Votre Majesté

le bon frère,

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Berlin, le 14 janvier 1792.

CXXIII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 15 janvier 1792.

Sire,

J'ai déjà eu l'honneur de mander à V. M. l'arrivée du courrier Signeul avec le paquet dont il a plu à V. M. de le charger pour moi. Je me conformerai exactement au contenu du mémoire qui doit me servir d'instruction et je ferai de mon mieux pour remplir les intentions de V. M. Je crois comme elle la démarche indiquée très-nécessaire, et je ne doute pas que le roi de France et la reine ne s'y décident ; elle ne pourra varier que dans la manière de l'exécuter, qui doit dépendre des circonstances et de la position du moment, qu'il m'est impossible de connaître encore au juste.

Je suis charmé que V. M. se soit décidée pour le congrès. J'en ai senti comme elle tous les inconvénients, mais avec la mauvaise volonté de l'empereur je crois ce moyen (d'ailleurs très-mauvais) le seul pour le forcer à agir. La lettre circulaire de ce prince, dont V. M. a bien voulu m'envoyer la copie, est une nouvelle preuve de la duplicité de sa conduite, et je ne manquerai pas d'en faire usage pour convaincre encore mieux le roi de France et la reine de tous ses torts envers eux.

D'après la connaissance que j'ai des dispositions du roi de France et de la reine et de la connaissance parfaite qu'ils ont de la conduite de l'empereur, et dont V. M. aura déjà vu des preuves, par les lettres que j'ai eu l'honneur de lui envoyer, je crois préférable de remettre à la reine la plus longue des deux lettres de V. M. : elle lui marque plus de confiance, et doit faire un meilleur effet. Je me conduirai pour tout le reste selon les ordres et les indications de V. M.

J'ai reçu une lettre de M. de Carisien dont je ne saurais assez

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au roi, 15 janv., avec la poste.*

dire de bien à V. M.; elle est écrite avec sagesse, esprit et intelligence, et il me paraît que sa conduite y est analogue. Celle que je reçois du baron d'Oxenstjerna est de même; il doit avoir rendu compte de tout à V. M. et doit déjà l'avoir prévenue de la grande indiscrétion qui règne à Coblence et qui empêche de leur confier des affaires dont le secret seul peut assurer la réussite. Il finit sa dépêche par me dire, en parlant de Coblence : *Mais, toutes les considérations à part, il serait à désirer que, si l'empereur voulait bientôt s'occuper sérieusement de nos affaires, il le fît sans nous consulter et surtout sans nous communiquer ses projets; car nous sommes plus légers, plus indiscrets et plus bavards que tout ce qu'il est possible de s'imaginer.*

Toutes les troupes des Pays-Bas viennent de recevoir l'ordre de se compléter sur pied de guerre, ce qui portera les forces dans cette partie et l'Autriche antérieure à près de 70 à 72,000 hommes. V. M. sait déjà que tous les officiers ont ordre de rejoindre.

Un voyageur raisonnable arrivé de Paris m'assure qu'on commence à s'y lasser de la révolution de même que dans les provinces. Il y a peu de cocardes et dans plusieurs villes plus de gardes nationales. La grande majorité, sans désirer le retour de l'ancien ordre de choses en entier, veut un changement et qu'on vienne à leur secours. Ils craignent seulement la banqueroute et les vengeances; en les rassurant sur ces deux points la besogne ne sera pas si difficile, et avec le secours de V. M. et de l'impératrice de Russie j'espère qu'elle se fera.

Les ministres du roi de France ont imaginé d'envoyer en Angleterre l'évêque d'Autun pour s'assurer de cette cour, et lui offrir même la cession de quelques possessions, si cela était nécessaire. La reine me le mande et me charge d'en prévenir V. M. J'ai déjà écrit à Londres, à quelqu'un qui a de l'influence dans le ministère, pour avertir de cette démarche et en détruire les effets.

CXXIV.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 17 janvier 1792.

L'estafette de Hambourg est arrivée samedi passé au soir, et tout heureusement arrivé. Le roi de Suède est parfaitement content de la lettre de la reine de France à lui, et de celle qu'elle a écrite à l'impératrice, mais il ne l'est point autant de celle que le roi de France a écrite au roi d'Espagne. Le roi de Suède ne trouve pas que les secours et l'assistance qu'il lui demande sont assez fortement prononcés, ni que le roi ait dit au roi d'Espagne qu'il ne veut point de composition avec les rebelles, ni un gouvernement mixte, mais revoir la monarchie et le pouvoir royal dans toute sa plénitude. Le roi de Suède me charge de vous dire, mon ami, et vous prie de déclarer de sa part, que si le roi de France ne persiste pas dans ces mêmes sentiments-là, tout secours étranger lui deviendra inutile, et sa puissance alors serait même inutile à ses amis et alliés. Le roi de Suède approuve fort la conduite que le roi de France tient actuellement avec les rebelles : on ne peut pas trop les endormir; mais avec ses amis il ne faut jamais parler ou proposer que le rétablissement de la monarchie tout entière, et telle qu'elle était avant la révolution. Quant à la proposition de prendre le Danemark avec dans la ligue, c'est chose impossible; depuis vingt ans que le roi de Suède règne, l'impératrice a tenté en vain de le forcer à faire une triple alliance entre elle, lui et le Danemark, sans pouvoir jamais y réussir. Il faut ainsi rayer cela totalement des projets du roi et de la reine, s'ils veulent son appui. Entre nous, mon ami, sans les sots ménagements que la France a de tout temps eu pour le Danemark, contraires aux intérêts de la Suède, nous aurions été actuellement plus puissants, et par conséquent plus utiles dans ces moments à la France. Le roi de

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 2 *février reçu; rép. le* 5 *février.*

Suède a écrit une lettre au roi de Prusse pour le prévenir sur l'arrivée de Ségur pour qu'il le renvoie ; le roi de Suède va aussi écrire à l'impératrice au sujet du congrès, sur lequel le baron de Breteuil insiste, au nom du roi de France et de la reine.

CXXV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A SAINT-PÉTERSBOURG (1).

Bruxelles, ce 19 janvier 1792.

A l'heure qu'il est, M. de Bombelles doit être arrivé ou ne peut tarder, et vous serez instruit alors, mon ami, des véritables sentiments du roi et de la reine. Vous verrez clairement alors combien l'empereur était de mauvaise foi, et par la lettre de la reine l'impératrice ne pourra plus douter des véritables sentiments de cette princesse, et du mécontentement où elle est de la conduite de son frère. Elle ne s'en cache pas vis-à-vis de l'impératrice, et sa lettre est bien faite. Quant à celle de la reine de France à l'empereur, dont vous avez connaissance, elle a été écrite à la fin de juillet ; elle était de six pages et a été remise à M. de Montmorin, pour être envoyée à M. de Noailles, qui l'a fait tenir à l'empereur. La reine avait été forcée à cette démarche, et l'empereur l'a si bien senti, qu'il m'a dit lui-même qu'il avait reçu de la reine une lettre confidentielle, remise par M. de Noailles ; qu'il sentait fort bien le cas qu'il en fallait faire ; que la reine avait été forcée à cette démarche, et qu'il en était assuré par les quatre dernières lignes, où elle disait : *Vous connaissez depuis longtemps ma façon de penser et mes sentiments ; ils n'ont point changé.* Il ajouta qu'il entendait fort bien ce que cela voulait dire, mais qu'il profiterait de cette occasion pour envoyer à la reine, par la même

(1) D'après le brouillon de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, à Stedingk ; 19 janvier, par la poste.*

voie, une lettre confidentielle, qu'elle pourrait montrer, et qui ferait un bon effet. L'empereur a encore reçu, au mois de septembre, et avant l'acceptation de la constitution, une autre lettre de la reine, où elle lui demande d'agir, mais d'arrêter la fougue des princes et de les empêcher de faire des folies. — Voilà, mon ami, toutes les lettres que la reine a écrites à l'empereur avant celle de la fin de septembre, où elle lui détaille sa position et renouvelle la demande d'un congrès armé, et en indique les prétextes. Dans la lettre que Bombelles vous porte, vous aurez vu les raisons de la conduite que tiennent le roi et la reine ; il faut bien se rappeler, dans toutes les occasions, qu'elle est forcée et n'a pour but que d'endormir les factieux et se préparer les moyens d'agir. M. le chevalier de Bressac n'étant point arrivé, le baron de Breteuil envoie à Berlin le comte Caraman, l'aîné [de] celui qui a déjà fait un voyage en Suède et en Russie : tu le connais, il est estropié de la main droite. — Il n'y a jamais eu de projet d'évasion du roi ; c'était un faux bruit, imaginé par les factieux pour faire du mouvement. Ils viennent tout à l'heure d'employer le même moyen, et il y en a eu un peu dans Paris. Il n'y a pas de projet d'abdication, et, avant de former un plan raisonnable, il faut être un peu éclairé sur les intentions et les secours des puissances étrangères. En attendant le roi et la reine continuent de suivre la conduite qu'ils ont adoptée et de préparer ainsi, par la lassitude du désordre, les esprits à recevoir un changement, et en effet l'opinion change beaucoup en France, et ils commencent à sentir le poids des malheurs qui les accablent ; mais cela ne suffit pas pour opérer un changement, il faut pour cela une force extérieure.

Les patriotes de ce pays remuent plus fortement que jamais ; l'exemple de la France les encourage, et le gouvernement ne veut pas sentir qu'il en sera de même tant que les factieux de France ne seront pas détruits. Il craint de voir recommencer la révolte s'il donne des troupes pour agir contre la France. Quelle misérable politique! Pendant deux nuits, on a enlevé plusieurs bourgeois chez eux, soupçonnés d'avoir des correspondances avec les jacobins et les patriotes réfugiés en France.

CXXVI.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Au petit château du nouveau Haga, ce 20 janvier 1792.

Monsieur le comte de Fersen. J'ai reçu samedi dernier le paquet que Reutersvaerd a porté à Hambourg. Mon départ pour Gefle et les nombreuses occupations que l'ouverture de la diète occasionne m'empêchent de vous écrire plus au long, mais la pièce ci-jointe (2) doit vous prouver que j'ai adopté les mesures que le roi de France souhaite de moi. Je vous prie de le dire au baron de Breteuil, et quoique je n'espère rien d'un congrès pareil, qui servirait plutôt à brouiller les souverains qu'à les réunir, comme je suis convaincu que l'empereur s'y refusera, j'ai voulu montrer au roi de France que je me conforme à ses souhaits avant la réponse de l'empereur. Si l'Assemblée marche de la vitesse qu'elle a commencé, on sera bien obligé de recourir à des mesures moins lentes que celles d'un congrès. Au reste, je persiste toujours sur la nécessité de faire partir le roi de Paris. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte garde, étant

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

Au comte de Fersen.

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 6 février 1792 ; rep. le 29 févr.*

(2) Voir l'annexe ci-après.

CXXVII.

ANNEXE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE, ÉCRITE LE 20 JANVIER 1792 PAR LE ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Apostille du 20 janvier 1792.
Aperçu relatif à l'office fait par l'empereur relativement aux affaires de France.

Il paraît au premier moment que le premier but de l'empereur, par l'office que le prince de Kaunitz vient de faire, relativement aux affaires de France, est de gagner du temps, en ne s'expliquant pas expressément avec le roi de Prusse, puissance qui sait prendre un intérêt intime au sort de LL. MM. TT. CC. et en même temps se justifiant vis-à-vis d'elle de la contradiction qui se manifeste entre la conduite que l'empereur semble avoir adoptée aujourd'hui et les principes qu'il a manifestés au mois de juillet dernier ; mais, en examinant de plus près la proposition d'une déclaration commune à faire, il est difficile de ne pas y reconnaître le désir d'engager la Suède, la Russie et l'Espagne à une démarche par laquelle on leur fit reconnaître (du moins tacitement) l'Assemblée et la liberté du roi de France, et par là leur ôter le droit de reprocher à l'empereur une sorte de défection des principes que ce prince avait d'abord manifestés, qui semblent avoir engagé les puissances du Nord à s'avancer plus loin qu'elles ne l'auraient fait si elles eussent pu prévenir le changement de système de l'empereur. L'évidence de l'intention de la cour de Vienne d'atteindre ce but frappe encore plus lorsqu'on vient à examiner les démarches nécessaires pour effectuer la proposition de l'empereur. Une pareille déclaration ne peut être destinée qu'à être remise à Paris ; mais à qui faudrait-il la remettre? Serait-ce au roi? la Suède et la Russie paraîtraient donc croire que ce prince

(1) Apostille en chiffre, déchiffrée.

est libre, et qu'il suit avec volonté et persuasion la marche que les rebelles lui prescrivent ; et dès lors de quel droit une ou plusieurs puissances étrangères pourraient-elles se mêler des affaires domestiques de la France, lorsque le roi et le peuple sont déjà d'accord? Serait-ce à l'Assemblée? les puissances du Nord sanctionneraient donc, pour ainsi dire, l'usurpation d'un peuple révolté, reconnaîtraient ses principes destructeurs de tout ordre, même en ayant l'air de les combattre, et par là se lieraient les mains de ne secourir que par la voie lente et infructueuse des négociations le roi de France, les princes français et tant d'illustres expatriés, à qui ces puissances ont promis leur protection? L'attention suivie que les Suédois et les Russes ont eue de ne faire aucun acte qui pût contredire leur système adopté de la non-liberté du roi de France serait rompue par là, et une négociation serait établie entre eux et les rebelles dont les suites ne peuvent se calculer, tandis que l'empereur se réserverait tout le mérite de la démarche des cours envers l'Assemblée. Celles qui se sont conservées intactes dans leur noble conduite en perdraient tout le fruit et n'obtiendraient pas même ceux que leur complaisance pourrait leur mériter des partis dominants et leur démarche ne porterait que le caractère de la faiblesse ou celui de la fluctuation. Il paraît également peu admissible de proposer aucune compensation des droits du roi de France, de négocier sur cet objet et d'entrer dans un détail de législation pour l'intérieur; la politique des ministres de l'empereur pourrait peut-être trouver cette mesure intéressante pour lui, en lui ouvrant par là un moyen d'influer directement dans les affaires de France ; mais, en l'envisageant avec plus d'attention, ils doivent se convaincre que, si ce résultat est contraire à l'intérêt simplement politique des autres puissances de l'Europe, il n'est nullement utile à l'empereur en établissant un exemple que la Prusse ou l'Angleterre seraient un jour tentées de suivre vis-à-vis de lui, dans les affaires de Hongrie, de Bohême ou des Pays-Bas. Il paraît donc que le seul parti à tirer des propositions de l'empereur est de prendre le temps pour l'embarrasser par d'autres projets, mettre en avant les intérêts des princes de l'Empire qui se sont adressés à la Suède et à la Russie, prendre en main les justes réclamations du saint-siége contre une usurpation fondée sur les principes les plus dangereux, pour tranquilliser le public et lui faire connaître le parti irrévocablement pris par les cours du Nord de ne point se départir du système

qu'ils ont adopté, conforme à la justice, à l'honneur et aux vœux personnels de l'empereur, et lui proposer en outre les mesures qu'on sait que la cour des Tuileries lui a depuis longtemps demandées, et exiger une détermination précise des principes de l'empereur qui lui servira d'engagement dont il ne peut, sans se donner un tort irréparable, se départir. Par là on obtiendrait le double but de montrer son adhésion aux souhaits de LL. MM. TT. CC., d'obliger l'empereur de s'expliquer définitivement et de nous conserver tout l'honneur et le mérite de la constance en lui laissant l'odieux du refus. La Suède méritera par là une gratitude réelle des princes allemands et se trouvera à même de prendre les mesures nécessaires, d'après la réponse de l'empereur; si enfin ce prince, forcé par l'ascendant que la grande âme et l'exemple de l'impératrice doivent avoir sur lui, se prête aux propositions déjà énoncées, alors il en résulte comme une suite nécessaire qu'il ouvrira ses portes et recevra dans ses États les secours que les alliés du Nord voudront fournir; que les troupes allemandes que ces puissances voudront engager en leur nom pourront se rassembler dans les environs d'Aix-la-Chapelle, et qu'enfin un système [continu] pourra être adopté et suivi, qui, en rassurant les illustres fugitifs, en imposera aux rebelles, encouragera peut-être LL. MM. TT. CC. à prendre des mesures qui faciliteraient la bonne volonté de leurs amis, et amènera insensiblement la crise désirée sans compromettre les princes français ni exposer les illustres émigrés à des démarches hasardées. Dans le cas que ces mesures fussent adoptées, on a joint à ce mémoire la lettre ostensible que le roi a envoyée à Vienne, pour être lue en réponse à celle du prince de Kaunitz du 25 novembre dernier, et que le baron de Nolcken remettra, dès que Rasoumoffsky ou l'ambassadeur de Russie lui aura communiqué la coopération de l'impératrice dans le même sens.

CXXVIII.

DU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A SAINT-PÉTERSBOURG AU COMTE DE FERSEN (1).

Saint-Pétersbourg, ce 20 janvier 1792.

J'ai reçu hier, mon ami, votre lettre du 29 décembre. Je l'ai envoyée sur-le-champ à l'impératrice, sachant que les nouvelles que tu me donnes feraient grand plaisir à S. M. J'en ai fait part aussi au comte d'Esterhazy, qui en a été ravi, mais qui trouve avec raison qu'il ne peut pas rester ici, du moment que M. de Bombelles y sera accrédité pour les affaires du roi de France. Deux négociateurs différents supposent deux négociations différentes aussi, ce qu'il est important d'éviter dans le fait et dans l'opinion. Le différend qui existe entre le comte d'Artois et M. de Bombelles ne permet pas d'ailleurs une grande intimité entre lui et M. d'Esterhazy. Le départ de celui-ci ne peut cependant que nuire infiniment aux affaires, puisqu'il a su gagner par sa loyauté et ses manières franches et honnêtes la confiance de l'impératrice au suprême degré, et qu'il est généralement chéri et estimé. M. de Bombelles, comme porteur de lettres et de pièces si intéressantes, sera très-bien venu. Comme négociateur, comme l'homme accrédité du roi, je doute très-fort qu'il le soit. N'étant pas encore instruit des desseins du roi de France et de la reine, je dois suspendre mon jugement, mais je crois voir dans le choix de M. de Bombelles, dont le comte d'Artois croit avoir tant à se plaindre, un trait de la politique du baron de Breteuil, de sa rancune contre les princes et de son animosité contre Calonne. Ces deux personnages font, selon moi, un tort infini aux affaires : le dernier par sa légèreté, et l'autre par son orgueil et par ses caprices. On les voit toujours là où l'on ne doit voir que les affaires du roi leur maître. Aucun être sensé ne peut douter que le grand projet qui vous occupe ne peut réussir que par un accord parfait entre le roi de France et

(1) D'après la lettre originale en chiffre, déchiffrée. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 8 févr. Rép. le 10 par le courrier de Simolin.*

les princes et leurs fidèles serviteurs. Si la captivité du roi l'oblige à dissimuler, il faut du moins qu'il ait une confiance entière, et qui ne soit point partagée, dans les personnes qui ont encore la liberté d'agir en sa faveur, et tous ses véritables amis doivent tâcher de la lui inspirer, si le malheur l'a bannie de son âme. Si, au lieu de cela, il reçoit des avis contraires les uns aux autres, si on lui fait craindre pour son autorité même de la part de ceux qui s'occupent à la rétablir, sa tête n'est point assez bonne pour choisir le meilleur parti et il se laisse aller à l'inaction ou à des fausses démarches. Ces réflexions, mon ami, ne te sont point échappées, et comme tu es sûrement de ceux qui s'intéressent le plus au sort de la France, et que tu es plus instruit que moi de ce qui s'y passe, elles serviront à te guider. Tout ce que je puis te dire, d'après la connaissance que j'ai du local et des personnages, est que le comte d'Esterhazy est l'homme qu'il faut ici; que les affaires ont singulièrement prospéré entre ses mains; qu'en tout ce qu'il fait il n'agit que pour le roi de France et la reine; que si les princes pouvaient avoir un autre sentiment, il les abandonnerait, et qu'il peut très-bien être chargé de leurs communs intérêts. Si la situation critique du roi exigeait qu'il fît semblant de prendre parti contre les princes, il doit éviter aussi toute apparence extérieure de liaison avec cette cour, qui s'est déclarée si ouvertement pour ses frères; et je vous demande, en ce cas, si un long séjour de M. de Bombelles ici, qu'on connaît être la créature du baron de Breteuil, n'exciterait pas des soupçons, surtout de M. Genet, qui est encore ici, étant fort habile dans l'art de fureter, et s'il ne vaut pas mieux de se servir du comte d'Esterhazy ou de moi, pour faire parvenir à l'impératrice ce qu'il est important qu'elle sache. D'après cela je ferai tous mes efforts pour retenir Esterhazy, et faire partir Bombelles. Tout ce que je vous dis, mon ami, est d'après mon réel sentiment. Je n'ai pas pu prendre encore celui de l'impératrice, qui, à ce que je crois, n'en diffère nullement. Si cela était, je vous le ferais savoir aussitôt; mais comme il part un courrier pour Coblence dans une heure d'ici, je m'en sers pour vous faire parvenir cette lettre, ne voulant pas perdre un instant pour vous dire ce que je pense et pour vous assurer de tout mon attachement.

Adieu, mon bon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

C. Stedingk.

A M. le comte de Fersen, à Bruxelles.

CXXIX.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 22 janvier 1792.

Sire,

D'après la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire du 30 décembre, je me suis hâté de faire parvenir à la reine les détails sur les dispositions de l'impératrice de Russie qui pouvaient l'intéresser et lui prouver la nécessité d'une conduite et d'un planfermes et suivis, et j'espère dans peu, et dès qu'ils le jugeront convenable, pouvoir l'expliquer plus en détail au roi et à la reine et savoir plus positivement leurs résolutions. La reine de France vient d'être forcée à envoyer à l'empereur un mémoire (2) fait par MM. Barnave, Lameth et Duport, à l'insu de l'Assemblée actuelle, qui y est fort maltraitée ; dans ce mémoire, qui est très-mauvais et mal fait, ils veulent effrayer l'empereur sur les suites d'une guerre avec la France, en lui présentant les séductions qu'on emploiera sur ses troupes et la propagation des nouveaux principes d'égalité et de liberté qu'on portera dans tous les pays où passera l'armée française. Ils essaient ensuite de lui prouver, par des arguments très-faux, l'intérêt qu'il a (même pour la sûreté de ses provinces belges) de s'allier avec la France et d'y maintenir la constitution telle qu'elle a été décrétée par l'ancienne Assemblée. On voit à chaque ligne de ce mémoire combien c'est la peur qui l'a dicté, et que ce n'est qu'un moyen qu'ils ont tenté pour détacher l'empereur de la ligue générale et surtout de l'idée d'un congrès, démarche qu'ils semblent craindre par-dessus tout. La reine n'a pas cru devoir refuser d'envoyer ce mémoire et d'avoir l'air de l'adopter ; elle a même désiré que son frère lui fît à ce sujet une réponse ostensible, qu'elle pût montrer aux faiseurs pour les con-

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, 22 janvier* 1792.

(2) Voir M. Feuillet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, Vᵉ volume, page 108.

vaincre de la prétendue bonne foi qu'elle y apportait, et j'ai l'honneur d'envoyer à V. M. la copie de la lettre particulière que la reine écrit à ce sujet à l'empereur (1) ainsi que quelques passages de celle qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire à ce sujet (2). En remettant ces différentes pièces à M. le comte de Mercy j'en prévins le baron de Breteuil, et dans la conversation qu'ils eurent ensemble le lendemain le comte de Mercy lui dit qu'il ne trouvait pas ce mémoire si mauvais, qu'il y avait d'assez bonnes choses et qu'il le trouvait assez raisonnable. V. M. peut juger aisément de la surprise du baron de Breteuil et de son indignation, et, voyant qu'il ne pouvait parvenir à convaincre M. de Mercy, il finit par lui représenter que le roi et la reine, envisageant la chose sous un autre point de vue et demandant de l'amitié de l'empereur une réponse analogue de leur opinion, ils avaient droit de l'espérer (3). Cette conversation de M. de Mercy, jointe à ce que M. de Semonville a dit au général Wrangel, m'a fait soupçonner que ce ministre avait déjà connaissance de ce mémoire et qu'il avait été fait de concert avec lui ; car je soupçonne depuis longtemps, et j'ai plusieurs indices, d'une correspondance entre lui et les factieux de l'ancienne Assemblée, dont l'empereur est instruit. Le baron de Breteuil a été de mon avis et le croit de même. J'ai cru nécessaire d'instruire V. M. de ces détails, dans la croyance où je suis que l'empereur cherchera à faire encore un mauvais usage de l'envoi de ce mémoire.

La dispersion des émigrés est sans doute un malheur pour eux, mais je ne le crois pas de même pour la chose ; pour réussir tout doit marcher d'accord, et le dedans allait beaucoup plus vite que le dehors. En effet, quel appui le roi aurait-il eu en ce moment pour soutenir un grand mouvement qui se serait fait en sa faveur? Ces mouvements, quels qu'ils soient, ne peuvent jamais avoir un grand effet sans le secours de quelque puissance étrangère, et la saison ne permet ni à V. M. ni à l'impératrice de fournir en ce moment ceux qu'ils sont décidés à donner ; mais en laissant les princes à Coblence, en tenant les

(1) Voir M. Feuillet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, V^e^ vol., page 91.

(2) Voir la lettre autographe de la reine au comte de Fersen du 4 janvier 1792, n° CXII *a*.

(3) Ce récit est confirmé par la dépêche de M. de Mercy au prince de Kaunitz du 14 janvier 1792, chez M. Feuillet de Conches, *Louis XVI*, etc., V^e^ vol., page 92.

émigrés dispersés dans les pays voisins; en faisant cesser pour le moment tout rassemblement et même dénomination de corps, on endort les factieux, on se donne le temps de tout préparer, et en reprenant, lorsqu'il en sera temps, toutes ces dispositions hostiles et menaçantes, on sera sûr d'enflammer de nouveau la bile de l'Assemblée et de la pousser à un éclat.

Le gouvernement des Pays-Bas vient enfin d'ouvrir les yeux. Il a découvert un complot entre les patriotes du pays et ceux réfugiés à Lille. Ils doivent tenter, pour le 10 février, un soulèvement; un imprimeur, chez qui on a trouvé la planche du manifeste qui devait être publié, a dénoncé les principaux auteurs, et pendant deux nuits on a arrêté différents bourgeois : ils sont au nombre de 15, dont deux femmes. La même opération a été faite au même moment dans plusieurs autres villes. On assure qu'il y en aura plusieurs de pendus, et qu'on a enfin reconnu l'abus d'une clémence qui tient plutôt de la faiblesse. Cet événement n'a fait aucun mouvement dans la ville, tout y a été calme et tranquille.

D'après ce que me mande M. de Carisien des dispositions de la cour de Berlin et des intrigues qui y mènent les affaires, il me paraît difficile de l'engager à agir indépendamment de la cour de Vienne, et V. M. ne pense-t-elle pas que la seule chose qu'on puisse lui demander serait de faire auprès de l'empereur des propositions fortes et prononcées et pareilles en tout à celles que feraient à ce prince V. M., l'impératrice et le roi d'Espagne? Il me semble que la coalition de ces trois puissances devrait décider le roi de Prusse et ne peut manquer d'influer sur sa conduite et sur ses déterminations.

J'apprends dans l'instant qu'un M. de Marbois doit aller à Vienne avec des propositions de la part de l'Assemblée, mais j'ignore de quelle nature elles sont.

Apostille. Les raisons pour lesquelles la reine ne peut pas nous instruire à temps de ce qui va se faire sont la promptitude avec laquelle les déterminations sont prises et exécutées. Celle de la sommation aux électeurs et de l'allée du roi à l'Assemblée fut décidée à onze heures du soir; le discours fut fait dans la nuit et prononcé le lendemain. Il en a été de même de plusieurs autres.

CXXX.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Ce 24 janvier 1792.

Vous verrez par la lettre du roi de Prusse que ses dispositions sont bonnes, mais qu'il ne veut rien faire sans l'empereur. Il ne s'agit donc plus que de pousser le roi de Prusse à faire à ce prince des propositions positives. — J'ai reçu une lettre d'Espagne parfaite, dont je vous dirai les détails. Celles de Russie le sont de même. L'impératrice dit au roi de Suède : *Peut-être la reine de France elle-même sera-t-elle dans la nécessité de réclamer l'assistance de son frère. V. M. doit savoir mieux que moi s'il sera difficile de l'y porter.* L'impératrice sera entièrement convaincue là-dessus par votre lettre. Elle dit plus loin : *Plus la cause que nous plaidons est digne de tous nos soins et plus nous devons ne rien négliger pour la faire triompher, et nous aurons, mon cher frère, auprès de nos contemporains et de la postérité, le mérite de ne pas nous être désistés d'une si belle entreprise, sans avoir fait tous les efforts possibles pour surmonter les difficultés que nous avons rencontrées.* — Mais le roi et l'impératrice insistent toujours sur une nouvelle fuite, et je vous porte un mémoire là-dessus et des lettres du roi. Son projet est qu'elle s'exécute par mer et par des Anglais ; il ne devrait y en avoir que deux seuls dans la confidence. Je vous porterai de nouvelles preuves sur la conduite de l'empereur. On dit la reine de Portugal fort bien disposée ; elle a beaucoup d'argent, et on dit qu'elle en donnerait. Je crois qu'il serait bon de lui écrire ; cela la déciderait.

Mme de Vaudemont est à Paris pour empêcher qu'on ne prenne sa maison, ou demander une indemnité ; mais comme elle porte en même temps la démission de M. de Lambesc et de Vaudemont, vous croirez sans doute qu'on n'est obligé à lui rien donner, non plus que de leur

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *A la reine, par Vibray et Crawford.*

accorder les pensions qu'ils demandent en ce moment, surtout à M. de Vaudemont, et si M. de Lambesc a 20 ou 30,000, c'est tout ce qu'il peut espérer. Vous penserez aussi qu'il ne faut pas lui laisser vendre sa charge. Il est venu la proposer au baron de Breteuil pour son gendre, pour la somme de 300,000 livres. Il l'a refusée en disant qu'il croyait que le roi ne devait plus se mettre de pareilles entraves et ne plus tolérer les finances des places. Mais le baron demande des bontés du roi de donner cette place à son gendre un jour, et il m'a ajouté : « Il pense bien, il est trop riche pour rien demander au roi, et assez pour tenir un grand état. » — D'ailleurs, il est trop bête pour lui être jamais importun ou se mêler des affaires. Je paierai au baron les 22,000 qui lui sont dus, mais il faudrait encore m'autoriser à lui remettre 20 ou 30,000 livres, dont il rendra compte, pour les frais de courrier et autres qu'il est indispensable de faire. La perte sur l'argent est terrible; elle est de 40 pour cent, c'est-à-dire que de..... que vous avez en Hollande, vous n'en aurez véritablement que..... Je vous en rendrai un compte exact, et je prends le parti de le lever tout à la fois et de le déposer, de crainte qu'il n'augmente encore. J'éprouve la même perte sur tout celui que je tire.

Je ferai tous mes arrangements pour arriver le 3, à six heures du soir.

CXXXI.

DU CHEVALIER FRANC, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU ROI DE SUÈDE, GÉRANT LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, AU BARON DE NOLCKEN, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE SUÈDE A VIENNE (1).

Stockholm, le 24 janvier 1792.

Le comte de Ludolf m'ayant communiqué la dépêche officielle du vice-chancelier de cour et d'État, comte Cobenzl, relative aux af-

(1) D'après une copie, dans les papiers du comte de Fersen.

faires de France, du 25 décembre 1791, S. M. m'a ordonné de vous charger expressément de témoigner au ministre de S. M. I. sa reconnaissance pour la confiance que l'empereur a témoignée au roi, en s'ouvrant à lui franchement sur les affaires de France. Le roi n'a point caché ses sentiments et ses principes, et il a constamment persisté dans ceux qu'il a adoptés avec l'impératrice. S. M., loin de pouvoir admettre la liberté du roi de France, est encore plus que par le passé persuadée, par les raisons les plus fortes et les moins équivoques, de la contrainte qu'éprouve la volonté de S. M. Très-Chrétienne, des violences dont elle est environnée, et des dangers auxquels sa vie, autant que sa dignité, est sans cesse exposée. S. M. a des raisons de croire que l'empereur doit en être aujourd'hui instruit et convaincu, et c'est non-seulement dans cette persuasion, mais aussi par une suite de la confiance que le roi met dans les sentiments de S. M. I. pour le roi, son beau-frère, et de la constance des principes que l'empereur a annoncés cet été à toutes les puissances, que S. M. vous autorise, M. le baron, de vous ouvrir au ministère de S. M. Impériale sur la persévérance du roi.

Si S. M., par l'amitié qu'elle a vouée au roi de France, et par l'intérêt que les malheurs de ce prince ne pouvaient qu'inspirer, a cru devoir employer tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour venir au secours de ce prince infortuné, le roi est encore plus intéressé de ne pas abandonner les affaires de France depuis que les rebelles qui s'intitulent l'Assemblée nationale, ne se bornant plus au bouleversement de leur patrie, s'occupent d'étendre ce système destructeur sur les pays voisins, et, après avoir décrété qu'ils ne feraient jamais de guerre, sous une autre dénomination en font une bien plus funeste, et déployant les drapeaux de la liberté, qui n'est qu'anarchie, excitent les peuples à la révolte contre les autorités légitimes, et, sous le prétexte de ramener l'ordre, s'emparent des États des autres souverains. Telle a été la conduite de l'Assemblée nationale, et le résultat des manœuvres de sa politique, en dépouillant le saint-siége d'Avignon; telle a été sa conduite à l'égard de l'Empire, et telles vont bientôt en être les suites funestes pour les États limitrophes. Prince de l'Empire lui-même et uni par les liens les plus forts au maintien de l'Empire, S. M. ne peut voir qu'avec le plus vif intérêt les malheurs qui le menacent, et elle attend du chef de l'Empire des démarches dignes de lui. Le roi vous charge expressément, monsieur, de té-

moigner le contentement que S. M. a éprouvé en lisant la lettre de l'empereur, conçue dans des termes si conformes aux sentiments de S. M. Impériale, et qui lui méritera la reconnaissance de tout l'Empire. En France, le roi ne doute pas que si cette lettre fût arrivée huit jours plus tôt, elle n'eût prévenu les démarches violentes de l'Assemblée nationale ; mais S. M. est également persuadée que, l'impulsion aggressive étant une fois donnée, il sera impossible de faire reculer cette assemblée, ces sortes de corps ne réglant jamais leur démarche à la mesure de la raison, mais étant également conduits par une présomption aveugle de leur force, ou par une crainte extrême, et ne pouvant pas reculer après s'être une fois trop avancés. S. M. croit donc essentiel de prendre, le plus tôt possible, des mesures d'union qui peuvent, par le concours des puissances les plus considérables, en imposer aux rebelles, ou, si cette voie n'est plus à espérer, convenir des mesures communes à prendre. S. M. vous ordonne donc de proposer à l'empereur l'assemblée d'un congrès à Aix-la-Chapelle, soutenu par des forces armées, où les puissances qui s'intéressent par leur parenté, leur alliance et leur amitié à S. M. Très-Chrétienne, ou qui ont un intérêt commun à l'indépendance et au maintien de l'Empire, puissent traiter ensemble, par leurs ambassadeurs, des mesures à prendre pour s'opposer aux attentats de tout genre de l'Assemblée nationale. Le roi vous permet, monsieur, de faire sentir au prince de Kaunitz que S. M. a des raisons de présumer que cette mesure sera très-agréable à LL. MM. Très-Chrétiennes, et que le roi croit que l'empereur ne l'ignore pas maintenant ; mais que le roi croit en même temps qu'il faudrait soigneusement éviter de compromettre en rien le nom, la dignité et la personne du roi de France, et que, pour cet effet, aucun ministre venant de France ne doit être admis au congrès. Par une suite de cette mesure, S. M. propose qu'on présente comme un objet ostensible pour la négociation :

1° De la manière de satisfaire le saint-siége, et de lui rendre Avignon ;

2° Des intérêts des princes de l'Empire, et dont l'empereur a déjà pris le parti, comme chef de l'Empire ; et de l'observation des traités, faits entre l'Empire et la France.

Et comme les résolutions violentes de l'Assemblée nationale pourraient troubler les délibérations du congrès, il est d'autant plus con-

venable de protéger ce sénat des souverains de l'Europe par l'armée de l'Empire et par les forces que l'empereur, les puissances du Nord et le roi de Prusse jugeraient à propos d'y rassembler. Le roi vous prévient au reste, monsieur, que S. M. fait faire la même ouverture à S. M. l'impératrice et à la cour d'Espagne, et elle vous ordonne de la faire à l'ambassadeur de Sardaigne et à celui de Naples, ainsi que je vais en écrire au ministre du roi à Berlin. Si l'empereur agrée cette proposition, j'aurai l'honneur de vous instruire plus au long des objets que le roi croit qu'on doit y traiter pour que vous les transmettiez au ministère impérial.

Signé, U. G. FRANC.

CXXXII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 25 janvier 1792.

Sire,

J'ai l'honneur d'envoyer à V. M., sous les numéros 1, 2 et 3, la réponse du roi de Prusse au roi de France, celle de ce prince au baron de Breteuil (2), de même que celle du comte de Schoulembourg. Les copies en ont déjà été envoyées au roi de France. V. M. verra par ces lettres la vérité des bonnes dispositions de S. M. Prussienne, et une preuve de plus de la mauvaise foi de l'empereur. Une lettre que je reçois en même temps de M. de Carisien, qui me rend compte de sa conversation avec M. le comte de Schuolembourg, confirme entièrement ces bonnes nouvelles; mais elle prouve aussi que le roi de Prusse se croit dans la nécessité et dans l'impossibilité de rien faire sans le concours de l'empereur, et V. M. pensera sans doute que,

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre.*

(2) Cette lettre est imprimée chez M. Feuillet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, IVe vol., page 296.

d'après cette certitude, il ne s'agit que d'engager ce prince à faire à S. M. Impériale des propositions fortes et prononcées, et analogues à celles qui lui viendront de la part de V. M., de l'impératrice de Russie et du roi d'Espagne. D'après les bonnes dispositions que S. M. Catholique manifeste et le plan qu'elle a proposé à l'impératrice de Russie, et que V. M. a bien voulu m'envoyer, V. M. ne croit-elle pas qu'il serait intéressant de demander à ce prince de faire des magasins d'armes et de munitions sur la frontière de France, afin de pouvoir en donner, lorsqu'il en sera temps, à tous les catholiques de cette partie du royaume dont la plupart ont été désarmés par les protestants. Cette mesure de précaution ne pourrait faire qu'un bon effet. Le baron de Breteuil a goûté cette idée et se propose d'en écrire à M. de la Vauguyon; mais, étant présentée également par V. M., le succès en sera plus certain. Je vais en écrire au baron d'Ehrensvaerd.

Le comte de Romanzof n'est point venu à Bruxelles et n'a eu avec le baron de Breteuil aucune communication, ni verbale ni par lettres.

CXXXIII.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Gefle, ce 26 janvier 1792.

[*En clair.*]

Je suis arrivé dans cette ville depuis quatre jours; demain les états s'assemblent au Rikssalen (2). Il paraît, à juger tant des personnes qui sont rassemblées ici que par le nombre, que tout s'arrangera à l'amiable et tranquillement. Dieu veuille que cela soit, et

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Le 24 févr. reçu; rép. le 26 févr.*

(2) La salle de l'assemblée des quatre ordres qui formaient alors la diète de Suède. (*Note de l'éditeur.*)

que la durée de ce rassemblement ne soit pas au delà de quatre à cinq semaines. J'ai reçu, mon ami, vos deux lettres du 5 et du 11 de ce mois.

[*En chiffre.*]

Le roi approuve fort que vous ayez prévenu Carisien (1) sur l'envoi de Ségur à Berlin. Le roi de Suède a fait la même chose, dès qu'il en a été informé par vous, par une lettre qu'il en écrivit au roi de Prusse. Aussi Ségur a-t-il déjà échoué dans sa négociation à Berlin par l'habileté de Carisien, qui a dit au prince de Reuss, ministre de l'empereur à Berlin, que Ségur était chargé par l'Assemblée nationale de négocier un traité entre elle et le roi de Prusse, et le détacher de l'alliance avec l'empereur, et que Ségur était chargé d'offrir de l'argent, tant à la maîtresse qu'au favori, pour y parvenir. Le prince de Reuss a dit cela à qui a voulu l'entendre ; cela a indigné tout le monde contre Ségur, même ceux qui auraient sans cela accepté son argent. — Nolcken de Vienne nous fait savoir que l'empereur fait marcher 16 bataillons pour renforcer son armée en Brabant et pour secourir les électeurs. Le roi de Prusse a envoyé ordre à M. Goltz à Paris de déclarer qu'il ne souffrira pas qu'on inquiète les princes d'Allemagne ni de l'Empire, et qu'il les protégera de toutes ses forces contre toute invasion. C'est le roi de Prusse qui force l'empereur à faire la même déclaration. Je vous préviens, mon ami, que l'impératrice lit toutes vos lettres, que vous écrivez à Stedingk ; il les lui montre par Souboff : je vous le dis afin que vous dirigiez votre style en conséquence. Elle est indignée contre l'empereur et sa mauvaise foi ; elle se propose de le pousser à bout, et le forcer de dégaîner, et pour y parvenir elle fait faire des propositions au roi de Prusse de prendre part aux affaires de France. Le roi de Suède me charge de vous dire, mon ami, que si vous ne recevez point aussi régulièrement que de coutume des lettres de lui, cela ne doit pas vous inquiéter ; il vous assure qu'il n'abandonnera jamais la cause de son plus ancien ami et allié. Je brûle de savoir ce que

(1) L'envoyé de Suède à Berlin.

vous pensez de la fuite proposée ; je ne la crois pas impossible, et, elle faite, la bataille est gagnée pour Leurs Majestés.

M. de Calonne veut envoyer, dit-on, son frère l'abbé auprès de l'impératrice, au lieu du comte d'Esterhazy ; ce serait une lourde balourdise.

CXXXIV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON D'EHRENSVAERD, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE SUÈDE A MADRID (1).

Bruxelles, ce 27 janvier 1792.

Monsieur le baron,

Dans ma dernière j'ai eu l'honneur de parler à N. N. des préparatifs hostiles que le roi de France désirerait voir faire par les rois d'Espagne et de Sardaigne sur leurs frontières. Une autre mesure à y ajouter serait de former des magasins d'armes et de munitions assez à portée de ces mêmes frontières pour pouvoir en fournir, lorsque cela deviendrait nécessaire, aux catholiques bien intentionnés des provinces méridionales de France, qui ont presque tous été désarmés par les protestants. Le roi de France désire cette mesure. Le baron de Breteuil en a écrit à M. de la Vauguyon, et N. N. croira probablement pouvoir appuyer cette demande. J'en ai écrit au roi notre maître, qui l'approuvera sans doute ; d'après les bons sentiments que le roi d'Espagne témoigne, et le plan de conduite dont il a fait part à l'empereur et à l'impératrice de Russie, je ne doute pas qu'il ne consente à cette mesure de précaution, à moins cependant qu'il n'y ait des empêchements physiques. Si l'on se décide à former de tels dépôts, il faudrait avoir soin de les placer de manière à ce qu'ils fussent à l'abri d'un coup de main ou d'une incursion fran-

(1) D'après le brouillon de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Baron d'Ehrensvaerd, chiffre.*

çaise. Les chefs du gouvernement de ce pays-ci et M. le comte de Mercy croient la guerre avec la France inévitable.

CXXXV.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 29 janvier 1792.

Sire,

D'après une conversation que je viens d'avoir avec le comte de Mercy, ce ministre me paraît croire la guerre avec la France inévitable, et je ne doute pas que l'empereur ne la voie de même. Toutes les lettres particulières d'Autriche et de Bohême annoncent des ordres donnés pour la marche des troupes ; mais les généraux employés dans ce pays et le comte de Mercy n'en ont encore aucune connaissance. D'après tout ce qui m'est revenu, je crois le crédit de cet ambassadeur à la cour de Vienne fort diminué, et c'est M. de Spielman qui s'est emparé de toute l'influence et qui semble diriger toutes les résolutions.

Tous les Français réfugiés à Tournay, même les femmes, viennent de recevoir l'ordre d'en sortir et de se retirer dans les villes de l'intérieur. On dit que c'est à cause de la proximité de la frontière, dont on veut les éloigner. V. M. jugera sans doute que cette mesure est au moins déplacée en ce moment.

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre.*

CXXXVI.

DU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A SAINT-PÉTERSBOURG, AU COMTE DE FERSEN (1).

Saint-Pétersbourg, ce $\frac{20}{31}$ janvier 1792.

Le marquis de Bombelles est arrivé le 14 janvier ; il s'est adressé directement à Osterman, à qui il a remis ses lettres. J'ai fait parvenir à l'impératrice celle qu'il m'a apportée de toi. Sa Majesté m'a dit qu'elle voudrait ne l'avoir point lue, tant elle a été alarmée des dangers de la famille royale, que vous y retracez d'une manière si touchante. Je me suis chargé du marquis de Bombelles, et je lui rendrai tous les services qui dépendront de moi. Nous avons déjà eu plusieurs conférences ensemble avec les ministres de l'impératrice, et nous sommes d'accord sur l'objet principal de sa mission ; mais le mystère qui doit l'accompagner a empêché que l'impératrice vît M. de Bombelles en particulier, et qu'elle lui fît un accueil distingué en public. Il aura cependant une audience particulière de S. M. au premier jour. Quant à Esterhazy, il est fort embarrassé de sa position ici, et fort affligé de ce que vous lui avez mandé ainsi qu'à sa femme. Il voudrait partir ; mais comment pourrions-nous y consentir, lorsque ce départ ne manquerait pas de dévoiler la commission de M. de Bombelles, et compromettrait visiblement le roi et la reine? Il faut qu'il reste, et qu'il devienne l'instrument de la réunion, si nécessaire, entre les princes et le baron de Breteuil. Il a fait beaucoup de bien ici à la cause du roi et de la reine. Nous n'admettons point ici de différence entre Leurs Majestés et les princes. Les premiers étant captifs, on peut se conformer à leur volonté, lorsqu'elle peut se manifester librement ; mais on ne peut agir, ou avoir l'air d'agir qu'en conformité avec les princes. C'est ce qui rend si intéressant de soutenir leur parti, le seul en évidence, le seul qui présente un point de ralliement. Si les princes ou leurs alentours pouvaient tenter d'a-

(1) D'après la lettre originale, déchiffrée dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 24 *févr. reçu, rép. le* 1er *mars.*

buser de leur position, qui les met à la tête du parti monarchique (ce qui ne nous paraît pas à craindre), les puissances qui les soutiennent sauront bien les contenir. En attendant, le projet du congrès est à peu près adopté ici, et déjà depuis deux mois on a sondé les cours alliées et amies sur cet objet. L'impératrice ne répondra à la lettre apportée par M. de Bombelles qu'après avoir consulté S. M. Suédoise. Pour ce qui regarde l'indiscrétion des alentours des princes, nous en sommes convaincus ici, et nous prenons toutes les précautions pour nous en garantir. Cependant ces envois de négociateurs me paraissent aussi une indiscrétion. Ici, par exemple, un simple courrier, qui m'eût été adressé de ta part, eût fait meilleur effet que l'envoi de M. de Bombelles. Adieu, mon bon ami, rappelle-moi au souvenir de madame de Matignon, du baron et de celles de nos anciennes connaissances qui se trouvent dans les lieux où vous êtes.

E. Stedingk.

CXXXVII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

J'ai fait ajouter à mes représentations à la cour de Vienne un plan à concerter et à exécuter au printemps prochain. Je vous prie de m'en dire votre sentiment et si V. M. juge convenable de l'appuyer auprès des cours auxquelles je l'ai également fait proposer : ces cours sont celles d'Espagne, de Naples, de Sardaigne et de Berlin. Il doit plaire à la première, puisqu'il est en partie calqué sur celui qu'elle avait tracé elle-même. Quant à la dernière, elle s'en est déjà expliquée en quelque façon ; mais si elle n'a fait aucune objection, elle a remis

(1) Cet extrait est ajouté comme apostille à la lettre en chiffre (non déchiffrée) du roi de Suède Gustave III au comte de Fersen, datée de Stockholm, le 28 février 1792 ; la lettre de l'impératrice doit avoir été écrite à la fin de janvier ou dans les premiers jours de février 1792.

toute décision au concert avec la cour de Vienne et à sa décision. Celle-ci n'a pas eu le temps encore de dire son avis, mais son ambassadeur ici a annoncé que l'empereur n'a plus de doutes sur les véritables intentions et les vœux secrets du roi et de la reine de France, et qu'il sentait la nécessité de recourir aux mesures efficaces ; il n'a fait suspendre les ouvertures qu'il se propose de faire aux autres cours favorables que jusqu'à l'arrivée du courrier qu'il attendait d'ici. Vous m'avez prévenu, mon cher frère, sur l'envoi du baron de Bombelles ; il est arrivé ici depuis quelques jours avec une lettre du baron de Breteuil, qui en accompagnait une de la reine (1). Le principal objet de la lettre était de se disculper des imputations injustes dont on l'avait chargée et d'appuyer sur la nécessité d'assembler un congrès armé. Je lui ai toujours rendu justice sur le premier point. Quant au second, je ne le regarde comme avantageux qu'autant qu'il est nécessaire pour donner le branle aux mouvements de ceux qu'on a de la peine à déterminer, et, sous cet aspect, c'est à mon avis un point de la plus grande importance ; mais j'avoue que je ne trouve aucune bonne raison à ce que me dit la reine dans sa lettre, qu'il faut mettre en avant les puissances étrangères et laisser en arrière les princes ses beaux-frères avec leur parti.

Ce parti est composé de la principale noblesse, du haut clergé, de quantité de militaires et de tous ceux qui tiennent sincèrement à la religion catholique. Ce parti pourrait également servir par lui-même la cause du roi et faciliter les opérations étrangères, aussi longtemps qu'elles seraient. Ainsi le plus essentiel pour nous est de continuer de travailler à réunir le plus tôt les puissances, desquelles nous avons quelque chose à espérer, en un système fixe et déterminé, et à les provoquer à des démarches réelles et conséquentes. Jusqu'à ce que nous sachions à quoi nous en tenir là-dessus, je ne saurais rien dire à V. M. sur ce que lui mande M. de Bouillé au sujet des troupes allemandes qui étaient au service de la république de Hollande, mais il me semble qu'à tout égard cet article doit entrer dans le contingent de l'Espagne. Quant à l'aperçu relatif à l'office fait par l'empereur au sujet des affaires de France, je ne puis qu'applaudir aux sages et saines réflexions qu'il renferme, mais je crois

(1) Voir *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, par M. Feuillet de Conches, IVe vol., page 357 et page 276.

qu'il est bon de les garder pour nous jusqu'à ce que l'affaire soit bien sérieusement engagée ; une marche prudemment combinée est ce qui convient le mieux à la chose, et ne nous expose à rien.

CXXXVIII.

DE MARIE-ANTOINETTE, REINE DE FRANCE, AU PRINCE DE KAUNITZ (1).

Du 1er février 1792.

Croyez, monsieur, à tout ce que le porteur de ce billet vous dira ; il voit juste et connaît bien notre position. Je suis charmée d'avoir une occasion d'assurer le respectable et bon serviteur de Marie-Thérèse que, quelque chose qui arrive, sa fille cherchera toujours à être digne d'une pareille mère, et de l'estime de son ministre et ami.

Signé, MARIE-ANTOINETTE.

CXXXIX.

DE MARIE-ANTOINETTE, REINE DE FRANCE, A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE (2).

Ce 1er février 1792.

Madame ma sœur. L'intérêt dont V. M. veut bien nous faire donner l'assurance est une grande consolation dans nos peines. Comme

---

(1) D'après une copie que M. Simolin a envoyée au comte de Fersen, qui y a écrit en marge : 9 *février, reçu par Simolin.*

(2) D'après une copie que M. Simolin a envoyée au comte de Fersen, qui y a écrit en marge : 9 *février, reçu par Simolin.*

nous souhaitons que rien dans notre conduite ne lui soit caché, nous avons désiré que M. de Simolin, son ministre, voulût bien se charger pour nous d'une affaire très-délicate et qui exige autant de prudence que de secret.

Nous ne pouvons nous défendre de croire que l'empereur a été induit en erreur par des informations fausses, tant à l'égard de nos sentiments personnels qu'à l'égard du véritable état des affaires d'ici; nous souhaitons qu'il soit désabusé. La manière prompte et franche dont M. de Simolin a accepté cette proposition de notre part nous a bien fait connaître en lui un fidèle serviteur de V. M., et en quelles mains pourrions-nous remettre plus sûrement nos intérêts les plus chers que dans les vôtres, madame, et dans celles d'un de vos ministres, qui, avec toute la prudence et la sagesse de son esprit, a tout vu et a pu former, depuis le commencement de la révolution, un jugement impartial sur tous ses détails, et qui nous a montré personnellement, dans toutes les occasions, intérêt et attachement? Le roi et moi désirons donc, madame, que vous approuviez notre idée, si le bien de votre service actuel admet cette course, et que V. M. veuille bien aussi voir dans cette démarche de notre part une preuve de l'entière confiance que nous avons en elle.

V. M. a toujours excité notre admiration; aujourd'hui nous lui sommes attachés par des liens plus étroits et plus doux, ceux de l'amitié et de la reconnaissance.

Signé, MARIE-ANTOINETTE.

Ayant eu occasion de voir M. Simolin seule chez moi, j'ai cru devoir l'instruire que j'ai déjà écrit une fois à V. M. J'espère qu'elle ne désapprouvera pas cette confidence de ma part.

CXI.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE NOLCKEN, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE SUÈDE A VIENNE (1).

Bruxelles, ce 8 février 1792.

Le roi et la reine de France étant enfin éclairés par la conduite perfide de l'empereur à leur égard, et sur son peu de bonne volonté active pour les secourir, qui s'est manifesté d'une manière encore plus positive dans le refus formel que ce prince a fait du rassemblement d'un congrès armé, que la reine lui avait demandé, en lui écrivant elle-même à ce sujet, Leurs Majestés se sont décidées à s'adresser directement, pour cet objet, aux différentes cours; mais N. N. sentira combien il est intéressant que cette démarche reste dans le plus profond secret. L'empereur est instruit de ces démarches, mais je doute qu'il le soit des lettres particulières qui ont été écrites par Leurs Majestés aux différents souverains, et N. N. croira comme moi qu'il ne sera pas nécessaire d'avoir l'air d'en être instruit. C'est le baron de Breteuil qui a toute la confiance du roi de France, et qui est chargé des négociations et des ouvertures à faire. Il a proposé en Espagne, en Prusse, en Suède et en Russie le congrès armé, qui a été aussi demandé par les lettres particulières du roi et de la reine de France. Toutes ces puissances y ont consenti, et l'Espagne est dans les meilleures dispositions possibles. Mais toutes ces cours sentent la nécessité de faire concourir l'empereur à cette mesure, surtout depuis que la Prusse se trouve liée par son traité avec ce prince à ne faire que des démarches pareilles aux siennes. La réponse de cette cour est très-favorable; le roi de Prusse manifeste le désir d'aider le roi de France de tous ses moyens, mais le comte de Schoulembourg avoue que son maître ne peut agir sans l'empereur. Il adopte l'idée d'un congrès armé et promet d'en écrire à Vienne; il s'engage à taire la lettre du roi de France au roi son maître et à

(1) D'après le brouillon de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, au baron de Nolcken.*

ne parler que des ouvertures faites par le baron de Breteuil au nom du roi de France. N. N. croira sans doute que c'est la conduite la plus prudente à tenir, à moins que les instructions du roi notre maître ne soient différentes. Il a déjà dû faire passer à N. N. ses ordres pour appuyer la demande du congrès armé. J'ai l'honneur d'envoyer à N. N. une gazette sur ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale relativement à la guerre. Le discours de M. Brissot, qu'il serait bon de communiquer à l'empereur et à ses ministres, pourra éclairer sur les raisons qui ont forcé le roi de France à sa démarche vis-à-vis de ce prince. Je joins aussi quelques passages d'autres papiers qu'il serait bon de leur montrer. L'esprit de révolte dans les Pays-Bas est plus fort que jamais, et, si cette peste n'est bientôt étouffée en France, elle ne tardera pas à éclater ici. L'aveuglement et la sécurité de l'empereur à cet égard sont bien étranges.

Je crois déjà avoir prévenu N. N. de ne pas se livrer aux Polignac, ni aux envoyés des princes ; leur terrible indiscrétion défend de leur rien confier. Adieu.

CXLI.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 5 février 1792.

Sire,

Par les dépêches d'Espagne que V. M. a bien voulu me faire communiquer, on voit clairement l'effet de l'incertitude de cette cour et des insinuations de l'empereur pour l'engager à tenir une conduite analogue à la sienne. Le cabinet de Madrid, toujours incertain et flottant, a besoin d'être conduit, mais avec sagesse et sans qu'il s'en aperçoive, pour ne pas choquer son orgueil. Le premier plan remis

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre.*

au ministre de Russie et dont V. M. m'a fait l'honneur de m'envoyer copie dans sa dépêche du 30 décembre, était fort bon. Celui qui a ensuite été communiqué au baron d'Ehrensvaerd l'est moins, et on voit dans tous les deux le désir de l'Espagne de ne pas se mettre en avant, sous le prétexte du soupçon qu'elle pourrait vouloir rentrer dans ses anciens droits, mais dans le fait par la peur qu'elle a de l'Angleterre. C'est par une suite de ce même sentiment et d'après les insinuations de l'empereur qu'elle voudrait éviter le congrès en le présentant comme un moyen trop lent; mais, avec la mauvaise volonté et la perfidie de l'empereur, avec le traité qui enchaîne la bonne volonté de la Prusse et la rend dépendante de ses opérations, avec le flottement continuel de l'Espagne, quel autre moyen y a-t-il de parvenir à un concert et à une décision quelconque? quel prétexte donner pour la marche des troupes? Il ne resterait alors que celui d'attaquer la France, et dans l'intervalle de leur arrivée on laisserait le temps à mille intrigues, tant extérieures qu'intérieures. Comment conviendrait-on des opérations à faire et des manifestes à donner? — En calculant les distances géographiques, on voit aisément le temps énorme qu'il faudrait; et quand on connaît les dispositions de lenteur de l'empereur et sa mauvaise volonté, on voit encore combien cela en ferait perdre, par la facilité qu'il aurait de retarder les réponses et de mettre des entraves à tout ce qu'on proposerait. Il faut un centre, un point de réunion quelconque, et, depuis la mauvaise foi reconnue de l'empereur et la faiblesse de l'Espagne, je persiste à penser qu'il ne saurait y en avoir d'autres qu'un congrès, où les plénipotentiaires des différentes puissances, étant en présence, se surveilleraient mutuellement et sauraient bientôt démêler les bonnes d'avec les mauvaises intentions, plus aisément que lorsqu'elles sont enfermées dans le secret des cabinets. La conduite de l'empereur paraît nécessiter cette mesure, quelque mauvaise qu'elle soit en elle-même. Pour la rendre utile, les plénipotentiaires ne devraient y apporter d'autres vues que le rétablissement de la monarchie française, en mettant de côté toutes les autres vues politiques. L'objet à traiter est trop intéressant pour tous; c'est une cause si neuve qu'il faut, pour la gagner, des moyens tout nouveaux. La garantie des possessions françaises semble devoir être un article des instructions à donner aux plénipotentiaires.

Le roi et la reine de France m'ont témoigné le désir de ne faire

entrer le Danemark dans la ligue qu'autant que la réunion de cette puissance pourrait faciliter les opérations ; mais LL. MM. n'y tiennent nullement, et il n'a été fait à ce sujet aucune démarche.

Je trouve l'idée du baron d'Ehrensvaerd, relativement à l'arrivée des troupes de V. M., fort bonne, dans le cas où on ne serait pas assuré au moins de la neutralité parfaite de l'Angleterre. V. M. pensera sans doute que cette certitude sera nécessaire, et si, pour l'obtenir, il était utile que M. Crawford y retourne, je suis sûr qu'il ne s'y refuserait pas. On pourrait le charger en même temps d'une lettre du roi de France au roi d'Angleterre, et il serait plus en état qu'un autre de donner des notions positives qui, — venant à l'appui des réponses qui auraient été faites aux ouvertures que le ministre de V. M. aurait été chargé de faire, — ne laisseraient plus aucun doute sur les intentions de cette puissance, à moins que V. M. ne préfère de ne pas charger le baron de Nolcken de cette besogne. Si V. M. était une fois assurée de n'avoir rien à craindre de l'Angleterre, je crois le transport des troupes par mer préférable par la promptitude, l'économie, la diversité et la facilité des moyens d'opération qu'il présente. Le corps de réserve en Poméranie pourrait toujours exister et même être utile, et les chevaux de la cavalerie pourraient traverser l'Allemagne plus lestement ; un homme mènerait trois.

Le désir de la guerre continue toujours à Paris, et c'est un désir à exciter. La réponse de l'empereur en décidera en partie. Je n'ai pu avoir aucune notion à ce sujet ; à en croire les propos de M. de Mercy, elle doit être ferme et peu satisfaisante pour l'Assemblée, car ce ministre croit la guerre inévitable, et il dit l'autre jour qu'il fallait la faire avec vigueur et que tout fût terminé en un an ou dix-huit mois au plus. Je ne sais si l'on peut se flatter que le langage de l'empereur sera conforme à celui de son ambassadeur.

Les derniers mouvements à Paris pour le sacre et les bruits sur le départ du roi n'ont pour objet que d'empêcher la nouvelle garde du roi d'entrer en fonction. Ce soupçon d'une nouvelle évasion a été accrédité par l'indiscrétion de beaucoup de gens bien intentionnés, mais Français, qui tous avaient imaginé différents moyens, même ceux par la mer, et qui, pour en assurer le secret, l'ont confié à tous leurs amis. L'Assemblée n'a pas tardé à en être instruite, et dans l'incertitude de la réalité de ce projet, et pour l'empêcher, s'il devait exister, ils ont fait le décret sur les passeports, qui livre les voyageurs

aux vexations et aux inquisitions de toutes les municipalités et de tous les gardes nationaux, et remplit à merveille leur objet en rendant la sortie du roi de France impossible, sans courir le risque d'être reconnu et arrêté à chaque pas. J'ai l'honneur d'envoyer à V. M. la copie des différents articles de ce décret.

La réponse du roi à l'Assemblée sur la sommation à faire à l'Espagne est très-mauvaise, mais elle est la suite de la position où le roi se trouve, entouré de ministres qui le trahissent sans cesse et qui sont vendus à l'Assemblée. Il aurait été préférable que le roi eût sanctionné simplement le décret, qui est tout à fait contraire à leur constitution, et qui par cela même aurait été frappé de nullité ; mais il n'en a pas été le maître, et on a exigé de lui cette démarche comme une preuve de sa liberté et un acte de la bonne foi qu'il apportait au maintien de cette même constitution.

CXLII.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

A Gefle, ce 6 février 1792.

Monsieur le comte de Fersen. Je vous envoie ci-joint, en forme d'apostille, l'extrait d'une dépêche du sieur de Carisien, qui fait clairement voir qu'il ne faut pas penser à faire entrer le roi de Prusse dans des démarches pour le rétablissement de la monarchie française, qu'en lui faisant espérer un dédommagement servant à agrandir ses possessions. J'ai écrit à Carisien de tâcher de faire tomber le choix du ministère prussien sur quelque établissement dans les Indes : outre qu'un tel engagement ne présente rien d'odieux pour le roi de France, on gagnerait même par là d'avoir empêché l'unité d'intérêt de la Prusse avec l'Autriche dans cette affaire peut-être. En atten-

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le* 27, *rép. le* 29 *février*.

dant que Carisien vous fasse part du plus ou moins de possibilité qu'il verra de réussite de ce projet, vous pourrez vous procurer la connaissance des sentiments du roi et de la reine de France relativement à une telle proposition, si elle avait lieu. Carisien me mande aussi que les négociations des princes, pour pouvoir se retirer dans les États prussiens, ne souffriront pas de difficulté, mais que celle pour avoir de l'argent rencontrerait beaucoup d'obstacles. Par la copie de ma dépêche à Bergstedt, vous verrez les ordres qu'il va recevoir ; je ne crois pas qu'on se porte de sitôt à cette extrémité, mais si elle a lieu, je vous autorise de lui donner les ordres que vous trouverez les plus convenables, soit de le garder auprès de vous, soit de le renvoyer en Angleterre pour me rendre compte de ce qui se passe, si vous trouvez que ses principes ou son langage pourraient nuire à mes intentions ici en Suède. — La diète continue de conserver le calme le plus parfait. A vue de pays, elle pourra être finie au plus tard en trois semaines. Le marquis de Bouillé me mande qu'il m'envoie son fils ; il se plaint de l'indiscrétion qui règne à Coblence. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte et digne garde ; étant

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

A Monsieur le comte de Fersen.

Apostille, du 6 février 1792.

Extrait d'une dépêche de M. Carisien à Berlin, au roi.

Le comte de Schoulembourg, avec lequel j'eus l'occasion de m'entretenir hier sur l'intérêt que paraissaient avoir la plupart des autres puissances à s'entremettre efficacement pour tirer la France de ses malheurs actuels, me dit ces propres termes qui m'ont paru bien remarquables : « Je vous avoue, monsieur, et vous pouvez même le mander à votre cour, que la plus grande difficulté que je vois à la chose sera à l'égard du pécuniaire, s'il ne s'agit que d'une guerre d'Empire, à laquelle on contribuerait par un double ou triple contingent ; il sera difficile de parvenir jamais au but qu'on se propose ; mon avis est que pour réussir il est nécessaire d'employer de grands moyens ; or, comme la Prusse n'a pas un intérêt assez puissant à la

chose pour dépenser gratuitement des sommes immenses, il faudrait du moins un aveu du roi au sujet du remboursement. »

Il me semble que de l'idée d'un remboursement il n'y a pas loin à celle d'un dédommagement par la cession de provinces, et que de cette façon le soupçon que j'ai osé exposer dans ma dernière très-humble dépêche commence déjà à se confirmer.

[*Ut in litteris.*]

GUSTAVE.

CXLIII.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Gefle, ce 6 février 1792.

Le roi de Suède vous aurait mandé aujourd'hui les conditions auxquelles le roi de Prusse voudra prendre part aux affaires du roi de France. Lui et l'empereur n'ont pour but premier que de démembrer la France, et le roi de Prusse fait revivre la première proposition qu'il fit à l'empereur, pendant qu'il était encore en Italie ; ils veulent abuser de la détresse dans laquelle se trouvent LL. MM. Ce qui les terrasserait et rendrait tous leurs projets inutiles, ce serait que LL. MM. eussent le bonheur de se sauver, car, sans cela, ces deux princes alliés leur tireront pied ou aile.

Un nommé la Villette y a été envoyé aussi pour les mêmes négociations ; il a été autrefois au service du roi de Prusse. Celui-là a été encore plus malmené que le premier, puisqu'il a reçu ordre de quitter tout de suite et Berlin et les États du roi de Prusse. On voit par là que ce prince est bien intentionné, mais il veut être sûr d'une indemnisation, et l'empereur la lui promet s'il veut coopérer avec lui et exclure, s'il le peut, les cours du Nord. Il y a

---

(1) Lettre en chiffre ; déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 27 *février, reçu ; rép. le* 4 *mars.*

longtemps que l'empereur aurait agi en faveur de la France, s'il avait pu y parvenir. Le roi de Suède est très-informé de l'indiscrétion des princes à Coblence et ne leur confie rien. J'ai oublié de vous dire que l'Escars est parti pour Copenhague avec Corral et va revenir après la diète.

CXLIV.

DU COMTE DE FERSEN A MARIE-ANTOINETTE (1).

Ce 6 février 1792.

Il faut absolument vous tirer de l'état où vous êtes, et il n'y a que des moyens violents qui puissent vous en tirer..... Le petit archiduc a dit à l'ordre, aux officiers, qu'il allait en recevoir, pour que tout fût prêt ici pour le 1er mars, que 6,000 hommes étaient déjà partis et que 14,000 autres allaient les suivre ; que la guerre contre la France paraissait sûre. M. de Metternich a dit qu'on allait enfin changer de langage, qu'il n'attendait que la décision du conseil du Brabant, sur les personnes dernièrement arrêtées, pour remettre une note très-forte sur ce sujet à M. de la Gravière. Il a ajouté qu'on apprendrait bientôt des nouvelles de Prusse, plus intéressantes que celles du suicide de M. de Ségur. Malgré cela, je ne croirai à rien de la part de l'empereur avant d'en voir des effets.

On dit qu'on veut que le roi oppose son veto au décret sur les passeports. Ceux qui conseillent cet acte veulent ensuite le présenter comme un acte de liberté, et je crois que le roi doit sanctionner. Les factieux présenteraient le refus comme une preuve qu'il veut s'en aller et en conserver les moyens, et comme ce décret est une chose vexatoire qui pèse sur le peuple surtout, à cause du papier timbré, il faut lui en laisser sentir tout le poids. D'ailleurs, malgré le veto du roi, les jacobins, par leur influence, feront

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *A la reine.*

vexer les voyageurs. Le veto ne sera bon à rien, et l'on sera toujours obligé de prendre des passeports. Le roi peut alléguer, contre les conseils du veto, le désir qu'il a de prouver qu'il ne veut pas s'en aller.

CXLV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE.

Bruxelles, ce 14 février.

Mon cher ami. Tout est changé de nouveau, et je pars dans une heure pour Paris. Il sera peut-être nécessaire que, pour éviter tout soupçon, je fasse un point vers l'Espagne. Dans tous les cas, je serai ici pour le 23 ou 25.

M. de Simolin est ici; il va à Vienne, de la part de la reine, pour dire à l'empereur leur véritable position, leurs désirs et le presser d'agir. Dans la conversation qu'il a eue avec eux, la reine lui a dit : *Dites à l'empereur qu'il n'y a rien à craindre pour nous; la nation a besoin du roi, et que son fils vive, qu'il faut sauver; et quant à moi, je ne crains rien. J'aime mieux me soumettre à tout, que de vivre plus longtemps dans l'état d'avilissement où je suis, et tout me paraît préférable à l'horreur de notre position.*

Mon ami, ces paroles sont significatives, et Simolin les a mandées à l'impératrice. La reine lui a aussi écrit sur le voyage de Simolin. Elle a écrit de même à l'empereur et au prince de Kaunitz une lettre charmante pour les prier d'avoir confiance entière dans monsieur de Simolin. J'attends de bons effets de cette démarche.

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du baron de Taube.

CXLVI.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Gefle, ce 16 février 1792.

Le roi de Suède fait écrire avec la poste, aujourd'hui, à Staël un ordre de ne point revenir en Suède, et qui doit le trouver à Hambourg, au cas qu'il prît le parti de revenir ici, qui est contre les ordres du roi. Le roi est fort content des lettres du roi de Prusse, mais il est désespéré du mémoire que la reine (2) s'est laissé forcer à écrire à l'empereur, surtout après les lettres qu'elle vient d'écrire si récemment aux autres souverains. D'abord, elle sera dupe des coquins qui lui ont arraché ce mémoire, car ils la trahiront; puis ils ont appris qu'elle a des moyens de correspondance qu'ils épieront, et qu'à la fin ils intercepteront. L'on peut d'ailleurs être assuré que l'empereur fera mauvais usage de ce papier, malgré la lettre particulière que la reine lui a écrite. Le roi de Suède vient d'en prévenir l'impératrice avec la poste, afin qu'elle n'en soit pas trompée par l'empereur. Je désapprouve fort ce que vient là de faire la reine, car qu'est-ce qui a pu la forcer à entrer en négociation ou pour parler avec Barnave et consorts? D'ailleurs, mon ami, celui qui entreprend de tromper trop de monde à la fois, ne trompe à la fin personne. La reine n'a qu'un rôle à jouer, tant qu'elle reste enfermée en France, qui est de ne jamais se confier à un Français tant qu'elle reste en France, le crût-elle même bien intentionné; mais elle doit faire accroire à tout le monde et à tout venant qu'elle ne veut vivre que d'après la constitution dans tous ses points. C'est la seule manière d'endormir les rebelles.

Je sens, mon ami, qu'il sera impossible de vouloir séparer le roi de France de la reine et du Dauphin; je sens aussi la nécessité qu'ils restent ensemble; mais, pour Madame Élisabeth et la petite, je

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 17 *mars* 1792 *reçu; le* 21 *mars, rép.*

(2) De France.

ne vois pas qu'il soit nécessaire de les prendre avec, ni même de les prévenir du départ : toute confidence sur ce point est trop risquable. D'ailleurs, ils ne risqueront rien à rester; la rage des rebelles ne se portera jamais contre elles. Ce qui me chagrine le plus, c'est de voir que rien n'avance et que tout se borne à des intrigues, à des négociations sans aucun résultat. Le roi n'entend parler d'aucun secours pécuniaire du côté d'Espagne, et sans l'argent il est absolument impossible qu'il puisse faire marcher son armée ni ses vaisseaux. Un autre malheur est celui que la saison est très-rude cette année, de manière que nos ports ne seront probablement ouverts qu'à la fin du mois de mai. D'ailleurs l'armée de terre et de mer est en état complet de marcher; il ne faut que l'argent pour la mettre en mouvement, et pour l'achat des provisions de bouche, et pour les chevaux du train d'artillerie, et pour les bagages.

CXLVII.

DU COMTE DE FLORIDA BLANCA, MINISTRE-PRÉSIDENT D'ESPAGNE, A M. ZINOWIEFF, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE RUSSIE A MADRID, DU 20 FÉVRIER 1792 (1).

Les idées et les réflexions contenues dans les dépêches que M. de Zinowieff a reçues de sa cour sont si conformes à la façon de penser du roi, qu'il ne paraît point nécessaire de s'arrêter à examiner et à prouver la solidité de leurs fondements.

La dépêche dont l'extrait nous a été communiqué est divisée en trois parties : la première, où l'on propose au roi d'appuyer avec l'empereur et le roi de Prusse le plan en six articles que la cour de Russie a formé, et solliciter qu'il soit adopté des deux souverains, en traitant de son exécution prompte ou de celle d'un autre qui pourrait

(1) D'après une copie retrouvée parmi les papiers du baron d'Ehrensvaerd, envoyé de Suède à Madrid, 1787-1799.

remplir les intentions et les désirs des puissances d'éviter par les moyens les plus efficaces les extrémités de la révolution de France; la deuxième, où il s'agit de faciliter au roi de Suède des subsides pécuniaires pour le mettre en état d'opérer sans délais avec les préparatifs et les armements qu'il a tout prêts; et la troisième, où il est question de recommander et de protéger auprès des cantons suisses, l'acquisition de troupes pour les princes français; tout comme S. M. I. de Russie le fera auprès des potentats d'Allemagne par le moyen de l'empereur et du roi de Prusse.

Le roi a pris la résolution de recommander et d'appuyer, ainsi qu'on le propose dans la première partie, le plan en six articles dans les termes et avec les explications dont chacun d'eux est accompagné accommodées à la variation des temps et des circonstances survenues, et qui peuvent survenir : une telle prévoyance et précaution étant nécessaire pour éviter les erreurs dans lesquelles, faute d'en avoir, l'on pourrait tomber.

Pour ce qui est des subsides pécuniaires dont il s'agit dans la deuxième partie, les intentions et les dispositions du roi sont exprimées dans la réponse séparée, et le roi s'arrangera directement avec le roi de Suède, et avec les princes ses cousins, qu'il se propose de secourir autant que l'état de ses finances, les dépenses qu'il est et sera forcé de faire pour ses préparatifs intérieurs et pour ceux des frontières, et de la guerre actuelle contre le roi de Maroc, lui permettront.

Enfin, S. M. appuiera auprès des cantons suisses, ainsi qu'il est proposé dans la troisième partie, tout ce qui conviendra à la cause commune, en faisant passer tous les bons offices que les circonstances exigeront, après qu'on les aura bien examinés, et que l'on sera bien assuré de la disposition qu'il y aura de maintenir et de remplir les conventions qui seront faites avec lesdits États.

C'est ce que le comte de Florida Blanca a l'honneur de répondre à M. de Zinowieff pour qu'il en fasse part à sa cour, et qu'il veuille bien marquer à S. M. l'impératrice de Russie la gratitude et les sentiments d'amitié dont le roi est pénétré pour cette princesse aussi généreuse qu'incomparable.

Aranjuez, ce 20 février 1792.

CXLVIII.

EXTRAIT D'UNE DÉPÊCHE DE LA COUR DE SAINT-PÉTERSBOURG A M. 'ZINOWIEFF, ENVOYÉ DE RUSSIE A MADRID, COMMUNIQUÉ A LA COUR DE MADRID, ET LES RÉPONSES DE CETTE DERNIÈRE COUR SUR LES DIFFÉRENTS ARTICLES.

(*Annexe à la dépêche précédente, du comte de Florida Blanca à M. Zinowieff, du* 20 *février* 1792.)

1°

Le roi fournira aux princes, cousins de S. M., pour leur soutien, un contingent qu'il fixera dès à présent, suivant que les circonstances actuelles le lui permettront; ayant en considération que les idées d'armements de ces princes seront évanouies par une suite de la dispersion des émigrants et des dispositions de l'électeur de Trèves et autres, et de celles de l'empereur et du roi de Prusse, pour qu'ils ne se rassemblent point.

1°

Les puissances concertantes conviendraient d'un contingent en argent que chacune d'elles fournirait proportionnellement aux intérêts de parenté, de voisinage et des liaisons politiques qu'elles ont au soutien de la bonne cause. Le fonds qui en résulterait serait principalement destiné à l'entretien des princes et de leur parti, ainsi qu'à fournir aux frais des armements qu'ils seront dans le cas de faire.

2°

Le roi est parfaitement d'accord sur ce point.

2°

L'empereur, ayant une armée assez considérable dans les Pays-Bas, se contenterait de la faire répartir de manière qu'elle puisse contenir les Français dans leurs frontières de ce côté; mais il renforcerait ses troupes dans le Brisgau, de même que le roi de Prusse dans ses possessions sur le Rhin, conformément à ce que les princes émigrés ont proposé à cet égard.

3°

S. M. se conformera aussi à tout ce qui est ici proposé.

3°

L'Espagne et la Sardaigne garniraient leurs frontières d'un nombre de troupes

proportionné à leurs facultés et convenu d'avance avec S. M. l'empereur et S. M. le roi de Prusse. Toutes ces mesures respectives devraient être prêtes avec le printemps prochain, afin de ne pas manquer la première occasion favorable qui se présentera, pour les déployer convenablement.

4°

A l'égard du 4e point l'on sait avec certitude que le Roi Très-Chrétien désire très-sincèrement que nulle irruption ne soit faite. D'ailleurs, il doit être bien difficile de contenir les émigrants et les puissances limitrophes armées, dès que les Français révolutionnaires montreront des dispositions pour une agression prochaine, qu'il vaut mieux prévenir qu'attendre. C'est pourquoi il convient de se borner sur cet article à ce qui est proposé dans la réponse au 6e point, où il s'agit d'un congrès armé.

4°

Les troupes des puissances combinées n'auront pas besoin d'agir hostilement dès le premier moment, si cela ne leur convient pas ; mais elles seront postées de manière à pouvoir de tous côtés protéger les opérations des émigrés et de ceux qui se déclareront pour eux ; de manière qu'en cas d'événements ils puissent avoir une retraite sûre et recevoir les secours dont ils pourraient avoir besoin, soit en vivres, soit en munitions de guerre.

5°

L'on doit répéter sur ce point ce qui a été dit dans la réponse au précédent.

5°

Comme par plusieurs considérations, et entre autres pour n'avoir pas trop longtemps à porter le fardeau de l'entretien des émigrés, et pour ne pas laisser s'éteindre l'ardeur qu'ils montrent à présent, leur activité ne doit pas être trop longtemps suspendue, il serait bon de les mettre en action aussitôt que le roi de Suède sera en état de paraître du côté dont on sera convenu, ce qui pourra s'effectuer sans faute dès le commencement du printemps prochain.

6°

Il n'y a nulle difficulté pour la tenue d'un congrès, que l'empereur a toujours désiré, quoique l'on ignore si c'est d'a-

6°

Comme le roi et la reine de France paraissent désirer le rassemblement d'un congrès sous prétexte des affaires d'A-

près le souhait du roi et de la reine de France, et si l'ambassadeur à Vienne en a fait ou non la proposition formelle. Le roi fera partir, pour se trouver au congrès avec des instructions et des pouvoirs suffisants, le chevalier Onis, déjà désigné pour cette commission. Le congrès devra commencer ses sessions le 1er de mai ou avant, si les plénipotentiaires se trouvaient assemblés plus tôt; et les délibérations devront finir avec la fin du mois de juin. Il est de toute nécessité d'y assigner un terme fixe improrogeable; car autrement il pourrait s'en suivre les plus grands maux de la dilation.

vignon et de celles des princes d'Allemagne possessionnés en France, et que l'ambassadeur de France, à ce que nous apprenons, en a fait la proposition formelle à la cour de Vienne, cette mesure paraît excellente à adopter en ce qu'elle peut favoriser la marche des troupes, attendu que toute négociation autorise un certain appareil militaire, propre à la soutenir. Il faudrait seulement que l'assemblée de ce congrès fût fixée à un des mois de l'hiver courant ou au commencement du printemps, pour pouvoir ouvrir, dès l'entrée de cette dernière saison, les opérations militaires, si elles peuvent avoir lieu.

Les difficultés peuvent rouler sur l'objet, le motif ou l'apparence qu'il faudra donner au congrès; sur les divers points que l'on devra y traiter et arrêter; sur la combinaison à faire de sa tenue avec les apprêts et les opérations militaires, et sur la manière de s'entendre avec la France, afin que les décisions et les arrêtés des puissances concourantes y aient leur effet. Ces points-ci sont plus scabreux et plus difficiles qu'ils ne semblent; cependant le roi dira ce qu'il y entend et S. M. le proposera aux cours de Vienne et de Berlin, et à celles de Turin et de Naples, dans la vue de savoir si elles se conformeront, et si les deux premières veulent passer leurs offices auprès des princes, potentats ou puissances, avec qui elles sont en relation ou ont une influence.

L'objet que l'on doit présenter et proposer pour un congrès, c'est que les puissances et potentats qui auront à se plaindre de la conduite et des résolutions du gouvernement actuel de France, pour des usurpations de biens et de droits, des infractions des traités, des violations de territoires, des insultes ou des menées réelles ou verbales contre les pouvoirs légitimes, soient invités de les exposer audit congrès, pour y traiter de concert des moyens d'en obtenir la réparation et la satisfaction, et d'éviter la continuation de ces maux. L'on doit présenter d'abord l'idée de vouloir préférer les voies pacifiques aux violentes, l'intention des souverains n'étant point d'allumer une guerre, s'il est possible d'éviter autrement les désordres et les offenses.

L'objet du congrès ainsi rendu public, il est clair quels seront les points que l'on y traitera d'abord, puisque les princes de l'Empire pourront réclamer les droits que les traités leur donnent; le Pape, l'usurpation d'Avignon ; l'Espagne, le dépouillement et la privation des facultés, des biens et des rentes faites à plusieurs évêques et monastères, et l'infraction des traités dans plusieurs articles essentiels ; le roi de Sardaigne et l'empereur, et même les autres puissances et républiques auront à se plaindre des suggestions et des manéges pour soulever leurs propres sujets. Les plénipotentiaires doivent être munis de pouvoirs et d'instructions sur le tout.

Mais le point le plus essentiel dont il faudra traiter, ce sera d'examiner, de concerter et de décider le moyen d'assurer qu'il y ait en France un gouvernement avec qui l'on puisse s'entendre, capable de faire remplir les traités quelconques, les promesses, les stipulations, paroles ou satisfactions qu'il donnera ou devra donner aux puissances étrangères, sans qu'elles soient exposées aux insultes et aux contraventions que l'on essuie continuellement contre le droit public de l'Europe, par l'insubordination et les caprices qui subsistent actuellement dans ce royaume-là, sans que l'on voie un pouvoir qui suffise pour les contenir et pour y remédier.

Ce point-ci fournira un motif juste soit pour régler en France une autorité légitime, avec la force suffisante pour se faire obéir, soit pour laisser ce royaume-là et ses habitants hors du commerce et de la communication générale des nations, soit pour déclarer comme finis, avec le même royaume, tous les traités, et pour établir que chaque puissance étendra, restreindra, ou anéantira toutes les relations avec les Français, comme bon lui semblera, tout comme ils ont voulu le faire par leurs décrets.

Il est bon de prendre ici en considération les derniers décrets de l'Assemblée, celui surtout du 14 janvier qui déclare infâme et traître tout Français ou agent du pouvoir exécutif qui prendra part directement ou indirectement à un congrès dont l'objet serait ou d'obtenir la modification de la constitution, ou une médiation entre la nation française et ceux qu'elle nomme rebelles, ou un arrangement avec les princes d'Allemagne qui avaient des possessions en Alsace. Ce décret et sa communication aux puissances étrangères, sanctionnés et accomplis par le Roi Très-Chrétien, avec déclaration qu'il

regardera comme ennemi tout prince qui voudra offenser la constitution, exigent toute la réflexion des souverains, et donnent occasion à l'idée insinuée d'examiner et de décider s'il convient de laisser hors de tout commerce et communication politique avec le reste de l'Europe une nation qui n'admet pas d'autres règles que ses propres délibérations, même par rapport aux droits et aux intérêts des puissances étrangères.

C'est pourquoi il serait juste d'inviter toutes les puissances au congrès, et particulièrement toutes celles qui intervinrent à la paix de Westphalie et à celle d'Utrecht, ou qui en furent les garants; pour examiner si l'on doit laisser subsister cette nouvelle manière d'agir contre le système reçu par les puissances de l'Europe, et mettre chaque nation en liberté de faire ce qu'elle voudra, malgré les traités.

Il reste à combiner les opérations militaires avec la tenue du congrès. Le roi est d'accord, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, que toutes les puissances limitrophes se préparent et approchent des frontières des forces capables d'en imposer, de résister à quelque agression, et de soutenir les résolutions du congrès. Il convient aussi que le roi de Prusse, comme allié de l'empereur, place ses troupes dans l'endroit indiqué, et que tous soient prêts pour s'entr'aider et pour agir en cas de besoin.

Mais il est déjà difficile, s'il n'est pas impossible, que les princes et leurs émigrants se réunissent en corps d'armée, capable de faire une entrée utile en France. Leur dispersion, autorisée et promise par l'empereur et par les électeurs de Trèves et de Mayence, a changé les circonstances. Les instances du Roi Très-Chrétien pour qu'on s'abstienne d'une telle irruption, parvenues au roi par des voies très-sûres, sont un obstacle de plus pour la réunion et l'entrée des princes, et pour accepter d'abord la bonne volonté des troupes et des forces auxiliaires du roi de Suède.

C'est pour cela qu'il semble que l'on doit concerter, dans le congrès même, les opérations militaires, et une garantie réciproque des puissances, en cas qu'elles seraient attaquées; et l'on agira, en attendant, suivant que la conduite de la France l'exigera, en répandant des manifestes et des idées tendantes à persuader le peuple de cette nation-là, et même les troupes, qu'il ne s'agit pas de leur faire la guerre, mais de protéger leur véritable liberté, la

sûreté de leurs personnes et de leurs biens, et leur bonne correspondance, leur commerce et leurs droits avec les autres nations.

Il peut convenir à cette fin de conseiller de retourner chez eux tous les émigrés qui n'auraient à courir ni à craindre avec fondement des risques imminents à leur retour ; car ils seraient peut-être d'une plus grande utilité à la cause commune en appuyant et en répandant lesdites idées ou maximes des puissances assemblées, dissimulant et cachant toujours que l'objet et le but soient de détruire la constitution. Une nation qui a reçu et nourri généralement cet enthousiasme doit être attirée par des moyens indirects et obliques. Tant que l'on n'agira pas avec cette précaution, la violence des armes hors de saison ne servira qu'à réunir les peuples, et à les obstiner contre la force même.

Il reste enfin la façon de s'entendre avec le Roi Très-Chrétien, et sur ce point le Roi pense qu'en lui faisant part de l'objet du congrès, dans des termes ostensibles et modérés, ainsi qu'il a été exposé dans cette réponse, on lui dise que tout comme il appartient aux puissances assemblées de traiter des moyens de réparer et d'éviter des dommages qu'elles essuient, il appartient de même audit monarque d'examiner et décider s'il lui convient d'envoyer des personnes qui le représentent pour l'intérêt de la France. Ce dernier pas ne devrait pas se faire jusqu'à ce que le congrès serait assemblé, et qu'il aurait concerté quelques préliminaires, et celui de la garantie réciproque surtout.

CXLIX.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Bruxelles, ce 26 février 1792.

Je suis de retour ici, mon cher ami, depuis avant-hier à quatre heures du matin, et j'ai trouvé vos deux lettres du 26 janvier et 2 février.

---

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du baron de Taube.

Je suis parti d'ici le 11, et je suis arrivé à Paris sans aucune difficulté, le 13, à six heures du soir. J'ai vu LL. MM. le soir, et encore le lendemain au soir, à minuit. Je suis reparti et j'ai été obligé, pour éviter les soupçons, d'aller jusqu'à Tours, et revenir par Fontainebleau. J'étais de retour à Paris le 19, à six heures du soir; je n'ai point osé risquer d'aller au Château. J'ai écrit pour savoir si on avait des ordres à me donner, et je suis parti le 21, à minuit. Comme on m'avait prévenu qu'il y avait des difficultés pour sortir, à cause des passeports que les municipalités exigent, quoique le roi n'ait pas sanctionné, et que beaucoup de monde avait été arrêté, j'ai pris le parti de faire part de mon voyage au chargé d'affaires, et je me suis fait donner par lui un passeport de courrier et un de M. Lessart. C'est ce qui a retardé mon départ, et je suis resté caché pendant ce temps. J'ai été arrêté plusieurs fois, mais pas reconnu, quoiqu'on examinât fort, et dans un petit village de dix à douze maisons on voulait nous arrêter, parce qu'il n'y avait pas le signalement sur le passeport, et ce n'est qu'à force de leur dire que nous étions courriers et étrangers qu'ils nous ont laissés passer, après y être restés près d'une heure. Mais il est impossible que jamais mon voyage soit connu.

Je suis assez content de ma course, quoique je n'aie pu occasionner ce que le roi (1) désirait. La fuite est physiquement impossible en ce moment, à cause de la surveillance qui est extrême. Ils sont gardés à vue, et on visite tous les bâtiments qui partent. Mais j'ai eu d'autres explications dont le roi sera content, et dont j'enverrai les détails par le premier courrier.

M. de Goltz, à Paris, se conduit fort mal, et LL. MM. en sont très-mécontentes; il est fort lié avec M. Péthion, et il n'exécute que très-faiblement les ordres qu'il reçoit de sa cour. Il n'a rien fait pour le courrier du roi de Prusse, qui a été arrêté à Metz, et qui s'est cru obligé de brûler ses dépêches; de sorte que la déclaration du roi de Prusse, conforme à celle de l'empereur sur les princes d'Allemagne, n'a pas encore été faite, et M. de Goltz ne tient pas même à Paris le langage qui lui est ordonné par sa cour.

(1) De Suède.

CL.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 28 février 1792.

L'impératrice n'a pas reçu aussi bien M. de Bombelles que je l'aurais désiré ; Esterhazy l'a trop prévenue en faveur des princes, et elle croit que la reine veut exclure les princes de toute participation à son rétablissement, et qu'en aidant les princes et les émigrés avec de l'argent, cela sera suffisant pour dompter les rebelles. Esterhazy a eu l'art de lui faire accroire cela ; l'impératrice vient cependant d'écrire une lettre au roi (2), dans laquelle elle lui dit qu'il faut un congrès pour forcer encore davantage l'empereur à agir; elle veut aussi avoir ce congrès armé et qu'il soit assemblé encore cet hiver. Dans une entrevue particulière que Bombelles a eue avec elle, elle a versé des larmes, lorsqu'il lui a conté les malheurs du roi et de la reine de France. Je vous préviens, mon ami, que Stedingk ne connaît point la correspondance particulière entre l'impératrice et notre roi, ni le comte de Stackelberg, qui est ici; il paraît au roi que Stedingk penche trop pour Esterhazy. Vous connaissez la lettre du roi de Prusse au roi de Suède, elle est parfaite, et je crois ce prince de bonne foi ; mais l'empereur agira toujours en Florentin, et, malgré toutes les promesses et les assurances qu'il donne, il nous trompera tous, et soyez persuadé, mon ami, que si l'on ne fournit pas au roi de Suède, avant la mi-avril, deux millions d'écus de banque de Hambourg pour mettre sa flotte et son armée en mouvement, rien ne se fera ni ne sera entrepris ; car s'il n'y met le bras, le tout finira par des promesses et quelques déclarations inutiles, qui ne feront peur à personne.

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 23 *mars reçu; rép. le* 1er *avril.*

(2) De Suède.

CLI.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 29 février 1792.

Sire,

Le baron de Taube doit déjà avoir eu l'honneur de mettre sous les yeux de V. M. les détails de mon voyage ; il sera donc inutile de les répéter.

J'avais apporté au roi et à la reine plusieurs extraits des dépêches de V. M. qui avaient rapport à ma mission et qui pouvaient servir à la faire réussir et remplir les vues de V. M. J'ai trouvé le roi et la reine très-touchés de l'intérêt que vous preniez, Sire, à leur sort, et ils m'ont chargé d'en témoigner à V. M. la plus vive reconnaissance et combien le souvenir leur en sera cher et précieux ; ils ont senti à merveille combien une nouvelle fuite donnerait d'impulsion aux affaires, en facilitant la bonne volonté de leurs amis, et combien elle aurait d'avantages pour eux ; mais, quelque utile qu'elle pût être, LL. MM. sont trop convaincues que la réussite en est impossible en ce moment pour vouloir la tenter, et, quoique j'aie employé et cherché vis-à-vis d'elles tous les moyens possibles, je suis forcé de convenir que, d'après l'inquiétude et la vigilance extrême qui règne autour d'eux et dans le royaume, d'après l'exécution partielle du décret sur les passeports qu'on se permet même dans des villages, je crois cette fuite impossible. La reine surtout en sentait vivement tout l'avantage et m'a assuré que la mauvaise réussite de leur première tentative à cet égard ne les arrêterait jamais sur une seconde ; mais LL. MM., n'y voyant pour le moment aucune probabilité de réussir, s'y sont refusées absolument. Elles ont cependant consenti à la tenter lorsque les forces des différentes puissances seraient réunies sur la frontière et pourraient leur servir de point d'appui ou les protéger, au cas d'un événement comme celui du mois de juin. Le plan que j'avais proposé à cet effet

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre.*

était de passer toujours par les forêts de chasse, de se faire mener ensuite de la même manière par des contrebandiers jusqu'à la frontière; de se faire rencontrer à dix ou douze lieues de la frontière par un détachement de cinquante hommes de troupes légères d'une des armées, qui assurerait leur sortie; tandis que cette armée se tiendrait prête à avancer pour les soutenir, si besoin était. Je m'étais assuré auparavant de la possibilité d'une fuite de ce genre, et LL. MM. ont goûté cette idée et ont consenti à la suivre, si elles voyaient que dans le moment une telle démarche présentât de grands avantages.

- Je présentai ensuite au roi les deux manières d'opérer pour le congrès qui sont contenues dans le mémoire ci-joint; il préféra la seconde, en me disant que c'était celle qui lui présentait le plus de chances pour se joindre au congrès. Je lui représentai cependant qu'il pourrait arriver que les rebelles consentissent aux demandes des puissances plutôt que de les voir se mêler de leur constitution, et avec la mauvaise foi de l'empereur la bonne volonté des puissances amies pourrait se trouver enchaînée, sous le prétexte qu'ayant tout obtenu, il ne restait plus rien à demander. Alors il me répondit : *Mais c'est alors le cas d'insister sur ma liberté, sur ma sortie de Paris et ma présence dans un lieu indiqué, pour y signer et ratifier les engagements que j'aurai pris avec les puissances, et si, comme je le crois, je ne puis l'obtenir, les puissances seront alors libres d'agir en ma faveur.*

Un autre objet sur lequel j'ai cru intéressant de m'éclaircir était la latitude que le roi voulait donner à la liberté des puissances pour agir, tant qu'il serait retenu à Paris par les rebelles, et le degré d'égards qu'il faudrait avoir pour sa sûreté personnelle et celle de sa famille, s'il restait entre leurs mains. J'ai cru devoir lui présenter tous les dangers auxquels il pourrait être exposé; j'ai cru devoir lui présenter la possibilité qu'il fût emmené dans les Cévennes et placé par les rebelles à la tête d'une armée de protestants; je lui ai présenté en même temps combien je croyais ces dangers affaiblis par la nécessité dont sa conservation était aux factieux pour obtenir une meilleure capitulation, et, quant au projet des Cévennes, je proposai, dans le cas où il se renouvelât, de le faire évanouir en faisant écrire par quelque personne affidée un pamphlet dégoûtant de démagogie et d'invectives contre lui et surtout contre la reine, où l'on présenterait le projet de les mener dans les Cévennes comme un moyen

imaginé par les aristocrates de les faire sortir de Paris pour les mener aux armées étrangères. Le roi fut de mon avis sur tous ces points, et il me dit que dans le cas où il ne pourrait sortir de Paris, ni par la fuite ni autrement, il désirait que les puissances n'eussent aucun égard pour ses dangers personnels ; qu'il voyait comme moi sa sûreté dans l'intérêt que les rebelles avaient à sa conservation et qu'il emploierait tous les moyens possibles pour ne pas être emmené hors de Paris ; que les brochures démocratiques l'avaient déjà très-bien servi à cet égard, et que, s'il était nécessaire, il emploierait celui que je venais de lui indiquer. Le roi me parut en tout très-décidé à n'arrêter les puissances sur rien, et la reine me répéta ce qu'elle avait déjà dit à M. de Simolin et que j'ai mandé au baron de Taube. Le roi me répéta la même chose pour lui. La reine me parla alors d'un objet de réclamation de plus pour les puissances, qui est le désarmement des forces considérables que la France entretient et qui sont inutiles si elle n'a pas de projets hostiles. Cet article, ajouta-t-elle, ne pourra être accordé par l'Assemblée, quand même elle le voudrait ; il était contenu dans le mémoire que la reine a envoyé au mois de septembre à l'empereur, mais M. de Mercy ne nous en a jamais parlé.

J'ai déclaré ensuite au roi, de la part de V. M., son intention, qui était conforme à celle de l'impératrice de Russie, de ne point souffrir en France l'établissement d'un gouvernement mixte ; de ne point composer avec les rebelles, mais de rétablir la monarchie et l'autorité royale dans toute sa plénitude. La reine a saisi cette idée avec chaleur, et le roi, quoiqu'il le désirât, a eu l'air de croire qu'il serait difficile de l'obtenir ; mais je n'ai pas eu de peine à lui prouver qu'avec le moyen d'un secours étranger, et m'ayant déjà assuré qu'il était impossible et qu'il était bien décidé à ne pas composer avec les rebelles, il n'y avait rien de plus facile ; il a fini par en être convaincu et m'a assuré que son intention n'était pas de composer avec les rebelles, dont les uns, disait-il, ne peuvent pas faire le bien et les autres ne le veulent pas. Mais il m'a prié en même temps de représenter à V. M. la nécessité où sa position le mettait de traiter avec eux en ce moment, de s'en servir et de faire tout ce qu'on exigeait de lui, quelque répugnance qu'il y eût. J'ai assuré le roi que V. M. sentait la nécessité de cette conduite et qu'elle l'approuvait, mais seulement comme un moyen de gagner du temps et de les endormir. Le roi demande aussi à V. M. de ne pas être surprise de toutes les

démarches qu'il pourrait être forcé de faire et de n'y jamais voir que l'effet de son malheur et de la contrainte où il est. Tout ce qu'il me dit là-dessus et sur l'abandon total où il était, privé de conseils et éloigné des gens sur l'attachement desquels il pourrait compter et qui pourraient lui être utiles, me toucha jusqu'aux larmes. Il voulut bien à cette occasion dire des choses très-touchantes et très-flatteuses pour moi. La reine me parla avec une sensibilité touchante de l'amitié et de l'intérêt que V. M. et l'impératrice leur témoignent et en fit la comparaison avec la conduite de l'empereur, qui ne fut pas à son avantage; elle en fit un rapprochement avec tout ce qu'ils ont éprouvé d'ingratitude dans l'intérieur des gens qui leur devaient tout et d'attachement de ceux qui ne leur devaient rien. Le roi m'a chargé de dire à V. M. qu'il n'avait sanctionné le décret sur le séquestre des biens des émigrés que pour éviter qu'ils ne fussent brûlés et pillés, ce qui n'aurait pas manqué s'il eût refusé; mais qu'il est décidé à ne pas consentir qu'on s'en empare et qu'on en dispose comme biens nationaux.

En tout j'ai trouvé le roi et la reine très-décidés à supporter tout, plutôt que l'état où ils sont, et, d'après la conversation que j'ai eue avec LL. MM., je crois pouvoir vous assurer, Sire, qu'elles sentent fortement que toute composition avec les rebelles est inutile et impossible, et qu'il n'y a de moyen pour le rétablissement de leur autorité que la force et des secours étrangers.

Par l'extrait de la dépêche du vicomte de Caraman au baron de Breteuil, que j'ai honneur d'envoyer à V. M., elle jugera comme moi que les conjectures très-bien fondées sur les projets du roi de Prusse, relativement au remboursement des frais, se trouvent heureusement détruites et qu'il ne songe à être indemnisé qu'en argent. Ce prince paraît se livrer avec un intérêt vrai au rétablissement de la monarchie française. Mais V. M. verra par cette dépêche une nouvelle preuve de la politique sourde et astucieuse du cabinet de Vienne. V. M. croira sans doute que, des différentes propositions faites par l'empereur, celle d'un congrès à Vienne doit être étudiée. Outre que ce rassemblement n'aurait pas vis-à-vis des rebelles l'aspect imposant d'un congrès *ad hoc* dans un lieu fixé et appuyé de forces imposantes prêtes à agir, la distance locale, les ménagements que des ministres ou des ambassadeurs qui sont à Vienne depuis trente ou quarante ans, et qui y ont même contracté des alliances, se croient ob-

ligés d'avoir pour cette cour, l'espèce de dépendance où d'autres y sont et la marche peu franche de l'empereur, — tout cela doit occasionner des retards, et V. M. croira sans doute que ce n'est même que sous ce point de vue que l'empereur le désire et pour pouvoir se rendre maître des délibérations et, en embarrassant la question, gagner du temps et éviter, s'il est possible, d'agir. M. de Mercy, à qui le baron de Breteuil en a parlé, lui a dit : *Eh bien, si on ne veut pas d'un congrès à Vienne, il n'y a qu'à le placer à Madrid.* Cet emplacement me paraîtrait préférable, quoique la distance locale fût encore plus grande; mais je persiste à croire qu'il serait plus utile, plus imposant et d'un effet plus assuré à Aix-la-Chapelle ou Cologne, éloigné des intrigues et de l'influence d'une cour et assez rapproché de L. M. Très-Chrétiennes pour être en peu de temps informé de leurs intentions et assuré de leur coopération.

L'observation du vicomte de Caraman sur l'article qui regarde la liberté du roi rentre absolument dans l'idée du roi de France; et, en effet, une telle demande aurait plus de poids lorsque toutes les forces seraient rassemblées et auraient imprimé la terreur qu'elles doivent produire en tout. L'objet principal me paraît être l'arrivée des troupes de toutes les puissances et leur accord sur cet objet. Cette démarche une fois faite, elles ne pourront plus reculer, et il sera aisé ensuite de s'entendre avec le roi de France et d'opérer en conséquence, surtout depuis qu'on est rassuré sur les vues d'agrandissement du roi de Prusse. Le roi de France doit lui envoyer incessamment une ratification des engagements que le baron de Breteuil a contractés en son nom et une obligation pour le remboursement en argent des frais de la guerre.

Je viens de recevoir la dépêche que V. M. m'a fait l'honneur de m'envoyer du 6 de ce mois et je me conformerai aux ordres qu'elle me donne relativement au sieur Bergstedt. V. M. aura déjà vu par ma lettre au baron de Taube ce que je pense de lui.

La reine vient d'écrire une lettre à la reine de Naples et à celle de Portugal ; on dit cette princesse bien intentionnée et disposée à fournir de l'argent. Le chevalier de Bressac doit y aller, pour traiter cet objet.

CLII.

DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 2 mars 1792.

Monsieur le comte de Fersen. J'ai reçu votre lettre du 5 février et je suis entièrement de votre avis sur les raisonnements qu'elle contient. Je crois très-utile que le roi de France écrive au roi d'Angleterre, en le priant de ne point s'opposer aux efforts que feront les puissances pour sauver S. M. Très-Chrétienne ; cette démarche ne pourra que faire un excellent effet. Je persiste à regarder la fuite du roi de France comme absolument nécessaire, et, depuis que par le décret sur les passeports votre voyage, périlleux qu'il était, devient impossible, je crois que la seule mesure qui reste à prendre pour le roi est de se confier à des Anglais, et le sieur Crawford pourrait servir LL. MM. Très-Chrétiennes pour aider cette importante mesure. Le marquis de Bouillé me mande qu'il leur a proposé le même chemin pour s'enfuir et qu'il n'en a pas reçu la moindre réponse; il faut que cette mesure soit bien bonne puisqu'elle nous est venue en même temps en pensée. Si le roi de France voudrait étendre sa ..... (2) pour le roi d'Angleterre plus loin, il me paraît que vous seriez la personne la plus propre pour en être chargée, et, depuis que vous ne pouvez aller à Paris, votre proximité de l'Angleterre favoriserait ce projet. Dans ce cas, je vous enverrai une lettre de main propre pour le roi d'Angleterre, qui vous servirait de lettre de créance. En attendant, je ne reçois nulles nouvelles de l'Espagne. La saison avance, et rien ne se fait. Il faudra voir ce que la présence du prince de Nassau opère à Pétersbourg. Il paraît toujours que les dispositions y continuent à être favorables. Sur ce, je prie Dieu qu'il

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée. Le comte de Fersen a écrit en marge : 26 *reçu; rép. le* 1 *avril.*

(2) Ici manque un mot.

vous ait, monsieur le comte de Fersen, dans sa sainte et digne garde ; étant

Votre très-affectionné,

GUSTAVE.

A Monsieur le comte de Fersen, Bruxelles.

CLIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

N° 2. Ce 20 mars 1792.

M. de Laporte ne reçoit plus de journaux depuis un mois. Je crains que vous ne m'ayez écrit par là, d'autant que j'ai vu dans une lettre de M. C. que vous l'adressez à moi pour des détails. Je n'ai rien reçu de vous depuis votre retour. Il ne faudra plus se servir des journaux, il y a à croire qu'on les arrête.

La dépêche de Vienne fait beaucoup de bruit ici ; pour moi, je ne la comprends pas. Je crains bien qu'il n'y ait encore de la mauvaise volonté. Il est clair qu'il veut gagner du temps pour ne rien faire. M. Gog. vous a envoyé tous les papiers sur cela. Adieu. . . . . .

. . . . . .

(1) Billet en chiffre, déchiffré de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *5 mars reçu, rép. le 6.*

CLIV.

DU MARQUIS DE BOUILLÉ AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III, LE 3 MARS 1792 (1).

OBSERVATIONS SUR DIFFÉRENTS POINTS DE DÉBARQUEMENT SUR LES CÔTES DE FRANCE.

Dunkerque et environs.

On peut débarquer au vieux Mardik, à deux lieues dans l'ouest de Dunkerque ; mais on ne pourra faire mouiller à portée de ce point de débarquement que des transports et des frégates tirant de douze à quinze pieds d'eau au plus, encore ne sera-t-il prudent de l'entreprendre que dans la belle saison, et par un temps sûr et fait, ce mouillage étant en pleine côte et battu par tous les vents, depuis le nord-est jusqu'à l'ouest, en passant par le nord. On observera en même temps que les vents régnants dans ces parages, qui sont ceux du nord au nord-est, sont beaux et maniables communément aux mois de mai, juin et juillet, et que les bâtiments qui y seraient mouillés à cette époque seront bien peu exposés.

La plage du vieux Mardik est de sable ; les chaloupes de descente peuvent toutes s'y échouer à la lame ; les bâtiments depuis six jusqu'à dix pieds d'eau pourront protéger le débarquement avec du canon de huit livres de balle. Les transports seront mouillés hors de portée de canon de la côte.

Le fort Mardik, qui est dans une demi-lieue dans l'est du vieux Mardik, n'est point en état de défense et ne pourrait retarder la marche des troupes qui iraient attaquer Dunkerque. Cette place est mal fortifiée et n'a qu'une simple enceinte en terre, mais dans quarante-huit heures on peut noyer les fossés et les glacis ; les

(1) D'après l'original dans les papiers du comte de Fersen. Ce mémoire est mentionné dans les mémoires du marquis de Bouillé (*Collection des mémoires relatifs à la révolution française*, page 315), mais n'y est pas imprimé.

écluses sont en bon état. Bergues et Gravelines sont en bon état de défense.

Calais et Boulogne.

On pourra très-facilement débarquer entre Boulogne et Calais, près le cap Gris-Nez, à six lieues dans le sud-ouest de Calais. La plage est toute de sable, les frégates et même les vaisseaux de ligne peuvent l'approcher à portée de canon; on y mouille, ainsi qu'au vieux Mardik, en pleine côte, et on n'y a à craindre que les vents forcés bien rares dans la belle saison.

Côte de Normandie entre Fécamp et le Havre de Grâce.

L'intervalle de côte qui est entre Fécamp et le Havre joint à l'avantage d'être proche de Paris celui de donner beaucoup de facilité pour une descente. L'escadre et la flotte peuvent venir mouiller dans le nord d'Yport et d'Étretat, par les quinzes brasses fond de sable razard, à 3/4 de lieue de terre; quoique mouillées en pleine côte, elles y sont en appareillage de tous les vents et n'ont aucun risque à courir.

Le débarquement se fera très-facilement à Yport et à Étretat, qui sont deux villages à environ une lieue de distance l'un de l'autre, situés dans deux gorges dont les abords n'offrent aucune défense; les chaloupes peuvent aller s'échouer à la lame, vis-à-vis de ces deux points, sur une plage de sable fort belle et fort unie. Les frégates et même les vaisseaux de ligne pourront protéger la descente de leur feu et faire taire, s'il est nécessaire, une mauvaise batterie de côte établie sur le point d'Étretat. La côte est saine dans toute cette partie; il y a seulement sur le cap d'Antifer trois roches qui découvrent et qui sont à environ un quart de lieue au large.

Les troupes débarquées tant à Yport qu'à Étretat ne trouvent aucun obstacle pour gagner les hauteurs de Sainte-Adresse, d'où on domine à portée de canon la ville et le port du Havre. Il semble hors de doute que dans cette position, avec trois ou quatre mortiers, on réduirait bien promptement la ville, si, contre toute apparence, elle fermait ses portes.

La distance d'Étretat au Havre est de quatre lieues environ, et aucun fort, aucun poste retranché ne se rencontre dans l'intervalle;

il n'y a, dans ce moment, dans cette ville qu'un seul bataillon du régiment de Salis-Suisse pour toute garnison.

Il semble que, pour ne rien donner au hasard, l'escadre et la flotte devraient être mouillées aux dunes et n'en partir pour venir faire la descente que par un temps sûr et fait; elles en seraient aussi à portée que de Spithead, les vents de nord-est qui sont les vents régnants les conduisant vent arrière au point indiqué. La position de l'escadre aux dunes peut encore avoir l'effet d'attirer toutes les forces sur les côtes de Flandre, qu'elle aurait l'air de menacer bien plus que celles de Normandie. Monsieur le marquis de Senneville, brigadier des armées navales, qui a ses terres sur cette côte, offre de s'y rendre pour y seconder, de concert avec monsieur Mistral, intendant de la marine au Havre (dont les bonnes dispositions sont connues), l'entreprise que l'on propose, et dont le succès semble infaillible. Par le moyen de ces messieurs on aura à sa disposition les pilotes du roi au Havre, qui se rendraient en Angleterre pour y attendre l'escadre.

Brest et Bertheaume.

Si l'on avait pour objet de s'emparer de Brest, la rade de Bertheaume est celle où il paraît le plus convenable de faire mouiller l'escadre et la flotte. Cette rade, quoique foraine, est d'une bonne tenue, elle n'est mauvaise que par les vents de sud-ouest forcés, qui sont fort rares dans la belle saison. Les vents de sud-est y battent aussi en côte, mais ils permettent d'appareiller.

On ferait la descente sans peine dans le fond de la baie, à quatre lieues de Brest, sur une plage de sable. Les deux batteries établies sur les deux points de l'est et de l'ouest, qui ferment la baie, seraient aisément réduites par le feu des vaisseaux de ligne. Les troupes descendues s'empareront aisément des forts du Mengand et du Portzic, qui, pris à revers du côté de la terre, n'offrent aucune défense; la position de l'escadre à Bertheaume, jointe à la possession de ces deux forts, ferme absolument la sortie de la rade de Brest.

Le chemin qui conduit de Bertheaume à Brest est coupé de gorges et de collines assez escarpées, qui offrent à chaque pas des postes

naturels et faciles à défendre pied à pied ; on trouve de plus, à environ un quart de lieue de la ville, plusieurs redoutes et ouvrages en terre qui en défendent les approches.

Il y a dans ce moment à Brest au moins 8,000 hommes, tant soldats de ligne que gardes nationaux, tous dévoués au parti des plus forcenés révolutionnaires. Ces gardes nationaux sont pour la plupart d'anciens soldats, et sont plus capables de résolution que ceux qui portent ailleurs le même habit ; ils auraient sans doute à leur tête quatre officiers du génie militaire employés à Brest qui passent pour fort instruits et qui sont partisans de la révolution.

Il résulte des derniers renseignements que l'on a pu se procurer sur l'état de la ville et du port de Brest que le désordre et l'insubordination y sont à leur comble, tant dans les nouveaux corps civils que militaires, et qu'il n'y reste plus d'officiers de la marine. Cinq des vaisseaux de ligne qui sont dans ce port sont gréés et ont leur artillerie à bord, les autres ont leur premier plan d'eau à bord et leurs bas-mâts seulement, mais tous sont sans équipages.

Dans le temps même où tout était dans l'ordre, il eût fallu deux mois au moins pour lever les matelots nécessaires à un armement de quinze vaisseaux ; on est certain qu'il n'y a encore rien d'ordonné sur cet objet, et on serait en droit d'affirmer que, quand même on ordonnerait des levées dans cet instant, il serait impossible, par le désordre qui règne dans les classes, de rassembler les matelots nécessaires à un armement de douze vaisseaux de ligne.

On ose enfin assurer qu'avec une escadre de quinze vaisseaux de ligne, on sera maître de la mer partout où on se présentera sur les côtes de France.

Rade et baie de Quiberon.

De tous les points de débarquement, celui qui réunit le plus d'avantages, tant pour la facilité du débarquement que pour la sûreté des vaisseaux, est sans contredit la baie de Quiberon sur la côte de Bretagne ; la rade est à l'abri de tous les vents hors celui de sud-est, qui est le moins à craindre de tous ; on y mouille depuis 7 jusqu'à 10 brasses fond de raze, la tenue y est très-bonne.

La baie est fort grande, on y trouve mouillage partout ; on pourra choisir celui qui sera le plus proche du point où on voudrait faire

le débarquement. Si on veut se rendre maître du Port-Louis et de Lorient, la descente devra se faire au village de Quiberon même, qui n'est qu'à environ quatre lieues du Port-Louis ; cette place n'est presque point défendue du côté de la terre : sa prise assure celle de Lorient, où on aurait l'avantage de trouver des magasins considérables de munitions de guerre et de bouche.

De Lorient à Brest il y a environ trente lieues ; cet intervalle ne présente aucune place forte, ni même aucun poste retranché, mais le pays est coupé de gorges et de collines assez escarpées.

Si on se proposait de pénétrer dans l'intérieur de la Bretagne, la descente devrait se faire dans la rivière de Vannes ou dans la rivière d'Auray, qu'on peut remonter toutes les deux à plus de deux lieues dans les terres. Il n'existe aucun fort, aucune batterie sur ces deux rivières, et sur le rivage de la baie de Quiberon il n'y a que de faibles batteries de côte, que la moindre frégate réduirait aisément, s'il était nécessaire.

Rendu à Vannes, où les chaloupes peuvent remonter, on est à 24 lieues de Nantes et à 18 lieues de Rennes ; ces deux villes sont, après Brest, les plus importantes de la Bretagne et les seules qui aient des milices nationales un peu nombreuses.

La position de l'escadre à Quiberon lui donne la facilité de tenir la rivière de Nantes bloquée par deux frégates qu'elle tiendrait en croisière entre Belle-Isle et Noirmoutier.

La baie de Quiberon a l'avantage de donner à une escadre de quinze vaisseaux la facilité de s'embosser dans une position à ne pas craindre des forces beaucoup supérieures. Cette baie a encore l'avantage de rendre très-facile le débarquement de l'artillerie.

Côte d'Aunis et de Poitou.

Si on se propose de faire une descente en Aunis ou en Poitou, c'est dans la rade des Basques que l'escadre et la flotte doivent venir mouiller. Cette rade est située entre l'île de Ré, l'île d'Oléron et l'île d'Aix, à une lieue de distance de cette dernière. On mouille par les 9 et 14 brasses fond de sable razard, la tenue y est excellente, et la mer ordinairement belle. Le mouillage pourrait contenir plus de 30 vaisseaux de ligne et de deux cents voiles. Établi dans

cette rade, on ferme l'entrée du port de la Rochelle qui n'en est éloignée que d'environ deux lieues. On peut très-facilement s'emparer de l'île d'Aix en descendant dans le nord-est de l'île, qui est absolument sans défense ; on s'empare très-facilement du fort en bois, qui, pris à revers du côté de la terre, n'en offre aucune : on est alors maître de la rade de l'île d'Aix d'où on ferme l'embouchure de la Charente, d'où il ne peut plus sortir aucun vaisseau de guerre.

Il sera facile aussi de tenir bloqué le port de Bordeaux en tenant quelques frégates et corvettes en croisière à l'embouchure de la Garonne, et par cette disposition le commerce de la Guienne, du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge se trouve entièrement arrêté.

De la rade des Basques on sera à portée de choisir entre trois différents points de débarquement : le plateau d'Angoulain, à deux lieues de distance de la Rochelle, est celui où la descente se fera le plus aisément ; on s'emparera sans peine des hauteurs de Chatelaillon qui dominent les marais qui sont entre Angoulain et la Rochelle, lieu où l'on avait placé un camp en 1759, quand on craignit une descente des Anglais. Angoulain n'est qu'à deux petites lieues de la Rochelle, et les marais qui restent à traverser pour s'y rendre sont desséchés et coupés par un beau et très-large grand chemin : débarqué en ce lieu, on intercepte toute communication par terre entre Rochefort et la Rochelle.

Si on veut marcher sur Rochefort d'abord, on peut descendre au plateau d'Yres, qui n'en est éloigné que d'environ deux lieues ; on s'établira facilement sur les hauteurs de Charras, qui dominent les marais qu'il faut traverser pour se rendre à Rochefort. Le chemin qui traverse ces marais est très-beau ; il est coupé de plusieurs canaux, sur lesquels sont de fort bons ponts en pierre qui pourraient être défendus par l'artillerie qu'on aurait établie en arrivant sur les hauteurs de Charras : cette position intercepte également la communication de Rochefort avec la Rochelle.

On peut débarquer aussi sur la pointe d'Aiguillon en Poitou, qui est éloignée de six lieues de la rade des Basques ; mais on peut faire approcher les frégates et même les transports jusqu'à un petit quart de lieue de la pointe, on peut même les faire échouer sans danger sur des razes très-molles, en dedans et très-près de cette pointe, la mer y étant toujours unie, comme dans un étang. Le débarquement

se ferait en ce lieu avec toute la sûreté et toute la facilité possible, d'autant qu'il n'existe sur cette côte aucun fort, aucune batterie qui puisse le gêner. On gagnerait dans l'instant les hauteurs de Saint-Michel-en-l'Herme et la petite ville de Luçon, ouverte et sans défense, qui n'en est éloignée que de deux lieues. Ce pays, ainsi que le reste du bas Poitou, est riche en blé et en bestiaux; il présente de plus un grand avantage, c'est que le peuple qui l'habite est ennemi déclaré de la révolution, et accueillerait comme des libérateurs ceux qui viendraient y rappeler l'ordre. On observe encore que ce point est sûrement celui vers lequel on portera le moins de défense. On aurait encore l'avantage en ce lieu de débarquer très-commodément l'artillerie par le moyen d'un canal profond, navigable à trois lieues dans les terres.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Quel que soit celui des points de débarquement proposés qu'on choisisse, il sera toujours nécessaire d'avoir quelques frégates de gros calibre. Il serait à désirer aussi d'avoir trois ou quatre chaloupes canonnières portant une pièce de 18 livres de balle, et ne tirant que six pieds d'eau; il serait surtout important que ces derniers bâtiments soïent gréés et construits de manière à manœuvrer et à gouverner facilement, pour pouvoir se porter rapidement dans tous les points où il sera nécessaire de protéger les bateaux ou chaloupes de descente.

Il est à désirer que les chaloupes de débarquement ne tirent pas plus de trois pieds d'eau, et que chacune porte avec elle deux planches de quinze à dix-huit pouces de large chacune et de la plus grande longueur qu'il se pourra, sans pourtant encombrer; aussitôt que la chaloupe s'échouera on poussera ces deux planches de l'avant, elles porteront d'un bout à terre et seront saisies et genopées très-près l'une de l'autre sur l'avant de la chaloupe par le moyen de deux crocs, ou de deux estropes. Cette très-simple précaution rendra bien facile et bien plus prompt le débarquement des soldats.

Pour éviter de grandes difficultés dans le débarquement de la grosse artillerie, il serait bien à désirer que chaque bâtiment de transport, qui en portera, ait à son bord les bois ou plançons nécessaires

pour faire des radeaux de dimensions et de force à supporter le poids de l'artillerie qu'on voudrait leur faire porter. On peut pour augmenter la résistance de ces radeaux à l'immersion leur accoler des barriques vides et bien futaillées.

On se borne ici à donner l'idée de ces radeaux ; les détails de la force et des dimensions à donner, dépendant du poids qu'ils sont destinés à porter, seront partout appréciés et déterminés par les gens du métier. On observe seulement que pour débarquer la grosse artillerie en pleine côte, ce moyen est nécessaire à employer pour éviter des longueurs et des difficultés considérables.

BOUILLÉ.

CLV.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 4 mars 1792.

Sire,

Les nouvelles de Berlin continuent à être bonnes. M. de Bischoffswerder a donné au vicomte de Caraman les assurances les plus positives de la bonne volonté du roi son maître pour le roi de France, et combien lui, Bischoffswerder, les partageait. Il a promis de pousser vigoureusement la cour de Vienne ; il y a porté le plan des opérations, fait par le duc de Brunswick, et doit proposer de conférer à ce prince le commandement des forces réunies. M. Bischoffswerder a dit que le roi de Prusse était dans l'intention de commander son armée en personne. D'après la déclaration du roi de Prusse de ne vouloir être remboursé de ses frais qu'en argent, l'empereur s'est probablement décidé à en faire de même, car le comte de Mercy en a fait la demande au baron de Breteuil ; il s'est aussi plaint à lui du

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, par la poste.*

mécontentement que la reine témoignait sur la conduite de l'empereur et a donné à entendre qu'on m'en croyait la cause et qu'on l'avait découvert. Si cela est, ce ne pourrait être que par quelques-unes de mes lettres à V. M. qu'ils auront peut-être déchiffrées, ce que je ne crois guère possible, ni même pour celles que j'écris à Paris ; mais ils le soupçonnent sans doute d'après les démarches que le roi et la reine de France se sont décidés à faire directement auprès des différentes puissances. Le baron de Breteuil m'a averti aussi que je leur étais extrêmement suspect et incommode, et que souvent M. de Mercy l'engageait de ne pas me dire les choses qu'il lui confiait. Cela me prouve qu'ils m'ont trouvé plus clairvoyant qu'ils ne l'ont cru.

M. de Bombelles mande au baron de Breteuil qu'il a trouvé l'impératrice très-prévenue pour les princes et un peu contre lui, baron de Breteuil ; qu'elle paraît avoir des doutes sur la validité de son plein pouvoir, qu'elle envisage de même que celui qui a été donné à Monsieur après l'arrestation du roi, et qu'elle le regarde, ainsi que la lettre de la reine (à laquelle elle ne paraît pas attacher tout le prix que mérite une confiance aussi touchante), comme arraché par importunité et comme une suite de l'ambition du baron de Breteuil et de ses intrigues contre M. de Calonne, intrigues qu'elle regarde comme le seul obstacle à la réunion et à la confiance intime qui seraient si nécessaires entre le roi et les princes ; que, dans une conversation qu'il a eue avec l'impératrice, elle avait blâmé les projets du baron de Breteuil, dont l'exécution achèverait de perdre la France. L'impératrice avait ajouté foi aux calomniateurs du baron de Breteuil, qui lui prêtent ceux de la composition de deux chambres et de l'introduction d'un gouvernement mixte en France. Personne n'en est cependant, par caractère et par principes, plus éloigné que lui et ne sent plus fortement la nécessité que le roi reprenne la plénitude de son autorité. Enfin l'impératrice blâmait le baron sur sa correspondance avec les princes. On reconnaît dans tout cela l'effet des intrigues des entours des princes, et M. de Bombelles s'est efforcé à justifier le baron de Breteuil sur tous ces points, et, pour éclaircir encore mieux celui de sa correspondance avec les princes, le baron de Breteuil a pris le parti d'en envoyer la copie à l'impératrice ; mais il serait digne de l'amitié et de l'intérêt que V. M. témoigne au roi de France et à ses malheurs de vouloir bien de son côté éclairer aussi l'impératrice, en lui prouvant que ce n'est pas le manque de confiance

dans les sentiments de ses frères qui empêche le roi d'avoir en eux toute la confiance que son cœur et son amitié pour eux lui inspirent ; que l'inimitié qui peut régner entre le baron de Breteuil et M. de Calonne n'est pas même un obstacle, mais que le seul véritable et bien fondé qu'il y ait est l'indiscrétion qui règne dans leur conseil et dont M. d'Oxenstjerna et de Romanzow ont déjà rendu compte ; que le roi apprécie fortement l'utilité dont ses frères et leur parti peuvent lui être, en réunissant tous ceux qui en France voudront se déclarer pour lui, en recevant et excitant les troupes à passer et à diminuer et affaiblir ainsi le parti des rebelles ; — mais que le roi persiste à croire qu'ils ne doivent agir qu'avec les puissances dont l'action sera plus imposante et imprimera plus de terreur que celle des princes et des émigrés, qui ne ferait qu'irriter par l'imprudence qu'ils ont eue de présenter dans tous leurs écrits et déclarations le désir d'une vengeance sans bornes. Quant au plein pouvoir du baron de Breteuil, il ne lui a été donné qu'après que le roi lui eût proposé de se charger de ses affaires et dans un temps où le baron de Breteuil n'avait aucune correspondance avec le roi, et il n'a connu le plan et les volontés du roi que par le roi lui-même. V. M., qui est seule au fait de tous ces détails, peut seule rectifier là-dessus les idées de l'impératrice ; un mot de sa part fera un grand effet, et, si elle se décide à l'écrire, j'instruirai sur-le-champ le roi et la reine de France de cette nouvelle obligation qu'ils auront à V. M. Le baron de Breteuil se proposait d'avoir l'honneur d'en écrire à V. M., mais un accès de goutte assez fort, qui le retient au lit depuis trois jours, l'en empêché, et tout ce qu'il a pu faire a été d'accompagner l'envoi de sa correspondance avec les princes d'une lettre pour l'impératrice.

La réponse de l'empereur à la lettre du roi est arrivée et aura sans doute été communiquée à V. M. Elle jugera sans doute qu'on ne pouvait attendre autre chose et qu'elle est très-mauvaise. S. M. Impériale y reconnaît la constitution et la sanction libre du roi de France, et j'ai de la peine à accorder cette réponse avec les propositions déjà faites au roi de Prusse et qui doivent l'avoir été de même aux autres cours, à moins d'établir que c'est l'archiduc d'Autriche qui a fait la réponse et le chef de l'Empire qui fait les propositions. Quelque diversité de marche et de principes qu'il y ait dans la conduite indiquée dans ces propositions, V. M. pensera sans doute que l'objet principal étant celui de l'arrivée des armées sur les frontières

de France, il serait peut-être de la politique des vrais amis du roi de France de s'accorder sur ce point ; de mettre les troupes en mouvement et de profiter du temps qu'il leur faudra pour se rendre aux endroits de leur destination, pour négocier sur l'emplacement d'un congrès, que les circonstances peuvent ensuite rendre absolument inutile, et sur l'article de l'énoncé de la non-liberté du roi : une fois les armées formées et le plan des opérations militaires convenu, les puissances sont engagées. Celles dont les intentions ne sont pas très-franches seront forcées à laisser agir les autres, selon les circonstances qui ne manqueront pas de se présenter et qui seules feront le reste.

CLVI.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE, DU 4 MARS 1792 (1).

Bruxelles, ce 4 mars.

Je vous envoie une note que le baron de Breteuil m'a remise. Il est dans un besoin très-pressant, et j'espère que vous trouverez sa demande [juste].

Voici ce qu'il dit :

« Je suis obligé de revenir au besoin pressant d'argent dans le-
« quel je me trouve pour faire face aux dépenses de tous les jours
« des personnes employées à demeure, ou allant et venant. Je suis
« déjà à grosses avances à cet égard, et je ne pouvais aller plus loin
« sans me jeter dans de sérieux embarras qui nuisaient à la fois aux
« affaires et à ma considération personnelle. Je demande qu'on me
« fasse passer et mettre à ma disposition la somme de 300 m. l.
« pour m'ôter toute gêne dans les mesures actuelles, et dans celles

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen écrite sur la lettre originale du baron de Breteuil. Le comte de Fersen a écrit en marge : 4 *mars en blanc, envoyé par Gog.*

« que de nouvelles circonstances pourront exiger successivement. « Je dois d'ailleurs vous dire avec franchise et avec la confiance que « je dois à vos bontés que je n'ai plus les moyens de subsister sans « un secours du roi. Depuis trois ans que ses bienfaits et mes rentes « sont saisies, j'ai vécu du peu que je pouvais tirer de ma terre et de « la vente successive de mes meilleurs effets. Le séquestre m'ôtant le « produit de ma terre, et ma vaisselle épuisée, je ne puis m'empê- « cher, quelque peine que je m'en fasse, de devenir à charge au roi, et « de prier S. M. de m'accorder six mille livres par mois pour ma dé- « pense courante ; cela fera soixante-douze mille livres *pour l'année.* « J'ai réduit ma dépense à cette somme, en me bornant au simple né- « cessaire et décent. Je ne demande ce secours au roi qu'en sup- « pliant qu'il me soit permis de le rendre le jour que, rentré dans « mon bien, je pourrai toucher les arrérages de mon revenu saisi. »

La demande du baron est très-juste, il est sans ressources et prêt à perdre tout ce qu'il a à Saint-Domingue. On pourrait lui envoyer 150,000 livres pour les dépenses courantes et 30,000 livres pour sa dépense ; ce serait pour six mois. Si vous voulez faire remettre cet argent à Périgaud, comme à moi, en lui disant de me le faire passer, mais il faudrait en remettre beaucoup plus, car il est nécessaire d'avoir cette somme en entier ; et pour le reste, si vous voulez, je verrai si vous pouvez le trouver à emprunter en Hollande ; il ne vous coûterait que 5 pour cent au lieu de 6 ou 7. Quant à celui que j'ai pour vous, je vous en rendrai compte dans quelques jours ; il est d'ailleurs insuffisant pour cette dépense, et il vaut mieux le garder, il pourra être bon à retrouver un jour. Voyez si vous pouvez trouver à Paris quelqu'un qui vous procure un emprunt de 200,000 livres, en Hollande ou ailleurs, mais hors du royaume, et prenez-le ; vous y gagnerez beaucoup, et si vous voulez me le faire remettre ici, au banquier monsieur Danoot fils et Cie. Je n'en donnerai au baron que sur votre autorisation.

M. de Mercy s'est plaint au baron sur le mécontentement que vous avez témoigné de la conduite de l'empereur ; il m'en soupçonne la cause et a donné à entendre qu'il l'avait découverte. Je crois que ce n'est qu'un soupçon, car toutes mes lettres vous sont parvenues, et s'il avait fait paraître l'écriture il n'aurait pu les envoyer. Il est aussi impossible qu'il eût pu déchiffrer mes lettres au roi, mais le baron m'a prévenu que je leur étais très-suspect et incommode, et que souvent

M. de Mercy lui recommandait de ne pas me dire ce qu'il lui confiait. D'après cela je ne doute pas qu'ils ne cherchent tous les moyens possibles pour me nuire auprès de vous, en inventant même des histoires, quoique je doive espérer que mon zèle et mon dévouement vous soient trop connus pour craindre que vous y ajoutiez foi. J'ose cependant vous demander de ne pas me les laisser ignorer, pour que je puisse les repousser et continuer à mériter la confiance si flatteuse dont vous avez bien voulu m'honorer.

Les nouvelles de Prusse sont toujours bonnes ; M. C... est chargé de vous les communiquer. Le roi de P..... veut se mettre lui-même à la tête de son armée. M. de Mercy est enchanté de la réponse de l'empereur, il s'est vanté au baron d'en avoir été l'auteur.

CLVII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 2. Ce 6 mars [1792].

J'ai reçu votre n° 2 hier. Les détails auxquels je renvoyai M. C. sont contenus dans les papiers du baron qu'il vous a envoyés. Comme on ne se servait plus des journaux, on ne les a plus envoyés depuis deux mois, et on n'en enverra que quand on en aura besoin. Prévenez M. de Laporte de vous les remettre quand il en recevra.

La réponse de l'empereur est un galimatias politique, un plaidoyer qui ne dit rien, et c'est la seule manière favorable de l'envisager ; on ne peut la concilier avec ce qu'il a proposé à Berlin qu'en supposant qu'il se réserve, s'il est enfin forcé d'agir, de faire la distinction subtile de sa conduite comme chef de la maison d'Autriche et comme chef de l'Empire, et, dans ce cas, il est clair qu'il n'a voulu que gagner du temps pour se préserver d'une invasion et avoir celui de se mettre

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 6 *mars en blanc, par Gog.*

en mesure. S'il est encore de mauvaise foi, ce qui est plus probable, sa réponse le sert à merveille. Moi, je crois l'un et l'autre ; je crois qu'il veut toujours éviter d'agir, mais qu'il craint d'y être forcé par les autres puissances, et qu'il n'a consenti à la proposition de la Prusse, de porter leurs forces à 50,000 hommes chacun, que dans l'espoir d'exclure par là les cours du Nord, en leur représentant que cette force est plus que suffisante et qu'il est inutile d'en employer davantage, et, s'il ne peut y parvenir, d'être tellement supérieur, qu'elles se trouveront subordonnées à la marche qu'il voudra indiquer et qu'alors il pourra créer à son gré en France un gouvernement qui mette ce royaume dans sa dépendance, lui ôte sa force et l'empêche de jamais reprendre en Europe le poids qu'il y a eu. Mais il ne sent pas qu'avec l'influence de l'impératrice, la bonne volonté de la Prusse et l'ambition du duc de Brunswick, il sera aisé de déjouer ce projet, et c'est alors que les princes pourront vous être utiles, car les puissances amies auront l'air de céder aux réclamations des princes, qui auront été dictées secrètement par vous. L'essentiel est de s'accorder pour faire arriver les troupes des différentes puissances sur les frontières, et j'ai mandé au roi de Suède, et en Russie et Espagne, que je croyais qu'il fallait tout sacrifier pour obtenir cet accord, et qu'on pourrait, pendant leur marche, discuter l'article de l'expression de la non-liberté du roi et de l'emplacement du congrès, dont le rassemblement deviendrait alors moins important, et peut-être inutile.

C'est d'après cette manière de voir sur les projets de l'empereur que j'ai conseillé au baron (1) de ne se pas presser et de bien spécifier dans l'engagement du remboursement des frais, que M. de Mercy lui a demandé, que ce ne serait que lorsque le roi serait rétabli dans la plénitude de son autorité telle qu'elle était avant la révolution. M. de Mercy s'est vanté d'avoir fait la réponse de l'empereur.

Il faudrait prévenir Gog. que toutes les fois qu'il y aura au haut du chiffre le n° et un tiret, comme par exemple 49, — cela signifiera qu'il y a du chiffre jusqu'au premier gros point [.] ; le reste ne signifiera rien et sera en blanc ; s'il y a 49, c'est-à-dire le tiret en dessous alors la lettre sera pour lui, le chiffre ne sera rien, à moins qu'il n'y ait après le n° un ou deux points. Si après un pareil n° il y avait de l'écriture simple, il y aurait du blanc dans les entre-lignes. Il sera

(1) De Breteuil.

nécessaire de le prévenir là-dessus. Quand vous m'écrirez, il vaut mieux que ce soit en blanc dans les entre-lignes d'un chiffre qui ne signifiera rien, car on peut trouver le chiffre ici ; il faudra alors mettre un tiret après ou dessous le chiffre et pas de points après, pour me l'indiquer. Il faudra numéroter exactement pour savoir s'il y en a de perdues. A Paris je suis sûr qu'on ne les ouvre pas, ils n'ont pas de machine montée pour cela.

CLVIII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 7 mars 1792.

Sire,

La réponse de Vienne est arrivée à Berlin. Tous les articles ont été acceptés, et quant à celui qui regarde l'énoncé de la liberté du roi il est dit qu'on avait mal compris (2), etc. Si la cour de Vienne attache à ces expressions un sens littéral, on ne peut rien désirer de plus, car la liberté du roi le laisse le maître de former tel gouvernement qu'il jugera à propos ; mais je crains toujours la mauvaise foi de l'empereur et sa politique tortueuse, et je persiste à croire, d'après tout ce que dit M. de Mercy, et par autres notions que j'ai eues, que l'intention de l'empereur est toujours d'éviter d'agir, s'il le peut. Sa réponse n'est qu'un galimatias politique, un plaidoyer de sa conduite qui ne répond pas à la question ; ce n'est proprement qu'une réponse du prince de Kaunitz à M. de Noailles sur la lettre de M. de Lessart, où il ne s'adresse même qu'à M. de Lessart, et qui dans le fait ne dit rien, et c'est la seule manière favorable de l'envisager. Si l'empereur est de bonne foi, ce que j'ai de la peine à croire, il n'a voulu

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre.*

(2) Voir la dépêche du vicomte de Caraman au baron de Breteuil, du 28 février, et dont le comte de Fersen a inséré un extrait, qui manque dans sa minute.

que gagner du temps pour se préserver d'une invasion et avoir celui de se mettre en mesure. S'il est de mauvaise foi, ce qui paraît plus probable, sa réponse le sert à merveille. Quant à moi, je crois l'un et l'autre ; je crois qu'il veut toujours éviter d'agir, mais que, craignant d'y être enfin forcé par les autres puissances, il n'a consenti à la proposition de la Prusse, de porter leurs forces à 50,000 hommes chacun, que dans l'espoir d'exclure par là les puissances du Nord, en leur présentant ces forces comme plus que suffisantes et qu'il serait inutile qu'elles en envoient, et, s'il ne peut les y faire consentir, d'être tellement supérieur qu'elles se trouvent subordonnées à la marche qu'il voudra indiquer ; qu'alors il pourra créer à son gré un gouvernement en France qui mette ce royaume dans sa dépendance, lui ôte sa force, son énergie et l'empêche de reprendre en Europe le poids et l'influence qu'il y a toujours eus. V. M. croira sans doute que, si tel est le projet de l'empereur, il sera aisément déjoué par l'action des cours du Nord, la bonne volonté de la Prusse et de l'Espagne et l'ambition du duc de Brunswick. C'est alors que les princes pourront être vraiment utiles, en leur faisant faire des réclamations concertées avec le roi de France auxquelles les puissances amies auront l'air de céder. C'est d'après cette manière d'envisager les projets de l'empereur que j'ai conseillé au baron de Breteuil de ne se pas trop presser et de bien spécifier dans l'engagement qu'il prendra avec M. de Mercy, pour le remboursement des frais, qu'il n'aurait son effet que lorsque le roi serait rétabli dans la plénitude de son autorité et la monarchie rétablie comme elle était avant la révolution.

Le vicomte de Caraman croit que le plan militaire porte de réunir les troupes suédoises, russes, hessoises et celles de l'Empire avec les émigrés, et en donner le commandement aux princes. Le chevalier de Rolt, qui est à Berlin, mande cette nouvelle à Coblence; elle est déjà publique ici et même à Paris. Je doute que V. M. et l'impératrice consente à cette réunion ; la désunion et l'indiscipline qui règne et règnera longtemps parmi les émigrés gâterait l'armée de V. M., et ce serait un moyen de paralyser son action. V. M. pensera sans doute que son armée, jointe à celle de l'impératrice, des Hessois et quelques troupes d'Empire, doit former un corps séparé, et que sa position, indiquée à cause des flottes, sera à la droite de l'armée et le plus près possible des côtes.

CLIX.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 3. Ce 9 mars 1792.

Nous avons appris, hier au soir, la mort de l'empereur. Cette nouvelle fait plaisir aux uns et peine à d'autres par le retard qu'ils craignent que cet événement n'apporte dans les affaires. Moi, je le crois plutôt un avantage pour vous. L'empereur est mort, mais l'archiduc d'Autriche ne l'est pas ; sa puissance et son intérêt restent toujours les mêmes, et il peut faire en cette qualité tout ce qu'il aurait fait comme empereur, et accorder, de concert avec le roi de Prusse, la même protection à ses co-États que lorsqu'il était empereur. L'un et l'autre n'y ont d'autre droit que celui de leur influence, fondée sur leur puissance, et d'autres raisons que celles de l'intérêt général et commun. Les dispositions de l'archiduc François ont d'ailleurs toujours été favorables, et je sais qu'il a souvent blâmé la conduite molle, lente et indécise de son père. Il est militaire dans l'âme, il ressemble plus à Joseph qu'à Léopold. Cet événement doit encore augmenter en ce moment l'influence du roi de Prusse, auquel la cour de Vienne à intérêt de plaire pour conserver la dignité impériale, et, d'après les bonnes dispositions que ce prince vous témoigne, cette circonstance doit vous être très-favorable. Je crois qu'une lettre de vous et du roi à l'archiduc François serait très-utile en ce moment ; cette attention le flatterait et enflammerait son zèle pour vous. Après avoir partagé sa douleur sur la perte qu'il fait d'un père et vous d'un frère, vous pourriez lui dire qu'on ne vous a pas laissé ignorer toute la sensibilité et l'intérêt qu'il a témoignés sur votre sort et que vous espérez, d'après ces sentiments, qu'il donnera encore plus d'activité aux espérances que son père vous avait données ; que vous n'hésitez pas à lui donner les mêmes marques de confiance et à lui réitérer la demande de l'envoi de forces imposantes sur les frontières et de la

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *A la reine, en blanc, par Greg.*

formation d'un congrès à Aix-la-Chapelle ou Cologne; que vous avez lieu d'être assurée des bonnes dispositions du roi de Prusse, qui doit déjà avoir fait des propositions analogues à vos désirs, et que vous avez depuis longtemps des preuves non équivoques de l'intérêt des cours de Pétersbourg, de Stockholm et de Madrid. Vous pourriez finir par lui faire sentir combien votre position oblige au plus grand secret et surtout vis-à-vis des princes, à cause de l'indiscrétion de leurs entours, et par demander des bontés pour le baron de Breteuil qui a toute votre confiance. Cette lettre ne saurait être écrite trop tôt; il faudrait me l'envoyer par la diligence tout simplement à mon adresse dans une boîte qui contiendrait du drap pour frac, quelques gilets et cravates nouvelles, pour rendre la chose plus probable et éviter tout soupçon.

Je n'ai pas encore reçu les papiers de Gog., les papiers que vous m'annoncez, ni la lettre pour la reine de Portugal; cela serait pourtant nécessaire. N'oubliez pas l'article de l'argent. Pour éviter encore mieux tout soupçon, il faudrait écrire en même temps une simple lettre de compliment à l'archiduc, que vous feriez passer par M. de Lessart, où vous ajouteriez quelque chose dans le sens de ces messieurs, en lui rappelant en peu de mots ce que vous aviez déjà écrit à son père, et combien vous espérez qu'il suivra la marche de son père et qu'il sera désireux de maintenir avec la France une paix également avantageuse aux deux pays. Mais il faudrait que ces deux lettres arrivassent en même temps, pour que l'archiduc ne soit pas incertain sur vos véritables intentions. Vous pourriez instruire M. de Mercy de cette démarche, pour qu'il écrive en conséquence. Dans une conversation qu'il a eue avec le baron, il a été fort bien, et il a dit : *Ce ne sont plus des déclarations qu'il faut, l'empereur a enfin changé de système;* — puis, en se levant avec chaleur, et montrant son épée : *C'est de cela qu'il faut; l'empereur y est décidé et dans peu il y en aura.* J'aurais bien voulu être témoin de cette vivacité de M. de Mercy, cela devait faire un contraste assez extraordinaire.

Envoyez-moi au plus tôt ces papiers et la lettre pour l'archiduc, elle presse. Le baron veut envoyer à Vienne auprès de l'archiduc M. de Choiseul d'Aillecourt, le député; mandez-moi ce que vous en pensez.

CLX.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 11 mars 1792.

Sire,

Le courrier qui apportait la nouvelle de la mort de l'empereur est arrivé jeudi 8, à trois heures après midi. Elle fut publique à six heures et reçue avec indifférence par les uns et plutôt avec joie par les autres, excepté madame l'archiduchesse, qui lui était personnellement attachée. Personne ne le regrette ; la conduite molle et incertaine qu'on lui a fait tenir dans ce pays-ci lui avait aliéné tous les esprits. Il n'y était ni craint ni aimé. Les officiers témoignent presque tout haut leur joie, même les soldats, et il y en eut un de ces derniers qui était de faction, et, ayant appris par les passants la nouvelle, dit en allemand : *Ah ! ah ! il est mort ; eh bien, vive François, le père des soldats !* Les Français témoignent une joie indécente à cette occasion, et leurs propos sont peu mesurés pour des gens auxquels on accorde l'hospitalité ; mais les malheurs ne les corrigent pas. Leur joie sur la mort de l'empereur est cependant balancée par l'incertitude où ils sont sur la volonté et la possibilité qu'aura l'archiduc François d'agir pour eux, et par la crainte que cet événement n'apporte de grands retards dans les affaires. Je crois l'une et l'autre de ces appréhensions mal fondées. La puissance de l'archiduc est la même que celle de son père ; il est toujours co-État de l'Empire, et en cette qualité son intérêt ne peut varier. Ses liaisons avec la Prusse subsistent telles qu'elles étaient, mais l'influence de la cour de Berlin doit augmenter et, par les bonnes dispositions que S. M. Prussienne témoigne, cette influence est un bonheur pour les affaires de France et doit en hâter le développement, et l'intérêt de la cour de Vienne doit être de plaire en ce moment à celle de Berlin, pour conserver la dignité impériale dans sa maison.

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre.*

D'après toutes ces données et les notions que j'ai sur la façon de penser particulière de l'archiduc François, qui a souvent improuvé la conduite lente, molle et indécise de son père dans les affaires de France, je n'hésite pas à regarder la mort de Léopold comme un événement plutôt heureux pour le roi de France. D'ailleurs, l'homme de la confiance de l'archiduc François, et qui l'accompagne depuis longtemps en qualité d'aide de camp, est un monsieur de Lambertie, Lorrain de naissance, dont la façon de penser sur la révolution française a toujours été très-prononcée; et je ne doute pas que son opinion n'influe sur celle de l'archiduc et sur la conduite qu'il tiendra.

Il paraît qu'avant sa mort l'empereur avait changé de système. Du moins, dans une conversation que le comte de Mercy eut le jeudi matin avec le baron de Breteuil, il le lui assura positivement. Le baron, improuvant la réponse qui avait été envoyée, lui parla de la déclaration proposée par l'empereur; le comte de Mercy lui répondit : *Ce ne sont plus des déclarations qu'il faut, l'empereur le sent et a enfin changé de système;* — puis, se levant avec vivacité et portant la main à son épée, il ajouta : *C'est de cela qu'il faut; l'empereur le sent, il y est décidé et dans peu il y en aura; il ne reste plus d'autre moyen pour sauver la France et toute l'Europe.* Ce langage était bon, mais pouvait-on compter sur les promesses de l'empereur ?

Le seul changement que cet événement me semble devoir apporter dans la marche des affaires est celui de l'emplacement du congrès à Vienne. Cette idée doit tomber et celle d'Aix-la-Chapelle ou Cologne doit se reproduire, ce qui ne me paraît pas un malheur.

CLXI.

DU BARON DE TAUBE AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 15 mars 1792.

Le roi (2) m'ordonne de vous charger de faire savoir au roi et à la reine de France que, dans une audience particulière que le nouveau ministre de Prusse eut chez le roi, S. M. lui demanda ce que son maître pensait sur l'état actuel de la France. Ce ministre lui répondit : « La reine de France est la sœur de l'empereur ; mon maître craint que, la puissance étant rendue au roi de France, la reine de France ne favorise trop son frère. — Mais, dit le roi (2), si la France s'éclipse entièrement de la balance politique de l'Europe, l'Angleterre prescrirait des lois à toutes les puissances. » Le ministre de Prusse lui assura que si son maître était assuré que la reine de France ne penchât pas entièrement pour l'empereur, il signerait tout de suite une ligue, avec tous les autres souverains, pour remettre le roi de France sur le trône. Le roi (2) lui dit qu'il était assuré que la reine de France, instruite par ce malheureux cas, n'emploierait son influence et son autorité qu'à la..... (3) ou envers ceux qui reconnaissaient à son époux et à ses enfants la couronne de France, que l'Assemblée nationale venait d'usurper. Le roi de Suède veut que la reine de France sache cette conversation, pour qu'elle connaisse les craintes de la cour de Prusse, et afin qu'elle prenne en conséquence les mesures qu'elle croit lui être les plus utiles dans la conjoncture présente. Le roi (4) a aussi dit au ministre de Danemark qu'il lui conseillait de ne point recevoir dans leurs ports le pavillon de l'Assemblée nationale. Quant aux deux prétendants à être ambassadeurs, dont vous me parlez dans votre dernière lettre, le roi (4) se

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre de Taube, le 15 mars.*

(2) De Suède.

(3) Ce mot est illisible.

(4) De Suède.

tient à sa première décision de n'en point recevoir que du roi de France directement, et sans aucun changement à la forme ordinaire des lettres de créance usitées de tout temps entre les deux cours. Le roi de Suède voudrait savoir si le prince de Condé est chargé de quelques commissions en Allemagne, de la part du roi de France, ou d'écrire à notre roi, et que ce prince lèverait des troupes dans les États des électeurs ecclésiastiques.

CLXII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Bruxelles, ce 17 mars 1792.

Je ne regarde pas le changement du ministère en Espagne comme un malheur, et le caractère connu du comte d'Aranda devrait rassurer sur ses dispositions à votre égard. Cependant on ne peut pas savoir jusqu'où son aversion pour son prédécesseur et l'envie qu'il aura de défaire tout ce qui a été fait par lui peut le porter. M. de la Vauguyon dans sa dépêche au baron (2) regrette M. de Florida Blanca, sans avoir cependant de notions sur les idées de son successeur. Dans cette position, je crois qu'une lettre du roi au comte d'Aranda serait d'une nécessité absolue, et ferait le plus grand effet sur un homme haut et dont la vanité est une des premières passions ; elle le déciderait en faveur de vos intérêts, s'il ne l'est pas déjà, et s'il l'est, elle ne fera que lui donner plus de zèle et plus d'activité. Dans tous les cas, je crois donc très-important de l'écrire, et, si le roi s'y décide, je crois qu'il n'y a pas un moment à perdre, et qu'on ne saurait trop se hâter de l'envoyer. Le baron, à qui j'en ai parlé, le pense comme moi et se propose de lui écrire aussi. Dans cette lettre

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *A la reine, en blanc, par Gog.*

(2) De Breteuil.

le roi, après avoir exprimé au comte d'Aranda combien il est charmé de voir que le choix du roi se soit porté sur un homme dont les qualités connues justifient autant la confiance que son maître lui témoigne, lui rappellerait le temps qu'il a passé en France et combien le roi a de raisons pour compter sur son attachement, par celui qu'il lui a toujours connu pour la maison de Bourbon. Le roi lui exprimerait le désir qu'il a d'être secouru par le roi d'Espagne, et lui parlerait de sa lettre au roi d'Espagne et des démarches qu'il a faites auprès des autres cours, dont le succès doit dépendre de l'intérêt que le roi d'Espagne mettra à exciter leur zèle, et qu'il espère que le comte d'Aranda maintiendra et raffermira le roi d'Espagne dans les bonnes dispositions qu'il lui a déjà témoignées, et sur lesquelles il aime à compter. Le roi renouvellerait la demande du congrès ou s'en rapporterait simplement à la lettre qu'il a déjà écrite à ce sujet au roi d'Espagne. Il nommerait le baron de Breteuil comme étant l'homme de sa confiance, et chargé de ses pleins pouvoirs, et demanderait pour lui la confiance du comte d'Aranda. Il lui ferait sentir la nécessité du plus grand secret, et finirait par un compliment, qui peut le flatter et lui prouver le cas que le roi fait de sa personne. Il est intéressant que cette lettre soit écrite le plus tôt possible, le baron l'enverra par courrier.

L'Espagne donne 4 millions au roi de Suède et un demi-million aux princes. Elle a envoyé un plan d'opération à l'impératrice que nous aurons dans peu ; elle consent au congrès, et a déjà désigné le comte d'Ouis pour y aller, mais ce choix sera probablement changé par le comte d'Aranda.

La Prusse va toujours bien, et le comte de Schoulembourg a dit qu'il regardait la mort de l'empereur comme avantageuse aux affaires de France, dont cela hâterait la marche. Mais la lettre que je vous ai demandée pour le nouveau roi est absolument nécessaire ; le baron en joindra une de sa part. Cette démarche est très-pressée, de même que celle vis-à-vis du comte d'Aranda. Le dernier article de ma lettre à M. Gog. est le moyen le plus sûr, le plus simple et le plus naturel de me la faire passer ; mais je ne saurais trop répéter combien il est nécessaire qu'elle se fasse promptement.

Je supplie de ne voir dans mes importunités et dans mes sollicitations que le bien de votre service. J'ose encore vous rappeler l'article de l'argent, le baron étant sans ressources de ce côté.

CLXIII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 18 mars 1792.

Sire,

Je viens de recevoir la dépêche que V. M. a daigné m'envoyer du 19 février; depuis plus d'un mois j'avais été sans nouvelles de ma patrie, et j'ose me flatter que V. M. rend assez de justice à mes sentiments et à mon dévouement pour sa personne pour sentir combien, dans un moment aussi important que celui d'une diète, cette privation a dû me tourmenter; mais plus mon inquiétude était grande et plus ma joie l'a été en apprenant, par le bulletin que V. M. a daigné me faire envoyer, que la diète était non-seulement finie, mais que tous les objets soumis à ses délibérations avaient été réglés au gré de ses souhaits. Daignez recevoir, Sire, avec bonté l'expression de la vive satisfaction que cette nouvelle a causée au plus dévoué de vos serviteurs, et celle des vœux que je ne cesserai de former pour le bonheur et la prospérité de V. M., heureux s'il a pu y contribuer par ses faibles services.

Dès que je fus informé avec certitude de l'intention du roi de France de s'adresser directement à l'impératrice, j'écrivis au comte d'Esterhazy pour lui conseiller de quitter Pétersbourg. N'ayant aucun chiffre avec lui je n'aurais pu lui en dire les raisons; d'ailleurs ce conseil de mon amitié m'en aurait empêché, car il n'avait pour but que d'éviter au comte d'Esterhazy l'embarras où devait le jeter ce qu'il doit à son attachement pour le roi et la reine et ce qu'il devait à la confiance dont les princes l'honorent. J'espérais que ma lettre lui arriverait assez tôt pour qu'il pût être parti avant l'arrivée de M. de Bombelles, et qu'étant dans une ignorance totale de la démarche du roi de France, qui devait être un secret pour les princes, il pourrait satisfaire à la première de ses obligations sans manquer à

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen; cette lettre a été expédiée en clair et en chiffre.

l'autre. Le comte d'Esterhazy ayant cru ne pouvoir quitter Pétersbourg sans l'aveu des princes, et M. de Bombelles étant arrivé sur ces entrefaites, j'ai senti qu'il était nécessaire que le comte d'Esterhazy restât pour couvrir les négociations dont M. de Bombelles était chargé et assurer d'autant mieux le secret de sa mission que son départ dans ce moment aurait pu compromettre, et je me suis empressé d'en écrire dans ce sens. Le baron de Breteuil, qui ignorait absolument le conseil que j'avais donné au comte d'Esterhazy, a fort désapprouvé, par des raisons que je viens de dire, son départ, et a désiré qu'il restât à Pétersbourg et qu'il continuât à y suivre les négociations dont les princes le chargeraient.

Nous n'avons encore aucune nouvelle des causes du renvoi de M. de Florida Blanca ni de l'influence que ce changement peut avoir sur les dispositions de l'Espagne relativement aux affaires de France. J'ai lieu d'espérer que le roi de France se décidera à écrire au comte d'Aranda. D'après la connaissance que je puis avoir du caractère de ce ministre, j'ai cru cette démarche nécessaire et d'un grand effet, et je l'ai indiquée ; si le roi s'y décide, je la crois d'un effet assuré.

Le baron de Nolcken aura sans doute mandé à V. M. les changements qui ont déjà été faits par le nouveau roi de Hongrie. Cette conduite, qui marque du caractère, doit faire présumer qu'il ne suivra pas en tout le système de son père, et c'est d'un bon augure pour les affaires de France.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. M. la copie d'un papier qui circule beaucoup ici, il a été répandu avec profusion dans les casernes (1). Jusqu'à présent il n'a fait aucun effet sur les soldats, qui l'ont porté eux-mêmes à leurs officiers. Malgré cela, le gouvernement n'est pas très-rassuré. Les patrouilles sont multipliées, surtout la nuit, et les

---

(1) Ce papier contenait le serment suivant :

« Serment des confédérés :

« Nous confédérés troupes Vallones, Hongroises et Allemandes, réunies avec la confé-« dération de toutes les provinces, jurons de vivre et de mourir fidèles à notre religion et « à notre constitution, de défendre les droits et les privilèges de la Nation, particulière-« ment pour les ordres de l'État au péril de notre vie. Nous jurons de mourir plutôt que « de souffrir plus longtemps la tyrannie qui nous opprime. Nous jurons de rester réunis « jusqu'à la mort à la confédération et d'oublier toute haine et esprit de parti ; de nous « joindre, dans toutes les circonstances possibles, à la confédération pour le bien-être « général. Nous prenons à témoin, pour ce notre serment, le ciel et la terre. »

officiers ne sont pas aussi sûrs qu'ils devraient l'être de la fidélité de leurs soldats, et si on ne prend enfin des mesures vigoureuses contre les rebelles en France, ce pays-ci est perdu pour le roi de Hongrie. Voilà les effets de la faiblesse, quand on la confond avec la douceur.

CLXIV.

DU CÔMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 21 mars 1792.

Sire,

Je vois par la lettre du baron de Taube du 16 février dernier que V. M. a désapprouvé le mémoire que la reine a été forcée d'envoyer à l'empereur et qu'elle a peine à sentir les raisons qui ont pu engager à une démarche aussi extraordinaire. Elle était cependant inévitable, d'après la conduite que LL. MM. ont adoptée. Les gens auxquels ils ont affaire sont trop rusés pour qu'il soit aisé de les tromper ; ils ne se contentent plus de demi-moyens, et, pour leur ôter la possibilité de calomnier les intentions du roi et pour diminuer autant qu'il est possible les soupçons qu'ils conservent toujours sur sa bonne foi, il est nécessaire d'adopter les propositions qu'ils font et de faire ce qu'on ferait si effectivement on était de bonne foi. Je vais tâcher en peu de mots de donner à V. M. une idée de la position du roi et de la reine, qui pourra la mettre à même de juger la conduite qu'ils sont forcés de tenir. V. M. aura sans doute été informée par son ambassadeur que c'est au moment de l'arrestation du roi et de son retour à Paris que le parti républicain s'est déclaré ouvertement, et qu'il voulait faire adopter les mesures les plus violentes. Les auteurs de la nouvelle constitution, craignant alors le renversement de

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen ; qui a écrit en marge : *Chiffre.* Gustave III fut blessé mortellement au bal masqué de l'Opéra, à Stockholm, le 16 mars 1792, et expira le 29 du même mois.

leur ouvrage, firent des propositions de se coaliser avec le roi pour s'opposer aux entreprises des républicains ; et le roi, abandonné de tout le monde, ne voyant aucune démarche prononcée de la part des puissances, et d'après les conseils du comte de Mercy, se décida à se concerter avec eux et à accepter la constitution. La nouvelle assemblée fut convoquée ; elle est divisée en deux partis bien prononcés et également mauvais : ce sont les constitutionnels ou partisans de l'ancienne assemblée, et les jacobins ou républicains. Le troisième parti n'existe plus. Les premiers se disent les amis du roi, c'est-à-dire du roi constitutionnel ; ils veulent l'ordre, mais c'est pour assurer l'établissement de leur infernale constitution, pour assurer leur sûreté individuelle, et se soustraire au châtiment qu'ils ont si bien mérité. Les seconds sont les ennemis déclarés du roi, de l'ordre et de tous les pouvoirs, ils veulent le renversement de la constitution, de la monarchie et du roi, et ne tendent qu'à une république ou plutôt à une subversion totale, à la faveur de laquelle ils espèrent trouver dans le pillage et les désordres de tout genre un moyen de s'enrichir, de se sauver et d'échapper ainsi au châtiment dû à leurs crimes. Le roi et la reine, ayant senti tout l'avantage qu'il y avait pour eux à fomenter dans l'Assemblée cet esprit de parti, pour mieux la perdre et entraver la constitution, ont pris celui de rester liés avec les constitutionnels et de régler leurs actions et le choix des ministres d'après leur avis, bien persuadés cependant de leurs mauvaises intentions et de l'impossibilité de gouverner par cette constitution, mais trouvant dans cette conduite le double avantage d'empêcher la réunion des deux partis et d'augmenter en même temps la confusion et les désordres de tous genres dans le royaume, de préparer par là les esprits au mécontentement, et faciliter les opérations vigoureuses qu'elles pourraient espérer des puissances. Voilà, Sire, les raisons qui ont déterminé la conduite du roi et de la reine ; mais, pour parvenir au but que LL. MM. se proposaient, il a fallu avoir l'air de se livrer entièrement à la marche indiquée par les constitutionnels ; il a fallu, pour mieux les endormir, adopter les démarches proposées par eux, et, pour les empêcher de se réunir aux républicains, il a fallu avoir l'air d'être de bonne foi dans leur parti, d'être dans le sens de la constitution et décidé à la soutenir et à marcher uniquement par elle. C'était le seul moyen d'empêcher une réunion qui aurait exposé les jours du roi et aurait pu donner des possibilités d'établir une ma-

nière de constitution. Malgré cela, LL. MM. ne se sont jamais fiées aux rebelles, ni aux assurances d'attachement qu'ils n'ont cessé de leur donner. LL. MM. n'ont jamais été la dupe du véritable motif qui les guidait; elles ont toujours senti qu'ils ne voulaient et ne pouvaient jamais faire le bien, qu'il n'y avait de ressource qu'un secours étranger, et LL. MM. m'ont fait l'honneur de me dire qu'il n'y avait que l'extrême nécessité qui ait pu les déterminer à l'avilissement de traiter avec d'aussi grands scélérats, et que c'était un des plus grands désagréments de leur malheureuse position. M. Barnave, Duport et Alexandre Lameth, quoiqu'ils ne soient plus membres de l'Assemblée, dirigent le parti constitutionnel et sont les intermédiaires auprès du roi. Ce sont eux qui ont fait le mémoire adressé à l'empereur et dont l'envoi a été longtemps différé sous différents prétextes, dont le plus spécieux était la difficulté de le faire tenir, la reine ayant nié avoir aucune correspondance directe avec l'empereur et aucun moyen sûr de rien faire parvenir à M. de Mercy. Ces messieurs ayant trouvé le moyen d'aplanir toutes ces difficultés, un refus ultérieur aurait été impossible et aurait mis au jour les véritables intentions du roi ; et la reine a espéré qu'en prévenant l'empereur et les cours amies, elles ne verraient en cette démarche, si contraire à leurs vrais sentiments, qu'une nouvelle preuve de la contrainte où LL. MM. sont retenues et du malheur de leur position. Le changement qui vient de s'opérer dans le ministère est encore une suite de ce plan de conduite. C'est d'après l'avis des constitutionnels que M. de Narbonne avait été appelé au département de la guerre ; il les a bientôt abandonnés, et a intrigué contre M. Bertrand, qui avait aussi été placé par eux, ainsi que M. de Lessart. Les jacobins ayant eu le dessus dans la séance du 9 de ce mois et ayant fait arrêter M. de Lessart, les constitutionnels ont déterminé le roi au renvoi de M. de Narbonne et à la nomination du chevalier de Grave, afin qu'il ne restât au conseil que M. Cahier de Gerville à la dévotion des jacobins. J'ignore absolument ce qui a décidé le choix de M. Dumouriez et la Coste ; le premier est un intrigant, très-mauvais sujet, qui avait été employé autrefois par le comte de Broglie dans la correspondance secrète de Louis XV et qui se laissa employer ensuite à espionner le comte de Broglie. On les dit tous les deux jacobins ; si cela était, leur triomphe serait complet, et dans ce cas il est impossible de prévoir ce qui en pourra arriver.

Il paraît, par la dernière dépêche du marquis de Bombelles, que la prévention de l'impératrice pour les princes a jeté de la défaveur sur la démarche de la reine vis-à-vis de cette princesse et qu'elle n'en a pas assez senti tout le prix. Il semble même que l'impératrice suspecte les intentions du baron de Breteuil et qu'elle le soupçonne de vouloir affaiblir l'influence que sa conduite noble et généreuse doit lui donner dans cette affaire, et qu'elle prête au roi de France de vouloir absolument écarter ses frères. Je ne sais d'où peuvent naître ces idées, que la lettre seule de la reine aurait dû détruire. Les expressions en sont claires; la reine y exprime toute sa sensibilité et celle du roi de ne pouvoir se livrer à la confiance qu'ils aimeraient à avoir dans leurs frères et qu'ils méritent pour leur attachement; elle motive la nécessité de cette réserve par l'indiscrétion qui règne dans leur conseil et parmi ceux qui les entourent. Elle désire que les princes n'agissent point partiellement, mais que toutes leurs démarches soient réglées et concertées avec les puissances; et, ne pouvant elle-même manifester aux princes ce désir, ni leur communiquer ses projets, elle demande à l'impératrice de les guider et de déterminer leur marche, sans qu'ils puissent se douter que c'est d'accord avec le roi ou à sa demande. Quelle marque de confiance plus grande et plus touchante la reine pouvait-elle donner à l'impératrice que cette demande d'être la tutrice de ses frères, et l'impératrice peut-elle conclure de là le projet de diminuer son influence, et d'exclure les princes de toutes les opérations, et peut-elle soupçonner de ce projet le ministre qui a conseillé ou approuvé cette démarche? V. M. peut seule détruire les préventions de l'impératrice à cet égard, en la rassurant sur les sentiments et les idées du baron de Breteuil, et en lui persuadant que le roi et la reine sentent tout le prix de la conduite des princes, mais qu'ils ne la croient utile qu'autant qu'elle sera concertée avec les forces que les puissances voudront accorder, et que, le roi ne pouvant, à cause de la nécessité absolue de secret, les diriger lui-même, il attend ce soin de l'amitié des puissances qui lui ont témoigné le plus d'intérêt, et que c'est à ce titre qu'il s'est adressé à V. M. et à l'impératrice.

V. M. approuvera sans doute le projet envoyé au roi de Prusse par le comte de Goltz, et que M. de Carisien lui aura communiqué, de faire élire et couronner le roi de Hongrie empereur par les mi-

nistres déjà résidents à la diète. Cette mesure, que des exemples antérieurs autorisent, me paraît d'un grand avantage en ce moment, et V. M. pensera sans doute qu'il sera intéressant de l'appuyer de tout son crédit.

CLXV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Bruxelles, ce 21 mars 1792.

Mon cher ami. D'après le retard qu'ont éprouvé les postes je doute que Staël ait pu recevoir à Hambourg l'ordre du roi. J'envoie aujourd'hui au roi un détail de la position du roi et de la reine de France, par où il verra que la reine, malgré tout ce qu'elle a pu faire pour l'éviter, n'a pu se défendre d'envoyer à l'empereur le mémoire dont vous me parlez. Je pense comme vous qu'il aurait été préférable que cela ne fût pas, mais cela ne se pouvait autrement. Il est important pour le roi et la reine de France, et pour faciliter les opérations, que les deux partis restent divisés; cette division empêche l'établissement de la constitution, et de cet empêchement naissent tous les désordres et le discrédit des assignats, et c'est par ce discrédit que la contre-révolution sera facilitée, car ce mal et celui de l'anarchie se font sentir aujourd'hui sur toutes les classes; mais si le roi de France ne s'était lui-même donné à aucun parti, et qu'il ne lui eût pas opposé l'autre, ce parti, étant sans appui et n'ayant plus d'espoir, se réunirait à l'autre, et on parviendrait peut-être par cette réunion à établir une espèce de gouvernement, et c'est ce qu'il importe d'empêcher. La reine n'est point dupe des coquins avec lesquels elle est forcée de traiter; elle les connaît pour ce qu'ils valent, et ils en ont eux-mêmes tant de peur qu'il faut une grande attention pour qu'ils ne s'en aperçoivent pas, et jusqu'à présent cela a fort bien réussi : ils ne se doutent pas des

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du baron de Taube.

projets du roi de France, ni de ses liaisons extérieures; ils croient qu'il n'a d'autres ressources qu'eux, que son arrestation l'a tellement effrayé qu'il croit ne pouvoir rien que par eux, qui c'est la nécessité qui l'a rapproché d'eux, et que c'est cette même nécessité qui fait qu'il y est de bonne foi. Ils n'ont pas appris, par l'envoi du mémoire, que la reine avait des moyens de le faire passer; elle est trop fine pour se laisser prendre ainsi; ils ont dû croire, au contraire, par tout ce qu'on leur a laissé voir, par la frayeur de la reine sur cet envoi, qu'elle n'en avait aucun; elle le leur a même déclaré, et ce sont ces messieurs qui l'ont fourni. D'ailleurs, soyez tranquille, mon ami, la reine a trop vécu en France et a trop d'expérience pour ne pas sentir comme vous la nécessité de ne se confier à aucun Français. Le rôle que vous voulez lui faire jouer, celui de faire croire à tout le monde qu'elle approuve la constitution, est précisément celui qu'elle a adopté; mais lorsque cette même constitution est attaquée dans tous ses points, et que les républicains font tous leurs efforts pour la renverser et enlever encore au roi le peu d'autorité qu'elle lui laisse, il est naturel et conséquent à ce plan de conduite que la reine, ayant l'air d'aimer cette constitution, doit faire tout ce qu'elle peut pour la maintenir, et que le parti constitutionnel, connaissant l'ascendant qu'elle a sur le roi, doit s'adresser à elle pour qu'elle emploie tous les moyens pour parvenir à ce but; et la reine, pour ne pas se trahir, ne peut éviter de traiter avec eux, quelque pénible qu'il soit pour elle de se prêter à cette conduite. Si vous pouviez connaître comme moi, mon ami, tous les détails de ses relations, loin de la blâmer, vous seriez forcé d'admirer son courage, et d'avoir pitié de l'excès de ses malheurs et des efforts continuels qu'elle est obligée de faire sur elle-même pour supporter leur insolence et l'avilissement auquel elle est sans cesse exposée; ce courage est au-dessus de celui des plus grands dangers, et la reine le sent vivement.

L'accident arrivé à la reine de Portugal est un malheur pour nos affaires. J'avais indiqué une démarche de la reine de France auprès de cette princesse, qui n'aurait eu pour but que d'en obtenir des secours pécuniaires, dont une partie aurait été donnée au roi (1).

(1) De Suède.

La reine y avait consenti, mais l'état où est la reine de Portugal et la faiblesse et les intrigues d'une régence rendent cette démarche impossible. Le baron d'Ehrensvaerd me mande que l'Espagne donne au roi (1) quatre millions; cette somme ne serait suffisante que dans les premiers moments, et il faudra tâcher que l'on en fournisse davantage dans le courant des opérations; avant tout, il sera nécessaire à présent de connaître les dispositions du comte d'Aranda. Le baron de Breteuil lui écrit pour cela, et insiste sur les promesses faites par la cour d'Espagne; l'argent promis au roi est un des principaux articles.

CLXVI.

DU COMTE DE FERSEN A M. DE BILDT, CHARGÉ D'AFFAIRES DE SUÈDE A VIENNE (2).

Bruxelles, ce 28 mars 1792.

Monsieur. Faites-moi le plaisir de passer chez M. de Simolin, et de lui dire ce qui suit; au cas qu'il fût déjà parti, vous voudriez bien brûler ma lettre, ou bien la garder quelque temps, au cas qu'il repasse à Vienne:

« Mon cher Simolin. J'apprends dans le moment que votre souveraine, en approuvant votre voyage, vous envoie ordre de revenir sur-le-champ à Pétersbourg, pour lui donner des détails sur la France. Je suis bien fâché de cet ordre qui me privera du plaisir de vous voir; je me faisais une fête de passer quelque temps avec vous, et il n'y a que l'utilité dont vous pourrez être à Pétersbourg qui puisse me consoler un peu. Voici, mon cher Simolin, quelques détails que je crois nécessaire de vous donner. Vos ennemis (car

---

(1) De Suède.

(2) D'après le brouillon de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, à M. de Bildt, par un courrier de Vienne.*

qui n'en a pas?) ont tâché de vous faire passer pour démocrate; cependant il ne paraît pas que cela ait fait aucune impression sur l'esprit de l'impératrice, elle doit être persuadée du contraire; ses dispositions nobles et généreuses sont toujours également bonnes, mais elle est fortement prévenue pour les princes et elle désapprouve fort qu'on n'agisse pas entièrement par eux; elle s'est même persuadée que l'intention du roi et de la reine était de les exclure tout à fait. Le roi de Suède ne partage pas ces idées de l'impératrice, et il sent l'impossibilité de faire des princes les acteurs principaux, et celle que le roi de France puisse se confier à eux à cause de leur indiscrétion. Le prince de Nassau, quoique attaché aux princes, est fort raisonnable; mais le comte d'Esterhazy entretient l'impératrice dans ces idées, et il doit être fort accueilli par elle. Il serait digne de vous, mon cher Simolin, de tâcher de rectifier peu à peu les idées de l'impératrice à cet égard, de lui prouver les dangers et les inconvénients d'une confiance illimitée du roi de France dans ses frères, car ce serait le moyen que tous les projets fussent sus à Paris, et dès lors tout serait perdu. Il faudrait bien lui dire que le projet du roi et de la reine n'est pas d'exclure les princes; qu'ils sont convaincus de leur attachement et de la pureté de leurs vues; qu'ils sentent toute l'utilité dont ils sont pour leur cause, ainsi que la noblesse, mais que l'indiscrétion de leurs entours a imposé au roi la dure nécessité de ne pas se livrer, vis-à-vis d'eux, à toute la confiance que son cœur lui inspire; que les différentes proclamations exagérées qu'ils ont données, et qui ne respirent que haine et vengeance, ont tellement effrayé et irrité contre eux qu'en les présentant seuls à la tête de la contre-révolution, on éprouverait de plus grands obstacles que si les princes ne faisaient qu'agir de concert avec les puissances, et qu'elles fussent les agents principaux; que c'est pour obvier à tous ces inconvénients, et donner du crédit aux négociations des princes en sa faveur, que le roi est décidé à faire des démarches directes auprès des différentes puissances, et que celle que la reine a faite auprès de l'impératrice, en la priant de régler et de diriger la conduite des princes, en lui donnant une marque touchante de la plus grande confiance, doit lui prouver que son intention n'est pas de les exclure, mais un moyen de remédier à l'indiscrétion de leurs entours et de rendre leurs démarches utiles au roi et au rétablissement de la monarchie. L'in-

tention du roi est donc d'agir avec les princes, mais non pas uniquement par eux, dans la persuasion que cette marche rendrait l'opération plus difficile. — On est aussi parvenu à persuader à l'impératrice que le baron de Breteuil voulait négocier avec l'Assemblée, qu'il voulait l'établissement de deux chambres, etc. Vous savez que son idée est le rétablissement en entier de la monarchie, et qu'il croit qu'elle ne peut être opérée que par la force et le secours des puissances étrangères.

« Voilà, mon cher Simolin, ce dont j'ai cru intéressant de vous prévenir; j'espère que vous n'y verrez que l'intérêt de mon amitié pour vous, et celui d'une cause qui nous intéresse tous deux. — Depuis quelque temps la position du roi et de la reine a tellement empiré qu'ils courent les plus grands dangers, et que les secours des puissances étrangères deviennent plus pressants que jamais. Les jacobins ont absolument le dessus; il y a eu un projet d'accuser la reine, de l'impliquer dans l'affaire de M. de Lessart, de la séparer du roi et la mettre dans un couvent, de suspendre le roi de ses fonctions et de nommer M. Condorcet gouverneur du Dauphin. Cela a été différé, mais pas abandonné. Tout le ministère est jacobin. J'en ai envoyé un détail à Stedingk, demandez à le voir. Si vous aviez quelques détails à me faire parvenir, vous pourriez les donner à M. de Bildt, qui vous porte cette lettre, et il me les ferait passer en chiffre.

« Adieu, mon cher Simolin; ne doutez jamais des sentiments que je vous ai voués. »

Vous sentez, monsieur, combien il est intéressant que ce que je vous confie soit pour vous seul, et j'espère que vous voudrez bien vous charger de m'envoyer ce que M. de Simolin pourrait avoir à me communiquer.

CLXVII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 30 mars 1792.

J'ai reçu hier votre lettre du 27. Cette manière est bien sûre; vous pourrez toujours m'écrire, soit sous cette adresse ou celle de M. Broune; mais il faut mettre un *n* à vos lettres et à la première mettez n = deux, cela sera encore plus sûr.

Parlez à Mme Sullivan d'une manière dont elle a parlé à Jarjayes pour me faire tenir des..... boîtes de biscottes; il faudrait savoir le nom de la femme à laquelle il faut s'adresser chez elle; mais prenez garde, M. C... ne sait rien de cela, il n'a même pas voulu qu'elle voie J. la dernière fois.

Que veut dire la nouvelle lettre de Vienne en réponse de celle de M. de Lessart? Elle reparaît ici aussi mauvaise que l'autre. Pour ici tout le monde la trouve superbe et d'une excellente politique. Il est certain qu'elle nous décidera vraisemblablement à attaquer. On n'attend pour cela que la réponse à la lettre de M. Dumouriez. Je l'ai mandé à M. de Mercy. Le plan est d'attaquer par la Savoie et le pays de Liége; on espère que, n'ayant pas assez de troupes encore de ces deux côtés, on pourra faire quelque chose. Turin est averti par moi depuis trois semaines. Il est essentiel de prendre des précautions du côté de Liége. On envoie aux Deux-Ponts un M. de Naiac qui vit à Vienne avec le car. de Rohan, et M. Chauvelin comme ministre à Londres.

Je suis bien tourmentée dans ce moment pour le gouverneur de mon fils. Nous nous sommes décidés pour M. de Fleurian, mais nous ne savons pas encore le moment où nous le dirons.

M. C... vous aura parlé d'une manière pour m'écrire sans chiffre en italien; n'oubliez pas de m'envoyer la liste des noms. Quand mes lettres auront un second *n* après avoir d'abord écrit, il sera du pre-

(1) Lettre en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre de la reine; 3 avril reçu.*

mier volume de..... en toutes lettres ; ce sera des choses qui ne regarderont plus le b. de Bret. :

Notre position est toujours affreuse, mais pourtant moins dangereuse si c'est nous qui attaquerons. Les ministres viennent de faire sanctionner le décret des passeports.

CLXVIII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE GUSTAVE III (1).

Bruxelles, ce 1er avril 1792.

Sire,

La dernière dépêche que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. M. était du 24 mars (2) et fut expédiée par estafette. J'avais déjà reçu celle que vous avez daigné m'envoyer, Sire, du 28 février, et celle du 2 mars vient de m'être remise. Nous n'avons point encore de nouvelles des dispositions du comte d'Aranda relativement aux affaires de France. Le baron de Breteuil lui a envoyé un courrier pour les connaître et le presser de fortifier et d'accélérer celles que le roi d'Espagne a déjà témoignées. Un des articles principaux de sa lettre est celui des secours pécuniaires à fournir à V. M. Il rappelle au comte d'Aranda les engagements déjà pris à cet égard par le roi d'Espagne et les promesses faites au ministre de V. M. dans sa conférence avec le comte de Florida Blanca, le 2 août 1791, où ce ministre promit de la part de son maître de concourir de secours pécuniaires à la concurrence de 8 à 10 millions. Il insiste pour qu'il soit fourni à V. M. la somme de 2 millions d'écus de Hambourg pour mettre sa flotte et son armée en état d'agir de concert avec les autres puissances. Il demande que 4 millions soient

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen.

(2) Cette lettre est publiée dans l'ouvrage de M. Feuillet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, Vo vol., p. 358.

payés dans le courant du mois d'avril et le reste à des époques déterminées, et il prend, au nom du roi de France, l'engagement de rembourser au roi d'Espagne toutes les avances qui seront faites à V. M. J'ai prévenu le baron d'Ehrensvaerd de cette démarche afin qu'il puisse s'en appuyer dans celle qu'il jugera convenable de faire. Si l'Espagne, au lieu de fournir aux princes tant de millions qui ont été gaspillés on ne sait comment, les avait gardés ou les eût fournis à V. M., ils auraient servi plus utilement à la cause du roi de France.

Les nouvelles de Prusse sont toujours également bonnes, et il paraît que le roi et le ministère prussien se livrent avec toute la franchise de la bonne foi; ils ont donné les assurances les plus positives au vicomte de Caraman et ils pressent fortement le nouveau roi de Hongrie de se déclarer ouvertement. M. de Carisien aura sans doute rendu compte à V. M. qu'ils suivent avec chaleur le projet de hâter l'élection de l'empereur. Nous n'aurons de nouvelles positives de Vienne que par le retour de la personne qui y a été envoyée par le roi et la reine; mais une personne du pays, digne de foi, mande que le jeune roi a dit qu'il ne donnerait point contre-ordre à la marche des troupes.

Par la lettre que V. M. a daigné m'envoyer de l'impératrice, et dont je ne ferai aucun usage, il paraît que la trop grande partialité de cette princesse pour les princes subsiste toujours et que, si on ne parvient à la diminuer, elle pourrait embarrasser la marche des affaires, par la trop haute idée que l'impératrice a de leurs forces et de leurs moyens et que les envoyés des princes ne fortifient que trop; quel que soit l'état de faiblesse et de nullité où est le royaume de France dans ce moment, il lui reste encore assez de force et d'exaltation pour résister aux princes, et jamais on ne parviendra à réduire les rebelles que par l'action et l'accord imposant des puissances réunies. Un autre point sur lequel il serait essentiel d'éclairer l'impératrice, c'est sur la latitude que S. M. donne à cette expression de la lettre de la reine où il est dit qu'il faut dans tous les cas mettre en avant les puissances étrangères, et laisser les princes et leur parti en arrière. L'impératrice conclut de là que l'intention est de les exclure de toutes les opérations, ce qui n'est ni le projet du roi ni de la reine. Leur idée est, en peu de mots, qu'il faut agir avec les princes mais non uniquement par eux, mais par les puis-

sances ; que ce sont les puissances qui donneront le branle, et que les princes et leur parti seront alors des auxiliaires très-utiles. Cette manière de voir est fondée sur des raisons déjà alléguées d'indiscrétion, et d'opposition plus forte si on les voyait à la tête de tout.

La certitude que vous avez, Sire, sur la neutralité de l'Angleterre est un point capital, et bien intéressant à communiquer à l'Espagne, qui est sans cesse retenue par la crainte des projets de cette puissance.

Le projet d'écrire confidentiellement au roi d'Angleterre, qui avait été adopté par le roi de France, vient d'être abandonné par le changement de position où S. M. se trouve et l'impossibilité où est ce prince d'avoir aucune correspondance ; il pourra cependant être repris, si les circonstances changeaient. Tout ce qui vient de se passer légitimerait bien la fuite du roi et de la reine, et la rend plus nécessaire que jamais. Je ne cesse de m'occuper des moyens de la faire réussir, et de voir s'il sera possible d'y engager LL. MM. Je n'en désespère pas, si les troupes des différentes puissances arrivent. C'est un point capital, et V. M. pensera sans doute que tout doit être sacrifié pour l'obtenir.

La tranquillité est un peu revenue à Paris, mais durera-t-elle ? c'est ce qu'il est impossible de prévoir et même d'espérer. Le roi et la reine ne s'en flattent pas, et LL. MM. sentent vivement tous les dangers auquels ils sont sans cesse exposés. Ils ont déjà fait avertir le roi de Hongrie du projet qu'ont les rebelles de l'attaquer, et M. Crawford, qui vient d'arriver, est chargé de la part de la reine de confirmer cette nouvelle à M. de Mercy, et d'y ajouter qu'ils font de très-grands préparatifs, qu'il ne faut pas mépriser.

CLXIX.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Ce 9 avril 1792.

Quant à l'argent, il faudrait que M. de Septeuil donne une traite sur son correspondant à Londres, en faveur de MM. Danoot fils, soit en mon nom, ou en celui de M. Crawford. Rien n'est plus aisé, mais il faudrait que cela fût le plus tôt possible, et que j'en fusse prévenu. La somme serait de cent mille écus pour les dépenses courantes, et de trente-six mille francs pour six mois de dépense pour le baron (2). J'ai reçu votre n° 2; oui, c'est un événement affreux, mais il faut espérer que le coup est manqué. Le roi (3) continue à aller bien. Je vous envoie ce petit détail que j'ai fait pour vous; je l'adresse à M. Broune. Je vous écrirai demain par M. d'Agoult qui va à Paris. J'ai été bien triste, mais je suis un peu plus tranquille.

Comme M. d'Agoult part ce soir, je ne pourrai vous écrire par lui. D'ailleurs, avant de connaître bien les intentions du comte d'Aranda, il n'y a rien d'intéressant à vous mander. Une lettre du roi à lui ferait un bon effet.

---

(1) Lettre expédiée en chiffre. Copiée d'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *A la reine.*

(2) De Breteuil.

(3) De Suède.

CLXX.

DU ROI DE HONGRIE A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Votre homme s'est bien acquitté de sa commission. Comptez pour sûr qu'on fera tout ce qu'on pourra pour vous satisfaire, et, si vous n'êtes pas servie tout de suite, c'est que plus d'un doivent y mettre la main.

Vienne, ce 19 avril 1792.

CLXXI.

DU PRINCE DE KAUNITZ A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (2).

L'inviolable attachement que j'ai voué à toute la postérité de l'immortelle Marie-Thérèse et très-particulièrement à V. M., depuis son enfance, ne finira qu'avec ma vie. Je prie V. M. de ne jamais en douter, et, en cette considération, j'espère qu'elle voudra bien continuer sa bienveillance au plus ancien serviteur de sa maison.

---

(1) Copie de la main du comte de Fersen, qui a écrit dessus : *Copie du billet écrit par le roi d'Hongrie, sur un petit morceau de papier, de sa main, à la reine de France, et remis à Gog. sans date; c'était du 9 avril, 17 avril reçu.*

(2) Copie de la main du comte de Fersen, qui a écrit dessus : *Copie du billet du prince Kaunitz à la reine, remis à Gog. Ce billet était écrit sur un petit papier par un secrétaire.*

CLXXII.

DÉPÊCHE DU VICOMTE DE CARAMAN, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE BERLIN, AU BARON DE BRETEUIL, DU 10 AVRIL 1792 (1).

Vous aurez été bien affecté, monsieur le baron, de la mort du roi de Suède ; elle doit être sentie par tous les bons Français, comme la perte d'un de leurs plus généreux protecteurs. Ma reconnaissance personnelle a encore ajouté pour moi à ce pénible sentiment, et cette funeste catastrophe m'a véritablement accablé. C'est un concours bien bizarre de circonstances, toutes plus extraordinaires les unes que les autres, qui semblent vouloir mettre notre patience aux dernières épreuves, et je ne crois pas qu'il soit possible d'ajouter quelque chose à la fatalité qui nous poursuit. Cette mort a été peu sentie ici, où l'on n'aimait pas le roi de Suède, mais cependant le roi en a été véritablement touché.

Bischoffswerder est arrivé avant-hier, 8 de ce mois, à 7 heures du soir ; il était parti le 4 de Vienne, et ne s'était arrêté que quelques heures à Prague, où il a encore vu le prince de Hohenlohe. Hier matin il est parti de très-bonne heure pour Potsdam, de sorte qu'il m'a été impossible de le voir ; mais par le prince de Reuss, qui a passé la soirée avec lui chez sa fille, et par d'autres voies, dont je me suis assuré, voici les détails que je puis vous transmettre avec sûreté :

M. Bischoffswerder a été très-content en général du roi de Hongrie, dont il donne les plus grandes espérances, et il en été aussi plus particulièrement relativement à nos affaires. Il lui a toujours montré autant de volonté que de caractère. Ce prince reconnaît les égards qu'il doit à MM. de Kaunitz et de Lascy, mais il ne les écoute pas aveuglément, et, relativement à ce qui nous regarde, il a dit à M. de Bischoffswerder qu'il fallait bien qu'il eût l'air de prendre leurs conseils, mais qu'il ne devait pas s'en effrayer, que son

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen, qui a écrit en marge : 18 *avril, reçu.*

parti était bien pris, et qu'il n'y avait que le prince de Hohenlohe avec qui il pût en parler franchement, parce que lui seul connaissait ses véritables sentiments. Kaunitz et Lascy sont ouvertement contre le projet ; le seul Spielman est pour nous, et il y est avec d'autant plus de chaleur que le parti opposé cherche à le déjouer, et même à le déposter, mais il est trop nécessaire pour que cela puisse réussir. Spielman est l'homme de confiance, d'autant plus, à ce qu'a dit sûrement Bischoffswerder, que le prince de Kaunitz, qui conserve encore des élans de génie, est cependant étonnamment baissé et quelquefois même radote. Le prince de Hohenlohe est tout feu pour la chose, et c'est d'un bon augure, puisque le roi de Hongrie le soutient et lui témoigne toute confiance. Bischoffswerder a obtenu la circulaire, il l'a apportée ici ; aussitôt qu'elle sera retournée à Vienne, avec l'assentiment de la cour de Berlin, elle sera enfin expédiée aux cours étrangères. Ce n'est pas sans peine que Bischoffswerder a pu déterminer à cette démarche. Le jour où il a pris congé du prince Kaunitz, il lui a dit : *Vous vous embarquez dans une affaire dont vous vous repentirez; vous étiez entraîné par une ardeur peu réfléchie ; mais enfin, puisque vous le voulez, cette ardeur vous perdra. J'ai donné mon consentement à la circulaire, je l'ai signée, et elle partira, mais souvenez-vous que je vous prédis que vous vous en repentirez.*

Le roi de Hongrie a remis à Bischoffswerder une lettre pour le roi de Prusse, que l'on dit charmante ; il lui en a aussi donné une pour le duc de Brunswick, où il lui témoigne toute la confiance que, dans ce moment, ses talents lui donnent, et combien il augure favorablement de voir la direction de cette entreprise confiée à d'aussi grands talents. Il a même été convenu, et ceci, monsieur le baron, doit rester entre vous et moi, que sous quinze jours le prince de Hohenlohe se rendra secrètement à Potsdam pour se concerter plus intimement avec le duc de Brunswick. Cette entrevue devait avoir lieu à Leipzig ; mais, le roi de Prusse ayant désiré être présent, le roi de Hongrie y a accédé sur-le-champ, et le prince de Hohenlohe se rendra à Potsdam.

Il est donc encore possible, monsieur le baron, de former quelques nouvelles espérances ; cette idée consolante ranime tout mon courage, et j'en retrouve d'autant plus que j'ai tout lieu de croire que Bischoffswerder a pris notre affaire très à cœur, et qu'il la poussera autant qu'il dépend de lui. D'un autre côté, je sais que le duc dú Bruns-

wick y a aperçu un grand rôle à jouer, et il a dit au roi qu'il lui promettait de tout terminer en trois mois.

J'écrirai à Potsdam au général Bischoffswerder pour savoir si je puis espérer de le voir; j'ai pour prétexte quelques personnes de ma connaissance qui s'y trouvent actuellement, et j'en profiterai.

Comme la poste jusqu'ici ne m'a jamais manqué, et que les malheureuses circonstances où nous nous trouvons permettent de tout craindre, j'ai été bien inquiet de n'avoir rien reçu par le dernier courrier, ni de Bruxelles ni de France. J'étais tout préoccupé d'idées désastreuses, lorsque le prince de Reuss est venu m'annoncer hier au soir l'arrivée d'un courrier, expédié par Leurs Altesse Royales. Vous connaissez sûrement le motif de son envoi, et j'ai été bien contrarié de ne rien recevoir de vous par lui; je ne puis supposer qu'on l'ait fait partir sans vous en prévenir, et c'est ce qui m'a rendu plus étonnant de n'avoir rien reçu. Le prince de Reuss a été sur-le-champ chez M. de Schoulembourg, pour lui communiquer les soupçons que l'on avait d'une invasion prochaine et engager la cour de Berlin à prendre des résolutions qui ne laissent aucun retard, lorsqu'on lui communiquera les précautions que l'on prendra à Vienne. Le ministère a été un peu ému de cette nouvelle, et il ne croyait pas voir vérifier sitôt les inquiétudes que j'avais cherché à lui faire regarder comme bien fondées. Tout ceci sera probablement envoyé sur-le-champ à Potsdam, et, si je ne le puis plus tôt, je vous instruirai du résultat par le courrier que le prince de Reuss doit renvoyer à Bruxelles après-demain. Je crois que pour premier moyen on fera porter en avant le landgrave de Cassel, qui demande depuis longtemps à être autorisé à marcher. On n'ose pas se servir des troupes de Westphalie, parce qu'elles sont presque toutes composées de déserteurs français. Je ne sais encore s'il est question de se servir des émigrés; mais le prince de Reuss m'a dit qu'il serait possible de porter les légions et autres corps organisés vers le pays de Trèves et entre Luxembourg et le Rhin, afin de lier par ce moyen et celui des troupes de Hesse le Brisgau avec Luxembourg, ce qui formerait une ligne de défense qui donnerait le temps d'attendre les renforts.

Comme avec les voies actives, il sera bientôt important de faire parler convenablement les puissances, et qu'il est très-important que leur langage soit combiné avec la sûreté du roi et le succès de l'effroi que répandra le développement de l'appareil militaire, j'ima-

gine, monsieur le baron, que vous ne tarderez pas à m'envoyer les bases d'après lesquelles vous désirez que j'en dirige l'expression. Jusque-là je m'occuperai de presser toutes les démarches de dispositions, de manière à engager le plus tôt possible le premier pas ; car ce ne sera que lorsqu'il aura été fait que je croirai tenir quelque chose.

Rou fait tous ses efforts pour profiter de ce moment pour obtenir qu'on accorde aux princes la faculté de se mettre en attitude militaire ; il me semble que je ne puis l'appuyer dans cette démarche. La seule chose que je sollicite vivement encore, c'est que cette autorisation soit donnée en termes assez formels pour nécessiter ceux qui la donneront à la regarder comme un engagement de leur part qui lie les émigrés à leur cause et leur assure leur soutien, et c'est dans ce sens que je me conduirai.

Ce mardi 10, *à midi.*

J'ai été chez M. de Schoulembourg, et, soit feinte, soit erreur, il a pris avec moi l'air de la plus grande tranquillité et sécurité : il m'a dit que tout cela n'était encore que des bruits vagues, et que rien ne constatait que ce fût fondé en raison ; qu'au reste c'était tout ce qu'il désirait, mais puisque le temps était trop court pour prendre les précautions nécessaires, il fallait attendre que cela se confirmât, ce qui devait, selon lui, arriver tôt ou tard. Il se refuse toujours à se servir des troupes de la Westphalie, quoique le gouvernement des Pays-Bas le sollicite ; mais il m'a dit que les troupes hessoises étaient déjà rapprochées, et qu'en cas d'attaque elles se porteraient où il serait nécessaire. Les princes ont positivement fait un traité avec le landgrave, mais il n'aura lieu qu'en cas de guerre. Il est fait au nom du roi de France, et on y stipule que les troupes hessoises seront conservées ensuite, pendant un certain temps, à la solde de la France en France ; même le roi de Prusse a donné son assentiment à ce traité, mais seulement en cas de guerre. C'est M. de Schoulembourg qui m'a donné cette explication ; il m'a dit aussi que Custine avait été embarrassé de produire ce que son dernier courrier lui avait apporté, qu'il ne l'avait pas osé communiquer. Cependant M. de Goltz mandait de Paris que l'on attendait avec impatience le retour de ce courrier.

CLXXIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

[N° 4. Ce 15 avril 1792.

M. de Maulde part pour Vienne aujourd'hui, il semble que c'est la dernière au roi, on veut absolument la guerre ici ; tant mieux si cela peut décider tout le monde, car notre position n'est plus supportable. J'ai reçu votre lettre du 9 ; il n'y avait point de numéro, mais je la compte pour n° deux. Je suis inquiète du retour de M. Gog ; je crains qu'on ne le guette ; il faut qu'il prenne bien des précautions. Adieu.

Il n'est plus sûr que g... de Maulde parte; je ne peux pas en dire davantage, il faut donner ma lettre. Adieu.

CLXXIV.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (2).

Ce 17 avril 1792.

Vous aurez déjà reçu la triste et accablante nouvelle de la mort du roi (3). Vous perdez en lui un ferme appui, un bon allié, et moi un protecteur et un ami. Cette perte est cruelle.

Le compte que M. de Simolin a rendu au baron (4) de sa négo-

---

(1) Billet en chiffre, déchiffré de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *De la reine; 18 avril, reçu.*

(2) Lettre expédiée en chiffre. Copiée d'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre à la reine. N° 3; 19 avril 1792, daté 17.*

(3) De Suède Gustave III.

(4) De Breteuil.

ciation à Vienne ne promet rien de plus actif de cette cour que par le passé. Il paraît que le même système y sera suivi, et, depuis la mort du roi de Suède, on ne peut être assuré de la marche que l'impératrice suivra ; mais, dans cette incertitude, le moyen le plus sûr est de tâcher de faire attaquer : une démarche hostile de votre part est la seule chose qui puisse les décider tous. Si elle pouvait être retardée d'un mois, cela vaudrait mieux. Je vous expliquerai tout cela plus en détail par une caisse de biscottes.

J'ai parlé à Mme Sulliwan ; elle a dit à J..... (1) qu'elle laisserait des ordres pour que, malgré son absence, je puisse vous envoyer des papiers comme par le passé, et que vous puissiez m'en envoyer. La femme à qui il faut s'adresser est Mme Toscani ; elle est sûre, et, en lui envoyant une boîte qui contiendra quelques morceaux de drap ou autre chose, comme pour M. Crawford, elle la ferait passer. Elle n'en a pas parlé à M. C..... (2), car il est tellement craintif et prudent qu'il aurait hésité, et qu'on ne ferait jamais rien. C'est à cause de cela qu'il n'a pas voulu qu'elle vît J...., car d'ailleurs il n'a pas de secrets pour elle et lui dit tout.

CLXXV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (3).

Bruxelles, ce 18 avril 1792.

[*En clair.*]

Depuis l'accablante lettre du 29, je n'en ai point reçu de vous, mon ami ; la poste d'Allemagne a sans doute été retardée par les mauvais chemins. Je ne puis me consoler de la perte affreuse (4)

---

(1) Jarjays ?
(2) Crawford.
(3) Lettre autographe, déchiffrée de la main du baron de Taube.
(4) La mort du roi de Suède Gustave III.

que nous venons de faire. Tous les jours, ma douleur se renouvelle ; le souvenir de ses bontés, ce souvenir ne me quittera jamais, et ma reconnaissance ne finira qu'avec ma vie. Mon Dieu ! pourquoi ne puis-je encore lui en offrir l'hommage ! Vous devez sentir le plaisir que j'aurais à avoir son portrait, si cela se peut.

[*En chiffre.*]

Les nouvelles que nous recevons de Vienne ne sont pas bonnes ; on n'y sera pas plus actif que sous le défunt, et Simolin n'y a rien pu occasionner. Il faudra voir ce que la personne que la reine y a envoyée rapportera. Cette disposition et l'incertitude sur celle de l'impératrice m'ont engagé à conseiller à LL. MM. de pousser les rebelles à attaquer ; depuis la mort de notre roi, c'est la seule ressource qui leur reste pour décider les puissances.

Je suis décidé, mon ami, à ne pas retourner en Suède dans ce moment ; comme je tiens seul le fil des affaires, et que toutes celles de LL. MM. passent par moi, je ne pourrais m'absenter sans qu'elles en souffrent ou même qu'elles soient tout à fait interrompues. Si on en avait l'idée, tâchez de l'éloigner. Je vous enverrai copie de ma lettre à la reine de France. Comme je finissais ce chiffre, j'apprends par une voie très-sûre que les dispositions à Vienne ont changé, que le roi (1) est décidé à agir, que ses troupes vont marcher. Une lettre du comte de Caraman, de Berlin, confirme la nouvelle ; je vous enverrai les détails dimanche. La circulaire pour inviter les autres puissances doit être partie.

(1) De Hongrie, plus tard l'empereur François II.

CLXXVI.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 4. Ce 19 avril 1792.

J'ai reçu hier le n° quatre, mais le n° trois manque. M. Gog. est arrivé ce matin ; il porte de bonnes nouvelles, mais elles ne seraient encore rien, si nous n'en avions reçu de plus positives de Berlin. Il paraît qu'on est enfin décidé à faire marcher, et le baron Thugut l'a dit au b... (2), sous le plus grand secret. Je vous enverrai les détails, samedi, dans une caisse de biscottes. Envoyez mardi, à 3 heure du soir, cher M. C... (3) ; faites demander Mme Toscani, elle remettra les papiers. M. Gog. part demain matin, il passe par la France.

CLXXVII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (4).

N° 5. Ce 19 avril 1792.

Ce qui suit est sous le même chiffre de même, mais vous pouvez le faire déchiffrer par un autre. Il faut que B... (5) dise tout cela de ma part à M. de Mercy, que je n'ai pas osé lui écrire directement, ni par le secrétaire, parce que je suis horriblement espionnée dans ce moment. Peut-être même ne pourrai-je plus vous écrire ; j'en cher-

---

(1) Billet expédié en chiffre. Copié d'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, à la reine.*

(2) Baron de Breteuil.

(3) Crawford.

(4) Billet en chiffre, déchiffré de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, de la reine ; reçu 8 mai 1792 ; rép. le 15 mai.*

(5) Baron de Breteuil.

cherai toujours les moyens (1). . . . . .
Le roi désire que le roi d'Angleterre sache seul que la lettre que M. Chauvelin porte, et qui est de sa main, n'est au moins pas son style.

Adieu. Je vous ferai écrire dans deux jours dans l'enveloppe du *Moniteur*.

Les ministres et les jacobins font déclarer au roi demain la guerre à la maison d'Autriche, sous prétexte que par ses traités de l'année dernière elle a manqué à celui d'alliance de cinquante-six, et qu'elle n'a pas répondu catégoriquement à la dernière dépêche. Les ministres espèrent que cette démarche fera peur et qu'on négociera dans trois semaines. Dieu veuille que cela ne soit point et qu'enfin on se venge de tous les outrages qu'on reçoit de ce pays-ci! Dans ce qui sera dit on se plaint beaucoup des procédés de la Prusse, mais on ne l'attaque pas.

CLXXVIII.

DU VICOMTE DE CARAMAN, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE BERLIN, AU BARON DE BRETEUIL, DU 19 AVRIL 1792 (2).

Le prince de Reuss a reçu avant-hier un courrier de Vienne qui a continué hier au soir sa route pour Pétersbourg. Il porte, on dit, la circulaire si désirée, et dont nous devons l'expédition à la communication qu'a faite à Vienne celui qui y a été envoyé.

Ce même courrier a apporté au prince de Reuss la copie de tout ce qui s'était passé à cet égard, même la copie du billet écrit au roi d'Hongrie et la réponse du roi; il est enfin difficile de douter que ceci nous mène à l'exécution des projets dont on nous a si longtemps bercés; mais la mauvaise volonté de MM. de Lascy et de Kaunitz a paru encore dans les détails qui ont été ici une cause d'humeur assez violente : *et c'est ce qui m'a déterminé à vous expédier une esta-*

---

(1) Ces deux lignes sont effacées.

(2) D'après la copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen; dans les papiers de ce dernier.

fette, la poste ne devant partir que dans trois jours. Depuis le récit fait à Vienne par l'homme de confiance, soit qu'il se soit expliqué sur les princes avec trop de chaleur, soit qu'on ait voulu mal interpréter ce qu'il a dit, M. de Kaunitz dit dans son rapport que, *le roi et la reine, ayant fait témoigner combien ils redoutaient de voir les princes et les émigrés mis en avant, et combien ils désiraient qu'ils ne fussent de rien et ne parussent pas dans l'exécution du plan contre les factieux*, la cour de Vienne proposait qu'ils fussent employés derrière les armées combinées, et destinés à garder les places et les magasins. La manière dont ce projet semblait être appuyé par ce qu'avait dit l'émissaire accrédité a paru ici contredire tout ce que j'avais avancé, d'après vos ordres, sur la place honorable que vous désiriez que je fisse assigner aux princes et à la noblesse française : on m'en a demandé l'explication, et je n'ai pas hésité à rejeter la dureté de cette disposition de la cour de Vienne sur ce que probablement on avait mal interprété ce que l'envoyé avait dit ; qu'il n'était ni probable ni décent de supposer que l'intention fût de laisser les frères du roi et la noblesse française employés comme gardes-magasins ; que sans doute on avait eu raison de redouter que, livrés à leur juste ressentiment, les coupables ne fussent poussés aux derniers excès en se voyant livrés à des vengeurs si justement irrités, mais qu'il paraissait à la fois et juste et raisonnable de les comprendre dans la ligne de l'armée ; que là *il serait facile de modérer leur impétuosité et d'enchaîner même une ardeur trop naturelle en leur assignant un poste qui ne serait pas destiné à se montrer des premiers ; que là, soumis aux ordres du commandant général des forces combinées, ils ne pourront que se soumettre à ses dispositions ;* mais que de leur assigner d'avance un poste où ils se verraient dévoués à une honteuse inaction, c'était peut-être les provoquer à quelques démarches imprudentes, qu'eux-mêmes ne pourraient peut-être pas arrêter. M. de Schoulembourg et le prince de Reuss ont également senti et approuvé mes raisons, et c'est dans le sens de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous détailler que l'on répondra à Vienne, et le prince de Reuss m'a promis d'en écrire à Spielman et au prince de Kaunitz.

J'avoue, monsieur le baron, que, dans le premier moment, j'ai été embarrassé de cette contradiction ; mais il m'a semblé que ce que vous me mandiez, le 13 février dernier, devait me servir de guide, et j'y ai vu trop clairement que votre intention n'avait jamais été de faire

tenir aux princes une place qui ne fût pas convenable à leur rang ; *mais qu'il n'était pas non plus dans vos projets de leur laisser une action directe. J'ai donc cru me conformer à vos vues, en m'expliquant ainsi que je l'ai fait et en désavouant la trop grande extension que l'on avait donnée à ce qui avait été dit à Vienne par celui que vous y avez envoyé.* Mais l'article le plus essentiel, et celui qui a donné ici une véritable humeur, c'est celui où la cour de Vienne, en conséquence de l'urgence du moment, propose de faire marcher incessamment 15,000 hommes, le reste devant suivre *quand il sera prêt.* Ici l'on soupçonne (et l'on ne me l'a même pas caché) que toutes ces propositions partielles cachent l'arrière-vue du cabinet autrichien qui pourrait être de mettre et de maintenir les possessions autrichiennes à l'abri de toute attaque, en rassemblant dans les environs des forces imposantes, mais de traîner l'assemblement complet, à la faveur de quelque ombre de négociation, sans se porter à aucune voie active envers la France, et de remplir ainsi à très-bon marché le but des protections pour les possessions éloignées du roi d'Hongrie, laissant au temps et au désordre le soin d'amener un changement dans nos affaires, que l'on soutiendrait de loin, mais sans user de violence. La cour de Vienne ne prononce rien clairement sur cet article, mais on sait assez qu'il est le plan favori du prince Kaunitz, et M. de Schoulembourg a assez démêlé tout ce qui y tendait pour m'en paraître fort agité ; quoique son avis soit fortement prononcé contre toutes les mesures partielles ou inactives, il a cependant tout envoyé au roi, sans lui motiver sa façon de penser, et il attend ce matin sa réponse définitive. Je ne ferai point partir ma lettre sans vous en mander le résultat ; il est facile de le prévoir, parce que le roi a toujours repoussé tout ce qui tendait à l'inaction : *primo*, parce qu'il craint que la cour de Vienne lui fasse faire inutilement la dépense de mettre 50,000 hommes sur le pied de guerre, pour ensuite les dévouer à l'inaction, si la cour de Vienne traîne de son côté l'envoi de ses troupes ; *secondement*, parce qu'il veut absolument, s'il se met en marche, que ce soit pour entrer en France sans balancer : premièrement, pour ne pas perdre le temps et l'argent inutilement ; secondement, pour ne pas risquer de laisser compromettre ses troupes, ce qui arriverait infailliblement si elles restaient dans l'inaction, et ce qu'il ne redoute pas si l'on agit. Il est difficile de combattre d'aussi bonnes raisons, et je suis persuadé que

c'est d'après ce principe que le roi répondra, mais je crains que ce soit d'une manière un peu vive, parce que c'est la troisième fois qu'il s'explique à cet égard. J'ai profité de ce moment d'humeur de M. de Schoulembourg pour le presser de mettre la cour de Vienne au pied du mur, par une nouvelle déclaration précise de l'époque de la marche des troupes, et j'ai obtenu ce que j'avais désiré : il va donc annoncer que, puisque la cour de Vienne désire mettre au plus tôt en mouvement un corps de 15,000 hommes, celle de Prusse y accède et fera marcher 17 bataillons et 20 escadrons qui dans ce moment-ci sont complets et les moins éloignés, et que le reste des 50,000 hommes sera arrivé sur les frontières de France avant le 1er août ; mais, après une ouverture aussi positive, il demande que la cour de Vienne fixe également le temps précis où ses troupes se trouveront réunies aux Prussiens.

La cour de Vienne a fait demander si, dans le cas où les Pays-Bas seraient attaqués, les troupes prussiennes pourraient être requises pour les défendre, en conformité des articles du traité d'alliance. A cette demande, qui n'était que captieuse, on a répondu avec une franchise qui m'a fait éprouver le plus grand plaisir. Le roi a déclaré que les 50,000 hommes qu'il envoyait ne devaient être absolument employés que contre la France ; que rien ne devait les distraire de ce but, et que, si l'Autriche se trouvait dans le cas de réclamer les articles de garantie réciproque du traité, alors S. M. Prussienne fournirait, en sus des 50,000 hommes, le nombre stipulé, et que, ceux-là, la cour de Vienne pourrait en disposer à son gré ; mais qu'ainsi qu'il est convenu, ils seraient à ses frais ; mais que dans aucun cas il ne souffrirait qu'il fût rien détourné de ce qu'il destinait à agir contre la France.

Content des dispositions qu'on m'a montrées ici, j'ai tâché d'adoucir l'opinion de M. de Schoulembourg sur l'opposition absolue qu'il voulait mettre à toute démarche qui pouvait même avoir l'air de tendre à un plan défensif, car il m'avait dit nettement que, si le roi suivait son conseil, il préférerait encore ne rien faire, plutôt que de se rendre à un plan qu'il ne pouvait regarder que comme désastreux. J'ai cherché de lui démontrer qu'il était impossible, dans tous les cas, que d'aussi grandes forces ne produisissent pas, par leur seule présence, ou la résistance ou la soumission, et qu'alors de toutes manières le but se trouverait rempli, et que d'ailleurs le duc de

Brunswick, étant commandant général, à moins que la cour de Vienne prononçât très-positivement qu'elle ne veut rien faire, une fois qu'ils seraient en campagne, il serait bien impossible de le tenir dans l'inaction ; qu'ainsi il me paraissait que ce serait une nouvelle marque de bonté que nous donnerait le roi de ne pas se laisser aller à montrer ses soupçons, bien sûr qu'une fois en mouvement il lui sera bien facile d'éviter d'être arrêté dans sa course. J'ai du moins engagé le ministre à modérer les expressions de sa réponse à Vienne, et il me l'a promis. Nos ennemis ne verraient qu'avec trop de plaisir un sujet d'aigreur s'établir entre les deux cours, et c'est pour les desservir que j'ai tâché d'en adoucir d'un côté tous les motifs. J'ai pris la route opposée vis-à-vis du prince de Reuss, je ne lui ai pas dissimulé que l'on avait ici de l'humeur contre sa cour, et pour lui je l'ai plutôt augmentée que diminuée; comme il redoute très-fort les désagréments qui en résulteraient pour lui, il a écrit sur-le-champ à Vienne pour alarmer sur le mauvais effet des résolutions partielles que l'on a fait proposer ici ; il les assure qu'il n'y a pas de temps à perdre pour en réparer l'impression fâcheuse, en secondant avec franchise la volonté très-prononcée du roi de Prusse.

Sans doute, monsieur le baron, tous ces points de difficultés vous paraîtront les derniers retranchements de la mauvaise volonté, mais au moins j'ai trouvé de la marge pour en détruire l'effet, et j'espère que le premier courrier nous apportera une accession complète.

J'ai profité du courrier du prince de Reuss pour instruire M. de Bombelles de ce que j'ai cru qu'il était nécessaire qu'il sût pour assurer la marche ; je lui ai écrit entre lignes, et ma lettre lui sera remise sans que le courrier ni M. de Cobenzl puisse savoir de qui elle vient, mais le prince de Reuss la lui recommande. Il m'a paru qu'avant tout il était essentiel de faire faire le premier pas, et l'impératrice plus que personne peut le provoquer. J'engage M. de Bombelles à tâcher d'obtenir d'elle qu'elle réponde à l'empereur qu'elle regarde sa circulaire comme un engagement si formel qu'elle ne pouvait qu'y accéder, et que, ne doutant pas qu'aussitôt sa réponse reçue ses troupes et celles du roi de Prusse ne soient mises en mouvement, elle allait faire marcher également celles qu'elle nous destine. Ma déclaration dans ce genre, jointe à la manière dont l'on presse ici, doit nécessairement décider les lenteurs de la cour de Vienne, et rompre enfin la glace. Roll écrit dans ce sens par mon courrier au

prince de Nassau, et le ministre de Russie écrit aussi directement à sa souveraine. Puissent enfin tant de moyens réunis donner quelques espérances à ceux que nous servons avec tant d'intérêt!

P. S., à 8 heures du soir.

Je sors de chez M. de Schoulembourg; il a déjà reçu une réponse du roi, qui confirme ses dispositions, et demande de nouveaux détails sur la manière dont on pourrait fixer la marche de l'avant-garde de 15,000 hommes, et sur les termes à demander pour les faire suivre par le reste des troupes. D'après cette nouvelle demande, M. de Schoulembourg, sans cependant l'assurer, présume que le roi se déterminera à accéder à la proposition de presser la marche des premiers 15,000 hommes, à condition cependant que la cour de Vienne fixera positivement le terme du rassemblement total; comme je ne doute pas, d'après la manière dont m'a parlé M. de Schoulembourg, que son avis ne prévale, vous pouvez presque compter, monsieur le baron, que les dispositions que je vous ai exposées dans le courant de cette dépêche sont effectuées.

Mais comme le contenu de ma lettre me paraissait assez important pour désirer vous en savoir instruit le plus tôt possible, je fais partir mon estafette sans attendre la seconde réponse du roi, qui peut-être tardera un ou deux jours. Le cabinet prussien a expédié aujourd'hui un courrier à Pétersbourg. La circulaire est aussi partie pour la Haye et pour Londres. Le courrier qui va en Russie porte celle qui est destinée pour la Suède.

Le jeune Bouillé est arrivé hier, venant de Suède; il dit que l'on espère que la régence se passera sans troubles. M. de Schoulembourg a reçu aujourd'hui la nouvelle que les cinq conjurés qui porteront leur tête sur l'échafaud sont MM. de Ribbing, Anckarstroem, Horn, Engestrœm et Liljehorn; ils ont avoué leur crime, et donné même leurs dépositions par écrit; ils y avouent que leurs caractères ardents, échauffés par les circonstances, ont été portés à cet horrible attentat par la lecture des ouvrages de la révolution française. Cet aveu est bon à répandre et donnera, j'espère, à penser. Je crains que les dernières pages ne soient point bien lisibles. M. de Reuss m'a prié de me charger de cette lettre pour M. de Metternich.

CLXXIX.

DU VICOMTE DE CARAMAN, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE BERLIN, AU BARON DE BRETEUIL, DU 21 AVRIL 1792 (1).

Je n'ai qu'à vous confirmer, monsieur le baron, ce que j'ai eu l'honneur de vous mander par ma dépêche du 19. Le roi a effectivement répondu comme M. de Schoulembourg me l'avait annoncé, et il consent aux différentes mesures qu'a proposées la cour de Vienne, à condition qu'elle fixera de la manière la plus précise l'époque des premiers mouvements et celle du rassemblement de toutes les forces, et il s'engage à suivre immédiatement tout ce qui sera décidé à cet égard. Le roi a en outre demandé au roi de Hongrie de vouloir bien permettre au prince de Hohenlohe d'accélérer son voyage à Potsdam, et de s'y trouver au plus tard le 12 mai. Le duc de Brunswick y est appelé pour la même époque, et ces deux généraux seront logés au château pour y conférer plus librement. Mais il est à présumer que les premières troupes seront en marche avant ce temps.

Ainsi que je vous l'ai mandé, il n'est que trop vrai que la cabale anti-autrichienne a tâché de profiter de l'instant d'humeur qui a eu lieu pour donner plus de force aux intentions cachées que l'on attribuait à la cour de Vienne. Le chargé d'affaires prussien à Vienne, M. Jacobi, dont tous les rapports, depuis le traité de Reichenbach, qui s'est fait malgré et sans lui, tendent toujours à augmenter la défiance, n'a pas peu contribué dans ce moment à fortifier les soupçons que l'on voulait faire concevoir. Le roi même en a été un instant ébranlé; mais heureusement Bischoffswerder était à Potsdam, il a aussitôt détourné l'orage par une franchise noble et hardie, et il a déclaré au roi qu'après tout ce que lui avaient dit le roi de Hongrie et Spielman, il devait être cru plutôt que Jacobi, à qui on ne fait que des ouvertures ministérielles, et qu'en conséquence il répondait sur sa tête des intentions de la cour de Vienne,

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen; dans les papiers de ce dernier.

suppliant le roi d'éloigner toute idée qui pourrait alarmer sa confiance, et lui offrant sa vie si, dans cette occasion, la cour de Vienne n'était pas de bonne foi. Le favori a été puissamment secondé par une note de ce même Jacobi arrivée hier, et dans laquelle il rétracte une partie des soupçons qu'il avait cru devoir donner, et avoue que tout ce qu'il voit lui prouve cependant que la cour de Vienne veut réellement agir. Le roi a montré cette note à Bischoffswerder, aussitôt qu'il eut lu, en lui disant que ceux même qui n'étaient pas de ses amis venaient prouver qu'il avait raison. En conséquence, Bischoffswerder est venu ici hier porter au prince Reuss de nouvelles assurances des bonnes dispositions du roi, et le tranquilliser sur ses sentiments à l'égard de la cour de Vienne, dont l'alliance me paraît dans ce moment plus affermie que jamais, et qui résistera d'autant mieux aux attaques sans cesse renaissantes du parti qui voudrait l'anéantir pour éloigner l'étranger (M. de Bischoffswerder) qui en est l'auteur et le principal soutien.

Vous approuverez sans doute, monsieur le baron, que dans cette occasion, j'ai servi le prince de Reuss de tout mon pouvoir, et je me suis concerté avec lui sur tous les moyens qui pouvaient déjouer les effets d'une cabale qui dans ce moment doit être regardée comme notre plus dangereux ennemi.

Le prince de Reuss, expédiant aujourd'hui son courrier à Vienne, n'a pas le temps d'écrire, comme il l'aurait désiré, à M. de Metternich, mais il espère, monsieur le baron, que vous voudrez bien ne pas lui refuser de lui communiquer ce qui peut l'intéresser et de lui dire que les nuages qui avaient paru un moment sont entièrement dissipés, et qu'il ne doute pas que très-incessamment il ne reste plus aucun obstacle à lever.

Il est arrivé ici un ministre de Hesse-Cassel. Il paraît que le landgrave reprend ses projets sur la dignité électorale, et je crois aussi qu'il est question de la négociation des troupes hessoises pour les princes.

CLXXX.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Bruxelles, ce 24 avril 1792.

Je vous envoie une dépêche de Berlin qui est intéressante. Elle vous donnera une idée de ce qui se passe. A l'appui de cette dépêche vient la nouvelle que M. de Thugut a dit au baron que le roi de Hongrie avait mandé ici qu'il était las de tout ce qui se passait en France; qu'il était décidé à y mettre fin et d'agir; qu'il allait faire marcher ses troupes de concert avec le roi de Prusse; que si les Français attaquaient, il fallait les amuser pendant six semaines ou deux mois, que les armées puissent arriver; que s'ils n'attaquaient pas, il était de même décidé à les attaquer, et qu'il fallait également les amuser par des apparences de paix jusqu'au moment où il pourrait agir. — Je ne sais par quelle raison M. de Mercy ne convient point de cette lettre; il n'en a pas parlé.

J'ai reçu hier la nouvelle de la déclaration de guerre, et j'en suis bien aise. C'est le meilleur et le seul parti à prendre pour décider enfin les puissances. L'impératrice a déclaré à Vienne son intention de se mêler des affaires de France d'une manière active, et qu'elle voulait le rétablissement de la monarchie telle qu'elle était avant la révolution. C'est M. de Mercy qui a dit cette nouvelle.

Les nouvelles d'Espagne ne sont pas bonnes, et ce ne sera que d'après la conduite du roi de Hongrie et de Prusse qu'elle agira. Ce qu'elle pourrait faire de plus utile, et qui s'accorde assez avec ses projets, serait un cordon de 20,000 hommes sur la frontière, et de fournir des armes et des munitions aux catholiques et aux mécontents des provinces méridionales. C'est ce qu'on a déjà demandé, et sur quoi il faut insister.

Je n'ai pas encore des nouvelles sur ce qui me regarde, et je ne sais pas si je serai continué ou non. Mon père me presse de revenir et de

---

(1) Copié sur la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *A la reine en blanc, dans une caisse de biscottes.*

tout abandonner ; c'est ce que je ne ferai jamais, dussé-je être réduit à la misère. J'ai assez d'effets pour subsister encore quelque temps en les vendant. Mais s'il obtient du duc (1) d'avoir la même volonté, je me trouverai embarrassé par la privation de mon petit revenu. Comme je suis dépendant d'eux par là, ils espéreront me tenir de cette manière, et, si le duc ne s'y prête pas, je crains que mon père ne veuille essayer de cette manière ; mais j'y suis décidé, rien au monde ne pourrait m'engager à tout abandonner en ce moment.

CLXXXI.

DÉPÊCHE DU VICOMTE DE CARAMAN, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE BERLIN, AU BARON DE RRETEUIL, DU 24 AVRIL 1792 (2).

Nous attendons, monsieur le baron, le retour de tous les courriers, ce qui nous laisse un moment dans un état de stagnation, au moins quant à ce qui nous occupe. Nous venons cependant de recevoir de Pologne l'avis d'un mouvement qui peut avoir une influence fâcheuse sur nos affaires, si le généreux intérêt de l'impératrice pour nos malheureux souverains ne l'emporte pas sur les intérêts du voisinage. A la rentrée de la diète de Pologne on a rendu compte des dépêches des différents ministres polonais aux cours étrangères, et comme il en a résulté des inquiétudes très-fondées sur les dispositions des puissances voisines, relativement à la révolution qui s'est opérée, la diète a pris le parti d'investir le roi, pour un certain temps, d'une espèce de dictature. Il peut disposer de toutes les forces de la république, les augmenter selon le besoin, en confier le commandement aux officiers qu'il lui plaise de nommer, même à des officiers étrangers, et, pour lui faciliter les moyens d'agir avec plus de promptitude, on a remis à sa disposition 12 millions de florins qui se trouvaient dans le trésor, et on a ouvert en outre un emprunt de 30 millions de florins,

---

(1) Duc de Sudermanie, régent en Suède après la mort du roi Gustave III.

(2) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen; dans les papiers de ce dernier.

qui lui seront également remis pour s'en servir à son gré. En prenant toutes ces mesures pour défendre leur pays, ils vont faire aux puissances étrangères une déclaration, pour les assurer que ces dispositions n'ont rien d'hostile, mais qu'ils sont déterminés à employer toutes leurs forces et tous leurs moyens pour s'opposer à ce que l'on tente de renverser la constitution qu'ils se sont données.

Ces nouvelles n'ont pas laissé que de répandre de l'inquiétude ici ; cependant rien n'en a encore percé. Je suppose que l'on ne prendra aucun parti avant que la Russie se soit expliquée ; mais si l'impératrice ne veut pas remettre à d'autres temps ses projets sur la Pologne, et si elle veut y employer la force, je crains bien que cette diversion n'ait de grands inconvénients pour nous, en donnant à la mauvaise volonté une retraite commode et sûre. J'ai cependant de la peine à croire qu'après une conduite aussi prononcée l'impératrice renonce au grand rôle qui l'attend dans cette immense entreprise, et je vois trop de moyens de concilier nos intérêts avec ses vues sur la Pologne pour ne pas me flatter qu'elle ne se détournera pas de la route que jusqu'ici elle a suivie d'une manière aussi franche et aussi intéressante pour nous.

Ce 24, au soir.

Je croyais, monsieur le baron, n'avoir rien de bien intéressant à vous mander, mais heureusement je me suis bien trompé. L'ordre vient d'être donné à tous les fournisseurs de vivres, d'équipages et de chevaux de se tenir prêts de manière à ce que 56,000 hommes puissent marcher vingt jours après le second ordre. La suite du roi est nommée ; ses fils vont avec lui. Le prince Louis-Ferdinand de Prusse est attaché au régiment de Waldeck en Westphalie. Un équipage de 10 batteries de canons, faisant 100 pièces, marche indépendamment des pièces de campagne. On a donné l'ordre aux régiments désignés de donner la liste de tous les déserteurs français ou autres, afin de les remplacer par des gens du pays. Toutes ces dispositions seront publiques incessamment et feront sans doute quelques mécontents. Pour moi, j'en suis comblé de joie. Mandez-moi, je vous prie, monsieur le baron, en cas de mouvement, ce que vous voulez que je fasse. Si j'ai été dévoué dans des temps plus malheureux, vous devez croire que je le suis actuellement.

CLXXXII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 25 avril 1792.

Sire,

V. M. aura sans doute reçu par M. de Carisien des détails sur les bonnes dispositions de la cour de Berlin et sur les apparences qu'il y a qu'elle se décidera enfin de concert avec celle de Vienne à agir activement en faveur du roi de France, et la circulaire qui invite les autres puissances à accéder à la ligue doit déjà être arrivée. J'ai su aussi, par une voie très-sûre, que le roi de Hongrie avait mandé au gouvernement des Pays-Bas qu'il était las de tout ce qui se passe en France ; qu'il était décidé à y porter remède et à agir ; qu'il allait faire marcher les troupes de concert avec celles du roi de Prusse ; que si les Français attaquaient, le roi de Prusse était assuré des troupes hessoises et qu'il les ferait avancer vers les Pays-Bas, celles qu'il avait en Westphalie n'étant pas assez sûres, étant composées des déserteurs et de beaucoup de Français ; qu'avec ce renfort il fallait leur résister et les amuser pendant six semaines ou deux mois, temps nécessaire pour l'arrivée de ses troupes ; mais que s'ils n'attaquaient pas, il était déterminé à les attaquer, et dans ce cas il fallait les endormir avec des apparences de paix jusqu'au moment où il serait prêt à agir. Les ministres ne conviennent pas de cette lettre, ou du moins n'en parlent pas, mais je suis informé qu'ils prennent en secret toutes les précautions et qu'ils font toutes les dispositions nécessaires. La déclaration de guerre que l'Assemblée nationale vient de décréter au roi de Hongrie, et dont je n'ai eu que le temps de mander la nouvelle au baron de Taube dans ma dernière dépêche, doit hâter le développement de cette grande affaire. Je n'ai pas encore de notions sur le genre de guerre que les rebelles feront, si elle sera offensive ou défensive ; et comme on ne peut marcher d'après aucune base so-

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, au roi.*

lide ni raisonnable, il est absolument impossible de former même des conjectures, toutes les déterminations dépendent de l'exaltation du moment, et les partis les plus fous sont ordinairement ceux qu'ils adoptent de préférence; mais quand même ils se décideraient pour la guerre défensive, l'indiscipline et le désordre sont tels dans leurs troupes que les chefs ne seront pas les maîtres d'empêcher que 4 à 500 hommes ne fassent des incursions à une ou deux lieues, pour brûler et piller, et donner par cette conduite des raisons plus que suffisantes pour les attaquer chez eux.

Le courrier que j'avais envoyé en Espagne, et qui portait la lettre du baron de Breteuil au comte d'Arranda pour réclamer la promesse déjà faite par le roi d'Espagne de 10 millions pour V. M., n'est pas encore de retour. Dès qu'il le sera, j'aurai l'honneur d'instruire V. M. de la réponse qu'il apportera.

CLXXXIII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A SAINT-PÉTERSBOURG (1).

Bruxelles, ce 27 avril 1792.

Je ne sais, mon ami, si vous avez reçu des nouvelles instructions sur la conduite à tenir ; je n'en ai point encore, le duc (2) m'a seulement ordonné de continuer les négociations, et qu'il m'enverrait des nouvelles lettres de créance. Le rôle que nous allons jouer sera moins beau et moins actif ; il sera entièrement subordonné à la conduite des autres puissances, et des réclamations qu'elles nous feront, surtout à celles de l'impératrice. Je ne doute pas que les dis-

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, à Stedingk, par estafette.*

(2) Duc de Sudermanie, plus tard le roi Charles XIII, alors régent pendant la minorité du roi Gustave IV Adolphe, son neveu.

positions du duc ne soient bonnes, mais il n'est que régent; c'est donc à l'impératrice seule que nous serons redevables de la part que nous prendrons dans les affaires de France, et c'est à l'engager à agir avec vigueur et à nous réclamer qu'il faut employer tous nos soins. Je travaillerai de mon côté à obtenir de l'Espagne, ou par quelques autres moyens, l'argent nécessaire à l'envoi de nos troupes. Le baron de Breteuil envoie une estafette à Bombelles pour l'instruire d'une nouvelle perfidie de la cour de Vienne, qui veut insinuer que le désir du roi et de la reine est d'exclure les princes de toutes les opérations, qu'ils soient placés derrière les armées pour servir d'arrière-garde ou de gardes-magasins, tandis que le baron n'a cessé d'écrire au vicomte de Caraman qu'il fasse obtenir pour les princes et les émigrés, dans les armées des puissances, le rang honorable que leur naissance et leur courage leur donnent le droit d'attendre. La cour de Vienne a falsifié ce qui lui a été dit par un homme qui lui a été envoyé par le roi et la reine, pour lui demander une explication positive sur ce qu'elle voulait faire pour eux. La réponse à ce sujet a été satisfaisante, mais ils ont mandé à Berlin, et probablement à Saint-Pétersbourg, que cet homme leur avait parlé aussi du désir de LL. MM. de voir les princes exclus de toutes les opérations ; et, dans le compte qu'il a rendu au baron de sa mission, il prévient le baron (1) que c'était leur intention, mais qu'il avait rectifié leurs idées à ce sujet et leur avait dit que le roi demandait seulement que les princes n'agissent pas seuls, mais de concert avec les puissances, et qu'on leur assigne une place honorable et utile. Demandez à Bombelles de ma part qu'il vous lise cet article de la dépêche du baron (1), et tâchez de votre côté de détruire les mauvaises impressions qu'une idée aussi fausse pourrait peut-être produire sur l'esprit de l'impératrice, et qui n'a jamais été celle du roi ou de la reine ; mais c'est encore un nouveau moyen que la cour de Vienne emploie pour traîner le temps en longueur, pour faire naître des difficultés et éviter encore, s'il est possible, d'agir. La déclaration de guerre leur en ôtera probablement les moyens, et si les Français sont assez bien instruits de leur position ici, s'ils savent qu'il n'y a aucune disposition de faite pour la défense du pays et pour le rassemblement des troupes qui sont encore

(1) De Breteuil.

dispersées par petits pelotons dans le pays, ils ne tarderont pas à les attaquer, et, avec la mauvaise disposition des habitants, ils auront des succès assurés, ils battront ou enlèveront tous ces détachements en détail, ils les empêcheront de se réunir, ils soulèveront le pays, qui y est déjà tout disposé, et pourront réduire les Autrichiens, comme en 1790, à la seule possession de Luxembourg et peut-être de Bruxelles. Le seul espoir qui reste est celui que la peur ou l'ignorance de la situation des Autrichiens empêche ou retarde l'attaque française, et que des renforts de troupes aient le temps d'arriver; car la mollesse, l'indécision et l'inertie de ce gouvernement sont extrêmes, et donnent les plus justes inquiétudes.

CLXXXIV.

DÉPÊCHE DU VICOMTE DE CARAMAN, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE BERLIN, AU BARON DE BRETEUIL, DATÉE DE BERLIN, LE 28 AVRIL 1792 (1).

Nos espérances semblent acquérir tous les jours plus de force et de valeur, monsieur le baron. Depuis ma dernière, il est encore arrivé de nouvelles dépêches de Vienne qui ont tellement satisfait et le ministre et le roi de Prusse, que M. de Schoulembourg m'a dit qu'il faudrait actuellement une défiance aussi indécente que ridicule pour se permettre le moindre doute sur les intentions de la cour de Vienne. Le roi de Hongrie remet absolument la disposition de toute l'opération au duc de Brunswick, il lui donne plein pouvoir à cet effet. Les préparatifs à Vienne se font avec activité, et le prince de Reuss et M. de Schoulembourg m'ont confié, sous le secret, que les troupes autrichiennes qui se trouvent dans le Milanais avaient ordre de s'avancer dans les États du roi de Sardaigne. Le prince de Reuss croit aussi que dans ce moment 15,000 hommes sont en marche ou prêts à y

---

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen; dans les papiers de ce dernier.

entrer, pour se porter vers le Rhin. Il ne nous reste plus à attendre, monsieur le baron, que la fixation du jour où ce grand mouvement commencera. Il nous faut aussi une réponse favorable de la Russie, car le ministre prussien m'a encore articulé qu'il fallait absolument que cette puissance agît aussi de son côté et rassurât sur la Pologne, et que c'était une condition *sine qua non*. Les dernières nouvelles du ministre de Russie ne laissent aucun doute sur la volonté de l'impératrice, et j'aime à penser que d'aussi heureux symptômes ne se démentiront pas. La Russie me semble actuellement le but vers lequel se dirigeront toutes les menées de l'Angleterre, et le ministre de cette puissance me disait encore hier qu'il était persuadé que nous ne verrions pas un Russe dans cette affaire.

J'ai su, monsieur le baron, que l'on avait voulu faire envisager au roi de Prusse le langage un peu fort, relativement aux princes, de l'homme qui a été à Vienne comme une instruction dictée par votre éloignement personnel ; je me suis empressé de tout employer pour détruire une aussi fausse idée ; j'ai protesté du contraire, et pour le prouver j'ai lu au ministre et au prince de Reuss l'article d'une de vos dépêches où vous me prescrivez de ménager aux princes et à la noblesse française un poste digne de leur rang et du généreux dévouement qu'ils avaient montré. Cette explication m'a paru les convaincre et les satisfaire, ils m'ont promis tous les deux de détruire les plus légères traces de cette fausse opinion, sur laquelle j'ai très-fortement insisté, parce que je sais que c'est vous faire connaître tel que vous êtes que d'éloigner toute idée de personnalité des démarches que votre zèle vous inspire ; il ne reste plus aujourd'hui de doute à cet égard.

Les princes et la noblesse française seront donnés comme le point de ralliement de tous les bons Français, et l'on réunira au drapeau blanc tout ce qui sortira de France, soit en masse, soit individuellement. Le plan de cette grande opération, par le peu que j'en ai pu découvrir, me paraît bien sagement combiné et calculé sur les résistances probables. On ne fera pas de siéges, mais on masquera les grandes places par le gros de l'armée, contre lequel il est à présumer que l'on ne hasardera pas de sortie, et un corps d'élite marchera, sans s'arrêter, droit à Paris.

Voici plus précisément le détail de l'armée que l'on destine à marcher : 39 bataillons d'infanterie, grenadiers et fusiliers ; 8 bataillons

de chasseurs; 10 escadrons de cuirassiers; 35 de dragons et 25 de hussards, 100 pontons, 10 batteries composées chacune de 9 pièces de 6 livres et d'un obusier; 2 batteries de 10 mortiers, une batterie d'artillerie à cheval, et, en outre, une réserve de quelques grosses pièces. Ceci forme le grand parc, et, indépendamment, chaque bataillon a avec lui deux pièces de campagne. Tous ces corps sont choisis et forment l'élite de l'armée prussienne; on en a renvoyé tous les Français et déserteurs suspects, et ils sont remplacés par des nationaux. Cette belle armée marchera sur six colonnes, les marches sont déjà tracées et préparées et l'on compte que le régiment le plus éloigné, en cinquante-cinq jours de route, y compris les séjours, sera rendu à son poste aux frontières de la France, et il en est qui y seront en vingt-huit jours. Toute la suite du roi est nommée, et on travaille de tous côtés aux équipages. M. de Schoulembourg est de la suite, et cela me fait grand plaisir, parce que les affaires en iront bien plus vite. Heymann est aussi nommé, et comme l'intention du roi est d'avoir un officier général auprès des princes et à l'armée autrichienne, et que réciproquement on lui en enverra de ces deux côtés, je crois qu'il désire qu'Heymann soit le général français envoyé près de lui. — J'ai parlé à M. de Schoulembourg du prix que j'attacherai à terminer ma mission à la suite de S. M.; il m'a observé que le roi ne voulait admettre près de lui aucun étranger, pour ne pas être dans le cas de faire aucune exception, et que, ne pouvant être dans ce moment qu'étranger, il lui serait difficile de me nommer. Il m'a promis cependant qu'il exposerait ma demande au roi, et qu'il croyait que l'on pourrait me donner les moyens de lui rapprocher, en venant remplir, lorsqu'il serait près de France, une commission quelconque, ou lui porter une lettre, ce qui alors lui donnerait naturellement occasion de me placer à sa suite. Il me semble, monsieur le baron, qu'après les revues, si les troupes sont en marche, il sera utile que je vienne prendre de nouvelles instructions pour la suite des opérations, et combiner la manière de les suivre, tant auprès du roi qu'auprès du duc de Brunswick; aussi bien ma présence ici, après les revues, ne pourrait être que très-suspecte. Ne croyez pourtant pas, monsieur le baron, que je sois fatigué de ma position; mon dévouement vous prouvera que mon plus grand bonheur sera de tout sacrifier à une si belle cause, et je vous supplie de disposer de moi sans aucun ménagement.

Il est arrivé ici un homme, envoyé par je ne sais qui, et qui s'est adressé à Heymann ; cet homme est venu le sonder, pour tâcher de savoir ce que les puissances veulent obtenir. Il en a rendu compte à M. de Schoulembourg, qui l'a fort engagé à ne pas écouter de fausses confidences. Je crois avoir bien fait de mettre le ministre en garde contre toutes ces demi-négociations, et j'espère l'avoir assez bien disposé à repousser tout ce qui ne pourrait tendre qu'à retarder la marche, et qui sera la dernière arme dont se serviront les factieux.

On me semble bien déterminé ici à n'écouter aucune proposition, jusqu'à ce qu'on ait obtenu du positif, et je suis bien secondé par la crainte très-fondée qu'a le roi de voir corrompre ses troupes, si par l'inaction on les expose aux tentatives des factieux. On a renforcé la garnison de Maëstricht de troupes brunswickoises ; le duc y a des officiers de confiance, qu'il a envoyés jusque sur nos frontières, et qui l'ont rassuré sur les craintes et même la possibilité d'une invasion prochaine.

CLXXXV.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 29 avril 1792.

Sire,

J'ai reçu hier la dépêche qu'il a plu à V. M. de m'adresser, du 6 et 10 avril, et je me conformerai à ses ordres en me concertant avec le baron d'Oxenstjerna sur les recherches à faire auprès de madame de Vagenfeldt, relativement à l'assassinat du roi (2) : il m'est parvenu depuis quelques jours, une indication du même genre, et, en combinant les deux, peut-être serons-nous assez heureux pour découvrir quelque chose ; j'y emploierai tous mes soins.

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, au roi.*

(2) Gustave III.

Je ferai passer, dès que j'en trouverai l'occasion, les lettres de V. M. pour le roi et la reine de France.

Depuis la déclaration de guerre, il n'y a encore eu aucun acte d'hostilité de commis. M. le comte de Rochambeau, qui commande l'armée sur cette frontière, a écrit au général Beaulieu, qui commande à Mons, une lettre par laquelle il lui demande, pour éviter de répandre du sang, de suspendre tous les actes d'hostilité jusqu'au moment où la *guerre franche* commencera; il a ajouté qu'il enverra prendre là-dessus les ordres du roi. Sa lettre est datée l'an IV de la liberté. Le général autrichien lui a répondu qu'il y consentait, et qu'il prendrait là-dessus les ordres du gouvernement. Cependant, si l'on doit en croire le rapport de deux lieutenants-colonels de la garnison de Valenciennes qui ont déserté, et dont l'un se dit aide de camp général du comte de Rochambeau, et avoir assisté, en cette qualité, à un conseil de guerre tenu par lui, son projet est d'attaquer aujourd'hui sur trois points : Tournai, Namur et Mons. Cette dernière nouvelle doit être la véritable, les deux autres seront fausses. Si ce plan est vrai, il paraît d'une exécution extrêmement difficile pour des troupes aussi indisciplinées et aussi peu exercées. Il n'y a point de précautions prises sur la frontière, ils n'ont point de postes avancés, et le peu qu'ils en ont sont dans la plus grande sécurité. A peine y a-t-il une sentinelle, et le reste de la troupe est couché dans le corps de garde. Si le projet des Français n'est que de gagner du temps, n'étant pas encore tout à fait prêts, comme je le crois, il ne faudrait pas leur en donner; il faudrait les étonner et les intimider par un coup hardi, et je crois le moment de les attaquer très-favorable ; mais je crains que la lenteur et l'inertie du gouvernement l'empêchent de profiter de ses avantages. Jusqu'au moment de la déclaration de guerre, il n'avait fait aucune disposition, quoiqu'il fût averti depuis longtemps, et ce n'est que depuis trois jours que les troupes sont en mouvement et se rassemblent, et si les Français étaient entrés le lendemain de la déclaration, ils auraient eu des succès assurés ; ils auraient empêché la réunion des troupes dispersées dans les villages, les auraient battues en détail, auraient soulevé le pays et auraient pu marcher sur Bruxelles, ou du moins, s'ils n'avaient osé entrer si avant dans ce pays, auraient-ils pu y mettre une grande confusion et relever le courage de leurs troupes et exalter encore plus la tête des rebelles en France.

CLXXXVI.

DÉPÊCHE DU VICOMTE DE CARAMAN, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE BERLIN, AU BARON DE BRETEUIL, DU 1er MAI 1792 (1).

L'homme dont je vous ai parlé dans ma dernière se nomme Benoît; il s'est adressé à Heymann, qui a rendu compte à M. de Schoulembourg de ce qu'il lui avait dit. Le ministre n'a voulu ni le voir ni entrer en aucune communication avec lui; il a seulement rédigé une réponse, dans laquelle il dit que ce n'est pas dans un moment où il n'y a en France aucune autorité légitime que l'on peut écouter quelques négociations ; il ajoute que le roi de Prusse est déterminé irrévocablement à suivre son système d'union avec le roi de Hongrie ; qu'ils ont été poussés à bout par les factieux, et qu'actuellement ils ne poseront les armes que lorsqu'ils verront en France un gouvernement tel qu'il ne puisse donner aucune inquiétude aux puissances voisines, lorsqu'ils auront fait rendre au roi toute l'autorité qui lui appartient, et lorsqu'ils auront rétabli dans une juste position tous ceux dont les propriétés ont été violées. En suite de cette déclaration, que Heymann devait faire verbalement, M. Benoît doit être prié de se retirer très-incessamment. J'ai été satisfait, comme vous le serez sans doute, du sens de cette déclaration, mais j'avoue que j'aurais préféré que l'on ne répondît rien du tout. Je conserve même encore l'espérance que cela soit ainsi; cette réponse a été envoyée et soumise à la décision du roi, et je me flatte encore que le roi sentira combien il serait déplacé de répondre à un homme qui vient négocier presque le même jour où l'on déclare la guerre.

J'ai reçu hier, monsieur le baron, votre dépêche du 23 ; vous ne m'y parlez pas de cette déclaration, mais je l'ai reçue par les papiers que l'on m'envoie, et par les lettres qu'un courrier suédois a laissées à Wesel, et qui ont été envoyées ici au ministre de Suède. M. de Goltz a écrit par ce même courrier, mais il a eu la mauvaise foi de

(1) D'après une copie envoyée par le baron de Breteuil au comte de Fersen ; dans les papiers de ce dernier.

mander la proposition du roi, et de ne pas parler de la résolution de l'Assemblée ; de sorte que M. de Schoulembourg ne voulait pas y croire. Heureusement le prince de Reuss a reçu un courrier de Bruxelles qui lui confirme tout, et il a été aussi choqué que moi de la réserve de l'envoyé prussien. M. de Schoulembourg en a été un peu déconcerté, et je crois qu'il a été fâché d'avoir laissé percer un instant de la confiance dans les nouvelles de M. de Goltz. Le prince de Reuss s'est joint à moi pour faire sentir le danger de l'indécence d'un pareil agent, et je ne doute pas qu'il ne s'en trouve très-mal, et la rupture prochaine empêche seulement qu'il ne soit rappelé sur-le-champ. M. de Schoulembourg a été un peu effarouché de cette déclaration, qu'il ne croyait pas probable, ou du moins si prochaine, et en général l'effet qu'elle a produit ici est fort singulier : tous ceux qui ne nous veulent pas du bien en ont été atterrés; ils ne s'attendaient pas à se voir forcer ainsi le dernier retranchement de la mauvaise volonté, et ils perdent tout prétexte de blâmer la part active que le roi de Prusse a voulu prendre à nos affaires.

Le ministre de Russie m'a demandé mes papiers, pour les envoyer sur-le-champ par estafette à l'impératrice. Il a reçu des nouvelles du 6 avril de M. d'Esterhazy, qui lui confirme tout ce que nous pouvons désirer de ses sentiments pour nous et des preuves qu'elle veut nous en donner. On dit que le roi, pendant l'expédition, se tiendra à Baireuth, et ne marchera à l'armée que dans le cas où la tournure des affaires militaires l'obligerait à y mener la réserve qui se préparera ici. Heymann le suit, en qualité d'officier pensionné du roi ; on ne doute pas que d'ici à trois ou quatre jours il n'arrive un courrier de Vienne porteur de l'annonce des résolutions que les circonstances auront fait prendre, et l'on compte tellement sur le parti de vigueur qu'ici une grande partie des ordres sont donnés sous main. Les ministres de Hollande et d'Angleterre ont redoublé de conférences depuis la nouvelle de la guerre. Le dernier n'a pas craint d'avoir hier, chez la princesse Henri, un aparté très-long et très-public avec Custine ; mais il m'a été impossible, malgré toutes mes recherches, de pénétrer s'il se trame quelque chose, ou si cet intérêt n'est fondé que sur la neutralité ou le désir d'obtenir par lui des lumières sur ce qui se passe, et qu'on lui cache.

CLXXXVII.

DU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A SAINT-PÉTERSBOURG, AU COMTE DE FERSEN (1).

Saint-Pétersbourg, ce $\frac{20 \text{ avril}}{1^{\text{er}} \text{ mai}}$ 1792.

Depuis le malheur affreux qui nous est arrivé, je n'ai pas eu la force ni le courage de vous écrire. J'ai reçu toutes vos lettres; celle du 25 mars, arrivée par estafette, a précédé de plusieurs jours M. de Belzunce, qui m'a remis votre lettre du 15 mars. J'ai donné la première à lire à l'impératrice en entier, mais la seconde en extrait, M. de Bombelles ne voulant point que Belzunce parût ici comme quelqu'un qui lui fût adressé. L'impératrice a été fort contente de vos lettres et des dispositions dans lesquelles vous avez laissé le roi et la reine; mais elle se méfie un peu de leur persévérance, et cela parce qu'il lui est impossible de se mettre dans leur position, et qu'elle attribue souvent à la faiblesse ce qui n'est qu'une suite de l'infortune et de la nécessité. Un autre préjugé, plus plausible et qui est fortement enraciné dans l'esprit de l'impératrice, est que le roi et la reine, dans l'état de captivité où ils sont, ne peuvent contribuer en rien à une contre-révolution, et servent plutôt d'instrument à la fureur des démagogues. Les princes, dans la situation présente des affaires, sont regardés comme les vrais représentants du pouvoir monarchique. Tout ce que le marquis de Bombelles avec beaucoup d'adresse, d'esprit et de patience a pu faire, c'est d'amalgamer avec le droit que le roi conserve toujours de transiger avec les puissances étrangères et de revêtir de ce pouvoir qui il veut. Nous avons été obligés de nous retrancher derrière cet argument. Bombelles a mandé tout cela au baron de Breteuil, ainsi que les conversations qu'il a eues avec l'impératrice, dont je lui ai procuré une, et Nassau l'autre. Nous sommes parvenus aussi à diminuer le

(1) D'après la lettre originale en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen.

préjugé contre le baron de Breteuil, et à démentir les fausses interprétations que l'on avait données à sa conduite. Voilà la seule utilité qu'aura produit le voyage de Bombelles; et quoiqu'il ait gagné beaucoup dans l'opinion de l'impératrice, et qu'il soit vu ici avec plaisir même d'Esterhazy, qui a fait ses éloges aux princes, dans ses dernières dépêches, que j'ai vues, je crains cependant que son séjour n'aboutisse à rien de plus. Il m'en paraît aussi convaincu que je le suis moi-même, et je le crois décidé à profiter de la permission qu'il a reçue du baron de Breteuil de partir d'ici lorsqu'il le jugera à propos. Il est certain qu'une lettre que vous m'écririez, et que je montrerais confidemment à l'impératrice, sans qu'elle puisse se douter qu'il y ait eu de l'intention, exciterait plus d'intérêt et ferait plus d'effet que tout ce qui aura l'air d'une négociation en sens contraire à l'opinion reçue ici.

Le courrier de Vienne, si longtemps attendu, est enfin arrivé, précédé d'un de Berlin. Quoique leurs dépêches ne soient pas encore connues tout à fait, nous en savons cependant assez pour remplir plusieurs feuilles. M. de Bombelles s'acquittera mieux que moi de cette besogne, et je lui dirai tout ce que je sais.

L'impératrice n'est point trop contente des dépêches de Vienne, où la timidité et la lenteur dominent dans le conseil. La cour de Berlin, au contraire, a montré les meilleures dispositions et veut agir offensivement contre la France. Ces idées ne sont peut-être mises en avant que pour se rapprocher de cette cour, avec laquelle le roi de Prusse aura bientôt de grands intérêts à démêler au sujet de la Pologne; mais l'impératrice en est charmée, et son intérêt pour les affaires de France, qui commençait un peu à se ralentir, a repris toute sa chaleur. Les horreurs que se permettent les jacobins, et qui menacent tous les souverains, y contribuent aussi sans doute. Le chargé des affaires de Russie à Paris sera rappelé, mais n'en dites rien à personne. On prend cette précaution pour ne point l'exposer, vu qu'on a arrêté ici plusieurs Français plus ou moins suspects, et que de plus on voudrait être débarrassé de M. de Génet.

CLXXXVIII.

DÉPÊCHE DU VICOMTE DE CARAMAN, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE BERLIN, AU BARON DE BRETEUIL, DU 5 MAI 1792 (1).

Votre paquet expédié le 27 avril par estafette, monsieur le baron, m'est arrivé le 3 de ce mois. J'ai sur-le-champ été communiquer à M. de Schoulembourg les articles les plus importants de cette dépêche. Je lui ai lu en entier tout ce qui était éloge du roi de Prusse et de son ministre, sur la franchise de leur marche et la générosité de leurs intentions; j'y ai encore ajouté de nouvelles expressions de reconnaissance, au nom du roi et au vôtre, sur la noble déclaration que l'on a faite à la cour de Vienne, relativement à l'emploi des forces, dans le cas de réclamation, stipulé par le traité d'alliance. Le ministre m'y a paru sensible. Je l'ai prié d'en rendre un fidèle témoignage au roi; il me l'a promis avec empressement : mais, pour s'en acquitter avec plus d'avantage, il m'a prié de lui donner l'extrait de cette partie de votre dépêche, pour la lire au roi. Je l'ai fait en cherchant à le présenter sous la forme que je savais pouvoir plaire davantage. Le ministre a aussi écouté avec intérêt tous les détails que je lui ai donnés du manége de M. de Cobenzl; le prince de Reuss, qui le donne hautement pour le plus faux des hommes, l'avait déjà assez prévenu à cet égard, pour qu'il fût très-disposé à croire tout ce que j'ai pu en dire. M. de Schoulembourg m'a encore demandé si, pour soulager sa mémoire et donner en même temps plus de force à cette explication satisfaisante, je pourrais aussi lui en donner l'extrait, me promettant sur sa parole de me le rendre : je n'ai pas cru pouvoir m'y refuser, et, en y conservant l'intégrité du récit et des expressions, j'en ai seulement retranché tout ce qui pouvait avoir l'air du mécontentement de la cour de Vienne, et je n'y ai réservé que les reproches personnels à M. de Cobenzl; il m'a paru que cela contribuerait plus que tout à détruire toute idée de défiance re-

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen; dans les papiers de ce dernier.

lativement à ce qui peut regarder l'emploi des princes et de leurs forces, et j'espère y avoir complétement réussi ; même avant l'arrivée de votre dépêche, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le mander. Ceci éclaircira l'intention de cette petite menée, de manière à rejeter tout le blâme sur celui qui le mérite, et rendra dorénavant plus circonspect dans la croyance qu'on accordait à ce qui venait de ce côté.

Il n'est que trop sûr, monsieur le baron, que les Anglais ont en but de surprendre, s'il est possible, l'effet décisif que doit produire la réunion d'aussi grandes forces. Leur projet est de se porter pour médiateurs, lorsque l'on sera au moment d'entrer en action, et je suis très-persuadé que l'audace des jacobins ne vient que de la certitude qu'ils ont de cette marche. C'est en effet le seul moyen qui puisse leur faire concevoir quelque espérance de conserver quelques portions de leur monstrueux ouvrage. Aussi je ne néglige rien pour tenir les yeux ouverts sur les dangers de ce plan, et je fais tout au monde pour armer contre lui la vigilance et la fermeté du cabinet prussien ; heureusement, il m'a été très-facile de blesser l'amour-propre du ministre, en lui représentant sans cesse que cette ambitieuse nation cherchera tous les moyens d'enlever aux Prussiens, sans faire aucuns frais, la gloire de terminer cette grande entreprise, en la soumettant à leur médiation. Je lui ai représenté que si les Anglais parviennent à suspendre un moment l'action des forces, leur but est atteint, parce que bientôt la crainte de corrompre les troupes, la crainte de dépenser des sommes considérables sans aucune utilité apparente ferait entrevoir sans regret une issue paisible à ce grand ouvrage, et qu'alors tous les cabinets ne partageant pas également l'intérêt généreux du roi de Prusse pour le roi et le royaume de France, on se verrait bientôt entraîné à accepter l'entremise offerte. J'ai trouvé sur ce sujet le ministre aussi bien disposé que possible, et il m'a donné l'assurance formelle qu'une fois en marche, c'était en vain que toutes les puissances chercheraient à ralentir l'action des forces du roi, à moins que des faits bien prononcés n'aient donné une preuve non suspecte du désir de se soumettre. Une ancienne liaison avec M. Elliot, ministre d'Angleterre à Dresde, qui vient de Londres par la Haye, et que je ne crois pas entièrement étranger à la chose, m'a donné quelques moyens pour m'assurer de la vérité de ces dispositions que je craignais depuis longtemps, et tout ce qui lui

est échappé m'a confirmé dans mon opinion. J'en ai prévenu M. de Schoulembourg et le prince de Reuss, et je ne perdrai pas de vue, tant que je serai ici, tout ce qui pourra contribuer à affermir les résolutions prussiennes contre les tentatives anglaises. En général, la jalousie qu'inspire la puissance et la dangereuse politique de cette nation commence à lui créer sinon des ennemis, du moins d'actifs surveillants, et il me semble que la saine politique éclaire enfin sur sa perfide amitié, qu'elle n'accorde que lorsque les avantages lui en sont exclusivement réservés.

J'ai prié M. de Schoulembourg de me donner, s'il est possible, des moyens de voir le duc de Brunswick ; il m'a promis qu'il s'en occuperait. Il n'est pas encore au fait des relations secrètes du roi et de ma mission ; mais rien ne lui sera plus caché, lors de l'entrevue du 12, et alors je pourrai chercher une occasion favorable de lui porter les assurances dont vous me chargez pour lui. Je suis bien sensible, monsieur le baron, à l'approbation que vous voulez bien donner à mon travail ; c'est pour moi une récompense dont je sais, je vous assure, tout le prix, et mon plus grand bonheur sera d'avoir pu justifier, par mes soins, la marque honorable de confiance que vous avez bien voulu me donner.

Le 6 mai, au matin. — Le prince de Reuss va faire partir pour Bruxelles le courrier qu'il en avait reçu, et il veut bien que j'en profite pour vous adresser cette dépêche. Hier au soir, une estafette expédiée par M. de Metternich nous a apporté la nouvelle de l'excursion des jacobins et du mauvais succès de l'armée jacobine dans ses premières tentatives. M. de Schoulembourg a été si pressé d'en faire part au roi qu'il a demandé les pièces originales au prince de Reuss, pour ne pas perdre un moment, bien sûr du plaisir que cette nouvelle fera au roi, et il ne s'est pas trompé. Hier l'ordre, signé du roi a été donné pour la marche des troupes, et tout était si bien disposé que M. de Schoulembourg vient de m'assurer que ce *soir* il ne resterait plus un ordre à expédier ; il m'a montré le tableau des dispositions du rassemblement. Toute l'armée prussienne se portera entre la Moselle et le Rhin ; mais, quelque diligence que l'on fasse aujourd'hui, il est impossible qu'avant le 8 ou le 9 juillet l'avant-garde, composée de 15 bataillons et 20 escadrons avec 30 pièces d'artillerie à cheval, soit rassemblée à Coblence ou dans les environs. Le ministre m'a témoigné la plus grande satisfaction de ce que

j'étais passé aux Pays-Bas ; il m'a détaillé avec tout le plaisir d'un intérêt réel tous les avantages qui devaient en résulter pour nous. M. de Schoulembourg m'a remercié de la part du roi de la communication de l'extrait de votre dépêche, qui ne lui laisse rien à désirer ; il l'a aussi chargé de me témoigner ses regrets de ne pas pouvoir m'admettre à sa suite ; mais il l'a refusé même au duc d'York. Mais, une fois en campagne, je pourrais me rapprocher de lui avec une commission particulière. Quant au duc de Brunswick, il me sera difficile de le voir à Potsdam, où il ne restera que trois jours ; mais M. de Schoulembourg m'a promis de l'instruire de tout, et m'a conseillé d'aller le voir, avant son départ pour l'armée, à Halberstadt ou à Brunswick, où il ira en quittant Potzdam. Alors, monsieur le baron, ma mission se trouvant remplie à Berlin, si vous me donnez les ordres nécessaires pour quitter cette ville et me rapprocher de vous, je pourrais passer à Brunswick, qui est mon chemin naturel, et là je me concerterais sans gêne avec le duc, sur les moyens de me tenir en relation directe avec lui, dès qu'il sera en activité. Si vous approuvez ce projet, je vous supplie de me le mander courrier par courrier, afin que je prenne mes précautions pour ne pas partir trop brusquement d'ici, et je crois que, dans ce cas, il serait avantageux que vous m'envoyassiez une lettre que je remettrai au duc.

Les Anglais ont été un peu étonnés de la nouvelle d'hier, et en général dans le public on a vu avec plaisir l'insolence justement réprimée. Tous les démocrates sont fort tristes, et j'espère que Custine recevra bientôt un compliment de congé.

M. de Schoulembourg désire que les princes et les émigrés soient placés incessamment dans une position utile et susceptible de défense ; il compte en faire un des premiers objets de discussion, lorsque les généraux seront réunis, et son avis est de les placer entre Mayence et Worms, de manière à se lier avec l'avant-garde prussienne et les forces de l'Autriche antérieure.

Le roi a terminé ce matin la revue spéciale de la garnison de Berlin, il n'a pas été du tout en ville, et est retourné ce matin à Potsdam.

CLXXXIX.

MÉMOIRE ENVOYÉ PAR LA COUR IMPÉRIALE DE VIENNE AUX PUISSANCES ENNEMIES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, POUR LES COALISER CONTRE LA FRANCE; PRÉSENTÉ, PAR LES ENVOYÉS D'AUTRICHE ET DE PRUSSE A LA COUR DE SUÈDE, AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT, M. DE FRANC, CHARGÉ DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A STOCKHOLM, DANS UNE CONFÉRENCE LE 17 MAI 1792 (1).

La proposition d'un concert actif, sur les affaires de la France, faite par feu l'empereur, au mois de juillet de l'année dernière, était motivée :

1° Par l'arrestation et les dangers imminents du Roi Très-Chrétien ; 2° par le danger commun que les principes de révolte et d'anarchie ne se propagent et ne troublent la tranquillité des autres gouvernements de l'Europe.

L'objet du concert proposé, limité aux considérations qui dérivent des résultats les plus généraux du droit des gens et de l'intérêt commun des puissances (2), consistait dans une déclaration vigoureuse et commune, soutenue par des moyens de force respectables et également communs, laissant toutefois *les voies ouvertes a l'établissement pacifique d'un état de choses en France* qui sauve du moins la dignité de la couronne et les considérations essentielles de la tranquillité générale (3).

Quoique divers empêchements ne permissent point alors l'établissement et la réalisation de ce concert, les principes en furent agréés par les cours invitées, et l'appréhension de leur réunion prochaine opéra

(1) Dépêche circulaire du chancelier de cour et d'État, du mois de juillet 1791, communiquée par les ministres impériaux.

(2) D'après une copie, annexe à la lettre du marquis de Bombelles, datée de Saint-Pétersbourg le 8 mai 1792, au baron de Breteuil. Un pareil mémoire a été remis au secrétaire d'État, chargé des affaires étrangères à Stockholm (M. Franc), par l'envoyé d'Autriche comte Ludolf et l'envoyé de Prusse à la cour de Suède, le 17 mai 1792. Un autre exemplaire, envoyé par M. Franc au comte de Fersen, se trouve dans les papiers de ce dernier.

(3) Lettre adressée par feu S. M. l'empereur aux principaux souverains, au mois de juillet 1791.

l'effet que le roi de France fût relâché, et que son inviolabilité ainsi que le maintien du gouvernement monarchique fussent établis pour base de la nouvelle constitution portée à l'acceptation de S. M. T. C., le 13 septembre de la même année.

Cet événement paraissant remédier à ce qu'il y avait de plus pressant dans les motifs du concert proposé par feu S. M. I. Elle crut convenable d'en proposer la suspension aux puissances, jusqu'à ce que l'expérience eût prononcé entre les apparences d'amendement qu'offraient la situation du roi, et les dispositions de la nation et entre les indices qui inspiraient des doutes sur la solidité et la durée de ces apparences; d'autant plus que l'hiver, allant suspendre pour six mois toute opération et même tout rassemblement de forces communes, rendait physiquement nécessaire une détermination dont la convenance découlait des principes scrupuleux de légalité, d'impartialité et de modération qui avaient servi de règle à la première invitation de l'empereur.

Il y a déjà quelque temps que la décision de la question, *si la situation du roi et du royaume de France continuerait, ou non, d'être un objet de cause commune pour les autres puissances* (1), n'est plus équivoque. Il n'est pas besoin de leur prouver que les dangers s'accroissent avec une rapidité qui les rendrait bientôt aussi imminents qu'alarmants, si elles tardaient plus longtemps à s'y opposer par leur réunion.

La mort prévint, de peu de jours, une démarche formelle de feu S. M. I. pour les inviter à un nouveau concert de déclarations et de mesures communes, fondé sur les mêmes principes qui avaient concilié leurs suffrages à ses premières propositions, adaptés à l'état actuel des rapports internes et externes de la France.

La prépondérance décidée du parti violent, et sa tendance manifeste à renverser totalement le gouvernement monarchique, reproduisent incontestablement la nécessité et le droit d'une intervention commune (2), pour arrêter ses violences et ses desseins.

Quant à la conduite à laquelle ce même parti a entraîné le gouvernement français vis-à-vis des puissances étrangères, jamais il ne leur a été fourni des moyens directs de griefs et d'inquiétudes plus

(1) Dépêche circulaire du chancelier de cour et d'État, du 12 nov. 1791.
(2) Ibidem.

éclatants et plus urgents que dans le moment actuel. C'est la France qui menace, qui arme, qui les provoque de toute manière ; en sorte que ces motifs produisent aujourd'hui l'occasion, le droit et l'objet principal d'une intervention armée.

En conservant donc la priorité d'ordre à cette catégorie de motifs, voici brièvement les points de réclamations et d'exigence auxquels il semblait à feu S. M. I. que la nature des circonstances déterminait et restreignait en ce moment le but de la cause commune des puissances :

1° Que les armements extraordinaires et les préparatifs de guerre que la France vient d'entreprendre soient discontinués et dissous.

2° Que le gouvernement français fasse cesser, et réprime, par les mesures les plus énergiques et les plus suivies, les menées audacieuses et criminelles des associations et des individus, tendantes à propager dans d'autres pays des principes capables d'y altérer la tranquillité intérieure.

3° Qu'il reconnaisse et maintienne l'obligation et la foi des traités publics, et qu'en conséquence il satisfasse aux griefs des princes de l'Empire, soit en les restituant dans la jouissance et l'exercice de leurs droits, soit en les dédommageant complétement par des équivalents de même nature, valeur et convenance ; et que pareille justice soit rendue au saint-siége sur ses droits à la possession et souveraineté des comtés d'Avignon et de Venaissin.

4° Qu'il soit adopté des moyens vigoureux et suffisants pour réprimer, punir, et prévenir efficacement, par la suite, toutes les entreprises et tentatives d'associations ou d'individus, tendantes à renverser en France la forme et les fondements essentiels du gouvernement monarchique, ou à restreindre la liberté du roi et l'exercice de ses prérogatives, par des voies de fait, des empiétements arbitraires, et par une tolérance de troubles et d'insubordination générale, incompatible avec l'établissement d'un ordre de choses régulier, calme et stable.

Quant à la nature des *moyens* à déterminer par le concert, l'empereur était d'opinion : 1° qu'il serait essentiel de rassembler, dans les lieux, dans le temps et de la manière dont on conviendrait, des forces de troupes très-considérables ; afin d'être à même non-seulement de prévenir et repousser les hostilités et violences que la France entreprendrait au dehors, mais aussi de la forcer à satisfaire complé-

tement le concert des puissances sur les points de réclamation et d'exigence ci-dessus au cas qu'il devienne nécessaire d'y employer les extrêmes.

2° Qu'une entreprise dont le but intéressait la tranquillité et l'honneur de tous les souverains et gouvernements de l'Europe, et dont le succès dépendait de la plus grande vigueur et promptitude, exigeait, par la nature d'une cause commune, une répartition équitable d'efforts et de frais, proportionnée à l'étendue des moyens de chaque puissance, et qui compenserait les disproportions d'efforts nécessitées par la différence des rapports de situation, en dédommageant dans la quotité des frais les excédants d'efforts auxquels les mieux situés se prêteraient.

Enfin feu S. M. I. s'était préalablement ouverte sur ce nouveau plan de concert à S. M. Prussienne, qui l'avait entièrement approuvé; et les deux souverains s'étaient déterminés à concourir à son exécution, au cas que les principes ci-dessus fussent généralement adoptés, par l'emploi d'une armée de 50,000 hommes chacun, au delà des troupes qui se trouvent déjà dans les Pays-Bas et en Westphalie. Et comme, en attendant, la fermentation extrême et les armements hostiles de la France rendaient désirable qu'il fût mis quelque frein à l'audace du parti républicain prépondérant, l'empereur saisit l'occasion des dangers d'invasion, dont les États de l'électeur de Trèves furent menacés, pour s'expliquer vis-à-vis du ministère et de la nation française de la manière la plus franche et la plus énergique.

Cette explication, dont l'imprimé ci-joint renferme les principales pièces, a été secondée, de la part de S. M. Prussienne, par des insinuations et une déclaration parfaitement analogues; et c'est aussi tant pour confirmer l'intention sérieuse de ces démarches mutuelles, que pour être mieux à même de protéger la sûreté des frontières de l'Allemagne, jusqu'à l'époque du concert, que LL. MM. Impériale et Prussienne avaient résolu d'envoyer, sans délai, dans leurs États de Souabe et de Franconie un renfort de 6,000 hommes chacun, en anticipation des susdites forces, qu'elles destinaient au soutien du nouveau concert.

Le roi de Hongrie et de Bohême, pénétré des mêmes sentiments qui animaient feu l'empereur son père pour le bien public et la tranquillité générale de l'Europe, également convaincu de l'équité et de la convenance des principes du nouveau plan qu'il allait proposer aux

autres puissances, s'empresse à réaliser vis-à-vis d'elles la démarche qui l'occupait dans les derniers jours de sa vie, dans l'espoir qu'elles l'accueilleront avec la même confiance qu'elles accordèrent aux ouvertures précédentes de ce prince sur le même objet.

En conséquence, S. M. Apostolique, après avoir renouvelé et confirmé avec S. M. Prussienne le concert préalable et les arrangements éventuels ci-dessus mentionnés, a l'honneur d'inviter toutes les puissances à se réunir pour l'exécution commune du plan de concert qui vient d'être détaillé; et, pour en faciliter la promptitude, autant que l'éloignement des distances peut le permettre, elle leur propose de munir leurs ministres à Vienne, ou telle personne qu'il leur plaise de désigner à cette fin, des pouvoirs et instructions nécessaires, à l'effet de convenir, par un engagement commun formel, tant sur les principes généraux de leur intervention et réclamation commune que sur la répartition et la réalisation des efforts et moyens, pour les rendre suffisamment efficaces. En se flattant qu'à l'un et l'autre égard elles trouveront dignes de leur concours les propositions que le présent mémoire leur transmet de sa part, dans un accord parfait avec les intentions de S. M. Prussienne.

CXC.

DÉPÊCHE DU MARQUIS DE BOMBELLES, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE SAINT-PÉTERSBOURG, AU BARON DE BRETEUIL (1).

Pétersbourg, le 8 mai 1792.

Monsieur le baron,

Les personnes les mieux informées ici avaient été laissées dans le doute sur le véritable motif du départ du dernier courrier. Nous sa-

---

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen; dans les papiers de ce dernier.

vons maintenant que, quoiqu'il dît porter une lettre de l'impératrice au roi de Hongrie, renfermant les instances dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, l'essentiel de l'expédition était relatif aux affaires de Pologne. Ce courrier devait laisser à Varsovie des exemplaires du manifeste dont il porte la communication à Vienne. Je ne sais si l'on s'est bien assuré du succès que cette pièce pourrait y avoir ; il est plus certain qu'elle est conçue dans les termes les plus mortifiants pour le roi et la partie de la nation polonaise attachée à la constitution du 3 mai 1791. Il passe pour constant que les troupes russes, marchant sur trois colonnes, entreront dans ce malheureux royaume le 1er de mai vieux style, ce qui répond au 12 de ce mois. Ainsi, quand ma dépêche vous parviendra, il y aura déjà seize jours que les Polonais, pour avoir voulu favoriser chez eux la prérogative royale, seront vexés par les troupes d'une souveraine qui s'est montrée si portée à rétablir la prérogative royale en France. Il serait bien fâcheux que cette contradiction de principes fût mise à profit par le cabinet autrichien, et qu'il dît à l'impératrice que, puisqu'il lui convient de modifier la constitution d'une puissance voisine d'elle, il faut qu'elle trouve bon que les plus près voisins de la France modifient aussi la constitution de notre patrie. On voit cette funeste intention à notre égard dans toutes les insinuations du mémoire envoyé ici par le roi de Hongrie ; je n'ai pu me le procurer qu'hier au soir. Le comte de Cobenzl n'en a accordé que peu de lectures très à la hâte, et le ministre russe n'en a laissé prendre copie qu'au baron de Stedingk ; celui-ci s'est fait tourmenter pendant vingt-quatre heures, jusqu'à ce qu'enfin je lui ai démontré que comme ambassadeur de Suède il était de son devoir de présenter des observations, qu'il m'a permis de rédiger et qui arriveront comme de lui à l'impératrice. C'est aussi d'après son autorisation que je joins ici une copie de ce mémoire (1), parce qu'il serait possible qu'en raison de divers articles fort artificieusement conçus, on ne vous en eût pas donné une fidèle communication. Ce mémoire est pour vous, monsieur le baron, et pour le comte de Fersen ; nous en sommes ainsi convenus avec le baron Stedingk.

(1) Voir ce mémoire, envoyé par la cour impériale à toutes les cours participant dans la coalition contre la France, du 17 mai 1792, n° CLXXXIX.

Les papiers remis par moi au comte d'Ostermann sont passés ensuite au comte de Bezborodko. S. M. I. travaille sur les divers matériaux qui lui sont parvenus d'ailleurs et doit, avant de prendre les avis de son conseil, avoir fixé ses idées par un résumé qu'elle lira à ses ministres. Vous jugez bien que s'ils se permettent des réflexions, ce ne seront que celles qu'ils jugeront devoir être agréables à leur souveraine.

Le comte d'Ostermann était très-contraire à un envoi de troupes ; un mot que je lui ai fait dire, par le ministre de Naples, a changé ses idées ; maintenant il proposera que la Russie prenne des Suisses à sa solde, mais si (comme on veut le persuader) l'impératrice fait marcher des troupes vers la France, ce seront des Russes, au nombre de 18,000 et des Suédois qui compléteront un corps de 24,000 hommes.

M. de Zoubow s'est entretenu depuis deux jours avec le prince de Nassau de la marche que tiendraient les troupes ensemble ; ils ont devisé sur le point vers lequel ce corps se porterait. Les cartes que j'ai fournies sont, sans qu'il sache qu'elles m'appartiennent, dans le cabinet du favori. Il a repris de l'ardeur pour nos affaires depuis qu'il pense qu'elles n'empêcheront pas ce qu'il se promet pour lui de l'invasion de la Pologne.

L'ambassadeur de Hongrie et le ministre de Prusse se donnent bien du mouvement pour que les secours de la Russie ne soient qu'en argent ; mais nous avons à leur opposer : 1° le juste orgueil de l'impératrice, qui, si elle fait quelque chose, voudra que ses drapeaux paraissent ; 2° l'embarras plus grand de tirer d'ici de l'argent que des hommes. Sans me montrer, je donne le plus qu'il m'est possible du mouvement et de la force aux personnes qui peuvent agir. Je crois, monsieur le baron, bien saisir l'esprit de mes instructions en poussant à ce qu'une armée russe se mette en campagne et serve de point de ralliement à tous les Français bien intentionnés. Le plus fâcheux de nos maux serait, après toutes nos disgrâces, de recevoir des mains de l'Autriche une constitution façonnée par son incurable jalousie. La Russie, la Suède, les Suisses, l'Espagne et même le Piémont ne peuvent guère penser à s'agrandir à nos dépens, et n'ont pas d'intérêt à emmaillotter l'autorité royale en France ; cette vérité sera sentie dans nos provinces, comme par ce qui n'est pas encore tout à fait gangrené dans la capitale. Alors l'opinion se manifestera quand

on verra qu'on a de l'appui, et la cour de Vienne sera obligée de carguer les voiles, lorsque le vent lui sera trop contraire. Ce langage, monsieur le baron, ne ressemble pas tout à fait à celui que je vous tenais dans ma dépêche n° 21 du 20 avril, mais j'ai appris à votre école que la raison recevait souvent les lois des circonstances ; alors que tout annonçait l'abandon de la Russie, je disais : il vaut mieux perdre des provinces que de recevoir une constitution ; aujourd'hui que (sans beaucoup y compter encore) je vois l'impératrice pencher à faire marcher une armée pour nous, je me permets d'espérer qu'il serait possible de reprendre notre ancien gouvernement et de conserver nos frontières intactes. Il y a une dépêche du comte de Cobenzl au comte d'Ostermann dont je n'ai pu encore, monsieur le baron, me procurer ni copie ni lecture, mais voici les trois articles essentiels sur lesquels elle roule :

1° De ne point faire mention d'un retour vers l'ancien régime, de peur de rebuter de prime abord la nation, qu'on suppose être très-entichée de la nouvelle constitution.

2° De ne point mettre en ligne les princes, ni la noblesse, parce que ce serait trop les exposer au ressentiment d'un peuple acharné contre les aristocrates. A cela sont jointes des réflexions très-désobligeantes sur la conduite tenue à Coblence.

3° Une justification des motifs qui ont déterminé à ce que les ministres des puissances se concertassent plutôt à Vienne qu'ailleurs ; ces motifs portent uniquement sur l'avantage du local, et le cabinet autrichien dit tant de choses sur l'impartialité de ses intentions, qu'il doit, par cela même, ajouter foi à la méfiance qu'inspire toujours sa tortueuse politique.

Je le répète, monsieur le baron, plus j'ai vu qu'on s'attachait du côté de Vienne à ne rien faire des princes, plus il m'a paru essentiel de montrer que l'intention du roi était que ses frères fussent employés honorablement, en abondant dans le vœu de l'impératrice, en lui montrant qu'elle fait autant de plaisir à S. M. T. C. qu'aux princes, lorsqu'elle les soutient. Rien n'était plus propre à la ranimer pour une cause que depuis quelque temps elle voyait avec une indifférence née du déplaisir de ne pas primer. Aujourd'hui, l'impératrice peut se persuader que, sans avoir une armée équivalant aux forces autrichiennes, elle n'en sera pas moins la puissance qui aura dans l'intérieur du royaume la majeure influence, et je suis loin de

craindre, comme je vous l'ai déjà mandé, que s'il y a une armée russe, elle reçoive la loi des conseillers de Coblence. Leur insuffisance déjà connue leur fera assigner les places pour lesquels ils sont faits. Quant à Nosseigneurs, ils recevront de grandes marques de respect ; ils jouiront des hommages dus à la pureté de leurs intentions, et l'expérience leur apprendra que, quelques caresses que fassent les souverains aux agnats de leurs trônes, il y a entre les têtes couronnées une paternité d'intérêt, de convenance et d'égoïsme qui emporte toujours la balance.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Le marquis DE BOMBELLES.

Le chevalier de Belzunce, qui a copié cette dépêche, se désolait de ce que je ne le renvoyais pas; mais il m'a paru impossible de ne pas attendre pour le charger, si cela se présente comme je le crois, de choses que je ne veux pas confier à la poste. Depuis trois jours on lui a annoncé qu'il aurait une audience particulière de l'impératrice. Il y a eu de la vilenie sans doute dans le soin de l'écarter d'un honneur auquel sa conduite, les circonstances et ses malheurs lui donnaient des droits. Le prince de Nassau s'est conduit à cet égard comme il se conduira toujours ; en parlant de ce prince, j'ose vous assurer que je connais bien peu d'hommes qui portent dans toute espèce d'affaire un caractère aussi loyal.

CXCI.

DÉPÊCHE DU VICOMTE DE CARAMAN, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE BERLIN, AU BARON DE BRETEUIL, DATÉE DE BERLIN, LE 8 MAI 1792 (1).

Il est incroyable à quel point l'échec des patriotes français a excité ici l'esprit militaire ; officiers et soldats ne partageaient pas éga-

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen ; dans les papiers de ce dernier.

lement le plaisir et l'ardeur de marcher ; ils redoutaient le sort qu'ils avaient eu deux fois depuis trois ans, où on les avait fait marcher inutilement en Silésie contre l'empereur, et en Prusse contre la Russie ; mais aujourd'hui que, grâce au zèle impétueux des rebelles, ils voient que l'action est trop engagée pour ne pas être active, ils montrent une joie générale et un désir extrême de se mesurer de valeur avec les Autrichiens. Tous les préparatifs se font avec la plus grande activité ; on voit défiler toute la journée des trains d'artillerie, et, malgré toute cette activité, on presse cependant encore avec tant d'intérêt tous les mouvements, que le ministre montre une véritable satisfaction quand il a pu gagner un ou deux jours sur quelques dispositions.

Le courrier définitif de la cour de Vienne est arrivé. Le roi de Hongrie annonce que 10,000 hommes doivent être arrivés dans le Brisgau, que 15,000 sont près d'y arriver, et que le reste va se mettre successivement en route de manière à ce que tout soit réuni avant la fin de juillet. A ces dispositions satisfaisantes la cour de Vienne ajoute encore la proposition de s'engager réciproquement entre les deux cours, dans le cas que l'impératrice de Russie ne pourrait ou ne voudrait pas entrer dans le plan de concert, de n'en pas moins continuer les opérations et de terminer entre elles deux l'entreprise qu'elles ont commencée. Cette proposition doit avoir été faite hier officiellement par le prince de Reuss, et il n'en sait pas encore lui-même le résultat, mais on ne doute pas, ni moi, qu'elle ne soit acceptée ; au reste, ceci est secret.

En général, le ton de la cour prussienne a étonnamment changé, et ses expressions portent toutes aujourd'hui le caractère de la plus ardente volonté ; on le doit, en grande partie, au ressentiment personnel du prince Kaunitz, que les intérêts réunis de toute l'Europe n'auraient pas pu émouvoir, mais qui a été mis hors de lui en lisant les insolences de M. Dumouriez, et à qui il veut prouver que sa débile main peut encore les embarrasser beaucoup.

Les ministres d'Angleterre et de Hollande sont toujours fort décontenancés, depuis la nouvelle des hostilités. Les menées de ce dernier, qui ne peut pas oublier qu'il a régné ici, ont tellement déplu, que je crois que le roi veut le faire rappeler. Franchement, je n'ai rien négligé de ce qui pouvait leur nuire, et je le devais pour détruire l'effet de la guerre invisible qu'ils nous faisaient en cherchant à

arrêter ce que nos soin pouvaient obtenir. Aujourd'hui ils sont surveillés par une méfiance très-mal intentionnée pour eux, et j'espère qu'ils sont hors de mesure de pouvoir nous être dangereux.

Le ministre des finances Struensée, ancien ami de Mirabeau, leur est dévoué, et est mécontent de tout ce que l'on fait. Il a voulu faire des objections et présenter des calculs ; on lui a répondu de faire des provisions et de donner de l'argent, en supprimant ses objections. C'est un homme habile, mais uniquement en affaires de commerce. Tous ces opposants se rassemblent autour du ministre d'Hertzberg, protecteur déclaré du système anglais, qui le cajole encore ; mais il est aujourd'hui sans crédit et sans moyens, et, quelque chose qui arrive, je crois pouvoir assurer que, de ce règne-ci, il ne reparaîtra pas sur l'horizon.

CXCII.

DÉPÊCHE DU VICOMTE DE CARAMAN, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE BERLIN, AU BARON DE BRETEUIL, DATÉE DE BERLIN, LE 15 MAI 1792 (1).

Les conférences ont été terminées hier, monsieur le baron, et à la plus grande satisfaction de ceux qui s'y sont trouvés. Le duc de Brunswick est parti hier pour son inspection de Magdebourg. La position des princes et des émigrés a été déterminée, et ils seront armés et placés derrière le Rhin, aux environs de Philipsbourg dans l'évêché de Spire. On leur demande de rester parfaitement tranquilles là où ils sont, jusqu'au 5 de juillet ; c'est alors que, jusqu'au 13, on les fera défiler vers le côté qu'ils devront occuper. Le duc de Brunswick sera lui-même à Coblence le 5 juillet, pour présider au déblayement des Français, et préparer la réception de l'avant-garde prussienne, qui arrivera le 9. D'après la position que l'on a assignée aux princes, il n'y a pas de doute que les intentions ne soient de les

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen ; dans les papiers de ce dernier.

diriger vers l'Alsace ; cependant ce n'est qu'une combinaison qui m'est personnelle, car le duc, avec raison, n'a pas voulu que la véritable destination fût connue, et les dispositions sont restées absolument secrètes entre ceux qui ont été présents à la conférence. J'ai cependant acquis quelques connaissances sur les dispositions majeures, mais je me réserve de vous les communiquer à mon retour ; ce que j'ai appris avec grand plaisir, c'est que le roi marchera très-positivement avec son armée, et il se rendra à Coblence aussitôt qu'elle sera réunie. M. de Schoulembourg m'a encore répété que, dès qu'il y sera, je pourrais m'y rendre avec une commission particulière, et qu'alors je le suivrai, pendant la durée de l'expédition. Le duc de Brunswick m'a répondu de Potsdam, et il me marque combien il est sensible à ce que je lui ai dit de votre part et de celle du roi. Il me donne rendez-vous à Magdebourg avant le 24, ou à Halberstadt le 28 ; j'ai choisi le dernier endroit.

Il me paraît que la Russie ne se conduit pas avec une grande franchise relativement à la Pologne, il se répand du moins des bruits peu favorables à cet égard ; mais M. de Schoulembourg m'a fait entendre que, quant à nos affaires, je ne devais rien craindre, et que les 50,000 hommes envoyés contre la France laissaient encore des moyens suffisants pour s'opposer à des projets qui ne pourraient pas convenir.

La cour de Vienne a communiqué ici une lettre circulaire qu'elle envoie à tous les princes de l'Empire, pour leur expliquer ses griefs contre la France, et leur annoncer que ce qu'il fait comme roi de Hongrie n'est que pour assurer ce qu'il fera comme empereur. Il les engage à se joindre à lui, soit par des troupes, soit par un équivalent en argent. Le roi de Prusse va appuyer cette circulaire par une lettre à peu près semblable. M. de Custine a reçu un courrier de France par lequel on fait encore quelques compliments au roi de Prusse en lui notifiant la déclaration de guerre au roi de Hongrie. Ce courrier a aussi apporté une lettre du roi de France qui prie celui de Prusse, en qualité de directeur du cercle de Franconie, de vouloir bien y observer la neutralité, et en conséquence d'y refuser le passage aux troupes autrichiennes. Dans la lettre du roi, on nomme M. de Custine ministre plénipotentiaire, et le vieux comte de Finkenstein en a profité pour observer à M. de Custine que, comme il n'était pas accrédité sous ce titre, il ne pouvait pas recevoir de lui

les lettres qu'il lui apportait. En conséquence, il a été obligé de faire repartir le courrier avec cette observation, sans avoir pu faire usage de ce qu'on lui avait envoyé. Il lui est aussi arrivé un renfort de négociateurs, dont l'un lui est envoyé comme secrétaire de légation, et l'autre, qui est un marchand de vin qui en a fourni autrefois au comte de Hertzberg, a été choisi comme pouvant par ce canal, avancer beaucoup les affaires, et il a été chargé de lettres de créances pour lui, en s'engageant à lui faire employer tout son crédit pour faire changer de résolution au roi. Le choix de cette nouvelle route a fort animé M. de Schoulembourg, puisqu'elle prouve la parfaite ignorance de tous ces agents et même du ministère ; car assurément il ne faut être ici qu'un quart d'heure pour savoir que M. de Hertzberg ne peut avoir aucune influence. Le ministre a envoyé au roi tout le paquet des ambassadeurs, et le roi l'a remis à M. de Schoulembourg.

Je joins ici l'ordre de la marche des troupes avec la date de leur départ et de leur arrivée ; c'est en allemand, mais vous trouverez facilement à le faire traduire.

CXCIII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Bruxelles, ce 16 mai 1792.

[*En clair.*]

J'ai reçu dimanche, mon cher ami, votre lettre du 27, et je n'eus que le temps de vous en accuser la réception dans ma dernière, et de vous dire combien j'ai été vivement touché de la nouvelle marque des bontés du feu roi. Oui, mon ami, notre perte est grande, et jamais je ne cesserai de le regretter toute ma vie.

---

(1) Lettre autographe, déchiffrée de la main du baron de Taube.

[*En chiffre.*]

Vos conjectures sur l'impératrice me paraissent très-bien fondées, et vous verrez par ma dépêche combien son intérêt aurait été nécessaire pour empêcher les projets trop probables des rois de Hongrie et de Prusse, dont la France serait la victime. Notre bon et trop malheureux maître aurait seul été en état de l'empêcher et d'exciter l'impératrice. J'engagerai le baron de Breteuil à négocier là-dessus vis-à-vis d'elle; mais je crains que le roi de France sera obligé de consentir à quelque démembrement, et, si cela est d'une nécessité absolue pour le rétablissement de la monarchie et de son autorité, je crois qu'il n'y a pas à balancer. Mandez-moi, mon ami, ce que le duc (1) compte faire dans le cas où l'impératrice réclâmerait les secours qui étaient convenus avec le feu roi pour agir contre la France, et s'il les donnerait. Je continuerai à m'occuper de trouver de l'argent. Tout est encore tranquille ici, mais gare à un échec! alors tout serait en révolution. J'ai envoyé tous mes papiers à Coblence au baron d'Oxenstjerna, afin de pouvoir partir plus vite si cela était nécessaire, car Bruxelles est très-mauvais, et je n'y serais pas en sûreté alors.

CXCIV.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (2).

Bruxelles, ce 16 mai 1792.

Sire,

La dépêche que V. M. a daigné m'envoyer du 27 avril m'est parvenue.

---

(1) Le duc Charles de Sudermannie, régent de Suède pendant la minorité du roi Gustave IV Adolphe.

(2) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au roi.*

Ce que j'ai eu l'honneur de mander à V. M., dans ma dernière dépêche du 9 de ce mois, sur les intentions et négociations de l'Angleterre paraît se confirmer, à moins que l'attaque des Français sur les Pays-Bas ne fasse changer les résolutions, et je crois avoir la certitude que le lord Elgin, qui a été à Paris et qui, à son retour de là en Angleterre, est venu passer ici 24 heures, sous le prétexte de faire sa cour à madame l'archiduchesse, était chargé de propositions de ce genre. Ce projet pourrait encore être secondé par la volonté que l'impératrice paraît témoigner de s'occuper plus vivement des affaires de Pologne que de celles de France, et, si ce système de négociation est adopté, la monarchie et l'autorité royale sont perdues, et la France devient un pays nul dans la balance politique de l'Europe et pour ses alliés; car, quel que soit le gouvernement qui en sera la suite, il sera impossible à établir sans anéantir le parti qui domine et son esprit, sans rétablir l'ordre dans le royaume et une force publique, et ce ne sera pas par des négociations qu'on y parviendra. Il y a lieu de supposer encore qu'il entre dans les projets du cabinet de Vienne de se payer des secours qu'il accordera au roi de France par quelques échanges avec le roi de Prusse, dont le résultat serait la perte de l'Alsace et de la Lorraine pour la France, et peut-être de tous les Pays-Bas, qu'on donnerait, avec ceux de la maison d'Autriche, au duc des Deux-Ponts à titre de souveraineté en échange de la Bavière, et on céderait au roi de Prusse Berghen et Juliers, avec des arrondissements à sa convenance dans la Silésie. Je n'ai point la certitude que se soit là l'échange que la cour de Vienne désire, ni que le roi de Prusse adopte une pareille idée; il y a même lieu de croire, d'après les assurances qu'il en a données récemment, qu'il ne consentira pas à un arrangement de ce genre; mais si tel était le projet des deux cours, elles trouveraient dans le peu de bonne volonté de l'Espagne, et en laissant les mains libres à l'impératrice d'agir sur la Pologne, de grandes facilités pour son exécution, et ces deux puissances, étant chargées seules alors du rétablissement de la monarchie française, elles en seraient absolument maîtres, à moins que les autres puissances de l'Europe ne sentent combien cet exemple serait dangereux et combien la conservation de la monarchie française, dans son entier, importe à leur sûreté et à la balance politique de l'Europe. Quelque désavantageux que fût ce plan au rétablissement de l'autorité

royale en France, V. M. pensera sans doute qu'il est préférable pour le roi à la voie des négociations.

L'esprit de révolte et de sédition existe toujours dans ce pays-ci, et la fermentation y est grande. Elle n'est contenue que par la crainte des troupes; mais si elles avaient des revers tout le pays se soulèverait ; dans ce cas, le projet du gouvernement est de retirer les troupes des frontières et de couvrir, avec les 60,000 hommes qu'il a, tout le pays qui est derrière Bruxelles, Namur et Mons. Je persiste toujours à croire que c'est le parti qu'il aurait fallu adopter d'abord sans courir les hasards d'y être forcé, et que cette conduite aurait tenu en respect non-seulement tout le pays, mais même les Français, qui auraient hésité, avec une armée aussi mal organisée et aussi indisciplinée, de venir les attaquer chez eux.

Les troupes autrichiennes, au nombre de 30 à 35,000 hommes, sont campées sur la frontière à Mons et Tournai; le reste compose les garnisons de Bruxelles, Namur, Luxembourg, Anvers et Malines, où ils ont leur parc d'artillerie. On attend à tout moment l'arrivée du général Luckner à Valenciennes, et on suppose que les Français ne tarderont pas alors à faire une attaque sur Mons et en même temps sur Namur.

CXCV.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 23 mai 1792.

Sire,

Le roi de Prusse a fait notifier officiellement au roi d'Angleterre la marche de 50,000 hommes sur le Rhin, et que la totalité de cette armée serait rassemblée le 4 août. La même notification a été

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au roi.*

faite à la diète de Ratisbonne. Les lettres du vicomte de Caraman de Berlin mandent que tous les préparatifs sont faits, que tout le monde, depuis le roi et le ministre jusqu'au dernier soldat, partagent la même ardeur. Les premiers régiments partiront le 1er juin et les autres successivement. Les premières troupes arriveront le 8 juillet, et les dernières le 4 août. Le roi va à l'armée avec les ministres ; il doit s'établir à Baireuth ou Anspach. Il paraît que cette armée agira sur la Moselle. Les princes ont été prévenus par le roi de Prusse de se tenir tranquilles et de ne tenter aucune opération, que le duc de Brunswick sera à Coblence le 9 juillet, et que le 13 il en ferait partir tous les émigrés pour les rassembler du côté de Philipsbourg. Les princes d'Allemagne ont été requis par les rois de Prusse et de Hongrie de fournir leurs contingents pour la fin de juillet. Le comte de Schoulembourg a assuré le vicomte de Caraman que, quels que soient les projets de l'impératrice sur la Pologne et la conduite qu'elle tiendra dans les affaires de la France, rien ne ralentira l'action du roi son maître, et qu'il lui restait encore assez de troupes pour la contrarier en Pologne. V. M. voit par là que les intentions actives de la cour de Berlin sont bien prononcées et je les crois sincères. Je ne suis pas aussi assuré de celles de la cour de Vienne, qui aura de la peine à se départir de son système de lenteur et d'indécision. Il faut espérer qu'elle sera forcée par l'activité prussienne et l'ambition du duc de Brunswick. Malgré tout cela j'ai lieu de croire que le projet d'un échange et de démembrer la France existe toujours, surtout de la part du cabinet de Vienne, dont c'est l'idée favorite, et je ne crois pas assez au désintéressement prussien pour croire que ce cabinet s'y refusera. Nous avons connaissance d'un plan à cet égard, mais dont je ne garantis pas la certitude ; le voici : l'Alsace serait remise à l'Empire ; la Lorraine serait remise au duché de Luxembourg et formerait l'apanage d'un archiduc ; les Pays-Bas français seront remis aux Pays-Bas autrichiens ; les îles françaises indépendantes ; la Corse donnée à l'impératrice et Dantzig, Thorn et un arrondissement en Pologne, avec les duchés de Berghen et Juliers, au roi de Prusse.

Il a passé ici un courrier de Londres portant aux cours de Berlin et de Vienne l'assurance positive de la neutralité de cette puissance, et qu'elle verrait avec plaisir ce que les autres feront pour le rétablissement de la monarchie française et l'autorité du roi. L'at-

taque des Français et, plus que toute la crainte que M. Pitt a couru, des propositions faites dans le parlement, par des esprits remuants, pour des changements dans la représentation du peuple, lui auront sans doute fait changer de système, et je ne serais pas étonné que cette crainte le décidât même à favoriser l'action des puissances réunies. La manière la plus utile et la plus facile pour lui, celle qui présenterait le moins d'inconvénients, serait un secours pécuniaire, dont une partie pourrait être employée en faveur de V. M., si, comme je n'en doute pas, elle pense qu'il est encore de son intérêt de prendre une part active à une aussi grande et noble opération.

Les Autrichiens avaient formé, il y a trois jours, un détachement pour enlever un régiment français qui devait passer dans un de leurs villages à portée de la frontière. Les Autrichiens ont manqué leur capture et à leur arrivée dans le village les paysans ont tiré sur eux. Le village a été abandonné au pillage, et plus de 80 paysans ont été tués.

CXCVI.

DU MARQUIS DE BOMBELLES, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE SAINT-PÉTERSBOURG, AU BARON DE BRETEUIL. N° 34 (1).

Saint-Pétersbourg, le 24 mai 1792.

Monsieur le baron,

Le chevalier de Belzunce s'est rendu ce matin à Zarsko-Célo; il doit y recevoir les paquets de l'impératrice et ceux de M. d'Esterhazy, venir ensuite prendre ici les dépêches du prince de Nassau et se porter en droiture à Coblence, où, après avoir touché barre, il ira remettre à Bruxelles les lettres adressées à M. Grimm.

Depuis ma dépêche n° 33, il est arrivé à l'ambassadeur de Hongrie des ordres très-pressants pour insister sur le plus prompt secours.

---

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen; dans les papiers de ce dernier.

L'ambassadeur de Suède, le ministre de Prusse, tiennent le même langage ; les ministres russes le trouvent raisonnable ; mais le favori, qui, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, a voulu une guerre qui fondât sa fortune, fait encore ce qu'il peut pour que rien ne distraie de l'envahissement de la Pologne ; on a saisi l'impératrice par son faible, et ce ne sera qu'avec peine qu'on la détournera du plan tracé dans son boudoir. Elle a vu qu'après avoir accordé la paix aux Turcs, après avoir dit à la Pologne : « Je suis venue, j'ai vu, j'ai vaincu, » il était beau de passer de là aux frontières de France.. Mais tout ce qui raisonne ici se permet d'observer assez haut que S. M. I. s'est trop mise en avant sur les affaires de France pour être, indépendamment des positions géographiques, si fort en arrière des autres puissances, lorsqu'il s'agit d'effets, et que les belles paroles ne suffisent plus. Le prince de Nassau ne se borne pas à être de l'avis des gens sensés trop précautionneux, il dit ce qu'il faut dire, et vient d'écrire aux princes ce qu'il était convenable de leur mander, et ce que je doute fort que leur agent ici leur articule aussi nettement.

Ce prince, dont l'âme est aussi bien bâtie que sa taille, a eu ici la conduite qui pouvait le plus maintenir sa considération ; elle ne diminuera pas, mais la jalousie de toute une nation envers un étranger, qui a beaucoup de rivaux et point d'émules, est un obstacle que M. le prince de Nassau rencontrera toujours, lorsque de grands maux n'existeront pas, et que les besognes pourront être réparties à des ouvriers ordinaires. On met un sot à la tête d'une armée qui doit ravager la Pologne ; on donnera peut-être le commandement du corps qui marchera tardivement sur les bords du Rhin à quelque officier général qui n'offusquera personne. Il n'en était pas de même lorsque le canon des Suédois retentissait dans les bosquets de Zarsko-Célo, et qu'on chargeait les voitures pour se retirer à Moscou ; alors tous les grands de l'empire étaient bien petits devant le prince de Nassau, et la souveraine mettait avec discernement une entière confiance dans l'homme valeureux dont elle avait reconnu les talents.

Le refus fait au prince de Nassau du commandement des troupes destinées à marcher contre les Français rebelles a cependant, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, monsieur le baron, été accompagné de tout ce qui pouvait le rendre honnête. L'impératrice a dit, entre autres motifs, qu'elle avait des ménagements à garder et

que le commandement dans des pays si loin de la Russie devait être confié à un homme de la religion russe. Depuis, nous avons différentes données pour croire que cet homme, qui, quoique du rite grec, ne sera sûrement pas un Grec, sera aussi d'un grade inférieur à celui du prince de Nassau, et que ce prince alors recevra l'ordre de prendre la grande main, une fois que les troupes auront été conduites à leur première destination; mais quand y arriveront-elles? c'est ce qu'il n'est pas aisé à décider. Hier nous reprenions espoir pour l'envoi prochain de 7 à 8,000 hommes par mer. Aujourd'hui l'ambassadeur de Hongrie croit que ce qu'il y a de mieux à obtenir, c'est qu'on n'attende pas la décision des affaires de Pologne, et que par la Galicie on fasse plutôt filer de la Moldavie les corps qui se replient et qui, en vertu du traité de paix, doivent évacuer cette contrée.

Dans cette perplexité, très-grande pour les bons Français, vraisemblablement très-simulée de la part des Autrichiens, j'ai cru devoir renouveler mes instances pour la prompte expédition d'un corps quelconque de Russes, qui empêchât que la France, rendue à la raison, ne tombât à la merci de ses rusés voisins. Le moment de vous faire parler était favorable, parce que, comme je vous l'ai mandé, vos actions sont au meilleur taux ici. J'ai donc pensé que je servais bien et très-bien le roi en vous présentant comme le plus zélé et le plus positif appui des princes ses frères. Et il m'a paru assez piquant de parler en votre nom en faveur de Nosseigneurs, quand l'homme qu'ils ont ici est comme Roland enchanté dans le palais d'Armide. Sérieusement parlant, je ne connaîtrais rien de plus funeste que de tomber dans les mains autrichiennes, et je ne vois rien de mieux que de réunir à un drapeau russe tous les gens bien pensants, tous nos intérêts, et d'y trouver notre sauve garde. Je suis donc bien sûr que vous approuverez tout ce que je dis dans la lettre que j'ai écrite au vice-chancelier, et dont je joins ici copie (1); elle confondra vos ennemis, elle peut décider une résolution bien essentielle à obtenir, et, si mes motifs n'étaient pas approuvés aux Tuileries, j'en serais plus fâché pour mon maître que pour moi.

Nous espérons que la Suède se piquera d'honneur, et, si elle faisait un pas, on en ferait bien vite ici quelques-uns de plus. Mais, malgré toutes les superbes promesses, je vous le répète, monsieur le baron,

(1) Voir l'annexe à cette lettre.

il s'en faut bien qu'on fasse jamais le quart de ce qu'on avait fait sonner si haut.

Le parti qui sera définitivement pris ne peut pourtant pas tarder à être prononcé ; cela fait, je ne suis plus bon à rien à Pétersbourg, parce qu'en supposant qu'on m'y fit l'honneur de me regarder comme un bon conseiller, il n'est pas nécessaire que le roi paye un donneur d'avis dont les idées, toujours prises *ad referendum,* ne tourneraient pas au profit de S. M.

A moins de circonstances imprévues, je n'irai pas à Moscou, parce que la frime de ce voyage n'est plus nécessaire. Je prendrai peut-être ma route par la Suède et le Danemark ; j'ai des facilités de navigation qui me rendront ce tour moins dispendieux que si, du fond de la Russie, je regagnais la Pologne, où vraisemblablement on ne tardera pas à se battre.

L'ambassadeur de Suède et d'autres gens raisonnables m'exhortent fort à voir, dans un passage rapide, les deux autres capitales du Nord ; peut-être même cela conviendra-t-il au cabinet de Pétersbourg. J'aurai l'honneur de vous indiquer où je pourrai recevoir vos ordres ultérieurs. Si le service du roi ne vous présente aucune nécessité bien urgente de m'employer ailleurs, vous sentez où ma place est marquée depuis que les Français peuvent revendiquer, les armes à la main, des droits si sacrés et si odieusement foulés aux pieds. Je compte aller voir ma femme, embrasser mes enfants et me rendre dans le Brisgau à l'armée autrichienne. Là je serai près et de Francfort et de Ratisbonne, où peut-être il sera nécessaire de porter des paroles ; là je pourrai voir ce qui se fera en Suisse, et ce qu'on pourrait faire de la Suisse. Vous sentez d'ailleurs que, dans les circonstances survenues, la trop longue prolongation de mon séjour à Pétersbourg pourrait compromettre le roi, parce que je suis assez estimé pour qu'on ne me suppose pas occupé d'un voyage de plaisir, ou même d'instruction, lorsque tout gentilhomme de mon âge doit payer de sa personne, en présence des ennemis de la sainte patrie.

Ce 25 mai.

J'ai vu hier soir le vice-chancelier ; il m'a d'abord serré la main, ce qui est pour lui un grand signe de satisfaction ; puis il m'a dit qu'il avait envoyé sur-le-champ ma lettre à l'impératrice et que

S. M. impériale, approuvant fort votre idée sur M. de Luckner, me ferait seconder par son ministre à Copenhague, si j'étais disposé à prendre ma route par le Danemark. J'ai témoigné reconnaissance de cette nouvelle marque de bonté, et, vraisemblablement, je serai expédié peu de jours après le départ du prince de Nassau, parce que M. d'Esterhazy, en nous caressant chacun suivant nos positions, aura le plus sensible plaisir à nous voir tourner les talons. Il ne dissimule pas que nous voyons trop clairement la nullité de ses soins en faveur des princes, et l'art qu'il met à les endormir tant qu'il peut, pour rester ici, sans rien faire que de se ménager une faveur personnelle qu'il entre dans les vues de l'impératrice de lui prodiguer. Il n'est jamais si bien traité que dans les instants où les affaires marchent le moins, et l'impératrice dit alors : « Il faut bien consoler ce pauvre M. d'Esterhazy, il est si à plaindre. » Alors aussi une robe de chambre, un frac le rend heureux, comme je le serais si j'avais à annoncer l'embarquement effectué de vingt mille Russes.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux attachement,

Monsieur le baron,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le marquis DE BOMBELLES.

Apostille. Vous verrez, monsieur le baron, ce que je dis dans ma lettre d'hier au comte d'Ostermann relativement aux projets de feu l'Empereur pour nous laisser, sauf le changement du *veto*, la constitution actuelle : j'ai eu des notions certaines à cet égard.

Je charge le chevalier de Belzunce de vous dire ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu sur le soin que prend M. d'Esterhazy d'entretenir à Coblence l'humeur qu'il devient si difficile d'avoir contre vous. Pour cela, on me représente comme un pécheur converti qui a pris sur lui bien des choses que vous désapprouvez ; mais cette tournure sera déjouée par les exacts rapports du prince de Nassau, et M. d'Esterhazy voit que l'impératrice vous juge trop bien en ce moment pour oser vous rattaquer envers elle.

CXCVII.

DU MARQUIS DE BOMBELLES, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE SAINT-PÉTERSBOURG, AU COMTE D'OSTERMANN, VICE-CHANCELIER DE RUSSIE (1).

(*Annexe à la lettre du marquis de Bombelles au baron de Breteuil, du 24 mai* 1792.)

Monsieur le comte,

Je me hâte de mettre sous les yeux de Votre Excellence une copie authentique du rapport que le général Beaulieu adressa le 30 avril au maréchal Bender.

L'endroit souligné, dans lequel cette copie diffère de ce qui a été imprimé en lettres italiques dans le journal de Bruxelles, ne permet pas de douter qu'alors le gouvernement des Pays-Bas était encore imbu d'idées défavorables aux princes et à la noblesse, idées qui, j'espère, n'existent plus à Vienne. Il n'en est pas moins remarquable que, dans la joie d'un éclatant succès, on ait voulu laisser ignorer au public les éloges donnés par M. de Beaulieu à la bonne conduite de 200 chevaliers français.

En m'envoyant les pièces ci-jointes, on m'ajoute que cette réticence n'annonce pas une volonté bien favorable pour la cause du roi, des princes et de la monarchie.

Croyez, je vous en supplie, monsieur le comte, que cette cause a plus que jamais besoin de l'instante assistance de Catherine II. Je n'aime pas à forger des chimères pour les combattre; je suis persuadé que le roi de Hongrie mettra dans la conduite de nos affaires une marche plus digne de ce prince que celle que l'on voulait tenir ci-devant; mais que n'avons-nous pas à redouter des mêmes hommes qui, sous le précédent règne, étaient parvenus à persuader qu'en

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen; dans les papiers de ce dernier.

o btenant au roi de France le *veto* absolu, il fallait laisser subsister tout l'ensemble de sa nouvelle constitution? J'ai l'honneur de répéter à Votre Excellence que je ne pense pas qu'on amène jamais le roi de Hongrie à méconnaître à ce point ce que tout souverain doit à l'honneur des couronnes. Mais, au train que prennent les choses, il est possible qu'en peu de temps la détresse des rebelles les force à tenter de négocier. Tous les calculs politiques seront présentés au roi de Hongrie sous les apparences de ce qu'il devra au repos de ses sujets, à l'économie de ses finances, et à une économie plus touchante pour ce souverain : celle du sang humain. L'exagération des anciens abus facilitera l'adoption d'un arrangement quelconque, et nous courrons risque de passer de l'anarchie aux cruelles langueurs résultantes d'une constitution qui, sous le prétexte de balancer les pouvoirs, les rendra tous insuffisants.

L'impératrice, monsieur le comte, l'impératrice peut seule sauver le trône de Louis XVI de ce nouveau genre de calamité. Oui, le salut de la France tient à ce qu'indépendamment de toute autre considération, 7 à 8,000 Russes arrivent sur les bords du Rhin, aussi vite qu'il sera physiquement possible de les y conduire. Ce noyau d'armée donnera son nom à tout ce qui se réunira sous les ordres des princes, et quelques milliers de Russes, se rendant par Wismar à Coblence, en attendant qu'il plaise à S. M. d'envoyer des renforts, suffiront pour composer à l'impératrice une armée qui de minute en minute deviendra plus puissante, tant par la multitude de Français qui s'y réuniront que par la confiance qui les fixera sous les bannières de Catherine II.

Soit à tort, soit à raison, nous pouvons être inquiets de toute autre ntervention, tandis que nous n'attendons que des bienfaits de l'impératrice. Les Français, et je n'en excepte pas nos princes, obéiront à tout ce qu'elle prescrira, parce que l'univers sait comme pense S. M. Impériale, et comme elle est invariable dans ses hautes pensées.

C'est sur cette constance dans les plus nobles volontés que nous fondons nos plus grandes espérances ; non, monsieur le comte, nous n'aurons pas le tourment de languir cinq à six mois jusqu'à ce que l'étendard russe se marie à celui de Bourbon. L'impératrice a sûrement daigné prendre en considération ce que deviendraient pendant cette longue attente nos princes et tous les bons Français, enchassés

ou dispersés dans des armées dont on voulait même leur interdire l'accès ; quelle peine n'auraient-ils pas à faire valoir leurs justes réclamations, et quel tourment serait-ce pour ces braves défenseurs du trône que de se voir peut-être réduits à paraître ratifier des conventions funestes!

Après avoir assuré à Votre Excellence que dans aucune circonstance, et dans aucun temps, l'impératrice ne donnera au roi mon maître une marque plus essentielle de son amitié qu'en unissant des troupes russes à la noblesse française, j'ai l'ordre d'ajouter qu'il n'y a jamais eu de moment où les princes aient eu un plus pressant besoin des nouvelles marques de la générosité de S. M. Impériale.

M. le baron de Breteuil, qui se trouve à portée des événements, pense que les échecs que viennent d'essuyer les rebelles feront arriver aux frères du roi tout ce qui pourra déserter une cause impie. Il me mande qu'il connaît trop bien Votre Excellence pour n'être pas sûr qu'elle comprendra, mieux qu'on ne peut le lui exposer, combien il serait important que les princes fussent à même de satisfaire aux premiers besoins de tout ce qui se rendra près d'eux.

Il serait également important que S. M. Impériale mît le comble à tout ce qu'elle a fait en faveur du trône français, en voulant bien déclarer à toutes les cours que, conformément à l'honneur que les princes ont reçu d'elle par l'envoi d'un ministre, elle marque désormais leur place, et celle de tous leurs adhérents, immédiatement à côté des campements russes.

Ma confiance dans les sentiments de Votre Excellence me rend moins attentif à bien des ménagements que prescrit la politique en s'adressant au vice-chancelier d'un grand empire. Je suis comme cet homme qui, n'ayant plus qu'un moment à vivre, n'a rien à dissimuler. Si cependant mon zèle paraissait indiscret, je réclamerais l'indulgence de l'amitié de Votre Excellence, et, lorsque je dis ce que j'ai l'ordre de dire, et ce que je pense, à un ministre que je respecte comme mon père, je ne crains pas qu'il m'expose à l'inconvénient d'aller au-delà du but.

Je suis, etc.

CXCVIII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 8. Ce 2 juin 1792.

La Prusse va bien, c'est la seule sur laquelle vous puissiez compter. Vienne a toujours le projet du démembrement et de traiter avec les constitutionnels. L'Espagne est mauvaise. J'espère que l'Angleterre ne sera plus mauvaise. L'impératrice sacrifie vos intérêts pour la Pologne. Notre régent est bien pour vous, mais il ne peut rien, ou peu de chose. Il va chasser l'homme qui lui a été envoyé ; c'est pour cela qu'il rappelle son chargé d'affaires. Il a engagé l'impératrice à faire de même. Tâchez de faire continuer la guerre, et ne sortez pas de Paris. M'avez-vous envoyé les blancs seings, et à quelle adresse ? Mme Tosc. (2) vous remettra mes lettres.

La tête de l'armée prussienne arrive le 9 juillet. Tout y sera le 4 août. Ils agiront sur la Moselle et la Meuse, les émigrés du côté de Philipsbourg, les Autrichiens sur Brisgau. Le duc de Brunswick vient le 5 juillet à Coblence, quand tout y sera arrivé. Le duc de Brunswick avancera, masquera les places fortes et avec 36,000 hommes d'élite marchera droit sur Paris. L'impératrice envoie 15,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie. Ils débarquent à Wismar et marchent par l'Allemagne. Elle a fait entrer le 22 [juin] 30,000 hommes en Pologne.

Le V. de C.... (3) est de retour. Il porte l'assurance positive du roi de Prusse qu'il n'écoutera aucune négociation ni arrangement ; qu'il veut que le roi soit libre et maître de faire alors telle constitution qu'il voudra. Il désire que le roi le sache, que cette résolution de sa part ne changera pas, et qu'il peut y compter. Il fournit l'argent pour les troupes qui passeront.

---

(1) Copiée sur la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *En blanc à Gog. par madame Tosc.*

(2) Madame Toscani, surveillante de la maison de M. Crawford à Paris.

(3) Vicomte de Caraman.

CXCIX.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 3 juin 1792.

Sire,

Le vicomte de Caraman est de retour de Berlin ; il a vu le roi de Prusse et le duc de Brunswick à Magdebourg, et il a rapporté de la part de S. M. Prussienne l'assurance la plus positive que rien ne la détournera de son projet de secourir le roi de France et de rétablir la monarchie ; qu'elle ne se laissera arrêter par aucune autre négociation ou proposition d'accommodement, avant que le roi de France ne soit en parfaite liberté, et qu'elle entend qu'il soit maître alors de former tel gouvernement qu'il jugera à propos. Le roi de Prusse a désiré qu'on fît parvenir au roi de France cette assurance positive de sa part. S. M. Prussienne a aussi communiqué au vicomte de Caraman une lettre qu'il recevait de l'impératrice, où cette princesse lui mande qu'elle envoie 15,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie, pour agir contre la France. Ces troupes débarqueront en Allemagne et continueront ensuite leur marche par terre. Le roi de Prusse s'est engagé aussi à fournir aux princes français la solde des troupes françaises qui passeraient de leur côté. La tête de l'armée prussienne arrivera le 9 juillet à Trèves, et le reste successivement, de sorte que les 50,000 hommes seront tous réunis le 4 août. Les Autrichiens doivent être rendus à la même époque dans le Brisgau. Le duc de Brunswick sera à Coblence le 5 juillet. L'armée prussienne agira sur la Moselle et la Meuse ; les princes, avec les émigrés français, du côté de Philipsbourg ; les Autrichiens, du côté du Brisgau. On formera des 56,000 hommes qui sont dans les Pays-Bas un détachement de 12 à 15,000 hommes aux ordres du général Clairfait, qui agira, de concert avec l'armée prussienne,

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre, au Roi.*

sur cette frontière. Le reste, aux ordres du duc Albert, servira pour contenir ce pays-ci, et agir, s'il est nécessaire. Lorsque les troupes seront ainsi disposées, le duc de Brunswick fera avancer le tout pour masquer les places fortes françaises, et avec 36,000 hommes d'élite il compte marcher droit sur Paris, pour détruire ce foyer d'insurrection et d'horreur, et délivrer le roi. Ce plan a été communiqué et accepté par la cour de Vienne. Malgré cela, je crois être sûr que le projet de ce cabinet est encore de négocier plutôt que d'agir, et qu'il conserve toujours celui de démembrer la France ; mais je n'ai aucune certitude jusqu'à quel point celui de Berlin voudra y concourir : à en juger des assurances du roi et de ses ministres, on devrait être rassuré sur cette crainte, et j'espère que nous trouverons des moyens pour l'empêcher. V. M. est sans doute instruite des mauvaises dispositions de l'Espagne, et combien peu on peut compter sur ses secours. Le roi de Sardaigne se dispose à agir efficacement ; il a à sa disposition 15,000 hommes de troupes autrichiennes, que feu l'Empereur avait fait passer dans le Milanais, pour assurer la tranquillité des États de ce prince. Les Suisses agiront en faveur du roi de France s'ils sont réclamés par quelque grande puissance, et si on leur assure le remboursement de leurs frais. Dans la crainte que les ordres que V. M. a envoyés au sieur Bergstedt ne fussent interceptés à la poste de Paris, qui est toute entre les mains des jacobins, je lui ai écrit pour l'en prévenir, et l'autoriser à partir sur ma lettre, dans le cas où les ordres de V. M. ne lui fussent pas parvenus. Je me suis déjà occupé du soin d'exécuter ceux que V. M. me donne pour trouver quelqu'un qui puisse informer V. M. de ce qui se passe, et continuer à lui envoyer les feuilles tous les jours de courrier. J'espère y réussir, malgré la surveillance, qui est extrême et qui effraie tout le monde.

CC.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Le 5 juin 1792.

[*En clair.*]

J'ai reçu votre lettre n° 7 ; je me suis occupée sur-le-champ de retirer vos fonds de la société Boscaris. Il n'y avait pas de temps à perdre, car la banqueroute a été déclarée hier et ce matin la chose était publique à la Bourse. On dit que les créanciers perdront beaucoup. — Voici l'état des différents objets que j'ai entre les mains : . . . . . .

[*En chiffre.*]

Il y a des ordres pour que l'armée de Luckner attaque incessamment; il s'y oppose, mais le ministère le veut. Les troupes manquent de tout et sont dans le plus grand désordre.

[*En clair.*]

Vous me manderez ce que je dois faire de ces fonds. Si j'en étais le maître, je les placerais avantageusement, en faisant l'acqui-

(1) Le comte de Fersen a écrit de sa main en marge : 10 *juin* 1792 *reçu*; *rép. le* 11. — Cette lettre, ainsi que les suivantes du 7 juin n° CCIII, du 23 juin n° CCXII, du 26 juin n° CCXIII, du 7 juillet n° CCXXII, du 11 juillet n° CCXXV, du 15 juillet n° CCXXVII, du 21 juillet n° CCXXIX, du 24 juillet n° CCXXXI et du 1er août n° CCXXXVI ne sont pas de la main de la reine, mais indubitablement écrites selon ses ordres, et avec ses données sur les événements, par un fidèle serviteur, probablement M. de Goguelat; car dans une lettre du comte de Fersen à la reine du 30 juin 1792 (voir ci-après le n° CCXVII) il dit : *Vous devriez charger Gog. de m'écrire tous les dimanches et les mercredis, pour me donner des détails de ce qui se passe.* Sous le déguisement d'une correspondance d'affaires ces lettres contiennent des nouvelles très-intéressantes sur la situation de la famille royale et sur les événements politiques, surtout quand on connaît la source de cette correspondance. Le comte de Fersen y figure sous le nom de M. Rignon. Nous avons comparé la date des réponses avec le registre des lettres expédiées par le comte de Fersen, registre encore conservé dans ses papiers, ainsi qu'avec le contenu de ses réponses ici publiées, avec les dates et numéros écrits de la main du comte sur les lettres mentionnées, et tout donne la certitude que ces lettres appartiennent à la correspondance de la reine.

sition de quelques beaux domaines du clergé; c'est, quoi qu'on en dise, la meilleure manière de placer son argent. Vous pourrez me répondre par la même voie que je vous écris.

Vos amis se portent assez bien. La perte qu'ils ont faite leur donne beaucoup de chagrin. Je fais ce que je peux pour les consoler. Ils croient le rétablissement de leur fortune impossible, ou au moins très-éloigné. Donnez-leur, si vous le pouvez, quelque consolation à cet égard; ils en ont besoin; leur situation devient tous les jours plus affreuse. Adieu. Recevez leurs compliments et l'assurance de mon entier dévouement.

CCI.

NOTE CONFIDENTIELLE DU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE, AU COMTE DE STACKELBERG, AMBASSADEUR DE RUSSIE A LA COUR DE STOCKHOLM, DU 5 JUIN 1792 (1).

(*Annexe à la lettre du duc régent au comte de Fersen, du 26 juin* 1792, n° CCXV.)

Le duc de Sudermanie a reconnu, dans la communication amicale que S. M. l'impératrice de Russie vient de faire parvenir au roi, par son ambassadeur extraordinaire le comte de Stackelberg, de ses intentions par rapport à la Pologne, les marques les moins équivoques de la confiance intime qui, du temps de feu S. M., de glorieuse mémoire, a été si heureusement établie et consolidée entre les deux cours, et que le duc cherchera, en toute occasion, de maintenir, autant par une suite des sentiments distingués dont il est pénétré pour la personne de S. M. l'impératrice que par le zèle qu'il mettra toujours à remplir les engagements réciproques qui, pour le bonheur, l'intérêt et l'utilité des deux États, subsistent entre le roi et S. M. Impériale, en vertu du traité d'amitié et d'union, par lequel

(1) D'après une copie annexe à la lettre originale du duc de Sudermanie, régent de Suède, au comte de Fersen, du 26 juin 1792, n° CCXV.

LL. MM. ont resserré encore plus les liens étroits qui les unissent l'une à l'autre.

Par les communications faites à S. M. Impériale, tant du vivant du feu roi que depuis, elle connaît déjà toutes les circonstances de la négociation entamée entre la Suède et l'Espagne relativement aux affaires de France. Il serait donc superflu de répéter ici les propositions de feu S. M., et les réponses de la cour d'Espagne à ce sujet.

S. M. Impériale aura sans doute remarqué que le zèle généreux du roi ne fut retenu dans son exécution que par l'impossibilité où il se trouvait de fournir de ses propres fonds aux dépenses nécessaires pour cet effet; qu'il s'est vu obligé, par cette même raison, de demander de l'Espagne, dès le commencement, comme une condition indispensable (et *sine qua non*), le paiement de douze millions de livres tournois et une lettre de crédit pour tout ce que les dépenses pouvaient outrepasser cette somme. Les réponses que le cabinet d'Espagne a données, à différentes reprises, ne laissent pas le moindre doute qu'il ne fût très-porté à entrer dans ces vues du roi. L'époque du paiement parut seul rencontrer quelques difficultés, et S. M. Impériale sait combien ces retards ont été nuisibles à la cause commune, en laissant le roi hors d'état de prendre d'avance toutes les mesures nécessaires. Néanmoins le roi, persuadé de la bonne volonté de S. M. C., avait pris, dans le courant de l'année passée, plusieurs arrangements par rapport à une expédition par mer, et qui occasionnèrent des dépenses considérables, dont une partie devait être remboursée au commencement de l'année présente par une remise immédiate de quatre millions, indépendamment de douze mentionnés pour l'expédition de cette année, et qui devaient être fournis incessamment après, pour mettre le roi en état d'agir. On attendait au mois d'avril les lettres d'avis pour les sommes convenues, lorsque le changement arrivé dans le ministère espagnol arrêta tout d'un coup les effets de toutes ces promesses, et on n'a eu jusqu'ici ni le remboursement des dépenses faites, déjà très-considérables, ni les fonds nécessaires pour l'expédition projetée.

L'intention clairement manifestée de feu S. M. ayant par conséquent été de n'entrer dans aucune mesure hostile et de ne faire agir les troupes suédoises contre la France qu'aux conditions susmentionnées d'un secours suffisant de la part de l'Espagne, le duc, en sa qualité de régent seulement et de tuteur du roi son neveu, pourra

encore moins transgresser ces principes établis par le feu roi, surtout dans un moment où des considérations fondées sur la situation intérieure du royaume s'y opposent. Le régent n'attend que l'accomplissement des conditions que le cabinet d'Espagne a adoptées pour s'occuper sérieusement de toutes les mesures nécessaires, afin de pouvoir alors prendre une part active dans les affaires de France, et le duc verrait avec plaisir le moment où il pourrait suivre à la fois la volonté prononcée d'un frère chéri, et plus que regretté, et son propre désir de concourir, pour sa part, au but salutaire de S. M. Impériale, d'autant plus qu'il croirait y trouver un moyen de plus pour manifester son empressement de conserver et de consolider l'amitié intime et sincère, que les deux cours se font un plaisir et un devoir de se témoigner réciproquement. Mais le duc croirait mal répondre à ce qu'il doit à la mémoire d'un grand roi, s'il se permettait jamais de se départir des conditions expresses et indispensables sur lesquelles ce monarque a trouvé nécessaire, dans sa sagesse, d'appuyer exclusivement, pour l'intérêt de son royaume; et S. M. Impériale, par une suite de sa magnanimité ordinaire et de ses sentiments connus pour un ami tendrement regretté, dont elle apprécie d'autant plus toutes les grandes qualités qu'elle les possède elle-même au plus haut degré, reprocherait sans doute au duc, s'il était capable d'oublier un instant des devoirs aussi sacrés pour lui, et s'il s'écartait en rien de la marche que lui a tracée à cet égard feu le roi son frère. Le duc n'a cependant pas perdu l'espoir de se voir en état de faire participer la Suède dans l'expédition contre les rebelles en France. Le changement dans le ministère espagnol, quelque peu favorable qu'il parût au commencement pour cette affaire, n'a occasionné jusqu'ici aucunes mesures ultérieures dont on pourrait conclure à un changement effectif du système politique de cette cour. Il paraît, au contraire, que le comte d'Aranda commence à revenir de ses erreurs, et le baron d'Ehrensvaerd, ministre du roi à Madrid, a reçu les ordres les plus positifs d'y travailler de son côté de toutes ses forces, et de presser le cabinet d'Espagne à remplir sans délai les engagements dont dépend uniquement la part active que prendra ou non la Suède aux affaires de France.

CCII.

DU MARQUIS DE BOMBELLES, ENVOYÉ DU ROI LOUIS XVI A LA COUR DE SAINT-PÉTERSBOURG, AU BARON DE BRETEUIL (1).

Saint-Pétersbourg, ce 5 juin 1792.

Monsieur le baron,

Le prince de Nassau, qui devait décidément partir hier au soir, a été retenu jusqu'à demain, et peut-être après-demain, par l'arrivée d'un courrier qu'a expédié le comte de Romanzoff. Il a apporté des détails sur le voyage de Mgr l'évêque de Pamiers à Coblence, voyage dont on avait eu nouvelle samedi dernier, et dont on espérait savoir par moi l'objet. Ce que j'en ai pu découvrir, monsieur le baron, me fait regretter de n'avoir pas été instruit par vous d'une démarche qui, fort bonne dans l'aperçu, a eu lieu trop tard. Je sais qu'elle n'a pas plu à l'impératrice, et nous eussions paré à cet inconvénient si j'avais été mis à même de l'en prévenir et d'user des moyens que me donne maintenant la connaissance de ce pays.

J'ai dit, monsieur le baron, que j'aurais vraisemblablement de vos nouvelles par l'ordinaire prochain, et que si je n'en recevais pas, c'est que vous pouvez penser que je n'étais plus ici.

Vous aurez vu qu'il n'était plus possible d'arrêter les affaires de Pologne, et j'ai lieu de présumer que le vicomte de Caraman a été trompé à Berlin sur le haut ton qu'on annonçait avoir été pris par la Prusse et l'Autriche pour empêcher l'impératrice d'aller en avant contre les Polonais. Rien n'annonce que les cours de Vienne et de Berlin soient dans ce moment tentées d'élever la voix d'une manière qui déplaise.

L'ambassadeur de Hongrie est très-fraîchement traité et redouble de souplesse. Le ministre de Prusse, conformément à des ordres reçus et réitérés, se rend le plus agréable qu'il peut.

---

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen ; dans les papiers de ce dernier.

Un fait certain, mais tenu fort secret, sert à confirmer dans l'opinion qu'ici l'on est content de Berlin. On va donner à connaître (si cela n'est pas encore fait) que l'impératrice ne veut pas intervenir dans le traité conclu entre les rois de Hongrie et de Prusse, mais que S. M. I. est très-disposée à s'allier directement à S. M. Prussienne par un traité direct et séparé. Le succès de cette négociation n'aurait rien de fâcheux pour nous, et je pense que nous avons intérêt à en dérober la connaissance au cabinet de Vienne. Celui-ci est peint des plus noires couleurs par le nouvel ambassadeur Razoumowsky, et le ministre de Russie à Madrid ne voit pas avec des yeux plus indulgents la marche qui se tient en Espagne. En attendant, on va pourtant se déterminer à faire marcher, sans ultérieurs délais, les troupes russes qui ne doivent s'acheminer vers le Rhin que lorsque les affaires de Pologne seraient arrangées suivant la volonté de l'impératrice. C'est le comte d'Ostermann qui, remué par le sentiment de l'équité, et par ce qu'il a vu qu'il convenait de faire, a emporté cette détermination, et s'est procuré l'ordre de la signifier dans les termes les plus précis, en répondant à l'office de la cour de Vienne.

J'apprends, monsieur le baron, que les princes font à l'impératrice un exposé très-touchant de leur détresse ; ils doivent aussi avoir mis sous les yeux de S. M. I. une dépêche du duc de Polignac qui rend compte d'une conversation dans laquelle le vice-chancelier Cobenzl lui a tenu les propos les plus alarmants sur la conduite à tenir envers la France. Je sais de bonne part que, dans la note remise au Danemark par le ministre autrichien, on y parle clairement d'une constitution mitigée à donner aux Français. On renouvelle aussi de tous côtés les soupçons et les assertions calomnieuses sur le projet soi-disant formé par vous et envoyé à feu l'empereur Léopold, projet inséré dans les feuilles de Mgr l'abbé de Fontenay. J'ai pris la liberté de vous dire déjà combien il me paraissait instant de faire connaître vos principes où il est essentiel qu'ils soient appréciés.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le baron,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le marquis DE BOMBELLES.

CCIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1)

Le 7 juin 1792.

[*En chiffre.*]

Mes constit. (2) *font partir un homme pour Vienne, il passera par Bruxelles; il faut prévenir M. de Mercy de le traiter comme s'il était annoncé et recommandé par la R.* (3), *de négocier avec lui dans le sens du mémoire que je lui ai remis. On* (4) *désire qu'il* (5) *écrive à Vienne pour l'annoncer, recommander qu'on lui tienne mon voyage secret et dire qu'on se tient au plan fait par les cours de V.* (6) *et de B.* (7), *mais qu'il est nécessaire de paraître entrer dans les vues des const. et de persuader surtout que c'est d'après les vœux et les demandes de la R.* (3) ; *ces mesures sont très-nécessaires.*

Ce n'est pas l'abbé Louis qui part; je ne sais pas le nom de celui qui le remplace.

Dites à M. de Mercy qu'on ne peut pas lui écrire, parce qu'on est trop observé.

[*En clair.*]

Voilà la situation de vos affaires avec Boscary et Chol, dont je vous ai appris la faillite dans ma dernière lettre. J'attends des nouvelles de la Rochelle pour vous mander où vous en êtes avec Da-

---

(1) Voir la note à la lettre précédente n° CC. Le comte de Fersen a écrit en marge : 15 *juin reçu; réponse le* 21 *juin.* Dans une lettre du comte de Fersen au baron de Taube du 20 juin la même année, le comte de Fersen répète les mêmes expressions que contient cette lettre, disant : *Le passage de la lettre de la reine qui démontre clairement ses intentions est intéressant, je l'ai envoyé à Stedingk, le voici.*

(2) Les constitutionnels.

(3) Reine.

(4) Le roi et la reine de France.

(5) M. de Mercy.

(6) Vienne.

(7) Berlin.

niel Gareché et Jacque Guibert; ce que je sais, c'est que leur faillite n'est pas très-considérable. Vous auriez mieux fait, comme je vous l'avais conseillé, d'acheter du bien du clergé que de placer vos fonds chez des banquiers. Si vous voulez, j'emploierai de cette manière ceux qui vont vous rentrer dans le mois prochain.

J'ai reçu vos nos 7 et 8.

CCIV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Bruxelles, ce 10 juin 1792.

[*En clair.*]

Mon cher ami, J'ai reçu vos deux lettres du 22 et 28, et celle du 8 mai avec le paquet dont le baron de Damas s'était chargé.

[*En chiffre.*]

La réponse faite à l'impératrice me paraît fort bonne ; on voit clairement qu'elle ne tient aux affaires de France que par amour-propre et vanité, et que son intérêt se porte tout entier sur la Pologne : elle veut embrasser trop de choses à la fois, et elle trouvera plus de résistance qu'elle ne croit en Pologne.

Bombelles mande, du 15 mai, que les 15,000 hommes qu'elle destine contre la France ne pourraient marcher au plus tôt que dans six semaines, car elle compte vers ce temps avoir terminé les affaires de Pologne ; qu'elle veut joindre nos 6,000 hommes aux siens sous les ordres du prince de Nassau et agir avec les émigrés français. Vous voyez à combien de lenteur cela entraîne, et l'activité que le roi de Prusse y met dans ce moment, si elle se soutient, rendra ses

(1) Lettre autographe, déchiffrée de la main du baron de Taube.

secours inutiles. L'idée d'une correspondance établie par le moyen de Souboff est très-bonne, mais on doit y mettre un grand secret, à cause des ministres russes. J'ai lieu de croire qu'il entre encore dans les projets de la cour de Vienne de former un congrès à Vienne ou ailleurs, soit avant les opérations, soit pendant leur durée. Vous sentez, mon ami, combien cette mesure serait pernicieuse dans l'état des choses actuelles, et ce n'est plus la volonté du roi de France ; les circonstances sont changées depuis qu'il en avait fait la demande. Il sera donc essentiel de prévenir sur cela l'impératrice, et de donner des instructions en conséquence aux différents ministres, ou s'y opposer, si cette idée était produite. Le prince de Nassau, quoique envoyé des princes, s'est conduit à merveille pour le roi de France et le baron de Breteuil ; il a été fort utile à M. de Bombelles en contenant un peu M. d'Esterhazy : c'est là la raison qui aura sans doute engagé Stedingk à s'appuyer de lui et à se diriger d'après ses conseils.

[*En clair.*]

Je m'occupe de trouver quelqu'un à Paris en état de donner des nouvelles bonnes et sûres, mais je crains que, sans le payer, cela sera impossible. Personne n'ose plus écrire, et la crainte d'être compromis, soupçonné et arrêté, empêche tout le monde d'écrire, rend la chose fort difficile, et retient beaucoup de gens qui y seraient très-propres.

On attend une attaque à tout moment. Luckner est sorti de Valenciennes, et il a joint Lafayette à Bavay : c'est à trois heures de Mons. Lafayette s'y était rendu du Givet avec 15 à 20,000 hommes, à ce qu'on dit. Adieu, mon meilleur ami ; croyez toujours à ma tendre amitié.

CCV.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 9. Ce 11 juin 1792.

Le roi de Prusse veut que vous sachiez que le chevalier de Boufflers retourne à Paris ; qu'il lui a demandé ses ordres, mais que, comme il en a mauvaise opinion, il ne lui a rien dit, et que ce chevalier ne connaît aucunement ses dispositions, et qu'ainsi vous n'ajoutiez aucune foi à tout ce qu'il pourrait vous dire, n'étant chargé de rien. Je crois que vous ferez bien de ne pas le voir du tout.

Mon Dieu ! que votre situation me peine; mon âme en est vivement et douloureusement affectée. Tâchez seulement de rester à Paris, et on viendra à votre secours. Le roi de Prusse y est décidé, et vous pouvez y compter.

L'impératrice nous a demandé 6,000 hommes, mais il nous faut de l'argent. Vous ne m'avez pas dit si vous m'avez envoyé les blancs seings, et par où et comment.

CCVI.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (2).

Bruxelles, le 13 juin 1792.

Sire,

Je reçois dans ce moment des nouvelles très-fâcheuses de Paris. La situation de LL. MM. devient tous les jours plus affreuse, et elles

(1) Lettre expédiée en chiffre. Copiée sur la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre à la reine par Gog. à madame Tosc.*

(2) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au roi.*

regardent leur délivrance comme impossible, ou du moins fort éloignée. Les jacobins gagnent tous les jours plus d'autorité et sont maîtres de tout, par un prestige et une lâcheté qui font honte à la nation française ; car ils sont dans le fond détestés et le mécontentement contre eux est très-grand. Ils ont le projet d'emmener LL. MM. avec eux dans l'intérieur du royaume et de s'appuyer de l'armée qu'ils ont eu soin de former dans le Midi, composée de celle de Marseille et de tous les brigands d'Avignon et des autres provinces. Ce projet, quelque contraire qu'il soit au véritable intérêt de la ville de Paris, qui le sent, pourrait bien réussir, surtout depuis le licenciement de la garde du roi ; car, depuis cette époque, les bourgeois et la partie de la garde nationale qui voudrait s'y opposer n'ont plus de chefs ni de point de ralliement, et ils prendront le parti qu'ils ont pris jusqu'à présent de gémir, de se désespérer, de crier et de laisser faire. Je ne vois de remède à tant d'horreurs qu'une proclamation très-forte et très-menaçante des puissances étrangères qui rendrait Paris ou toute autre ville du royaume responsable de la sûreté de la famille royale ; mais pour avoir tout son effet, il faudrait que cette proclamation fût appuyée de forces imposantes prêtes à agir, et les lenteurs de l'Empereur ont tellement retardé le rassemblement de ces forces qu'elles ne seront réunies que le 4 août, et je crains qu'alors il ne soit bien tard, et cependant je crois qu'il serait peu prudent de la faire avant cette époque.

CCVII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Bruxelles, ce 17 juin 1792.

[*En chiffre.*]

La proposition de l'impératrice d'agir avec les princes et les émigrés est folle, et peut d'autant moins avoir lieu que le plan du roi de Prusse est de les séparer en trois corps et de les placer dans des endroits différents. Je suis de votre avis sur tout ce que vous me dites de ses projets sur la Pologne et de son peu d'intérêt pour la France. Cet intérêt avait été créé par notre cher et malheureux maître, et il est mort avec lui. Les constitutionnels vont envoyer encore un homme à Vienne, pour négocier dans leur sens et contre les jacobins : c'est de l'aveu de la reine, et elle a l'air de l'appuyer et d'approuver tout ce qu'il dira, quoique dans le fond elle désapprouve tout leur système, et qu'elle sent qu'ils ne peuvent jamais être utiles, et que s'ils parvenaient à écraser les jacobins, ils seraient tout aussi mauvais qu'eux, et que l'attachement qu'ils montrent pour la royauté n'est qu'un moyen pour s'emparer de l'autorité ; mais sa position l'oblige de ménager ce parti et d'avoir l'air de marcher avec lui, pour avoir un appui contre les jacobins ; sans cela il se réunirait à l'autre, et LL. MM. seraient encore plus mal.

J'ai prévenu M. de Mercy, de la part de la reine, de tout cela ; mais, comme la première fois, la cour de Vienne pourrait peut-être encore l'engager à faire un mauvais usage de cet envoi il serait bon de prévenir là-dessus l'impératrice ; j'en écrirai à Stedingk et à Carisien, il ne m'a pas mandé la réponse du roi de Prusse à l'invitation de l'impératrice.

---

(1) Lettre autographe, déchiffrée de la main du baron de Taube.

[*En clair.*]

Tout le ministère vient d'être renvoyé, à Paris, excepté M. Dumouriez, qui sera probablement chassé dans peu par les jacobins. On croit que la raison de leur renvoi est le rassemblement de 20,000 hommes à Paris, qu'ils ont proposé et que M. Dumouriez désapprouvait. Il faudra voir ce que ce changement produira.

Le roi de Prusse donne 400,000 francs par mois aux princes pour la solde des troupes qui passeront ; il a proposé au roi de Hongrie de donner quelque chose pour l'entretien des émigrés qui sont avec les princes. Il a aussi consenti à fournir 6 à 7,000 hommes des troupes de Westphalie, dans le cas où les gouv. généraux les demanderaient. Avec ce secours, et les 7,000 hommes qui vont arriver du Brisgau, ce pays-ci n'a rien à craindre des Français. Adieu, mon ami.

CCVIII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A SAINT-PÉTERSBOURG (1).

Bruxelles, ce 18 juin 1792.

Monsieur le baron,

J'ai reçu vos lettres du 1er et 25 mai. La dernière m'a été remise par le chevalier de Belzunce, et j'y vois avec peine que l'intérêt que l'impératrice semblait prendre aux affaires de France cède au désir qu'elle a de soumettre la Pologne. Ce désir pourra la mener plus loin qu'elle ne pense, et elle y rencontrera peut-être plus de résistance qu'elle ne croit, ce qui rendra le secours qu'elle destine au roi de France nul ou du moins tardif et sans effet. L'affaire sera décidée

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au baron de Stedingk.*

avant cette époque par la Prusse et l'Autriche, et la France sera livrée aux vues intéressées de la cour de Vienne, qui, je crois, conserve toujours le projet de démembrer le royaume, à moins qu'on ne puisse parvenir à faire adopter à celle de Berlin une marche plus généreuse et plus désintéressée. Nous avons enfin obtenu du roi de Prusse l'assurance positive que les princes et les émigrés seraient compris dans le système des opérations et qu'ils y occuperaient, entre les armées autrichiennes et prussiennes une place honorable, et telle qu'ils ont droit de l'attendre par leur rang et leur généreux dévouement. Le baron de Breteuil est fortement occupé en ce moment à trouver l'argent nécessaire à leur entretien. Le roi de Prusse donne 400,000 livres par mois pour la solde des troupes qui passeront. Il a proposé au roi de Hongrie d'en donner un (1) pour payer les émigrés qui sont auprès des princes ; il n'y a point encore de réponse à ce sujet, et il est à croire qu'elle sera négative, à moins que l'exemple du roi de Prusse ne maîtrise la mauvaise volonté de la cour de Vienne. — Je viens de recevoir l'avis que les constitutionnels vont envoyer un homme à Vienne pour négocier dans leur sens. La reine a l'air vis-à-vis d'eux d'approuver cet envoi et d'appuyer ce qu'il dira ; mais dans le fond elle désapprouve tout leur système. Elle sent qu'ils ne peuvent jamais être utiles au rétablissement de l'autorité et de la monarchie, et que si, dans ce moment, ils ont l'air de le vouloir, ce n'est que pour écraser les jacobins, et s'emparer à leur tour de l'autorité et tenir le roi en tutelle. La reine envisage le parti des constitutionnels comme tout aussi mauvais que celui des jacobins ; mais sa position l'oblige à le ménager et à avoir l'air de marcher avec eux, pour empêcher une réunion entre les deux partis et arrêter les tentatives des scélérats. Sans cette conduite ils n'auraient plus de frein, et cette désunion peut être d'un grand avantage au moment de l'entrée des puissances en France. La reine, en me mandant l'envoi de cet ambassadeur constitutionnel, qui doit passer ici, me dit : *Prévenez M. de Mercy de le traiter comme s'il avait été annoncé et recommandé par moi, et qu'il traite avec lui dans leur sens ; qu'il écrive à Vienne pour l'annoncer ; qu'on lui cache soigneusement que j'y ai jamais envoyé, et qu'il est nécessaire de paraître entrer dans les vues des constitutionnels et de leur persuader surtout que c'est d'après mes*

(1) Un million.

vues et mes demandes; ces mesures sont absolument nécessaires. Mon neveu ne saurait se méprendre sur mes véritables intentions.

J'ai communiqué tout cela au comte de Mercy, qui m'a promis d'en écrire à Vienne dans le même sens; mais comme je crains que la mauvaise foi de ce cabinet ne soit tentée de faire un mauvais usage de cette démarche vis-à-vis des autres cours, j'ai cru nécessaire de vous en instruire, pour que vous soyez à même d'éclaircir là-dessus l'impératrice et de la mettre en garde contre les fausses insinuations que la cour de Vienne paraît être tentée de lui faire à ce sujet. Quand cet envoi sera ici, je vous ferai part de ce qui lui aura été dit par le comte de Mercy.

CCIX.

BULLETIN AVEC DÉTAILS SUR CE QUI S'EST PASSÉ AUX TUILERIES LE 20 JUIN 1792 (1).

A quatre heures, les Tuileries furent investies par environ 50,000 piques; les cris étaient : *A bas monsieur Veto! madame Veto et toute leur sequelle!* etc., etc. La garde nationale paraissait déterminée à garder et défendre les portes, nul commandement ne les dirigeait. On a dégarni la porte royale; trois officiers municipaux ont requis 12 grenadiers, qui y étaient restés, d'ouvrir cette porte; les piques y sont entrées à flots. Le roi a vu ce débouché, annoncé par des cris horribles; on a fermé les portes de son appartement, on a ouvert celles des deux premières pièces. La troisième, celle des Suisses, a été défendue. C'est alors que les haches ont été levées. Au fracas que faisait le brisement de cette porte, le roi a demandé son chapeau, et est entré dans cette salle en commandant avec fermeté qu'on ouvrît les portes, et disant qu'il voulait se montrer et parler au peuple. Comme il disait ces paroles, la porte, déjà brisée, a été enfoncée, et

(1) D'après l'original envoyé par le chargé d'affaires de Suède à Paris, Sr Bergstedt, au comte de Fersen; dans les papiers de ce dernier.

un flot de piques est entré. Quelques grenadiers fidèles et courageux ont poussé le roi dans l'embrasure de la troisième croisée, en lui disant de se fier à eux et de n'avoir pas peur. *Peur,* a repris le roi, *mettez la main sur mon cœur, et voyez s'il bat plus fort qu'à l'ordinaire.* Pendant ce propos remarquable, un piqueur, présentant la pointe de son arme, criait : *Où-s-qu'il est, que je le tue!* — *Malheureux!* lui dit un huissier de l'appartement, *le voilà, ton roi, oses-tu le regarder?* — Les piqueurs et le flot des piques qui l'environnait ont reculé, saisis d'une espèce de terreur. Il s'est fait un moment de silence. Le roi a voulu en profiter pour parler, mais une inondation de piques est survenue avec de si horribles cris que Dieu tonnant n'eût pas été entendu. On n'entendait que des injures, des insultes, des reproches, des menaces. Au milieu de cet infernal spectacle, Madame Elisabeth est venue pour se jeter dans les bras du roi. Elle a été heureusement recueillie par les grenadiers qui gardaient cette porte non encore ouverte, et ils l'ont poussée derrière eux, dans l'embrasure de la quatrième croisée. Elle y est restée trois heures, ainsi que le roi dans la sienne. On leur a jeté des bonnets rouges, et, à la prière instante des grenadiers, le roi en a mis un sur sa tête.

La reine était d'abord dans l'appartement de M. le Dauphin et avec lui. Aux premiers cris, elle a voulu aller au roi; mais déjà une chambre intermédiaire était saisie. Elle criait : *Je veux aller mourir aux pieds du roi.* On lui a désobéi, et on l'a menée, malgré elle, dans la chambre du conseil ; on lui a fait un rempart de la table du conseil, et un monsieur Blegny est allé appeler des grenadiers qui gardaient une porte inutile, puisque le peuple était dans les appartements : 200 grenadiers l'ont suivi par un petit escalier ; ils ont environné la table derrière laquelle étaient la reine et le Dauphin, et certes ils ont miraculeusement pris et occupé ce poste, car ils étaient encore dans ce mouvement que l'appartement de M. le Dauphin était pris, par une porte que le meneur des piques devait connaître mieux que d'autres, car à peine le peu de gens de service intérieur la connaissaient-ils. Les deux troupes piquières sont entrées à la fois par les portes opposées. M. Santerre, en leur nom en quelque sorte, a harangué la reine. La reine, avec un courage surnaturel, l'a attiré par une réponse, un accent et une majesté dignes de Marie-Thérèse. On a observé qu'à ses paroles les piques avaient reculé. La communication

s'est rétablie de l'appartement du roi à celui de la reine, et par ce doublement de ces deux appartements les piques revenaient à l'escalier et plusieurs rentraient au lieu de descendre. On est parvenu, à l'aide des grenadiers, à ramener le roi à la reine. Le peuple se refroidissait, s'apitoyait, beaucoup pleuraient. Le maire Pétion les a harangués, félicités sur leur « brave » conduite, et d'un mot il les a congédiés.

Jamais courage ne fut plus vrai, plus grand, plus digne que celui du roi, de la reine et de Madame Élisabeth. La reine a entendu plusieurs fois demander sa tête, et son visage n'en était pas altéré.

La scène, les acteurs, les moyens, tout a changé. Cette date en rappelle une semblable et en annonce une autre.

CCX.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 10. Bruxelles, ce 21 juin 1792.

Que l'on a su à Coblence l'envoi de Gog. à Vienne, le même jour qu'il est arrivé ici, et qu'on a envoyé ce même jour une estafette à Pét. (2) pour en avertir, c'est de là que Bomb. (3) le mande. C'est sûrement quelqu'un de votre intérieur qui écrit tout aux princes.

Si d'Aranda veut avoir une correspondance directe avec vous, il faut l'éviter, car il est mauvais et veut négocier, et alors vous êtes perdus. Que notre régent pense bien, qu'il m'a envoyé des lettres de notification pour vous, avec ordre de vous les envoyer, sans passer par vos ministres, avec lesquels nous n'avons pas de communication ; — que je crains que l'Espagne, l'Angleterre et l'Empereur ne veulent négocier ; — que nous tâchons d'y parer ; — que l'Empereur a le projet

---

(1) Lettre expédiée en chiffre et en blanc. Copiée sur la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre et bl. à la reine par M. Tosc. et Gog.*

(2) Saint-Pétersbourg.

(3) De Bombelles.

d'un démembrement, et que s'il ne l'obtient de vous, il traitera avec les constitutionnels et l'obtiendra d'eux, et vous perdriez alors encore votre autorité, sans empêcher le démembrement ; — qu'il vaut donc mieux vous y décider, si cela est inévitable ; quelle est votre volonté là-dessus? Mais il y a peut-être un moyen de l'empêcher, c'est de donner au roi de Prusse un engagement par écrit pour le remboursement : il le désire, mais il faut la signature du roi. Il me reste encore un blanc seing dont je n'ai pas parlé au b... (1). Voulez vous que j'en fasse usage, si cela peut être utile à nous assurer de l'opposition du roi de Prusse à tout démembrement ? M'en avez-vous envoyé d'autres, et comment? Il serait bon que j'en eusse encore trois. Achetez deux jolis chapeaux à la charlotte de deuil, portez-les chez Mme Toscani et faites-lui coudre les trois papiers dans le fond, entre la doublure, et dites-lui de les envoyer à M. Sullivan ; elle sait comment. Le nom peut être écrit en noir, ou même, s'il le faut, en blanc. Dans ce cas, il faut marquer avec un crayon l'endroit où est le nom. On peut même, dans les deux cas, écrire sur une feuille un mémoire de marchand, car on n'a besoin que de l'autre feuille. Soyez assurée que je ne donnerai les signatures que si cela est nécessaire et utile.

J'ai fait votre commission à M. de Mercy, il a fort bien entendu, et doit déjà avoir écrit à Vienne en conséquence. Dans l'affaire où Gouvion est mort, Lafayette a perdu 400 hommes, au dire des paysans ; les Autrichiens, 114 morts ou blessés. Il leur est arrivé des renforts, et il n'y a plus rien à craindre. — J'ai prévenu en Russie et à Berlin de l'envoi du constitu., de crainte qu'on ne soit tenté d'en faire mauvais usage.

(1) Baron de Breteuil.

CCXI.

BULLETIN DE CE QUI S'EST PASSÉ AUX TUILERIES LE 20 JUIN 1792 (1).

A Paris, ce 21 juin 1792.

Nos maîtres existent, quel miracle! jamais ils n'ont vu le danger de plus près. Pour moi, qui n'ai pas quitté le Château, je verrai longtemps 16,000 hommes armés, faisant bonne contenance, se croyant obligés de céder à deux municipaux qui leur ordonnent, par la loi, d'en laisser passer 20,000 avec des piques, haches, escaladant avec une vitesse terrible les marches du palais. Jamais les vagues furieuses de la mer ne m'ont semblé si dangereuses. On avait, au nom du roi, fait éloigner les habits noirs qui gardaient les avenues de son sanctuaire, tandis que ce malheureux prince les croyait à deux pas. Trois maréchaux de France, MM. de Beauveau, de Mouchy et de Mailli, avec cinq ou six gardes nationaux et deux ou trois gentilshommes, sont restés seuls avec le roi. Madame Élisabeth, avec le sang-froid d'une âme admirable, n'a pas quitté un instant son vertueux frère. La reine, malgré elle, a été arrachée d'auprès du roi : on le croyait plus sage. Monsieur le Dauphin criait, ainsi que madame sa sœur, voyant l'état de leur mère, et entendant enfoncer les portes, lorsque le roi a fait ouvrir la dernière, disant qu'il ne redoutait point la mort. Son courage a étonné le furieux Santerre. Un des gardes, qui était près du roi, m'a dit que ce monstre avait été terrassé en voyant la vertu si près du vice. Le roi, comme vous le lirez dans les journaux, n'a cédé à aucune modification sur les décrets où il avait apposé son *veto*. Il a seulement daigné répondre à cette horde nombreuse que ce n'était pas le moment. Son ton fier, assuré, aux brigands, et ses réponses aux députés de l'Assemblée qui sont venus ensuite, ont fait l'admiration de ceux qui l'entouraient. Messieurs Isnard et Merlin ont parlé comme des royalistes nés et sensibles. M. Pétion, pour ne pas sortir de son caractère comme ces messieurs,

(1) D'après une lettre en chiffre d'une personne témoin oculaire. La lettre a été déchiffrée par un secrétaire du comte de Fersen.

a dit à l'armée de Santerre (après qu'elle avait brisé portes, fenêtres, serrures chez le roi, la reine, M. le Dauphin et Madame) : *Citoyens! vous vous êtes conduits avec dignité, retournez-vous-en de même.* Ces messieurs ont fait dans le Château, sur les toits, et les pleins extérieurs un séjour de cinq heures. Ils voudraient y retourner aujourd'hui : l'indignation de l'Assemblée, des départements, même de la municipalité, doit les en empêcher. Moi, d'après ce que j'ai vu de mes yeux hier, je ne connais plus d'obstacle à tout ce que voudront faire les factieux. Toutes les autorités sont nulles, excepté celle de M. Pétion. On prétend que le département doit le dénoncer aujourd'hui, comme criminel de haute trahison, ainsi que M. de Santerre. — Je ne suis sorti qu'à minuit du Château; tout y était calme, et comme le peuple ne se désheure pas dix-neuf heures, ils étaient évacués.

CCXII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Le 23 juin 1792.

[*En chiffre.*]

Dumouriez part demain pour l'armée de Luckner; il a promis d'insurger le Brabant. Saint-Huruge (?) part aussi pour remplir le même objet.

[*En clair.*]

Voilà l'état des sommes que j'ai payées pour vous. Je vous enverrai celui de votre recette lorsqu'elle sera achevée.

Je crois avoir reçu toutes vos lettres. Les deux dernières sont 8

---

(1) Voir la note à la lettre du 5 juin n° CC. Ce qui était en chiffre est déchiffré de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Reçu le* 29; *rép. le* 30.

et 9. Le n° 9 était du 11 juin ; je n'ai pas conservé la date de l'autre.

Votre ami est dans le plus grand danger. Sa maladie fait des progrès effrayants. Les médecins n'y connaissent plus rien. Si vous voulez le voir, dépêchez-vous. Faites part de sa malheureuse situation à ses parents. J'ai fini vos affaires avec lui, aussi à cet égard n'ai-je nulle inquiétude. Je vous donnerai de ses nouvelles assidûment.

CCXIII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Le 26 juin 1792.

Je viens de recevoir votre lettre n° 10 ; je m'empresse de vous en accuser la réception. Vous recevrez incessamment des détails relatifs aux biens du clergé dont j'ai fait acquisition pour votre compte. Je me bornerai aujourd'hui à vous tranquilliser sur le placement de vos assignats, il m'en reste peu, et dans quelques jours j'espère qu'ils seront aussi bien placés que les autres.

Je suis fâchée de ne pouvoir vous rassurer sur la situation de votre ami. Depuis trois jours cependant la maladie n'a pas fait de progrès ; mais elle n'en a pas moins des symptômes alarmants ; les plus habiles médecins en désespèrent. Il faut une crise prompte pour le tirer d'affaire, et elle ne s'annonce point encore ; cela nous désespère. Faites part de sa situation aux personnes qui ont des affaires avec lui, afin qu'elles prennent leurs précautions ; le temps presse. . . . je serai exacte à vous faire part du mieux ou du pire qu'il éprouvera. Envoyez exactement à la poste. Adieu. Recevez amitiés et compliments de tout ce qui vous intéresse.

(1) Voir pour cette lettre, toute en clair et non signée, la note à la lettre du 5 juin n° CC. Le comte de Fersen a écrit en marge : *Reçu le 30 juin.*

CCXIV.

DU PRINCE CHARLES, DUC DE SUDERMANIE, ET RÉGENT PENDANT LA MINORITÉ DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE IV ADOLPHE, AU COMTE DE FERSEN (1).

Château de Drottningholm, ce 26 juin 1792.

Monsieur le comte,

Le lieutenant général baron de Taube nous a communiqué la lettre qu'il a reçue aujourd'hui de vous, du 13 de ce mois, par laquelle vous témoignez le désir de savoir la conduite que vous aurez à tenir, dans le cas où le roi et la reine de France, par un événement heureux et inattendu, seraient mis en liberté ; et nous avons trouvé de la dernière importance que vous vous rendiez dans ce cas, et sans le moindre délai, auprès de LL. MM. T. C., pour les assister de vos sages conseils et leur exprimer l'empressement de la cour de Suède de leur témoigner la part sincère qu'elle prend à tout ce qui regarde le sort de la maison royale de France. Vous pourrez donc, dans cette occasion, et sans attendre de nouveaux ordres, remettre les lettres de créance qui vous ont déjà été envoyées.

Vous sentez assez combien, dans cette occasion, il sera intéressant pour le roi de France d'appeler auprès de lui des personnes qui, sans précipitation, mais avec prudence et courage, puissent l'aider à fixer sa détermination sur le meilleur parti à prendre, selon ce que les circonstances exigeront, s'il ne veut pas, par imprudence ou négligence, retomber bientôt dans la situation malheureuse où il se trouve à présent. Le roi de France ne doit donc voir dans la présente instruction que nous vous adressons qu'une nouvelle preuve de notre désir de contribuer, par tous les moyens possibles, à tout ce qui peut lui être utile et agréable ; et, par la connaissance que nous avons de

(1) La lettre originale est en suédois et traduite en français ; c'est cette traduction que nous avons reproduite. Toutes les deux se trouvent parmi les papiers du comte de Fersen.

votre prudence et de votre zèle sincère, nous croyons pouvoir laisser, avec une confiance entière, à votre propre jugement de déterminer ce qu'il y aura de mieux à faire de notre côté dans cette occasion, étant persuadé que vos démarches auront toujours pour but de contribuer à tout ce qui pourra être à l'avantage du roi et du royaume, et vous ne sauriez en cela éprouver d'obstacles que ceux des circonstances de la part d'une cour qui, depuis des siècles, a été l'alliée de la Suède, et qui en a reçu des preuves multipliées d'amitié constante et de dévouement.

L'intérêt général, qui dans ce moment est si étroitement lié au sort de la famille royale de France, puisque la tranquillité de l'Europe dépend peut-être de la chute ou du rétablissement de cette monarchie, devrait rassurer sur la crainte de voir quelques puissances sacrifier le but commun à des vues secrètes. Cependant on ne peut plus douter que les cours de Vienne et de Berlin visent au démembrement de la France, et que l'Angleterre, sans apercevoir le danger qu'elle court elle-même, désire la continuation des troubles. Vous savez assez combien ses projets sont contraires à nos intérêts. Votre objet doit donc être de tâcher d'éclairer LL. MM., d'un côté, sur la conduite intéressée de leurs voisins, et combien elle est nuisible à la prospérité de la France, et, de l'autre, sur celle de sujets traîtres ou ambitieux, et sur les plans insidieux des exécrables révolutionnaires qui, en invoquant les droits de l'homme, ne cherchent qu'à saper les fondements de la monarchie, à lui enlever son appui et à préparer l'exécution libre des plus grands désordres. De tous ces inconvénients, le premier ne peut échapper à l'attention de la cour, mais le dernier présente plus de difficultés à vaincre, tant par les ressorts secrets qu'on fait jouer que par les promesses flatteuses dont on tâche d'endormir le roi, et que son penchant naturel le porte à écouter, sans apercevoir les piéges secrets qu'on lui tend et les dangers qu'on lui prépare. C'est donc cette dernière circonstance qui doit fixer votre attention dans la commission intéressante et difficile dont vous êtes chargé et dont dépendent en si grande partie le maintien de la tranquillité de l'Europe et en particulier la prospérité de la Suède.

Nous vous recommandons gracieusement au Dieu tout-puissant, demeurant

Votre très-affectionné,

CHARLES.

CCXV.

DU PRINCE CHARLES, DUC DE SUDERMANIE, ET RÉGENT PENDANT LA MINORITÉ DU ROI DE SUÈDE GUSTAVE IV ADOLPHE, AU COMTE DE FERSEN (1).

Château de Drottningholm, ce 26 juin 1792.

Monsieur le comte,

Par votre lettre du 3 de ce mois au premier gentilhomme de la chambre baron de Taube, nous avons vu avec grande satifaction une nouvelle preuve que l'unique but de votre zèle constant et des soins que vous n'avez cessé de vous donner a été d'assurer la gloire et la prospérité du royaume, et nous croyons vous donner un nouveau témoignage de notre confiance en votre prudence si connue en vous envoyant, sans instructions ultérieures que celles que votre sagesse vous dictera, les lettres de créance que vous avez désirées pour les rois de Hongrie et de Prusse et pour le duc de Brunswick, pour en faire l'usage que vous jugerez le plus avantageux au service du roi et du royaume.

Nous vous envoyons aussi pour votre instruction particulière copie de la note confidentielle qui a été remise au comte de Stackelberg (2), en réponse à son dernier office, et celle de la lettre que nous écrivons aujourd'hui au baron d'Oxenstjerna; ces deux pièces vous confirmeront encore dans l'opinion que vous aviez déjà énoncée sur la nécessité où nous nous trouvons de ne pouvoir guère dans les circonstances présentes, autrement que par nos bons offices, prendre part au rétablissement de la famille royale de France.

Persuadé de la connaissance parfaite que vous avez de toutes les mesures à prendre dans cette occasion, nous laissons à votre zèle ex-

(1) La lettre originale est en suédois et traduite en français; c'est cette traduction que nous avons reproduite. Toutes les deux se trouvent parmi les papiers du comte de Fersen.

(2) Voir l'annexe à cette lettre, sous le n° CCI.

périmenté le soin de contribuer de cette manière à un but qui nous est personnellement aussi agréable qu'il est avantageux au bien de l'État.

Nous vous recommandons gracieusement au Dieu tout-puissant, demeurant

Votre très-affectionné,

CHARLES.

CCXVI.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON D'EHRENSVAERD, ENVOYÉ DE SUÈDE A MADRID (1).

Bruxelles, ce 26 juin 1792.

Monsieur le baron,

Je suis entièrement de votre avis sur la conduite que le roi de France doit tenir relativement au projet que vous supposez avec raison à M. d'Aranda de se rendre médiateur et de modifier la constitution. Il n'y a que les cours de Berlin et de Pétersbourg qui puissent s'y opposer; encore l'impératrice, depuis la mort du feu roi, s'est-elle un peu refroidie de l'intérêt qu'elle portait aux affaires de France, pour faire de celles de Pologne l'objet de son intérêt le plus vif. Cependant sa vanité la force à ne pas abandonner la cause des princes, qu'elle a embrassée avec tant de chaleur; mais on ne peut pas trop compter sur celle de Vienne, et, malgré tout ce qu'elle fait, il y a lieu de croire qu'elle verrait avec plaisir s'établir une négociation où elle espère jouer un grand rôle. J'espère qu'il n'y a aucune communication directe entre le roi de France et M. d'Aranda; cependant, comme en ce moment celle avec le roi est très-difficile et très-rare, je ne puis avoir aucune certitude à cet égard.

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre au baron d'Ehrensvaerd.*

De tous les souverains qui s'intéressent au sort du roi de France, nul ne se conduit aussi mal que l'Espagne et aussi bien que le roi de Prusse; il a donné les assurances les plus positives de secours et qu'il ne veut entendre à aucune négociation ou modification de la constitution, mais au contraire qu'il veut avant tout la liberté du roi, et qu'il fasse lui-même la constitution qu'il voudra et qu'il jugera la plus avantageuse pour le bonheur de son royaume. Il donne 400,000 livres par mois aux princes pour payer les troupes qui passeront et compte leur assigner une place honorable dans les opérations qui auront lieu. Il a écrit au roi de Hongrie pour lui proposer de donner une somme pour l'entretien des émigrés. Je doute que cette proposition soit acceptée. La mauvaise volonté de cette cour est trop marquée pour eux; les émigrés ne sont pas même soufferts à leur armée comme simples spectateurs, et, au lieu d'en recevoir 7 à 8,000 qui ont été offerts, ils ont préféré de risquer que tout le pays soit occupé par les rebelles français qui n'avaient davantage sur eux que le nombre. Depuis qu'il leur est arrivé des renforts, ils n'ont plus rien à craindre ; mais ils ont eu des moments très-critiques et au moment que M. de Biron marchait sur Mons, le général Beaulieu n'avait que 1,800 hommes et 3 canons ; 1,200 hommes arrivèrent dans la nuit et 6 canons en poste. Même à présent, ils hésitent, faute de monde, à attaquer et chasser les Français de Menin et Courtray.

Ce qu'on dit de la brouillerie du baron de Breteuil et de Calonne et du mécontentement du comte d'Artois est sans fondement. Il n'y aura jamais de confiance intime, mais aussi rien qui puisse nuire à la marche des affaires, et le baron de Breteuil travaille en ce moment pour les princes.

Le bruit de l'entrée d'une flotte russe dans la Méditerranée est sans fondement; elle n'arme pas de vaisseaux et veut même envoyer par terre les 15,000 hommes qu'elle destine contre la France, lorsque les affaires de Pologne seront arrangées.

CCXVII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 12. Ce 30 juin 1792.

J'ai reçu hier la lettre du 23; il n'y a rien à craindre tant que les Autrichiens ne seront pas battus. Cent mille Dumouriez ne feront pas révolter ce pays-ci, quoiqu'il y soit très-fort disposé.

Votre position m'inquiète sans cesse. Votre courage sera admiré, et la conduite ferme du roi fera un excellent effet. J'ai déjà envoyé partout la relation, et je vais encore envoyer la *Gazette universelle*, qui rend compte de sa conversation avec Pétion; elle est digne de Louis XIV. Il faudra continuer de même, et surtout tâcher de ne pas quitter Paris. C'est là le point capital. Alors il sera aisé de venir à vous, et c'est là le projet du duc de Brunswick. Il fera précéder son entrée par un manifeste très-fort, au nom des puissances coalisées, qui rendront la France entière et Paris en particulier responsables des personnes royales. Ensuite il marche droit sur Paris, en laissant les armées combinées sur les frontières, pour masquer les places et empêcher les troupes qui y sont d'agir ailleurs et de s'opposer à ses opérations. L'impératrice fait marcher 15,000 hommes; notre régent a accordé les 8,000 hommes qu'elle demande. Ils sont prêts, et marcheront dès que nous aurons de l'argent.

Le duc de Brunswick arrive le 3 à Coblence; la 1re division prussienne y arrive le 8; on donne tout de suite 7,000 hommes pour ce pays, qui occuperont Luxemb., afin que les Autrichiens puissent augmenter leurs forces de celle qui y est. Ils ont fait une sottise de ne pas avoir attaqué Luckner à son entrée. A présent il est trop bien posté et retranché, et il y a apparence qu'on l'y laissera, jusqu'à ce que les troupes soient arrivées. Ils ont fait une étourderie de se laisser prendre 60 chefs devant Maubeuge.

Il a passé ici un M. Viette qui a dit au vicomte de Caraman

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *A la reine, en blanc, par Tosc.*

qu'il était envoyé par vous à Coblence, chargé d'une commission. Il lui a montré une lettre adressée au général Schmidth, et écrite, disait-il, en blanc dans les entre-lignes. Il aura sans doute fait la même confidence à quelques autres de ses connaissances.

Je vous ai écrit du 25 n° 11 par Gog., le n° 10 par madame Tosc. du 21. Répondez-moi sur les blancs seings et sur le démembrement.

Vous devriez charger Gog. de m'écrire tous les dimanches et les mercredis, pour me donner les détails de ce qui se passe. Quand il me dira : *On dit, mais je n'en crois rien,* je saurai alors que la chose est sûre. Toutes les lettres de ce genre arrivent.

CCXVIII.

DU COMTE DE FERSEN AU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 1er juillet 1792.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre dont V. A. R. m'a honoré du 15 juin, et je ferai parvenir aux sieurs de Reutersvaerd et de Piper ce que Monseigneur veut bien leur faire savoir.

Les nouvelles de Paris sont un peu plus rassurantes ; la tranquillité semble un peu revenue pour le moment, mais les factieux ne cessent de remuer et d'exciter la populace, et malgré le calme apparent on attend à tout moment une nouvelle scène d'horreur, et V. A. R. pourra voir par les papiers qu'on lui envoie combien les jacobins ont levé le masque. La position du roi et de la reine est affreuse, et ils courent encore de grands dangers, sans qu'il soit possible de rien faire pour les en garantir ; car une proclamation des puissances, avant le moment où elles pourront la soutenir

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *En clair, au duc.*

par une masse de forces imposantes qui imprime la terreur, ne ferait qu'exposer Leurs Majestés davantage, sans les sauver.

M. Dumouriez est parti pour l'armée du maréchal Luckner; on croit même qu'il en prendra le commandement et que le maréchal retournera à celle d'Alsace. Il a emmené avec lui M. de Saint-Huruge, et il a promis en partant d'insurger tous les Pays-Bas; mais tant que les Autrichiens ne seront pas battus, il n'y a rien à craindre d'une révolte dans ce pays, quoique les habitants y soient très-disposés.

Comme dans le nombre des gazettes qu'on envoie à V. A. R. j'ignore si la *Gazette universelle* se trouve, j'ai l'honneur d'en envoyer une. Monseigneur y trouvera des détails assez intéressants sur la journée du 20 et la conversation du roi avec M. Pétion; V. A. R. en sera sans doute contente.

CCXIX.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Du 3 juillet 1792.

J'ai reçu votre lettre du vingt-cinq. . . . . n° onze; j'en ai été bien touchée. Notre position est affreuse, mais ne vous inquiétez pas trop; je sens du courage, et j'ai en moi quelque chose qui me dit que nous serons bientôt heureux et sauvés. Cette seule idée me soutient. L'homme que j'envoie est pour M. de Mercy; je lui écris très-fortement pour décider qu'enfin on parle. Agissez de manière à en imposer ici; le moment presse et il n'y a plus moyen d'attendre. J'envoie les blancs seings comme vous les avez demandés.

Adieu. Quand nous reverrons-nous tranquillement?

(1) Billet en chiffre, déchiffré de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Chiffre de la reine du 3 juillet* 1792; 8, *reçu par M. Lasserez; rép. le* 10 *par Lasserez.*

CCXX.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

6 juillet 1792.

On m'a remis votre dernière lettre écrite en blanc, après en avoir fait sortir l'écriture : c'est la seconde fois que cela arrive. Il faut prendre d'autres mesures, afin qu'on ne se trompe plus. Vous sentirez aisément l'importance de cet avertissement.

On s'attend à une catastrophe terrible le 14 dans tous les coins de Paris et particulièrement aux jacobins. On prêche le régicide, il y a des projets sinistres ; mais, étant connus, il sera peut-être possible de les faire échouer. Les jacobins de toutes les provinces arrivent ici en foule ; il n'y a pas de jour qu'on n'avertisse la reine de se tenir sur ses gardes ; tantôt c'est un officieux, tantôt c'est un intrigant ; on ne lui laisse pas un instant de tranquillité.

J'ai les trois blancs seings, mais je ne sais par où vous les envoyer les voitures publiques ne passant plus. Indiquez-moi un moyen sûr autre que celui-là.

CCXXI.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (2).

[*En chiffre.*]

. . . . . .

. . . . . ne vous tourmentez pas trop sur mon compte. Croyez

(1) Billet en chiffre, déchiffré de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 10 *reçu, rép. le* 18.

(2) Billet en chiffre et en encre sympathique, copié de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Reçu par Léonard, 9 juillet* 1792.

que le courage en impose toujours. Le parti que nous venons de prendre nous laissera, j'espère, le temps d'attendre, mais six semaines sont encore bien longues. Je n'ose pas vous écrire davantage. Adieu. Hâtez, si vous pouvez, les secours qu'on nous promet pour notre délivrance.

[*En encre sympathique.*]

J'existe encore, mais c'est un miracle. La journée du 20 a été affreuse. Ce n'est plus à moi qu'on en veut le plus, c'est à la vie même de mon mari, ils ne s'en cachent plus. Il a montré une fermeté et une force qui en ont imposé pour le moment, mais les dangers peuvent se reproduire à tout moment. J'espère que vous recevez de nos nouvelles. Adieu. Ménagez-vous pour nous, et ne vous inquiétez pas sur nous.

CCXXII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Le 7 juillet 1792.

[*En clair.*]

Je vous ai adressé, il y a quelques jours, l'état de vos dettes actives. Voici le supplément que je reçois ce matin de votre banquier de Londres.

[*En chiffre.*]

Les différents partis de l'Ass. nat. se sont réunis aujourd'hui; cette réunion ne peut être sincère de la part des jacobins, ils dissimulent pour cacher un projet quelconque. Un de ceux qu'on peut leur sup-

---

(1) Voir pour cette lettre la note à la lettre du 5 juin, n° CC. Le comte de Fersen a fait le déchiffrement de sa main et écrit en marge : 23 *reçu; rép. le* 26.

poser, c'est de faire demander par le roi une suspension d'armes et de l'engager à négocier la paix. Il faut prévenir que toute démarche officielle à cet égard ne sera pas le vœu du roi; que s'il est dans la nécessité d'en manifester un d'après les circonstances, il le fera par l'organe de M. de Breteuil. — M. de Crawford recevra par une occasion les trois blancs seings : prévenez-le, pour qu'il ouvre le paquet avec précaution; ils sont signés en blanc.

[*En clair.*]

Je pense toujours que vous n'avez rien de mieux à faire que de placer vos fonds ici. La tranquillité s'établit et tous les partis se réunissent en ce moment pour faire marcher la constitution. Donnez-moi carte blanche, je suis sûre de vous faire de bonnes acquisitions et que vos fonds seront doublés dans deux ans. Je viens de terminer le marché de la maison que nous avons vue ensemble, rue de l'Université; elle me coûtera, tous frais faits, 157 mille livres. Adieu. Toute la famille se porte bien, vous fait mille compliments, et désire ardemment vous revoir bientôt.

CCXXIII.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 7 juillet 1792.

Sire,

J'ai l'honneur d'informer V. M. que le Sr Bergstedt est arrivé ici hier de Hollande; il part demain pour se rendre à Londres. Il m'a dit avoir envoyé au Sr de Rosenstein le résultat de l'objet de son

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Au roi, clair et chiffre.*

voyage à Amsterdam. Il sera sans doute mis sous les yeux de V. M.

Il paraît que le voyage de M. de Lafayette à Paris n'a produit que peu ou point d'effet. Le combat est à mort entre les constitutionnels et les jacobins, c'est-à-dire entre ceux qui ont tout à perdre et rien à gagner. Les constitutionnels sentent à présent la nécessité de la royauté, et combien il est nécessaire pour eux qu'elle soit respectée et revêtue d'une grande autorité ; mais ils ont oublié qu'ils ont eux-mêmes donné l'exemple, et qu'ils sont la première cause de son anéantissement et de son avilissement, et ils ne disent pas que s'ils avaient le dessus, ils suivraient encore la même marche. Les jacobins, profitant de leur supériorité, les traitent à présent comme eux-mêmes ont traité les soi-disant aristocrates dans l'autre Assemblée ; ce sont les mêmes moyens, les mêmes injustices et la même oppression, et il est impossible d'avoir une opinion sur l'issue de ce combat. En attendant, les jacobins poussent leur pointe ; tous les moyens leur sont bons, et aucun crime ne les arrête. Malgré la foule d'adresses des différents départements, qui toutes sont dirigées contre eux, ils feront mettre à exécution le décret pour le rassemblement des 20,000 hommes à Paris, et déjà des détachements sont en marche pour s'y rendre. Je ne doute pas que tous arrivent, et au lieu de 20 ce rassemblement sera peut-être de 30 à 40,000 hommes ou plutôt brigands, qui, n'étant dirigés ou contenus par aucune autorité reconnue, pourront avec plus de facilité servir les vues des jacobins et assurer leur triomphe. Dès lors, il n'y aura plus de sûreté pour le roi et sa famille, et s'ils n'attentent à ses jours, du moins est-il vraisemblable qu'ils l'emmèneront comme otage dans l'intérieur du royaume. L'Espagne seule aurait pu déjouer ce projet, mais sa conduite faible et honteuse pour un souverain, et surtout pour un parent, a favorisé ce projet.

Voilà, Sire, la position affreuse où les opérations des constitutionnels ont entraîné le roi ; les jacobins ont perfectionné leur ouvrage. Les constitutionnels voudraient maintenant, non par amour pour lui, mais pour leur propre intérêt, pour s'emparer de son pouvoir et établir leur constitution, se rallier au roi et lui rendre, pour le moment, ce qu'ils lui ont ôté ; mais ils n'en ont pas la puissance. Les jacobins sont maîtres de tout, et il n'y a que la réunion des armées étrangères qui puisse écraser une secte qui ferait bientôt trembler tous les rois et ébranlerait tous les trônes.

[*En chiffre.*]

V. M. aura déjà été instruite de l'arrivée du duc de Brunswick ; il paraît décidé à agir vigoureusement. C'est aussi l'avis du roi de Prusse et de son ministère, et, à en croire l'assurance que S. M. Prussienne en a donnée, rien ne l'arrêtera, et l'on peut tout attendre d'une conduite aussi noble et d'un intérêt aussi touchant. Il donne aux princes français et aux émigrés une position intermédiaire entre son armée et celle du roi d'Hongrie ; elle sera dans les environs de Philipsbourg.

[*En clair.*]

Les Français paraissent vouloir abandonner cette frontière et se retirer dans les Évêchés, pour se porter ensuite où besoin sera. On assure que M. de Luckner a renvoyé tous les patriotes pour avoir été la principale cause des horreurs commises dans la retraite de Courtrai. M. de Luckner les accuse aussi de l'avoir trompé en lui assurant que, dès qu'il serait entré en Flandre, tout le pays se soulèverait et viendrait se joindre à lui.

CCXXIV.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Bruxelles, ce 10 juillet 1792.

M. Lasserez et M. Léonard sont arrivés et m'ont remis vos lettres. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elles m'ont fait grand plaisir. Votre courage est admirable, et la fermeté de votre mari fait un

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *à la reine en blanc, par Lasserez.*

grand effet. Il faut conserver l'un et l'autre pour résister à toute tentative pour vous faire sortir de Paris. Il est bien avantageux d'y rester. Cependant je suis entièrement de l'avis de M. de Mercy sur le seul cas où il fallût en sortir; mais il faut prendre bien garde d'être bien assuré, avant de la tenter, du courage et de la fidélité de ceux qui protégeraient votre sortie, car si elle manquait, vous seriez perdus sans ressource, et je n'y pense pas sans frémir. Ce n'est donc pas une tentative à faire légèrement ou sans être sûr de la réussite. Il ne faudrait jamais, si vous la faites, appeler Lafayette, mais les départements voisins.

On hâte le plus possible les opérations ; l'arrivée de Prussiens est déjà un peu accélérée, et dans les premiers jours d'août on pourra commencer. Mais de parler fortement dans ce moment, sans être prêt à agir de même pour soutenir son dire, serait une mesure qui manquerait son effet. Elle ne serait pas aussi imposante et pourrait vous exposer davantage.

D'après ce que vous me dites de l'envoi des blancs seings, j'imagine que vous avez approuvé ce que je vous mandais, et, selon les circonstances plus ou moins pressantes, je ferai usage, en attendant, de celui qui me reste.

La conduite de l'Espagne est honteuse et blâmée dans toute l'Europe. L'Angleterre est bien. Notre régent, par les intrigues de Staël, ne veut pas se mettre en avant. Je tâche de le déjouer le plus que je peux. Staël voit beaucoup M. Verninac. On aura soin que le manifeste soit le mieux possible; nous nous en occupons. On y rendra la ville de Paris responsable de la sûreté du roi et de sa famille.

La scène horrible du 20 a révolté toute l'Europe et a fait perdre beaucoup de partisans à la révolution. Luckner et Lafayette paraissent abandonner cette frontière pour se rendre dans les Évêchés. Si les Autrichiens s'étaient conduits avec plus d'activité, ils auraient pu enlever le duc d'Orléans et l'armée de Luckner à Courtrai. Les princes vont faire une assemblée de parlements et de pairs à Manheim, c'est une folie. Nous tâchons de l'empêcher : c'est M. de Luxembourg qui provoque tout celà.

CCXXV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Bruxelles, ce 11 juillet 1792.

Bien obligé, mon cher ami, pour vos lettres du 19 et 22 et pour les détails que contient celle du 19 ; ils m'étaient nécessaires, et je règlerai ma conduite et mes rapports en conséquence. Cela m'afflige cependant pour les suites, et je vois avec peine que le duc ne suit pas en tout la marche du feu roi. Il pourra, s'il n'y prend garde, y rencontrer de grands embarras. J'ai reçu des lettres de la reine, elle demande qu'on se presse à parler et à agir, car sa position n'est plus supportable ; malheureusement, on ne peut rien faire pour elle, avant que toutes les troupes soient arrivées. Sa lettre est remplie d'un courage surnaturel, car il est impossible de prévoir, et elle le sent, les dangers qu'elle courra à l'entrée des troupes étrangères : ce sera au commencement du mois d'août. J'ai reçu hier soir un courrier de Hambourg avec tout ce que vous m'annonciez ; je suis fort content du tout, et je me conduirai en conséquence. Je n'ai pas encore eu le temps de déchiffrer votre lettre.

---

(1) Lettre autographe, déchiffrée de la main du baron de Taube.

CCXXVI.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Le 11 juillet 1792, n° 1.

[*En clair.*]

Je sens bien, mon cher Rignon, que relativement à vos spéculations de finance vous avez un grand intérêt à être au courant des événements; aussi ferai-je tout ce qui dépend de moi pour ne rien vous laisser à désirer à cet égard. Cependant je dois vous prévenir que, mes relations étant fort peu étendues et le cercle où je vis fort étroit, je vous serai d'une faible ressource. Mais enfin, si je ne vous suis pas d'une utilité réelle, au moins vous prouverai-je zèle et bonne volonté.

Vous avez eu sans doute connaissance du rapprochement des différents partis de l'Assemblée, de la démarche du roi à cette assemblée, de la suspension de Pétion et de Manuel par le département; de quelques légers mouvements du peuple pour la réintégration du maire dans ses fonctions, et du vœu d'une partie de l'Assemblée à cet égard. C'est encore aujourd'hui cet événement qui occupe les Parisiens; on dit que Pétion sera réintégré, parce que l'arrêté du département pèche par les formes, et que le roi ne le confirmera pas. D'autres disent que le roi, effrayé de la puissance du maire, révolté de son orgueil et convaincu de ses mauvaises intentions, confirmera l'arrêté du département; mais je n'en crois rien (2). La paix que Lamourette avait ramenée au milieu de l'Assemblée

(1) Voir pour cette lettre la note à la lettre du 5 juin, n° CC. Le comte de Fersen l'a déchiffrée et a écrit en marge : 23 *reçu, sép. le* 26.

(2) Dans sa lettre à la reine, du 30 juin 1792, n° CCXVII, le comte de Fersen dit : « Vous « devriez charger Gog. de m'écrire tous les dimanches et les mercredis, pour me donner les « détails de ce qui se passe. Quand il me dira : *On dit, mais je n'en crois rien*, je saurai alors « que la chose est sûre. » Une preuve de plus que cette lettre appartenait à la correspondance de la reine, quoiqu'elle ne soit pas de sa main.

nationale n'a eu que le règne d'un moment. Brissot a prononcé un discours tendant à examiner la conduite du roi depuis le commencement de la révolution et à le suspendre ; tendant à déclarer la patrie en danger, à rendre solidairement les ministres responsables, à faire déclarer qu'ils n'ont pas la confiance de la nation, à faire prononcer un décret d'accusation contre Chambon, etc., etc. Cet incident a rebrouillé tout le monde. Il s'en est suivi qu'on a mandé les six ministres, qu'on leur a demandé de rendre compte dans les vingt-quatre heures de la situation de l'intérieur de la France, des frontières et de l'armée : on les a tellement gourmandés pendant quatre heures, ils se sont tellement trouvés surchargés du poids de leur responsabilité, qu'hier matin ils ont tous donné leur démission, et aujourd'hui le roi n'a plus de ministres. On blâme généralement la lâcheté de ceux-ci, qui n'avaient rien à craindre en suivant la ligne de la constitution.

On s'inquiète à l'approche de la fédération, on craint que cette fête religieuse et patriotique ne soit le prétexte d'une insurrection contre les Tuileries. Le cérémonial n'est pas encore réglé. La famille royale doit assister à cette cérémonie. Le nombre des fédérés qu'on attendait, surtout des provinces du Midi, est bien moins considérable qu'on ne l'avait pensé. Les uns sont arrêtés par la peur d'être envoyés sur les frontières, les autres par les travaux de la campagne. Le plus grand nombre viendra des départements voisins, et il y a tout lieu de croire que tout se passera tranquillement.

Le duc d'Orléans a quitté l'armée de Flandre; il est au Rinci depuis trois ou quatre jours. Il était si fort déconsidéré parmi les troupes, qu'il a été obligé de fuir. Je vais vous rendre un compte sommaire des affaires que j'ai faites pour vous depuis le 1er de ce mois :

[*En chiffre.*]

Les const., réunis à Lafayette et Luckner, veulent emmener le roi à Compiègne le lendemain de la fédération; à cet effet les deux généraux vont arriver ici. Le roi est disposé à se prêter à ce projet; la reine le combat. On ignore encore quelle sera l'issue de cette grande entreprise, que je suis bien éloigné d'approuver. Luckner prend l'armée du Rhin; Lafayette passe à celle de Flandre, Biron et Dumouriez à celle du centre.

[*En clair.*]

Votre banquier de Londres n'est pas très-exact à me faire passer vos fonds. Je vous engage à lui écrire deux mots. Adieu, mon cher Rignon, je vous embrasse de tout mon cœur.

A l'avenir, mes lettres seront numérotées au haut de la page, comme l'est celle-ci.

CCXXVII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Le 15 juillet 1792, n° 2.

Les malintentionnés avaient donné de grandes inquiétudes pour l'époque de la fédération. Ils avaient annoncé l'arrivée d'une multitude de brigands et une entreprise criminelle de leur part. Vous pouvez être agité des mêmes craintes et je m'empresse de vous rassurer sur le sort de tout ce qui vous intéresse ici. M. Pétion a été rappelé à ses fonctions par l'Assemblée nationale et le vœu du peuple. Il a la confiance générale, ce qui nous fait espérer que si quelqu'un, par son influence particulière, peut assurer la paix et s'opposer utilement aux projets des factieux, c'est ce magistrat, père du peuple : c'est ainsi qu'il est nommé par les véritables patriotes.

Le général Luckner est arrivé ici la nuit du 13 au 14. Il paraîtra demain à l'Assemblée nationale. On prétend qu'il vient demander une augmentation de 50,000 hommes pour son armée.

Paris est toujours dans une grande agitation ; on s'attend à un grand événement, que chaque parti veut diriger à son avantage, mais que je ne peux m'expliquer. Un jour détruit tout calcul,

---

(1) Voir pour cette lettre, toute en clair et non signée, la note à la lettre du 5 juin, n° CC. Le comte de Fersen a écrit en marge : 23 *reçu, rép. le* 26.

change absolument les circonstances. Pour vous mettre au courant des événements, il faudrait vous écrire deux fois par jour.

Nous avons ici cinq ou six mille fédérés sortant presque tous du club des jacobins. Les uns vont rester ici, les autres vont aller au camp de Soissons. On attend ces jours-ci l'armée de Marseille et celle de Bordeaux. Les trois régiments de ligne qui faisaient la garde de Paris, en vertu d'un décret de l'Assemblée, vont partir pour la frontière dans deux ou trois jours. Il est grandement question de faire partir les gardes suisses.

Voilà, mon cher Rignon, à peu près où en sont les choses. Je vous écrirai demain sur vos affaires particulières; aujourd'hui, je n'en ai pas le loisir. Adieu; je suis tout à vous.

Mandez-moi si vous avez reçu les gants que je vous ai envoyés.

CCXXVIII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 13. Bruxelles, ce 18 juillet 1792.

J'ai reçu toutes vos lettres et les trois blancs seings; mais le nom paraît bien faiblement, et je ne suis pas sûre qu'on en puisse faire usage. Si vous trouviez un bon moyen de m'en envoyer, où il fût écrit d'une encre plus foncée, cela serait bon.

Les princes ont envoyé un mémoire à toutes les puissances, où ils établissent que le roi, d'accord avec les constitutionnels et trompé par leurs promesses, va négocier pour obtenir une trêve, etc., etc., et pour les prier de n'y point avoir égard. Ils ont envoyé ce mémoire au baron (2) en demandant sa réponse. Il en a été indigné et a nié positivement que cela fût. Il en a sur-le-champ

(1) Copié sur la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *à la reine en blanc, par Tosc.*

(2) De Breteuil.

écrit au comte de Schoulembourg et au duc de Brunswick, que les princes avaient induit en erreur, et j'en ai écrit partout là-dessus. M. de Calonne, pour faire entendre que le baron était d'accord dans cette conduite, a dit : *Vous verrez que le baron n'y répondra pas.* Il conseille mille sottises aux princes. M. de Lambert sert à merveille et tâche de les empêcher, et le duc de Brunswick les contient, mais cela donne beaucoup de peine.

Le rassemblement des parlements et des pairs à Manheim n'aura plus lieu; tous ceux d'ici ont refusé : c'était une idée de Calonne mise en avant par M. de Luxembourg, le duc. Les Autrichiens ont voulu enlever un bataillon de gardes nationales à Orchies; ils l'ont manqué et n'ont pris qu'un canon et quelques chariots dans la ville. D'ailleurs tout va bien à l'extérieur. Que ne puis-je être aussi rassurée sur l'intérieur? Nous attendons tous les jours la poste avec des craintes mortelles.

J'espère que l'Angleterre refusera la médiation qui lui a été demandée par M. de Chauvelin. J'ai reçu de Suède de fort bonnes instructions. Nous n'attendons que l'argent pour faire partir nos troupes. La Pologne occupe l'impératrice plus que la France; j'espère cependant qu'elle fera marcher.

Le prince de Nassau, qui est venu passer un jour ici, est fort mécontent d'Esterhazy. Le comte d'Aranda est toujours mauvais; il semble cependant revenir un peu. On travaille au manifeste. J'en ai fait faire un par M. de Limon, qu'il a donné à M. de Mercy, sans qu'il sache que c'est de moi. Il est fort bien et tel qu'on peut le désirer. On ne promet rien à personne, aucun parti n'est dégoûté, on ne s'engage à rien, et on rend Paris responsable de la sûreté du roi et sa famille. On dit que le 15 août les opérations commenceront. Envoyez six exemplaires du *Cri de la douleur,* il faut l'envoyer partout. J'ai écrit hier à M. Goguelat.

CCXXIX.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Le 21 juillet 1792, n° 4.

Je vous adresse aujourd'hui deux brochures, deux à Mme Sullivan et deux à M. de Crawford. Je suis bien aise que vous soyez content des gants que je vous ai envoyés ; vous le serez sans doute aussi des chapeaux.

Tous les membres du département de Paris ont donné leur démission. Un grand nombre de députés du côté droit ne tardera pas à en faire autant. M. Mathieu Montmorin a donné la sienne, puis est parti pour l'Angleterre. Demain on prononcera définitivement sur le sort de M. de Lafayette ; on croit généralement qu'il sera décrété d'accusation.

Le roi, la reine et Madame Élisabeth ne paraissent point dans le jardin qu'ils n'y soient insultés, malgré la précaution qu'on a prise de n'y laisser entrer que les fédérés et les personnes qui ont des cartes de service. Celles-ci accusent les fédérés, mais il est plus probable que c'est un abus des cartes qu'un abus de la liberté de la part des fédérés. Au surplus, le bruit court, et je vous préviens que je ne crois pas un mot de ce que je vais vous dire (2), que les jacobins ont plus que jamais le projet de sortir de Paris avec le roi et de gagner les provinces méridionales : pour cet effet, dit-on, ils font arriver des provinces de nombreux détachements de gardes nationales sorties de toutes les jacobinières ; demain il en arrive huit cents de Marseille. On dit que dans huit jours le rassemblement sera assez fort pour l'exécution de ce projet. D'autres disent que les jacobins de l'Assemblée attendent le manifeste des puissances étrangères pour prendre un parti. On l'attendait cette se-

(1) Voir pour cette lettre, toute en clair et non signée, la note à la lettre du 5 juin, n° CC. Le comte de Fersen a écrit en marge : 24 *reçu; rép. le* 26.

(2) Voir la note 2 à la lettre du 11 juillet, n° CCXXVI.

maine ; on ignore ce qui a pu en retarder l'envoi. Si vous aviez connaissance de quelques articles principaux, vous me feriez plaisir de m'en faire part. De mon côté, je vous tiendrai, le plus que je pourrai, au courant des nouvelles de ce pays-ci. Mandez-moi si vous avez reçu toutes mes lettres.

Tout ce qui vous intéresse ici se porte bien. J'ai donné de vos nouvelles hier au soir, on les a reçues avec plaisir; on m'a chargé de vous le dire et de vous engager à en donner aussi souvent que vous le pourrez.

Adieu, mon cher Rignon ; je vous embrasse bien tendrement.

CCXXX.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A LA COUR DE SAINT-PÉTERSBOURG (1).

Bruxelles, ce 23 juillet 1792.

Je vous envoie, mon ami, les deux pièces ci-jointes, à la demande du baron de Breteuil ; il désire qu'elles soient mises sous les yeux de l'impératrice. Comme S. M. Impériale aura sans doute eu connaissance de la note des princes, il est nécessaire qu'elle soit instruite aussi des réponses que le baron de Breteuil y a faites, pour ne pas donner croyance aux bruits également faux et injurieux qu'on s'efforce à répandre sur les intentions et la conduite du roi et sur sa prétendue intelligence avec les constitutionnels ; s'il est forcé à les écouter, ce n'est que dans le dessein de ne pas les décourager et dans la vue de les empêcher ainsi de se réunir aux jacobins. S. M. Impériale elle-même doit sentir combien cette division est favorable aux opérations pour le rétablissement de l'autorité du roi. L'apostille ci-jointe, qui contient la réponse du baron

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre au baron de Stedingk.*

de Breteuil, prouve assez combien la crainte des princes, exprimée dans leur note, était peu fondée. Cette note fut remise au baron par le prince de Nassau, qui a passé un jour ici, et c'est d'après le désir qu'il en a témoigné au baron de Breteuil de la part des princes, qu'il y a fait ses réponses. Tous les articles de cette note n'exigeant aucune réponse, ce n'est donc, comme vous le verrez, qu'au troisième et quatrième que le baron répond.

Les Autrichiens ont fait une folle expédition sur Orchies. Ils ont manqué le bataillon de gardes nationales qu'ils voulaient enlever; depuis ils se sont campés avec 18 à 20,000 hommes à Malplaquet et Bavay, et on croit qu'ils ont des projets sur Maubeuge; mais s'ils n'ont pas les moyens nécessaires pour s'y maintenir, cette opération sera plus nuisible qu'utile. Si ce projet existe, il n'a été formé par le duc Albert que pour avoir la gloire d'avoir fait quelque chose avant les opérations des armées combinées, et balancer ainsi la nullité dont il sera alors, puisqu'on ne lui laisse que 25 à 30,000 hommes pour la défense du pays, et que le reste, aux ordres du général Clairfayt, composé de l'élite de cette armée, doit se joindre à l'armée prussienne. Les Autrichiens ont désarmé une vingtaine de villages en France : c'est la seule chose raisonnable qu'ils aient faite depuis longtemps.

CCXXXI.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

24 juillet 1792, n° 5.

Dans le courant de cette semaine, l'Assemblée doit décréter sa translation à Blois et la suspension du roi. Chaque jour produit une scène nouvelle, mais tendant toujours à la destruction du roi et de sa

(1) Lettre en clair et en chiffre, déchiffrée de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre de la reine, 24 juillet.* Voir pour cette lettre la note à la lettre du 5 juin, n° CC.

famille; des pétitionnaires ont dit, à la barre de l'Assemblée, que si on ne le destituait, ils le massacreraient. Ils ont eu les honneurs de la séance. Dites donc à M. de Mercy que les jours du roi et de la reine sont dans le plus grand danger; qu'un délai d'un jour peut produire des malheurs incalculables, qu'il faut envoyer le manifeste sur-le-champ, qu'on l'attend avec une extrême impatience, que nécessairement il ralliera beaucoup de monde autour du roi et le mettra en sûreté; qu'autrement personne ne peut en répondre pendant vingt-quatre heures : la troupe des assassins grossit sans cesse.

[*En clair.*]

J'ai employé le reste des fonds, dont voilà l'état exact, en deux maisons d'un assez bon produit et presque neuves. La première consiste en un principal corps de logis au fond de la cour, élevé d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, et un comble lambrissé couvert en tuiles ; un autre corps de logis à gauche, servant de remise et écuries et avec une boutique sur la rue, grenier à fourrage au-dessus, aussi couvert en tuiles.

Ladite maison a son entrée par une porte cochère et une cour pavée en grès ayant puits et aisances.

La seconde consiste en un corps de logis ayant son entrée par une allée et composé de deux boutiques, arrière-boutiques, escalier et cour derrière avec aisances et puits mitoyen au-dessus duquel est pratiqué un éclusoir communiquant les eaux de ladite maison. Le tout est élevé de cinq étages carrés avec caves au-dessous, et chambres de domestiques lambrissées dans le comble, qui est couvert en tuiles.

Chaque étage est distribué en deux petits appartements, composé chacun de deux pièces à cheminées et une autre pièce aussi à cheminée, dégageant sur l'escalier, et lieux à l'anglaise.

Ces deux maisons peuvent être louées 9,500 livres, ainsi vous voyez que vos fonds ne sont pas mal placés.

Mandez-moi si vous avez reçu les quatre numéros précédents. Il y a deux jours qu'on m'a remis une lettre de vous que j'ai fait passer à son adresse. Vous avez dû recevoir les six brochures que vous m'avez demandées.

CCXXXII.

DE MONSIEUR DE CARISIEN, ENVOYÉ DE SUÈDE A LA COUR DE BERLIN, AU COMTE DE FERSEN (1).

Berlin, ce 24 de juillet 1792.

[*En clair.*]

Monsieur le comte, J'ai l'honneur de vous faire mes sincères remercîments de votre lettre du 2 de ce mois, et des notions qu'elle renferme, tant sur les événements arrivés à Paris, que sur l'évacuation et l'incendie de Courtray. Nous sommes dans l'attente journalière d'apprendre comment le 14 se sera passé à Paris. Après le discours de M. Brissot et la fermentation qui régnait dans les esprits, on pouvait prévoir les démarches les plus hardies contre la personne du roi. Il faut espérer que la vengeance ne sera plus éloignée. Le roi de Prusse vient de faire publier un exposé pour mettre sous les yeux de l'Europe les motifs qui l'engagent à prendre les armes contre la France. Comme cette pièce sera imprimé dans toutes les gazettes, je me dispense de vous l'envoyer.

[*En chiffre.*]

La communication officielle qui me fut faite dernièrement, au sujet de la résolution de S. M. Prussienne de prendre les armes contre la France, ayant donné lieu à un entretien entre le comte de Finkenstein et moi, sur la conduite moins active que les circonstances prescrivent dans cette occasion à la Suède, j'ai cru m'apercevoir toujours davantage que, malgré la démarche faite à la cour de Stockholm par celles de Vienne et de Berlin, pour inviter la Suède à se joindre au concert proposé aux puissances, l'on n'a même jamais désiré ici tout de bon de voir effectuer le concours

(1) D'après la lettre originale en clair et en chiffre, déchiffrée par un secrétaire du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 30 *reçu; rép.* 2 *août.*

général dont il était question d'abord. Il paraît que l'on s'est persuadé, dès le premier moment, que les forces réunies de l'Autriche et de la Prusse seraient plus que suffisantes pour venir à bout de l'entreprise, et que l'on a cru que le nombre des parties coopérantes pourrait gêner l'exécution ainsi que les plans de dédommagement qu'on se sera formés d'avance. Quoi qu'il en soit, il est certain que, depuis la funeste catastrophe arrivée à Stockholm par la mort de feu le roi, on n'a plus cru possible que la Suède serait de la partie. L'on n'ignorait pas d'ailleurs que les arrangements faits entre feu S. M. et l'impératrice de Russie portaient sur un secours pécuniaire à fournir par l'Espagne, et depuis la révolution survenue dans le ministère de la cour d'Espagne, l'on a prévu bientôt les changements qui en seraient la conséquence. Le roi de Prusse, sans s'étendre sur ces détails, me fit sentir cependant, en termes généraux, lors de l'audience que j'eus auprès de lui, avant son départ, qu'il entrait parfaitement dans la position particulière du duc de Sudermanie, qu'il savait qu'à l'égard des affaires de France ce prince adhérait aux sentiments de feu le roi, mais qu'il trouvait également que les circonstances ne permettraient guère que S. A. Royale pût prendre une part active aux mesures auxquelles la Prusse et l'Autriche allaient se porter. Le moment approche maintenant où l'on pourra juger du plus ou du moins de succès qu'aura la grande entreprise, ainsi que des véritables vues des deux puissances qui s'en sont chargées ; peut-être même que l'entrevue qui a lieu ces jours-ci, entre l'Empereur et le roi de Prusse, aura déjà mis au jour ce qu'il y avait encore d'obscur sur les intentions secrètes de la cour de Vienne. Beaucoup de personnes ici pensent qu'en tout cas le roi de Prusse pourrait bien ne pas rester longtemps à l'armée, où sa présence ne laisserait pas de gêner le duc de Brunswick, auquel on a confié le commandement et tout ce qui y a rapport.

[*En clair.*]

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération,

Monsieur le comte,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE CARISIEN.

CCXXXIII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 14. Bruxelles, ce 26 juillet 1792.

J'ai reçu vos lettres, la dernière n° 4, et celle du 7 sans numéro. On a déjà averti de n'ajouter foi qu'à ce qui viendrait par le baron de Breteuil. Vous avez très-bien fait de ne pas vous laisser emmener par Lafayette et les constitutionnels. Nous n'avons cessé de presser sur le manifeste et sur les opérations; elles commenceront le 2 ou 3 août. Le manifeste est fait, et voici ce qu'en dit au baron de Breteuil M. de Bouillé, qui l'a vu : *On suit entièrement vos principes, et j'ose dire les nôtres, pour le manifeste et le plan général, malgré les intrigues dont j'ai été témoin, et dont j'ai ri, étant bien sûr, d'après ce que je savais, qu'elles ne prévaudraient pas.* — Il est à Mayence, fort bien traité par le duc et le roi; le vicomte de Caraman aussi; il a été fait major au service de Prusse, pour pouvoir, sans inconvénient, suivre le duc et le roi, mais il est traité comme ministre de France. — Nous avons insisté pour que le manifeste soit menaçant, surtout pour ce qui regarde la responsabilité sur les personnes royales, et qu'il n'y soit jamais question de constitution ou de gouv. — Schoulembourg a écrit au baron (2) que le roi (3) n'entendra à aucune négociation et qu'il veut la liberté du roi (4). Ils ont fait imprimer un exposé succinct des raisons qui leur font faire la guerre, que je vous envoie, qui est assez bien fait. — Voici le projet du baron pour le ministère : il veut qu'il soit tout dans sa main, pour éviter les contradictions; il donne la *guerre* à La Gallissonnière, qui, dit-il, lui a fourni de très-bonnes idées, la *marine* à du Moutier, les *sceaux* à Barentin, les *affaires étrangères* à Bombelles, *Paris* à La Porte et les *finances* à

(1) Copié sur la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *à la reine en blanc, par Tosc.*

(2) De Breteuil.

(3) De Prusse.

(4) De France.

l'évêque de Pamiers pour éviter les systèmes et y avoir un homme d'ordre et ferme, avec un conseil de finances composé de six personnes : la Tour, Damecourt, un négociant, probablement Fouache du Havre ; je ne me rappelle pas des autres. Mandez-moi au plus tôt ce que vous en pensez. Il laisse la Vauguyon en Espagne et Saint-Priest en Russie. Nous sommes parvenus à exclure la Marck des affaires, et à empêcher qu'il ne fût envoyé par l'empereur, pour résider près du duc de Brunswick. Le roi de Prusse n'a pas voulu de M. de Mercy à la conférence, il lui attribue la conduite lente, molle et double de Vienne. Les émigrés seront séparés en trois corps pour agir avec les armées, mais ils ne seront pas à l'avant-garde comme ils l'avaient demandé, et on ne les laissera pas agir seuls ; j'ai fortement insisté là-dessus. Les princes restent avec le roi de Prusse ; le prince de Condé avec le prince Hohenlohe, l'Autrichien, et M. d'Egmont, qui commande le 3e corps, avec le général Clairfayt. Le maréchal de Castries se vante d'avoir une communication directe avec le roi ; il l'a même fait sentir au baron. C'est d'ailleurs un pauvre esprit en affaires.

CCXXXIV.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

Bruxelles, ce 28 juillet 1792.

Je reçois dans ce moment la déclaration du duc de Brunswick, elle est fort bien ; c'est celle de M. de Limon, et c'est lui qui me l'envoie : pour éviter tous les soupçons, je ne vous l'envoie pas, mais M. Cr. (2) l'envoie à l'ambassade d'Angleterre à milord Kery, il la donnera sûrement à M. de Lamb. (3). Voici le moment critique, et mon âme

---

(1) Copie de la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *à la reine en blanc, par Tosc.*

(2) Crawford.

(3) Lambesc.

en frémit. Dieu vous conserve tous, c'est mon unique vœu. S'il était utile que vous vous cachiez jamais, n'hésitez pas, je vous prie, à prendre ce parti; cela pourrait être nécessaire, pour donner le temp d'arriver à vous. Dans ce cas, il y a un caveau dans le Louvre, attenant à l'appartement de M. de Laporte; je le crois peu connu et sûr. Vous pourriez vous en servir.

C'est aujourd'hui que le duc de Brunswick se met en mouvement; il lui faut huit à dix jours pour être à la frontière. On croit généralement que les Autrichiens vont faire une tentative sur Maubeuge.

CCXXXV.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Bruxelles, ce 29 juillet 1792.

[*En clair.*]

Mon cher ami, Je vous envoie la déclaration du duc de Brunswick, vous en serez content; et, pour que vous l'ayez plus tôt, je vous l'adresse à Krageholm, où vous serez peut-être encore.

[*En chiffre.*]

C'est moi qui l'ai fait faire par M. de Limon, celui qui était autrefois au duc d'Orléans. Vienne n'en est pas content. Jusqu'à présent tout va bien, et la Prusse se conduit à merveille, et contiendra, j'espère, l'Empereur.

---

(1) D'après la lettre originale toute autographe, déchiffrée par le baron de Taube; dans les papiers de ce dernier.

[*En clair.*]

J'attends avec impatience des nouvelles de Paris. Voici le moment critique pour eux ; Dieu les conserve ! Votre dernière était du 11. Oui, mon ami, tout ce que vous me dites sur notre cher et malheureux [roi] est bien vrai, et m'a vivement touché ; tous les jours il me semble que je le regrette davantage, et je ne puis jamais me consoler de sa perte. Je le regretterai et le pleurerai toute ma vie. Adieu ; aimez toujours un ami qui ne cessera de vous chérir tendrement.

CCXXXVI.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE AU COMTE DE FERSEN (1).

Le 1er août 1792, n° 7.

[*En clair.*]

J'ai reçu votre n° 14 du 26 juillet avec l'imprimé qui y était joint. J'ai terminé aussitôt l'affaire dont vous m'entretenez ; il ne s'agit plus que de m'envoyer les fonds nécessaires pour l'acquit de mes engagements, et je crois qu'il faut faire en sorte de les envoyer en numéraire, parce qu'il y a beaucoup à gagner à l'échange en assignats.

Je n'ai pas encore trouvé à louer vos maisons. Les troubles de Paris font fuir tous les gens qui pourraient les habiter. L'assassinat de M. Desprémenil, l'arrivée d'une grande quantité d'étrangers très-suspects et la crainte du pillage de Paris sont les principales causes de l'émigration. Les personnes qui ne sortent point de France se retirent à Rouen et dans les environs. L'événement du 30 a augmenté les inquiétudes, irrité partie de la garde nationale et découragé l'autre.

---

(1) Voir pour cette lettre la note à la lettre du 5 juin, n° CC. Le comte de Fersen a écrit en marge : 6 *août reçu, rép.* 7 *août.*

On s'attend à une catastrophe prochaine ; l'émigration redouble. Les gens faibles avec des intentions pures, ceux qui n'ont qu'un courage incertain et de la probité se cachent ; les malintentionnés seuls se montrent avec audace. Il faut une crise pour faire sortir la capitale de l'état de contraction où elle se trouve ; chacun la désire, chacun la veut dans le sens de ses opinions, mais personne n'ose en calculer les effets dans la crainte de trouver un résultat en faveur des scélérats. Quoi qu'il arrive, le roi et les honnêtes gens ne laisseront porter aucune atteinte à la constitution, et, si elle est renversée, ils périront avec elle.

Vos amis se portent bien, ils vous font mille compliments et désirent ardemment vous voir bientôt.

P. S. Le ballot que j'ai mis pour vous à la diligence porte le n° 141 (1), et chaque pièce d'étoffe les lettres ci-après.

[*En chiffre.*]

Il y a du blanc.

[*En encre sympathique.*]

La vie du roi est évidemment menacée depuis longtemps, ainsi que celle de la reine. L'arrivée d'environ 600 *Marseillais et d'une quantité d'autres députés de tous les clubs des jacobins augmente bien nos inquiétudes, malheureusement trop fondées. On prend des précautions de toutes espèces pour la sûreté de LL. MM., mais les assassins rôdent continuellement autour du Château; on excite le peuple; dans une partie de la garde nationale il y a mauvaise volonté, et dans l'autre faiblesse et lâcheté. La résistance qu'on peut opposer aux entreprises des scélérats n'est que dans quelques personnes décidées à faire un rempart de leurs corps à la famille royale, et dans le régiment des Gardes-Suisses. L'affaire qui a eu lieu le* 30, *à la suite d'un dîner aux Champs-Élysées, entre* 180 *grenadiers d'élite de la garde nationale et des fédérés marseillais, a démontré clairement la lâcheté de la garde nationale et le peu de fond qu'il faut faire sur cette troupe, qui ne peut réellement en*

(1) Ce nombre indique la clef du chiffre ci-après.

imposer que par sa masse. Les 180 *grenadiers ont pris la fuite; il y en a deux ou trois de tués et une vingtaine de blessés. Les Marseillais font la police du Palais-Royal et du jardin des Tuileries, que l'Assemblée nationale a fait ouvrir. Au milieu de tant de dangers, il est difficile de s'occuper du choix des ministres. Si on obtient un moment de tranquillité, je vous manderai ce qu'on pense de ceux que vous proposez. Pour le moment il faut songer à éviter les poignards et à déjouer les conspirateurs qui fourmillent autour du trône prêt à disparaître. Depuis longtemps les factieux ne prennent plus la peine de cacher le projet d'anéantir la famille royale. Dans les deux dernières assemblées nocturnes, on ne différait que sur les moyens à employer. Vous avez pu juger par une précédente lettre combien il est intéressant de gagner vingt-quatre heures; je ne ferai que vous le répéter aujourd'hui, en ajoutant que si on n'arrive pas, il n'y a que la Providence qui puisse sauver le roi et sa famille.*

CCXXXVII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 16. Bruxelles, ce 3 août 1792.

J'ai reçu le n° 5. Vous avez déjà le manifeste, et vous devez en être content. M. de Limon, qui l'a fait, a du mérite; il a été traité à merveille par le roi de Prusse, l'Empereur et leurs ministres, même par les princes. Le comte d'Artois lui a parlé à merveille sur l'intention où il était d'obéir aveuglément au roi et aux ministres qu'il choisirait. Il lui a dit que Calonne le quittait, qu'il lui avait fait sentir qu'il était impossible de l'employer à rien, puisque le roi de Prusse et l'Empereur avaient déclaré ne pas vouloir traiter avec lui, et que leurs ministres n'avaient pas même voulu le voir. Calonne va en Italie. Le duc de Brunswick vient de donner une déclaration additionnelle

(1) Copie de la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *à la rein en blanc, par Tosc.*

très-forte, où il somme toutes les villes et villages de s'opposer au passage du roi, de la reine et de la famille, si les factieux tentaient de les amener, et les rend responsables du manque d'obéissance. — Il vous faudra de l'argent dans le premier moment. Combien en avez-vous à Londres? Arrangez-vous pour qu'il soit disponible d'un moment à l'autre, lorsqu'il sera certain que vous êtes libre. Consentez-vous qu'on mette en gage vos diamants? Croyez que si cela n'est pas nécessaire, cela ne sera pas, et je l'empêcherai. Il faudrait emporter les diamants de la couronne. Le baron (1) me dit que la Balue est un honnête homme qui lui est entièrement devoué, et, qu'en le flattant un peu et lui parlant du baron, il donnerait un ou deux millions. Voyez si vous pouvez ou osez lui faire parler. Je m'occupe à vous en trouver en Angleterre, et peut-être de la poche du roi. Répondez-moi au plus tôt. Quand les armées seront en France, j'irai voir pour un jour le roi de Prusse et le duc de Brunswick; le baron aussi. Parmi toutes mes peines, j'ai encore eu celle de perdre mes deux chiens; ils ont été empoisonnés le même matin, et sont morts à la fois. Cette perte m'a été très-sensible, ils m'étaient précieux.

Si le duc de Brunswick arrive à Paris, il faudra le loger au Château, cela vaudra mieux que partout ailleurs. Si vous pouviez trouver un moyen sûr de sortir de Paris, prenez ce parti; mandez-moi si vous le voulez, et nous en trouverons peut-être; cela serait essentiel.

CCXXXVIII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (2).

N° 17. Bruxelles, ce 7 août 1792.

J'ai reçu votre n° 7, le n° 6 manque. Mon inquiétude est extrême, et le peu de fond qu'il y a à faire sur la garde nationale, même la

---

(1) De Breteuil.

(2) Minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *à la reine en blanc, par Tosc.*

partie bien intentionnée, me désespère. J'ai toujours été convaincu qu'on ne pouvait pas plus compter sur eux que sur les gens bien intentionnés de Paris, qui craignent de se mettre en avant, de peur d'avoir une égratignure, et qui se bornent à faire des vœux, tandis que les scélérats agissent. Je les ai toujours vus de même, et cette certitude m'a toujours fait trembler. Nous pressons le plus que nous pouvons les opérations, et la volonté prussienne est parfaite; celle de l'Empereur personnellement l'est aussi, mais il n'est pas aussi bien secondé par son ministère. Mercy a perdu près de lui presque toute son influence, l'archiduchesse aussi, et M. de Metternich, qui revient de Frankfort et qui pense bien, a des pleins pouvoirs. On croit d'après cela qu'elle partira. La Marck a été écarté de tout par le roi de Prusse, comme tenant à M. de Mercy. L'armée prussienne est arrivée le 5 à Trèves; elle s'y arrête quelques jours pour avoir du pain et des fourrages. Cela retarde un peu sa marche, mais le 15 ou le 16 le duc de Brunswick entre en France, avec toutes ses forces. Je tremble pour ce moment, et je ne cesse de faire des vœux; que ne puis-je faire davantage!

On a fait une grande faute de ne pas envoyer la déclaration d'une manière officielle. Personne n'y avait pensé; j'en ai fait sur-le-champ l'observation et indiqué une manière. J'espère qu'on l'aura adoptée et que cela est fait.

Simolin est de retour. Il a dit que les 18,000 Russes doivent partir de Varsovie, et qu'il les croit déjà en marche. Il dit que Vaudreuil a fait tout ce qu'il a pu à Vienne pour noircir le baron (1) et Bombelles, et qu'il y avait réussi, de même que Calonne a réussi à Pétersbourg; que l'impératrice était très-prévenue contre eux et pour les princes; qu'il l'a un peu ramenée. — C'est le duc de Bourbon qui commande à la place de M. d'Egmont, mais les émigrés sont tellement dépourvus de tout qu'il n'y en aura peut-être qu'un quart qui pourra suivre les opérations. Le duc de Brunswick en est déjà très-fatigué. Les princes veulent absolument faire un manifeste. Nous tâchons de l'empêcher, mais je ne sais si nous y parviendrons.

(1) De Breteuil.

CCXXXIX.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A SAINT-PÉTERSBOURG (1).

Bruxelles, ce 9 août 1792.

Les dangers imminents auxquels le roi et la reine de France sont exposés, et la certitude que nous avons du projet des factieux d'attenter à leurs jours, ou du moins de les emmener dans la partie méridionale de la France, après avoir fait prononcer la déchéance du trône, — nous ont engagé à tenter encore un moyen de les sauver, s'il est possible; et le baron de Breteuil a envoyé ce matin l'évêque de Pamiers à Londres, avec des lettres pour M. Pitt et lord Grenville, où il demande à l'amitié du roi d'Angleterre, et à l'intérêt que la situation de LL. MM. T. C. doit inspirer à toute âme sensible, de vouloir signifier à M. de Chauvelin et faire déclarer, par son ambassadeur à Paris, que, quoique S. M. Britannique soit décidée de ne pas se départir du système de neutralité qu'elle a adopté, elle ne souffrira aucun attentat contre les personnes de LL. MM. T. C. et de leur famille, et que, dans le cas où les factieux voudraient attenter à leurs jours, elle se réunirait aux puissances coalisées pour en tirer une vengeance éclatante.

(1) Minute autographe de la main du comte de Fersen.

CCXL.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (1).

N° 18. Bruxelles, ce 10 août 1792.

J'ai engagé le baron (2) à faire une démarche auprès de M. Pitt pour engager le roi d'Angleterre à déclarer qu'il vengera d'une manière éclatante tout attentat contre vos personnes. L'évêque y est allé pour cela. Les dangers que vous courez m'ont fait adopter cette mesure, peut-être inutile; mais pour un objet aussi intéressant, il faut tout tenter. L'idée est de Mme Sull : le baron y était contraire, la regardant comme inutile; mais il l'a adoptée ensuite, quand je la lui ai bien détaillée. M. Crawford était prêt à y aller, mais nous avons trouvé ensuite que, comme compatriote, il rencontrerait peut-être des obstacles, et que l'évêque ferait plus d'effet. Mon projet était d'y aller, mais quand on m'a représenté que je pourrais être plus utile, j'ai abandonné ce projet qui satisfaisait bien mon cœur. Mon inquiétude pour vous est extrême ; je n'ai pas un moment de tranquillité, et je n'ai de consolation que de voir mes inquiétudes vivement partagées par M. C. (3), qui n'est occupé que de vous et des moyens de vous servir.

C'est toujours le 15 que le duc de Brunswick entre. Le prince Hohenlohe a eu des succès. On le croit devant Landau, et on croit que la place se donnera à lui. Le duc Albert est entré en France avec toutes ses forces; on croit qu'il a des projets sur Condé ou Maubeuge. Je regrette bien que vous ne soyez pas sortis de Paris.

---

(1) Minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *à la reine en blanc, par Tosc.*

(2) De Breteuil.

(3) Crawford.

CCXLI.

BULLETIN SUR CE QUI S'EST PASSÉ LE 10 AOUT 1792 A PARIS, A LA PRISE DES TUILERIES (1).

Le 11 août 1792.

Le roi et la famille royale sont en sûreté pour le moment. Personne ne le croyait hier; on l'espère aujourd'hui. Pour le moment, le roi est déchu de toutes ses fonctions. L'Assemblée l'a pris avec la famille royale sous sa protection. Vous verrez les détails dans les papiers.

Aucune parole ne peut rendre l'horreur de la journée d'hier. Tout Paris entendait tirer sur le Château sans savoir que la famille royale était à l'Assemblée. On évalue le massacre des Suisses par le peuple à 700 et la populace tuée par le feu des Suisses à 600, dont 200 Marseillais, qui ont tout fait avec les fédérés.

Comme l'événement des Tuileries est arrivé au moment où on pendait les malheureux aux Feuillants, dès qu'on entendit le canon, on quitta pour s'y porter ; il y en avait encore dix-neuf qui avaient été pendus, c'est-à-dire mutilés, car on ne leur coupait la tête qu'après les avoir fait mourir sous le bâton. Personne ne sait encore qui ils sont; mais certainement tous gens distingués. Cette nuit, on a mené à l'Abbaye les officiers suisses qui restaient à Courbevoie. Tous ceux qu'il y en avait dans Paris ont péri, et en ce moment, supposant qu'il peut y en avoir dans les souterrains du Château, on les remplit d'eau. Passé 7 heures du soir, on aurait cru qu'il y avait une réjouissance publique ; on entend partout chanter, les cabarets étaient pleins.

On dit que M. Pétion s'était fait consigner chez lui par les sans-culottes ; on le dit, mais je ne puis le croire. Il est constant qu'il n'a paru que lorsque tout était fini. On frémit de l'idée que la famille royale aille au Luxembourg.

---

(1) En chiffre, du Sr Bergstedt, chargé des affaires de Suède à Paris; déchiffrée par un secrétaire du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 14 *août* 1792, *reçu.*

CCXLII.

DE M. DE NICOLAY AU BARON DE BRETEUIL (1).

Paris, ce 11 août 1792.

Vous aurez assez de détails de tout ce qui s'est passé hier. Tocsin et générale sonné et battue partout. M. Pétion dans le Château à 11 heures, envoyé chercher par l'Assemblée à minuit passé. Précautions prises dans les Tuileries très-bonnes jusqu'à 5 heures, alors arrivée de diverses troupes; à 5 heures et demie, descente du roi pour voir les postes, même celui du pont Tournant. De retour au Château, les assiégeants arrivent par le guichet, se mettent en bataille dans le Carrousel; ils avaient dix pièces de canon qu'ils braquèrent devant les différentes portes, et restèrent tranquilles pendant longtemps. A 8 heures, le roi et toute la famille royale demandés par décret de l'Assemblée, ils s'y rendent sous forte escorte, ce qui dégarnit d'autant le Château. Le maréchal de Mailly y commandait, M. de Boufflers (?); point d'ordres donnés et beaucoup de désordre. Les fédérés en assez grand nombre, pendant que la famille royale gagnait l'Assemblée, entrèrent sur la terrasse des Feuillants, braquèrent deux pièces de canon contre le Château, il y en avait six sur la terrasse. Aucun ordre donné. Les canonniers réciproques finissent par se joindre et s'assurer les uns des autres. Le roi allait monter sur la terrasse pour entrer à l'Assemblée; il passe dans ce moment un détachement de piques et trois têtes au bout, je les ai vues. Le roi, entré à l'Assemblée, la porte du Château fut jetée à bas; on fit relever ceux qui la gardaient, on en encombrait d'autant le Château. Les fédérés encore dans la cour se mirent en bataille de droite et de gauche, s'emparent du canon, demandent les Suisses; les fédérés tirèrent les premiers; alors un moment de fusillade très-vive des fenêtres du Château. Les fédérés se sauvèrent au Carrousel. Deux compagnies suisses descendirent jusqu'à la grande porte, reprirent le canon, mais nul ordre donné pour les soutenir.

(1) D'après une lettre déchiffrée que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen, qui a écrit en marge : 14 *août* 1792, *reçu*.

Beaucoup de personnes se sont retirées. Comme les Suisses n'ont pas été soutenus, la garde nationale, qui était avec eux, doit avoir assez souffert. Le nombre des morts doit être considérable ; il s'est commis des horreurs partout. M. de Clermont-Tonnerre, ancien député, était parti le matin ; ramené au district de la Croix-Rouge, il a été massacré à la porte de l'Abbaye-aux-Bois. — Le roi a été suspendu ; la liste civile en séquestre ; le ministère n'ayant point la confiance nationale, il est tout nommé au scrutin. Une commission sera aussi nommée pour juger S. M. Toute la famille royale a dû coucher aux Feuillants, et sera gardée pour servir d'otage à tout événement.

On a brûlé tous les établissements qui avaient été faits pour la garde au Château, qui lui-même a été criblé de coups de canon.

CCXLIII.

DE M. DE SAINTE-FOIX AU BARON DE BRETEUIL (1).

Paris, ce 11 août 1792.

La journée d'hier a fourni presque tous les résultats que je vous ai annoncés, au milieu du tumulte par lequel elle a été commencée. Le Château n'a point été incendié, ce ne sont que les baraques et petits bâtiments accessoires que le mauvais goût et de faux besoins avaient élevés entre les cours et le Carrousel. Les appartements ont été pillés, surtout celui de la reine ; on a un peu plus respecté celui du roi. Beaucoup d'effets précieux ont été rapportés à la visite dans l'Assemblée, et notamment une caisse couverte en velours, dans laquelle était une figure de saint ou de sainte en argent, qui servait sans doute à la dévotion de la reine. Les caves ont été enfoncées et plus de dix mille bouteilles de vin, dont j'ai vu les débris dans la cour, ont tellement enivré le peuple que je me suis pressé de terminer une enquête

(1) D'après une copie que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen ; dans les papiers de ce dernier.

assez imprudemment entreprise, au milieu de deux mille ivrognes, ayant des armes nues qu'ils maniaient très-maladroitement. Je crois qu'il reste aujourd'hui bien peu de Suisses; ce qui n'est pas clair, c'est de savoir qui d'eux ou de la populace a commencé à tirer. Le roi n'est point déchu, mais seulement suspendu, comme l'année dernière, et l'Assemblée a fait sur-le-champ rentrer dans le ministère les Clavière, Roland et Servan. Il en faut encore trois qu'on prendra dans le même sens. La famille royale a été conduite au Luxembourg, et nous allons avoir cette Convention nationale dont j'avais l'idée, mais que j'aurais voulu convoquée par le roi et sur d'autres principes qu'elle ne sera probablement, c'est-à-dire que j'aurais voulu qu'elle ne fût composée que de propriétaires. On abat les statues des places publiques, ce qui est une vraie barbarie.

Danton, ministre de la justice, dit-on, et Le Brun, un des commis des affaires étrangères, ministre.

Tous les 800 gardes suisses sont massacrés.

CCXLIV.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 12 août 1792.

Sire,

Les dangers imminents auxquels le roi et la reine de France sont exposés, et la certitude du projet des factieux d'attenter à leurs jours, par tous les moyens possibles, ou de les emmener dans la partie méridionale de la France, s'ils peuvent faire prononcer la déchéance du trône, ont engagé le baron de Breteuil à tenter encore un moyen de les sauver, s'il est possible. Il a envoyé pour cet effet l'évêque de Pamiers en Angleterre avec des lettres pour M. Pitt et lord Grenville,

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre, au roi.*

dans lesquelles il demande à l'amitié du roi d'Angleterre, et à l'intérêt que la situation de LL. MM. T. C. doit inspirer à toute âme sensible, de vouloir signifier à M. de Chauvelin et faire déclarer, par son ambassadeur à Paris, que, quoique S. M. Britannique soit décidée à ne pas se départir du système de neutralité qu'elle a adopté pour les affaires de France, elle ne souffrira aucun attentat contre les personnes du roi, de la reine ou de la famille royale, et que, dans le cas où les factieux voudraient attenter à leurs jours, à leur sûreté ou à leur liberté, elle se réunirait aux puissances coalisées pour en tirer une vengeance éclatante.

Dès que l'évêque de Pamiers sera de retour, j'aurai l'honneur d'instruire V. M. du succès de cette démarche.

CCXLV.

DÉPÊCHE DE M. PITT, CHANCELIER DE L'ÉCHIQUIER DE LA GRANDE-BRETAGNE, A L'AMBASSADEUR DE S. M. LE ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE A PARIS (1).

Whitehall, ce 17 août 1792.

Milord,

Pendant l'absence de lord Grenville, j'ai reçu et mis sous les yeux du roi la dépêche de V. E. n° 40 par Merley. S. M. apprend, avec la plus profonde sollicitude, jusqu'à quel point les excès ont été portés à Paris, et les conséquences déplorables qui en ont été la suite, et qui affectent doublement S. M. tant par le sentiment invariable que S. M. éprouve pour les personnes de LL. MM. T. C. et l'intérêt qu'elle prend à leur bonheur, que par les vœux qu'elle forme pour la tranquillité et la prospérité d'un royaume avec lequel elle est en amitié.

---

(1) D'après une traduction française de la main du comte de Fersen, d'après une copie en anglais envoyée au baron de Breteuil, de la part du cabinet de Londres, et reçue par l'évêque de Pamiers, le 21 août 1792.

Dans les circonstances présentes, comme il paraît que le pouvoir exécutif a été ôté à sa S. M. T. C., les lettres de créance par lesquelles V. E. a été accréditée jusqu'à présent ne sont plus valables, et S. M. juge convenable, par cette raison de même que conforme aux principes de neutralité que S. M. a observés jusqu'à présent, que vous ne restiez plus à Paris. C'est donc le bon plaisir de S. M. que vous quittiez Paris, et que vous reveniez en Angleterre aussitôt que vous le pourrez, après vous être procuré les passeports nécessaires.

Dans toutes les conversations que vous pourriez avoir, avant votre départ, vous aurez soin de tenir un langage conforme aux sentiments ci-dessus énoncés, et vous chercherez particulièrement toutes les occasions d'exprimer que, quoique S. M. entende adhérer strictement aux principes de neutralité pour tout ce qui regarde l'établissement du gouvernement intérieur de la France, elle ne regarde pas comme une déviation de ces principes de manifester, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, sa sollicitude pour la situation personnelle de LL. MM. T. C. et de leur famille, et l'espoir sérieux qu'ils seront au moins à l'abri de tous les actes de violence, ce qui ne pourrait manquer de produire dans tous les pays de l'Europe un sentiment universel d'indignation.

CCXLVI.

DU COMTE DE FERSEN AU ROI DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 22 août 1792.

Sire,

L'évêque de Pamiers, dont j'ai eu l'honneur de mander à V. M. le voyage à Londres, dans ma dépêche du 12, est de retour depuis hier. La demande dont il était chargé et les derniers événements qui ont

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre, au roi de Suède.*

eu lieu à Paris ont décidé le roi d'Angleterre au rappel de son ambassadeur ; mais l'évêque de Pamiers n'a jamais pu obtenir la déclaration formelle qu'il sollicitait, on s'est borné à ordonner à l'ambassadeur de témoigner dans ses conversations le tendre intérêt que le roi d'Angleterre prend au bonheur de LL. MM. T. C., et que, quoique elle entende adhérer strictement aux principes de neutralité pour tout ce qui regarde l'établissement du gouvernement intérieur de la France, elle ne regarde pas comme une déviation de ces principes de manifester, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, sa sollicitude pour la situation personnelle de LL. MM. T. C. et de leur famille, et l'espoir sérieux qu'elles seront au moins à l'abri de tous actes de violence, qui ne pourraient manquer de produire dans tous les pays de l'Europe un sentiment universel d'indignation. L'ambassadeur reçoit ordre de partir sur-le-champ. La crainte de se trouver compromis et de s'écarter du système de neutralité adopté a empêché le roi d'Angleterre et son ministère de se prononcer plus fortement.

CCXLVII.

DU VICOMTE DE CARAMAN AU BARON DE BRETEUIL (1).

Au camp devant Longwy, ce 23 (août) au soir (1792).

Monsieur le baron,

Votre courrier m'est arrivé ce matin, mais ce n'est qu'assez tard qu'il a pu me rejoindre, parce que je m'étais rendu à l'armée de M. de Clairfayt pendant le siége de Longwy. Je m'empresse de vous le renvoyer, parce que je sais combien il vous sera utile, et secondement j'ai bien de l'empressement de vous dire combien je suis heureux de la résolution que vous avez prise de venir ici. J'ai été en rendre

(1) D'après la lettre originale que le baron de Breteuil a envoyée au comte de Fersen ; dans les papiers de ce dernier.

compte aussitôt à Mgr le duc de Brunswick qui m'a témoigné, d'une manière bien obligeante, le plaisir qu'il aurait à vous voir arriver. Je ne lui ai rien caché de votre opinion sur la régence, etc.; il m'a paru beaucoup moins séduit de cette idée, depuis que la prise de Longwy et la soumission rapide de tout le pays lui apprennent qu'il peut tout espérer pour le succès de ses armes, sans penser à ces mesures étrangères. Je ne vous parle pas de l'opinion de M. de Schoulembourg, elle est toujours la même, et quant à la régence, etc., et quant au désir et à l'utilité qu'il trouve à vous voir arriver; vous pouvez être sûr de ses sentiments, d'autant plus que vous avez toujours été d'accord d'idées, avant même de vous les être communiquées. Le roi, chez qui je me suis rendu sur-le-champ, m'a reçu avec toute l'obligeance et la bonté dont il est susceptible, c'est dire qu'il est impossible d'y mettre plus de moyens de séduire et d'attacher celui qui a l'avantage de l'approcher. Il m'a chargé de vous dire combien il était satisfait de la résolution que vous avez prise, et combien il espérait en retirer d'utilité, en vous consultant sur tout ce qui intéresserait le royaume. S. M. a même ajouté une phrase touchante, en me disant qu'elle aimait encore dans cette démarche à montrer toute son amitié sincère et son profond intérêt pour le roi de France, et qu'elle croyait que ce serait pour lui un motif de satisfaction et de consolation en voyant auprès de lui le ministre à qui il avait donné de si grandes marques de sa confiance. J'ai pris texte d'un sentiment aussi touchant pour assurer le roi que tout votre désir était de lui prouver que vous étiez digne de cette marque de sa bienveillance, et ensuite j'ai franchement rompu la glace sur toutes les insinuations malignes dont on l'avait entouré. Je lui ai dit qu'elles m'avaient péniblement affecté, et pour la chose aussi bien que pour vous et pour moi, et j'en ai tiré parti pour parler avec assez de franchise au roi de vos sentiments réels, pour que je crois ne lui avoir laissé aucun doute à cet égard. J'ai parlé d'abondance et de confiance à S. M., qui a paru m'écouter avec intérêt, et je l'ai suppliée, sans m'expliquer davantage, de peser nos sentiments avec nos intérêts, sans même parler de la reconnaissance, et de voir ensuite si un fidèle serviteur du roi de France pourrait se permettre de penser à marcher dans une route qui ne le conduirait pas à témoigner à la Prusse et notre attachement et notre intérêt. Il m'a remercié de la franchise de mon explication, en me donnant toutes les assurances possibles qu'à cet égard on n'altérerait jamais

sa confiance et qu'il comptait sur nous. Nous avons ensuite parlé de la régence, etc.; je lui ai avoué naturellement qu'il me paraissait que votre opinion sur cet objet était demeurée négative, et, comme il m'a dit que les princes devaient venir demain chez lui, je l'ai supplié de vouloir bien, sans entrer en explication, se retrancher sur ce qu'il n'avait pas encore reçu de réponse de la cour de Vienne, et il me l'a promis. Je n'ai pas voulu aller au delà, ni me charger de le convaincre; il me suffisait que rien ne se fît avant votre arrivée, et il m'a dit qu'alors il verrait avec vous, si ce projet ne pouvait décidément pas convenir, ce qu'il serait possible de faire pour assurer l'ordre et établir un gouvernement provisoire, jusqu'au moment où le roi pourra faire connaître ses intentions. J'ai seulement supplié S. M. de vouloir bien vous voir avant tout, et de permettre aussi que la première entrevue entre les princes et vous soit en sa présence, et il m'en a donné l'assurance. Le roi m'a paru très-satisfait de ses premiers succès, et ils lui donnent les plus grandes espérances pour l'avenir.

Je lui ai parlé des prisonniers, Lafayette et autres, et j'ai obtenu ce que vous m'aviez chargé de demander, et le roi a, je crois, écrit lui-même pour les demander à Luxembourg et ensuite les enfermer dans le château de l'électeur de Trèves. Il est également entré dans mes vues sur la nécessité de faire agir Mgr le duc de Saxe (1), et il doit également lui écrire pour le prier instamment de faire quelques mouvements. J'ai aussi engagé le prince de Reuss à répondre au gouvernement des Pays-Bas qu'il avait pris sur lui de déclarer au roi de Prusse que les intentions de sa cour seraient conformes au désir de S. M. Prussienne sur le transport des prisonniers et qu'il en avait répondu. Le général Clairfayt avait envoyé un officier en courrier à Rochefort, où ces messieurs ont été arrêtés, pour les amener sur-le-champ à Luxembourg; mais ils étaient déjà partis pour Namur.

Longwy s'est rendu hier au soir. Il y a eu quelque difficulté pour la capitulation, mais une porte a été occupée le soir par un bataillon hongrois, ce qui décide la chose. Je crois que la garnison sortira avec les honneurs de la guerre. Les troupes de ligne seront gardées prisonnières, et les gardes nationales seront renvoyées avec déclaration bien précise que, si l'un d'eux est repris

(1) Saxe-Teschen.

en uniforme ou les armes à la main, il sera pendu sans aucune rémission. Cette décision m'a paru réunir le double avantage de ne pas nous ruiner en dépense de prisonniers, et de renvoyer dans l'intérieur du pays autant de courriers qui annonceront les forces imposantes des troupes alliées, qui publieront la louange du roi et du duc, et qui répandront l'avantage que l'on trouvera à se rendre lorsqu'ils se présenteront. Il a été convenu que les magasins de vivres et munitions seront partagés également entre les deux puissances, et que l'on dressera inventaire des objets nécessaires à l'entretien et à la défense de la place, qui seront remis au commandant de la place, ainsi que l'inventaire des pièces de canon et objets appartenant à la place, qui seront conservés pour être remis au roi de France.

En général, monsieur le baron, toutes les circonstances semblent se réunir pour accélérer notre ouvrage. Les campagnes des environs se présentent comme on peut le désirer; les maires abondent pour faire les soumissions les plus respectueuses; le désarmement se fait volontairement et d'avance dans beaucoup d'endroits, et dans d'autres le maire les rassemble au premier ordre. Tous ces gens sont reçus avec une bonté extrême par le duc, qui se donne lui-même la peine de les encourager et de les prêcher; il leur donne des sauvegardes et cherche à leur inspirer la confiance par tous les moyens possibles. L'entrée des troupes en France a été marquée par des excès bien condamnables, mais qui ont été réprimés aussitôt par des punitions très-sévères. Le pillage a été affreux, mais le roi a cassé et renvoyé le colonel du régiment qui s'y était le plus livré, et deux pilleurs ont été pendus; le roi, de plus, a ordonné que les colonels payeraient dorénavant les indemnités des pillés, et lui-même a donné 100 ducats au village le plus maltraité, et des bons de reconnaissance pour les bestiaux qui auront été volés ou qui seront fournis, et ces bons pourront servir comme argent pour payer les impositions. C'est avec de tels moyens que le roi a rassuré la confiance et rétabli l'ordre si nécessaire dans la marche de ses troupes, qu'il veut faire regarder comme une protection et nullement comme un fléau. Les Autrichiens ont aussi pillé de leur côté d'une manière horrible, mais la justice n'a été ni si exacte ni si sévère, et les indemnités ont été nulles. J'ai supplié le duc de vouloir bien donner ses ordres pour que les

mêmes principes soient suivis également à l'autre armée, et il me l'a promis.

Nous restons encore dans ce camp-ci jusqu'au 27. On cuit du pain, et on veut prendre ici tous les moyens d'ensemble avec le prince de Hohenlohe et M. de Clairfayt. Le 27, nous marcherons droit sur Verdun, sans nous arrêter. M. de Clairfayt ira à Montmédy, et le prince de Hohenlohe marchera sur Thionville. Les princes traverseront une partie de Luxembourg et entreront par Bouillon. Telles sont les dispositions du moment. On a quelques espérances sur Luckner, qui a renvoyé de son camp les gardes nationales et n'y a conservé que les troupes de ligne dont l'esprit actuel paraît vouloir se laisser entraîner à une faible résistance. L'armée de Lafayette, dénuée de chefs et étonnée de la désertion de ceux que l'on a arrêtés, ne sait plus où donner de la tête. Si le roi n'était pas dans une situation aussi affreuse, que d'espérance n'aurions-nous pas!

Je me rendrai le 28 à Luxembourg, monsieur le baron, et je vous y attendrai. Je prendrai les ordres du roi avant de partir, et je crois que son désir est que vous le suiviez le plus près possible; à mesure que son armée avancera, vous serez logé dans les petites villes les plus proches, parce qu'il veut vous épargner les fatigues et les incommodités inséparables d'un camp, mais vous avoir à portée de vous voir souvent.

Adieu, monsieur le baron; permettez-moi de vous parler de tout le plaisir que j'aurai à vous revoir et à partager avec vous les suites de cette grande entreprise, qui semble se développer d'une manière plus heureuse que je n'osais l'espérer. Faites, je vous en supplie, tout ce qui vous sera possible pour ne pas perdre un moment.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus respecteux attachement, monsieur le baron,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Vte DE CARAMAN.

CCXLVIII.

DU COMTE DE FERSEN A M. DE SILFVERSPARRE, EMPLOYÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A STOCKHOLM (1).

Ce 29 août 1792.

Paris est toujours dans le même état. La terreur, la consternation et le crime y règnent. Il ne se passe pas de jour qu'on n'arrête et qu'on n'exécute quelqu'un. M. de la Porte, l'intendant de la liste civile, a été décapité le 24, pour avoir, disait-on, employé l'argent de la liste civile à soudoyer des écrivains contre-révolutionnaires. C'était un fort honnête homme, dont le seul crime était d'être attaché à son maître, et qui ne s'est jamais mêlé de rien. Barnave et Ch. Lameth sont arrêtés, et j'espère qu'ils seront exécutés; personne ne l'aura plus mérité. On cherche M. du Port partout; on cherche aussi la duchesse de Luynes. Il est impossible d'avoir des nouvelles positives de la famille royale; personne ne peut les voir. On assure cependant qu'ils se portent tous bien. Il passe très-peu de lettres, et d'ailleurs personne n'ose écrire, de peur d'être soupçonné et arrêté. De gazettes, il n'y en a plus que celles que la faction dominante fait faire, et vous savez combien peu on peut compter sur leur véracité; encore les reçoit-on difficilement. A Valenciennes, on a abattu la statue de Louis XV et déchiré son portrait qui était à l'hôtel de ville. C'est à Grenoble que Barnave a été arrêté. Les commissaires de l'Assemblée, arrêtés à Sedan, ont été relâchés. Enfin tel est l'effet de la peur, et telle est la lâcheté des Français, que cette faction exécrable, qui est en horreur partout, qui a partout la majorité contre elle, a cependant partout l'avantage et gouverne en despote.

On ne sait rien à Paris de l'entrée des armées en France; à Valenciennes même, on ignorait encore avant-hier la prise de Longwy. On cache tout au peuple; on l'endort à force de mensonges et

(1) D'après la minute du comte de Fersen, qui a écrit de sa propre main : *en clair, à Silfversparre.*

d'impostures ; mais gare le réveil, il sera terrible pour les scélérats ! Il est impossible de se former une idée raisonnable de leur plan : veulent-ils ou ne veulent-ils pas conserver la famille royale? La raison devrait rassurer sur leurs jours, mais peut-on espérer que des fous ou des forcenés écouteront sa voix?

Les armées devaient marcher le 27 ou le 28 ; celle du duc de Brunswick devait se porter sur Verdun, celle de Clairfayt sur Montmédy, et celle de Hohenlohe sur Thionville. Il paraît que le duc de Brunswick ne veut pas avancer avant la réduction de ces trois places. Il n'aura ensuite aucun obstacle jusqu'à Paris ; tout le pays se soumet volontairement, sans aucune opposition, et le désarmement se fait de même.

M. de Lafayette et ses camarades sont à Nivelles ; on attend le retour d'un courrier de Vienne et ce qui aura été convenu entre le roi de Prusse et l'Empereur, pour savoir s'ils seront conduits à Anvers ou dans un château dans l'électorat de Trèves. Beaucoup de gens se sont étonnés de ce qu'ils sont si bien traités ; peut-être aurait-il été juste de les traiter avec plus de rigueur.

Adieu, monsieur, recevez l'assurance des sentiments que je vous ai voués depuis longtemps.

CCXLIX.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE BRETEUIL (1).

Ce 3 septembre 1792.

Monsieur le baron,

Voilà de mauvaises nouvelles de Paris, monsieur le baron, et quoique ma raison me dise sans cesse d'être tranquille sur leurs vies et qu'il est de l'intérêt des scélérats de les conserver, cepen-

(1) D'après une copie parmi les papiers du comte de Fersen, qui a écrit de sa propre main en marge : *copie de ma lettre au baron de Breteuil, par le baron de Batz.*

dant je n'ose me livrer tout entier à cet espoir, et la séparation du roi et de la reine me fait tout craindre ; je me perds en conjectures, elles me paraissent toutes également fondées, et je finis toujours par me dire qu'il est impossible de raisonner avec des fous. Les opinions sur ce qui a déterminé à ouvrir les barrières de Paris et à laisser sortir sans passeports sont différentes ; celle qui paraît la plus générale est que les scélérats ont voulu se ménager par là un moyen de se sauver, et que nous les verrons un beau jour abandonner Paris à l'anarchie la plus complète. Il serait bien intéressant alors qu'il se montrât un homme qui pût se créer une autorité et qui n'en fît usage que pour sauver le roi et sa famille, et lui rendre celle qu'il a perdue. Parmi les gens qui lui sont dévoués ou les aristocrates qui sont à Paris, je n'en vois aucun qui ait la force, l'énergie et le courage, et en même temps assez de confiance et d'influence sur la canaille, pour réussir à jouer ce rôle ; mais j'en vois un parmi les constitutionnels, qui réunit ces qualités et qui a de plus l'avantage d'être connu de la canaille et de l'avoir menée longtemps : c'est M. Acloque, autrefois brasseur du faubourg Saint-Marceau. Cet homme, quoique démocrate, s'est dans tous les temps bien montré pour le roi ; il a même rendu des services. Il a assez d'esprit pour sentir tout ce qu'il a à réparer ; il a des vengeances particulières à exercer ; il a été opprimé ; il sent que son parti est anéanti pour jamais ; il veut écraser celui des jacobins. L'entrée des armées étrangères lui défend de jouer un grand rôle ; tout doit donc le déterminer à se déclarer pour le roi, et je ne doute pas, si la peur chasse l'Assemblée, qu'il ne le fît. C'est d'ailleurs un homme qui pourra vous être fort utile, monsieur le baron, dans la suite, pour la recherche des coupables d'une classe plus obscure. Ne pensez-vous pas, monsieur le baron, qu'un homme de cette espèce, auquel le roi a des obligations, serait bon à employer comme prévôt des marchands, ou dans une autre grande place de la ville? Sa nomination aurait encore l'avantage de faire un bon effet parmi le peuple, et de vous donner un homme entièrement à votre dévotion.

Mme de Matignon m'a parlé hier d'un mémoire que M. de Bombelles doit vous envoyer sur la nécessité de faire paraître une espèce de proclamation, pour prouver à la ville de Paris la nécessité non-seulement de se détacher des factieux et des scélérats,

mais même d'agir contre eux, et qu'ils ne peuvent échapper à la juste vengeance du duc de Brunswick en se bornant à se renfermer dans leurs maisons, pour ne pas prendre part aux horreurs qui se commettent. Je crois l'idée juste et utile, mais le moyen de lui procurer son effet insuffisant ; car vous savez, comme moi, combien on cache au peuple tous ces écrits, et l'art qu'on a, lorsqu'ils percent, de les dénaturer, de les falsifier et d'en détruire l'effet. Je croirais donc qu'une fois arrivé à Châlons, il vaudrait bien mieux chercher, par tous les moyens possibles, la possibilité d'entrer en pourparlers et en négociations avec les factieux, et tout sacrifier pour assurer l'existence du roi et de sa famille, et procurer sa liberté ; ralentir même, s'il le fallait, sous différents prétextes, la marche des troupes, et tout promettre, quitte à trouver ensuite des prétextes pour ne tenir que ce qu'on voudrait.

Voilà, monsieur le baron, mon idée. Vous jugerez bien mieux que moi jusqu'à quel point elle pourra être admissible ou utile. Je crois aussi qu'on ne saurait trop éclairer et rassurer le peuple par des écrits simples, courts et clairs, et qu'il serait bon de les multiplier. Ne pensez-vous pas que M. de Limon serait bon pour cette besogne et qu'il pourrait être utile de le faire venir? Il vous est attaché, il a de l'esprit, il connaît bien le royaume et les formes ; il a de l'ambition, et, comme il attend tout de vous, il vous sera dévoué, et son esprit d'intrigue ne peut pas être à craindre. Si vous y trouviez quelque utilité et que vous vous décidiez à lui écrire, je lui parlerais aussi de mon côté pour l'y décider.

Ce 6 septembre 1792.

Ma lettre a été commencée le 3. Mme de Matignon m'avait dit qu'il partirait ce jour-là un courrier. Celle-ci vous sera portée, monsieur, le baron, par le baron de Batz ; permettez au respect et à l'attachement le plus sincère et le plus inviolable une prière, c'est de ne pas avoir l'air de donner trop de confiance au baron de Batz, et de n'en parler que comme d'un homme dont vous appréciez le mérite à sa juste valeur, mais dont vous vous servez en ce moment à cause de ses liaisons banquières, pour savoir des détails qui peuvent être utiles. Vous savez comme moi, monsieur le baron, que la réputation du baron n'est pas des meilleures. qu'il est regardé par beaucoup de gens comme un chevalier d'industrie, et vos ennemis ne manqueraient pas de dire que

vous ne mettez de confiance et que vous ne vous entourez que de gens de cette espèce. Pardon, monsieur le baron, de vous faire cette observation, mais j'aime à me flatter que vous n'y verrez qu'une preuve de mon sincère attachement, et de mon désir d'assurer les succès que mon cœur vous souhaite. Le baron de Batz ne pourrait-il pas vous servir à entamer une négociation avec les factieux? Permettez-moi de vous rappeler encore la nécessité de détruire les clubs jacobins et d'arrêter et renvoyer sur les derrières les chefs et les plus zélés partisans de cette secte; il ne faut pas se flatter de les ramener par la douceur, il faut les exterminer, et voilà le moment. Des gens de cette espèce ne pourront supporter l'inaction, et, après avoir joué un rôle, ils ne consentiront jamais à rentrer paisiblement dans la classe d'où ils étaient sortis.

Je suis fâché qu'on ait pris le parti de renvoyer en France tous les prisonniers; il aurait été bon de garder du moins les officiers; ce sont autant de factieux que vous cachez parmi le peuple et qui ne feront que prêcher la révolte. Il y avait à Longwy un monsieur d'Ervillé, autrefois officier dans mon régiment, qui est un homme affreux, et qu'on ne ramènera jamais. Les exemples de sévérité sont bien nécessaires et en même temps des écrits pour instruire, rassurer et éclairer le peuple; mais la sévérité est indispensable, et l'exemple de ce qui se passe à Paris est une preuve qu'on ne peut mener le peuple qu'avec une verge de fer. Les trois quarts de la ville sont révoltés de la tyrannie des jacobins, mais ils n'ont pas le courage de s'y opposer. C'est ce qu'il est bien essentiel de prouver au duc de Brunswick.

Les derniers événements sont affreux, mais ils me donnent de grandes espérances sur la sûreté du roi et de la reine. Il paraît que Pétion et Robespierre sont brouillés, et que le premier n'a imaginé la visite dans toutes les maisons de Paris que pour faire arrêter à la fois tous les gens qu'il craignait, et les faire ensuite massacrer par un mouvement populaire, pour éviter l'odieux de les juger et dans la crainte qu'une grande partie du nouveau tribunal ne quitte, à l'exemple de leur président Robespierre, qui a donné sa démission, et qui paraît vouloir devenir moins scélérat. Ce Robespierre a un grand parti parmi les jacobins, et peut-être pourrait-on profiter de cette désunion; mais il faudrait que cela fût avec de grandes précautions pour ne pas exposer encore la famille royale.

J'espère que l'exemple de Varennes sera déjà fait. Ma santé va

mieux; je me rétablis, mais doucement. Auriez-vous la bonté, monsieur le baron, de me faire avoir un passeport du duc de Brunswick, et de me mander ce que vous pensez du temps où je dois arriver? Dès que M. de Mercy sera de retour, ce qui doit être du 10 au 15, je vous informerai de ses projets.

CCL.

BULLETIN DU COMTE DE FERSEN, AU PRINCE RÉGENT DE SUÈDE, DE CE QUI SE PASSE EN FRANCE, DATÉ DE BRUXELLES LE 9 SEPTEMBRE 1792 (1).

Thionville n'est pas encore pris; il paraît que le général de Wimpfen, celui qui était membre de l'Assemblée constituante, et qui y commandait, était convenu avec les princes de livrer la place, dès que les armées combinées s'y présenteraient. Soit que cette trahison ait été découverte, soit que la garnison ait été mécontente de la disposition du général Wimpfen, qui, d'accord avec la bourgeoisie, voulait rendre la place, ils l'ont destitué; ils l'ont mis au cachot, et on nomme pour commandant un monsieur Maquer, sergent des gardes-françaises. On se dispose à faire le siége de la place, ce qui pourrait bien retarder la marche des armées. L'avant-garde du roi de Prusse est à Sainte-Ménehould; le reste de son armée occupe Varennes, Clermont, Saint-Michel et Verdun. Le général Clairfayt est toujours à Stenay; il n'a encore rien tenté sur Sedan, qui est très-bien disposé, et dont la possession donnerait tout le cours de la Meuse.

Les dernières lettres de Paris annoncent de la tranquillité, mais combien durera-t-elle? On ne cesse de dire et faire des horreurs contre le roi et la reine; un décret de l'Assemblée a aboli la royauté, et tout le monde a juré la haine des rois. Lorsqu'on força le roi et la reine à voir le corps sanglant de Mme de Lamballe, M. Manuel leur dit : *Regardez bien; il peut y avoir une contre-révolution, mais du moins vous n'en jouirez pas : voilà le sort qui vous attend.* — Voici

(1) D'après la minute parmi les papiers du comte de Fersen.

quelques détails arrivés dans des lettres particulières : un garde national, qui était de garde dans la chambre de la reine, lui a vu faire son lit, aidée de Madame Élisabeth ; qu'elles avaient demandé si elles ne pourraient pas avoir quelqu'un pour faire leur garde-robe et vider les pots de chambre, et qu'on leur avait répondu que des citoyens libres n'étaient pas faits pour servir des tyrans. Mgr le Dauphin laissa tomber de l'eau d'un verre qu'il tenait, la reine prit un linge et l'essuya ; l'officier de garde, qui était là assis, sans se remuer, lui dit : *Vous croyez peut-être que ce serait à moi à faire cela, mais sachez que je suis l'officier d'un peuple libre, qui ne sert que la liberté, et non pas les tyrans.* — Lorsqu'on leur porte à dîner, l'officier municipal, qui y assiste, coupe tout, jusqu'aux petits pâtés, pour voir s'il n'y a pas de lettres. On ne leur laisse pas manger même des raisins sans les mettre contre le jour et regarder chaque grappe. La reine pleura beaucoup lorsqu'on emmena Mme de Lamballe, qui voulait à genoux baiser la main de la reine. On l'arracha, en lui disant que c'était bon pour un esclave envers des tyrans, mais que dans une nation libre et un peuple égal cela ne devait pas se voir. Mmes de Tarente et de Tourzel sont sauvées, elles ont été reconduites chez elles.

Ne pouvant réussir à me procurer encore les gazettes de Paris, je prends le parti d'en envoyer deux qui s'impriment ici, et qui sont assez exactes.

CCLI.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Verdun, le 11 septembre 1792.

J'ai reçu vos trois lettres, mon cher comte ; je ne réponds aujourd'hui qu'à la douleur de la dernière. J'en suis accablé, mais je ne

---

(1) Lettre autographe. Le comte de Fersen a écrit en marge : 13 *reçu*, *rép. le* 17 *sept.*

puis encore abandonner l'espoir ; mon malheur serait trop grand.

Je vous écris par un courrier du prince de Reuss ; le vôtre ne partira qu'après-demain ; il vous portera peut-être des nouvelles d'une bataille. Les armées tout entières ont marché ce matin pour cette grande œuvre. Si les rebelles ont l'audace d'attendre, M. le duc de Brunswick se porte vers Châlons ; de manière ou d'autre, il y sera dans cinq jours, et l'armée y fera un séjour un peu marqué comme ici. Le temps ne favorise pas la marche d'aujourd'hui ; la pluie a tombé fortement toute la nuit et continue. On laisse ici peu de malades, il n'y a encore eu qu'un déserteur. Je causerai plus longuement avec vous par votre courrier.

Je suis vivement sensible à tout ce que vous me dites de la part de Mme de Sullivan, et je vous prie de lui dire que je mérite tout son souvenir par mon amitié pour elle. Remerciez aussi beaucoup M. Crawford, à qui j'ai voué de vrais sentiments, et faites agréer mes hommages à Mlle de Franquemont.

Aimez-moi toujours, mon cher comte, par la raison de ma tendre amitié pour vous.

Tout ce qui se passe chez vous m'afflige comme vous ; on est ici bien scandalisé des grâces faites par le régent.

M. de Lafayette doit être en marche pour Wesel.

CCLII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE BRETEUIL (1).

Bruxelles, ce 11 septembre 179[illegible]

Monsieur le baron,

Ma raison ne peut calmer mes craintes sur le Temple. L'intérêt que nous avons à leur conservation est trop grand pour pouvoir être

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *au baron de Breteuil, par Bombelles.*

tranquille et pour ne pas prendre tous les moyens pour l'assurer. J'attends avec impatience le retour de mon courrier pour savoir si vous avez goûté mon idée, et si le roi de Prusse l'a adoptée. Il me semble que ce prince doit sentir combien la conservation de la famille royale importe à sa politique, combien le service qu'il rend au roi est différent de celui qu'il rend aux princes, et combien, par conséquent, doit être différente leur reconnaissance envers lui; non-seulement il sauve la vie au roi et à sa famille, il la délivre de la captivité, il lui rend sa couronne; mais, par sa conduite noble et généreuse, il épargne au roi la trop grande reconnaissance qu'il aurait été forcé d'avoir aux princes et aux émigrés, s'ils avaient été partie principale, et anéantit l'influence qu'il aurait été difficile de leur refuser dans le gouvernement, et qui n'aurait servi qu'à faire naître de nouveaux embarras. Le roi de Prusse doit donc tout attendre d'un pareil service. Mais si le roi n'était plus, et que Monsieur parvînt à la couronne, le roi de Prusse n'aurait, vis-à-vis le nouveau roi, que le mérite d'avoir sauvé la France de l'anarchie et n'aurait point celui d'aucun service personnel; il aurait, au contraire, le démérite d'avoir réduit Monsieur à ne jouer, dans toute cette entreprise, qu'un rôle secondaire, au lieu du rôle principal qu'il prétendait jouer, et dès lors la reconnaissance de Monsieur et ses effets seraient proportionnés à l'étendue du service qu'il aurait reçu et seraient plus bornés que celle du roi. Ce raisonnement bien développé par vous, monsieur le baron, doit frapper S. M. Prussienne, et lui prouver combien il est intéressé à la conservation de la famille royale et la nécessité d'employer tous les moyens possibles et de tout sacrifier pour obtenir ce but.

M. de Bombelles vous donnera mieux que moi toutes les nouvelles; mais ce qu'il ne pourra jamais vous dire, c'est le respect et l'attachement inviolable que je vous ai voués.

Mme de Sullivan me charge de vous dire mille et mille choses. Pauvre femme, elle a été hier au service pour les victimes du 2 [septembre]; elle y a bien pleuré et en a été malade toute la journée. M. Crawford et Mlle de Franq. désirent être rappelés à votre souvenir. L'évêque m'a montré votre lettre du 8; elle m'a fait grand plaisir.

D'après ce que me disent les personnes qui viennent de l'armée sur la mauvaise disposition du pays conquis et surtout des villes, il

semble qu'il ne fait que céder à la force, et dans ce cas la clémence me paraît extrêmement pernicieuse. C'est le moment de détruire les jacobins ; vous penserez sans doute qu'il ne faut pas le manquer, et qu'il faudrait arrêter les chefs et les principaux membres de cette société dans tous les endroits où l'on passe, et les renvoyer sur les derrières.

CCLIII.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN. (1).

Verdun, le 12 septembre 1792.

Je vous ai accusé, mon cher comte, la réception de vos lettres ; j'aime aujourd'hui causer avec vous sur ce qu'elles renferment. Je commence par vous parler de votre santé ; je vois avec peine que votre accident traîne en longueur. Je vous exhorte à le soigner patiemment, et j'espère que cette lettre vous en trouvera débarrassé. Je le désire d'autant plus qu'à la manière dont M. le duc de Brunswick me paraît vouloir marcher sur Paris, il faudra bientôt vous mettre en chemin pour pouvoir y arriver aussitôt que lui ; la journée de demain, si les rebelles l'ont attendue, pourrait augmenter encore son ardeur et les moyens pour arriver à son but. Je ne doute pas que M. le prince de Reuss n'en dise autant à M. de Mercy pour fixer la marche de ce côté. M. le duc de Brunswick ne compte s'arrêter à Valmy, où il sera dans quatre jours, que le temps qu'il lui faudra pour renouveler et assurer les vivres de son armée. Si vous fixez votre départ d'après cet aperçu, je ne crois pas qu'il faille le différer beaucoup pour pouvoir joindre l'armée avant qu'elle soit aux portes parisiennes. Vous m'avez demandé de vous envoyer un passeport d'ici ; c'est chose absolument inutile, il ne vous faut qu'un passeport du baron

---

(1) Lettre autographe. Le comte de Fersen a écrit en marge : *reçu le 19 par Reutersvaerd.*

de Reck et un du maréchal Binder par surabondance de précautions. Ainsi je ne vous en fais pas passer d'ici. Sans doute qu'ainsi que moi et les autres ministres étrangers vous fixerez votre séjour dans la ville la plus voisine du camp ; M. de Mercy apparemment sera le chef de file, d'après lequel vous règlerez votre marche. Votre arrivée me donnera grande satisfaction. Je vous préviens que vous trouverez des chemins affreux, et difficilement à manger jusqu'à Longwy, d'après ce que m'ont dit mes gens : ainsi munissez-vous.

Je ne me suis pas épargné pour faire sentir à M. le duc de Brunswick la nécessité d'une grande sévérité, mais son caractère est doux et ses principes du moment répugnent encore plus à la sévérité dont nous avons tant besoin. Le duc de Brunswick ne veut pas qu'on lui reproche des sévérités en France comme en Hollande ; il veut, au contraire, effacer le souvenir des premières par les formes actuelles. Ce calcul est très-fâcheux pour nous, et nous laissera trop d'embarras, si je ne parviens pas à le faire changer ; je ne puis me dissimuler que ce sera chose difficile ; le duc n'a qu'un but, arriver à la vue de Paris, en sauver le roi ; nous lui devons trop de reconnaissance, s'il le remplit, pour pouvoir lui reprocher de n'avoir pas veillé à tout ce qui peut ramener l'ordre. Le roi de Prusse, de son côté, est le meilleur des hommes, et tous les mouvements qui le portent à secourir le roi le portent aussi à une grande bonté. Cependant il m'a promis de donner des ordres de sévérité, et de les faire exécuter. Varennes, par exemple, doit être châtié ces jours-ci, mais je ne croirai à l'exécution qu'autant qu'elle sera faite. Vous ne sauriez vous faire d'idée à quel point la généralité et les sous-ordres sont contraires aux mesures qui peuvent rétablir notre antique administration ; vous jugerez, d'après cela, combien il est difficile de mettre en œuvre l'autorité dont tout a besoin. Il n'y a pas un objet sur lequel il ne faille aller doucement, quand tout requerrait promptitude.

Je pense avec vous qu'il faudrait des imprimés instructifs, rassurants ou menaçants, suivant les cas, mais je ne vois pas possibilité de mettre tous ces objets entre les mains d'une volonté qui puisse et veuille surtout y donner le mouvement. M. le comte de Schoulembourg, avec lequel je n'ai été que trois jours, mais avec lequel je me serais entendu, a quitté hier matin la partie ; il est retourné à Berlin par raison de santé et aussi d'un peu de mécontentement. Ainsi

ce moyen, qui était grand, me manque dès mes premiers pas. Le marquis Lucchesini m'a été indiqué par le roi comme celui à qui je devais m'adresser, et j'en suis très-content; il a esprit et bonne volonté, mais il n'a pas l'autorité ministérielle, comme M. le comte de Schoulembourg, il est de plus étranger, un Italien. Vous jugez d'après cela le chapitre des ménagements : aujourd'hui seulement quelques factieux seront arrêtés et mis en prison pour servir d'exemple à la ville; jusqu'ici les plus méchants se montraient avec le front de l'assurance; je ferai aussi chasser aujourd'hui tous les intrus des églises; ils y célébraient comme si les jacobins dominaient encore dans la ville. Je crois comme vous qu'il ne faudrait pas être trop sévère sur le pillage pour conserver l'ardeur du soldat, et sur cela il n'y a rien à demander aux généraux, ils sont fort indulgents pour leurs soldats : ainsi, en le laissant, on est plus que sûr que l'avidité du soldat sera satisfaite; au reste, il serait sans fruit de vouloir s'y opposer. Vous m'avez souvent entendu gémir d'avance sur ce malheur, mais il va plus loin que je ne croyais. Les Hessois surtout le portent à l'extrême; ces six mille hommes consomment en huit jours ce qui en ferait vivre vingt mille, et démeublent toutes les maisons.

J'ai beau réfléchir, mon cher comte, à tous les malheurs qui nous menacent, j'avoue qu'aucun moyen ne se présente à moi pour les prévenir ou pour en empêcher l'atrocité, si elle est décidée par les scélérats. Je trouve comme vous impossible de raisonner des fous, cependant je reviens sans cesse au désir de les aborder par des réflexions frappantes, et sans cesse j'en abandonne comme j'en reprends l'espoir, sans être plus satisfait d'une idée que de l'autre. Je m'attache volontiers à la pensée que la raison qui a fait rouvrir les portes de Paris, en laisser sortir de nouveau sans passeports sans que les misérables veulent pouvoir s'échapper à l'approche des armées, pourvu qu'ils nous remettent le roi, la reine et Mgr le Dauphin, je veux bien qu'ils évitent la potence, ces misérables. Sans doute que cet événement de leur fuite arrivant, il serait à souhaiter de trouver un homme, comme vous me dites l'être ce sieur Acloque (1), qui pût s'emparer de l'esprit

(1) Peut-être le chef de la 2e légion de la garde nationale, Acloque, qui, le 20 juin 1792, saisissant le roi à bras-le-corps, le conjura de se montrer au peuple. (Edmond et Jules de Goncourt : *Histoire de Marie-Antoinette*, Paris, 1859, page 331.)

du peuple, en se créant une autorité propre à sauver le roi, la reine, je ne demanderais pas mieux que de m'assurer un tel homme ; mais comment l'attirer à nous et s'aboucher avec lui? Vous savez que je n'ai aucun moyen pour arriver à de semblables personnages : sans doute cet Acloque est à Paris ; où trouver un homme à lui députer? Si vous en connaissiez, si vous pouviez lui faire parler, certes il faudrait tout promettre et faire pour le sieur Acloque. L'idée de le nommer prévôt des marchands ne me répugnerait en aucune manière, s'il nous rendait le roi et voulait le servir de bonne foi. Cet homme connu, aimé du peuple, pourrait remplir fort utilement cet emploi, dans les premiers moments, surtout, du retour à la raison de la ville de Paris. Si vous pouviez trouver un homme à envoyer à Acloque, je ratifierais tout ce que vous lui feriez promettre. Peut-être l'abbé de Villefort se chargerait-il d'aller à Paris, malgré tous les dangers? S'il n'y était pas pendu, une abbaye de 17 ou 20,000 livres de rente serait la récompense. Faites-lui-en la proposition, et payez-lui grassement son voyage, s'il accepte la mission.

Bombelles m'a, en effet, envoyé un mémoire sur l'idée d'une déclaration ; je le trouvai, comme vous, aussi insuffisant que difficile à faire circuler assez abondamment pour qu'elle eût son effet; je crois plutôt avec vous que tant que l'armée sera rapprochée de Paris, car Châlons me paraîtrait encore trop loin, il faudrait tenter la voie d'une négociation et tout y sacrifier pour ravoir le roi, la reine, sa famille; je tenterais savamment ce moyen si je voyais tous ces gueux leurrés de près dans Paris. Sans cela, toute démarche ne frapperait que leur orgueil, et peut-être n'en augmenterait que la rage et la folie. Je n'hésiterais pas à prier le roi de Prusse de leur faire ouverture de tout pardon et très-hautement, s'il gagnait une bataille demain ; je prierais même S. M. d'ajouter à cette démarche authentique des promesses, tout bas, de grâces pour les plus importants, et par conséquent pour les plus coupables. J'espérais succès de ces ouvertures pacifiques et bienfaisantes, surtout après une victoire, et l'effroi qu'elle devait porter dans la capitale. Resterait à voir si les chefs de parti, après cela, ont un crédit prépondérant sur les scélérats qui intimident assez le peuple pour le gouverner.

Nous avons envoyé deux émissaires à M. Dumouriez ; c'est le comte Dumoutier qui lui a écrit et qui se croyait en droit de le faire d'après diverses conversations qu'il avait eues avec lui à Paris. D'ailleurs, la

cour de Berlin espérait que ce Dumouriez voudrait l'entendre, parce qu'il lui avait envoyé un émissaire à Berlin, il y a quelques mois, pour montrer repentir. Mais dans ce moment il n'a rien répondu aux lettres; il les a seulement déchirées en très-petits morceaux devant le porteur, et a dit : *J'y répondrai à coups de canon*, le tout fort froidement. Vous voyez qu'il ne reste rien à faire avec ce drôle, du moins de ce côté-ci. Mais peut-être avons-nous la ressource de l'attaquer plus fructueusement par la voie de Rivarol, dont je vous ai parlé, et qui doit aujourd'hui avoir eu réponse de sa sœur, à laquelle je l'avais chargé d'écrire des douces et utiles propositions, tant pour elle que pour Dumouriez. Cette sœur est sa maîtresse et a, suivant Rivarol, un crédit absolu sur Dumouriez. Au reste, j'avais dit à Rivarol de s'ouvrir en mon absence à l'évêque sur ce que la sœur répondrait; l'évêque peut l'attaquer sur cela, s'il ne lui a encore rien dit; ce qui avait été convenu entre Rivarol et moi, c'est que la sœur, qui était restée à Paris, se rapprocherait sur-le-champ de Dumouriez dans la Flandre, où il était, et que Rivarol lui donnerait rendez-vous sur la frontière pour bien l'endoctriner. Il assure que c'est une femme d'esprit; il faudrait, si Rivarol ne parlait pas à l'évêque, qu'il lui demandât où en est l'affaire dont je l'avais chargé pour sa sœur, et alors l'évêque pourrait suivre cette affaire de concert avec vous, pendant le temps que vous avez encore à rester à Bruxelles. Ce qu'il faudrait aujourd'hui demander à Dumouriez, — si son armée et celle de Luckner, battue ou non, mais poussée par celle de M. le duc de Brunswick, se retirait sous les murs de Paris, — ce serait de soulever alors son armée en faveur du roi, et de le retirer du Temple pour l'amener à l'armée prussienne et faire là la paix parisienne. Je ne sais point de bornes à mettre aux grâces que Dumouriez pourrait demander, pour lui et ses adjoints, en pareille circonstance. Voyez avec l'évêque si la maîtresse de Dumouriez peut arriver à ce but, et dites à Rivarol qu'il faut qu'elle se mette à la suite de son camp, si elle n'y est pas encore, et qu'il doit surtout tâcher de la voir pour lui faire sa leçon.

Sans doute que Pétion serait bien ce qu'il y aurait de meilleur à gagner pour le salut du roi; mais je n'aperçois aucune route qui mène à cet atroce coquin. Peut-être que si M. le duc de Brunswick gagnait une grande bataille, cette route s'ouvrirait; je pense qu'après une victoire on peut tenter toutes négociations pacifiques : elles sont toujours nobles en pareil cas, si elles ne sont pas utiles.

Quant à l'idée de faire attaquer l'Angleterre par le roi de Prusse pour la porter à des démarches conciliatoires, j'en ai parlé ici après avoir raconté la mienne ; le ministère prussien m'a répondu qu'il avait fait des tentatives auprès de l'Angleterre à peu près conformes à la mienne, et qu'elles n'avaient pas été accueillies plus cordialement. J'en reviens à dire que, si le roi de Prusse gagnait la bataille qu'il veut donner, il serait facile de le décider à faire de nouveaux efforts politiques auprès de l'Angleterre, mais on m'en a montré l'éloignement pour le moment.

Je ne vous dis rien sur la pensée de suspendre la marche des armées vers Paris, dans l'espoir de nouer une négociation avec les factieux pour la délivrance du roi. Cette tentative auprès des Prussiens serait sans fruit, comme je crois qu'elle serait sans succès auprès des rebelles, si le roi de Prusse s'y prêtait. Les Prussiens montrent impatience d'être à Paris, et le général d'armée, qui en est le plus pressé, pense avec la même impatience au moment où il pourra ramener son armée dans les foyers avec la gloire de son entreprise ; car si le roi était emmené dans le Midi, l'armée prussienne ne le suivrait pas ; tout ce que nous en pourrions obtenir, serait de nous laisser une partie à notre solde. La difficulté de faire parvenir des écrits faits pour éclairer le peuple en rendrait le travail assez inutile. Si nous possédions des provinces entières, cela aurait un objet plus certain ; mais nous n'avons encore qu'un territoire de grands chemins, extrêmement étroit. Je crois, au reste, comme vous, que Limon pouvait être l'ouvrier de ces écrits, et, s'il voulait se mettre à la suite politique, je pourrais l'en occuper. Parlez-lui de mon désir à cet égard, et décidez-le à venir..... (1) après le départ. Il s'est offert à M. le comte de Schoulembourg pour venir écrire sous ses yeux ou sous sa dictée. C'est un homme bien impatient d'agir.

Je pense comme vous sur le baron de Batz, et vous remercie de votre réflexion à son égard ; vous savez que je ne le tiens près de moi dans ce moment que dans l'espoir d'en tirer grandes ressources pécuniaires, pour les premiers pas du roi dans l'administration. L'évêque vous a dit son plan, et le parti que nous comptons en tirer.

Ne m'oubliez pas auprès de Mme Sullivan et de M. Crawford et de Mlle Franquemont.

(1) Mot illisible.

Bonjour, mon cher comte ; je viens de vous écrire bien long, mais il me semble que ma confiance et mon amitié ne peuvent jamais vous en dire assez. Je vous embrasse.

Mes amitiés à M. de Simolin. J'ai oublié de vous dire que M. le duc de Brunswick compte entrer au plus tard de 10 octobre à la vue de Paris.

Le 16.

Je garde encore votre courrier ; les nouvelles importantes de l'armée se font attendre. Hier l'armée de Clairfayt a eu une vigoureuse affaire de poste, de laquelle pourtant elle est sortie victorieuse. Il s'agissait de s'emparer d'une hauteur que les rebelles occupaient ; ils ont combattu quatre heures avant de le céder, mais enfin les Autrichiens les ont chassés, et cette position fait, dit-on, que nos vilains sont absolument renfermés par M. le duc de Brunswick. L'armée de Clairfayt a perdu dans cette attaque 4 ou 500 hommes, et, ce qui m'afflige sensiblement, le prince de Ligne y a été tué ; je l'aimais depuis son enfance, c'était le sujet le plus distingué de son âge parmi les Autrichiens. C'est une perte affreuse pour son père. La bataille que M. le duc de Brunswick (1) s'est différée ; on dit que ce sera pour aujourd'hui, mais je n'y crois que pour demain, puisque je vois qu'il a appelé à lui la cavalerie française et qu'elle n'y sera que ce soir.

Bombelles m'a remis hier matin votre lettre. Vous voyez ce que je réponds aux différentes idées de vos précédentes, je n'y puis rien ajouter : si M. le duc de Brunswick bat, nous voyons ce que la victoire pourra nous présenter pour tenter le Colot (?) par la conciliation. Peut-être le baron de Batz se dévouera-t-il à aller à Paris ; hier enfin, du moins, il m'en a montré la volonté, et je tâcherai de la soutenir jusqu'à l'effet. Je ne pouvais pas employer un meilleur par ses connaissances locales.

Des amitiés à vos amis.

Le 17, 6 heures du soir.

Je fais partir votre courrier avec nos nouvelles venues aujourd'hui ; elles ne sont pas aussi avantageuses qu'on l'avait espéré, mais elles

(1) Devait livrer.

sont bonnes, comme vous le verrez par les détails que ma fille vous en donnera.

Je joindrai à Châlons aussitôt que je saurai que l'armée l'occupe, quatre jours doivent remplir ce but.

Des hommages et amitiés à Mme Sullivan, Mlle Franquemont et M. Crawford.

Je vous ai écrit deux mots ce matin, par M. le colonel Steger.

CCLIV.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Verdun, le 17 septembre 1792, 6 h. du matin.

Je vois loger devant moi, mon cher comte, des Anglais qui vont partir pour Bruxelles. J'en profite pour vous dire que l'ennemi a pris fugue (?) en passant l'Aisne pour gagner Châlons, sans que M. le duc de Brunswick ait pu l'obliger en bataille; il n'y a eu que l'affaire Clairfayt, qui, dit-on, a coûté aux Autrichiens 5 ou 600 hommes avec le pauvre prince de Ligne, et 2 ou 3,000 hommes aux rebelles. J'ai grand'peine de ce peu de choses, il eût été si nécessaire de les battre fortement avant la Convention nationale.

M. le duc de Brunswick est à la suite de l'armée Luckner et Dumouriez, il les poussera sans doute au delà de Châlons, où il s'arrêtera pour quelques jours. Je m'y rendrai aussitôt que le quartier général y sera établi; mais je m'y rendrai bien triste de n'avoir pas une bataille gagnée par les Prussiens.

Je vous renverrai votre courrier, je crois, dans la journée; je n'attends que des détails et nouvelles officielles de l'armée pour le faire partir.

Le désarmement se fait mal, parce que rien de ce qui nous regarde ne se fait en règle. J'ai cependant fait rétablir hier l'évêque, les chanoines, les moines de cette ville; il n'y reste pas un intrus.

Bonjour, et amitiés pour vous et vos amis.

---

(1) Lettre autographe. Le comte de Fersen a écrit en marge : 21, *reçu par le col. Steger.*

CCLV.

BULLETIN DU COMTE DE FERSEN, AU PRINCE RÉGENT DE SUÈDE, SUR CE QUI S'EST PASSÉ EN FRANCE; DE BRUXELLES, LE 19 SEPTEMBRE 1792 (1).

Les nouvelles de Paris mandent que le calme continue, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de grands massacres, mais on arrête du monde tous les jours. Le 14, une troupe de bandits se promenait dans les rues, ayant à leur tête un faux officier municipal. Ils arrêtaient toutes les femmes, et, pour avoir leurs boucles d'oreilles, leur arrachaient leurs oreilles. On battit la générale; plusieurs de ces coquins furent arrêtés et neuf furent pendus sur-le-champ. A Lyon, on a massacré une quantité de nobles et de prêtres; à Besançon, on a mis dans les prisons tous les parents des émigrés. La famille royale se porte bien. Les détails sur les massacres des prisonniers d'Orléans font frémir. On a coupé le nez et les oreilles du duc de Brissac et l'on l'a laissé vingt-quatre heures dans cet état avant de le tuer. On a envoyé une de ses jambes à Mme du Barry. Mme la princesse de Lamballe a été martyrisée pendant quatre heures de la manière la plus horrible. La plume se refuse à ces détails; on lui a arraché le sein avec les dents, et on a lui administré tous les secours possibles, pendant deux heures, pour la faire revenir d'un évanouissement, afin de lui faire mieux sentir la mort.

Le 14, M. de Luckner a détaché M. Dumouriez, avec six mille hommes, pour attaquer ou inquiéter la marche du général Clairfayt. Il a envoyé quatre bataillons contre eux, et les Français ont été totalement battus, avec perte de presque toute leur artillerie. Nous n'avons pas encore de nouvelles de la grande attaque; il est à croire que les grandes pluies qui sont tombées depuis quinze jours auront retardé la marche des troupes.

L'infanterie émigrée est restée devant Thionville; ils ont témoigné très-fortement leur mécontentement de ne pas avoir été commandés

(1) D'après la minute dans les papiers du comte de Fersen.

pour suivre la cavalerie ; on est cependant parvenu à calmer ce mouvement, qui a été assez fort.

Une estafette, arrivée dans ce moment, porte la nouvelle que les Français ont abandonné les gorges du Clermontois le 16. Le duc de Brunswick n'a pu joindre que leur arrière-garde, qui a été battue et a perdu presque tous ses équipages. Les Prussiens sont maîtres de Clermont et de Sainte-Menehould, et le duc de Brunswick se proposait de suivre les Français pour s'emparer de Châlons ou leur livrer bataille dans les plaines de Champagne. Ils ont perdu 4 à 500 hommes. Les Prussiens et les Autrichiens n'ont eu que 50 hommes tués ou blessés.

La nouvelle du départ de Pétion et de Manuel ne s'est pas confirmée.

CCLVI.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE BRETEUIL (1).

Bruxelles, ce 28 septembre 1792.

Le comte de Mercy a encore assuré aujourd'hui à Simolin que l'impératrice n'envoyait plus de troupes, mais qu'elle donnerait de l'argent. C'est le comte de Cobenzl qui le lui mande. Simolin est convenu avec moi combien cette démarche est désavantageuse pour les affaires ; il en est d'autant plus surpris que l'impératrice avait déjà refusé plusieurs fois cette proposition de la cour de Vienne. J'en écris à Stedingk pour l'empêcher, si cela se peut.

L'envoi des MM. Spielman, Columback et Thugut est très-positif. Ce dernier vient ici. M. de Mercy va à Luxembourg s'aboucher avec Spielman, qui doit ensuite se rendre à l'armée du roi de Prusse. M. de Mercy a assuré à M. de Simolin ne pas savoir du tout l'objet de leur mission. Hier, en parlant des affaires de France, il dit que

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *à M. le baron de Breteuil, par M. de Brige.*

la politique n'y pouvait rien, qu'elle était inutile et qu'elle devait se taire; qu'il n'y avait que le canon et la baïonnette qui pussent les terminer; que, si on n'exterminait les jacobins et si on ne faisait un ex. (1), tous les pays s'en ressentiraient et seraient bouleversés. — Sur une demande positive des ministres de Vienne et de Naples à M. Pitt, l'Angleterre a déclaré que toutes les personnes qui auraient eu part à des violences contre le roi et sa famille ne trouveraient pas d'asile en Angleterre, etc., etc.; suivent les détails, assurances d'intérêt du roi d'Angleterre, et prière aux ministres étrangers de faire parvenir cette déclaration, puisqu'il n'y avait plus de mission à Paris, et que le R : avait défendu toute communication avec Chauvelin et l'abbé Noël.

Ne pensez-vous pas, monsieur le baron, que si le roi sort de Paris et qu'il fût question de choisir un endroit pour se retirer, Valenciennes fût le plus convenable? Grande ville, bien passante, peu de canaille, grandes ressources pour les logements et les vivres, châteaux dans les environs, proximité de la frontière.

Je crois, monsieur le baron, que je serai obligé de différer encore mon départ, et j'en suis bien fâché. J'aurais eu un vrai plaisir à vous aller trouver, mais j'ai reçu avant-hier une lettre de Suède en réponse à celle où je mandais le projet du comte de Mercy de se rendre à l'armée, lorsqu'elle serait à 20 lieues de Paris, et que je croyais devoir m'y rendre à la même époque. On m'a répondu d'y aller, lorsque d'autres ministres étrangers s'y rendraient. D'après cela, il me faudra attendre cette époque.

J'ai parlé au comte de Mercy de ses projets. Je lui ai représenté combien je croyais que le rassemblement des ministres étrangers à l'armée pourrait faire d'effet à Paris. Il a eu l'air de le sentir, mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien décider avant d'avoir vu et causé avec M. Spielman, qui devait être à l'armée, et avec lequel il doit avoir une conférence à Luxembourg dont il ignore, m'a-t-il dit, l'époque et le sujet. Il a dit à Simolin de même qu'il ignorait le but de leur mission; que Thugut venait ici et que Spielman, après être venu à Luxembourg, retournait à l'armée, chargé de la correspondance avec Vienne. Il est probable que l'arrivée de Spielman empêche M. de Mercy de se rendre à l'armée. Je tâcherai cependant de

(1) Exemple.

l'y engager ; en attendant, ne croyez-vous pas que vous dussiez lui en écrire ?

D'après ce qui m'a été dit par plusieurs personnes, et entre autres M. Brantzen, que Saint-Foix s'était entièrement livré au duc d'Orléans, et d'après la connaissance que j'ai de son caractère et de ses liaisons avec vous, j'ai pensé que c'était l'homme qui pourrait nous être le plus utile à Paris. J'ai donc imaginé d'y envoyer le cousin de Léonard, qui me l'a offert, qui sera chargé de remettre un billet chez Saint-Foix pour le prévenir de chauffer toutes les lettres qui lui viendront de vous, de Mme Matignon ou de l'évêque. Lorsque nous serons assurés que cet envoyé peut être arrivé, je lui écrirai pour lui faire les propositions dont vous étiez convenu avec Rivarol pour M. Dumouriez, et, s'il fait une réponse, je vous la ferai passer. Je crois, monsieur le baron, qu'il serait bon que vous me fissiez passer une lettre pour Saint-Foix à ce sujet. Si elle arrive à temps, ce sera celle-là que nous enverrons ; si non, nous lui en écrirons une pour le prévenir, et j'en verrai la vôtre dès que je l'aurai reçue. Elle fera toujours un bon effet. Il en faudrait une ostensible, sur des objets vagues, et Mme de Matignon écrirait ensuite dans les entre-lignes les propositions que vous voudrez lui faire. Vous croirez sans doute qu'il serait important de m'envoyer le tout par estafette le plus tôt possible.

S'il est vrai, comme on nous l'a dit hier, que Dumouriez ait demandé à capituler, c'est le moment de lui parler et de faire ses conditions. L'Angleterre est très-bien disposée, et la démarche qu'ont faite les ministres de l'Empereur et de Naples a été provoquée par lord Grenville, à la suite du compte que lord Elgin a rendu à Londres de sa conversation avec M. de Mercy. Ce dernier tient les meilleurs propos du monde, et insiste fort sur une grande sévérité, comme le seul moyen de sauver le roi et empêcher dans toute l'Europe le progrès du mal français.

CCLVII.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Verdun, le 2 octobre 1792, à 6 h. du soir.

Je ne vous écris pas, mon cher comte, autant que je le voudrais, mais votre amitié m'excuse.

Vous savez et partagez tous les malheurs que la marche rétrograde des armées cumule sur nous, dans le moment où nous croyions avoir tout à espérer. Je ne vous dissimule pas que cette circonstance assomme autant mon âme que mon esprit; j'en suis accablé, et il me faut quelques jours pour me retrouver. Si j'étais un peu moins seul, peut-être me surmonterais-je un peu plus facilement, si surtout je pouvais causer avec vous; malgré cela, je suis bien aise que vous ne soyez ni ne veniez pas encore au milieu de toutes nos peines, vous n'y auriez rien à faire qu'à vous désoler de tout ce que vous verriez et entendriez. Cependant on me console par les plans que je mande à ma fille.

Le duc de Brunswick a fait une nouvelle déclaration, à laquelle il ne manque que d'avoir battu l'ennemi; je lui avais demandé de différer jusque-là, mais la république prononcée a décidé à mettre au jour.

On dit que l'arrivée des grands faiseurs autrichiens tient au désir d'un congrès; mais s'il était dans les projets autrichiens il y a six semaines, ils me paraissent impossibles à réaliser aujourd'hui. Malgré cela, occupez-vous de tirer ce trouble au clair; j'en écris aujourd'hui franchement au comte de Mercy.

Les princes vont arriver avec leur armée, je ne doute pas que le désir de la régence ne se remontre avec force; je n'aurai plus à y opposer l'espoir de la prochaine délivrance du roi, et, quoique je croie bien qu'il n'y a rien à gagner pour la chose publique ni pour eux dans cette régence chimérique, puisqu'elle est et sera sans force

(1) Lettre autographe. Le comte de Fersen a écrit en marge : *5 oct. 1792, rép. le 8.*

comme sans territoire, je ne puis plus m'élever contre, sans être taxé de plus d'entêtement que de raison ; je crois donc que je me tiendrai dans le silence et laisserai faire les puissances ; si elles décident *pour*, je ne pouvais ni ne veux m'en faire un mérite ; si *contre*, je devais en être innocent, mais je ne m'attends pas à cette justice. Quoi qu'il en soit, si cette régence s'établit et que les puissances veuillent que je me place à la tête du conseil, croyez-vous que je puisse suivre mon vœu, qui serait de le refuser, ou que mon respect, mon attachement pour le roi exige encore ce sacrifice de ma part? Il sera grand, mais je ne m'y refuserai pas, s'il le faut. Pensez bien que je n'aurai point la confiance du régent ni du frère, que je serai sans cesse tourmenté par les autres.

Si l'armée combinée avait eu du succès, les déclarations anglaise et hollandaise auraient été imposantes ; vous me direz l'objet de l'arrivée subite du duc Dorset, il est sûrement de bonne foi, dévoué pour le roi.

Je ne suis pas fâché de la démarche annoncée de Saint-Evr. ; mais sans avoir eu le moindre avantage des armes, je ne puis croire qu'il puisse être utile ; je ne me presse pas de vous envoyer la lettre que vous désirez pour cet ouvrier, parce que nos tristes circonstances me paraissent devoir au moins suspendre de donner l'effectif à cette idée ; si vous pensez autrement, je céderai à votre opinion, et alors je vous ferai passer une lettre.

Les bons propos du comte de Mercy exigent de le soigner. Faites que ma fille se prête un peu à le voir, à causer avec lui ; il se plaint à moi de ne l'avoir pas rencontrée chez elle.

Si M. Grenville a provoqué les démarches des ministres de l'Emp. et de Naples, c'est en effet d'un bon augure pour les dispositions actuelles de l'Angleterre, et il faut suivre ce mouvement par notre ami Crawford, auprès du milord Elgin.

Vous n'en aurez pas davantage de moi aujourd'hui. Je suis accablé par mille détails qui ne me regardent pas, tenant à notre noble armée, mais dont je ne puis éviter de me mêler.

Il est bien nécessaire de pousser M. le duc Albert à faire un siége, s'il pouvait avoir Lille, et encore mieux Douai, à cause de tout ce qu'elle renferme.

Des amitiés sans mesure à Mme Sullivan, et à M. Crawford et Mlle Franquemont.

Je vous renouvelle, mon cher comte, tous mes tendres sentiments ; vous savez comme je vous aime.

CCLVIII.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Verdun, le 3 octobre 1792.

Rien n'est plus certain, mon cher comte, que l'impératrice de Russie n'envoie point de troupes, et que le système pécuniaire que la cour de Vienne a préféré nous prive de cet avantage cette année. On peut croire qu'il en serait de même pour l'année prochaine, si le cabinet autrichien peut se faire également écouter ; mais on peut aussi se flatter que Catherine II entend assez les intérêts et la gloire pour entendre un autre raisonnement pendant le cours de l'hiver, et faire partir les troupes avec le dégel. Je ne m'épargnerai pas pour échauffer le roi de Prusse à ce sujet, dès qu'il sera rendu ici. Je vous donnerai l'avis d'en écrire à l'impératrice au nom du roi et de ses malheurs; j'espère qu'elle n'y sera pas insensible. Vous pousserez votre ambassadeur à Pétersbourg à tenir le même langage, quand même il n'en aurait pas l'ordre du régent.

Si le roi et la reine n'étaient pas dans la plus affreuse position, et s'il n'était pas à craindre que les scélérats, en voyant les armées combinées rétrograder devant eux, n'en prennent une audace d'atrocités sans mesure, je chercherais à me consoler de la cruelle campagne du duc de Brunswick, en pensant qu'elle éveille sa gloire et son amour-propre de manière à lui faire employer l'hiver à prendre toutes les mesures qui peuvent ramener sa réputation, la campagne prochaine. Je me dirais aussi qu'on peut trouver remède à l'excès du mal actuel, en employant bien le temps d'ici au printemps à bien lier la partie entre toutes les puissances de l'Europe qui

---

(1) Lettre autographe. Le comte de Fersen a écrit en marge : 8 *reçu, rép. le* 8.

peuvent et doivent concourir à rétablir l'ordre en France, pour s'assurer de le maintenir chez elles; j'inviterais l'Espagne à changer son inertie dans un système d'action, propre à mettre en œuvre les bons principes du roi de Sardaigne. Je me représenterai de même la Suisse suivant ce mouvement avec vigueur ; car j'en concluerais que les espérances les mieux fondées, comme les plus certaines, doivent reporter (?) le printemps et l'été prochain; mais je ne puis jouir de cet heureux aperçu; quand je me remets sous les yeux l'affreuse longueur de cette époque pour les malheurs du roi et de la reine, je ne puis que me désoler. Cependant, il faut bien commander à la douleur et à son abattement, pour ne rien négliger de tout ce qui peut être favorable à ces augustes personnes. Je tâche de ranimer toutes mes pensées pour me trouver en état d'en faire usage avec le roi de Prusse, son ministre et le généralissime, dès que le quartier général les aura tous fixés ici près; je compte que ce sera le 8. Je me propose de les attaquer vivement pour que, dès cet instant, on s'occupe de former et suivre un plan également politique et militaire qui embrasse tout ce qui doit concourir au succès; je ferai mes efforts pour qu'il ne soit pas perdu un jour par le cabinet prussien et par le cabinet autrichien, pour mettre en mouvement tous ceux de l'Europe vers le même but. Je ne crois pas trouver grande difficulté pour donner cette impulsion au ministère prussien; son intérêt le commande à ses principes, il ne doit penser qu'à appuyer son entreprise d'une force qui la rende immanquable pour sa gloire; mais je ne puis me faire la même peinture des dispositions autrichiennes : je ne doute pas qu'elles ne donnent la préférence au système pacifique sur toutes les mesures de vigueur, la dépense de la suite de la guerre et ses incertitudes lui serviront de prétexte comme de moyens pour vouloir tout ramener à la conduite politique. Vous le pensez, j'imagine, comme moi, et vous en aurez peut-être déjà la certitude quand cette lettre vous arrivera, par ce que vous aurez pu apercevoir dans les discours de Thugut; je suis bien fâché de ne pas me trouver à portée de causer avec lui.

Je reçois aujourd'hui de Luxembourg la nouvelle que le commandant a signifié à tous les étrangers et étrangères de quitter cette ville dans un terme très-court; je ne peux expliquer cette sévérité que par la résolution d'y établir le congrès dont on parle.

Je concevrais pourtant difficilement que les puissances voulussent émettre leur opinion dans les murs d'une ville de guerre. Quoi qu'il en soit, peu de jours sans doute nous donneront lumière sur tout ce qui a droit à notre sollicitude.

Dumouriez a eu l'atrocité de faire imprimer une relation mensongère de ses pourparlers avec les Prussiens. Le marquis Lucchesini me le mande avec grande colère. Ce ministre n'était pas près du roi de Prusse quand cette négociation a commencé; il n'est arrivé qu'au moment où les bons aides de camp du roi étaient fort en train de se laisser tromper par le fourbe Dumouriez. L'orgueil de ce gueux doit le rendre aujourd'hui inabordable et tous ses compagnons également. Jamais position aussi difficile ne s'est rencontrée, de quelque côté qu'on se tourne.

Mille et mille amitiés, cher comte, pour vous de tout mon cœur, et pour vos amis.

CCLIX.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A LA COUR DE SAINT-PÉTERSBOURG (1).

Bruxelles, ce 11 octobre 1792.

Mon cher ami, Vous aurez sans doute appris la retraite du duc de Brunswick sur Verdun. Les raisons pour lesquelles il n'a pas attaqué les rebelles le 20, lorsqu'il les a joints, et qu'il s'est contenté de les canonner pendant cinq heures, nous sont encore inconnues. Ceux qui le connaissent beaucoup, en rendant justice à ses talents militaires, ne lui accordent pas l'audace, qui aurait été si nécessaire dans cette occasion, et lui reprochent d'avoir trop traité les rebelles comme des armées bien disciplinées et d'avoir perdu trop de temps à manœuvrer contre eux, lorsqu'il n'aurait fallu que

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre, à Stedingk.*

les presser vivement, sans leur donner le temps de respirer, et leur en imposer par cette conduite. D'autres croient qu'il s'est laissé amuser par des propositions de négociations, entamées par Dumouriez pour se donner le temps de prendre une position et de s'y fortifier. Quoi qu'il en soit, le résultat a été affreux pour la cause du roi de France, dont la captivité se trouve prolongée ; car quelles que soient les opérations possibles, celle sur Paris ne le sera plus qu'au printemps prochain, et si le mauvais état des armées, qui ont été furieusement fatiguées par le mauvais temps et le manque de vivres, permet encore de les faire agir avant l'hiver, ce ne pourra être que pour s'emparer de quelques places et préparer les succès de la campagne prochaine.

L'invasion des rebelles dans les électorats vous surprendra sans doute, mon cher ami, mais vous le serez encore plus d'apprendre que les émigrés en sont la cause. Lors du départ des armées combinées de Verdun, le prince de Hohenlohe, qui était devant Thionville avec les émigrés, eut ordre de se porter en avant de Verdun pour couvrir cette place, et la cavalerie des émigrés eut celui de joindre l'armée prussienne.

L'infanterie témoigna un grand mécontentement de rester devant Thionville, et M. le comte d'Artois, qui était resté avec elle, mais qui voulait rejoindre la cavalerie, ne trouva d'autre moyen pour l'apaiser et avoir celui de partir, que de lui promettre de revenir ou d'obtenir pour elle l'ordre de marcher. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Alors il s'éleva de grands murmures, il y eut une insurrection générale parmi eux. M. le maréchal de Broglie, qui était resté avec eux, la légitimait, en partageant et manifestant hautement son mécontentement. Tous partirent sans ordre pour joindre l'armée prussienne, et, pour ne pas laisser Thionville à découvert, on fut obligé d'y faire marcher le comte d'Erbach, qui avait été détaché de l'armée du comte d'Esterhazy, avec 10,000 hommes, et qui était posté devant Landau pour couvrir les magasins de Spire, d'Heidelberg et les électorats. C'est après le départ du comte d'Erbach que M. de Custine forma et exécuta le projet d'entrer en l'Empire. Vous jugerez aisément de là combien le duc de Brunswick est mécontent de leur conduite, et combien ils sont plus nuisibles qu'utiles aux opérations. Le baron de Rech, ministre de Prusse ici, ne cache pas son mécontentement, et tout le monde le partage.

On nous assure que les 16,000 hommes que l'impératrice destinait au secours du roi de France ont eu contre-ordre, et que cette princesse s'est décidée à consentir au désir qui lui en avait déjà été témoigné plusieurs fois, par la cour de Vienne, de fournir, selon son traité, 12,000 hommes en argent, mais que la générosité et l'intérêt qu'elle a toujours pris aux malheurs du roi de France l'ont décidée à donner aux princes la valeur des autres 4,000 hommes en argent. Vous sentez, mon cher ami, comme moi, la différence de ce secours, tant pour l'intérêt du roi de France et pour le rétablissement de la monarchie, que pour celui de l'impératrice et pour sa gloire. L'influence que tant de titres lui donnent en devient plus lente et moins directe. L'action de ses troupes eût contribué d'une manière plus efficace à réduire les rebelles et lui aurait donné plus de facilité pour s'opposer aux projets des cours de Vienne et de Berlin, dans le cas où ils en auraient eu de contraires à ses intérêts et à ceux du roi de France. Par les mêmes raisons et par tout ce que je vous ai mandé de l'inutilité et même des inconvénients des émigrés, vous penserez comme moi que l'argent qu'ils viennent d'obtenir de la générosité de l'impératrice est perdu pour l'utilité de la cause, et il est à craindre qu'il soit aussi mal employé que celui qui leur a déjà été donné tant de fois. Il ne faudrait jamais leur en fournir que pour des besoins déterminés. Tâchez, mon ami, de faire naître l'occasion de parler à l'impératrice de ces différents objets, surtout d'éclairer sa prévention en faveur des princes et des émigrés, et de modérer les sensations de sa grande [âme] sur leurs malheurs. Dites-lui qu'il faut travailler pour eux, mais non par eux, et qu'au lieu d'être partie principale, ils ne peuvent être que secondaire. En suivant une autre marche, on perdrait tout. Votre zèle, votre prudence et la connaissance que vous avez, mon ami, des lieux et des personnes, vous diront mieux que moi ce qu'il y aura à faire pour une cause qui nous intéresse tous deux également.

CCLX.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Luxembourg, le 17 octobre 1792.

Combien je vous remercie, mon cher comte, de m'avoir envoyé votre honnête compatriote dans cette ville pour me donner de vos nouvelles, et de tout ce qui m'intéresse! La suite de votre amitié et les recherches me sont vivement sensibles, je ne puis vous le témoigner assez.

Je m'étais déterminé à venir et à rester ici, quand votre courrier est arrivé ; mais vos justes raisonnements m'en auraient fait prendre la résolution, si elle avait été incertaine ; je ne sais pas si j'y serai fort utile à nos trop malheureuses à Paris, mais enfin je serai avec ceux qui peuvent s'en occuper et qui peuvent continuer à sentir la nécessité de ne pas rester..... (2) les honteux dégoûts du moment.

J'ai vu M. Spielman, j'ai vu le baron de Thugut ; je suis content, des dispositions que m'a montrées le premier, comme je le suis des principes du second : l'un et l'autre assurent que l'Empereur ne sera occupé tout l'hiver que des mesures propres à assurer à la campagne prochaine des succès qui réparent les désastres de celle-ci. Tout ce qui tient au roi de Prusse proteste la même résolution ; la gloire comme l'intérêt de ces puissances demandent tant cette forte et invariable résolution qu'on doit y croire. Quand M. de Mercy sera ici, je ne doute pas qu'il ne l'appuie dans l'esprit de M. Spielman ; ses lettres sont aussi gracieuses aujourd'hui que ses discours l'étaient peu l'hiver dernier.

Le roi de Prusse passera, je crois, ici le 20 ou 21 ; on dit qu'il y séjournera. Je le désire, pour qu'il puisse raisonner entre ses ministres et ceux de l'Empereur sur le plan politique de la campagne prochaine, afin de faire marcher du même pas le plan militaire de M. le duc de Brunswick. Je demande que ces deux grands objets soient mieux

(1) Lettre autographe. Le comte de Fersen a écrit en marge : 18, *reçu par Reutersvaerd.*

(2) Mot illisible.

arrêtés que cette année, dans leurs moyens comme dans leurs vues. Je crois que je serai en état de vous parler sciemment de ces objets, et ce ne sera sans douleur.

Je voudrais, comme vous, que M. le duc de Brunswick compte pouvoir faire quelque chose de guerrier pendant l'hiver, mais je ne l'espère pas; son armée est fondue d'une manière inconcevable, et les idées s'en ressentent de même. Il dit qu'il ne veut plus commander les armées; cependant je ne crois pas qu'il veuille rester sur la honte de la campagne, et il m'a paru écouter volontiers tout ce que j'ai présenté à son amour-propre pour le ramener aux seules pensées dignes de son courage et de sa réputation.

Il y a dans les deux armées un grand parti contraire à tout ce qu'il faut faire pour que les puissances soutiennent avantageusement leur entreprise et ne songent qu'à la suivre, mais je crois les rois frappés de leur danger, s'ils n'écrasaient pas les nouveaux prédicants et leur dogme; je crois qu'ils l'entendent de même, qu'ils n'en peuvent trouver aujourd'hui les moyens que dans le plus parfait accord, afin d'animer et de réunir à eux toutes les puissances également incertaines et faibles. Voilà ce que je prêche, et prêcherai tant que j'en trouverai l'occasion. Vous ne saurez vous faire idée de la haine toujours agissante entre les Autrichiens et les Prussiens, et combien peu de gens raisonnables dans les deux bandes à cet égard; la liaison de ces deux souverains est un miracle des circonstances.

J'apprends avec plaisir que votre santé va mieux, et j'espère qu'elle sera parfaite quand je vous reverrai.

Mes amitiés à Mme Sullivan, je serai très-aise de me retrouver le soir dans sa société. Vous savez, mon cher comte, le prix que je mets à la vôtre, ma tendre amitié vous en renouvelle ses assurances.

CCLXI.

DU BARON DE BRETEUIL A MADAME DE MATIGNON, SA FILLE (1).

Luxembourg, le 22 octobre, midi [1792].

Je vous ai écrit en me levant aujourd'hui, chère enfant, par la poste; mais M. de Mercy m'apprend qu'il va expédier un courrier à Mme l'archiduchesse, j'en profite pour vous dire encore un petit bonjour et qu'il m'est dur de ne pas vous le prononcer de vive voix. J'espère que le mois ne finira pas sans cette vive satisfaction pour moi. Je m'arrange pour partir le 25 ou 26, quand le roi de Prusse aura passé par cette ville.

En rendant Longwy, on y rétablit les magasins et l'artillerie qui y ont été pris; ne le dites pas, pour que vous ne soyez pas citée pour le blâme que cette étonnante conduite jette de plus sur M. le duc de Brunswick, c'est un homme dans la boue. M. le comte d'Artois continue à se bien conduire, pour ..... (2); je crois qu'il s'accoutumerait facilement à me voir le diriger; mais quoique j'en suis très-content, je ne m'accoutumerais pas de même à me donner ce soin : il quittera cette ville après-demain, et ce matin il est retourné chez le roi de Prusse, dont le quartier général n'est qu'à deux petites lieues d'ici. Les quartiers d'hiver prussiens prendront depuis Trèves jusqu'ici. L'armée autrichienne depuis Namur jusqu'ici.

Les électeurs de Mayence et de Trèves ont envoyé des courriers hier ici pour demander secours contre l'armée de M. de Custine qui, disent-ils, avance de nouveau avec 30,000 hommes pour occuper Spire. Je crois aisément à ce projet, et je crains son exécution.

Je n'ai lu que ce matin ce que vous m'avez mandé de vos lettres et demande ..... (3) pour modèle; je l'approuve fort. Nous serions trop dans la misère si je perdais mon habitation; il me semble que

---

(1) Lettre autographe. Le comte de Fersen a écrit en marge : *du baron de Breteuil, 25 octobre 1792, reçu.*

(2) Mot illisible.

(3) Mot illisible.

je saurais la supporter pour moi, mais pour vous, chère enfant, et pour Caroline, je ne résisterais pas à la douleur de vous y voir.

Je vous embrasse. J'embrasse l'évêque.

CCLXII.

DU COMTE DE FERSEN AU PRINCE RÉGENT DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 7 novembre 1792.

Monseigneur,

V. A. R. aura sans doute été aussi étonnée de la retraite inattendue et inconcevable du duc de Brunswick qu'elle le sera d'apprendre qu'il ne faut attribuer cette funeste manœuvre qu'à la petitesse de son esprit, qui était au-dessous de la besogne dont il s'était chargé, et à la peur qui l'a saisi dans le moment où il avait le plus besoin de tout son courage. Voici quelques détails qui mettront V. A. R. en état d'en juger par elle-même. Après l'affaire de Grand-Pré, poste très-important tant par sa force que parce qu'il est la clef de la forêt d'Argonne et des gorges du Vermontois, où, de l'aveu même de M. Dumouriez, quinze cents Autrichiens ont chassé dix mille Français au travers d'une lieue d'abatis et de retranchements, le duc de Brunswick, par des manœuvres très-belles, enveloppa Dumouriez dans la position qu'il avait choisie, sur la côte de l'Hiron, son avant-garde aux Islettes, et gagna sur lui la chaussée de Châlons, où Dumouriez avait ses magasins. Ce fut le 20 septembre qu'il se trouva en présence ; il fit déployer son armée en bataille, et marcha ainsi 150 pas en avant, en commandant une canonnade avec 70 pièces de canon. Tout le monde s'attendait à attaquer sur-le-champ, et il commençait déjà à y avoir du flottement dans l'armée française. Le duc de Brunswick, apparemment dans l'espérance de la culbuter sans per-

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre au duc, envoyé d'Aix-la-Chapelle. Apostille lit. A. le 19 nov. 1792.*

dre du monde, et de tomber sur eux dans sa suite, fit halte et continua pendant cinq heures sa canonnade, à laquelle les Français répondirent avec la même vigueur ; car l'artillerie est la seule arme qui leur reste, et elle est très-bien servie. Cette résistance effraya le duc de Brunswick, qui, d'après tous les rapports qu'on lui avait faits, s'était fait une idée exagérée de leur faiblesse et avait cru qu'il n'y avait qu'à se montrer pour les battre, et qu'il leur en imposerait par sa canonnade. Il persista dans une opinion tout aussi exagérée de leur force qu'il en avait eu de leur faiblesse, quoiqu'on lui représentât que, l'artillerie étant la seule arme qu'ils eussent encore, il fallait les empêcher de s'en servir, et quoiqu'il sût que, pendant la canonnade, jamais on n'avait pu faire monter à cheval la cavalerie, que les chevaux étaient au piquet, et qu'une grande partie de l'infanterie, ennuyée de rester tranquille, s'était mise en colonne, sans aucun ordre, et comptait de même aller attaquer les batteries prussiennes. La canonnade finit à 6 heures du soir. Dans la nuit, Dumouriez abandonna la position, et en prit une plus rapprochée de Sainte-Menehould, où il avait quelques magasins. Le 21 au matin, les Prussiens occupèrent la position que les Français avaient quittée, mais il n'attaqua point, quoique, au dire de tous les officiers, il l'aurait pu avec encore plus d'avantage que la veille, et que tous le lui demandaient. Le roi de Prusse lui-même le désirait. Le duc de Brunswick résista à tout, et ceux qui le connaissent attribuent cette résistance à son indécision naturelle et au peu d'énergie et de courage de son caractère, qui est abattu par le plus léger revers, comme il est exalté par les succès. Mille circonstances dans le cours de cette campagne l'ont prouvé. La marche rapide qui avait été faite depuis Grand-Pré avait empêché de bien reconnaître la position et la force de Dumouriez ; on ne savait s'il avait 40, 60 ou 80,000 hommes. Pour s'en assurer, le duc de Brunswick imagina de traiter pour un cartel ; il fit des ouvertures en conséquence, le 22, et la manière dont M. de Manstein, aide de camp du roi, fut reçu, lui donna l'idée de traiter avec Dumouriez. Cet homme, qui a de l'esprit et de la finesse, jugea qu'il fallait amuser le duc de Brunswick, afin de gagner du temps pour se fortifier dans sa position, et faire consommer aux ennemis le peu de vivres qu'il pouvait y avoir dans le pays le plus pauvre de la France, et gêner leurs subsistances par la difficulté qu'il y avait de les faire venir, les chemins étant presque imprati-

cables par les pluies continuelles qu'il faisait depuis six semaines. Le duc de Brunswick ne s'aperçut pas du piége ; Dumouriez reçut à merveille ses propositions, et y répondit de même ; on posa pour base la liberté du roi et de sa famille ; on discuta l'article des princes et des émigrés, etc., etc. Enfin Dumouriez reçut la nouvelle de l'établissement de la république ; il la communiqua au roi de Prusse avec sa résolution de la reconnaître. Aussi il accompagna cet envoi du mémoire insolent au roi de Prusse que j'ai déjà eu l'honneur de faire passer à V. A. R. Sa Majesté Prussienne en fut si choquée que dès cet instant toutes les négociations finirent, et le roi ne voulut plus recevoir aucun des nationaux dans son camp. Le duc de Brunswick s'aperçut alors, mais trop tard, qu'il avait été joué ; il en fut tellement affecté qu'il dit à quelqu'un que, si ce n'était lâcheté, il se casserait la tête. Il prit alors la résolution de se retirer. C'était le 28, et on s'accorde à dire qu'il lui aurait été difficile d'aller en avant, même après une victoire, qu'il aurait sans aucun doute remportée ; car une grande partie des troupes nationales ne voulaient pas se battre, au dire même des officiers nationaux venus ensuite pour des échanges ou autres commissions. Mais l'armée prussienne était hors d'état d'agir ; le manque de vivres, occasionné par la difficulté des transports dans des chemins absolument rompus par les pluies continuelles qui mettaient les hommes et les chevaux dans la boue jusqu'aux genoux ; le défaut de bois pour se sécher et se chauffer, tout cela avait mis les maladies et la mortalité parmi les hommes et les chevaux ; la dyssenterie régnait extrêmement, les chevaux mouraient par vingtaines, et ces huit jours de séjour à Hans ont coûté à l'armée prussienne 6 à 7,000 hommes, tant morts que malades, et peut-être plus. Enfin le 29, l'armée commença sa retraite, qui se fit dans le meilleur ordre possible, mais avec des difficultés inouïes. Les canons et les chariots restaient dans la terre grasse et calcaire de la Champagne, et il a fallu y mettre jusqu'à seize et vingt chevaux pour les en tirer, et si Dumouriez avait eu du talent et d'autres troupes, il aurait pu tirer grand parti de cette retraite ; mais il n'a jamais osé s'approcher, et, la seule fois qu'il ait voulu tenter quelque chose contre le prince de Hohenlohe, deux seuls coups de canon ont fait fuir l'armée, et on a pris même des prisonniers. Les capitulations honteuses de Verdun et de Longwy sont des choses inexplicables, et beaucoup de gens croient que le duc de Brunswick a entièrement

perdu la tête ; c'est, je crois, ce qu'on peut dire de mieux en sa faveur. On avait débité fortement que l'Angleterre avait influé sur sa conduite et avait arrêté sa marche, et on concluait cela de la quantité de courriers anglais qui allaient sans cesse à l'armée ; mais je crois être sûr, au contraire, que c'était pour avoir des nouvelles exactes de ce qui s'y passait, et que cet empressement était dicté par le désir du succès de l'opération. Tout me prouve que l'Angleterre sent la nécessité et l'avantage même pour elle d'étouffer les nouveaux principes, qui sans cela ne tarderaient pas à se répandre dans toute l'Europe et à troubler même sa tranquillité ; elle désire le rétablissement de la France, car cette puissance est déjà assez abaissée pour ne plus lui être dangereuse, et elle voit dans la destruction des nouveaux principes et la punition des factieux le seul moyen d'étouffer les idées de la réforme parlementaire, qui gagnent beaucoup. Je suis sûr que le vœu du roi et du ministère est favorable au rétablissement de la France, et milord Elgin vient de recevoir des ordres positifs de démentir formellement les bruits qui s'étaient répandus sur les dispositions de l'Angleterre, contraires à l'expédition entreprise par l'Empereur et le roi de Prusse.

CCLXIII.

DU COMTE DE FERSEN AU BARON DE TAUBE (1).

Aix-la-Chapelle, ce 19 novembre 1792.

Mon cher ami. Dans quel siècle vivons-nous ! il semble que la Providence épuise les coups les plus funestes pour accabler cette famille bonne et trop infortunée, et mon âme est déchirée de mille manières. Vous étiez déjà au désespoir, mon ami, de la retraite du duc de Brunswick ; eh bien, vous le serez encore plus lorsque vous saurez que les Autrichiens se sont crus obligés d'abandonner les

(1) Lettre autographe.

Pays-Bas, à l'approche de Dumouriez et d'un tas de bandits, de voleurs et de rebelles. Cela fait horreur à penser, surtout lorsqu'on sait que c'est à la faiblesse, à l'imbécillité et au manque d'énergie du gouvernement et du duc Albert, qui commandait l'armée, qu'on doit ce malheur ; car les troupes sont excellentes, elles ont fait des prodiges de valeur, mais elles ont été mal conduites. Les Vallons se sont bien battus et sont restés fidèles, jusqu'au moment où ils ont vu qu'on abandonnait Bruxelles et tout le pays ; alors seulement la majeure partie a quitté, mais la peur a saisi tout le monde, tous n'ont pensé qu'à se sauver et ont tout abandonné ; ni canons ni magasins, rien n'a été emporté, et on a tout laissé entre les mains des Français. Le pays même n'était pas mauvais ; il n'y a pas eu un seul mouvement de révolte dans le pays, et celui très-petit à Anvers a été étouffé par les bourgeois eux-mêmes ; personne, si ce n'est la canaille, ne désirait les Français ; ils voient trop les malheurs des individus en France pour vouloir leur être assimilés, mais le gouvernement a fui lâchement et a tout abandonné, cela fait horreur. Figurez-vous, mon ami, qu'à Mons, lorsque le duc de Saxe se décida enfin, mais trop tard, à attaquer, ce fut le général Beaulieu, avec 6,000 hommes, qui en attaqua 70 à 80,000 ; il les fit plier, mais le reste de l'armée autrichienne ne le soutint pas, et il fut obligé de rentrer dans sa position. Je ne suffirais pas à vous mander tous les petits faits particuliers de ce genre dont j'ai connaissance ; bref, le résultat de tant de sottises multipliées a été la retraite des Autrichiens. Ils ont pris poste à Louvain, et on croit qu'ils veulent défendre et couvrir tout ce qui est derrière la Meuse. Le duc Albert a quitté le commandement ; ce sont les généraux Clairfayt et Beaulieu qui l'ont accepté, après beaucoup d'instances. Les princes et les émigrés sont dans Liége, dans un état déplorable, sans argent, sans ressources, dans la misère la plus grande, et ne sachant encore si les puissances les en tireront. Tous ces environs sont mal disposés et n'attendent que les Français pour se déclarer. Les maximes françaises de liberté et d'égalité gagnent fortement dans les Électorats ; enfin, mon ami, si tous les souverains ne sentent pas assez leurs intérêts pour se liguer ensemble, et arrêter le mal en l'étouffant, ils en seront tous les victimes. Il n'y aura plus ni rois ni noblesse, et tous les pays éprouveront les horreurs dont la France est à présent la victime, et, pour avoir une existence et conserver de quoi vivre, il se faudra faire jacobin.

Si vous pouvez vous procurer la lecture de mes lettres au duc d'aujourd'hui, vous y verrez des détails sur les événements. Nous n'avons pas des nouvelles détaillées de Paris ; on s'y occupe du procès du roi, mais il y a lieu de croire qu'il ne sera pas exécuté, quoique sûrement condamné. Il est affreux pour moi d'écrire de pareilles horreurs, et je suis bien tourmenté. Je n'ai pas été à Bréda, à cause de l'insurrection d'Anvers ; je suis parti de Bruxelles le 9, après midi, avec Simolin et Crawford. Nous avions nos chevaux et d'autres de louage ; nous sommes arrivés avec mille embarras, trouvant à peine à manger et pas à coucher, à cause de laquantité de monde, le 11, pour dîner à Maëstricht. C'était une file de voitures et d'équipages le long du chemin, et jamais coup d'œil n'a été plus affligeant : ces malheureux émigrés français à pied et en charrettes le long du chemin, ayant à peine de quoi manger ; des femmes comme il faut à pied, avec leurs femmes de chambre ou seules, portant un petit paquet sous le bras, ou leur enfant. A Maëstricht, nous eûmes mille peines où trouver à nous mettre à couvert ; il y avait plus de 11,000 âmes, arrivées en trois jours. Nous restâmes quatre jours, et, le 16, nous arrivâmes ici. Nous y resterons encore quelques jours, et comme MM. Metternich, de Mercy et de Breteuil vont à Dusseldorf, j'y irai aussi ; Simolin y vient, et j'espère que Crawford se décidera à s'y établir avec nous. Dans tous mes chagrins, je crains d'avoir bientôt aussi des embarras particuliers d'argent ; tous mes effets à Paris sont vendus ou vont l'être ; j'en avais laissé chez un gentilhomme dans les Pays-Bas, ils seront probablement pillés par les Français. Je n'ai pu emporter tous ceux que j'avais à Bruxelles, et j'ignore encore si je les ai ou s'ils ont été pris. Vous savez, mon ami, que je n'ai jamais eu un sol de traitement ; je n'en désirais pas, le plaisir de servir mon roi et celui de France me dédommageait amplement de tous mes sacrifices ; mais ma position se prolonge, et ma perspective est bien incertaine à présent ; ce déplacement est énormément cher, et j'ai beaucoup sacrifié d'argent en courriers, etc., etc., dont je ne puis être remboursé par personne. Dieu sait que je ne regrette rien, et, si à la fin je puis me flatter de leur avoir été utile, je ne regretterai rien, et je me vouerai volontiers à toutes les privations. Je vais calculer, quand je serai plus tranquille, ce qui me reste encore, et je verrai alors ce que j'aurai à faire. J'avais pris des arrangements pour me faire venir mes lettres

de Bruxelles, mais depuis plusieurs jours il n'en vient point ici; c'est encore une privation et un malheur de plus.

CCLXIV.

DU COMTE DE FERSEN AU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE (1).

Aix-la-Chapelle, ce 19 novembre 1792.

Monseigneur,

Les Autrichiens ont evacué les Pays-Bas, sans se battre, et cette funeste manœuvre ne doit être attribuée qu'à la faiblesse et au manque d'énergie du gouvernement, et à la mauvaise conduite militaire du duc de Saxe-Teschen, qui n'a jamais voulu suivre les conseils des généraux Clairfayt et Beaulieu. Ils lui avaient conseillé de porter toutes ses forces aux avant-postes et d'attaquer les Français, dès qu'ils paraîtraient et avant qu'ils n'eussent le temps de se former, et sans leur laisser celui de faire arriver tous leurs moyens et de prendre une position. Le général Beaulieu lui en avait donné l'exemple, lorsque, au moment de la déclaration de guerre, il attaqua 15,000 Français dans le même endroit (à Bossus devant Mons) avec 2,000 hommes et trois pièces de canon, et qu'il les battit; mais le duc ne suivit pas leur avis, et il laissa les Français prendre une position devant Mons, après avoir repoussé tous ses avant-postes. Alors les généraux insistèrent de nouveau pour que le duc rassemblât toutes ses forces; qu'il rappelât tous les détachements épars dans le pays à Tournai et dans la Flandre; qu'il prît une position en arrière de Mons, dans le centre du pays, à portée de se porter du côté où les Français se dirigeraient, d'y attendre les Français et de les attaquer, dès qu'ils paraîtraient. Cette manœuvre offrait l'avantage d'affaiblir leurs moyens en les éloignant de chez eux, et d'agir sur l'esprit des soldats, mal comman-

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre au duc.*

dés, sans discipline, ne sachant point manœuvrer et qui auraient été moins rassurés, éloignés de leurs foyers et dans un pays ennemi, qui, quoique mauvais, n'osait pas se déclarer. Le duc de Saxe résista à tous ces avis, et il se décida, mais trop tard, à attaquer, sans connaître au juste la force de son ennemi ni sa position, et il n'apprit que lorsqu'il vit ses redoutes rasées, qu'ils avaient des canons de 24 et même de 36. Depuis cette époque, la terreur panique s'est emparée de tout le monde. L'archiduchesse et le gouvernement ont fui précipitamment de Bruxelles, comme si l'ennemi avait été aux portes de la ville, emportant tout ce qu'ils avaient de plus précieux et abandonnant le reste; et l'armée n'est restée en avant de Bruxelles que pour assurer cette fuite, qu'on aurait pu éviter en terminant plus tôt les différends avec les états de Flandre, dont les prétentions n'étaient pas très-injustes, car ils demandaient seulement le maintien de la *Joyeuse entrée* qui avait été garantie au moment où les Autrichiens ont fait la conquête du pays, en 1790. Par cet acte, les conseillers du Brabant sont inamovibles, et les états demandaient que les cinq conseillers qui ont été renvoyés par l'Empereur, et qui sont l'objet de la discussion, fussent jugés et punis, s'ils étaient coupables, ou rétablis dans leurs places, s'ils étaient innocents. Par cette condescendance du gouvernement, tous les différends étaient terminés, et l'Empereur aurait trouvé dans le pays des soldats et de l'argent, assez pour le conserver, car les démocrates brabançons ne désiraient pas de régime français, ils en voient de trop près les inconvénients et les malheurs pour ne le pas craindre; mais l'entêtement a été extrême de part et d'autre, il a été funeste à la maison d'Autriche, et pourra, si on n'étouffe le mal, le devenir à toute l'Europe.

Il avait été décidé que le gouvernement se transporterait à Ruremonde, et tous les ministres étrangers avaient été invités de s'y rendre; mais la peur les a encore poursuivis à Maëstricht, et au lieu d'aller à Ruremonde, le duc Albert et l'archiduc Charles sont allés à Vienne, le comte de Metternich à Dusseldorf et Mme l'archiduchesse je ne sais où. Le ministre d'Angleterre est parti de Maëstricht pour Londres, et celui de Hollande est retourné à la Haye. Il faut en avoir été témoin pour se faire une idée des fautes, de la faiblesse et de l'ineptie de ce gouvernement, et de la peur qui a saisi tout le monde.

CCLXV.

BULLETIN DU COMTE DE FERSEN, AU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE (1).

Aix-la-Chapelle, ce 19 novembre 1792.

Le 4 et le 5, les avant-postes des Autrichiens furent repoussés du Bossus et de Saint-Guilain, et se retirèrent dans la position qui avait été choisie devant Mons et fortifiée de quelques redoutes. Le duc de Saxe y porte toutes ses forces, consistant en 15 à 17,000 hommes. Le reste était détaché à Tournay et en Flandre, car il aurait dû avoir 36,000 hommes en campagne, puisque les forces autrichiennes sont comptées sur le pied de 55,000 hommes. Le 6, le duc se décide à attaquer les Français; ils étaient 70 à 80,000 hommes avec 150 pièces de canon, dont 30 de 24 et de 36. Ils ont attelé, pour les transporter, jusqu'à 28 à 30 chevaux. Au lieu de commencer l'attaque avant le jour, ce ne fut qu'à 11 heures du matin, et l'affaire dura jusqu'à 7 heures du soir. Le général Beaulieu attaqua avec 6,000 hommes, et fit plier les Français; mais n'ayant pas été soutenu, il fut obligé de se retirer dans sa position. Les Autrichiens firent des prodiges de valeur, mais ils trouvèrent partout un rempart de bronze, et ils furent obligés de se retirer dans leur position. Leurs redoutes furent rasées, dans le moment, du feu de la grosse artillerie, et ce ne fut que dans ce moment qu'ils s'aperçurent que les Français avaient des pièces de 24 et de 36. Ils repoussèrent cependant les Français, qui n'avançaient qu'à la faveur de leur artillerie, et ils se maintinrent dans leur position; mais pendant la nuit ils se retirèrent, et prirent une position derrière Mons sur la Haine, abandonnant tous leurs canons de 12, qui étaient dans les redoutes, et d'autres encore, n'ayant pas assez de chevaux pour les traîner. Leur retraite ne fut point inquiétée, et les

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre, au duc.*

Français n'entrèrent à Mons que le 7, lorsque toute l'armée autrichienne eut abandonné sa nouvelle position et en eut pris une autre à trois lieues en arrière, entre Braine-le-Comte et Castiau, et le quartier général revint à Hall, à trois lieues de Bruxelles. Les Autrichiens perdirent 3,000 hommes ; on ignore la perte des Français. Depuis le 5, tous les équipages de l'armée revenaient à Bruxelles, et la terreur commençait à gagner ; on parlait de départ, cependant tout le monde était encore dans une ignorance parfaite de ce qui s'était passé. Les détails n'en étaient pas connus. Enfin, le 7 au matin, la nouvelle de la retraite des Autrichiens fut publique, et, d'après l'avis des chefs du gouvernement, tout le monde se décida à partir. Le 8, il notifia aux ministres étrangers son intention de quitter Bruxelles et de se transporter à Ruremonde, en les invitant à s'y rendre aussi. Mme l'archiduchesse partit incognito dans la soirée, et le comte de Metternich dans la nuit. Les malheureux émigrés français étaient partis ou partaient ; la grande affluence de monde qui passa à Anvers y occasionna du mouvement dans la soirée. Les voitures furent pillées et les voyageurs extrêmement maltraités ; mais ce mouvement fut apaisé dans la journée du 9 par les troupes et les bourgeois. Dans la matinée, on avait dissous le conseil du Brabant, et il n'existait plus de gouvernement que celui du commandant et de la garnison, composée de 1,500 hommes des troupes de Würtzbourg et de détachements de différents régiments de Vallons, en tout 2,000 hommes. Le 9, on ouvrit toutes les prisons, et il y eut quelques prisonniers portés en triomphe en criant, *Vive Vandernoot!* mais tout était tranquille, et on ne voyait sur tous les visages d'autre sensation que celle de l'étonnement et de la consternation. Tout le monde semblait craindre l'arrivée des Français. L'émigration continuait ce jour-là, mais elle était moins forte, car presque tout le monde était déjà parti. Toute la route, jusqu'à Maëstricht, était couverte de détachements pour assurer la marche des équipages. Le pays était fort tranquille et paraissait partager les sensations de la ville de Bruxelles. Le 13, l'armée autrichienne marcha sur Louvain, où elle prit une position. La garnison de Bruxelles repoussa les Français, qui voulurent entrer dans la ville. Ils envoyèrent alors un trompette sommer la ville. Le trompette ne voulut point traiter avec le commandant, mais avec l'hôtel de ville. La capitulation fut faite, et le 14, à 3 heures du matin, la garnison sortit par

la porte de Louvain et alla réjoindre le reste de l'armée. Nous n'avons pas de détails de ce qui s'y est passé depuis, car il n'est pas arrivé de lettres de Bruxelles ici ; mais on assure qu'il n'y a encore eu de pillés que les magasins de l'Empereur et dix à douze maisons. Les Français ont pris possession de Malines et d'Anvers, avec tous les canons et magasins qui y étaient et que les Autrichiens n'avaient pas évacués.

Le gouvernement a abandonné le projet de s'établir à Ruremonde; il ne se croit pas en sûreté dans la Gueldre, et on ne sait où il ira. Comme il n'y a plus rien à gouverner, le gouvernement paraît superflu. Le duc de Saxe a quitté le commandement, et on dit même le service; c'est avec beaucoup de peine qu'il a pu engager les généraux Clairfayt et Beaulieu de s'en charger. Nous n'avons pas des nouvelles positives de l'armée; nous savons seulement qu'elle est restée dans sa position à Louvain. Il paraît que Clairfayt a le projet de se placer sur la Meuse et de couvrir le pays de Luxembourg, Namur et Liége. Les princes et les émigrés sont à Liége ; ils ignorent encore quel sera leur sort; il n'y a rien de décidé ni sur leur emplacement ni sur leur subsistance, et ils sont dans le plus affreux embarras. Le pays de Liége est encore tranquille, quoique tout prêt à se soulever si les Français approchent. Aix-la-Chapelle est dans les mêmes sentiments.

Nous n'avons pas de nouvelles fraîches de Paris. Nous savons seulement qu'on s'occupe en ce moment du procès du roi. Les avis paraissent partagés : l'abbé Fauchet croit Sa Majesté assez punie par tout ce qui lui est arrivé et veut qu'on la laisse aller; d'autres veulent qu'elle soit jugée et exécutée, et qu'on abolisse ensuite la peine de mort. Il y a lieu de croire que le projet est de juger le roi, de le condamner et de lui faire donner la grâce par la nation, en lui assignant une somme pour son entretien et celui de sa famille; mais on ignore si on le gardera en prison ou si on lui laissera la liberté d'aller où il voudra.

CCLXVI.

DU COMTE DE DEUX-PONTS AU COMTE DE FERSEN (1).

Deux-Ponts, ce 17 décembre 1792.

Votre lettre du 3, mon cher Fersen, m'a tiré d'inquiétude sur votre compte ; il était bien tourmentant de vous savoir errant, sans pouvoir avoir de vos nouvelles.

Après la désastreuse et inconcevable campagne qui a mis le comble aux malheurs du roi et de la reine, je suis revenu ici à la fin d'octobre. Nous y avons été entourés d'armées françaises, elles ont même campé sous nos yeux. Nos paysans, malgré toutes les séductions, sont restés bons et honnêtes et fidèles, à l'exception d'un bailliage enclavé dans l'Alsace. On nous dit ici que Dumouriez a reçu un échec près Aix-la-Chapelle ; je persiste encore à en douter.

De nos côtés, Beurnonville a échoué devant Trèves. Son armée a extrêmement diminué par la désertion des gardes nationales, qui aiment mieux retourner se chauffer chez eux que de camper dans la neige du Holtzwald, ce qui n'est pas si déraisonnable. Custine est rencoigné dans Mayence comme le maréchal de Belle-Isle l'était à Prague, et, si Dumouriez ne parvient pas au Rhin, il est difficile qu'il s'en tire bien. Ses gardes nationaux nous passent ici par bandes, se plaignant beaucoup de lui et ne voulant plus retourner dans cette Allemagne où on gèle et où on n'est point mûr pour la liberté.

Ce que vous me mandez de Bruxelles se confirme de tous les côtés ; ils veulent leur ancienne constitution, et nullement la liberté à la mode en France.

Après vous avoir fait ma gazette, il faut vous dire, mon cher ami, que je ne puis dans ce moment vous trouver un cocher qui soit aussi bon que je le désire ; mais je crois dans peu pouvoir faire votre commission parfaitement bien, car les événements forcent le duc à une réforme considérable dans son écurie et sa chasse. Je m'emparerai

(1) Lettre autographe en clair. Le comte de Fersen a écrit en marge : *reçu* 29 *déc.* 1792, *rép.* 29 *déc.*

pour vous du meilleur sujet. Mandez-moi en conséquence où je pourrai vous l'adresser, lorsque j'en aurai un.

Il me semble, puisque vous voilà errant, que vous seriez mieux à Frankfort, ou aux environs, que nulle part; c'est là probablement que sera le centre de tout, et on y est très-certainement à l'abri des événements futurs. J'espère pouvoir dans peu en dire autant du pays que j'habite, et que je ne quitterai sûrement pas tant qu'il est exposé.

Adieu, mon cher Fersen, comptez à jamais sur la constante amitié de votre ancien ami.

DEUX-PONTS.

Je dois vous observer que les lettres du Bas-Rhin passent par Mayence, où on ne se refuse pas le plaisir de les ouvrir.

Dans ce moment passe un officier d'artillerie en courrier de Paris à Custine, pour lui apporter l'ordre de traiter d'une suspension d'armes.

CCLXVII.

DU COMTE DE FERSEN AU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE (1).

Düsseldorf, le 29 janvier 1793.

Le courrier de France n'est point arrivé hier.

Quelques lettres particulières mandent que Madame, fille du roi, est morte le 21 au soir, d'une attaque de nerfs occasionnée par le saisissement qu'elle a éprouvé au moment que le roi a été emmené du Temple.

Les 12 bataillons et 15 escadrons qui devaient passer le Rhin à Hesel n'ont point effectué ce passage. Seulement 1,200 hommes et 300 hussards se sont portés en avant dans la Gueldre; on ignore la raison de ce changement, mais on suppose que c'est l'augmentation de la garnison de Ruremonde qui a été portée à 10,000 hommes.

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen.

Rien de nouveau des armées, si ce n'est des affaires d'avant-postes de peu d'importance.

CCLXVIII.

L'ARCHEVÊQUE DE TOURS AU COMTE DE FERSEN, DU 27 JANVIER 1793 (1).

(*Extrait des lettres de Paris.*)

Le 21, à 9 heures 1/2 du matin, le roi est sorti du Temple, escorté de 400 hommes de cavalerie et de 1,200 d'infanterie.

Il a été conduit, au milieu du plus profond silence, par les boulevards du Temple, de Saint-Martin et de Saint-Honoré, à l'échafaud, dressé sur la place ci-devant de Louis XV, à présent dite *de la Révolution,* entre l'emplacement où était la statue, et l'entrée des Champs-Élysées.

Dans le fond de la voiture, et à la gauche du roi, était son confesseur, prêtre irlandais ; sur le devant, deux officiers de la gendarmerie.

Arrivé au pied de l'échafaud, il a souffert, avec un grand sang-froid, qu'on lui liât les mains, et a monté avec courage.

Il a voulu parler au peuple ; mais le bruit des tambours a étouffé sa voix. Cependant ceux qui étaient près de l'échafaud ont entendu ces paroles, prononcées d'un ton ferme : *Je pardonne à mes ennemis, et je désire que ma mort fasse le salut de la France.*

Il a rendu le dernier soupir à 10 heures 3/4 ; sa tête tombée fut présentée au peuple. Au même moment l'air retentit des cris de *Vive la nation! vive la république française!*

Plusieurs volontaires ont trempé leurs piques dans son sang, d'autres leurs mouchoirs.

Son corps et sa tête ont été portés et ensevelis à la Magdeleine.

L'archevêque de Tours a l'honneur, pour se conformer au désir de

---

(1) D'après la lettre toute autographe et originale, dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 27 *janvier* 1793.

monsieur le comte de Fersen, de lui envoyer les tristes et horribles détails du crime atroce qui déshonorerait à jamais le nom français, s'il n'était désavoué par ceux, en très-grand nombre, qui sont encore dignes de le porter.

Les lettres de Paris gardent le silence le plus absolu sur la famille royale.

Ce dimanche au soir.

CCLXIX.

DU COMTE DE FERSEN AU COMTE DE MERCY (1).

Düsseldorf, ce 3 février 1793.

Monsieur le comte,

La lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire du 31 dernier me fut remise hier au soir.

J'ai été flatté de voir que V. E. ait approuvé mes réflexions sur la régence. Quant aux démarches à faire pour sauver la reine, il serait bien difficile d'oser prononcer définitivement sur une aussi importante [affaire], et il faudrait pour cela une connaissance plus exacte que je ne l'ai sur la disposition actuelle des esprits; mais plus je considère tout ce qui s'est passé, plus je me raffermis dans mon opinion qu'on ne peut la servir qu'en ne faisant rien pour elle. Il est affreux de devoir borner son zèle à l'inactivité; mais si cet effort est pénible, la jouissance sera plus grande, s'il est couronné par le succès. Une démarche de l'Empereur, simple et qui n'aurait pour but que de réclamer la reine, serait sans contredit conforme à la dignité de l'Empereur; mais si cette démarche, loin d'être utile à la reine, pouvait lui être nuisible, ne serait-il pas plus beau, plus noble, plus généreux de tout sacrifier à un si grand intérêt; et la dignité de l'Empereur ne

---

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *au comte Mercy.*

serait-elle pas à couvert, si une explication secrète justifie son silence aux yeux des cours de l'Europe? Le but de cette démarche serait la sortie de la reine du royaume; mais jamais les factieux n'y consentiraient. L'intérêt que la présence et les malheurs de cette princesse inspirera ou réclame, les détails qu'elle pourra donner, les moyens qu'elle pourra indiquer, l'esprit de vengeance dont on la suppose agitée, tout s'oppose à cet espoir. Reste donc à considérer cette démarche sous le seul rapport des effets qu'elle produira : elle sera ou utile, ou nuisible, ou indifférente. L'exemple du passé et le peu de cas qu'on a fait des réclamations de l'Espagne, qui n'ont fait que hâter la perte du roi, ne prouvent-ils pas assez le peu d'effet qu'il faut attendre de pareilles démarches, et ne donnent-ils pas la triste certitude qu'il n'y en a aucune autre que celle de la force qui puisse changer le sort de la reine, s'il est décidé? Mais une démarche très-ostensible ne peut-elle pas éveiller une discussion sur le procès de la reine, qui avait été décrété en même temps que celui du roi, mais dont il n'est pas encore question, et qu'un parti veut peut-être faire oublier? ne peut-elle pas servir de prétexte pour hâter le jugement de la reine; afin, comme il a été dit au procès du roi, d'éviter de la part des autres puissances des démarches pareilles? L'intérêt que l'Empereur manifestera pour sa tante ne sera-t-il pas une raison pour les factieux, et un moyen dont ils se serviront pour la perdre, en réveillant la haine contre les Autrichiens et montrant la reine comme étrangère et complice des crimes qu'ils ont imputés au roi? En vain les raisonnements les plus justes démontrent l'impossibilité du procès par l'absence de toutes les preuves, et celle de l'assassinat par l'intérêt même des factieux; mais nous avons vu que ces considérations ne les ont pas arrêtés, et ose-t-on espérer qu'ils seront à présent plus sages et moins atroces?

Si une démarche de ce genre pouvait être absolument indifférente, alors la dignité de l'Empereur devrait l'engager à la faire; mais comment peut-on la croire telle, lorsque d'un côté il paraît certain qu'elle est inutile, puisqu'elle ne remplira pas son objet, et que de l'autre on peut entrevoir la possibilité qu'elle soit nuisible, et n'est-ce pas alors le cas de n'en faire aucune? Un autre moyen plus efficace de servir la reine serait, selon moi, des agents intelligents de l'Angleterre qui gagneraient, à force d'argent et de promesses, les meneurs du parti d'Orléans, tels que Laclos, Santerre, Dumouriez;

car il ne faudrait pas s'adresser au duc d'Orléans, il est aussi nul et incapable que scélérat et poltron, et ce n'est que par les autres qu'il faut arriver à lui. Vous êtes plus à portée que moi de savoir jusqu'à quel point ce moyen est possible. D'après la conduite des factieux, je me persuade qu'ils espèrent, en détruisant la famille royale, détruire aussi l'intérêt des puissances pour la monarchie, et qu'alors les vues des puissances, se tournant vers le démembrement du royaume, elles leur abandonneront un noyau où ils pourront établir leur république, et se mettre à l'abri des châtiments qu'ils ont si bien mérités. C'est ce qui me fait espérer que si la conduite des puissances leur permet de conserver cet espoir, ils ne voudront pas se charger inutilement du nouveau crime d'égorger ce qui reste de cette famille infortunée.

Mon zèle et mon attachement pour la reine m'ont seuls dicté toutes ces réflexions que je soumets avec confiance à l'expérience de V. E. Je la supplie d'agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle, etc.

CCLXX.

DU BARON DE BRETEUIL AU COMTE DE FERSEN (1).

Londres, le 24 février 1793.

Je reconnais avec vive sensibilité, mon cher comte, votre amitié particulière pour moi, et vos sentiments pour nous en tout ce que vous me dites sur ce malheur affreux et sur ce qui reste à craindre. Cet effroi me suit sans cesse avec la douleur profonde qui ne peut plus me quitter.

J'avais pensé à tout ce que vous m'indiquez pour assurer le salut des augustes têtes, et j'en suis autant occupé que je le dois; je vous dirai sur ce grand objet, quand je serai rapproché de vous, la marche que j'ai tenue.

---

(1) Lettre autographe. Le comte de Fersen a écrit en marge : 28 *février, reçu.*

L'Angleterre paraît de votre avis sur la régence dont Monsieur s'est revêtu : elle semble ne vouloir le reconnaître qu'après s'être concertée avec les autres puissances, et particulièrement l'Espagne et Naples. J'ai même lieu de croire que le duc d'Harcourt a été si persuadé de l'inutilité de ses démarches, près du ministère anglais, qu'il n'a fait aucun usage des lettres de notification que Monsieur l'avait chargé de remettre ici ; mais ne dites pas cette particularité de la conduite sage du duc d'Harcourt. Je pense fort avec vous sur la nécessité du silence relativement aux droits de la reine sur la régence ; ils ne sauraient péricliter, si S. M. recouvrait la liberté, ainsi que le roi. Il n'y a que le temps qui puisse éclairer sur le plus ou le moins de possibilité pour le succès de ce vœu.

Mme de Lassence m'a chargé de mille choses pour vous. Sa douleur et sa conduite dans cette funeste circonstance la rendent fort intéressante. Goguelat est ici et veut passer en Allemagne. Vous savez que j'attends pour mon passage un bâtiment de la marine anglaise ; on me fait espérer que l'occasion s'en présentera incessamment, je le souhaite plus ardemment que je ne puis l'exprimer, j'ai besoin de me retrouver avec mes amis.

Ne m'oubliez pas auprès de Mme Sullivan, de M. Crawford et de M. de Simolin ; j'aurai grand plaisir à me retrouver le soir au milieu de votre société.

Vos commissions seront faites.

Je vous renouvelle, cher comte, ma vieille et tendre amitié.

Ce que vous me dites du comte de la Marck me fait partager la satisfaction que vous en..... (1) ; parlez-lui de mon amitié.

---

(1) Ce mot manque parce que le papier est déchiré.

CCLXXI.

DU COMTE DE FERSEN AU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE (1).

Düsseldorf, ce 29 mars 1793.

Monseigneur,

Il paraît certain qu'il y aura un congrès de toutes les puissances coalisées, non pour reconnaître la république française ou traiter avec elle, toutes sont d'accord sur l'impossibilité ou l'inutilité de ces négociations, puisqu'il n'y a pas en France un pouvoir qui puisse en garantir l'exécution ; — mais l'objet de ce congrès doit être de régler et surveiller les opérations militaires, de prononcer sur les difficultés ou les événements difficiles qui pourraient naître, et éviter par là les retards que l'envoi des courriers doit nécessairement apporter dans les affaires ; enfin ce congrès doit décider du sort de la France, en réglant les échanges et les indemnités entre les puissances, et en y établissant un gouvernement quelconque: Toutes les puissances ont senti également combien il importait à leur propre tranquillité et à leur sûreté de rétablir un gouvernement en France, de faire cesser les troubles qui déchirent ce malheureux pays, de prévenir les dangers de l'exemple, en punissant les excès de tous genres qui y ont été commis, et d'arrêter, en l'étouffant, un mal qui pourrait gagner toute l'Europe et la replonger dans la barbarie. Il est impossible de prévoir quel sera le gouvernement qu'on établira en France, mais il est juste de croire qu'il sera calculé sur l'intérêt qu'auront les puissances les plus influentes de tenir ce pays dans un état de faiblesse qui ne puisse leur faire ombrage, et lui défende de rivaliser avec elles ; l'influence de celles qui ont un intérêt commun à la conservation de la France et à son existence dans le système politique de l'Europe peut seule apporter un changement à cette probabilité de conduite. Le

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre, au duc.*

projet d'un démembrement partiel de la France, pour servir d'indemnité aux puissances, paraît être arrêté, mais les détails et les échanges qui pourront en être la suite ne me sont pas encore connus. Celui de la Bavière contre les Pays-Bas autrichiens, auxquels on joindrait les Pays-Bas français, l'Alsace et la Lorraine à titre de royaume, paraît probable. L'Angleterre serait dédommagée par des avantages de commerce et des possessions aux Indes et aux îles ; le roi de Prusse, par la possession de Danzig et Thorn, et des arrondissements en Pologne et en Allemagne. L'Espagne et la Sardaigne obtiendront quelques avantages sur leurs frontières, mais il est difficile de préjuger ceux que la Russie peut désirer pour donner les mains à ce projet; cependant il n'est pas douteux qu'il existe, il n'y aurait que la difficulté d'une juste répartition qui peut le détruire. Le lieu et l'époque du rassemblement du congrès ne sont pas encore connus, mais on croit que les plénipotentiaires seront nommés incessamment, et que Cologne ou Aix-la-Chapelle seront le lieu de leurs séances.

Les cantons suisses sont divisés entre eux; plusieurs veulent observer une stricte neutralité, les autres veulent se déclarer contre la France. Il n'est pas douteux que les puissances coalisées n'influent sur leur décision et les forcent, par leur réunion, à agir de concert avec elles et défendre toute communication avec la France.

L'Angleterre paraît décidée à agir vigoureusement; elle pousse les opérations avec une grande activité. Je crois être sûr qu'elle a demandé à la Russie d'engager le Danemark à refuser l'entrée du Sund aux vaisseaux français, et à cesser toute communication avec la France. C'est principalement de cette mesure, généralement adoptée, que les puissances coalisées attendent de grands moyens pour réduire la nouvelle république française. On assure qu'elles sont même en négociation avec les puissances barbaresques pour le même objet.

CCLXXII.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE A M. DE JARJAYES (MARS OU AVRIL 1793) (1).

Adieu! je crois que si vous êtes bien décidé à partir, il vaut mieux que ce soit promptement. Mon Dieu! que je plains votre pauvre femme. T..... (2) vous dira l'engagement formel que je prends de vous la rendre, si cela m'est possible.

Que je serais heureuse si nous pouvions être bientôt tous réunis! Jamais je ne pourrai assez reconnaître tout ce que vous avez fait pour nous.

Adieu! ce mot est cruel!

CCLXXIII.

DU COMTE DE FERSEN A LA REINE MARIE-ANTOINETTE (3).

Ce 8 avril 1793.

La position où vous allez vous trouver va être très-embarrassante, vous aurez de grandes obligations à un gueux, qui, dans le fait, n'a cédé qu'à la nécessité, et n'a voulu se bien conduire que lorsqu'il voyait l'impossibilité de résister plus longtemps. Voilà tout son mérite envers vous; mais cet homme est utile, il faut s'en servir et oublier

---

(1) D'après une copie de la main de M. de Jarjayes, annexe d'une lettre que ce dernier a écrite au comte de Fersen, datée de Turin, le 18 février 1794; voir ci-après, n° CCLXXXIV. M. de Jarjayes a écrit au-dessus de cette copie de la lettre de la reine : *copie du billet que j'ai reçu de la R..... au moment de mon départ.* Cette copie ainsi que la lettre de M. de Jarjayes se trouvent dans les papiers du comte de Fersen.

(2) Touland.

(3) Minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *note pour la reine.*

le passé ; avoir même l'air de croire ce qu'il dira de ses bonnes intentions, agir même franchement avec lui, pour les choses que vous pouvez désirer, et le rétablissement de la monarchie dans son entier, et telle que vous la voulez et que les circonstances le permettent. Vis-à-vis de Dumouriez, vous ne risquez rien ; son intérêt est en ce moment intimement lié au vôtre et au rétablissement de votre autorité comme régente. Il doit craindre celle de Monsieur, et l'influence des princes et des émigrés ; mais il faudrait tâcher de ne pas trop vous engager avec lui, et surtout écarter le plus possible tous les autres intrigants qu'il voudra placer et recommander ; ses gens vous seront incommodes, et il sera facile de lui prouver qu'ils le seront même pour lui, et pourraient affaiblir les obligations que vous lui avez et diminuer les récompenses qu'il doit attendre, en gênant ce que vous seriez tentée de faire pour lui. C'est un homme vain et avide, il sentira la force de ce raisonnement, et votre esprit vous suggérera mieux que moi les choses à lui dire là-dessus.

Votre volonté sur le rétablissement de la monarchie sera encore gênée par l'influence des puissances coalisées. Il n'y a plus de doute que le démembrement partiel du royaume ne soit décidé ; leur intérêt, j'en excepte la Prusse, la Russie et l'Espagne, est de donner à la France un gouvernement qui la tienne dans un état de faiblesse.

M. de Mercy ne peut et ne doit vous donner des conseils que d'après cette base. Il faut donc vous défier un peu de ce qu'il vous dira là-dessus, et mettre en opposition les avis de gens sages, intéressés comme vous au rétablissement de la monarchie et de votre autorité ; de cette opposition peut naître un résultat moins défavorable pour vous.

Vous ne pouvez être régente sans le chancelier et l'enregistrement des parlements, et il est intéressant d'insister là-dessus ; c'est même une raison pour faire le moins de choses possible jusqu'à cette époque. Il vous faut un conseil de régence, il faudrait le convoquer, avant de rien faire. Il ne faut pas hésiter à y appeler les princes, même le prince de Condé ; c'est un moyen de le rendre nul. Il faut tâcher d'empêcher Dumouriez de vouloir en être président ou membre, et lui parler franchement là-dessus, s'il en témoigne le moindre désir. En tout, jusqu'au moment où vous serez reconnue régente, et où vous aurez formé votre conseil, il faut faire le moins possible et payer tout le monde en politesses.

L'évêque, avec qui j'ai beaucoup causé et à qui j'ai dit mes idées, vous les expliquera mieux que je ne le pourrais par écrit. Vous serez contente de lui et de sa sagesse. Il vous instruira de tout, et je l'ai trouvé très-raisonnable et sentant la nécessité de se prêter aux circonstances. S'il était nécessaire que Dumouriez fût chef du conseil de régence, ou même si vous y placez Monsieur, il serait bon pour vous d'y appeler le baron (1), si vous ne voulez pas faire de lui le chef de ce conseil.

Mon zèle m'a seul dicté ces aperçus. Les circonstances peuvent les faire varier à l'infini, et ils ne sont bons que pour les méditer. Il faudrait écrire à l'Empereur, aux rois de Prusse et d'Angleterre; ils ont été parfaits pour vous, surtout le roi de Prusse. Il faudrait écrire aussi à l'impératrice; mais une lettre simple et digne, car je ne suis pas content de sa conduite; elle n'a jamais répondu à votre lettre.

CCLXXIV.

BULLETIN DU COMTE DE FERSEN AU CHANCELIER DE SUÈDE, COMTE DE SPARRE (2).

Aix-la-Chapelle, ce 16 avril 1793.

Un homme digne de foi, parti de Paris le 11, a apporté ici la nouvelle que M. et Mme la duchesse d'Orléans, M. le duc de Conti, Mme la duchesse de Bourbon, Mme de Montesson, MM. de Sillery et Laclos avaient été arrêtés et menés au château d'If en Provence. Voici les circonstances les plus probables de cet événement.

Il y avait à Paris trois partis : celui d'Orléans, qui visait à la dictature ou au triumvirat; celui de Robespierre, Danton et Marat, qui

---

(1) De Breteuil.

(2) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *au chancelier*.

avait les mêmes vues, mais qui voulait en exclure M. le duc d'Orléans ; et celui de Pétion, qui veut à tout prix faire la paix et qui paraît s'entendre avec Dumouriez. Les deux premiers partis voulaient la destruction de la famille royale ; le dernier veut la sauver et la rétablir. Le parti d'Orléans avait gagné Santerre et voulait, à l'aide de son influence, faire une insurrection dans le faubourg Saint-Antoine ; mais, au moment de l'exécution, la peur prit au duc d'Orléans, et il la contremanda. Les deux autres partis se rapprochèrent alors, et, pour écraser le troisième, convinrent de se défaire du chef ; mais comme ils ne pouvaient se défaire de la personne du duc d'Orléans tout seul, ils ont pris le parti d'envelopper dans la même proscription toute la famille de Bourbon. On croit que M. le duc d'Orléans sera massacré en chemin, car Robespierre doit avoir dit qu'on ne ferait rien aux femmes. Les partis de Robespierre et Pétion sont maintenant bien prononcés et très-acharnés l'un contre l'autre. Le sort des prisonniers du Temple dépend de celui qui sera vainqueur : si c'est Pétion, ils sont sauvés ; si c'est Robespierre, il y a tout à craindre pour leurs jours.

Mlle d'Orléans et Mme de Sillery ont passé hier ici, allant en Suisse par l'Allemagne.

La nouvelle de la prise de Condé ne s'est pas confirmée ; un mouvement subit d'une partie de l'armée autrichienne vers cette place aura sans doute donné lieu à ce bruit.

L'armée, aux ordres du prince Frédéric de Brunswick, est à Tournay. On croit que le prince de Cobourg attend un train d'artillerie de siége considérable, et qui doit arriver sous peu de jours, pour marcher sur Valenciennes et Condé.

CCLXXV.

DU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE, AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 16 avril 1793.

Monsieur le comte de Fersen. Rien ne peut se comparer à la joie que j'ai ressentie à la réception de votre lettre du 5 de ce mois, que j'ai reçue ce matin. Il est donc arrivé ce moment désiré que le délire et les succès tragiques et sanguinaires de la France vont cesser, qu'elle sera enfin soumise à ses légitimes maîtres, et que la malheureuse famille de Bourbon, notre ancienne et véritable amie, entrera dans ses anciens droits ; qu'enfin rétabli sur le trône de son père, on verra Louis XVII, guidé par une mère tendre et respectable, recevoir en même temps l'hommage d'un peuple coupable mais trompé, et punir d'une main terrible les meurtriers de son père, ramener la tranquillité de l'Europe, en vengeant la royauté outragée, en écrasant cette secte impie dont les principes exécrables menaçaient d'infester le monde d'un barbarisme universel.

Je me hâte de vous envoyer ces lignes par M. de Reutersvaerd, qui restera près de vous autant de temps que vous en aurez besoin, comme un homme sûr et affidé, et dont vous pouvez vous servir avec toute sûreté dans toutes les occasions qui se présenteront. Il vous dira que cette nouvelle agréable a rempli de joie la cour et la ville, que ce jour a été un jour de réjouissance, et que personne plus que moi ne participe à cette allégresse commune. Je vois arriver l'époque où notre ancienne amie pourra s'unir avec nous, et quel intérêt plus à cœur pourrais-je avoir que de cimenter les anciennes liaisons qui jadis unissaient la France avec la Suède, intérêt que je sens aussi bien que vous, mon cher comte, surtout lorsque tout paraît prouver qu'une puissante voisine semble vouloir profiter de notre situation

(1) D'après la lettre toute autographe, dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 28 *avril reçu par Reutersvaerd; rép. en clair et le 6 mai en chiffre, datée 29 avril.*

politique pour s'arroger des droits dont aucune puissance ne peut user vis-à-vis d'un allié libre et indépendant.

Je vous charge, mon cher comte, d'être l'interprète auprès du nouveau roi des sentiments d'amitié et d'intérêt que le roi mon neveu, et toute notre famille portent à ce jeune rejeton de la famille de Bourbon. Vous êtes Suédois, vous aimez votre patrie, je suis votre ami, et j'ai des droits sur la vôtre : je ne puis guère mieux confier les intérêts de ma patrie qu'en vos mains, et je vous constitue ambassadeur du roi près de Louis XVII. Vous jugerez vous-même mieux que moi le temps et le moment propice pour vous rendre à Paris, à votre destination ; comme étant sur les lieux, vous jugerez, après les événements qui se présenteront, le moment le plus convenable aux intérêts de votre patrie, pour faire valoir votre caractère diplomatique. Comme le temps n'a pas permis de vous envoyer les lettres de crédit, vous ferez valoir, s'il est nécessaire, celles dont le feu roi vous avait chargé, celles du roi d'aujourd'hui vous seront envoyées incessamment. Vous jugerez vous-même d'ailleurs le moment le plus favorable pour l'intérêt de votre patrie de déployer votre caractère ; vous connaissez ma façon de penser, les intérêts de la Suède, et, guidé par l'amour de votre patrie, je suis sûr que vous devinerez l'instant le plus propice.

Je suppose qu'avant l'arrivée de M. de Reutersvaerd les affaires auront déjà pris une face heureuse et décidée. Je forme des vœux sincères pour la santé du roi et de la reine ; les assurances que vous m'avez données sur leurs personnes me donnent quelque espoir pour leurs jours, et j'aime à me persuader de leur heureuse délivrance.

Je crois devoir vous avertir, mon cher comte, que j'ai reçu une lettre de Monsieur, dans laquelle il me donne avis de la mort de Louis XVI et, en même temps, qu'il a pris le titre de régent du royaume. J'ai cru devoir, sans entrer en quelque détail touchant son titre de régent, lui faire simplement un compliment sur la perte tragique de son frère, et je n'ai en rien parlé de ce titre, dont en vérité j'ignore s'il en a les droits. J'ai fait cela pour ne pas me compromettre, si la régence tombait au pouvoir de la reine-mère, pour épargner des discussions fâcheuses en tout genre. Vous savez tout ce qu'il a existé de tracasseries et de brouilleries dans la conduite des princes à son égard, soit dans le temps du feu roi, comme aussi dans le commencement de l'année passée, lorsqu'auprès de l'impératrice il

eut une discussion désagréable sur le sujet de Calonne et de Breteuil à Pétersbourg. J'attends de vous des éclaircissements sur ce sujet, avant que je puisse prononcer sur cette affaire.

Au reste, il est bon que vous sachiez mes raisons sur ce sujet. L'Empereur et l'Angleterre n'ont point encore reconnu Monsieur pour régent, et c'est surtout le premier qui m'a suggéré l'idée qu'il était possible qu'il y eût du micmac dans cette affaire.

J'ai ordonné au grand chancelier de vous envoyer de l'argent de même qu'une lettre de crédit pour tirer sur le comptoir de l'État pour la somme de 6,000 rixdalers. Ils sont à votre disposition, et ils seront d'abord payés lorsque la poste d'avance vous en avertira. M. de Sparre, le grand chancelier, a reçu de même l'ordre de rappeler incessamment le Sr Dahlman, et vous pouvez vous servir de Reutersvaerd comme secrétaire, jusqu'à ce qu'un autre secrétaire de légation puisse être nommé, si vous en désirez un à la place de Reutersvaerd.

Je laisse à votre pénétration, à votre attachement pour le service de votre patrie, à celui que vous avez pour le roi mon neveu, et l'amitié que je puis exiger de vous, de profiter des premiers moments. Vous savez les dépenses que le feu roi a faites pour les affaires de France, dont les frais chargent considérablement nos finances. Tâchez de faire valoir ces droits, pour nous indemniser sur ce sujet. La France, par sa nature et par son intérêt, est née notre alliée, elle l'a été de tout temps ; il est du plus grand intérêt de la Suède, autant pour sa situation politique que pour ses finances, de renouer cette union avec des liens étroits. Je remets cette affaire en vos mains ; je suis persuadé de la réussite, connaissant la chaleur avec laquelle vous embrassez les affaires de votre patrie. Attendez tout de mon amitié, de la reconnaissance du roi, si vous réussissez à conduire cette affaire à bon port, pour nous assurer un soutien solide contre ceux qui voudront nous tenir dans la dépendance. Quelle gloire pour vous d'avoir assuré l'indépendance et la prospérité de votre patrie!

Je suis avec la considération la plus parfaite et d'amitié sincère, monsieur le comte de Fersen,

Votre très-affectionné,

CHARLES.

CCLXXVI.

DÉPÊCHE DU BARON DE STEDINGK, AMBASSADEUR DE SUÈDE A LA COUR DE SAINT-PÉTERSBOURG, AU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE (1).

Saint-Pétersbourg, ce 26 avril 1793.

Le plan de mettre le comte d'Artois à la tête des mécontents en Bretagne est convenu entre l'Espagne, l'Angleterre et la Russie. L'impératrice a reçu, à la fin de la semaine dernière, le plan qui avait été concerté entre MM. Clairfayt et Dumouriez, d'après lequel ce dernier a agi, depuis le commencement de cette campagne. L'attaque de la Hollande, les dispositions des Français sur la Meuse et sur le Ruhr : tout avait été concerté depuis longtemps. Cependant, la cour de Vienne n'en avait rien communiqué ni à celle de Saint-Pétersbourg ni aux autres puissances coalisées ; ce qui était très-prudent, a beaucoup déplu ici. Toute cette intrigue avait été conduite par le comte de Mercy, et MM. Cobenzl et Spielman ont été éloignés des affaires, pour n'avoir pas voulu y entrer. Un grief encore, que l'on lance contre la cour de Vienne, est qu'elle n'a pas voulu accéder au partage de la Pologne, se réservant apparemment un dédommagement ailleurs. Elle n'a pas non plus communiqué ici la déclaration que l'Espagne lui avait faite longtemps avant de la faire ici. On suppose ici un dessein à la cour de Vienne de ne pas être dupe plus longtemps des menées de la cour de Berlin, et de s'affranchir de la dépendance où elle s'était mise, aussitôt qu'elle pourra le faire avec sûreté. Si la reine est régente, si l'ordre renaît en France, la maison d'Autriche retournera vraisemblablement à l'ancien système ; mais c'est ce que l'on voudrait éviter ici. En secourant les princes dans leur détriment, en leur ménageant une grande influence dans les affaires, on veut s'assurer de leur appui, lorsqu'ils seront revenus en France. On n'aime point la reine ici ; cependant on reconnaîtrait sa

(1) D'après une copie, envoyée comme annexe à la lettre du grand chancelier de Suède au comte de Fersen, du 10 mai 1793 ; dans les papiers de ce dernier.

régence, parce que l'on ne pourrait pas faire autrement. Le comte d'Artois m'a assuré que si la reine avait la régence, lui et son frère seraient les premiers à s'en réjouir ; mais ces princes ont trop de griefs contre la cour de Vienne pour ne point s'opposer à son influence en France, et l'évêque d'Arras m'a dit que l'alliance de l'Autriche avait été funeste à la France ; qu'elle avait besoin de celle de la Prusse et de la Russie, et que, pour cette raison, le partage de la Pologne et l'abaissement de la Turquie n'étaient point un mal pour la France.

CCLXXVII.

DU COMTE DE FERSEN AU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 29 avril 1793.

Monseigneur,

Je ne répéterai point à V. A. R. les expressions de ma vive sensibilité et de ma reconnaissance pour les expressions flatteuses que renferme la lettre dont elle m'a honoré par le sieur de Reutersvaerd. Ces sentiments sont un hommage que je dois aux bontés de V. A. R., et que mon cœur aimera toujours à lui rendre.

Je connais trop l'âme noble, sensible et généreuse de V. A. R. pour douter de la joie qu'elle a éprouvée à la nouvelle du 5 du mois dernier ; celles postérieures, que j'ai eu l'honneur de faire passer à Monseigneur, n'étaient pas aussi bonnes, et la fuite à laquelle Dumouriez a été forcé, par la trahison d'une partie de son armée, a ralenti la marche des affaires, sans cependant rien changer aux bonnes espérances qu'on avait conçues. Les succès seront moins rapides, mais je les crois également sûrs, et Dumouriez, avec qui j'en ai causé assez longuement, à son passage à Aix-la-Chapelle, les regarde

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *parti le 6 mai.*

comme tels. Il m'a dit qu'il n'y avait plus en France ni armée, ni ressources, ni moyens d'aucun genre ; que la désunion et la méfiance règnent parmi eux et qu'ils n'ont plus aucun moyen de résistance ; que la république ne peut subsister ni se soutenir contre les efforts des puissances réunies pour l'accabler ; que tout l'édifice des constitutionnels doit crouler, et qu'il faut rétablir la monarchie et l'ancien régime à la place du nouveau ; que s'il a tenu, dans les proclamations, un autre langage, c'est qu'il a cru nécessaire de marcher par degrés au despotisme et d'observer les différentes gradations pour y accoutumer un peuple livré, depuis trois ans, à l'anarchie et à la licence la plus affreuse. Enfin, la conversation de Dumouriez m'a persuadé, encore plus que je ne l'étais, qu'aucun bon mouvement n'a dicté sa conduite, et qu'elle ne l'a été que par l'impossibilité qu'il avait reconnue de résister plus longtemps, et le désir qu'il avait de se sauver de la chute générale et de faire oublier tous ses torts par un grand service. Il y avait plus de trois mois qu'il pressentait cette nécessité et qu'il avait négocié pour cet objet. Depuis son départ, des négociations ont été entamées pour l'échange des prisonniers du Temple contre les commissaires de la Convention, détenus à Maëstricht ; mais les conditions proposées par les républicains n'ont pu être acceptées, elles étaient trop vagues. Ils demandaient, entre autres, une suspension d'armes illimitée, et, comme on a craint quelque tromperie, on a demandé des explications plus claires, et on est décidé, pour éviter le second tome de la campagne du duc de Brunswick en Champagne, de pousser les opérations avec vigueur et d'accélérer et déterminer aussi le résultat des négociations ; tout fait espérer qu'il sera favorable et que la malheureuse famille de Bourbon sera bientôt délivrée de la captivité où elle languit depuis dix mois. Dès que j'en aurai la nouvelle, je ferai usage des ordres et instructions que V. A. R. a bien voulu me donner. La manière dont elle veut bien me les transmettre est une preuve trop flatteuse de sa confiance, pour ne pas mettre à leur exécution tout le zèle et la prudence qu'exigent la gloire de V. A. R. et l'intérêt de la Suède, et je conserverai toute ma vie la lettre flatteuse dont V. A. R. m'a honoré, comme le plus beau témoignage de ses bontés pour moi ; mais je répondrais mal à la confiance et à l'amitié dont elle m'honore, si je n'entrais dans quelques détails sur le contenu de sa lettre.

V. A. R. a trop bien exprimé son désir et les avantages dont est

pour la Suède une union étroite avec la France, redevenue monarchie, pour qu'il soit nécessaire de discuter cet objet ; cette union assurera notre prospérité intérieure en soulageant nos finances et notre existence politique, en réprimant les vues ambitieuses d'une voisine puissante ; mais V. A. R. pensera, sans doute, qu'en voulant une chose il faut aussi en vouloir les moyens, et je la supplie de croire que si je lui présente mes idées, ce n'est que par le désir que j'ai de remplir ses vues et celui de m'en ménager les moyens. Personne n'a senti plus que moi combien, depuis la mort du feu roi, et par la position de V. A. R., nous devions diminuer la part active que feu S. M. avait prise aux affaires de France, et V. A. R. en sera convaincue, si elle daigne se rappeler le contenu de ma lettre au baron de Taube, du 3 juin de l'année dernière, où je lui mandais : « Je crois donc que, depuis la mort du feu roi, le but du duc doit être, — en donnant aux affaires de France le degré d'intérêt actif qu'elles méritent, que notre propre intérêt exige, et que nous ne saurions leur refuser, — de s'occuper principalement de notre tranquillité intérieure, et je pense que ces objets sont remplis, en ne fournissant que 4 à 5,000 hommes. » J'avais fait sentir cette vérité au baron de Breteuil, en lui prouvant combien, même pour l'intérêt de la France, la Suède devait conserver sa puissance, et ce ministre avait approuvé mes idées, et rendu justice à la sagesse de la note du 5 juin, remise par l'ordre de V. A. R. au comte de Stackelberg. Je proposai ensuite d'exciter l'amour-propre de l'impératrice et de flatter sa vanité sur le rôle qu'elle jouerait en se chargeant d'être le chef de l'expédition, pour couvrir ainsi, par une apparence de déférence, la diminution des secours que nous proposions. A cette lettre, V. A. R. daigna m'écrire, en date du 26 : *Par votre lettre du 3 de ce mois au premier gentilhomme de la chambre, le baron de Taube, nous avons vu, avec grande satisfaction, une nouvelle preuve que l'unique but de votre zèle constant et des soins que vous n'avez cessé de vous donner, a été d'assurer la gloire et la prospérité de la patrie.* — Je pensais qu'il était nécessaire de diminuer nos efforts, mais de conserver l'expression du même intérêt, pour avoir des droits plus certains à être indemnisés des frais déjà faits par le feu roi pour cette cause ; car je n'ai jamais pensé que la révolution française pût prendre aucune consistance, j'en connaissais trop la marche et les effets, et j'ai toujours été assuré que plus elle avancerait et plus les souverains sentiront combien, pour leur propre tranquillité

et celle de leurs pays, ils avaient d'intérêt à l'étouffer. Ces raisons deviennent encore plus fortes en ce moment, où toutes les puissances de l'Europe ont enfin senti cet intérêt, et se sont liguées pour culbuter la nouvelle constitution, la république, et rétablir le roi et la monarchie ; car quelles que soient leurs vues d'échange, d'agrandissement, ou de politique particulière, elles sont toutes d'accord sur ce point ; c'est un intérêt commun qui les unit en ce moment, et leur résolution à cet égard est invariable. L'Angleterre, qui de toutes les puissances était la seule dont l'intérêt particulier pouvait faire soupçonner les intentions, et dont la coopération était si nécessaire et si décisive, est dans la coalition, et je suis assuré de sa ferme résolution de réduire la France par tous les moyens qui sont en son pouvoir. L'Espagne, la Sardaigne et le Portugal ont été décidés par elle, et les Suisses le seront par les réclamations des puissances réunies. Les princes d'Italie n'attendent que la protection d'une flotte pour contribuer, autant que leur position et leurs moyens le permettent, à cette grande œuvre, et toute l'Allemagne y est forcément engagée. Si donc le système de neutralité, adopté et suivi jusqu'à présent par V. A. R., a pu être avantageux à la Suède dans un temps où la coalition des puissances de l'Europe était encore incertaine et leurs résolutions douteuses, V. A. R. ne pense-t-elle pas qu'il pourrait l'être à présent, au moment où toute l'Europe se ligue contre la république française, de suivre la même impulsion et de céder aux désirs des puissances, dont un des grands moyens de réduire la France est une ligue générale, une réunion de toutes les forces et une cessation de toute relation de commerce avec cette puissance, pour empêcher par là toute importation de vivres dans un pays qui en manque déjà? Si ce moyen est adopté, comme j'ai lieu de le croire, cette résolution des puissances coalisées n'est-elle pas incompatible avec la neutralité de quelques autres, et n'expose-t-elle pas à des insultes impossibles à supporter et difficiles à venger? De deux choses l'une : ou la France, après avoir été démembrée, sera livrée à elle-même et à l'anarchie qui la déchire, ou la monarchie sera rétablie par la ligue des puissances. Dans le premier cas, l'état de désorganisation où est ce royaume ne permet pas d'entrevoir le terme où l'ordre y sera assez rétabli pour pouvoir retirer quelques avantages d'une alliance avec son gouvernement, quel qu'il soit; et ce gouvernement sera-t-il assez fort, assez puissant pour que cette alliance puisse devenir utile après y avoir sacrifié celle des autres

puissances? Dans le second cas, n'a-t-on pas vis-à-vis de la monarchie le tort d'avoir refusé de contribuer à sa restauration? et, dans les deux cas, ne s'est-on pas aliéné l'amitié et la bienveillance des puissances, qui mettront à leur alliance un prix plus fort, à raison du besoin qu'on en aura contre une voisine puissante?

Voilà, monseigneur, des réflexions que m'a suggérées la connaissance que j'ai de la position des affaires. Je les soumets à la sagesse éclairée de V. A. R.; elle jugera mieux que moi combien elles sont conformes ou non aux intérêts de la Suède. Puisse V. A. R. ne voir, dans la communication que j'ai l'honneur de lui en faire, que mon zèle pour le service de ma patrie, et mon désir de mériter et de répondre à la confiance dont V. A. R. m'honore!

Rien ne peut être plus sage que la réponse que V. A. R. a faite à la lettre de Monsieur. Je crois être sûr qu'aucune puissance n'a l'intention de reconnaître sa régence, et il y a lieu de croire qu'elle retombera à la reine; c'est du moins l'avis de l'Angleterre. L'impératrice de Russie seule s'est empressée de la reconnaître, et cette précipitation est fort désapprouvée. Les autres puissances ont toutes fait, aux différentes demandes à cet égard, des réponses évasives, portant qu'une telle reconnaissance ne pouvait être que le résultat d'un accord préalable entre elles, et elles sont décidées à ne point se départir de cette réponse, jusqu'au moment où elles pourront prononcer sur cette question, sans danger pour la reine et sa famille. Celles qui se sont trouvées forcées d'entrer dans quelques détails, vis-à-vis des agents de Monsieur, ont allégué l'inutilité dont était cette déclaration pour Monsieur, puisqu'il n'avait pas de pays à régir, et les dangers de prononcer sur une question qui pouvait exposer les jours de la famille royale, détenue au Temple; mais aucune n'a montré le véritable motif, qui est celui de conserver la régence à la reine.

Je terminerai cette dépêche, déjà assez longue, en demandant à V. A. R. de vouloir bien ne pas douter de mon zèle à exécuter les ordres qu'elle m'a donnés, et en la suppliant de peser dans sa sagesse jusqu'à quel point il sera nécessaire de préparer les moyens d'y réussir.

CCLXXVIII.

DU COMTE DE SPARRE, GRAND CHANCELIER DE SUÈDE, AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 10 mai 1793.

Monsieur le comte,

M. de Stedingk m'ayant mandé, par sa dépêche du 26 avril, que M. le comte d'Artois allait quitter la cour de Saint-Pétersbourg le lendemain, pour se rendre à Rével par terre, et passer de là à Londres à bord d'une frégate de S. M. l'impératrice de Russie, que l'on y tenait préparée pour cet effet, le duc a jugé nécessaire que je vous communique, monsieur, cette nouvelle.

Vous jugerez, monsieur le comte, par ces notions, quelles sont les vues qui animent les princes, quelle est la profondeur du génie de leur ministre, l'évêque d'Arras, et quel est le caractère présent de la politique que suit le cabinet de Russie. Ce départ d'un Bourbon pour l'Angleterre sur une frégate russe, qui l'emmène de Pétersbourg s'offrir aux Anglais pour les conduire au sein de sa patrie, à l'effet d'y soutenir une guerre civile, des succès de laquelle il peut espérer le rétablissement de sa famille sur le trône, par le concours d'une nation de tout temps rivale de la prospérité française, est une chose qui doit bien heurter les idées dans ce pays-là, et y aigrir plus fortement encore les esprits contre tout ce qui est du sang des Bourbons. Il semble donc que la destinée de ces princes, frères du malheureux Louis XVI, ait voulu, dès le commencement, qu'ils ne cessassent point d'être bien mal conseillés.

---

(1) D'après la lettre originale en chiffre, déchiffrée par un secrétaire du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *reçue le* 23 *mai*, *rép. le* 9 *juin*.

CCLXXIX.

DU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE, AU COMTE DE FERSEN (1).

Stockholm, ce 30 de mai 1793.

Monsieur le comte de Fersen, Le baron de Taube m'a parlé d'une lettre que M. de Sparre vous a écrite, du 23 ou 26 d'avril; je ne sais ni la tournure ni les phrases de cette dépêche; mais mon intention, dont je lui avais chargé de vous faire part, était que vous ne deviez déployer votre caractère et vos lettres de créance que quand vous vous trouveriez auprès du roi de France à Paris, et que lorsqu'il se trouverait effectivement rétabli dans ses anciens droits, — mais que, conjointement avec les ambassadeurs de l'Empereur et du roi d'Angleterre, vous vous occupiez toujours du rétablissement de la monarchie française, sans cependant compromettre notre neutralité, et que mes intentions étaient qu'il n'y avait que la reine seule à qui appartenait la régence, pendant la minorité du roi. Le dénûment où se trouvent nos finances, après la dernière guerre, m'a empêché de suivre mon penchant de prendre une part active, conjointement avec les autres puissances, aux affaires de France, et vous savez d'ailleurs, mon cher comte, que toutes les belles promesses que ces puissances firent au feu roi mon frère, de secours pécuniaires, n'ont été qu'illusoires et sans effet réel. C'est cela qui m'a fait et presque forcé d'adopter un système de neutralité et de ne donner, depuis que la guerre est déclarée, que des convois nécessaires pour la sûreté de notre commerce. C'est d'après ces principes et sur cet avis que vous réglerez votre conduite, jusqu'à ce que des circonstances et des événements plus heureux me procurent l'occasion de témoigner à notre plus ancien alliée l'intérêt vif et tendre que je prends à son sort, au rétablissement et à la conservation de la famille royale. Sur ce, je prie Dieu, monsieur le comte de Fersen, de vous avoir dans sa sainte garde, étant toujours votre très-affectionné,

CHARLES.

(1) D'après la lettre toute autographe, originale, dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *Le 11 juin à 5 ½ h. du soir, reçue par estafette; rép. 23 juin.*

CCLXXX.

DU COMTE DE FERSEN AU DUC DE SUDERMANIE, RÉGENT DE SUÈDE (1).

Bruxelles, ce 23 juin 1793.

Monseigneur,

La dépêche chiffrée du 28 mai, que V. A. R. m'a fait l'honneur de m'adresser, m'est parvenue, et je me conformerai aux ordres qu'elle renferme et qui portent d'observer seulement les événements, et d'en rendre compte, sans me mêler en rien des affaires, ni d'aucune négociation qui y soit relative, puisque le système de neutralité adopté ne permet pas de prendre aux affaires actuelles de France une part active. Je me conformerai aussi à l'ordre précis de ne faire aucune démarche, fondée sur des instructions antérieures, avant d'en avoir rendu compte, et d'en avoir reçu de nouveaux. J'aurai d'autant plus de facilité à me conformer à ces nouveaux ordres de V. A. R. que, d'après les connaissances que j'ai de la position des affaires et le peu d'utilité de la trahison de Dumouriez, je n'avais entamé aucune négociation, et que j'avais senti la nécessité de suspendre l'exécution des instructions flatteuses du 17 avril que V. A. R. a bien voulu m'envoyer par le Sr de Reutersvaerd ; mais pour bien entendre les nouveaux ordres qu'elle me donne, par sa dépêche du 28 mai, et me mettre à même de les exécuter de la manière et dans le sens qu'elle désire, monseigneur me permettra de lui demander si, dans la défense expresse de suivre les instructions anciennes, je dois aussi comprendre celles de V. A. R. du 17 avril, et si je dois les regarder comme non avenues, et ne point déployer, dans aucun cas quelconque, le caractère de ministre, dont j'ai les lettres de créance du feu roi, confirmées par des nouvelles de V. A. R., avant d'avoir obtenu à cet égard de nouveaux ordres.

Si V. A. R. pense que cette manière pourrait occasionner des re-

(1) D'après la minute de la main du comte de Fersen, qui a écrit en marge : *chiffre, au duc.*

tards peu favorables à l'empressement qu'elle semble vouloir témoigner à la famille royale, et que la confiance dont elle m'a honoré jusqu'à présent l'engage à confirmer les instructions antérieures et celles du 17 avril, par laquelle V. A. R. me laisse le maître de juger, *d'après les événements le moment le plus convenable aux intérêts de la Suède pour faire valoir mon caractère diplomatique,* je la supplie de vouloir bien m'instruire si je dois borner l'exécution de ses ordres et ne déployer mon caractère que dans le cas seulement où la famille royale serait libre dans Paris, ou si la condition expresse est seulement leur liberté, sans égard au lieu où ils seront, et si je dois régler ma conduite dans cette occasion sur celle des ministres des autres cours; car il est possible et même probable que la sortie du roi de Paris soit demandée comme un acte et une assurance de sa liberté, et qu'il fixe son séjour dans un lieu où il soit à l'abri de tous les dangers auxquels des événements imprévus peuvent encore l'exposer. Je supplie donc V. A. R. de vouloir bien me faire savoir si sa volonté est que je déploye mon caractère de ministre du roi partout où le roi de France sera libre, ou si je ne dois le faire valoir que dans le seul cas où il le fût dans Paris.

V. A. R. voudra bien recevoir mes très-humbles remercîments et l'expression de ma reconnaissance pour la promesse flatteuse d'accomplir, lorsque les circonstances le permettront, celle qu'elle a bien voulu me faire. Il m'est doux de pouvoir toujours compter sur les bontés de V. A. R., et je la supplie de ne jamais douter de mon désir de mériter sa confiance.

CCLXXXI.

DU DUC DE DEUX-PONTS AU COMTE DE FERSEN (1).

Creuznach, ce 26 juillet 1793.

Vous avez sans doute, mon cher Fersen, appris la reddition de Mayence. J'y ai été avant-hier, j'en ai vu sortir 7,000 Français hier, et aujourd'hui le reste a suivi. Ils sont sortis avec leurs effets et leurs fusils, mais sans canons. Le roi (2), après la capitulation, a donné, comme une marque de son estime, deux pièces de campagne au commandant Doiré, qui était avec nous en Amérique. Ces deux pièces pourraient bien le faire guillotiner, car il retourne dans sa chère patrie. Je n'ai jamais rien vu ni de plus insolent ni de plus sale que ces *sons of liberty*. Dès le premier jour, ils ont commis des excès sur la route, car ils ne sont escortés que par 30 cavaliers, qui n'osent rien leur dire ; ils en commettront sans doute jusque chez eux.

Vous êtes peut-être étonné, mon cher ami, de me voir dater de Creuznach ; il m'a fallu fuir, samedi dernier, de Cassel, parce que les Prussiens ont fui de Ramstein le même jour, devant le général Houchard, et certes cela n'en valait pas la peine. Il n'avait que 15,000 hommes, et eux en avaient 12,000 à lui opposer. Je comptais sur une bataille et non sur une fuite; mais le système est tellement timide qu'avec le plus brave des rois on n'ose cependant s'étonner de rien, lorsqu'il se méfie de lui-même, et accorde sa confiance à des gens qui en sont indignes.

Doiré a rendu une place qui pouvait se défendre encore trois semaines au moins, ce qui me fait penser que l'argent a ouvert les portes. La garnison était encore de 15 à 16,000 combattants et 2,300 valets, sans compter les hôpitaux, qui vont à peu près à 4,000 hommes. Ils ont perdu à peu près 2,000 hommes pendant le siége, et les assiégeants, 3,000 et quelques cents. Les approvisionnements qui restent

---

(1) D'après la lettre originale, toute autographe, dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 3 *août* 1793, *reçu*.

(2) De Prusse.

en grains, farine, vin et poudre sont immenses; ils manquaient de boulets de calibre et de mitrailles.

Le prince Louis-Ferdinand s'est couvert de gloire dans l'attaque d'une flèche que les généraux Rœden et Crousas avaient refusé d'attaquer les deux jours précédents. Cela ne doit pas vous étonner, car les neuf dixièmes de ces gens-là ne combattent que pour manque de pain; c'est ainsi que les journaliers travaillent, et il en est beaucoup qui y vont encore de meilleure foi. J'en gémis pour le soldat, qui, quoique toujours affamé et mal nourri, est plein de la plus belle valeur.

Dès avant-hier, le roi a fait marcher des troupes à Kaiserslautern; il s'y portera probablement de sa personne. Je ne doute pas que l'Allemagne va être nettoyée jusqu'à la Saar; on assiégera et prendra Saarlouis dans peu de temps; mais enfin Metz est un morceau de bien dure digestion pour des gens qui n'aiment pas les siéges, et qui ne s'en cachent même pas, et avant ce temps-là je doute que ces coupables Français soient assez humiliés, à moins que les contre-révolutionnaires ne fassent des progrès.

Je pense qu'au moment où je vous écris le prince de Cobourg est maître de Valenciennes. Ainsi, à quelques petites places près, il s'est ouvert une grande porte pour entrer en France. Il est malheureux que de nos côtés nous n'ayons pas d'Autrichiens : la Lorraine irait au-devant de ses anciens ducs, mais elle se défendra contre les Prussiens, qui, par leur conduite de l'année dernière, ont révolté même les poltrons.

Je n'ai pu apprendre sans une douleur extrême la séparation du jeune roi d'avec notre malheureuse reine. Cette séparation redouble mes frayeurs; puissiez-vous me rassurer, mon cher Fersen, sur le sort de ces têtes si chères, qui ont toujours le glaive de Damoclès suspendu sur leur tête !

Je vous remercie du souvenir que vous donnez à ma mère; elle est à Trarbach sur la Moselle. Mon frère est à Meissenheim, et moi je vais retourner à Cassel, où je vous prie de me toujours adresser vos lettres. Vous en recevrez bientôt une seconde de moi, dès que j'aurai vu les nouvelles dispositions de l'armée prussienne. Recevez, en attendant, mon cher Fersen, les assurances de ma sincère et tendre amitié.

J'apprends dans ce moment, par une lettre, que la reine et le roi peuvent communiquer ensemble; que leur séparation n'est qu'une

affaire de forme. Puissiez-vous me confirmer cette bonne nouvelle, car je vous crois plus qu'aucun autre sur le sort de ces têtes si chères !

CCLXXXII.

DU DUC DE DEUX-PONTS AU COMTE DE FERSEN (1).

Ce 4 d'octobre 1793.

La campagne de ce côté-ci, mon cher Fersen, est à peu près finie, et sans avoir gagné un pouce de terrain depuis la reddition de Mayence. Le projet du roi (2) était bon et sage ; il voulait prendre Saarlouis, se rendre maître de la Saar, et y hiverner. Il avait fait tous les frais du siége, l'artillerie avait déjà remonté la Moselle jusqu'à six lieues de Trèves. M. de Wurmser a anéanti ce projet, par amour pour les lignes de Wissembourg, qu'il n'a cependant pas prises encore, mais où, dans différentes occasions, il a perdu beaucoup de monde. Il a eu pour le roi les procédés les plus malhonnêtes, et tout à fait opposés aux ordres de l'Empereur. Malgré cela, il est encore l'arbitre des opérations, mais au grand mécontentement de tout le monde, sans en excepter les Autrichiens même, et nous lui avons, à lui seul, le reproche à faire, qu'une partie du duché des Deux-Ponts, principauté de Saarbrück, électorat de Trèves, restera cet hiver au pouvoir des Français, et que le reste sera dévasté et affamé par le séjour des armées. Il en arrivera encore que la sûreté de la ville de Trèves exigera beaucoup de troupes, qui eussent été utilement employées ailleurs, si Saarlouis nous appartenait.

Landau doit être bloqué cet hiver, et c'est par là que M. de Wurmser veut justifier son opiniâtreté sur Wissembourg ; mais ces lignes ne serviront pas à couvrir le blocus, c'est en arrière, et dans la

(1) D'après la lettre originale, toute autographe, dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 13 *oct.* 1793, *reçu*.

(2) De Prusse.

position que le duc de Marlborough avait en 1705, qu'il faut faire les dispositions.

Les Hollandais ont été honteusement battus et Beaulieu s'est couvert de gloire, en réparant leurs sottises. Les fins de campagne, mon cher ami, ne sont pas brillantes ; j'espère cependant que de votre côté, où on a acquis l'habitude de faire de grandes choses, on battra encore vigoureusement Houchard, qui m'a l'air de chercher bataille pour éviter la guillotine.

J'attends, mon cher Fersen, de vos nouvelles avec impatience, et vous réitère les assurances de ma tendre et inviolable amitié.

J'oubliais de vous dire que le roi est retourné à Berlin ; les affaires de la Pologne, qui ne vont pas très-bien, sont cause de ce voyage.

CCLXXXIII.

DU DUC DE DEUX-PONTS AU COMTE DE FERSEN (1).

Mannheim, ce 24 octobre 1793.

J'étais venu ici, mon cher Fersen, pour parler au baron d'Esbeck, en conséquence de la lettre que vous m'aviez écrite, et aujourd'hui nous recevons l'affreuse nouvelle que ces barbares, ces sanguinaires Français ont terminé la vie malheureuse de notre chère et respectable reine. Cette horreur, à laquelle je m'attendais cependant, m'accable et me révolte à un tel point que j'en suis malade au physique comme au moral.

Le baron d'Esbeck m'a dit avoir fait part au ministère prussien de ses idées relativement à la délivrance de notre auguste défunte, dès le moment qu'il revint en Allemagne. Les moyens qu'il proposa furent rejetés comme impraticables ; il s'est refusé à me les détailler, mais il me dit que, dans le moment où je lui en parlais, cela n'était

---

(1) D'après la lettre originale toute autographe en clair, dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 30 *oct.*, *reçu.*

plus possible, puisqu'on venait d'arrêter plusieurs personnes qui y étaient essentielles, et qu'on avait changé les geôliers sur lesquels on aurait pu compter. Il regrette beaucoup, à ce qu'il paraît, de n'avoir pas été écouté dès le moment de son arrivée ; il n'y avait plus rien à faire lorsque je lui en parlais. Nous la regretterons toute notre vie, cette grande reine, aussi supérieure au malheur qu'elle l'était à son sexe ; sa mémoire sera aussi respectée que le peuple féroce qui l'a immolée à son injuste haine sera détesté et méprisé. Que feront-ils, ces barbares, de ces illustres et malheureux enfants ; aurons-nous aussi des larmes à répandre sur eux ?

Vous saurez sûrement avec détails comment les lignes de Wissembourg ont été forcées. M. de Wurmser a poussé son avant-garde jusqu'à Brumpt. Les troupes autrichiennes se sont conduites partout avec cette valeur qui les distingue. Mais dans tous ces succès je ne vois rien de solide, la saison est trop avancée pour des siéges de conséquence ; le blocus de Landau sera l'occupation de l'hiver, qui sera très-fatigant pour les troupes, puisque M. de Wurmser a rejeté le projet du roi de Prusse, qui était de se rendre maître de la Saar en prenant Saarlouis, et c'est à cette place que tenait la délivrance totale de l'Allemagne. Dès que les dispositions des quartiers d'hiver seront faites, je vous en instruirai.

Je compte sur votre amitié, mon cher ami ; j'ai besoin d'y penser souvent, pour dissiper la tristesse de mon âme déchirée. Comptez à jamais sur la mienne.

CCLXXXIV.

DU GÉNÉRAL DE JARJAYES AU COMTE DE FERSEN (1).

Turin, ce 18 février 1794.

Monsieur le comte,

Quoique je n'aie pas reçu encore votre réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire par le courrier de M. de Trévor, je n'en augure pas moins qu'elle vous est fidèlement parvenue, et que vous avez actuellement entre les mains le billet précieux que je n'ai pas hésité d'y joindre, bien sûr que votre délicatesse n'hésiterait pas elle-même à me le renvoyer.

La facilité que j'ai aujourd'hui de vous écrire, avec plus de liberté que je n'ai pu le faire alors, m'engage à vous demander vos conseils sur un autre billet relatif à un dépôt confié à M. de Mercy. Je lui en envoie une copie dans une lettre ci-incluse, que je laisse ouverte, afin que vous puissiez la lire avant de la cacheter pour la lui faire passer ensuite, par la voie que vous jugerez être la plus sûre.

Vous y verrez, indépendamment de son objet principal, que mes vues (ainsi que celles de l'ami avec lequel je suis sorti de France et que j'avais attiré auprès de moi au dépôt général de la guerre, dont j'étais directeur) sont d'obtenir du service dans l'armée du prince de Cobourg. J'ai été reçu parfaitement par le roi de Sardaigne, et cet excellent prince continue de me combler de bontés ; mais tous mes efforts ont été vains jusqu'à présent pour lui être de quelque utilité, et il me paraît trop cruel d'être uniquement témoin d'un système d'inertie qui, sans des événements que l'on n'a pas droit d'attendre, conduira infailliblement le Piémont à sa perte.

Si M. de Mercy se bornait à me mander que ses rapports ne lui permettent pas de s'employer pour mon ami et pour moi, et qu'il me devînt impossible de quitter l'Italie, quelle devrait être alors ma

(1) D'après la lettre originale, dans les papiers du comte de Fersen, qui a écrit en marge : 25 *mars* 1793.

conduite relativement à la commission dont j'ai été chargé auprès de lui? Celle à qui j'en devais compte n'est malheureusement plus, il est vrai; mais son fils existe, et ce fils a des représentants; quel est celui auquel je devrais remettre cet écrit, que le sort de la guerre peut faire tomber, ainsi que mes autres papiers, entre les mains du gouvernement dans lequel je me trouve? Je ne ferai rien à cet égard, quelle que soit la réponse de M. de Mercy, sans vous avoir consulté ; et quand M. le marquis de la Fare, par qui M. le baron de Breteuil recevra la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire maintenant, repassera par Bruxelles, pour se rendre à Turin, vous pourrez lui remettre ou lui faire remettre avec confiance la réponse de M. de Mercy, et celle que vous voudrez bien y joindre. Je ne parle point du contenu de cette lettre à M. de Breteuil, et je me contente de lui dire que je suis entré dans quelques détails avec vous sur mon sort; ainsi vous serez parfaitement le maître de ne lui communiquer que ce que vous jugerez convenable. J'ose croire que, si vous pouvez ajouter vous-même à l'intérêt que M. de Mercy mettra à seconder le vœu de mon ami et le mien, vous aurez la bonté de le faire : il me semble même, d'après l'idée que j'ai de votre cœur, que c'est un tort de ma part de vous faire aucune invitation sur ce point. Je vous prierai seulement alors de lui observer combien, dans les démarches qu'il fera, le secret est essentiel à ma position ; et combien il sera nécessaire, — d'après la confiance et les bontés particulières dont m'honore ici le roi, — de ne motiver les renseignements que M. de Mercy croira devoir prendre sur aucune demande faite par moi.

Vous imaginerez aisément, monsieur le comte, que ce n'est pas après du service que je cours, mais après une existence quelconque, qui puisse me mettre à même de retirer ma malheureuse femme de France, et de jouir, dans la retraite, de la seule consolation qui puisse désormais nous convenir à l'un et à l'autre, qui est le souvenir des bontés de notre grande et infortunée souveraine. Aucune pensée d'intérêt ne s'est jamais mêlée à mon dévouement pour cette princesse; je suis resté auprès d'elle tant que j'ai pu la servir; je suis sorti de France lorsque B[arnave] a été arrêté, et que, ne pouvant manquer alors de l'être moi-même, j'ai prévu que je serais confronté avec cet homme, et qu'outre les dangers personnels que j'aurais courus, il eût été impossible de ne pas compromettre de plus grands intérêts. Je suis parti alors très-précipitamment; je n'ai pu emporter avec moi

que ce qui m'était rigoureusement nécessaire pour arriver à Turin ; de sorte que, me trouvant dépourvu aujourd'hui de toute ressource, je ne peux concevoir quelque espérance de voir réaliser le seul projet qui me convienne qu'autant que vous déterminerez M. le comte de Mercy à présenter à l'Empereur la situation de ma femme et la mienne, de manière à exciter son intérêt et à engager ce souverain à nous donner, au lieu de l'emploi que je sollicite dans son armée, un asile et un secours suffisant pour nous y faire subsister, jusqu'au moment où je pourrai retirer mes biens de France, ou réaliser les billets sur Bruxelles dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre.

Voilà, monsieur le comte, le service auquel j'attacherais le plus de prix, et celui que je réclame plus particulièrement de vos bontés ; je joins même ici la copie d'un billet que j'ai reçu du Temple, au moment de mon départ de Paris, dans l'espoir qu'il pourra vous être utile pour cette négociation. Combien je serais heureux de tenir de vous la seule existence que je désire ! car quel attrait peut avoir pour moi la carrière militaire, lorsque je suis poursuivi à chaque instant par l'idée que les scélérats, découvrant que je sers dans les armées coalisées, vont égorger ma femme et mes enfants ? Au nom de l'humanité, monsieur le comte, tirez-moi d'une situation aussi cruelle. Je n'ai pas cru devoir entrer dans ces derniers détails avec M. le comte de Mercy ; je préviens seulement ce ministre que vous voudrez bien l'entretenir de mes intérêts. Si ce dernier arrangement pouvait avoir lieu, pour lors je laisserais suivre ici sa carrière militaire à l'ami qui est sorti de France avec moi ; car je compte assez sur les bontés du roi pour être certain qu'il lui fera le sort que je désirerai.

Pardon, monsieur le comte, si je vous écris une lettre aussi longue ; il m'est si difficile de me procurer des occasions sûres de causer avec vous, que je me livre peut-être trop peu discrètement à celle-ci.

M. le marquis de la Fare, qui se charge de mon paquet pour M. le baron de Breteuil, est loin de se douter du projet dont je vous fais part. La faveur dont il me voit jouir ici, les services que j'ai été à portée de lui rendre, ne lui permettent pas d'avoir la moindre idée sur ce que contiennent mes lettres. Je compte absolument sur son exactitude, soit à s'acquitter de ma commission auprès de M. le baron de Breteuil, soit pour me rapporter la réponse dont vous voudrez bien m'honorer. Il doit revenir à Turin

après avoir fait une course rapide à Londres; je vous prie donc de vouloir bien, pendant qu'il sera en Angleterre, remettre votre réponse, et celle de M. le comte de Mercy, à M. le baron de Breteuil et engager ce dernier à en faire un seul paquet, auquel il joindra un mot de sa part, afin que M. le marquis de la Fare ne sache pas même que j'ai eu l'honneur de vous écrire, et qu'il croie que ma correspondance s'est bornée à M. le baron de Breteuil.

Vous me feriez un grand plaisir, monsieur le comte, si vous vouliez bien m'écrire un mot seulement par la poste, aussitôt que M. de la Fare sera à Bruxelles, sans entrer dans aucun autre détail que de m'apprendre si vous avez reçu cette lettre, et celle que j'ai fait partir par le courrier de M. de Trevor.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux et inviolable attachement,

Monsieur le comte,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

JARJAYES.

P. S. Voudriez-vous bien faire mes compliments à Goguelat, lorsque vous lui écrivez? Comme il pourrait se faire que M. le marquis de la Fare fût reparti de Bruxelles pour Turin avant que M. le comte de Mercy puisse me faire une réponse positive, je vous prie d'engager ce ministre de m'écrire alors sous le couvert de M. de Guerarcini, ministre de l'Empereur à Turin.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

Pages.

CX. — Extraits du journal du comte de Fersen pour les années 1792 et 1793..... 1

CXI. — M. de Carisien, envoyé du roi de Suède à Berlin, au comte de Fersen. Berlin, le 2 janvier 1792..... 107

CXII *a*. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. 4 janvier [1792]..... 111

CXII *b*. — La reine Marie-Antoinette à la reine d'Espagne. 4 janvier 1792..... 112

CXIII. — Comte de Fersen au comte d'Esterhazy. Bruxelles, le 5 janvier 1792..... 113

CXIV. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Bruxelles, le 6 janvier 1792. 114

CXV. — Comte de Fersen au baron d'Ehrensvaerd, envoyé extraordinaire de Suède à Madrid. Bruxelles, le 12 janvier 1792..... 115

CXVI. — Le roi de Suède Gustave III au comte de Fersen. Petit château de Haga, le 13 janvier 1792..... 117

CXVII. — *Annexe* n° 1 à la lettre précédente : Dépêche de l'envoyé de Suède à Madrid, le baron d'Ehrensvaerd, au roi de Suède. 8 décembre 1791..... 118

CXVIII. — *Annexe* n° 2 à la lettre précédente : Mémoire du ministre d'État de S. M. Catholique, le comte de Florida-Blanca, à l'envoyé de Suède à la cour de Madrid... 121

CXIX. — *Annexe* n° 3 à la lettre précédente : Observations de l'envoyé de Suède à Madrid, sur le mémoire précédent; datées le 12 décembre 1791..... 123

CXX. — *Annexe* n° 4 à la lettre précédente : Extrait d'une dépêche de l'envoyé du roi de Suède à Madrid au roi Gustave III ; datée le 12 décembre 1791..... 126

CXXI. — Le roi de Prusse au baron de Breteuil. Le 14 janvier 1792..... 128

CXXII. — Le roi de Prusse à S. M. Très-Chrétienne. Le 14 janvier 1792..... 129

CXXIII. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 15 janvier 1792..... 131

CXXIV. — Baron de Taube au comte de Fersen. Stockholm, le 17 janvier 1792..... 133

CXXV. — Comte de Fersen au baron de Stedingk, ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg. Bruxelles, le 19 janvier 1792..... 134

CXXVI. — Le roi de Suède au comte de Fersen. Petit château de Haga, le 20 janvier 1792..... 136

CXXVII. — *Annexe* à la lettre précédente : Aperçu relatif à l'office fait par l'Empereur relativement aux affaires de France. Le 20 janvier 1792..... 137

CXXVIII. — Baron de Stedingk, ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg, au comte de Fersen. Saint-Pétersbourg, le $\frac{?}{16}$ janvier 1792..... 140

Pages.

CXXIX. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 22 janvier 1792..... 142
CXXX. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 24 janvier 1792..... 145
CXXXI. — Chevalier Franc, secrétaire d'État du roi de Suède, gérant les affaires étrangères, au baron de Nolcken, envoyé extraordinaire de Suède à Vienne. Stockholm, le 24 janvier 1792..... 146
CXXXII. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 25 janvier 1792..... 149
CXXXIII. — Baron de Taube au comte de Fersen. Gefle, 26 janvier 1792..... 150
CXXXIV. — Comte de Fersen au baron d'Ehrensvaerd, envoyé extraordinaire de Suède à Madrid. Bruxelles, 27 janvier 1792..... 152
CXXXV. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, 29 janvier 1792..... 153
CXXXVI. — Baron de Stedingk, ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg, au comte de Fersen. Saint-Pétersbourg, le $\frac{20}{31}$ janvier 1792..... 154
CXXXVII. — Extrait d'une lettre de l'impératrice de Russie au roi de Suède. (Sans date.)..... 155
CXXXVIII. — La reine Marie-Antoinette au prince de Kaunitz. Le 1er février 1792.. 157
CXXXIX. — La reine Marie-Antoinette à l'impératrice de Russie. Le 1er février 1792. 157
CXL. — Comte de Fersen au baron de Nolcken, envoyé extraordinaire de Suède à Vienne. Bruxelles, le 3 février 1792..... 159
CXLI. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 5 février 1792..... 160
CXLII. — Le roi de Suède au comte de Fersen. Gefle, le 6 février 1792..... 162
CXLIII. — Baron de Taube au comte de Fersen. Gefle, le 6 février 1792..... 163
CXLIV. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 6 février 1792..... 164
CXLV. — Comte de Fersen au baron de Taube. Bruxelles, le 14 février 1792..... 167
CXLVI. — Baron de Taube au comte de Fersen. Gefle, le 16 février 1792..... 168
CXLVII. — Comte de Florida-Blanca, ministre-président d'Espagne, à M. Zinowiew, envoyé extraordinaire de Russie à Madrid. Le 20 février 1792..... 169
CXLVIII. — Extrait d'une dépêche de la cour de Saint-Pétersbourg à M. Zinowiew, envoyé de Russie à Madrid, communiquée à la cour de Madrid, et les réponses de cette dernière cour sur les différents articles..... 170
CXLIX. — Comte de Fersen au baron de Taube. Bruxelles, le 26 février 1792..... 173
CL. — Baron de Taube au comte de Fersen. Stockholm, le 28 février 1792..... 174
CLI. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 29 février 1792..... 175
CLII. — Le roi de Suède au comte de Fersen. Stockholm, le 2 mars 1792..... 180
CLIII. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 2 mars 1792..... 181
CLIV. — Marquis de Bouillé au roi de Suède; observations sur différents points de débarquement sur les côtes de France. Le 3 mars 1792..... 182
CLV. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 4 mars 1792..... 184
CLVI. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 4 mars 1792..... 185
CLVII. — Du même à la même. Le 6 mars 1792..... 186
CLVIII. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 7 mars 1792..... 187
CLIX. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 9 mars 1792..... 188
CLX. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 11 mars 1792..... 189
CLXI. — Baron de Taube au comte de Fersen. Stockholm, le 15 mars 1792..... 190
CLXII. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Bruxelles, le 17 mars 179[illegible] 191

Pages.

CLXIII. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 18 mars 1792..... 209
CLXIV. — Du même au même. Bruxelles, le 21 mars 1792..... 211
CLXV. — Comte de Fersen au baron de Taube. Bruxelles, le 21 mars 1792..... 215
CLXVI. — Comte de Fersen à M. de Bildt, chargé d'affaires de Suède à Vienne. Bruxelles, le 28 mars 1792..... 217
CLXVII. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 30 mars 1792..... 220
CLXVIII. — Comte de Fersen au roi de Suède Gustave III. Bruxelles, le 1er avril 1792..... 221
CLXIX. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 9 avril 1792..... 224
CLXX. — Le roi de Hongrie à la reine Marie-Antoinette. Vienne, 9 avril 1792..... 225
CLXXI. — Prince de Kaunitz à la reine Marie-Antoinette. Vienne, le 9 avril 1792.. 225
CLXXII. — Dépêche du vicomte de Caraman, envoyé du roi Louis XVI à la cour de Berlin, au baron de Breteuil. Du 10 avril 1792..... 226
CLXXIII. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 15 avril 1792..... 230
CLXXIV. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 17 avril 1792..... 230
CLXXV. — Comte de Fersen au baron de Taube. Bruxelles, le 18 avril 1792..... 231
CLXXVI. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 19 avril 1792..... 233
CLXXVII. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 19 avril 1792..... 233
CLXXVIII. — Vicomte de Caraman, envoyé du roi Louis XVI à la cour de Berlin, au baron de Breteuil. Le 19 avril 1792..... 234
CLXXIX. — Du même au même. Berlin, le 21 avril 1792..... 240
CLXXX. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Bruxelles, le 24 avril 1792. 242
CLXXXI. — Dépêche du vicomte de Caraman au baron de Breteuil. Le 24 avril 1792. 243
CLXXXII. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 25 avril 1792..... 245
CLXXXIII. — Comte de Fersen au baron de Stedingk, ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg. Bruxelles, le 27 avril 1792..... 246
CLXXXIV. — Dépêche du vicomte de Caraman au baron de Breteuil. Berlin, le 28 avril 1792..... 248
CLXXXV. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 29 avril 1792..... 251
CLXXXVI. — Dépêche du vicomte de Caraman au baron de Breteuil. Le 1er mai 1792..... 253
CLXXXVII. — Baron de Stedingk au comte de Fersen. Saint-Pétersbourg, le 20 avril (1er mai) 1792..... 255
CLXXXVIII. — Dépêche du vicomte de Caraman au baron de Breteuil. Berlin, le 5 mai 1792..... 257
CLXXXIX. — Mémoire envoyé par la cour impériale de Vienne aux puissances ennemies de la révolution française, pour les coaliser contre la France ; présenté par les envoyés d'Autriche et de Prusse à la cour de Suède au secrétaire d'État, M. de Franc, chargé des affaires étrangères à Stockholm, dans une conférence le 17 mai 1792..... 261
CXC. — Dépêche du marquis de Bombelles, envoyé du roi Louis XVI à la cour de Saint-Pétersbourg, au baron de Breteuil. Pétersbourg, le 8 mai 1792..... 265
CXCI. — Dépêche du vicomte de Caraman au baron de Breteuil. Berlin, le 8 mai 1792. 269
CXCII. — Du même au même. Berlin, le 15 mai 1792..... 271

Pages.
CXCIII. — Comte de Fersen au baron de Taube. Bruxelles, le 16 mai 1792..... 273
CXCIV. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 16 mai 1792..... 274
CXCV. — Du même au même. Bruxelles, le 23 mai 1792..... 276
CXCVI. — Marquis de Bombelles au baron de Breteuil. Saint-Pétersbourg, le 24 mai 1792..... 278
CXCVII. — Marquis de Bombelles au comte d'Osterman, vice-chancelier de Russie. 283
CXCVIII. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 2 juin 1792..... 286
CXCIX. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 3 juin 1792..... 287
CC. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 5 juin 1792..... 289
CCI. — Note confidentielle du duc de Sudermanie, régent de Suède, au comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie à la cour de Stockholm. Le 5 juin 1792..... 290
CCII. — Marquis de Bombelles au baron de Breteuil. Saint-Pétersbourg, le 5 juin 1792..... 293
CCIII. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 7 juin 1792..... 295
CCIV. — Comte de Fersen au baron de Taube. Bruxelles, le 10 juin 1792..... 296
CCV. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 11 juin 1792..... 298
CCVI. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 13 juin 1792..... 298
CCVII. — Comte de Fersen au baron de Taube. Bruxelles, le 17 juin 1792..... 300
CCVIII. — Comte de Fersen au baron de Stedingk. Bruxelles, le 18 juin 1792..... 301
CCIX. — Bulletin avec détails sur ce qui s'est passé aux Tuileries le 20 juin 1792... 303
CCX. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Bruxelles, le 21 juin 1792... 305
CCXI. — Bulletin de ce qui s'est passé aux Tuileries le 20 juin 1792..... 307
CCXII. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 23 juin 1792..... 308
CCXIII. — De la même au même. Le 26 juin 1792..... 309
CCXIV. — Prince Charles, duc de Sudermanie, et régent pendant la minorité du roi de Suède Gustave IV Adolphe, au comte de Fersen. Château de Drottningholm, le 26 juin 1792..... 310
CCXV. — Du même au même. Château de Drottningholm, le 26 juin 1792..... 312
CCXVI. — Comte de Fersen au baron d'Ehrensvaerd, envoyé de Suède à Madrid. Bruxelles, le 26 juin 1792..... 313
CCXVII. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 30 juin 1792..... 315
CCXVIII. — Comte de Fersen au duc de Sudermanie, régent de Suède. Bruxelles, le 1er juillet 1792..... 316
CCXIX. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 3 juillet 1792..... 317
CCXX. — De la même au même. Le 6 juillet 1792..... 318
CCXXI. — De la même au même. (Sans date.)..... 318
CCXXII. — De la même au même. Le 7 juillet 1792..... 319
CCXXIII. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 7 juillet 1792..... 320
CCXXIV. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Bruxelles, le 10 juillet 1792..... 322
CCXXV. — Comte de Fersen au baron de Taube. Bruxelles, le 11 juillet 1792..... 324
CCXXVI. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 11 juillet 1792..... 325
CCXXVII. — De la même au même. Le 15 juillet 1792..... 327
CCXXVIII. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Bruxelles, le 18 juil-

Pages.

let 1792..... 328
CCXXIX. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 21 juillet 1792..... 330
CCXXX. — Comte de Fersen au baron Stedingk, ambassadeur de Suède à la cour de Saint-Pétersbourg. Bruxelles, le 23 juillet 1792..... 331
CCXXXI. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 24 juillet 1792... 332
CCXXXII. — M. de Carisien, envoyé de Suède à la cour de Berlin, au comte de Fersen. Berlin, le 24 juillet 1792..... 334
CCXXXIII. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Bruxelles, le 26 juillet 1792..... 336
CCXXXIV. — Du même à la même. Bruxelles, le 28 juillet 1792..... 337
CCXXXV. — Comte de Fersen au baron de Taube. [Bruxelles], le 29 juillet 1792.. 338
CCXXXVI. — La reine Marie-Antoinette au comte de Fersen. Le 1er août 1792..... 339
CCXXXVII. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Bruxelles, le 3 août 1792..... 341
CCXXXVIII. — Du même à la même. Bruxelles, le 7 août 1792..... 342
CCXXXIX. — Comte de Fersen au baron de Stedingk. Bruxelles, le 9 août 1792.... 344
CCXL. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Bruxelles, le 10 août 1792. 345
CCXLI. — Bulletin sur ce qui s'est passé le 10 août à Paris, à la prise des Tuileries. 346
CCXLII. — M. de Nicolay au baron de Breteuil. Paris, le 11 août 1792..... 347
CCXLIII. — M. de Sainte-Foix au baron de Breteuil. Paris, le 11 août 1792..... 348
CCXLIV. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 12 août 1792..... 349
CCXLV. — Dépêche de M. Pitt, chancelier de l'échiquier de la Grande-Bretagne, à l'ambassadeur de S. M. le roi de la Grande-Bretagne à Paris. Whitehall, le 17 août 1792..... 350
CCXLVI. — Comte de Fersen au roi de Suède. Bruxelles, le 22 août 1792..... 351
CCXLVII. — Vicomte de Caraman au baron de Breteuil. Au camp devant Longwy, le 23 [août 1792].. 352
CCXLVIII. — Comte de Fersen à M. de Silfversparre, employé au ministère des affaires étrangères, à Stockholm. Le 29 août 1792..... 357
CCXLIX. — Comte de Fersen au baron de Breteuil. Le 3 septembre 1792..... 358
CCL. — Bulletin du comte de Fersen au prince régent de Suède, de ce qui se passe en France. Bruxelles, le 9 septembre 1792..... 362
CCLI. — Baron de Breteuil au comte de Fersen. Verdun, le 11 septembre 1792..... 363
CCLII. — Comte de Fersen au baron de Breteuil. Bruxelles, le 11 septembre 1792. . 364
CCLIII. — Baron de Breteuil au comte de Fersen. Verdun, le 12 septembre 1792... 366
CCLIV. — Du même au même. Verdun, le 17 septembre 1792..... 373
CCLV. — Bulletin du comte de Fersen au prince régent de Suède, sur ce qui s'est passé en France. Bruxelles, le 19 septembre 1792..... 374
CCLVI. — Comte de Fersen au baron de Breteuil. Bruxelles, le 28 septembre 1792.. 375
CCLVII. — Baron de Breteuil au comte de Fersen. Verdun, le 2 octobre 1792..... 378
CCLVIII. — Du même au même. Verdun, le 3 octobre 1792..... 380
CCLIX. — Comte de Fersen au baron de Stedingk. Bruxelles, le 11 octobre 1792.... 382
CCLX. — Baron de Breteuil au comte de Fersen. Luxembourg, le 17 octobre 1792.. 385
CCLXI. — Baron de Breteuil à sa fille, Mme de Matignon. Luxembourg, le 22 octobre

1792.....
CCLXII. — Comte de Fersen au prince régent de Suède. Bruxelles, le 7 novembre 1792.....
CCLXIII. — Comte de Fersen au baron de Taube. Aix-la-Chapelle, le 19 novembre 1792.....
CCLXIV. — Comte de Fersen au prince régent de Suède. Aix-la-Chapelle, le 19 novembre 1792.....
CCLXV. — Du même au même. Aix-la-Chapelle, le 19 novembre 1792.....
CCLXVI. — Duc de Deux-Ponts au comte de Fersen. Deux-Ponts, le 17 décembre 1792.....
CCLXVII. — Comte de Fersen au prince régent de Suède. Düsseldorf, le 29 janvier 1793.....
CCLXVIII. — L'archevêque de Tours au comte de Fersen. Le 27 janvier 1793.....
CCLXIX. — Comte de Fersen au comte de Mercy. Düsseldorf, le 3 février 1793.....
CCLXX. — Baron de Breteuil au comte de Fersen. Londres, le 24 février 1793.....
CCLXXI. — Comte de Fersen au prince régent de Suède. Düsseldorf, le 29 mars 1793.
CCLXXII. — La reine Marie-Antoinette à M. de Jarjayes. [Mars ou avril 1793].....
CCLXXIII. — Comte de Fersen à la reine Marie-Antoinette. Le 8 avril 1793.....
CCLXXIV. — Comte de Fersen au chancelier de Suède, comte de Sparre. Aix-la-Chapelle, 16 avril 1793.....
CCLXXV. — Le prince régent de Suède au comte de Fersen. Stockholm, le 16 avril 1793.....
CCLXXVI. — Dépêche du baron de Stedingk au prince régent de Suède. Saint-Pétersbourg, le 26 avril 1793.....
CCLXXVII. — Comte de Fersen au prince régent de Suède. Bruxelles, le 29 avril 1793.....
CCLXXVIII. — Comte de Sparre, grand chancelier de Suède, au comte de Fersen. Stockholm, le 10 mai 1793.....
CCLXXIX. — Le prince régent de Suède au comte de Fersen. Stockholm, le 30 mai 1793.....
CCLXXX. — Comte de Fersen au prince régent de Suède. Bruxelles, le 23 juin 1793.
CCLXXXI. — Le duc de Deux-Ponts au comte de Fersen. Creuznach, le 26 juillet 1793.....
CCLXXXII. — Du même au même. Le 4 octobre 1793.....
CCLXXXIII. — Du même au même. Mannheim, le 21 octobre 1793.....
CCLXXXIV. — Le général de Jarjayes au comte de Fersen. Turin, le 18 février 1794.....

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

00102484

Digitized with financial assistance from

H T Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018